

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

III

HISTOIRE DU REGNE

GUILLAUME III

PARIS. — TYPOGRAPHIE TOLMER ET Cie,  
3, rue de Madame, 3

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1789

*Ms. A. 9321*

*341846*

# HISTOIRE DU RÈGNE

DE

# GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

PAR

LORD MACAULAY

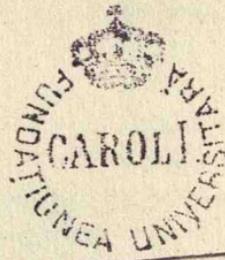
TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR AMÉDÉE PICHOT

DEUXIÈME ÉDITION

TOME TROISIÈME

*31915*



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

88847

1882.A-100

CONTROL 1953

1961

L  
PC 372/06

B.C.U. Bucuresti



C31915

1882.A-100

PARIS  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE

# HISTOIRE DU RÈGNE DE GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A  
L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

---

## CHAPITRE PREMIER

1692

Tandis que l'Angleterre était agitée, d'abord par la crainte d'une invasion, puis par la joie de sa délivrance due à la valeur de ses marins, des événements importants se passaient sur le continent. Le roi, arrivé le 6 mars à La Haye, avait immédiatement commencé ses dispositions pour la campagne prochaine <sup>1</sup>.

L'horizon était sombre. La coalition dont Guillaume était le promoteur et le chef avait été, depuis quelques mois, en danger imminent de se dissoudre. On ne saura jamais qu'imparfaitement par quels efforts énergiques, par quels expédients ingénieux, par quelles caresses, par quels moyens de corruption, il parvint à empêcher ses alliés de se jeter l'un après l'autre aux pieds de la France. C'est dans sa correspondance avec Heinsius qu'on trouvera l'exposé le plus complet et le plus authentique des travaux et des sacrifices à l'aide desquels il put maintenir ensemble, pendant huit ans, tant de princes pusillanimes et perfides, jaloux les uns des autres et peu soucieux de l'intérêt commun. Dans cette correspondance, Guillaume se révèle tout entier. Dans

<sup>1</sup> *London Gazette*, 24 mars 1692.

le cours de sa vie pleine d'événements, il eut à jouer quelques grands rôles auxquels la nature ne l'avait pas particulièrement destiné; aussi, dans ces rôles, son succès ne fut-il pas complet. Comme souverain d'Angleterre, il déploya des talents et des vertus qui lui donnent droit à une mention glorieuse dans l'histoire : mais il laissa beaucoup à désirer. Il fut jusqu'au bout un étranger parmi nous, froid, réservé, vivant dans une sorte de contrainte. Son royaume était un lieu d'exil; ses plus beaux palais étaient des prisons. Il ne cessait de compter les jours qui devaient s'écouler avant qu'il pût revoir son pays natal, les arbres taillés, les ailes des innombrables moulins, les nids des cigognes au faite des hauts pignons, et les longues lignes de villas proprement peintes se mirant dans l'eau tranquille des canaux. Il ne prit pas la peine de cacher sa prédilection pour cette Hollande regrettée et pour les amis de sa jeunesse : aussi, quoiqu'il ait rendu de grands services à notre pays, ne régna-t-il jamais sur nos cœurs. Comme général, il fit preuve de beaucoup de courage et de capacité; mais, n'importe pour quelle cause, il fut, comme tacticien, inférieur à quelques-uns de ses contemporains, qui lui étaient eux-mêmes fort inférieurs sous tant d'autres rapports. La partie du gouvernement à laquelle il était éminemment propre était la diplomatie dans le sens le plus élevé du mot. Il est douteux qu'il ait jamais eu de supérieur dans l'art de conduire ces grandes négociations d'où dépend le bien-être de la république des nations. Ses talents politiques ne furent jamais mis à une plus rude épreuve et ne brillèrent jamais d'un plus vif éclat qu'à la fin de 1691 et au commencement de 1692.

Un de ses principaux embarras avait pour cause l'attitude sombre et menaçante des puissances du Nord. Le Danemark et la Suède avaient paru, à une certaine époque, disposés à se joindre à la coalition; mais ces États n'avaient pas tardé à montrer une froideur qui dégénérerait rapidement en hostilité. Ils se flattaient d'avoir peu de chose à craindre de la France; il n'était guère probable que ses armées pussent franchir l'Elbe, ou ses flottes forcer le passage du Sund. Mais les forces navales de l'Angleterre et de la Hollande devaient à bon droit exciter des craintes à Stockholm et à Copenhague. Bientôt surgirent des questions dé-

licates de droit maritime, questions comme il en a surgi, dans presque toutes les grandes guerres des temps modernes, entre les belligérants et les neutres. Les princes scandinaves se plaignirent des entraves tyranniques apportées au commerce légitime entre la Baltique et la France. Quoiqu'ils ne fussent pas, en général, sur un pied très-amical entre eux, ils commencèrent à se rapprocher, intriguèrent dans toutes les petites cours d'Allemagne, et essayèrent de former ce que Guillaume appelait un tiers parti en Europe. Le roi de Suède, qui était tenu, comme duc de Poméranie, de fournir trois mille hommes pour la défense de l'Empire, envoya aux alliés, au lieu de ces troupes, le conseil de faire la paix aux meilleures conditions qu'ils pourraient obtenir<sup>1</sup>. Le roi de Danemark captura un grand nombre de bâtimens de commerce hollandais et rassembla dans le Holstein une armée qui donna beaucoup d'inquiétude à ses voisins. « Je crains, » écrivait Guillaume à Heinsius dans un moment de profond découragement, « je crains que le but du tiers parti ne soit de faire une paix qui aura pour conséquence l'asservissement de l'Europe. Le jour viendra où la Suède et ses alliés reconnaîtront, mais trop tard, la faute énorme qu'ils ont commise. Ils sont, sans doute, plus éloignés que nous du danger; et c'est cela qui les pousse à agir d'une façon qui amènera notre ruine et la leur. Il ne faut pas s'attendre à ce que la France accepte aujourd'hui des conditions raisonnables; et mieux vaut mourir l'épée à la main que de se soumettre aux termes qu'il lui plaira de dicter<sup>2</sup>. »

Tandis que le roi était ainsi inquiet de la conduite des puissances du Nord, des symptômes fâcheux commençaient à se manifester dans un tout autre quartier. Ce n'avait pas été, dès le commencement, une entreprise facile que d'amener des souverains qui détestaient la religion protestante et qui la persécutaient dans leurs propres États, à soutenir la Révolution qui avait sauvé cette religion d'un grand péril. Heureusement, l'exemple et l'autorité du Vatican avaient surmonté leurs scrupules. Innocent XI et Alexandre VIII avaient montré pour Guillaume une partialité

<sup>1</sup> Les Suédois arrivèrent, il est vrai, mais seulement quand la campagne fut finie. *London Gazette*, 10 septembre 1691.

Guillaume à Heinsius, 14 (24) mars 1692.

mal dissimulée. Guillaume n'était pas, à la vérité, leur ami; mais il était l'ennemi de leur ennemi, tandis que Jacques avait été et serait encore, s'il était rétabli sur le trône, le vassal de ce même ennemi. Ils donnèrent donc au neveu hérétique leur appui réel, à l'oncle orthodoxe leurs compliments et leurs bénédictions. Mais Alexandre VIII n'avait guère occupé le trône pontifical que quinze mois. Son successeur, Antoine Pignatelli, qui prit le nom d'Innocent XII, était impatient de se réconcilier avec Louis XIV. Louis, de son côté, comprenait qu'il avait fait une grande faute en soulevant à la fois contre lui l'esprit du protestantisme et l'esprit du papisme. Il permit aux évêques français de faire leur soumission au saint-siège. La querelle, qui avait paru, à une certaine époque, devoir se résoudre en un grand schisme gallican, fut arrangée; et il y avait lieu de penser que le chef de l'Église emploierait son influence à rompre les liens qui attachaient tant de princes catholiques au calviniste qui avait usurpé le trône d'Angleterre.

Cependant la coalition, que le tiers parti d'une part et le pape de l'autre cherchaient à dissoudre, était en grand danger de se dissoudre d'elle-même. Deux des puissances alliées, deux seulement, soutenaient cordialement la cause commune; l'Angleterre, qui entraînait avec elle les autres royaumes britanniques, et la Hollande, qui entraînait avec elle les autres républiques bataves. L'Angleterre et la Hollande étaient, il est vrai, en proie à des factions intestines, et divisées par des jalousies et des antipathies mutuelles; mais, bien résolues l'une et l'autre à ne pas se soumettre à la domination française, elles étaient l'une et l'autre disposées à accepter leur part, et plus que leur part, des charges de la lutte. La plupart des membres de la confédération n'étaient pas des nations, mais des individualités, un empereur, un roi, des électeurs, des ducs; et de ces hommes il y en avait à peine un qui mit toute son âme dans la querelle, à peine un qui ne restât pas en arrière, qui ne trouvât pas quelque prétexte pour ne pas remplir ses engagements, qui ne s'attendît pas à être subventionné pour défendre ses propres droits et ses propres intérêts contre l'ennemi commun. Mais la guerre était la guerre du peuple d'Angleterre et du peuple de Hollande. S'il n'en eût pas été ainsi, ni l'Angleterre ni la Hollande n'auraient supporté pendant

une seule année les frais qu'elle entraînait. Quand Guillaume disait qu'il aimerait mieux mourir l'épée à la main que de s'humilier devant la France, il exprimait, non pas ses sentiments personnels, mais les sentiments des deux grands États dont il était le premier magistrat. Les autres peuples avaient malheureusement peu de sympathie pour ces deux États; ils les regardaient comme des chevaliers d'industrie besoigneux regardent des dupes riches, loyales et généreuses. L'Angleterre et la Hollande étaient opulentes, et elles avaient le zèle de la cause. Leur opulence excitait la convoitise de leurs alliés, et donnait en même temps la clef de ce zèle. Elles étaient harcelées avec une sordide importunité par tous ces alliés, depuis César, qui, dans l'orgueil de sa dignité solitaire, ne voulait pas honorer le roi Guillaume du titre de Majesté, jusqu'au moindre margrave qui, des fenêtres aux carreaux fêlés de la vieille habitation délabrée qu'il appelait son palais, pouvait voir toute sa principauté. Ce n'était pas assez que l'Angleterre et la Hollande fournissent beaucoup plus que leur contingent à la guerre sur terre et supportassent seules tout le poids de la guerre sur mer; elles étaient encore assiégées par une foule d'illustres mendiants, les uns grossiers, les autres obséquieux, tous infatigables et insatiables. Tel prince venait chaque année tendre la main avec des doléances sur sa misère. Tel autre, plus impudent, menaçait de se joindre au tiers parti et de faire sa paix séparée avec la France, si on ne satisfaisait pas à ses exigences. Chaque souverain avait aussi ses ministres et ses favoris. Ces ministres et ces favoris ne cessaient de donner à entendre que la France était disposée à les payer pour détacher leurs maîtres de la coalition, et que l'Angleterre et la Hollande feraient bien d'enchérir sur la France.

Cependant c'est à peine si la rapacité des cours alliées donnait de plus grands embarras que leur ambition et leur orgueil. Ce prince tenait absolument à quelque distinction puérile, un titre ou une croix, et ne voulait rien faire pour la cause commune, avant que ses désirs eussent été réalisés. Cet autre jugeait à propos de se figurer qu'on avait manqué aux égards qui lui étaient dus, et refusait de faire un mouvement avant d'avoir obtenu réparation. Le duc de Brunswick-Lunebourg ne consentit à fournir un bataillon pour la défense de l'Allemagne qu'à la con-

dition d'être fait Électeur <sup>1</sup>. L'Électeur de Brandebourg déclara qu'il était aussi hostile que jamais à la France; mais le gouvernement espagnol avait eu de mauvais procédés à son égard, et il n'entendait pas que ses soldats fussent employés à la défense des Pays-Bas espagnols. Il était disposé à prendre sa part de la guerre, mais il fallait que ce fût à sa manière; il fallait qu'on lui donnât le commandement d'une armée séparée, et il fallait que cette armée fût portée entre le Rhin et la Meuse <sup>2</sup>. L'Électeur de Saxe se plaignit de ce qu'on eût assigné à ses troupes de mauvais quartiers d'hiver; il les rappela donc au moment où elles auraient dû se préparer à entrer en campagne, offrant avec beaucoup de sang-froid de les renvoyer si l'Angleterre et la Hollande voulaient lui compter quatre cent mille rixdalers <sup>3</sup>.

On aurait dû s'attendre à ce qu'au moins les deux chefs de la maison d'Autriche déploieraient, en cette circonstance, toutes leurs forces contre la maison rivale de Bourbon. Malheureusement, on ne put les amener à faire de vigoureux efforts, même pour leur propre conservation. Ils avaient un très-grand intérêt à empêcher les Français de prendre pied en Italie. Cependant on eut beaucoup de peine à les décider à prêter le moindre secours au duc de Savoie. Ils semblaient croire que c'était à l'Angleterre et à la Hollande de défendre les défilés des Alpes et d'empêcher les armées de Louis d'envahir la Lombardie. Aux yeux de l'empereur même, la guerre contre la France était un objet secondaire. Son objet principal était la guerre contre les Turcs. Il était morose et bigot. Il s'imaginait que la guerre contre la France était, en quelque sorte, une guerre contre la religion catholique, tandis qu'une guerre contre les Turcs était une croisade. Sa récente campagne sur le Danube avait été heureuse. Il aurait pu facilement conclure une paix honorable avec la Porte et tourner ses armes vers l'Occident. Mais il avait conçu l'espoir d'agrandir ses États héréditaires aux dépens des Infidèles. Il berçait son imagination de l'idée d'une entrée triomphante dans Constantinople et d'un *Te Deum* chanté dans Sainte-Sophie. Non-seulement il employait en Orient une force qui eût été plus que

<sup>1</sup> Guillaume à Heinsius, 2 (12) février 1692.

<sup>2</sup> Guillaume à Heinsius, 12 (22) janvier 1692.

<sup>3</sup> Guillaume à Heinsius, 19 (29) janvier 1692.

suffisante pour défendre le Piémont et conquérir la Lorraine, mais il semblait croire que l'Angleterre et la Hollande étaient tenues de le récompenser largement pour négliger leurs intérêts et s'occuper des siens <sup>1</sup>.

L'Espagne était déjà ce qu'elle a continué d'être jusqu'à notre temps. De l'Espagne qui avait régné sur la terre et sur l'Océan, sur l'Ancien et le Nouveau Monde; de l'Espagne qui, dans le court espace de douze ans, avait tenu captifs un pape et un roi de France, un souverain du Mexique et un souverain du Pérou; de l'Espagne qui avait envoyé une armée sous les murs de Paris et équipé une puissante flotte pour envahir l'Angleterre, il ne restait qu'une arrogance qui avait jadis excité la terreur et la haine, mais qui ne pouvait plus exciter que la dérision. En étendue, il est vrai, les possessions du roi catholique l'emportaient sur celles de l'ancienne Rome, lorsque Rome était à l'apogée de sa puissance. Mais c'était une masse inerte et débile qu'on pouvait insulter ou dépouiller avec impunité. Toute l'administration, militaire et navale, financière et coloniale, était dans un état complet de désorganisation. Impotent sous le rapport physique, intellectuel et moral, plongé dans l'ignorance, l'indolence et la superstition, et en même temps gonflé de l'idée de sa propre dignité, et prompt à ressentir des affronts imaginaires, Charles était un digne représentant de son royaume. Son éducation avait été tellement négligée, qu'en apprenant la prise de Mons, la plus importante des forteresses de son vaste empire, il demanda si Mons était en Angleterre <sup>2</sup>. Parmi les ministres élevés ou renversés par son caprice maladif, il n'y en avait pas un qui fût capable de porter remède aux maux de l'État. Il est vrai que c'eût été une tâche difficile, même pour Ximènes, de rendre la vie à un corps paralysé. Aucun serviteur de la couronne d'Espagne n'occupa un poste plus important, et aucun n'était moins propre à occuper un poste important, que le marquis de Gastanaga. Il était gouverneur des Pays-Bas, et c'était dans les Pays-Bas que semblait devoir se décider le sort de la chrétienté. Il s'était acquitté des fonctions qui lui avaient été confiées comme s'en acquittaient alors tous les fonctionnaires publics dans toutes les parties de cette vaste

<sup>1</sup> Burnet, II, 82, 85; Correspondance de Guillaume avec Heinsius, *passim*.

<sup>2</sup> Mémoires de Torey.

monarchie sur laquelle le soleil ne se couchait jamais, comme on le disait avec orgueil. Quelque fertile et riche que fût le pays qu'il gouvernait, c'était sur l'Angleterre et la Hollande qu'il rejetait tout le soin de sa défense. Armes, munitions, chariots, vivres, tout, en un mot, devait être fourni par les hérétiques. Il ne lui était jamais venu à l'esprit que c'était à lui, et non pas à eux, de mettre Mons en état de soutenir un siège. La voix publique l'accusait hautement d'avoir vendu cette forteresse célèbre à la France. Mais il est probable qu'il n'était coupable d'autre chose que de cette apathie et de cette paresse orgueilleuse qui caractérisent sa nation.

Tel était l'état de la coalition dont Guillaume était le chef. Il y avait des moments où il se sentait débordé, où son ardeur s'éteignait, où sa patience était à bout, où son irritabilité naturelle éclatait. « Je ne puis, » écrivait-il, « offrir une suggestion sans qu'aussitôt on me demande un subside <sup>1</sup>. J'ai refusé net, » écrivait-il dans une autre occasion où il avait été importuné pour de l'argent ; « il est impossible que les États-Généraux et l'Angleterre puissent supporter la charge de l'armée sur le Rhin, de l'armée en Piémont et de toute la défense de la Flandre, sans parler des frais immenses de la guerre maritime. Si nos alliés ne peuvent rien faire pour eux, plus tôt l'alliance sera dissoute, mieux cela vaudra <sup>2</sup>. » Mais après un nouvel accès de ce découragement et de cette mauvaise humeur, il reprenait toute sa force d'esprit et imposait un frein à ses sentiments personnels. Quelques faibles, quelque sordides, quelque égoïstes, quelque peu dignes de confiance que fussent la plupart des confédérés, c'était avec leur aide seulement qu'il pouvait accomplir ce qu'il avait, depuis sa jeunesse, considéré comme sa mission. S'ils l'abandonnaient, la France dominerait sans rivale en Europe. Sans doute ils méritaient une leçon sévère ; mais ils ne voulaient pas, pour la leur donner, se résigner à voir le monde civilisé tout entier passer sous le joug. Il s'appliqua donc à surmonter certaines difficultés et à éluder les autres. Il se concilia les puissances scandinaves en se désistant, — à regret, il est vrai, et non sans une vive

<sup>1</sup> Guillaume à Heinsius, 28 octobre (8 novembre) 1691.

<sup>2</sup> Guillaume à Heinsius, 19 (29) janvier 1692.

lutte intérieure, — de quelques-uns de ses droits maritimes<sup>1</sup>. A Rome, son influence, quoique exercée d'une manière indirecte, balançait celle du pape lui-même. Louis XIV et Jacques trouvaient qu'ils n'avaient pas un ami au Vatican, si ce n'est Innocent ; et Innocent, d'un caractère doux et résolu, n'osait prendre un parti directement contraire aux sentiments de tous ceux qui l'entouraient. Dans ses conversations particulières avec les agents jacobites, il se déclarait dévoué aux intérêts de la maison de Stuart ; mais, dans ses actes publics, il observait une stricte neutralité. Il envoyait vingt mille écus à Saint-Germain ; mais il s'excusait auprès des ennemis de la France en protestant que ce n'était point un subside politique. Non, c'était une simple aumône destinée à être distribuée entre les pauvres catholiques anglais. Il permettait qu'on lût dans le collège anglais, à Rome, des pièces pour la bonne cause ; mais il insistait pour que ces pièces fussent rédigées en termes généraux, et pour qu'aucun nom propre n'y fût mentionné. « Dieu sait, » s'écrie-t-il dans une certaine occasion, « que je verserais volontiers mon sang pour le rétablissement du roi d'Angleterre. Mais que puis-je faire ? si je bouge, on me dit que je favorise les Français et que je les aide à établir une monarchie universelle. Je ne suis pas comme les anciens papes. Les rois ne veulent pas m'écouter comme ils écoutaient mes prédécesseurs. Il n'y a plus de religion maintenant : il n'y a qu'une politique mondaine. Le prince d'Orange est le maître. Il nous gouverne tous. Il a une telle influence sur l'empereur et sur le roi d'Espagne, qu'ils n'osent ni l'un ni l'autre lui déplaire. Que Dieu nous vienne en aide ! Dieu seul le peut. » En parlant ainsi, le vieillard frappait la table avec sa main, dans l'angoisse de sa douleur impuissante et de son indignation<sup>2</sup>.

S'assurer des princes allemands n'était pas une tâche facile ; mais elle fut accomplie. On leur distribua de l'argent, beaucoup moins à la vérité qu'ils ne demandaient, mais beaucoup plus qu'ils n'avaient un prétexte de demander. Avec l'électeur de Saxe, on transigea. Il avait, avec un grand appétit de subsides,

<sup>1</sup> Il en est sans cesse question dans ses lettres à Heinsius.

<sup>2</sup> Voir les Lettres de Rome dans les *Nairne Papers*. Celles de 1692 sont de Lyttott ; celles de 1693, du cardinal Howard ; celles de 1694, de l'évêque Ellis ; celles de 1695, de lord Perth. Elles s'accordent toutes sur ce point.

un grand désir d'être affilié aux ordres de chevalerie les plus nobles et les plus illustres. Il paraît qu'au lieu de 400,000 rixdalers qu'il avait demandés, il consentit à en recevoir 100,000 et la Jarretièrè <sup>1</sup>. On gagna, au moyen d'une pension, son premier ministre Schœning, le plus avare et le plus faux des hommes <sup>2</sup>. Quant au duc de Brunswick-Lunebourg, Guillaume obtint pour lui, non sans difficulté, le titre tant désiré d'Électeur de Hanovre. C'est à l'aide de semblables moyens que les brèches qui compromettaient la sûreté de la Confédération furent réparées si habilement, qu'elle parut encore présenter à l'ennemi un front de défense solide.

Guillaume s'était plaint amèrement au gouvernement espagnol de l'inertie et de l'incapacité de Gastanaga. Le gouvernement espagnol, tout faible et endormi qu'il était, ne pouvait demeurer tout à fait insensible aux dangers qui menaçaient la Flandre et le Brabant. Gastanaga fut rappelé, et Guillaume fut invité à se charger du gouvernement des Pays-Bas, avec des pouvoirs égaux à ceux d'un roi. Philippe II aurait eu de la peine à croire que, moins d'un siècle après sa mort, son arrière-petit-fils supplierait l'arrière-petit-fils de Guillaume le Taciturne d'exercer à Bruxelles l'autorité d'un souverain <sup>3</sup>.

L'offre était, sous un rapport, séduisante; mais Guillaume était trop sage pour l'accepter. Il savait que la population des Pays-Bas espagnols était fermement attachée à l'Église de Rome. Chaque acte d'un chef protestant serait infailliblement suspect au clergé et au peuple de ces contrées. Déjà Gastanaga, humilié par sa disgrâce, avait écrit pour informer la cour de Rome qu'on avait en vue des changements qui auraient pour effet de rendre Gand et Anvers aussi hérétiques qu'Amsterdam et Londres <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Correspondance de Guillaume avec Heinsius; *London Gazette*, 4 février 1691. Dans une pasquinade publiée en 1695, et intitulée: *La Foire d'Ausbourg, ballet allégorique*, on fait dire à l'Électeur de Saxe :

Moy, je diray naïvement  
Qu'une jartière d'Angleterre  
Feroit tout son empressement;  
Et je ne vois rien sur la terre  
Où je trouve plus d'agrément.

<sup>2</sup> Correspondance de Guillaume avec Heinsius. On trouvera dans les Mémoires du comte Dohna de curieux détails sur Schœning.

<sup>3</sup> Burnet, II, 84.

<sup>4</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*.

Guillaume avait sans doute pensé aussi que si, en gouvernant avec douceur et justice, et en montrant un respect décent pour les cérémonies et les ministres de la religion catholique romaine, il parvenait à gagner la confiance des Belges, il soulèverait inévitablement dans notre île une tempête de reproches. Il savait par expérience combien il était difficile de gouverner deux nations fortement attachées à deux Églises différentes. Un parti nombreux parmi les Épiscopeaux d'Angleterre ne pouvait lui pardonner d'avoir consenti à l'établissement du régime presbytérien en Écosse. Un parti nombreux, parmi les Presbytériens d'Écosse, le blâmait de maintenir le régime épiscopal en Angleterre. S'il allait maintenant prendre sous sa protection des messes, des processions, des images, des monastères, des couvents, et, ce qui était pire que tout le reste, des chaires occupées par des Jésuites, des confessionnaires de Jésuites et des collèges de Jésuites, à quoi devait-il s'attendre, sinon à voir l'Angleterre et l'Écosse s'unir dans un même cri de réprobation? Il refusa donc d'accepter le gouvernement des Pays-Bas, et proposa de le confier à l'Électeur de Bavière. L'Électeur de Bavière était, après l'empereur, le plus puissant des princes catholiques romains de l'Allemagne. Il était jeune, brave, ambitieux de se distinguer dans la guerre. La cour d'Espagne était disposée à le nommer, et il désirait être nommé; mais une absurde difficulté fit perdre beaucoup de temps. L'Électeur pensait qu'il était au-dessous de lui de demander ce qu'il désirait avoir. Les formalistes du cabinet de Madrid pensaient qu'il était au-dessous de la dignité du roi catholique de donner ce qu'on ne lui avait pas demandé. Une médiation était nécessaire, et finit par réussir. Mais on avait perdu beaucoup de temps, et le printemps était bien avancé avant que le nouveau gouverneur des Pays-Bas entrât en fonctions<sup>1</sup>.

Guillaume avait sauvé la coalition du danger de périr par la désunion. Mais il employa vainement les remontrances, les sup-

<sup>1</sup> *Monthly Mercury (Mercure Mensuel)* de janvier et d'avril 1692; Burnet, II, 84. On trouve dans le *Manuscrit Harl.* de Burnet (6584) un chaleureux éloge de l'Électeur de Bavière. A l'époque où ce manuscrit fut écrit, ce prince était allié avec l'Angleterre contre la France. Dans l'*Histoire* qui fut préparée pour l'impression à une époque où il était allié avec la France contre l'Angleterre, cet éloge est supprimé.

plications, l'argent même, pour obtenir de ses alliés qu'ils entrassent de bonne heure en campagne. Ils auraient dû profiter de la leçon sévère qu'ils avaient reçue l'année précédente. Eh bien! cette fois encore, chacun d'eux fut en retard, et chacun s'étonna de ce que les autres étaient en retard; cette fois encore celui qui disposait seul de toutes les forces de la France se trouva, comme l'annonçait depuis longtemps son orgueilleuse devise<sup>1</sup>, en état de tenir tête à une multitude d'adversaires. Ses ennemis, qui n'avaient pas encore achevé leurs préparatifs, apprirent avec effroi qu'il était entré en campagne en personne, à la tête de sa noblesse. Jamais cette brave aristocratie ne s'était montrée avec plus d'éclat à la suite de son roi. Une seule circonstance suffira pour donner une idée de la pompe et du luxe de son camp. Parmi les mousquetaires de sa maison on voyait, pour la première fois, un jeune homme de dix-sept ans, qui succéda peu de temps après au titre de duc de Saint-Simon et à qui nous devons ces inestimables mémoires qui ont conservé, pour l'amusement et l'instruction de bien des générations, le tableau si vif d'une France qui a depuis longtemps disparu. Quoique la famille de ce jeune homme fût alors fort à court d'argent, il voyageait avec trente-cinq chevaux et des mulets de bât. Les princesses du sang, entourées chacune d'un groupe de nobles et gracieuses dames, accompagnaient le roi; les sourires de tant de femmes charmantes inspiraient un courage plus qu'ordinaire à une foule de gentilshommes vains et voluptueux, mais pleins de cœur. Dans cette foule brillante qui se pressait autour de l'Auguste français on voyait le Virgile français, le tendre, l'élégant, le mélodieux Racine. Se conformant à la mode du jour, il était devenu dévot, avait renoncé à écrire pour le théâtre; et, résolu de se livrer avec zèle à l'accomplissement des devoirs qui lui incombaient comme historiographe de France, il venait assister aux grands événements qu'il était chargé de raconter<sup>2</sup>. Aux environs de Mons, Louis donna aux dames le spectacle de la plus magnifique revue qui eût jamais eu lieu dans l'Europe moderne : cent vingt mille hommes des plus belles troupes du monde étaient

<sup>1</sup> « Nec pluribus impar. »

<sup>2</sup> Saint-Simon, *Mémoires*; Dangeau; Racine, *Lettres et Relation de ce qui s'est passé au siège de Namur*; *Monthly Mercury*, mai 1692.

rangés sur une ligne de huit milles de longueur. Il est douteux qu'une pareille armée ait jamais été réunie sous les aigles romaines. Le spectacle, commencé de bonne heure le matin, n'était pas terminé à la fin d'une longue journée d'été. Racine se retira étonné, assourdi, ébloui, et mortellement fatigué. Il se hasarda à exprimer, dans une lettre particulière, un vœu qu'il eut sans doute grand soin de ne pas manifester dans le cercle des courtisans : « Plût au ciel que tous ces pauvres gens fussent encore dans leurs chaumières avec leurs femmes et leurs petits enfants<sup>1</sup> ! »

Après cette superbe revue, Louis annonça l'intention d'attaquer Namur. Cinq jours après, il était sous les murs de cette place, à la tête de plus de trente mille hommes. Vingt mille paysans, mis en réquisition dans les parties des Pays-Bas qu'occupaient les Français, étaient forcés de travailler comme pionniers. Luxembourg, à la tête de quatre-vingt mille hommes, occupait une forte position sur la route de Namur à Bruxelles, prêt à livrer bataille à tout ennemi qui se présenterait pour faire lever le siège<sup>2</sup>. Cette distribution des commandements n'excita aucune surprise. On savait depuis longtemps que le grand monarque aimait les sièges, et n'aimait pas les batailles. Il avait pour principe qu'un siège était la véritable pierre de touche du talent militaire. L'issue d'une rencontre entre deux armées en rase campagne était, suivant lui, souvent déterminée par le hasard, tandis que la science seule pouvait venir à bout de ravelins et de bastions que la science avait construits. Ses détracteurs disaient ironiquement qu'il était heureux que la branche de l'art militaire que Sa Majesté considérait comme la plus noble, fût celle dans laquelle il était rarement nécessaire qu'il exposât à des risques sérieux une vie si précieuse pour son peuple.

Namur, situé au confluent de la Sambre et de la Meuse, était une des principales forteresses de l'Europe. La ville elle-même était en plaine et n'avait de force que celle qu'elle empruntait à l'art. Mais l'art et la nature s'étaient réunis pour fortifier cette fameuse citadelle qui, du sommet d'un roc élevé, domine au loin

<sup>1</sup> Saint-Simon, *Mémoires* ; Racine à Boileau, 21 mai 1692.

<sup>2</sup> *Monthly Mercury* de juin ; Guillaume à Heinsius, 26 mai (5 juin) 1692.

une immense étendue de champs de blé, des bois et des prairies, arrosés par deux belles rivières. Les habitants de la ville et du pays environnant était fiers de leur imprenable château. Ils se vantaient de ce que jamais, dans toutes les guerres qui avaient désolé les Pays-Bas, ni la science, ni la valeur n'avaient pu pénétrer dans ses murs. Les places fortes du voisinage, renommées dans le monde entier, Anvers et Ostende, Ypres, Lille et Tournay, Mons et Valenciennes, Cambrai et Charleroi, Limbourg et Luxembourg, avaient ouvert leurs portes à des vainqueurs ; mais jamais une main ennemie n'avait enlevé le drapeau qui flottait sur les remparts de Namur. Pour que rien ne manquât à l'intérêt du siège, les deux grands maîtres dans l'art de la fortification se trouvaient opposés l'un à l'autre. Vauban avait été, pendant bien des années, considéré comme le premier des ingénieurs ; mais il avait, depuis peu de temps, un rival formidable dans la personne de Menno, baron de Cohorn, le meilleur officier au service des États-Généraux. Les fortifications de Namur venaient d'être réparées et augmentées sous la direction de Cohorn, qui s'était enfermé dans la place. Vauban était dans le camp de Louis. On pouvait donc s'attendre à ce que l'attaque et la défense seraient dignes l'une de l'autre.

Cependant, les armées alliées s'étaient réunies ; mais il était trop tard<sup>1</sup>. Guillaume se porta à la hâte vers Namur. Il menaça les travaux des Français, d'abord du côté de l'ouest, puis du nord, et enfin de l'est. Mais entre lui et les lignes de circonvallation se trouvait l'armée de Luxembourg, suivant tous ses mouvements, et toujours établie dans des positions telles, que c'eût été le comble de l'imprudence de l'attaquer. Sur ces entrefaites les assiégeants, habilement dirigés par Vauban et excités par la présence de Louis, faisaient de rapides progrès. Il y avait, il est vrai, bien des obstacles à vaincre et bien des fatigues à endurer. Le temps était orageux ; et le 8 juin, jour de la Saint-Médard, qui occupe dans le calendrier français la même place de mauvais augure qui appartient dans le nôtre à saint Swithin, la pluie tomba par torrents. La Sambre débordée se répandait sur les plaines couvertes de moissons verdoyantes. Les ponts de la

<sup>1</sup> Guillaume à Heinsius, 26 mai (5 juin) 1692.

Mehaigne furent emportés et entraînés dans la Meuse. Les routes se transformèrent en fondrières. Les tranchées étaient tellement engorgées d'eau et de boue qu'il fallait trois jours pour faire passer un canon d'une batterie dans une autre. Les six mille chariots qui avaient accompagné l'armée française devinrent inutiles. On dut faire transporter à dos de chevaux la poudre, les boulets, la farine, les fourrages, suivant les besoins du service. Il ne fallait rien moins, en pareille circonstance, que l'autorité de Louis pour maintenir l'ordre et inspirer la gaieté. Ses soldats, à vrai dire, montrèrent beaucoup plus de respect pour lui que pour certaines choses placées sous la sauvegarde de leur religion. Ils maudirent cordialement saint Médard et brisèrent ou brûlèrent toutes celles de ses images qu'ils purent trouver. Mais pour leur roi, il n'y avait rien qu'ils ne fussent prêts à faire ou à endurer. Malgré tous les obstacles, ils ne cessaient de gagner du terrain. Cohorn fut grièvement blessé en défendant avec le courage du désespoir un fort qu'il avait construit lui-même, et dont il était fier. Il ne put être remplacé. Le gouverneur était un homme faible, que Gastanaga avait nommé et que Guillaume avait récemment conseillé à l'Électeur de Bavière d'éloigner. La garnison se découragea. La ville se rendit après huit jours de siège, et la citadelle environ trois semaines plus tard<sup>1</sup>.

L'histoire de la prise de Namur, en 1692, présente beaucoup d'analogie avec l'histoire de la prise de Mons en 1691. En 1692 comme en 1691, Louis, seul maître absolu des ressources de son royaume, put ouvrir la campagne avant que Guillaume, chef d'une coalition, eût réuni ses forces dispersées. Dans l'une et l'autre occasion, l'avantage de l'initiative décida du sort de la place. A Namur, comme à Mons, ce fut Louis, aidé par Vauban, qui conduisit le siège, tandis que Luxembourg le couvrait : Guillaume fit de vains efforts pour le faire lever, et dut, avec une profonde mortification, assister au triomphe de son ennemi.

Sous un rapport, cependant, la destinée des deux forteresses fut très-différente. Mons fut livré par ses propres habitants.

<sup>1</sup> *Monthly Mercury* de juin et juillet 1692; *London Gazette* de juin; *Gazette de Paris*; Saint-Simon, *Mémoires*; *Journal de Dangeau*; Guillaume à Heinsius, 30 mai 9 juin, 2 (12) juin, 11 (21) juin; *Lettres de Vernon à Colt*, imprimées dans Tindal, *istory*; Racine, *Relation et Lettres à Boileau* des 15 et 24 juin.

Namur aurait peut-être été sauvé, si la garnison se fût montrée aussi zélée et aussi résolue que la population. Chose étrange, dans cette place, si longtemps soumise au joug de l'étranger, se manifesta un patriotisme qui ressemblait à celui des petites républiques de la Grèce. Il n'y a pas de raison pour croire que les bourgeois s'inquiétassent de l'équilibre des pouvoirs, ou qu'ils eussent aucune préférence soit pour Jacques, soit pour Guillaume, pour Sa Majesté très-chrétienne ou pour Sa Majesté très-catholique. Mais chaque citoyen considérait son honneur comme attaché à l'honneur de la forteresse vierge. Les Français, il est vrai, n'abusèrent pas de leur victoire. Aucun outrage ne fut commis; les privilèges de la municipalité furent respectés; les magistrats ne furent pas changés. Cependant le peuple ne put voir un conquérant entrer dans sa citadelle, jusqu'alors exempte d'un pareil affront, sans verser des larmes de rage et de honte. Il n'y eut pas jusqu'aux carmes, ces moines aux pieds nus, qui avaient renoncé à tous les plaisirs, à tous les biens de ce monde, à toute société, à toutes les affections domestiques, dont tous les jours étaient consacrés au jeûne, qui passaient des mois entiers sans prononcer une parole, il n'y eut pas jusqu'à ces carmes, disons-nous, qui ne fussent étrangement émus. Ce fut en vain que Louis essaya de les calmer par des marques de respect et par ses libéralités. Ils ne pouvaient rencontrer un uniforme français sans détourner la tête d'un air qui montrait qu'une vie de prière, d'abstinence et de silence avait laissé chez eux encore un sentiment terrestre qui n'était pas dompté<sup>1</sup>.

Ce fut peut-être le moment où Louis se montra le plus superbe. Il avait accompli le dernier et le plus brillant exploit militaire de sa vie. Ses ennemis coalisés, Anglais, Hollandais et Allemands, avaient, malgré eux, rehaussé son triomphe, et avaient été les témoins de cette gloire qui les désespérait. Son exaltation ne connut plus de bornes. Les inscriptions gravées sur les médailles qu'il fit frapper en commémoration de ses succès, les lettres qu'il adressa aux prélats de son royaume pour leur ordonner de chanter un *Te Deum*, étaient arrogantes et sarcastiques. Son peuple, un peuple qui ne compte pas au nombre de ses

<sup>1</sup> Saint-Simon, *Mémoires*.

belles et nombreuses qualités la modération dans la prospérité, sembla pendant quelque temps enivré d'orgueil. Boileau lui-même, entraîné par l'enthousiasme général, oublia le bon sens et le bon goût auxquels il devait sa réputation. Il se crut poète lyrique, et donna cours à ses sentiments dans cent soixante vers de froid pathos sur Alcide, Mars, Bacehus, Cérès, la lyre d'Orphée, les chênes de Thrace et les nymphes du Permesse. Il se demanda si Namur n'avait pas été, comme Troie, bâtie par Apollon et Neptune. Il se demanda quelle puissance divine ou humaine avait été capable de subjuguier une ville plus forte que celle dont les Grecs avaient fait le siège pendant dix ans, et se répondit à lui-même qu'un pareil miracle n'avait pu être opéré que par Jupiter ou par Louis. Le panache de Louis était l'étoile polaire de la victoire. Tout devait céder à Louis, princes, peuples, vents et flots. Le poète, en terminant, s'adressait aux ennemis ligués contre la France, et les invitait d'un ton railleur à reporter chez eux la nouvelle que Namur avait été prise sous leurs yeux. Une année ou deux ne s'étaient pas écoulées avant que le monarque superbe et le poète emphatique eussent appris qu'il est prudent aussi bien que gracieux de se montrer modeste à l'heure de la victoire.

Au milieu même de sa prospérité, Louis avait éprouvé une mortification. Tandis qu'il était devant Namur, il entendit au loin dans le camp des alliés, des bruits de réjouissances. A trois détonations de cent quarante pièces de canon, répondirent trois salves de soixante mille fusils. On ne tarda pas à savoir que ces manifestations avaient lieu en l'honneur de la bataille de La Hogue. Le roi de France s'efforça de paraître calme. « Voilà bien du bruit, » dit-il, « pour quelques vaisseaux brûlés. » En réalité il fut fort vexé, d'autant plus que le bruit s'était répandu dans les Pays-Bas qu'il y avait eu un engagement sur mer et que sa flotte avait été victorieuse. Mais le brillant succès des opérations qui étaient sous sa direction personnelle et immédiate lui rendit bientôt sa bonne humeur. Le siège terminé, il laissa Luxembourg à la tête de l'armée et retourna à Versailles. L'infortuné Tourville s'y présenta, et y fut gracieusement reçu. Dès qu'il parut dans le cercle, le roi l'accueillit en lui disant à haute voix : « Je suis parfaitement content de vous et de mes matelots. Nous avons été

battus, c'est vrai; mais votre honneur et celui de la nation sont intacts<sup>1</sup>. »

Quoique Louis eût quitté les Pays-Bas, les yeux de l'Europe entière restaient toujours fixés sur ces contrées. Les armées en présence y avaient reçu des renforts tirés de bien des pays. Partout ailleurs les opérations militaires étaient languissantes et dépourvues d'intérêt. Le grand vizir et Louis de Bade ne faisaient guère que s'observer mutuellement sur le Danube; il en était de même du maréchal de Noailles et du duc de Médina Sidonia sous les Pyrénées. Sur le haut Rhin et le long de la frontière qui sépare la France du Piémont, se poursuivait une guerre de pillage, sans autre résultat que de faire peu de mal au soldat et beaucoup aux cultivateurs. Mais tout le monde observait, dans l'attente de quelque grand événement, la frontière de Brabant, où Guillaume se trouvait en présence de Luxembourg.

Luxembourg, alors dans sa soixante-sixième année, s'était élevé lentement, et par suite de la mort de plusieurs grands hommes, au premier rang parmi les généraux de son époque. Il appartenait à cette noble maison de Montmorency, qui possédait beaucoup de titres glorieux, les uns fabuleux, les autres historiques, qui se vantait de descendre du premier Franc qui eût été baptisé au nom du Christ dans le cinquième siècle, et qui avait, depuis le onzième siècle, fourni à la France une longue et brillante série de connétables et de maréchaux. Luxembourg ne le cédait en valeur et en talents à aucun de ses illustres ancêtres. Mais quelle que fût la noblesse de sa race et la supériorité de son génie, il lui avait fallu surmonter plus d'un obstacle sérieux dans le chemin de la renommée. S'il devait beaucoup à la nature et à la fortune, il avait eu encore plus à s'en plaindre. Ses traits étaient d'une dureté repoussante; il était de petite taille, d'une constitution faible et malade; une protubérance pointue s'élevait sur ses épaules. De cruelles imputations avaient été jetées sur ses mœurs. Accusé d'avoir été en rapport avec des sorciers et des empoisonneurs, il avait languï longtemps en prison, et avait fini par recouvrer sa liberté, sans recouvrer entièrement son

<sup>1</sup> *London Gazette*, 30 mai 1692; Saint-Simon, *Mémoires*; *Journal de Dangeau*; Boyer, *History of William III*.

honneur<sup>1</sup>. Louvois, ainsi que Louis, avait toujours eu de l'éloignement pour lui. Cependant la guerre contre la coalition européenne n'avait encore duré que fort peu de temps lorsque le ministre, ainsi que le roi, comprirent que le général qui leur était personnellement odieux était nécessaire à l'État. Condé et Turenne n'étaient plus, et Luxembourg était sans contredit le premier homme de guerre que possédât alors la France. Comme vigilance, comme activité, comme persévérance, il laissait à désirer. Il semblait réserver ses grandes qualités pour les grandes occasions. C'était sur le champ de bataille qu'il se retrouvait tout entier. Son coup d'œil était rapide et infaillible. C'était lorsque la responsabilité la plus lourde pesait sur lui, lorsque les embarras s'accumulaient autour de lui, que ses idées étaient le plus nettes, son jugement le plus sûr. Son pays fut redevable de quelques journées glorieuses à son habileté, à son énergie, à sa présence d'esprit. Mais il n'eut pas, dans ses campagnes, de succès aussi remarquables que ceux qu'il obtint dans ses batailles rangées. Il se fit une immense réputation aux dépens de Guillaume; et pourtant il y avait, en ce qui touchait le but réel de la guerre, un choix embarrassant à faire entre les deux commandants. Luxembourg fut souvent victorieux, mais il ne savait pas profiter d'une victoire; Guillaume fut souvent battu, mais personne mieux que lui ne savait réparer une défaite.

Au mois de juillet, le quartier général de Guillaume était à Lambèque. A six milles environ de distance, à Steinkerque, campait Luxembourg avec le gros de son armée; et, à six milles plus loin, était postée une force considérable sous les ordres du marquis de Boufflers, un des meilleurs officiers au service de Louis.

Le pays entre Lambèque et Steinkerque était entrecoupé d'une multitude de haies et de fossés; et les deux armées ne pouvaient s'approcher l'une de l'autre sans franchir plusieurs longs et étroits

<sup>1</sup> Saint-Simon, *Mémoires*; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. Voltaire parle avec un mépris qui paraît être mérité du compte rendu de cette affaire dans les *Causes célèbres*. Voir aussi les Lettres de madame de Sévigné, des mois de janvier et de février 1680. Dans plusieurs libelles anglais, on donne à Luxembourg le sobriquet d'Ésope, à cause de sa difformité, et on l'appelle magicien, par allusion à ses relations avec la Voisin. Dans une allégorie jacobite, il est désigné comme le nécromancien Grandorsio. Narcissus Luttrell, dans son *Diary* de juin 1692, l'appelle sorcier. J'ai vu deux ou trois caricatures anglaises de Luxembourg.

défilés. Luxembourg avait donc peu de raison de craindre de se voir attaqué dans ses retranchements, et il était d'ailleurs sûr, en cas d'attaque, d'être informé assez de temps à l'avance ; il était en effet parvenu à gagner un aventurier nommé Millevoix, chef de musique et secrétaire particulier de l'Électeur de Bavière. Cet homme transmettait régulièrement au quartier général français des renseignements authentiques sur les plans des alliés.

Confiant dans la force de sa position et dans l'exactitude de ses renseignements, le maréchal vivait dans sa tente comme il avait coutume de vivre dans son hôtel à Paris. Il était à la fois un valétudinaire et un voluptueux, et à ce double titre il aimait ses aises. Il ne montait presque jamais à cheval. Des conversations légères et les cartes occupaient la plus grande partie de son temps. Sa table était somptueuse, et lorsqu'il était assis à souper, il pouvait être dangereux de le déranger. Les railleurs remarquaient que dans ses dispositions militaires il n'était pas toujours guidé exclusivement par des raisons militaires, qu'il s'arrangeait en général de manière à s'établir dans quelque endroit où le veau et la volaille étaient d'excellente qualité, et qu'il se préoccupait beaucoup de maintenir ses communications avec la mer, afin d'avoir, du mois de septembre au mois d'avril, un approvisionnement régulier d'huîtres de Sandwich. S'il y avait dans le voisinage du camp quelques femmes agréables, on les trouvait ordinairement à ses banquets. On concevra facilement que, sous un pareil général, les jeunes princes et les nobles français devaient faire assaut de luxe et de galanterie<sup>1</sup>.

Tandis qu'il s'amusait à sa manière, les alliés découvrirent qu'ils étaient trahis. Un paysan ramassa une lettre qu'on avait laissée tomber et la porta à l'Électeur de Bavière. Elle contenait la preuve complète de la trahison de Millevoix. Guillaume conçut l'espoir de prendre ses ennemis au piège qu'il lui avaient tendu. Le perfide secrétaire fut mandé devant le roi qui lui reprocha son crime. On lui mit une plume dans la main et lui tenant un pistolet sur la poitrine, on lui ordonna d'écrire sous peine de mort immédiate. La lettre dictée par Guillaume fut envoyée au camp français. Elle informait Luxembourg que les alliés se pro-

<sup>1</sup> Saint-Simon, *Mémoires* ; *Mémoires de Villars* ; Racine à Boileau, 21 mai 1692.

posaient de faire le lendemain un grand fourrage. Afin de protéger les fourrageurs, ils devaient, ajoutait-on, faire avancer pendant la nuit quelques bataillons d'infanterie accompagnés d'artillerie, pour occuper les défilés situés entre les deux armées. Le maréchal lut ce billet, y ajouta foi et alla se coucher, tandis que Guillaume disposait tout pour une attaque générale contre les lignes françaises.

Toute l'armée alliée avait pris les armes avant le jour. Aux premières lueurs du matin, Luxembourg fut réveillé par des éclaireurs qui annoncèrent que l'ennemi s'avancait en force. Il traita d'abord cette nouvelle très-légèrement, et en conclut seulement que son correspondant l'avait, comme à l'ordinaire, bien renseigné. Le prince d'Orange avait envoyé un détachement pour protéger ses fourrageurs, et la peur, qui grossit les objets, avait fait de ce détachement toute une armée. Mais des informations de plus en plus alarmantes se succédèrent rapidement. Tous les défilés, disait-on, étaient encombrés de masses d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, marchant sous les drapeaux de l'Angleterre et de l'Espagne, des Provinces-Unies et de l'Empire, et toutes ces colonnes s'avançaient sur Steinkerque. Enfin, le maréchal se leva, monta à cheval et courut voir ce qui se passait.

Cependant l'avant-garde des alliés était arrivée sur ses avant-postes. A un demi-mille environ, en avant de son armée, était campée une brigade portant le nom de la province du Bourbonnais. Ce fut celle qui eut à supporter le premier choc. Surprise, et saisie d'une terreur panique, elle fut balayée en un moment, et s'enfuit en désordre, abandonnant à l'ennemi ses tentes et ses pièces de canon.

Jusqu'à-là les plans de Guillaume avaient complètement réussi. Mais ce fut alors que la fortune commença à tourner contre lui. Il avait été mal informé sur la nature du terrain qui séparait la position de la brigade du Bourbonnais de celle du gros de l'armée. Il s'attendait à pouvoir avancer sans obstacle, à trouver l'armée française en confusion et à remporter une victoire facile et complète. Mais sa marche fut arrêtée par des fossés et des clôtures : il y eut un peu de retard, et ce peu de retard suffit pour déjouer toutes ses combinaisons. Luxembourg était précisément l'homme qu'il fallait dans une pareille conjoncture. Il avait commis de

grandes fautes, il s'était mal gardé, il avait ajouté foi à des renseignements qui se trouvaient faux et négligé ceux qui étaient exacts : une de ses divisions s'enfuyait en désordre; les autres n'étaient pas préparées à combattre. Cette situation critique, qui eût paralysé les facultés d'un capitaine ordinaire, ne fit que stimuler celles de Luxembourg. Les désastres et la terreur semblaient non-seulement donner de la vigueur à son esprit, mais rendre la santé à son corps maladif et difforme. En très-peu de temps toutes ses dispositions furent prises, et l'armée française fut rangée en bataille. On remarquait dans cette grande armée les troupes de la maison du roi, le corps le plus renommé qu'il y eût en Europe, et, à la tête de cette maison militaire, tout brillants d'or et de broderies, mais vêtus à la hâte, et leurs vêtements à peine attachés sur leurs corps, une foule de jeunes princes et seigneurs que la trompette venait d'arracher à leurs lits ou à leurs orgies, et qui accouraient pour affronter la mort avec cette brillante et joyeuse intrépidité qui caractérisait les gentilshommes français. Le plus élevé en rang de ces nobles guerriers était un jeune homme de seize ans, Philippe, duc de Chartres, fils du duc d'Orléans et neveu du roi de France. C'était avec peine et à force de sollicitations que ce vaillant enfant avait obtenu de Luxembourg la permission d'être là où le feu serait le plus vif. Deux autres jeunes gens du sang royal, Louis, duc de Bourbon, et Armand, prince de Conti, montrèrent un courage digne de leur race. Avec eux se trouvait le descendant d'un des bâtards de Henri IV, Louis, duc de Vendôme, plongé dans l'indolence et le vice, mais capable de déployer dans les grandes occasions les qualités d'un grand capitaine. Berwick était aussi là, qui commençait à se faire une honorable réputation dans les armes; et à cheval, à ses côtés, était Sarsfield, dont le courage et le talent lui valurent, ce jour-là, l'estime de toute l'armée française. Luxembourg avait expédié des ordres pour appeler à lui Boufflers; mais ses ordres furent inutiles : Boufflers avait entendu le canon, et, en officier brave et intelligent, il se portait déjà en toute hâte sur le point d'où venait le bruit.

Quoique les assaillants eussent perdu tout l'avantage d'une surprise, ils ne laissèrent pas de s'avancer hardiment. En première ligne étaient les Anglais, commandés par le comte de

Solmes. C'était la division de Mackay qui devait donner la première, soutenue, d'après le plan de Guillaume, par un gros corps d'infanterie et de cavalerie. La plupart des hommes de Mackay n'avaient jamais vu le feu, mais ils se conduisirent avec un aplomb qui présageait Blenheim et Ramilies. Ils abordèrent d'abord les Suisses, qui tenaient un rang distingué dans l'armée française. On combattit de si près et avec un tel acharnement, que les canons des fusils s'entre-croisaient. Les Suisses furent repoussés avec un affreux carnage. Il paraît, d'après les relations françaises, que dix-huit cents d'entre eux furent tués ou blessés. Luxembourg avoua plus tard qu'il n'avait jamais vu de mêlée aussi furieuse. Il prit à la hâte l'avis des généraux qui l'entouraient. Tous pensèrent que la situation était telle qu'on devait avoir recours aux grandes mesures. Il fallait faire charger les Anglais par la maison du roi. Le maréchal donna le signal, et la maison du roi, les princes du sang en tête, s'avança, rejetant ses mousquets sur l'épaule. « L'épée à la main ! » cria-t-on dans tous les rangs de cette terrible brigade ; « l'épée à la main ! Ne tirez pas. C'est avec l'acier qu'il faut faire la besogne. » Après une longue et opiniâtre résistance, les Anglais furent forcés de plier. Ils ne cessèrent de répéter ensuite que, si Solmes avait fait ce qu'il devait faire, ils seraient venus à bout même de la maison du roi. Mais Solmes ne leur fut réellement d'aucun secours. Il lança en avant quelque cavalerie, qui, en raison de la nature du terrain, fut à peu près inutile. Il ne voulut pas faire donner son infanterie. Elle ne pourrait, dit-il, faire aucun bien, et il ne voulait pas la faire écharper. Ormond était impatient de courir au secours de ses compatriotes, mais il ne put en obtenir la permission. Mackay fit dire que lui et ses hommes étaient abandonnés à une destruction certaine : tout fut inutile. « Que la volonté de Dieu soit faite ! » dit le vieux guerrier. Il mourut comme il avait vécu, en bon chrétien et en bon soldat. Avec lui tombèrent Douglas et Lanier, deux généraux distingués parmi les vainqueurs de l'Irlande. Mountjoy se trouvait aussi au nombre des morts. Après avoir languï trois ans dans la Bastille, il venait d'être échangé contre Richard Hamilton, et, converti au Whigisme par des griefs plus puissants que tous les arguments de Locke et de Sidney, s'était empressé de se rendre, comme volontaire, au camp de

Guillaume<sup>1</sup>. Cinq beaux régiments furent taillés en pièces. Il ne serait rien resté de cette malheureuse division sans le courage et la conduite d'Auverquerque, qui, au moment suprême, amena deux bataillons à son secours. On se souvint longtemps avec admiration et reconnaissance, autour des feux des bivacs anglais, de la bravoure avec laquelle il couvrit et ramena les débris de la division Mackay. Le terrain sur lequel la lutte avait eu lieu était couvert de monceaux de cadavres; et ceux qui furent chargés du soin d'enterrer les morts remarquèrent que presque toutes les blessures avaient été reçues en combattant corps à corps, au sabre, à l'épée ou à la baïonnette.

Guillaume, dit-on, oublia son stoïcisme ordinaire au point de laisser échapper une exclamation de colère sur la manière dont les régiments anglais avaient été sacrifiés. Mais il reprit bientôt son égalité d'âme et résolut de se mettre en retraite. Il était grand temps; car l'armée française se renforçait de moment en moment, les troupes commandées par Boufflers arrivant rapidement sur le champ de bataille. Les alliés se retirèrent sur Lamèque en bon ordre et sans être poursuivis<sup>2</sup>.

Les Français reconnurent qu'ils avaient eu environ sept mille

<sup>1</sup> Narcissus Luttrell, 28 avril 1692.

<sup>2</sup> *London Gazette*, 4, 8, 11 août 1692; *Gazette de Paris*, 9, 16 août; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*; Burnet, II, 97; *Mémoires de Berwick*; *Lettre de Dykvelt aux États Généraux*, en date du 16 août 1692. Voir aussi la discussion très-intéressante qui eut lieu à la Chambre des communes, le 21 novembre 1692. On trouvera dans le *Monthly Mercury* de septembre 1692 une traduction anglaise de la dépêche très-soignée et très-adroite de Luxembourg. L'original a été récemment imprimé dans la nouvelle édition de Dangeau. Louis déclara que c'était la meilleure dépêche qu'il eût jamais lue. L'éditeur du *Monthly Mercury* soutient qu'elle fut fabriquée à Paris: « Ce serait folie, dit-il, que de penser autrement; comme si Luxembourg avait eu le loisir d'écrire une si longue lettre, qui est moins celle d'un général que d'un pédant, ou plutôt le rapport d'un moniteur d'école, rendant compte à son maître de la conduite des autres élèves. » On trouvera également dans le *Monthly Mercury* la liste officielle française des tués et des blessés. De toutes les relations de la bataille, la meilleure me paraît être celle des Mémoires de Feuquières. Elle est accompagnée d'une carte. Feuquières fait une distribution très-équitable d'éloge et de blâme entre les généraux. Les traditions des cantines anglaises nous ont été conservées par Sterne, élevé sur les genoux des vieux soldats de Guillaume. « Il y eut le régiment de Cutts, » continua le caporal en appliquant l'index de sa main droite sur le pouce de sa main gauche et comptant sur ses doigts: « Il y eut le régiment de Cutts, celui de Mackay, celui d'Angus, celui de Graham et celui de Leven, tous taillés en pièces; et il en aurait été de même des gardes du corps, sans quelques régiments de la droite, qui s'avancèrent hardiment à leur secours, et reçurent le feu de l'ennemi en plein visage, avant d'avoir pu tirer un coup de mousquet. Aussi iront-ils au ciel, » ajouta Trim.

hommes hors de combat. La perte des alliés n'avait pas été beaucoup plus considérable, si elle l'avait été. La force relative des deux armées resta la même, et elles continuèrent d'occuper leurs anciennes positions. Mais l'effet moral de la bataille fut grand. L'éclat de la renommée de Guillaume pâlit. Ses admirateurs eux-mêmes furent forcés d'avouer que, sur le champ de bataille, il n'était pas de force à lutter contre Luxembourg. En France, la nouvelle fut reçue avec des transports de joie et d'orgueil. La cour, la capitale, le peuple même des provinces les plus éloignées, furent fiers de la valeur impétueuse qu'avaient déployée tant de jeunes officiers héritiers de noms illustres. On se plut à répéter que le jeune duc de Chartres avait repoussé toutes les instances qu'on lui faisait pour ne pas s'exposer au danger; que son habit avait été traversé d'une balle; qu'il avait été blessé à l'épaule. On faisait la haie sur les routes pour voir passer les princes et les nobles qui revenaient de Steinkerque. Les bijoutiers fabriquèrent des boucles à la Steinkerque; les parfumeurs vendirent des poudres de Steinkerque. Mais le nom de ce champ de bataille fut particulièrement donné à une nouvelle mode de cravates. Les gens comme il faut portaient alors des cravates de dentelle, et l'usage était de les arranger avec beaucoup de soin. Mais dans le terrible moment où la brigade de Bourbonnais fuyait devant la charge des alliés, on n'avait pas le temps de songer à ces détails de toilette, et les gentilshommes de la cour les plus renommés pour leur élégance arrivèrent au galop sur la ligne de bataille avec leurs riches cravates en désordre. Ce devint donc la mode parmi les beautés de Paris de porter autour du cou des mouchoirs de la plus belle dentelle, jetés avec une négligence affectée; et ces mouchoirs s'appelèrent des Steinkerques<sup>1</sup>.

Dans le camp des alliés tout n'était que discorde et mécontentement. Les jalousies et les animosités nationales se donnaient libre carrière. Les Anglais exprimaient hautement leur ressentiment. Solmes, bien qu'il eût, au dire de ceux qui le connaissaient, quelques qualités précieuses, n'avait pas ce qu'il fallait pour se concilier des soldats prévenus contre lui parce qu'il était étranger. Ses manières étaient arrogantes, son caractère intraitable.

<sup>1</sup> Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*

Même avant la malheureuse journée de Steinkerque, les officiers anglais n'aimaient pas à avoir de rapports avec lui, et les soldats murmuraient de sa dureté. Mais après la bataille il n'y eut qu'un cri de fureur contre Solmes. On l'accusa, peut-être injustement d'avoir dit avec une coupable légèreté, au moment où les régiments anglais luttèrent avec le courage du désespoir contre des forces supérieures, qu'il était curieux de voir comment les bouledogues s'en tireraient. Qui osait prétendre, demandait-on, qu'il était à cause de ses talents et de son expérience qu'on l'avait fait passer par-dessus la tête de tant d'officiers anglais ? C'était la mode de dire que ces officiers n'avaient jamais vu la guerre sur une grande échelle. Mais, à coup sûr, l'officier le plus novice était capable de faire tout ce qu'avait fait Solmes, de mal interpréter des ordres, d'envoyer de la cavalerie pour faire un service que de l'infanterie seule pouvait faire, et de regarder de loin de braves gens qu'on taillait en pièces. C'en était trop, d'être à la fois insultés et sacrifiés, exclus des honneurs de la guerre et exposés à ses pires dangers, traités comme des recrues inexpérimentées et abandonnés sans être soutenus dans une lutte contre le plus beau corps de vieilles troupes qu'il y eût au monde. Telles étaient les plaintes de l'armée anglaise, et ces plaintes trouvaient de nombreux échos dans le peuple anglais.

Heureusement, on fit vers ce même temps une découverte qui fournit au camp de Lambègue et aux cafés de Londres un sujet de conversation beaucoup moins agréable aux Jacobites que le désastre de Steinkerque.

Un complot contre la vie de Guillaume se tramait depuis quelques mois, dans les bureaux de la guerre, à Paris. Il paraîtrait que Louvois en aurait, dans le principe, ébauché le plan et l'aurait légué, encore à l'état d'ébauche, à son fils et successeur Barbezieux. Ce fut Barbezieux qui y mit la dernière main. L'exécution en fut confiée à un officier nommé Grandval. Grandval était brave, sans contredit, et plein de zèle pour son pays et sa religion. Il était, il est vrai, léger et dépourvu d'intelligence, mais il n'en était pas pour cela moins dangereux. Un homme de cette trempe est en général l'instrument que préfèrent les politiques rusés lorsqu'il s'agit de quelque besogne très-hasardeuse : aucun

homme sachant réfléchir et calculer ne se serait exposé, pour quelque somme que ce fût, au sort de Chatel, de Ravailac ou de Gérard<sup>1</sup>.

Grandval s'assura ou crut s'assurer le concours de deux aventuriers, Dumont, un Wallon, et Leefdale, un Hollandais. Au mois d'avril, peu de temps après l'arrivée de Guillaume dans les Pays-Bas, les assassins eurent ordre de se rendre à leur poste. Dumont était alors en Westphalie, Grandval et Leefdale à Paris. Uden, dans le Brabant septentrional, fut fixé comme l'endroit où ils devaient se réunir pour de là se rendre ensemble au quartier général des alliés. Avant de quitter Paris, Grandval alla à Saint-Germain, où il fut présenté à Jacques et à Marie de Modène. « On m'a parlé de l'affaire, » dit Jacques. « Si vous et vos compagnons me rendez ce service, vous ne serez jamais dans le besoin. »

Après cette audience, Grandval se mit en route. Il était loin de se douter qu'il avait été trahi par le complice qui l'accompagnait et le complice qu'il allait rejoindre. Dumont et Leefdale n'étaient ni l'un ni l'autre des enthousiastes. Ils se souciaient fort peu de la restauration de Jacques, de la grandeur de Louis ou de l'ascendant de l'Église de Rome. Tout homme de bon sens devait comprendre que, soit que le complot réussît, soit qu'il échouât, la récompense serait, selon toute probabilité, d'être désavoués, avec une affectation d'horreur, par les cours de Versailles et de Saint-Germain. Mais c'était courir surtout la chance d'être déchirés avec des tenailles rougies au feu, arrosés de plomb fondu et tirés à quatre chevaux. La perspective d'un pareil martyre n'avait rien de séduisant pour des natures vulgaires. Ces deux hommes avaient donc, presque en même temps, quoique, à ce qu'il paraît sans aucun accord entre eux, fait parvenir à Guillaume, par différents canaux, l'avis que ses jours étaient en danger. Dumont avait tout avoué au duc de Zell, un des princes alliés. Leefdale avait transmis les renseignements les plus complets par l'intermédiaire de ses parents, qui résidaient en Hollande. Morel, protestant suisse d'un grand savoir, qui était alors en France, avait également écrit à Burnet qu'on avait entendu Grandval par-

<sup>1</sup> Langhorne, le principal agent laïque des Jésuites en Angleterre, avoua à Tiltonson qu'il choisissait toujours ses instruments d'après ce principe. Burnet, I, 350.

ler d'un ton vantard d'un événement qui étonnerait bientôt le monde, et prédire avec confiance que le prince d'Orange ne vivrait pas jusqu'à la fin du mois suivant.

Ces avis ne furent pas négligés. Du moment où Grandval eut mis le pied dans les Pays-Bas, il fut entouré d'espions. Ses mouvements furent surveillés ; on prit note de toutes ses paroles : il fut arrêté, interrogé, mis en présence de ses complices et envoyé sous bonne garde au camp des alliés. Une semaine environ après la bataille de Steinkerque, il comparut devant un conseil de guerre. Ginkell, qui avait reçu le titre de comte d'Athlone comme récompense de ses grands services en Irlande, remplissait les fonctions de Président, et Talmash était un des juges. Mackay et Lanier auraient dû faire partie du Conseil ; mais ils n'étaient plus, et ils furent remplacés par des officiers plus jeunes.

Le devoir du conseil de guerre fut fort simple ; car le prisonnier n'essaya pas de se défendre. Sa conscience se serait, à ce qu'il paraîtrait, éveillée tout à coup. Il admit, avec des expressions de remords, la vérité de tous les chefs d'accusation, fit des aveux explicites et en apparence sincères, et reconnut qu'il avait mérité la mort. Condamné à être pendu et écartelé, il subit son supplice avec beaucoup de courage et avec des démonstrations de piété. Il laissa derrière lui quelques lignes, où il déclarait qu'il allait mourir pour avoir trop fidèlement obéi aux ordres de Barbezieux.

Sa confession fut immédiatement publiée en plusieurs langues et lue avec des émotions diverses. Son authenticité ne pouvait être mise en doute : elle était garantie par la signature de quelques-uns des militaires les plus distingués de l'époque. Il n'était guère supposable qu'elle eût été dictée par l'espoir du pardon, car Guillaume avait pris soin de ne pas encourager cet espoir. encore moins pouvait-on penser que le prisonnier eût fait des mensonges pour éviter la torture ; car, bien que ce fût la pratique universelle dans les Pays-Bas de soumettre à la torture les individus convaincus d'assassinat, afin de leur arracher les noms de leurs complices et de leurs instigateurs, Guillaume avait donné ordre que, dans cette occasion, il n'en fût pas même question. On doit ajouter que le Conseil ne fit pas subir à Grandval un interrogatoire très-sévère, mais le laissa raconter les choses à sa

manière. Il y a donc tout lieu de croire que son récit est exact au fond, et aucune partie de ce récit ne porte un cachet plus frappant de vérité que celle où il rend compte de l'audience dont Jacques l'avait honoré à Saint-Germain.

En Angleterre, la sensation produite par cette nouvelle fut grande. Les Whigs qualifièrent hautement Jacques et Louis d'assassins. Comment, demandait-on, était-il possible, sans faire violence au sens commun, de donner une signification innocente aux paroles que Grandval déclarait avoir entendues de la bouche du roi banni d'Angleterre? Et, pour quiconque connaissait la cour de Versailles, était-il croyable que Barbezieux, un jeune homme, un simple novice en politique, un commis plutôt qu'un ministre, eût osé faire ce qu'il avait fait, sans prendre les ordres de son maître? Peut-être était-il permis à des personnes très-charitables et en même temps très-ignorantes de se livrer à l'espoir que la complicité de Louis n'était pas antérieure au fait : mais au moins était-il hors de doute qu'il avait accepté cette complicité après le fait. Il avait dû voir les procédures devant le conseil de guerre, les dépositions, la confession. S'il avait réellement cette horreur de l'assassinat qu'ont tous les honnêtes gens, Barbezieux n'aurait-il pas dû être chassé ignominieusement, et jeté à la Bastille? Cependant Barbezieux était toujours au ministère de la guerre, et l'on ne disait pas qu'il eût été puni, même d'un mot ou d'un geste. Il était donc évident que les deux rois avaient pris part au crime de Grandval. Et si l'on demandait comment deux princes qui affectaient des principes si religieux avaient pu se laisser entraîner à un tel oubli de leurs devoirs, on répondait qu'ils avaient appris leur religion des Jésuites. Les Jacobites anglais avaient très-peu de chose à opposer à ces reproches ; et le gouvernement français n'y opposa qu'un silence absolu <sup>1</sup>.

La campagne des Pays-Bas se termina sans autre événement

<sup>1</sup> C'est principalement dans les propres aveux de Grandval que j'ai puisé ces détails sur son complot. Je n'ai pas parlé de madame de Maintenon, parce que Grandval n'en a pas parlé dans sa confession. L'accusation portée contre elle repose uniquement sur l'autorité de Dumont. Voir aussi *True Account of the horrid conspiracy against the life of His most sacred Majesty William III*, 1692 ; — *Reflections upon the late horrid conspiracy contrived by some of the French Court to murder His Majesty in Flanders*, 1692 ; — Burnet, II, 92 ; — Lettres de Vernon, écrites du camp à C. II, et publiées par Tindal ; — *London Gazette*, 11 août. La *Gazette de Paris* n'en dit pas un mot, — silence très-significatif.

qui mérite d'être mentionné. Le 18 octobre, Guillaume était en Angleterre. Le 20, à une heure avancée de la soirée, il arrivait à Kensington, après avoir traversé la capitale dans toute sa longueur. Sa réception fut cordiale. La foule était considérable, les acclamations bruyantes ; et toutes les fenêtres qui se trouvaient sur son passage, depuis Aldgate jusqu'à Piccadilly, étaient illuminées<sup>1</sup>.

Mais, malgré ces démonstrations favorables, la nation était désappointée et mécontente. La guerre n'avait pas été heureuse sur terre. Sur mer, un grand avantage avait été obtenu, mais on n'en avait pas tiré parti. On s'était attendu généralement à voir la victoire de mai suivie d'une descente sur la côte de France, Saint-Malo bombardé, les derniers débris de l'escadre de Tourville détruits, les arsenaux de Brest et de Rochefort ruinés. Cette attente n'était sans doute pas raisonnable. De ce que Rooke et ses marins avaient fait taire les batteries élevées à la hâte par Bellefonds, il ne s'ensuivait pas qu'on pouvait impunément exposer des vaisseaux au feu de forteresses régulières. Cependant le gouvernement ne montrait pas moins de confiance que la nation. De grands préparatifs furent faits. La flotte alliée, promptement réparée à Portsmouth, reprit la mer. Rooke fut envoyé pour faire des sondages et observer les courants sur les côtes de Bretagne<sup>2</sup>. Des bâtiments de transport furent réunis à Saint-Helens. Quatorze mille hommes de troupes furent rassemblés à Portsdown, sous le commandement de Meinhart Schomberg, promu, en récompense des services de son père et des siens, au premier rang de la pairie irlandaise, et maintenant duc de Leinster. Il avait sous lui Ruvigny, créé comte de Galway pour sa conduite à Aghrim; La Mellonière et Cambon, avec leurs braves bandes de réfugiés, et Argyle avec le régiment qui portait son nom et qui, d'après des bruits qui commençaient à circuler, avait fait, l'hiver précédent, quelque chose d'étrange et d'horrible dans un pays sauvage, de rochers et de neiges, qu'aucun Anglais n'avait encore exploré.

Le 26 juillet, toutes les troupes étaient à bord. Les transports mirent à la voile, et, en quelques heures, eurent rallié la flotte dans les environs de Portland. Le 28, on tint un grand conseil

*London Gazette*, 20, 24 octobre 1692.

Voir son Rapport, dans Burchett.

de guerre. Tous les officiers de marine, Russell à leur tête, déclarèrent que ce serait folie d'exposer les vaisseaux sous le feu des canons de Saint-Malo, et qu'il fallait que la ville fût étroitement serrée du côté de la terre avant de pouvoir, avec quelque chance de succès, attaquer les bâtiments qui étaient dans le port. Les militaires déclarèrent, avec la même unanimité, que les forces de terre ne pouvaient rien entreprendre contre la ville sans la coopération de la flotte. On examina ensuite s'il serait convenable de tenter quelque chose contre Brest ou Rochefort. Russell et les autres officiers généraux de marine, au nombre desquels étaient Rooke, Shovel, Almonde et Evertsen, déclarèrent que l'été était trop avancé pour l'une ou l'autre de ces entreprises <sup>1</sup>. Nous devons supposer qu'une opinion partagée par tant d'amiraux distingués, tant Anglais qu'Hollandais, quelque étrange qu'elle puisse nous paraître, était conforme aux principes alors reçus dans l'art de la guerre maritime. Mais on peut à bon droit s'étonner de ce que toutes ces questions n'aient pas été traitées huit jours plus tôt, de ce que quatorze mille hommes de troupes aient été embarqués et envoyés en mer avant qu'on eût examiné ce qu'ils devaient faire ou s'ils pourraient faire quelque chose. L'armement revint donc à Saint-Helens, au grand étonnement et au grand mécontentement de toute la nation <sup>2</sup>. Les ministres blâmèrent les commandants; les commandants rejetèrent la faute sur les ministres. Nottingham et Russell échangèrent des récriminations vives et bruyantes. Nottingham, probe, laborieux, versé dans les affaires civiles et éloquent dans les débats parlementaires, manquait des qualités indispensables à un ministre de la guerre sans se douter nullement de ce qui lui manquait. Entre lui et tout le corps des marins de profession, il existait une vieille querelle. Nottingham avait été, quelque temps avant la Révolution, un des Lords de l'Amirauté, et il croyait avoir acquis une profonde connaissance des affaires maritimes; mais il était à peu près seul de cette opinion. Des hommes qui avaient passé la moitié de leur vie sur les flots, qui avaient vu des batailles, des tempêtes

<sup>1</sup> *London Gazette*, 28 juillet 1692. Voir les résolutions du Conseil de Guerre dans Burchett. Dans une lettre à Nottingham, en date du 10 juillet, Russell dit : « Dans six semaines, nous toucherons à la fin de ce qu'on appelle l'été. » *Lords' Journals* 19 décembre 1692.

<sup>2</sup> *Monthly Mercury*, août et septembre 1692.

et des naufrages, ne supportaient qu'avec impatience ses leçons et ses réprimandes un peu pompeuses, et déclaraient qu'il n'était qu'un pédant, qui, avec tout son savoir emprunté aux livres, ignorait ce que savait le moindre mousse. Russell avait toujours été d'humeur chagrine, arrogant et insubordonné : la prospérité et la gloire n'avaient fait que développer ses défauts. Il prenait avec le gouvernement qu'il avait sauvé toutes les libertés d'un serviteur insolent qui se croit nécessaire, traitait avec une légèreté méprisante les ordres de ses supérieurs, ressentait comme des outrages les observations les plus mesurées, et, ne présentant lui-même aucun plan, se montrait bien résolu à n'exécuter aucun plan conçu par d'autres. Il éprouvait pour Nottingham une forte et bien naturelle antipathie. Ils formaient, à vrai dire, un couple mal assorti. Nottingham était un Tory; Russell, un Whig. Nottingham était un théoricien en marine, plein de confiance dans ses idées; Russell était un marin pratique, fier de ses exploits. La force de Nottingham était dans la parole; celle de Russell dans l'action. Les manières de Nottingham étaient d'une convenance poussée quelquefois jusqu'à l'affection; celles de Russell, brusques et grossières. Enfin Nottingham était un honnête homme, et Russell ne l'était pas. Ils devinrent ennemis mortels. L'amiral se moquait de l'ignorance du secrétaire dans les affaires maritimes : le secrétaire accusait l'amiral de sacrifier les intérêts publics aux caprices de son humeur; et tous deux avaient raison<sup>1</sup>.

Tandis qu'ils se querellaient, il n'y avait qu'un cri chez les négociants et armateurs de tous les ports du royaume, contre l'administration de la marine. La victoire dont la nation était si fière était considérée dans la Cité comme un véritable désastre. Pendant les quelques mois qui avaient précédé la bataille, toutes les forces navales de l'ennemi avaient été réunies en deux grandes masses, l'une dans la Méditerranée, l'autre dans l'Atlantique. Aussi y avait-il eu peu de course, et la traversée de la Nouvelle-Angleterre ou de la Jamaïque avait été presque aussi sûre qu'en temps de paix. Depuis la bataille, les restes de la

<sup>1</sup> Evelyn, *Diary*, 25 juillet 1692; Burnet, II, 94, 95, et note de lord Darthmouth. C'est dans les journaux du Parlement et dans les débats de la session de 1692-3 que l'on apprendra mieux l'histoire de la querelle de Russell et de Nottingham.

force naguère assemblée sous les ordres de Tourville, étaient dispersés sur l'Océan. La traversée même d'Angleterre en Irlande n'était pas sûre. Il ne se passait pas de semaine qu'on n'annonçât que vingt, trente, cinquante bâtiments, appartenant aux ports de Londres ou de Bristol, avaient été capturés par les Français. Plus de cent prises entrèrent, pendant cet automne seulement, à Saint-Malo. Il aurait beaucoup mieux valu, dans l'opinion des armateurs et des assureurs, que le *Soleil Royal* eût été encore à flot avec son équipage de mille combattants, que de le voir réduit en un monceau de cendres sur la grève de Cherbourg, tandis que son équipage, réparti entre une vingtaine de brigantins, rôdait en quête de butin sur la mer qui s'étend entre le cap Finistère et le cap Clear<sup>1</sup>.

Les corsaires de Dunkerque étaient depuis longtemps célèbres : Jean Bart, entre autres, d'humble naissance et sachant à peine signer son nom, mais éminemment brave et actif, s'était fait une réputation incontestée. Dans la patrie d'Anson et de Hawke, de Howe et de Rodney, de Duncan, de Saint-Vincent et de Nelson, le nom du plus hardi et du plus habile corsaire aurait peu de chance de passer à la postérité. Mais la France qui, parmi tant de titres de gloire, en doit très-peu à la guerre maritime, compte encore Jean Bart au rang de ses grands hommes<sup>2</sup>. Dans l'automne de 1692, cet entreprenant marin était la terreur de tous les négociants anglais et hollandais qui trafiquaient avec la Baltique. Il prenait et détruisait des vaisseaux jusque sur la côte orientale de notre île. Il osa même faire une descente dans le Northumberland et brûla un grand nombre de maisons avant qu'on eût pu réunir les milices pour le repousser. Les prises qu'il emmena dans son port natal furent estimées à environ cent mille livres sterling<sup>3</sup>. Vers le même temps, on confiait à un autre aventurier, Duguay-Trouin, destiné à égaler ou à surpasser Jean Bart, le commandement d'un petit bâtiment armé. Cet intrépide adoles-

<sup>1</sup> *Commons' Journals*, 19 novembre 1692; Burnet, II, 95; Grey, *Debates*, 21 novembre 1692; *Gazette de Paris* d'août et de septembre; Narcissus Luttrell, *Diary*, septembre.

<sup>2</sup> Lord Macaulay réduit peut-être ici un peu trop le nombre de nos héros maritimes. Tourville, Forbin, D'Estrées, Suffren, etc., etc., ne sont pas des noms qui pâlissent à côté de ceux qu'il cite. A. P.

<sup>3</sup> Voir les Lettres de noblesse de Jean Bart et la *Gazette de Paris* pendant l'automne de 1692.

cent, — car il n'avait pas encore vingt ans, — pénétra dans l'estuaire du Shannon, saccagea un château du comté de Clare, et ne se rembarqua qu'à l'approche d'un détachement de la garnison de Limerick <sup>1</sup>.

Tandis que notre commerce était ainsi interrompu et nos côtes menacées, des calamités qu'aucune prudence humaine ne pouvait éviter augmentèrent la mauvaise humeur du public. Un tremblement de terre d'une violence extrême ravagea en moins de trois minutes la florissante colonie de la Jamaïque. Des plantations entières changèrent de place. Des villages entiers furent engloutis. Port-Royal, la plus belle et la plus riche cité que les Anglais eussent encore construite dans le Nouveau-Monde, renommée pour ses quais, ses magasins, ses nobles rues, qui rivalisaient, dit-on, avec Cheapside, fut transformée en un monceau de ruines. Quinze cents de ses habitants furent ensevelis sous leurs propres maisons. L'effet de ce désastre fut vivement ressenti par beaucoup de grandes maisons de Londres et de Bristol <sup>2</sup>.

Un fléau plus calamiteux encore fut l'insuffisance de la récolte. L'été avait été humide dans toute l'Europe occidentale. Les grandes pluies qui avaient entravé les travaux des pionniers français dans les tranchées de Namur, avaient été fatales aux moissons. Les vieillards ne se rappelaient pas avoir vu une pareille année depuis 1648. Aucun fruit ne mûrit. Le prix du blé doubla. Le mal fut aggravé par l'état de la monnaie d'argent, qui avait été tellement rognée que les mots livre sterling et shilling cessèrent d'avoir un sens fixe. Si on la comparait avec la France, l'Angleterre, il est vrai, pouvait être considérée comme prospère. Ici, les charges publiques étaient lourdes; là, elles étaient écrasantes. Ici, le laboureur était forcé de ménager son grossier pain d'orge; mais là, il n'était pas rare de trouver le malheureux paysan étendu mort sur la terre, avec de l'herbe à moitié mâchée dans sa bouche. Nos ancêtres trouvaient quelque consolation à penser qu'ils usaient peu à peu la force de leur formidable en-

<sup>1</sup> Mémoires de Duguay-Trouin.

<sup>2</sup> *London Gazette*, 11 août 1692; Evelyn, *Diary*, 10 août; *Monthly Mercury* de septembre; *A full Account of the late dreadful Earthquake at Port Royal in Jamaica*, licenced 9 septembre 1692.

nemi, et qu'il était probable que ses ressources seraient épuisées avant les leurs. Cependant il y avait beaucoup de souffrances et beaucoup de plaintes. Dans quelques comtés, la populace attaqua les greniers. La nécessité de faire des économies se fit sentir dans toutes les familles. Un homme de plaisir, bel esprit, qui ne se doutait guère que ses bouffonneries seraient jamais citées comme illustration de l'histoire de son temps, se plaignait de ce que, cette année-là, le vin avait disparu de beaucoup de tables hospitalières où il avait été accoutumé à le voir, et remplacé par du punch <sup>1</sup>.

Un symptôme de la misère publique, beaucoup plus alarmant que la substitution de l'eau-de-vie et des citrons au vin de Bordeaux, fut la progression du crime. Pendant l'automne de 1692 et l'hiver suivant, la capitale fut tenue en état de terreur continue par la multiplicité des vols avec effraction. Une bande de treize individus pénétra dans l'hôtel du duc d'Ormond, à *Saint-James's square*, et faillit enlever sa magnifique argenterie et ses bijoux. Une autre bande attaqua le palais de Lambeth <sup>2</sup>. Si des habitations princières, gardées par une nombreuse domesticité, couraient de tels dangers, on comprendra facilement que le comptoir et les marchandises des boutiquiers n'étaient pas en sûreté. De *Bow* jusqu'à *Hyde-Park*, de *Thames street* jusqu'à *Bloomsbury*, il n'y avait pas une paroisse où quelque paisible maison de bourgeois n'eût été pillée par ces bandits <sup>3</sup>. Les grandes routes étaient devenues presque impraticables à cause des brigands qui se réunissaient en troupes plus nombreuses qu'on n'en avait vu jusqu'ors. Une association régulière de vingt de ces malfaiteurs avait son quartier général dans un cabaret de Southwark <sup>4</sup>. Mais la plus formidable de ces bandes se composait de vingt-deux hommes à cheval <sup>5</sup>. Il paraît qu'à cette époque un voyage de cinquante milles à travers les comtés les plus riches et les plus peuplés de l'Angleterre présentait autant de dangers qu'un pèlerinage à travers

<sup>1</sup> Evelyn, *Diary*, 25 juin, 1<sup>er</sup> octobre 1692 ; Narcissus Luttrell, *Diary*, juin 1692, mai 1693 ; *Monthly Mercury*, avril, mai et juin 1693 ; Tom Brown, *Description of a country life*, 1692.

<sup>2</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, novembre 1692.

<sup>3</sup> Voir, par exemple, la *London Gazette* du 12 janvier 1693.

<sup>4</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, décembre 1692.

<sup>5</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, janvier 1693.

les déserts de l'Arabie. La diligence d'Oxford fut pillée en plein jour, après un combat sanglant <sup>1</sup>. Un chariot, chargé de quinze mille livres d'argent appartenant à l'État, fut arrêté et pillé. Comme cette opération exigea quelque temps, tous les voyageurs que le hasard amena sur ce point tandis que les voleurs étaient à l'œuvre, furent arrêtés et gardés à vue. L'affaire terminée, on les laissa partir à pied; leurs chevaux, au nombre de seize ou dix-huit, furent tués ou mis hors de service pour empêcher toute poursuite <sup>2</sup>. La malle de Portsmouth fut volée deux fois en une semaine par des hommes à cheval et bien armés <sup>3</sup>. Quelques joyeux gentillâtres d'Essex, en courant à la poursuite d'un lièvre, furent eux-mêmes poursuivis et forcés par neuf chasseurs d'une autre espèce, et s'estimèrent fort heureux de se retrouver chez eux, quoique les poches vides <sup>4</sup>.

Les amis du Gouvernement affirmaient que ces brigands étaient tous des Jacobites, et quelques circonstances semblaient confirmer jusqu'à un certain point cette assertion. Ainsi quinze bouchers, se rendant à Thame un jour de marché pour y acheter du bétail, furent arrêtés par une bande nombreuse et contraints, d'abord de remettre leurs sacoches d'argent, puis de boire de l'eau-de-vie à la santé du roi Jacques <sup>5</sup>. Les voleurs, cependant, pour leur rendre justice, ne montraient, dans l'exercice de leur métier, aucune préférence décidée pour un parti politique ou pour l'autre. Quelques-uns d'eux rencontrèrent Marlborough près de Saint-Albans, et, malgré son hostilité connue pour la cour et son récent emprisonnement, ils lui enlevèrent cinq cents guinées, qu'il ne cessa sans doute jamais de regretter jusqu'au dernier moment de sa longue carrière de prospérité et de gloire <sup>6</sup>.

Lorsque Guillaume apprit, à son retour du continent, l'extension qu'avaient prise ces attentats contre les personnes et les propriétés, il en témoigna son indignation et annonça la réso-

<sup>1</sup> Narcissus Luttrell, juillet 1692.

<sup>2</sup> Evelyn, *Diary*, 20 novembre 1692; Narcissus Luttrell, *Diary*; *London Gazette*, 24 novembre; Hop au greffier des États-Généraux, 18 (28) novembre.

<sup>3</sup> *London Gazette*, 19 décembre 1692.

<sup>4</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, décembre 1692.

<sup>5</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, novembre 1692.

<sup>6</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, août 1692.

lution de les réprimer par des moyens énergiques. On décida un malfaiteur émérite à se faire dénonciateur et à soumettre au roi une liste des principaux voleurs de grands chemins, avec des renseignements très-détaillés sur leurs habitudes et les lieux qu'ils fréquentaient de préférence. Cette liste, dit-on, ne comprenait pas moins de quatre-vingts noms<sup>1</sup>. De forts détachements de cavalerie furent envoyés pour protéger les routes; et cette mesure qui, dans des temps ordinaires, eût excité beaucoup de murmures, paraît avoir été généralement approuvée. Un beau régiment, aujourd'hui le deuxième dragons de la garde, qui s'était distingué en Irlande par son activité et ses succès dans la guerre irrégulière faite aux bandits, fut choisi pour garder plusieurs des principales avenues de la capitale. Blackheath, Bernet, Hounslow, devinrent des places d'armes<sup>2</sup>. Au bout de quelques semaines, les routes étaient aussi sûres qu'à l'ordinaire. Les exécutions furent nombreuses; car, jusqu'à ce que le mal eût été complètement arrêté, le roi refusa d'accueillir aucune demande en grâce<sup>3</sup>. Au nombre de ceux qui subirent la peine de leurs crimes était Jacques Whitney, le plus célèbre chef de brigands de tout le royaume. Après avoir été, pendant quelques mois, la terreur de tous ceux qui voyageaient au nord ou à l'ouest de Londres, il finit par être pris, non sans peine, à la suite d'un engagement fort vif, dans lequel il y eut un soldat tué et plusieurs de blessés<sup>4</sup>. La *Gazette de Londres*, en annonçant que le fameux voleur de grands chemins avait été arrêté, invita toutes les personnes qui avaient été volées par lui à se présenter à Newgate, pour voir si elles pourraient reconnaître son identité. Ce devait être une chose assez facile; car il avait une cicatrice au visage, et il avait perdu un pouce<sup>5</sup>. Mais, dans l'espoir d'embrasser les témoins à charge, Whitney dépensa cent livres sterling afin de se procurer, pour le jour où il devait passer en ju-

<sup>1</sup> Hop au greffier des États-Généraux, 23 décembre (2 janvier) 1692-3. Les dépêches hollandaises de cette année sont remplies d'histoires de vols.

<sup>2</sup> Hop au greffier des États-Généraux, 23 décembre (2 janvier) 1692-3; *Historical Records of the Queen's Bays*, publié avec autorisation; Narcissus Luttrell, *Diary*, 15 novembre.

<sup>3</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, 22 décembre.

<sup>4</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, décembre 1692; Hop, 5 (15) janvier. Hop appelle Whitney « den befoamsten rover in Engelandt. »

<sup>5</sup> *London Gazette*, 2 janvier 1690-3.

gement, un riche habillement couvert de broderies. Ses gardiens eurent le mauvais goût de ne pas se prêter à cette ingénieuse combinaison : forcé de comparaître devant ses juges dans son costume ordinaire, il fut déclaré coupable, et condamné à mort<sup>1</sup>. Il avait auparavant essayé de se racheter en offrant de lever une belle compagnie de cavalerie, entièrement composée de voleurs de grands chemins, pour servir en Flandre ; mais cette offre avait été repoussée<sup>2</sup>. Il lui restait une dernière ressource. Il déclara qu'il avait connaissance d'un complot de trahison. Quelques Lords jacobites lui avaient, disait-il, promis d'immenses récompenses s'il voulait assassiner le roi pendant une chasse au cerf dans la forêt de Windsor. Cette déclaration n'avait, en elle-même, rien d'in vraisemblable. Un projet qui ressemblait beaucoup à celui qu'il attribuait aux mécontents fut même, trois ans plus tard, réellement conçu par quelques-uns d'eux, et il s'en fallut de fort peu qu'il ne fût mis à exécution. Mais il valait beaucoup mieux que quelques méchants demeurassent impunis, que de laisser planer sur tous les honnêtes gens la crainte d'être faussement accusés par des criminels condamnés à la potence. Le Chief-Justice Holt conseilla au roi de laisser la loi suivre son cours. Guillaume, toujours peu disposé à ajouter foi aux histoires de conspirations, donna son consentement. Le Capitaine, comme on l'appelait, fut pendu à Smithfield, et mourut d'une manière très-édifiante<sup>3</sup>.

Cependant, au milieu du mécontentement, de la misère et du désordre, s'était ouverte une session singulièrement féconde en événements, une session qui marque une nouvelle ère dans l'histoire financière de l'Angleterre, une session dans laquelle furent pour la première fois débattues quelques graves questions constitutionnelles, qui ne sont pas encore entièrement réglées.

Il est vivement à regretter que tout compte rendu de cette session qu'on peut essayer de rédiger à l'aide des matériaux rares et dispersés qui sont venus jusqu'à nous, doivent nécessaire-

<sup>1</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, 1<sup>er</sup> janvier 1692-3.

<sup>2</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, décembre 1692.

<sup>3</sup> Narcissus Luttrell, *Diary*, janvier et février ; Hop, 31 janvier (10 février) et 3 (15) février 1693; *Letter to secretary Trenchard*, 1694; *New Court contrivances or more Sham Plots Still*, 1695.

ment laisser beaucoup de points dans l'obscurité. Les rapports des factions parlementaires furent, pendant cette année, dans un état extrêmement compliqué. Chacune des deux Chambres était divisée et subdivisée par plusieurs lignes de démarcation. Pour ne pas parler des nuances subalternes, il y avait la grande ligne qui séparait le parti whig du parti tory ; il y avait aussi la grande ligne qui séparait les fonctionnaires, leurs amis et dépendants, qu'on appelait quelquefois le parti de la cour, de ceux que tantôt on surnommait les *grogneurs*, et que tantôt on honorait du titre de parti du pays ou parti national. Ces deux grandes lignes s'entre-coupaient : la moitié environ des fonctionnaires et de leurs adhérents étaient Whigs, et l'autre moitié Tories. Il ne faut pas oublier non plus qu'indépendamment de la querelle entre Whigs et Tories, indépendamment aussi de la querelle entre ceux qui étaient en place et ceux qui étaient hors de place, il existait une querelle entre les Lords, comme Lords, et les Communes, comme Communes. L'antagonisme de la Chambre héréditaire et de la Chambre élective avait été surexcité dans la session précédente par la dispute au sujet de la Cour du Lord Grand-Sénéchal ; et elles se retrouvèrent en présence dans des dispositions assez hostiles.

Le discours que prononça le roi à l'ouverture de la session était habilement rédigé dans le but de se concilier les Chambres. Il venait, leur dit-il, demander leur avis et leur assistance. Il les félicita de la victoire de la Hogue. Il était fâché de reconnaître que les opérations des alliés avaient été moins heureuses sur terre que sur mer ; mais il déclara avec chaleur que, sur terre comme sur mer, la valeur des soldats anglais avait été éminemment remarquable. La détresse de ses sujets, ajouta-t-il, était la sienne : ses intérêts étaient inséparables des leurs ; il lui était pénible de leur demander des sacrifices ; mais aucun bon Anglais et aucun bon Protestant ne reculerait devant des sacrifices nécessaires au salut du peuple anglais et de la religion protestante<sup>1</sup>.

Les Communes remercièrent le roi de son gracieux discours par une adresse cordiale<sup>2</sup>. Mais les Lords étaient de mauvaise hu-

<sup>1</sup> *Lords' Journals et Commons' Journals*, 4 novembre, janvier 1692.

<sup>2</sup> *Commons' Journals*, 10 novembre 1692.

meur. Deux d'entre eux, Marlborough et Huntingdon, qui avaient été envoyés à la Tour, à l'époque où l'on s'attendait chaque jour à une invasion et à une insurrection, étaient encore sous le coup d'une promesse obligatoire de bonne conduite. Qu'un gentilhomme campagnard eût été, dans une pareille crise, arrêté, même sur des motifs moins sérieux, et forcé de fournir caution, les Lords ne seraient certainement pas intervenus. Mais tout ce qui pouvait avoir l'air d'une insulte faite à leur ordre excitait facilement leur courroux. Non-seulement ils firent subir un contre-interrogatoire très-sévère à Aaron Smith, l'agent du Trésor, dont le caractère, à vrai dire, méritait peu d'indulgence; mais ils adoptèrent, à une majorité de trente-cinq voix contre vingt-huit, une résolution impliquant un blâme contre les juges du Banc du roi, hommes qui n'étaient assurément pas inférieurs en probité, et qui étaient infiniment supérieurs comme jurisconsultes, à tous les pairs du royaume. Le roi jugea prudent d'apaiser l'orgueil blessé de la noblesse, en ordonnant que les obligations fussent annulées; et la Chambre se montra satisfaite de cette concession, au grand regret des Jacobites, qui avaient espéré que la querelle aboutirait à quelque éclat, et qui, se voyant désappointés, exhalèrent leur bile en sarcasmes sur la servilité des barons dégénérés d'Angleterre<sup>1</sup>.

Les deux Chambres eurent de longues et sérieuses délibérations sur l'état de la nation. Le roi, en demandant leur avis, n'avait peut-être pas prévu que ses paroles seraient interprétées comme une invitation à porter leur examen sur toutes les branches de l'administration et à offrir des suggestions sur des matières que les Parlements ont en général cru devoir laisser entièrement à la couronne. Quelques-uns des pairs mécontents proposèrent qu'une commission, choisie en partie par les Lords, en partie par les Communes, fût autorisée à procéder à une enquête sur l'ensemble de l'administration des affaires publiques. Mais on craignit généralement qu'une pareille Commission ne devint un second Conseil privé, plus puissant que le premier, indépendant de la couronne, et inconnu à la Constitution. La mo-

<sup>1</sup> Voir *Lords' Journals* du 7 au 18 novembre 1692; Burnet, II. 102. Tindal a tiré son récit de ces transactions de lettres adressées par Wasse, sous-secrétaire d'État, à Colt, envoyé en Hanovre. *Letter to M<sup>r</sup> secretary Trenchard*, 1694.

tion fut donc repoussée par quarante-huit voix contre trente-six. Dans cette occasion les ministres votèrent, presque sans exception, avec la majorité. Une protestation fut signée par dix-huit membres de la minorité, au nombre desquels étaient les Whigs et les Tories les plus violents de toute la pairie<sup>1</sup>.

Les Chambres s'enquirent, chacune pour leur compte, des causes des calamités publiques. Les Communes se formèrent en un grand comité pour examiner quels conseils il y avait lieu de donner au roi. Il semble, d'après les analyses succinctes et les fragments qui sont parvenus jusqu'à nous, que, dans ce comité, dont les séances se prolongèrent pendant plusieurs semaines, les débats portèrent sur une grande variété de sujets. Un membre parla de la fréquence des vols de grands chemins ; un autre déplorant la querelle entre la reine et la princesse, proposa qu'une députation de deux ou trois membres allât trouver Sa Majesté, et essayât d'amener une réconciliation. Un troisième rappela les manœuvres des Jacobites pendant le printemps. Il était de notoriété publique, dit-il, qu'on avait fait des préparatifs pour un soulèvement, et qu'on avait réuni des armes et des chevaux : cependant pas un seul traître n'avait été livré à la justice<sup>2</sup>.

Les événements de la guerre sur terre et sur mer fournirent matière à plusieurs débats sérieux. Un grand nombre de membres se plainquirent de la préférence donnée aux étrangers sur les Anglais. On revint sur tous les détails de la bataille de Steinkerque, et Solmes ne fut pas ménagé. « Que les soldats anglais ne soient commandés que par des généraux anglais, » fut le cri à peu près unanime. Seymour, qui s'était jadis distingué par sa haine contre les étrangers, mais dont les opinions s'étaient modifiées depuis qu'il avait été au bureau de la Trésorerie, demanda où l'on trouverait des généraux anglais. « Je n'aime pas, » dit-il, « les étrangers comme étrangers ; mais nous n'avons pas à choisir. Les hommes ne naissent pas généraux ; on peut être un excellent capitaine ou un excellent major, et n'être pas capable de conduire une armée. Il n'y a que l'expérience qui puisse faire les grands commandants. Très-peu de nos compatriotes

<sup>1</sup> *Lords' Journals*, 7 décembre ; Tindal, d'après les *Colt Papers* ; Burnet, II, 105.

<sup>2</sup> Grey, *Debates*, 21 et 23 novembre 1692.

possèdent cette expérience : il faut donc, pour le moment, employer des étrangers. » Lowther parla dans le même sens : « Nous avons eu une longue paix ; et il en résulte que nous manquons d'officiers pour les grands commandements. Les parcs et le camp d'Hounslow sont de très-pauvres écoles militaires, lorsqu'on les compare aux champs de bataille et aux lignes de contre vallation où les grands généraux des nations continentales ont appris leur métier. » En réponse à ces arguments, un orateur du parti opposé déclara bravement qu'il pourrait nommer dix Anglais qui, s'ils étaient au service de France, seraient faits maréchaux. Quatre ou cinq colonels qui avaient été à Steinkerque prirent part au débat. On dit d'eux qu'ils montrèrent autant de modestie dans leur langage qu'ils avaient montré de courage dans l'action ; et, à en juger d'après le compte rendu très-imparfait que nous possédons, le compliment ne paraît pas avoir été mal appliqué. Ils ne prirent point part aux clameurs du vulgaire contre les Hollandais. Ils parlèrent bien des officiers étrangers en général et rendirent pleinement justice à la valeur et à l'habileté avec lesquelles Auverquerque avait sauvé les débris de la division de Mackay d'une destruction qui semblait inévitable. Mais pas une voix ne s'éleva pour défendre Solmes. Sa sévérité, ses manières et, par-dessus tout, l'indifférence avec laquelle il s'était renfermé dans le rôle de spectateur tandis que les Anglais, accablés par la supériorité du nombre, luttaient corps à corps contre les troupes de la maison du roi de France, l'avaient rendu tellement odieux que beaucoup de membres étaient disposés à voter une adresse par laquelle on demanderait son renvoi et son remplacement par Talmash, qui, depuis la disgrâce de Marlborough, était universellement regardé comme le meilleur officier de l'armée. Mais les amis de Talmash intervinrent fort judicieusement. « Je professe, » dit l'un d'eux, « une véritable estime pour cet officier ; c'est pourquoi je vous supplie de ne pas lui faire du tort en croyant lui faire du bien. Remarquez que vous usurpez ce qui est particulièrement la prérogative du roi : vous destituez des officiers, et vous nommez des officiers. » Le débat finit sans qu'aucun vote de censure eût été prononcé contre Solmes. Mais on exprima, dans un langage peu parlementaire, l'espoir que ce qui avait été dit dans le comité serait rapporté au roi, et que

Sa Majesté aurait égard au vœu général des représentants de son peuple<sup>1</sup>.

Les Communes portèrent ensuite leurs investigations dans l'administration de la marine, et ne tardèrent pas à se quereller avec les Lords à ce sujet. Il n'était que trop évident qu'il y avait eu mauvaise direction quelque part. Il n'était guère possible d'acquiescer à la fois Russell et Nottingham; et chaque Chambre soutenait celui des deux qui lui appartenait. Les Communes avaient été unanimes pour voter, à l'ouverture de la session, des remerciements à Russell au sujet de sa conduite à La Hogue. Elles prirent en considération, dans le grand comité d'avis, les mécomptes qui avaient suivi la bataille. Une motion fut introduite, conçue en termes tellement vagues, qu'elle paraissait n'avoir aucun sens. On comprit néanmoins qu'elle impliquait un blâme contre Nottingham : aussi les amis de ce dernier s'y opposèrent-ils avec force. Le vote donna 165 voix pour, et 164 contre<sup>2</sup>.

Le lendemain même, Nottingham en appela aux Lords. Il exposa les faits avec toute l'habileté d'un orateur accompli, et avec toute l'autorité qui appartient à une probité sans tache. Il déposa ensuite sur le bureau une grande masse de papiers, qu'il pria la Chambre de lire et d'examiner. Les Pairs paraissent avoir examiné ces pièces avec soin, et le résultat de cet examen ne fut rien moins que favorable à Russell. Cependant, on pensa qu'il serait injuste de le condamner sans l'avoir entendu; mais la difficulté consistait à trouver un moyen à l'aide duquel Leurs Seigneuries pussent l'entendre. Enfin il fut résolu que les prières seraient envoyées aux Communes avec un message impliquant que, dans l'opinion de la Chambre-Haute, une accusation se trouvait établie contre l'amiral, sur laquelle il devait être appelé à s'expliquer. On joignit à l'envoi des pièces une analyse de leur contenu<sup>3</sup>.

Ce message ne fut pas reçu avec beaucoup de respect. Russell jouissait, à cette époque, d'une popularité qu'il ne méritait

<sup>1</sup> Grey, *Debates*, 21 novembre 1692; *Colt Papers*, dans Tindal.

<sup>2</sup> Tindal, *Colt Papers; Commons' Journals*, 11 janvier 1692-5.

<sup>3</sup> *Colt Papers*, dans Tindal; *Lords' Journals* du 6 au 19 décembre 1692, inclusive-ment.

guère, mais qui n'a rien de surprenant, lorsqu'on songe que le public ne savait rien de ses trahisons et savait seulement qu'il était le seul Anglais vivant qui eût remporté une grande victoire. L'analyse des pièces fut lue par le greffier de la Chambre. Russell parla ensuite et fut fort applaudi; ses amis insistèrent pour qu'on prit une décision immédiate. Sir Christophe Musgrave fit observer avec beaucoup de raison qu'il était impossible de prononcer un jugement sur une telle masse de dépêches sans les parcourir; mais on ne s'arrêta pas à cette objection. Les Whigs regardaient le membre accusé comme un des leurs : un grand nombre des Tories étaient éblouis par l'éclat de sa récente victoire; et ni Whigs ni Tories n'étaient disposés à montrer aucune déférence pour l'autorité des Pairs. La Chambre, sans lire les pièces, adopta à l'unanimité une résolution par laquelle elle exprimait une approbation chaleureuse de toute la conduite de Russell. Telles étaient les dispositions de l'assemblée, que quelques Whigs ardents crurent pouvoir se hasarder à proposer un vote de censure contre Nottingham nominativement. Mais cette tentative échoua. « Je suis prêt, » dit Lowther, — et, en parlant ainsi, il exprimait sans doute l'opinion de beaucoup de ses collègues, — « je suis prêt à appuyer toute motion qui aura pour objet de rendre hommage à l'amiral; mais je ne saurais prendre part à une attaque contre le secrétaire d'État, Leurs Majestés n'ayant point à ma connaissance, de serviteur plus zélé, plus laborieux, plus fidèle que milord Nottingham. » Finch déploya en faveur de son frère toutes les ressources de son éloquence pleine de charme, et, sans s'opposer directement au sentiment dominant, trouva le moyen d'insinuer que la conduite de Russell n'avait pas été irréprochable. On n'insista pas sur le vote de censure contre Nottingham. Le vote qui déclarait que la conduite de Russell avait été digne de tous éloges fut communiqué aux Lords; et les pièces qu'ils avaient transmises leurs furent renvoyées avec fort peu de cérémonie<sup>1</sup>. Les Lords, blessés de ce procédé, demandèrent une conférence libre. Cette demande fut accueillie, et les chefs des deux Chambres se réunirent dans la salle aux Peintures. Ro-

<sup>1</sup> Pour les débats de ce jour dans la Chambre des communes, voir les procès-verbaux, 20 décembre, et la lettre de Robert Vilmont, représentant de Derby, à son collègue Auchitel Grey, dans *Grey Debates*.

chester, au nom de ses collègues, exprima le désir de connaître les motifs sur lesquels on s'était fondé pour déclarer l'amiral irréprochable. Les membres des Communes, qui se tenaient debout de l'autre côté de la table, répondirent qu'ils n'avaient été autorisés à donner aucune explication, mais qu'ils rendraient compte de ce qui avait été dit à ceux qui les avaient envoyés<sup>1</sup>.

Cependant les Communes étaient complètement fatiguées de l'enquête sur la conduite de la guerre. Les membres s'étaient débarrassés d'une grande partie de la mauvaise humeur qu'ils avaient apportée de leurs provinces, en l'exhalant en paroles. Burnet donne à entendre que certains moyens dont Caermarthen et Trevor possédaient le secret furent mis en usage pour empêcher des votes qui auraient fort embarrassé le gouvernement. Mais, s'il n'est pas improbable que quelques bruyants patriotes aient pu être calmés avec des sacs de guinées, il serait absurde de supposer que ce genre d'influence ait dû être exercé sur la Chambre en général. Il suffit d'avoir quelque expérience de ces assemblées pour savoir que l'ardeur avec laquelle elles s'engagent dans de longues enquêtes ne tarde pas à se refroidir, et que leurs passions s'éteignent bientôt, si elles ne sont pas entretenues par une opposition peu judicieuse. En peu de temps, tout le monde fut las du « Grand Comité d'Avis. » Les débats avaient été décousus et fatigants. Les résolutions adoptées avaient pour la plupart un caractère puéril. On devait conseiller humblement au roi d'employer des hommes capables et intègres. La patience de la Chambre fut épuisée par des discussions aboutissant à la pompeuse promulgation de semblables banalités. Enfin l'explosion eut lieu. Un des mécontents appela l'attention de la Chambre sur ce fait alarmant que deux Hollandais étaient employés dans le département de l'artillerie, et fit la motion de conseiller humblement au roi de les congédier. Cette motion fut accueillie par des rires moqueurs. On remarqua que les militaires, en particulier, exprimèrent hautement le mépris qu'elle leur inspirait : « Pense-t-on sérieusement à aller dire au roi que Sa Majesté ayant daigné demander notre avis dans cette crise importante, nous lui

<sup>1</sup> *Commons' Journals*, 4 janvier 1692-3.

conseillons humblement de renvoyer de la Tour un garde-magasin hollandais? En vérité, si nous n'avons pas de suggestions plus importantes à porter au pied du trône, mieux vaut nous en aller diner. » Ce fut aussi l'opinion de la grande majorité de la Chambre. Le président dut quitter le fauteuil sans recevoir l'autorisation de demander la permission de siéger de nouveau. Le Grand Comité cessa d'exister. Il fut fait rapport en forme, à la Chambre, des résolutions qu'il avait adoptées. Une de ces résolutions fut repoussée; les autres tombèrent d'elles-mêmes; et les Communes, après avoir délibéré pendant plusieurs semaines sur les avis qu'elles donneraient au roi, finirent par n'en donner aucun<sup>1</sup>.

Les dispositions des Lords étaient différentes. Il paraît résulter de diverses circonstances que nulle part les Hollandais n'étaient alors aussi détestés que dans la Chambre haute. L'antipathie d'un Anglais de la classe moyenne pour les amis étrangers du roi, était purement nationale. Mais l'antipathie d'un membre de la noblesse anglaise pour ces mêmes individus était personnelle. Ils étaient interposés entre lui et Sa Majesté. Ils interceptaient les rayons de la faveur royale. La préférence qu'on leur témoignait le blessait à la fois dans ses intérêts et dans son orgueil. Sa chance d'obtenir la Jarretière était beaucoup moindre depuis qu'ils étaient devenus ses concurrents. Sans Auverquerque, il aurait pu être grand-écuyer, maître de la garde-robe sans Zulestein, premier gentilhomme de la Chambre sans Bentinck<sup>2</sup>. La mauvaise humeur de l'aristocratie était excitée par Marlborough, qui affectait alors l'attitude d'un patriote persécuté pour avoir défendu contre les Hollandais les intérêts de sa patrie, et qui ne prévoyait pas qu'il serait un jour accusé de sacrifier les intérêts de sa patrie pour plaire aux Hollandais. Les Pairs résolurent de présenter une adresse pour inviter le roi à ne pas mettre ses troupes anglaises sous les ordres d'un général étranger. Ils traitèrent très-sérieusement la question qui avait provoqué les rires

<sup>1</sup> *Colt Papers*, dans Tindal; *Commons' Journals*, 16 décembre 1692, 11 janvier 1692-3; Burnet, II, 104.

<sup>2</sup> Il est fait mention de l'antipathie particulière des nobles anglais pour les favoris hollandais dans une note fort intéressante écrite par Renaudot, en 1698, et conservée dans les Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Paris.

de la Chambre des Communes, et conseillèrent solennellement à leur souverain de ne pas employer d'étrangers dans ses magasins. A la suggestion de Marlborough, ils pressèrent le roi d'insister pour que le plus jeune général anglais eût le pas sur le plus ancien général au service des Etats-Généraux. C'étaient, disaient-ils, déroger à la dignité de la couronne, de permettre qu'un officier porteur d'un brevet de Sa Majesté reçût des ordres d'un officier qui tenait le sien d'une République. A ce conseil, évidemment dicté par une ignoble malveillance pour la Hollande, Guillaume, qui s'inquiétait peu des votes de la Chambre haute, lorsqu'ils n'étaient pas appuyés par les Communes, fit, comme on devait s'y attendre, une réponse fort sèche et fort laconique<sup>1</sup>.

Tandis que cette enquête sur la conduite de la guerre était pendante, les Communes prirent de nouveau en considération un sujet important qui, l'année précédente, avait beaucoup occupé leur attention. Le Bill destiné à régler la procédure dans le cas de haute trahison fut reproduit, mais vivement combattu par les fonctionnaires publics, Whigs et Tories indistinctement. Somers, alors procureur général, recommanda fortement un ajournement. On ne pouvait nier que la loi, telle qu'elle était, ne donnât prise à de graves critiques ; mais on soutenait que, dans les circonstances actuelles, la réforme proposée produirait plus de mal que de bien. Personne n'oserait prétendre que, sous le gouvernement existant, la vie des sujets innocents fût en danger, personne, au contraire, ne pouvait nier que le gouvernement lui-même ne fût en grand danger. Était-ce agir sagement que d'aggraver la situation de ce qui était déjà sérieusement compromis, pour donner un surcroît de sécurité à ce qui jouissait déjà d'une sécurité parfaite ? Ceux qui tenaient ce langage furent taxés d'inconséquence : on leur demanda pourquoi ils n'avaient pas osé combattre le Bill dans la session précédente. Ils répondirent, et cette réponse était très-plausible, que les événements survenus dans l'intervalle des deux sessions avaient donné une importante leçon à tous ceux qui étaient capables d'apprendre. Le pays avait été menacé à la fois d'une invasion et d'une insurrection. Aucun homme raisonnable ne doutait que beaucoup de traîtres n'eussent

<sup>1</sup> *Colt Papers*, dans Tindal; *Lords' Journals*, 28 et 29 novembre 1692, 19 et 24 février 1692-5.

fait des préparatifs pour se joindre aux Français et n'eussent, dans ce but, réuni des armes, des munitions et des chevaux. Cependant, bien que l'on possédât en abondance des preuves morales contre ces ennemis de leur pays, on n'avait pu trouver de preuves légales contre un seul d'entre eux. La loi de trahison pouvait être dure en théorie, et il était incontestable qu'on en avait jadis grossièrement abusé. Mais un homme d'État moins préoccupé de la théorie que de la pratique, et du temps passé que du temps présent, ne pouvait hésiter à dire que la loi était, non pas trop sévère, mais trop relâchée. Tant que l'État serait dans des circonstances aussi critiques, était-il raisonnable de consentir à ce que les inconvénients du relâchement de la loi fussent rendus plus grands encore ? Malgré cette opposition, cependant, le principe du Bill fut adopté par 171 voix contre 152. Mais dans le comité, la motion fut faite et adoptée, que les nouvelles règles de procédure ne seraient mises en vigueur que lorsque la guerre contre la France serait terminée. Quand le rapport fut présenté, la Chambre alla aux voix sur cet amendement, qui fut ratifié par 145 voix contre 125. En conséquence, le Bill fut abandonné<sup>1</sup>. Il est très-probable que s'il eût été porté à la Chambre des Pairs, il y aurait échoué, après avoir occasionné une autre querelle entre les deux Chambres. Les Pairs, en effet, étaient bien décidés à ne pas laisser passer un pareil Bill, à moins qu'il ne renfermât une clause qui modifiât la constitution de la Cour du Lord Grand-Sénéchal ; et une clause qui eût modifié la constitution de cette Cour avait moins de chance que jamais de trouver faveur auprès des Communes : un événement survenu dans le cours de cette session avait prouvé que les grands n'étaient que trop protégés par la loi telle qu'elle était, et cet événement mérite d'être rapporté pour faire connaître les mœurs et la moralité publique à cette époque.

De tous les acteurs qui figuraient alors sur la scène anglaise, le plus gracieux était William Mountford. Il possédait tous les avantages physiques nécessaires à sa profession : une taille élégante, des traits nobles, une voix mélodieuse. Il réussissait également dans les rôles héroïques et dans les rôles comiques. C'était

<sup>1</sup> Grey, *Debates*, 18 novembre 1692 ; *Commons' Journals*, 18 novembre, 1<sup>er</sup> décembre 1692.

de l'aveu de tous, le meilleur *Alexandre* et le meilleur *Sir Courtly Nice* qui eût jamais paru sur les planches. La reine Marie, dont les connaissances étaient très-superficielles, mais à qui la nature avait donné un sentiment vif de ce qui était excellent en fait d'art, l'admirait beaucoup. Il était auteur dramatique aussi bien qu'acteur, et il nous a laissé une comédie qui n'est pas tout à fait dépourvue de mérite <sup>1</sup>.

L'actrice la plus populaire de l'époque était Anna Bracegirdle. On eût trouvé sur la scène plusieurs femmes d'une beauté plus parfaite, mais aucune dont les traits et la tournure exerçassent un tel pouvoir de fascination sur les sens et le cœur de l'autre sexe. Le feu de ses yeux noirs et l'éclat des riches couleurs de son teint, suffisaient pour mettre en bonne humeur l'auditoire le plus turbulent. On disait d'elle qu'elle avait, dans la salle toujours pleine, autant d'amants que de spectateurs. Cependant aucun amant, si riche, ou si haut placé qu'il fût, n'était parvenu à en faire sa maîtresse. Ceux qui connaissent les rôles qu'elle était dans l'habitude de jouer, et les épilogues qu'elle était particulièrement chargée de réciter, auront quelque peine à croire qu'elle possédât réellement une dose plus qu'ordinaire de vertu ou de délicatesse. Elle paraît n'avoir été au fond qu'une froide coquette, vaniteuse et intéressée, qui savait parfaitement ce qu'ajoutait à l'influence de ses charmes sa réputation de sévérité, et qui pouvait folâtrer impunément avec une foule d'admirateurs, bien certaine qu'aucune flamme qu'elle pouvait allumer en eux ne fondrait sa propre glace <sup>2</sup>. Parmi ceux qui la poursuivaient de leurs ardeurs insensées, se trouvait un capitaine de l'armée, nommé Hill, connu par la dépravation de ses mœurs. Hill avait pour intime compagnon de débauche et associé dans tous ses excès Charles lord Mohun, jeune seigneur dont la vie n'était qu'une longue orgie et une suite d'ignobles querelles. Voyant que la belle résistait à toutes ses instances, il se mit en tête qu'il était repoussé pour un rival plus favorisé, et que ce rival n'était autre que le brillant Mountford. L'amant jaloux fit serment, dans une taverne, la bouteille à la main, qu'il tuerait le misérable.

<sup>1</sup> Voir Cibber, *Apology*, et le *Parc de Greenwich*, de Mountford.

<sup>2</sup> Voir Cibber, *Apology*, les ouvrages de Tom Brown, et, à vrai dire, les ouvrages de tous les beaux esprits et hommes de plaisir de l'époque.

« Et moi, » ajouta lord Mohun, « je soutiendrai mon ami. » Au sortir de la taverne, les deux inséparables se rendirent, accompagnés de quelques soldats, à Drury-Lane, où demeurait la dame, et se placèrent en embuscade. Dès qu'elle parut dans la rue, elle fut saisie et entraînée vers une voiture. Elle appela au secours; sa mère s'attacha à elle; tout le voisinage fut bientôt en mouvement, et elle fut délivrée. Hill et Mohun se retirèrent en jurant vengeance. Pendant deux heures ils rôdèrent, l'épée à la main, dans les rues qui avoisinaient la demeure de Mountford. La garde les engagea à rengainer leurs armes. Mais lorsque le jeune lord eut annoncé qu'il était un pair du royaume, et eut porté défi aux constables de le toucher, ils le laissèrent passer. Telle était alors la force du privilège, et telle était la faiblesse de la loi. On se hâta de faire prévenir Mountford du danger qu'il courait; malheureusement les personnes envoyées à cet effet le manquèrent. Il vint. Une courte altercation eut lieu entre lui et Mohun; tandis qu'ils se querellaient, Hill passa son épée au travers du corps du malheureux acteur et s'enfuit.

Le grand jury de Middlesex, composé de notables, rendit un bill de meurtre contre Hill et Mohun. Hill s'échappa, Mohun fut arrêté. Sa mère se jeta aux pieds de Guillaume, mais ce fut en vain. « C'est un acte barbare, » répondit le roi, « il faut que la justice ait son cours. » L'affaire fut portée devant la cour du Grand-Sénéchal; et, comme le Parlement siégeait alors, l'accusé eut l'avantage d'être jugé par tout le corps de la Pairie. Il n'y avait pas à cette époque de juriconsulte dans la Chambre-Haute; il fallut donc, pour la première fois depuis que Buckhurst avait passé sentence contre Essex et Southampton, qu'un pair qui n'avait jamais fait une étude spéciale de la jurisprudence, présidât ce grave tribunal. Caermarthen, qui, en sa qualité de Lord-Président, avait le pas sur toute la noblesse, fut nommé Lord Grand-Sénéchal. Nous possédons une relation complète de la procédure. Lorsqu'on examine avec soin ce compte rendu, et particulièrement l'opinion exprimée à l'unanimité par les juges en réponse à une question rédigée par Nottingham, et dans laquelle les faits résultant des dépositions sont exposés avec une extrême impartialité, il est impossible de douter que le crime de meurtre n'ait été complètement prouvé contre le prisonnier. Telle fut l'opinion

du roi, qui assistait aux débats, et telle fut aussi l'opinion à peu près unanime du public. Si l'affaire eût été jugée à Old Bailey par Holt et douze citoyens ordinaires, le sens du verdict n'eût pas été douteux; mais les Pairs, à une majorité de soixante-neuf voix contre quatorze, acquittèrent leur collègue accusé. Un grand seigneur fut assez brutal et assez stupide pour dire : « Après tout, ce n'était qu'un histrion, et les histrions sont des vagabonds. » Toutes les lettres-nouvelles, tous les orateurs de café se plaignirent de ce que les grands pouvaient verser impunément le sang des pauvres gens. Il existe encore des correspondances et des journaux où des hommes de toutes les nuances d'opinions, Whigs, Tories, non-jureurs, flétrissent la partialité du tribunal. On ne devait pas s'attendre, tant que le souvenir de ce scandale était encore frais dans l'esprit public, à ce que les Communes fussent disposées à donner un nouvel avantage à des Pairs accusés<sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, les Communes avaient remis sur le tapis une autre question d'une haute importance, l'état du commerce avec l'Inde. Elles avaient prié le roi, vers la fin de la session précédente, de dissoudre l'ancienne Compagnie et d'en constituer une nouvelle sur les bases qu'il jugerait convenables; il avait promis de prendre cette demande en sérieuse considération. C'est par suite de cette promesse qu'il leur adressa un message pour leur faire connaître qu'il n'était pas en son pouvoir de faire ce qu'on lui demandait. Il avait soumis aux juges la charte de l'ancienne Compagnie, et les juges avaient déclaré qu'aux termes de cette charte l'ancienne Compagnie ne pouvait être dissoute sans avoir été prévenue trois années à l'avance, pendant lesquelles elle devait continuer à jouir du privilège exclusif de commercer avec les Indes orientales. Il ajoutait qu'animé d'un désir sincère de satisfaire les Communes, et se trouvant dans l'impossibilité de le faire de la manière qu'elles avaient indiquée, il avait essayé d'amener l'ancienne Compagnie à une transaction;

<sup>1</sup> La principale source de renseignements sur cette affaire est le compte rendu, du procès, que l'on trouvera dans la Collection de Howell. Voir Evelyn, *Diary*, 4 février 1692-3. J'ai emprunté quelques détails au Narcissus Luttrell, *Diary*, à une lettre de Sancroft qui fait partie des *Manuscrits Tanner* dans la Bibliothèque Bodléienne, et à deux lettres de Brewer à Wharton, appartenant également à la Bibliothèque Bodléienne.

mais qu'elle avait insisté sur le maintien absolu de ses droits, et que ses efforts avaient échoué<sup>1</sup>.

Ce message rouvrit tout le débat. Les deux factions qui divisaient la Cité furent aussitôt sur le qui-vive. La discussion dans la Chambre fut longue et animée. Des pétitions contre l'ancienne Compagnie furent déposées sur le bureau. On distribuait dans les couloirs des écrits satiriques contre la nouvelle Compagnie. Enfin, après de longs débats, il fut résolu qu'une adresse serait présentée au roi pour le prier de donner à la Compagnie l'avis que les juges considéraient comme indispensable. Le roi promit de s'en occuper et d'agir de son mieux dans l'intérêt de son royaume. La Chambre se contenta de cette réponse, et la question ne fut plus reproduite que dans la session suivante<sup>2</sup>.

Les débats des Communes sur la conduite de la guerre, sur la loi de trahison et sur le commerce avec l'Inde, occupèrent beaucoup de temps, sans produire aucun résultat important. Mais pendant ce temps on travaillait sérieusement dans le Comité des subsides et dans le Comité des voies et moyens. Dans le Comité des subsides, les aperçus du gouvernement passèrent rapidement. Quelques membres déclarèrent que, dans leur opinion, l'Angleterre devait retirer ses troupes du continent, pousser vigoureusement la guerre sur mer et n'entretenir qu'une armée suffisante pour repousser toute tentative d'invasion qui aurait pu échapper à la vigilance de ses flottes. Mais cette doctrine, qui devint bientôt et continua longtemps d'être le mot d'ordre d'un des grands partis de l'État, n'était encore professée que par une faible minorité, qui n'osait pas mettre la question aux voix<sup>3</sup>.

Dans le Comité des voies et moyens, il fut résolu qu'une grande partie des charges de l'année seraient couvertes au moyen d'un impôt qui, ancien au fond, était nouveau dans la forme. Depuis une époque très-reculée jusqu'au milieu du dix-septième siècle, c'était surtout à l'aide de subsides que nos Parlements avaient pourvu aux besoins extraordinaires du gouvernement. Un subside était levé en forme d'impôt sur les habitants du royaume,

<sup>1</sup> *Commons' Journals*, 14 novembre 1692.

<sup>2</sup> *Commons' Journals* de la session, notamment des 17 novembre, 10 décembre, 25 février, 3 mars; *Colt Papers*, dans Tindal.

<sup>3</sup> *Commons' Journals*, 10 décembre; Tindal, *Colt Papers*.

en raison de leurs biens présumés. La propriété foncière était la principale matière imposable, et elle était imposée nominale-ment sur le pied de quatre shillings la livre. Mais l'assiette de cet impôt était établie de telle manière que non-seulement il n'augmentait pas en raison de l'augmentation de valeur de la terre ou de la baisse de valeur des métaux précieux, mais qu'il allait toujours en diminuant, jusqu'à ce qu'enfin il fût descendu en réalité à moins de deux pence par livre. Du temps de Charles I<sup>er</sup>, une taxe réelle de quatre shillings par livre sur la propriété foncière aurait probablement rendu près d'un million et demi : mais un subside ne produisait guère plus de cinquante mille livres<sup>1</sup>.

Les financiers du Long-Parlement imaginèrent un mode plus efficace de taxer les propriétés. La somme qui devait être levée était fixée. Elle était ensuite répartie entre les comtés proportionnellement à leur richesse présumée, et levée dans chaque comté à l'aide d'une contribution. Le revenu provenant de ces contributions variait, du temps de la République, de trente-cinq mille livres à cent vingt mille livres par mois.

Après la Restauration, la législature parut pendant quelque temps disposée à revenir, en matières de finance comme pour les autres choses, à l'ancienne pratique. Des subsides furent une ou deux fois accordés à Charles II. Mais on reconnut bientôt que l'ancien système était beaucoup moins commode que le nouveau. Les Cavaliers daignèrent emprunter aux Têtes rondes leurs principes en matière d'impôts; et pendant l'intervalle qui s'écoula entre la Restauration et la Révolution, des demandes extraordinaires furent quelquefois couvertes par des répartitions ressemblant à celles de la République. Après la Révolution, la guerre contre la France força d'avoir recours chaque année à cette source abondante de revenu. En 1689, en 1690 et en 1691, des sommes considérables avaient été levées sur la propriété foncière. En 1692, on résolut de peser plus que jamais sur cette nature de propriété. Les Communes décidèrent qu'il serait fait par tout le

<sup>1</sup> Voir Coke, *Institutes*, 4<sup>e</sup> partie, chapitre I. En 1566, un subside produisait 120,000 livres; en 1598, 78,000 livres; à l'époque où Coke écrivit ses *Institutes*, vers la fin du règne de Jacques I<sup>er</sup>, 70,000 livres. Clarendon apprend, qu'en 1640, douze subsides étaient estimés environ 600,000 livres.

royaume une nouvelle et plus exacte évaluation des propriétés et qu'une contribution de tant par livre serait payée au gouvernement sur le revenu ainsi constaté.

Telle fut l'origine de l'impôt foncier actuel. Les évaluations faites en 1692 sont restées les mêmes jusqu'à nos jours. D'après ces évaluations, un shilling par livre sur le revenu du royaume s'élevait, en nombres ronds, à un demi-million. Pendant cent six ans, un bill sur l'impôt foncier fut présenté chaque année au Parlement et voté chaque année, quoique pas toujours sans quelques murmures de la part des gentilshommes campagnards. Le taux était, en temps de guerre, de quatre shillings par livre. En temps de paix, avant le règne de Georges III, on n'accordait ordinairement que deux ou trois shillings; et pendant une courte partie de l'administration prudente et douce de Walpole, le gouvernement ne demanda qu'un shilling. Mais après la guerre désastreuse dans laquelle l'Angleterre tira l'épée contre ses colonies d'Amérique, le taux ne fut jamais au-dessous de quatre shillings. Enfin, en 1798, le Parlement se déchargea de l'ennui de passer chaque printemps un nouvel acte. L'impôt foncier, sur le pied de quatre shillings par livre, fut rendu permanent; et ceux qu'il atteignait eurent la faculté de le racheter. Une grande partie en a été effectivement rachetée; et cet impôt, jadis considéré comme la plus précieuse de toutes les ressources de l'État, ne produit maintenant guère plus du cinquantième du revenu ordinaire exigé en temps de paix<sup>1</sup>.

L'impôt foncier fut fixé, pour l'année 1693, à quatre shillings par livre, et fournit au Trésor environ deux millions sterling. Cette somme, quelque minime qu'elle puisse paraître à une génération qui a dépensé cent vingt millions dans l'espace de douze mois, n'avait jamais encore été levée en Angleterre en une année par un impôt direct. Elle parut immense, aux étrangers aussi bien qu'aux Anglais. Louis XIV qui trouvait presque impossible d'arracher, par de cruelles exactions, aux paysans français réduits à la misère les moyens d'entretenir la plus grande armée et la cour la plus magnifique qu'on eût vues en Europe depuis la chute de l'empire romain, ne put, dit-on, retenir une exclamation de sur-

<sup>1</sup> Voir les anciens actes relatifs à l'impôt foncier, et les débats à l'occasion du Bill de rachat de l'impôt foncier, en 1798.

prise et de colère, lorsqu'il apprit que les Communes d'Angleterre, par crainte et par haine de son pouvoir, avaient unanimement résolu de s'imposer, dans une année de disette et de gêne commerciale, un fardeau tel que ni eux ni leurs pères n'en avaient supporté de pareil. « Mon petit cousin d'Orange, » dit-il, « paraît solidement assis sur sa selle. » « N'importe, » ajouta-t-il ensuite, « c'est le dernier écu qui gagnera. » Toutefois, cette dernière considération l'aurait peu rassuré, s'il avait mieux connu les ressources de l'Angleterre. Kensington n'était certainement qu'une bicoque, comparé à son superbe Versailles. Le luxe de pierreries, de plumes, de dentelles, de chevaux de main et de carrosses dorés, qui l'entourait chaque jour, éclipsait complètement les magnificences que nos princes étaient dans l'habitude de déployer, même dans les occasions solennelles. Mais la condition de la majorité du peuple, en Angleterre, était telle que la majorité du peuple, en France, eût pu l'envier à bon droit. Au fait, ce qu'on appelait ici grande gêne aurait passé là pour une prospérité sans exemple.

L'impôt foncier ne fut pas établi sans une querelle entre les deux Chambres. Les Communes désignèrent des Commissaires pour faire la répartition : ces Commissaires étaient les principaux propriétaires de chaque comté, et leurs noms étaient relatés dans le Bill. Les Lords pensèrent que cet arrangement était incompatible avec la dignité de la Pairie. Ils introduisirent donc une clause portant que leurs propriétés seraient évaluées par vingt membres de leur ordre. La Chambre-Basse repoussa cet amendement avec indignation, et demanda une conférence immédiate. Après quelque retard, qui ne fit qu'accroître la mauvaise humeur des Communes, cette conférence eut lieu. Le Bill fut renvoyé aux Pairs, avec une intimation très-brève et très-hautaine qu'ils ne devaient pas se permettre de modifier les lois de finance. Un parti nombreux parmi les Lords ne voulait point céder. Mulgrave parla longuement sur les prétentions des Plébéiens. Il dit à ses collègues que, s'ils cédaient, ce serait abdiquer l'autorité qui, depuis la fondation de la monarchie, avait appartenu aux barons d'Angleterre, et qu'il ne leur resterait de leur ancienne grandeur que leurs couronnes et leurs hermines. Burnet dit que ce discours était le plus beau qu'il eût entendu dans l'enceinte du Parlement,

et Burnet, qui se connaissait en éloquence, ne saurait être suspect de partialité pour Mulgrave, ni de zèle pour les privilèges de l'aristocratie. Cependant l'orateur, en charmant ses auditeurs, ne parvint pas à porter la conviction dans leurs esprits. La plupart reculèrent devant la pensée d'une lutte, dans laquelle ils auraient eu contre eux les Communes unies comme un seul homme, et le roi, qui, au besoin, n'aurait pas hésité à créer cinquante Pairs plutôt que de laisser rejeter le Bill sur l'impôt foncier. Cependant deux protestations énergiques signées, la première par vingt-sept opposants, l'autre par vingt et un, montrent avec quelle opiniâtreté beaucoup de membres de la noblesse étaient disposés à lutter, à tous risques, pour la dignité de leur caste. Une seconde conférence eut lieu, et Rochester annonça que les Lords consentaient, dans l'intérêt public, à laisser de côté ce qu'ils déclaraient néanmoins être leur droit incontestable, et qu'ils n'insisteraient pas sur leur amendement <sup>1</sup>. Le Bill passa, et fut suivi d'autres Bills qui élevaient les droits d'importation et qui frappaient d'un impôt les dividendes des compagnies par actions.

Malgré toutes ces mesures, l'évaluation du revenu n'égalait pas encore ses dépenses. L'année 1692 avait légué un déficit considérable à l'année 1693 ; et les charges de cette dernière paraissaient devoir excéder d'environ 500,000 livres celles de 1692. On avait voté plus de deux millions pour l'armée et l'artillerie, près de deux millions pour la marine <sup>2</sup>. Huit ans auparavant, 1,400,000 livres couvraient toutes les dépenses annuelles du Gouvernement. Maintenant, il fallait plus de quatre fois cette somme. Les impôts, directs et indirects, avaient été portés à un taux jusqu'alors inconnu, et cependant le revenu de l'État était encore d'environ un million au-dessous des dépenses. Il fallait imaginer quelque chose, et l'on imagina ce quelque chose, dont

<sup>1</sup> *Lords' Journals*, 16, 17, 18, 19, 20 janvier ; *Commons' Journals*, 17, 18, 20 janvier ; Tindal, d'après les *Colt Papers* ; Burnet, II, 104, 105. Burnet a employé une expression inexacte, qui a été reproduite par Tindal, Ralph et autres. Il s'agissait, dit-il, de savoir si les Lords se taxeraient eux-mêmes. Les Lords ne prétendaient pas changer le montant de la taxe qui leur incombait aux termes du Bill tel qu'il leur fut envoyé : ils demandaient seulement que l'évaluation de leurs propriétés fût faite, non par les commissaires ordinaires, mais par des commissaires spéciaux d'un rang plus élevé.

<sup>2</sup> *Commons' Journals*, 2 (12) décembre 1692.

les effets se font sentir encore aujourd'hui dans toutes les parties du globe.

Il n'y avait, à vrai dire, rien d'étranger ou de mystérieux dans l'expédient auquel le Gouvernement eut recours. C'était un expédient familier, depuis deux siècles, aux financiers du continent et qui devait se présenter à l'esprit de tout homme d'État anglais qui comparait le vide de l'Échiquier avec l'abondance des capitaux.

Dans l'intervalle de la Restauration à la Révolution, la richesse publique s'était rapidement accrue. Des milliers de commerçants et de gens d'affaires trouvaient, en réglant leurs comptes de fin d'année, qu'après avoir payé tous leurs frais de maison avec leurs bénéfiques courants, il leur restait un excédant ; et l'emploi à faire de cet excédant était une question qui présentait alors une certaine difficulté. De nos jours, il suffit de quelques minutes pour placer cet excédant, à un peu plus de trois pour cent et sur les meilleures garanties qui aient jamais été connues. Mais au dix-septième siècle, un homme de loi, un médecin, un négociant retiré, qui avaient mis de côté quelques milliers de livres sterling et qui désiraient trouver un placement à la fois sûr et avantageux, étaient quelquefois fort embarrassés. Trois générations plus tôt, un homme qui avait amassé de l'argent dans une profession achetait ordinairement des immeubles, ou prêtait sur hypothèque. Mais le nombre d'acres du royaume était resté le même ; et la valeur de ces acres, quoiqu'elle eût fort augmenté, n'avait pas augmenté à beaucoup près dans la même proportion que la quantité de capital qui cherchait un emploi. Beaucoup de gens aussi désiraient placer leur argent de manière à l'avoir toujours à leur disposition, et cherchaient quelque espèce de propriété qui pût se transférer plus facilement qu'une maison ou une pièce de terre. Un capitaliste pouvait bien prêter son argent à la grosse ou sur une garantie personnelle ; mais il courait grand risque de perdre intérêts et principal. Il y avait bien quelques compagnies par actions, dont celle des Indes-Orientales était la principale : mais la demande des actions de ces compagnies était bien supérieure à l'offre. Les réclamations en faveur d'une nouvelle compagnie des Indes-Orientales provenaient même en grande partie de personnes qui avaient eu de la peine

à placer leurs économies à intérêts sur une bonne garantie. La difficulté était telle, que l'habitude de thésauriser était commune. Nous savons que le père du poète Pope, ancien négociant de la Cité, qui s'était retiré des affaires vers l'époque de la Révolution, emporta dans sa retraite à la campagne un coffre-fort contenant près de vingt mille livres sterling, et dans lequel il puisait à mesure ce qui était nécessaire à ses besoins : il est très-probable que ce n'était pas là un exemple isolé. Aujourd'hui la quantité d'espèces qui peut être accumulée par de simples individus est si peu considérable, qu'elle ne produirait aucune augmentation sensible dans la masse de la circulation. Mais dans les commencements du règne de Guillaume III, les autorités en matière d'économie politique étaient d'opinion qu'une grande quantité d'or et d'argent était cachée dans des tiroirs secrets et derrière des lambris.

L'effet naturel de cet état de choses fut qu'une foule de gens à projets, ingénieux et absurdes, honnêtes et fripons, s'évertuèrent à imaginer de nouveaux plans pour l'emploi de l'excédant du capital. Ce fut vers l'année 1688 que le mot agioteur fut pour la première fois entendu à Londres. Dans le court espace de quatre années, on vit éclore une foule de Compagnies, dont chacune offrait hardiment à ses actionnaires la perspective d'immenses bénéfices : — compagnies d'assurances, compagnies pour la fabrication du papier, des cordes de luth, des lames d'épées, compagnies pour la pêche des perles, compagnies des bouteilles de verre, compagnie d'alun, compagnies pour l'exploitation de la houille de Blythe. Il y avait une compagnie de tapisserie qui promettait de fournir de jolies tentures pour tous les parloirs ou salons des habitations de la classe moyenne, pour toutes les chambres à coucher des hautes classes. Il y avait une compagnie de cuivre qui se proposait d'exploiter les mines d'Angleterre et faisait espérer que leur exploitation ne serait pas moins productive que celle des mines du Potose. Il y avait une compagnie de recherches sous-marines qui se chargeait de repêcher des objets précieux engloutis avec des bâtiments naufragés, et qui annonçait qu'elle possédait une collection de machines extraordinaires, ressemblant à des armures. En avant du casque se projetait une grosse lentille en verre, semblable à l'œil d'un

cyclope, et le cimier donnait passage à un tuyau destiné à l'introduction de l'air. On donnait sur la Tamise une représentation complète de l'opération. Les beaux messieurs et les belles dames invités à ce spectacle y trouvaient des rafraîchissements préparés pour eux et avaient le plaisir de voir les plongeurs, revêtus de cet appareil, descendre dans le fleuve et remonter chargés de vieux morceaux de ferraille et d'autres débris de navires. Il y avait une compagnie de pêcheries du Groënland, qui ne pouvait manquer d'expulser des mers du Nord les baleiniers hollandais. Il y avait une compagnie de tannage, qui s'engageait à fournir du cuir supérieur aux meilleurs cuirs de Turquie et de Russie. Il y avait une société qui se chargeait de donner aux jeunes gens une éducation libérale à bon marché, et qui prenait le titre sonore de *Compagnie des Académies royales*. On annonçait dans un pompeux prospectus que la Compagnie des Académies royales avait engagé les meilleurs professeurs dans toutes les branches de l'enseignement, et qu'elle allait émettre vingt mille billets à vingt shillings la pièce. Il y aurait une loterie avec deux mille numéros gagnants, et les heureux possesseurs de ces numéros pourraient apprendre, aux frais de la Compagnie, le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'espagnol, les sections coniques, la trigonométrie, le blason, l'art de vernir à la laque, la tenue des livres, la science des fortifications et l'art de jouer du théorbe. Quelques-unes de ces compagnies s'installaient dans de vastes hôtels et faisaient imprimer leurs annonces en lettres dorées. D'autres, procédant avec moins de luxe, se contentaient d'encre et tenaient leurs réunions dans les cafés aux environs de la Bourse. Les établissements connus sous les noms de *Jonathan's* et de *Garraway's* étaient sans cesse remplis de courtiers, d'acheteurs, de vendeurs, d'assemblées de directeurs, d'assemblées d'actionnaires. Les marchés à terme devinrent bientôt à la mode. On forma de vastes combinaisons, on fit circuler des fables monstrueuses, dans le but de faire hausser ou baisser le prix des actions. Notre pays vit pour la première fois ces phénomènes avec lesquels une longue expérience nous a depuis familiarisés. Une fièvre, dont les symptômes étaient essentiellement les mêmes que ceux de la fièvre de 1725, de la fièvre de 1825, de la fièvre de 1845, s'empara de l'esprit public. L'impatience de faire for-

tune, le mépris de ceux qui cherchent dans les bénéfiques moins rapides, mais plus sûrs, la récompense de leur industrie, se répandirent dans la société. L'esprit des joueurs de dés pipés de Whitefriars prit possession des graves sénateurs de la Cité, des dignitaires des corps de métiers, des députés, des aldermen. Il était beaucoup plus facile et plus lucratif de lancer un prospectus mensonger, annonçant l'émission de nouvelles valeurs, de faire croire à des gens ignorants que les dividendes ne pouvaient être au-dessous de vingt pour cent, et de se débarrasser de cinq mille livres de ce fonds imaginaire pour dix mille guinées bien sonnantes, que de mettre à bord d'un navire une pacotille de marchandises choisies pour la Virginie ou le Levant. Chaque jour voyait quelque nouvelle bulle se former, monter en l'air, brillante de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, puis crever, pour retomber bientôt dans l'oubli<sup>1</sup>.

La nouvelle forme qu'avait prise la cupidité fournit un excellent thème aux poètes comiques et satiriques, thème d'autant plus piquant que quelques-uns des moins scrupuleux et des plus heureux de cette nouvelle race de joueurs étaient des hommes aux cheveux plats et aux vêtements de couleur sombre, des hommes qui appelaient les cartes les livres du diable, des hommes qui regardaient comme un péché de gagner ou de perdre deux sous au trictrac. C'est dans le dernier drame de Shadwell que l'hypocrisie et la fourberie de ces spéculateurs furent, pour la première fois, livrées à la risée publique. Shadwell mourut au mois de novembre 1692, au moment où ses « Agioteurs<sup>2</sup> » allaient paraître sur la scène; et l'épilogue fut récité par un acteur en grand deuil. La meilleure scène de la pièce est celle où quatre

<sup>1</sup> C'est à une feuille périodique très-curieuse, intitulée : *Collection for the improvement of Husbandry and trade*, (*Recueil de pièces pour l'amélioration de l'agriculture et du commerce*), par J. Houghton, que je suis principalement redevable de ces détails sur l'origine de l'agiotage dans la Cité de Londres. Cette feuille est, en réalité, une histoire hebdomadaire des spéculations commerciales de cette époque. J'en ai parcouru les séries pendant plusieurs années. Dans le n° 53, du 17 mars 1692-3, Houghton dit : « L'achat et la vente des actions est une des grandes affaires du jour. Je remarque que beaucoup de personnes n'y comprennent rien. » Les 13 et 22 juin 1694, il expose les progrès de l'agiotage. Le 15 juillet de la même année, il fait mention pour la première fois des marchés à terme. Ceux qui désirent de plus amples informations sur les compagnies mentionnées dans le texte peuvent consulter Houghton, et une brochure intitulée : *Angliæ Tutamen*, publiée en 1695.

<sup>2</sup> *Stockjobbers*.

à cinq rigides non-conformistes, en costume complet de puritains, après avoir discuté l'avenir de la « Compagnie des Souricières » et de la « Compagnie pour la destruction des puces, » examinent la question de savoir si les gens pieux peuvent sans offenser le Seigneur prendre intérêt dans une compagnie ayant pour objet de faire venir en Angleterre des danseurs de corde chinois. « Des personnes considérables ont pris des actions, » dit un austère personnage aux cheveux ras ; « mais en vérité, je ne saurais dire si c'est légitime ou non. » Ces doutes sont levés par un vieux colonel de Têtes rondes, qui s'était battu à Marston-Moor, et qui rappelle à son frère que les saints n'ont pas besoin de voir eux-mêmes les danses de corde et que, selon toute probabilité, il n'y aura pas de danses de corde à voir. « La chose, » dit-il, « paraît devoir prendre : les actions se placeront bien ; et peu nous importe alors que les danseurs de corde viennent ou ne viennent pas. » Il est à remarquer que cette scène fut représentée et applaudie avant qu'un farthing de la dette nationale eût été contracté. Les nombreux écrivains qui, plus tard, ont attribué à la dette nationale l'existence de l'agiotage et de toutes les immoralités qui s'y rattachent, ont donc été bien mal informés. La vérité est que la société était arrivée, dans le cours naturel de son développement, à un point où l'agiotage était inévitable, qu'il y eût une dette nationale ou non, et où il était inévitable aussi, s'il survenait une guerre longue et coûteuse, qu'il y eût une dette nationale.

Comment, en effet, eût-il été possible qu'une dette ne fût pas contractée, lorsqu'une des parties était poussée, par les motifs les plus puissants, à emprunter, et lorsque l'autre était poussée, par des motifs également puissants, à prêter ? Un moment était arrivé où le gouvernement se trouvait dans l'impossibilité, à moins d'exciter les plus formidables mécontentements, de lever au moyen de taxes les subsides nécessaires pour défendre la liberté et l'indépendance de la nation : dans ce même moment, de nombreux capitalistes cherchaient vainement autour d'eux quelque bon moyen de placer leurs économies et, faute de trouver ce moyen, gardaient leur argent sous clef, ou l'engloutissaient dans des entreprises absurdes. Des richesses suffisantes pour équiper une marine qui eût balayé les corsaires de la mer du Nord et de

*l'Atlantique, des richesses suffisantes pour équiper une armée qui eût repris Namur et vengé le désastre de Steinkerque, restaient sans emploi, ou passaient des mains de leurs propriétaires dans celles d'escrocs. Un homme d'État était fondé à se dire qu'une partie de ces richesses, chaque jour enfouies ou dissipées, pourrait être attirée vers le Trésor, avec profit pour le propriétaire, pour les contribuables et pour l'État. A quoi bon, pour faire face aux dépenses extraordinaires d'une année de guerre, faire saisir le chétif mobilier de malheureuses familles, forcer tel gentilhomme campagnard à anticiper sur ses coupes de bois, tel autre à laisser tomber en ruine les chaumières de sa propriété, tel autre à retirer de l'Université un fils plein d'avenir, lorsque les environs de la Bourse regorgeaient de gens qui ne savaient que faire de leur argent et qui demandaient de tous côtés des emprunteurs ?*

*Des Tories qui ne connaissaient rien de plus odieux que la dette nationale et qui ne haïssaient aucun homme autant que Burnet, ont souvent affirmé, à une époque postérieure, que Burnet était le premier qui eût suggéré au gouvernement l'idée de contracter une dette nationale. Mais cette assertion ne repose sur aucune preuve digne de confiance, et paraît être réfutée par le silence de l'évêque. Burnet eût été, de tous les hommes, le dernier à cacher ce fait, qu'une grande révolution fiscale avait été son ouvrage. Ajoutons que le bureau de la Trésorerie, tel qu'il était alors constitué, pouvait se passer et aurait probablement fait peu de cas des conseils d'un homme d'église. A ce bureau siégeaient Godolphin et Montague, l'un le plus prudent et le plus expérimenté, l'autre le plus hardi et le plus inventif des financiers. Ces hommes distingués ne pouvaient ni l'un ni l'autre ignorer que c'était depuis longtemps la coutume des États voisins de répartir sur un certain nombre d'années de paix les taxes excessives qu'une année de guerre avaient rendues nécessaires. En Italie, cette méthode était en usage depuis bien des générations. La France, pendant la guerre commencée en 1672 et terminée en 1679, n'avait pas emprunté moins de trente millions de notre monnaie. Sir William Temple, dans son intéressant ouvrage de la « Fédération Batave, » avait appris à ses compatriotes que, tandis qu'il était ambassadeur à la Haye, la seule province de Hollande,*

alors gouvernée par le frugal et prudent De Witt, devait environ cinq millions sterling, pour lesquels elle payait ponctuellement un intérêt de quatre pour cent, et que, lorsqu'une portion quelconque du principal venait à être remboursée, le créancier de l'État recevait son argent les larmes aux yeux, sachant bien qu'il ne trouverait pas de placement aussi sûr. S'il est quelque chose dont on doive s'étonner, ce n'est pas que l'Angleterre ait fini par suivre l'exemple que lui donnaient à la fois ses ennemis et ses alliés, c'est qu'elle ait attendu la fin de la quatrième année de sa lutte si pénible et si dispendieuse contre Louis XIV, avant de recourir à un expédient qui se présentait si naturellement.

Le 15 décembre 1692, la Chambre des communes se forma en Comité des voies et moyens. Somers présidait. Montague proposa de lever un million par voie d'emprunt. La proposition fut approuvée, et il fut ordonné qu'un Bill serait présenté. Les détails de l'opération donnèrent lieu à beaucoup de débats et subirent de nombreuses modifications; mais le principe paraît avoir été bien accueilli par tout le monde. Les capitalistes furent enchantés d'avoir une occasion de placer l'argent qu'ils avaient amassé. Les propriétaires fonciers, accablés sous le poids des impôts, étaient disposés à accepter toute mesure qui aurait pour effet de leur procurer un soulagement immédiat. Aucun membre n'osa proposer d'aller aux voix. Le 20 janvier, le Bill fut lu pour la troisième fois, porté à la Chambre des lords par Somers et adopté par cette Chambre sans aucun amendement<sup>1</sup>.

Par cette loi mémorable, de nouveaux droits furent imposés sur la bière et d'autres boissons. Le produit de ces droits devait être conservé, au Trésor, à part de toutes les autres recettes, pour former un fonds sur la garantie duquel un million serait levé au moyen d'annuités viagères. A mesure du décès des titulaires, leurs annuités devaient être réparties entre les survivants, jusqu'à ce que le nombre de ces derniers eût été réduit à sept. A partir de ce moment, toutes les extinctions qui surviendraient devaient profiter au public. Il était donc certain que le dix-huitième siècle serait fort avancé avant que la dette fût définitivement

<sup>1</sup> *Commons' Journals*, Stat. 14 W. et M. c. 3.

éteinte. Le taux de l'intérêt devait être de 10 pour 100 jusqu'en 1700, et à partir de cette époque de 7 pour 100. Les avantages que ce plan offrait aux créanciers de l'État peuvent paraître grands; mais ils n'étaient pas plus que suffisants pour les couvrir des risques qu'ils couraient. Une contre-révolution n'était pas impossible; et il était certain que si une contre-révolution survenait, ceux qui avaient prêté leur argent à Guillaume perdraient à la fois intérêt et principal.

Telle fut l'origine de cette dette, qui est devenue depuis lors le plus grand prodige qui ait jamais embarrassé la sagacité et confondu l'orgueil des hommes d'État et des philosophes. A chacune des phases du développement de cette dette, la nation a poussé le même cri d'angoisse et de désespoir. A chacune des phases du développement de cette dette, des hommes sages ont gravement affirmé qu'on marchait à la banqueroute et à la ruine. Cependant la dette allait toujours croissant, et la banqueroute et la ruine étaient toujours aussi éloignées que jamais. Quand la grande lutte avec Louis XIV fut enfin terminée par la paix d'Utrecht, la nation devait environ cinquante millions sterling, et cette dette était considérée, non-seulement par le vulgaire, non-seulement par des orateurs de cafés et des gentilshommes campagnards à qui la chasse au renard était plus familière que les matières de finances, mais encore par des penseurs aussi subtils que profonds, comme une charge qui grèverait d'une manière permanente et paralyserait l'action politique du pays. Cependant le commerce continua d'être florissant, et la richesse nationale ne fit qu'aller en augmentant. Alors survint la guerre de la succession d'Autriche, et la dette s'éleva à quatre-vingts millions. Pamphlétaires, historiens, orateurs, tous déclarèrent que, pour le coup, la situation était désespérée. Cependant les signes d'une prospérité naissante, signes qu'il n'était pas plus possible de contrefaire que de cacher, auraient dû prouver aux hommes qui observent et qui réfléchissent qu'une dette de quatre-vingts millions était moins pour l'Angleterre gouvernée par Pelham, que n'avait été une dette de cinquante millions pour l'Angleterre gouvernée par Oxford. Bientôt la guerre éclata de nouveau, et, sous l'administration énergique et prodigue du premier William Pitt, la dette s'éleva rapidement à cent quarante millions. Dès

que le premier enivrement de la victoire fut dissipé, les hommes d'affaires aussi bien que les théoriciens s'écrièrent presque à l'unanimité que, cette fois, le jour fatal était réellement arrivé. Le seul homme d'État qui ne partagea pas l'illusion générale à cet égard, fut Edmond Burke. David Hume, sans contredit un des économistes les plus profonds de son époque, déclara que notre folie surpassait la folie des croisades. Richard Cœur-de-Lion et saint Louis n'avaient pas été à l'encontre des démonstrations arithmétiques. Il était impossible de prouver par des chiffres que la route du Paradis ne passait pas par la Palestine; mais il était possible de prouver par des chiffres que la dette nationale était la route de la ruine nationale. Toutefois, à quoi bon parler de la route? Il ne s'agissait plus maintenant de la route : on avait atteint le but; tout était fini; tous les revenus de l'île au nord du Trent et à l'ouest de Reading étaient hypothéqués. Mieux eût valu pour nous être battus par la Prusse ou l'Autriche que d'être chargés de l'intérêt de cent quarante millions<sup>1</sup>. Et pourtant ce grand philosophe, — car c'en était un, — n'avait qu'à ouvrir les yeux pour voir les améliorations qui se réalisaient tout autour de lui, les villes qui s'agrandissaient, les cultures qui s'étendaient, les marchés trop étroits pour la foule des acheteurs et des vendeurs, les ports trop étroits pour contenir les bâtiments, les rivières artificielles mettant les principales villes manufacturières de l'intérieur en communication avec les ports de mer, les rues mieux éclairées, les maisons mieux meublées, les marchandises plus riches exposées en vente dans de plus beaux magasins, les voitures plus rapides courant sur des routes mieux entretenues. Il n'avait qu'à comparer l'Édimbourg de son enfance avec l'Édimbourg de sa vieillesse. Sa prédiction reste comme un exemple mémorable de la faiblesse dont les esprits les plus forts ne sont pas exempts. Adam Smith vit un peu plus loin, mais seulement un peu plus loin. Il admit que, tout immense qu'était le fardeau, la nation le supportait, et qu'elle atteignait en même temps un degré de prospérité que personne n'aurait pu prévoir. Mais il avertit ses compatriotes de ne pas renouveler une expérience aussi hasardeuse. On avait atteint la limite : la moindre addition

<sup>1</sup> Voir une notice très-remarquable dans Hume, *History of England*, Appendix III.

pouvait être fatale <sup>1</sup>. Ce ne fut pas sous un aspect moins sombre que Georges Grenville, ministre éminemment laborieux et pratique, envisagea notre situation financière. La nation, selon lui, devait succomber sous une dette de cent quarante millions, si les colonies d'Amérique ne supportaient une partie de cette charge. La tentative que l'on fit pour rejeter une partie de cette charge sur les colonies d'Amérique amena une autre guerre, qui nous laissa avec un accroissement de cent millions de dette et sans ces mêmes colonies dont l'assistance avait été représentée comme indispensable. Encore une fois l'Angleterre fut perdue, et encore une fois, en dépit de tous les diagnostics et de tous les pronostics des médecins d'État, cet étrange malade persista à prendre plus de force et des couleurs plus fraîches. De même qu'elle avait été visiblement plus prospère avec une dette de cent quarante millions qu'avec une dette de cinquante, de même elle fut visiblement plus prospère avec une dette de deux cent quarante millions qu'avec une dette de cent quarante. Mais bientôt les guerres qui furent la conséquence de la Révolution française, et qui entraînent des frais bien plus considérables que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, mirent à la plus rude épreuve la puissance du crédit public. Quand la paix eut été enfin rétablie, la dette nationale de l'Angleterre s'élevait à huit cents millions sterling. Si l'on eût dit, en 1792, à l'homme le plus éclairé, qu'en 1815 l'intérêt de huit cents millions serait régulièrement payé à la Banque, à jour fixe, il aurait eu autant de peine à le croire que si on lui eût dit que le gouvernement serait en possession de la lampe d'Aladin ou de la bourse de Fortunatus. C'était véritablement une dette gigantesque, fabuleuse; et il n'est pas étonnant que les cris de désespoir aient été plus bruyants que jamais. Mais on reconnut encore une fois que ces cris étaient aussi déraisonnables que jamais. Après quelques années d'épuisement, l'Angleterre se releva. Néanmoins, semblable au valétudinaire d'Addison, qui ne cessait de répéter en gémissant qu'il se mourait de la poitrine jusqu'à ce qu'il fût devenu si gras qu'il eut honte de ses doléances, elle continua de se plaindre qu'elle était plongée dans la misère jusqu'au moment où sa richesse se ma-

<sup>1</sup> *Wealth of Nations*, livre v, chapitre 3.

nifesta par des symptômes qui rendirent ses plaintes ridicules. Cette société réduite à la misère, à la banqueroute, se trouva non-seulement en état de faire face à toutes ses obligations ; mais, tout en faisant face à ses obligations, sa richesse continua de s'accroître avec une telle rapidité, qu'on ne pouvait, pour ainsi dire, suivre des yeux le développement. Dans chaque comté, on vit des terrains incultes transformés en jardins ; dans chaque ville, de nouvelles rues, des places, des marchés, un éclairage plus brillant, un approvisionnement d'eau plus abondant ; dans les environs de toutes les grandes cités manufacturières, les maisons de campagne se multipliant rapidement, entourée chacune de son petit paradis de lilas et de roses. Tandis que des politiques superficiels répétaient que les forces vitales de la population étaient écrasées sous le poids des charges publiques, la vapeur accomplissait son premier voyage sur des rails, et bientôt l'île était sillonnée en tous sens de chemins de fer. Dans l'espace de quelques années, cette population ruinée dépensait volontairement en viaducs, en tunnels, en remblais, en ponts, en stations, en machines, une somme qui dépassait le chiffre total de la dette nationale à la fin de la guerre d'Amérique. Cependant, le poids des taxes devenait de plus en plus léger dans une progression presque constante, et le Trésor continuait d'être plein. On peut maintenant affirmer, sans crainte d'être contredit, que nous payons l'intérêt de huit cents millions sterling avec autant de facilité que nos ancêtres payaient, il y a un siècle, l'intérêt de quatre-vingts millions.

On ne saurait douter qu'il dut y avoir quelque grande erreur dans les idées de ceux qui émirent et de ceux qui crurent cette longue suite de prédictions fâcheuses, démenties d'une manière si éclatante par une longue suite de faits incontestables. C'est à l'économiste plutôt qu'à l'historien qu'il appartient de signaler et d'expliquer cette erreur. Il nous suffira de dire ici que ces prophètes de malheur étaient sous l'influence d'une double illusion. Ils s'imaginaient à tort qu'il y avait une exacte analogie entre la position d'un individu qui doit de l'argent à un autre individu et celle d'une société qui doit de l'argent à une partie d'elle-même et cette analogie les entraînait dans des méprises sans fin sur l'effet du système des fonds publics. Ils ne se trompaient pas ;

moins sur les ressources du pays. Ils ne tenaient aucun compte de l'effet produit par les progrès incessants de toutes les sciences expérimentales et par les efforts incessants de chaque individu pour se pousser dans le monde. Ils voyaient que la dette augmentait, et ils ne voyaient pas que d'autres choses augmentaient en même temps que la dette.

Une longue expérience nous autorise à croire qu'au vingtième siècle l'Angleterre sera plus en état de supporter une dette de seize cents millions qu'elle ne peut aujourd'hui supporter sa dette actuelle. Quoi qu'il en soit, ceux qui annoncèrent avec tant d'assurance qu'elle devait succomber, d'abord sous une dette de cinquante millions, puis sous une dette de quatre-vingts millions, puis sous une dette de cent quarante millions, puis sous une dette de deux cent quarante millions, puis enfin sous une dette de huit cents millions, entretenaient évidemment une double erreur. D'une part, ils exagérèrent beaucoup le poids de la charge ; de l'autre, ils ne prirent pas suffisamment en considération la force qui devait supporter cette charge.

Il peut être utile d'ajouter quelques mots sur la manière dont le système des fonds publics a affecté les intérêts de la grande communauté des nations. S'il est vrai que tout ce qui donne à l'intelligence un avantage sur la force brutale, et à la probité un avantage sur la déloyauté, tende à promouvoir le bonheur et la vertu de la race humaine, on ne peut guère nier que ce système, considéré au point de vue le plus large, n'ait été salubre. Il est manifeste, en effet, que tout crédit dépend de deux choses : — de la capacité qu'a le débiteur de payer ses dettes, et de la volonté qu'il a de les payer. Or, la capacité d'une société de payer ses dettes est proportionnée au progrès qu'a faits cette société dans l'industrie, dans le commerce, dans tous les arts et les sciences qui fleurissent sous l'influence bienfaisante de la liberté et de l'égalité devant la loi. La volonté d'une société de payer ses dettes est proportionnée au degré de respect que professe cette société pour les obligations contractées sous la garantie de la foi publique. De la force qui consiste dans l'étendue du territoire ou dans le nombre des combattants, un grossier despote qui ne connaît d'autre loi que son caprice ou ses passions, ou une Convention de socialistes qui proclame que la propriété c'est le vol, peuvent

avoir plus qu'il n'en échoit en partage au gouvernement le meilleur et le plus sage. Mais quant à la force qui résultait de la confiance des capitalistes, jamais ce despote ou cette Convention ne la posséderont. Cette force, — et c'est une force qui a décidé l'issue d'une grande lutte, — se retire (par la loi de sa nature) de la barbarie et de la fraude, de la tyrannie et de l'anarchie, pour suivre la civilisation et la justice, la liberté et l'ordre.

Tandis que le bill qui créait pour la première fois la dette fondée d'Angleterre parcourait, avec l'approbation générale, ses phases régulières, les deux Chambres abordaient, pour la première fois aussi, la grande question de la réforme parlementaire.

Il est à remarquer que le but des réformateurs de cette génération était simplement de rendre le corps représentatif un interprète plus fidèle des vœux du corps constituant. C'est à peine si quelqu'un d'eux paraît avoir songé que le corps constituant lui-même pouvait être interprète infidèle des vœux de la nation. Il est vrai que ces difformités dans la structure du corps constituant qui ont fini, de nos jours, par soulever une tempête irrésistible d'indignation publique, étaient beaucoup moins nombreuses et moins choquantes au dix-septième siècle qu'elles ne l'étaient devenues au dix-neuvième. La plupart des bourgs qui perdirent leur franchise en 1832 étaient, sinon positivement, au moins relativement, des places beaucoup plus importantes sous le règne de Guillaume III que sous le règne de Guillaume IV. Des cités manufacturières, des ports de mer et autres villes populeuses et opulentes, auxquelles la franchise fut conférée sous le règne de Guillaume IV, quelques-unes étaient, du temps de Guillaume III, de petits hameaux, des agglomérations de chaumières habitées par des laboureurs ou des pêcheurs; d'autres étaient des champs couverts de moissons, ou des landes marécageuses abandonnées aux grouses et aux coqs de bruyère. A l'exception de Leeds et de Manchester, il n'y avait pas, à l'époque de la Révolution, une seule ville de cinq mille habitants qui n'envoyât deux représentants à la Chambre des Communes. Cependant il ne manquait pas, même alors, d'étranges anomalies. Looe Est et Ouest, qui ne contenaient pas la moitié de la population et ne représentaient pas la moitié de la richesse de la plus petite des cent paroisses de Londres, nommaient autant de membres que cette

capitale <sup>1</sup>. Old-Sarum, ruine déserte, où le voyageur craignait de pénétrer la nuit, de peur d'y trouver des voleurs en embuscade, avait autant de poids dans la législation que les comtés de Devon et d'York <sup>2</sup>. Quelques individus éminents des deux partis, Clarendon, par exemple, parmi les Tories, et Pollexfen parmi les Whigs, condamnaient ce système. Cependant, par des motifs très-différents, les deux partis étaient disposés à le changer. Il était protégé par les préjugés d'une faction et par les intérêts de l'autre. Rien ne pouvait plus répugner à l'esprit du Toryisme que l'idée de détruire d'un seul coup des institutions qui existaient depuis des siècles, pour reconstruire avec leurs débris quelque chose de plus symétrique. Les Whigs, d'un autre côté, ne pouvaient ignorer qu'ils avaient, selon toute probabilité, plus à perdre qu'à gagner à un changement dans cette partie de notre organisation politique. Ce serait, en effet, une grave erreur de croire qu'une loi transférant le pouvoir politique des petits collèges aux grands aurait eu les mêmes conséquences en 1692 qu'en 1832. En 1832, cette translation eut pour effet d'accroître le pouvoir de la population des villes; en 1692, elle aurait eu pour effet de donner à la population des campagnes un pouvoir irrésistible. Sur les cent quarante-deux membres qu'on enleva en 1832 aux petits bourgs, plus de la moitié furent donnés à de grandes et florissantes cités. Mais, en 1692, c'est à peine s'il y avait une grande et florissante cité qui n'eût déjà autant de membres qu'elle en pouvait raisonnablement demander. Ainsi, presque tout ce qu'on aurait enlevé aux petits bourgs aurait dû être donné aux comtés; et il n'est pas douteux que tout ce qui aurait eu pour résultat d'élever les comtés et d'amoindrir les villes, aurait eu aussi pour résultat d'élever les Tories et d'amoindrir les Whigs. Depuis le commencement de nos troubles civils, les villes avaient été du côté de la liberté et du progrès, les gentilshommes campagnards et le clergé des campagnes du côté de l'autorité et de la routine. Si donc un bill de réforme, qui aurait ôté la franchise électorale à de petits

<sup>1</sup> Wesley fut frappé de cette anomalie, en 1745. Voir son *Journal*. — Looe East et Looe West sont deux bourgs du même nom, dans le comté de Cornouailles, séparés par la rivière qui leur donne leur nom : la rivière Looe; ils élisaient chacun deux membres dont les électeurs privilégiés n'étaient que cinquante-cinq environ à Looe West et cinquante-cinq à Looe East. A. P.

<sup>2</sup> Pepys, 10 juin 1668.

corps constituants et donné un plus grand nombre de membres à de grands corps constituants, fût devenu loi peu de temps après la Révolution, on ne saurait guère douter qu'une forte majorité de la Chambre des communes se fût composée de baronnets et de squires campagnards, partisans de la Haute-Église, Tories prononcés et à demi Jacobites. Avec une pareille Chambre des communes, il est à peu près certain qu'une persécution aurait été organisée contre les Dissidents; l'union avec l'Écosse aurait été fort compromise, et la restauration des Stuarts ne serait pas devenue une chose improbable. Ainsi donc ces parties de notre Constitution qu'à une époque plus récente les politiques de l'école libérale ont généralement considérées comme des taches, étaient, il y a cinq générations, regardées avec faveur par les hommes les plus zélés pour la liberté civile et religieuse.

Mais, tout en s'accordant pour désirer le maintien des droits électoraux existants, Whigs et Tories étaient forcés de reconnaître que les rapports entre l'électeur et le représentant n'étaient pas ce qu'ils devaient être. Avant les guerres civiles, la Chambre des communes était investie de toute la confiance de la nation. Une Chambre des communes, objet des défiances, du mépris, de la haine des Communes, était une chose inconnue. Ces termes mêmes auraient blessé les oreilles de sir Peter Wentworth ou de sir Edward Coke, comme contradictoires. Mais peu à peu il se fit un changement. Le Parlement élu en 1661, pendant cet accès de joie et d'amour qui suivit le retour de la famille royale, représentait, non pas le sens calme et réfléchi, mais le caprice momentané de la nation. Beaucoup de membres étaient des hommes qui, quelques mois plus tôt ou quelques mois plus tard, n'auraient eu aucune chance d'être nommés, des gens ruinés ou de mœurs dissolues, n'ayant d'autre titre à la confiance publique que la haine qu'ils portaient aux rebelles et aux Puritains. La nation, redevenue de sang-froid, vit avec terreur à quelle assemblée elle avait, pendant son ivresse, confié le soin de ses biens, de sa liberté et de sa religion. Malheureusement ce choix, fait dans un moment d'enthousiasme frénétique, pouvait être un choix à vie. D'après la loi telle qu'elle existait alors, il dépendait uniquement du bon plaisir du roi de décider si, pendant son règne, les électeurs auraient l'occasion de réparer leur erreur.

Dix-huit années se passèrent. Une nouvelle génération avait grandi. A cet ardent enthousiasme avec lequel Charles II avait été reçu à Douvres succédèrent le mécontentement et la désaffection. On se plaignait de toutes parts que le royaume était mal gouverné, avili, livré en pâture à d'indignes favoris et à des favorites plus méprisables encore ; que notre marine n'avait pu lutter contre celle de la Hollande ; qu'on avait trafiqué de notre indépendance contre l'or de la France ; que nos consciences étaient en danger de subir encore une fois le joug de Rome. Le peuple était devenu Tête-Ronde : mais le corps qui avait seul le droit de parler au nom du peuple était toujours un corps de Cavaliers. Il est vrai que le roi trouvait quelquefois cette même Chambre des communes difficile à gouverner. Elle contenait, dès le principe, bon nombre de vrais Anglais : d'autres y avaient été introduits à mesure que la mort y avait fait des vides ; et la majorité elle-même, toute courtisanesque qu'elle était, ne pouvait étouffer dans son cœur toute sympathie pour la nation. Il se forma un parti du pays, qui devint bientôt formidable. Mais ce parti vit tous ses efforts échouer devant une corruption systématique. On soupçonnait avec raison, sans pouvoir le prouver, que certains membres de la législature recevaient directement de l'argent. Il était de notoriété publique que le patronage de la couronne était employé sur une grande échelle à influencer les votes. Un grand nombre de ceux qui donnaient l'argent du peuple en subsides recevaient une partie de cet argent sous forme de salaires ; et c'est ainsi que s'organisa une bande de mercenaires sur qui la Cour pouvait compter avec confiance dans presque toutes les extrémités.

La servilité de ce Parlement avait laissé une profonde impression dans l'esprit public. C'était l'opinion générale que l'Angleterre devait être à jamais protégée contre tout risque d'être représentée encore, pendant une longue série d'années, par des hommes qui avaient perdu tout droit à sa confiance, et qui étaient payés, comme des avocats, pour voter contre ses vœux et contre ses intérêts. Il en fut parlé dans la Convention ; et quelques membres auraient voulu que la question fût traitée tandis que le trône était encore vacant. Depuis lors, le cri de réforme n'avait fait que devenir de plus en plus importun. Le peuple, accablé

d'impôts, était naturellement disposé à voir d'un œil peu favorable ceux qui vivaient du produit des impôts. La guerre, on le reconnaissait généralement, était juste et nécessaire; or il était impossible de faire la guerre sans de grandes dépenses. Mais plus les dépenses nécessaires pour la défense de la nation étaient considérables, plus il était important que l'argent ne fût pas dissipé. Les énormes profits des fonctionnaires excitaient l'envie et l'indignation. Ici, un individu était payé pour ne rien faire; là, plusieurs individus étaient payés pour faire ce qui eût été beaucoup mieux fait par un seul. Le carrosse, les livrées, la cravate de dentelle et les boucles de diamants de l'homme en place étaient naturellement vus d'un mauvais œil par ceux qui se levaient de bonne heure et qui se couchaient tard afin de lui procurer les moyens de vivre dans le luxe. C'était à la Chambre des communes spécialement qu'il appartenait de réformer ces abus. Quelle réforme avait faite la Chambre actuelle des communes? Absolument aucune. En 1690, il est vrai, lorsqu'il s'était agi de la fixation de la liste civile, quelques discours assez vifs avaient été prononcés. En 1691, lorsqu'on avait réglé le Chapitre des voies et moyens, on avait adopté une résolution conçue dans des termes tellement absurdes qu'elle n'avait produit aucun effet. Le mal subsistait toujours, et il continuerait de subsister tant que ceux dont le devoir était d'y porter remède y trouveraient une source de profit. Comment espérer une gestion honnête et vigilante de la part d'intendants qui avaient un intérêt direct à encourager le gaspillage qu'ils étaient chargés de réprimer? La Chambre regorgeait de fonctionnaires de toute espèce, Lords de la Trésorerie, Lords de l'Amirauté, commissaires des Douanes, commissaires de l'Excise, commissaires des prises, auditeurs, receveurs, payeurs, employés de la Monnaie, employés de la Maison du roi, colonels de régiments, capitaines de marine, gouverneurs de citadelles. Nous envoyons à Westminster, disait-on, un de nos voisins, homme d'une fortune indépendante, dans la pleine confiance que ses opinions et ses intérêts s'accordent parfaitement avec les nôtres. C'est à lui que nous nous en remettons du soin de nous débarrasser de toutes les charges, à l'exception de celles sans lesquelles le service public ne saurait marcher et que nous supportons en conséquence avec patience

et résignation, quelque lourdes qu'elles soient. Mais avant qu'il ait figuré pendant une session au Parlement, nous apprenons qu'il est secrétaire de la Cour de la maison du roi ou yeoman de la Garde-robe, avec de bons appointements. Nous apprenons même quelquefois qu'il a obtenu une de ces places de la Trésorerie, dont les émoluments s'élèvent ou s'abaissent selon le produit des impôts que nous payons. Il serait vraiment étrange que nos intérêts fussent en sûreté entre les mains d'un homme qui est payé à raison de tant pour cent sur nos pertes. Le mal serait beaucoup moindre si nous avions souvent l'occasion d'examiner s'il convient de renouveler ou de révoquer les pouvoirs donnés à notre agent. Mais, avec la loi telle qu'elle existe, il n'est pas impossible qu'il conserve ces pouvoirs vingt ou trente ans. Tant qu'il vivra, et tant que le roi ou la reine vivront, il est peu vraisemblable que nous ayons à exercer encore notre franchise électorale, à moins qu'il ne s'élève une querelle entre la Cour et le Parlement. Plus un Parlement est obséquieux et servile, moins il court de risque d'offenser la Cour. Il s'ensuit que plus nos représentants sont mauvais, plus il est probable que nous en serons longtemps affligés.

Les clameurs furent bruyantes. D'odieux sobriquets furent donnés au Parlement. Tantôt c'était le Parlement des fonctionnaires, tantôt c'était le Parlement permanent, et on ajoutait que c'était un plus grand fléau qu'une armée permanente même.

Deux remèdes aux maux de l'État étaient fortement recommandés, et partageaient la faveur publique. L'un était une loi excluant les fonctionnaires de la Chambre des communes. L'autre était une loi limitant à trois années la durée des Parlements. En général, les réformateurs Tories préféraient un bill des fonctionnaires, et les réformateurs Whigs un bill triennal ; mais un assez grand nombre d'hommes zélés des deux partis voulaient qu'on essayât des deux remèdes.

Avant Noël, un bill pour l'exclusion des fonctionnaires fut déposé sur le bureau. Ce bill a été fort vanté par des auteurs qui ne l'avaient jamais vu et qui en ont simplement deviné la teneur. Mais qu'on prenne la peine d'étudier le parchemin original. Lui, noirci par la poussière de cent soixante ans, repose dans les

archives de la Chambre des Lords, on y trouvera peu de matière à éloge.

Quant à la manière dont un pareil bill aurait dû être rédigé, il y aura, de nos jours, peu de différence d'opinion entre les Anglais éclairés. Ils s'accorderont à penser qu'il serait très-pernicieux d'ouvrir la Chambre des communes à tous les fonctionnaires, et non moins pernicieux de la fermer à tous les fonctionnaires. Tracer avec précision la ligne de séparation entre ceux qui devraient être admis et ceux qui devraient être exclus, serait une tâche qui demanderait beaucoup de temps, beaucoup de réflexion et une grande connaissance de détails. Mais les principes généraux qui doivent nous guider sont évidents. Il faut exclure la masse des fonctionnaires subalternes, et n'admettre qu'un petit nombre de fonctionnaires, qui sont à la tête ou presque à la tête des grands départements de l'administration.

Les fonctionnaires subalternes doivent être exclus, parce que leur admission abaisserait le caractère du Parlement, en même temps qu'elle détruirait l'efficacité de toutes les fonctions publiques. Ils sont maintenant exclus; et il en résulte que l'État possède un corps précieux de serviteurs qui ne changent point au milieu des formations et des dissolutions successives des cabinets qui mettent chaque ministre au courant de ses devoirs, et qui se font un point d'honneur de donner des informations exactes, des avis sincères et tout l'appui de leur expérience à celui qui, pour le moment, se trouve être leur supérieur. C'est à l'expérience, à la capacité et à la fidélité de cette classe d'employés qu'il faut attribuer la facilité et la sûreté avec lesquelles la direction des affaires a passé tant de fois, à notre propre connaissance, des Tories aux Whigs et des Whigs aux Tories. Mais cette classe n'aurait point existé s'il eût été permis à tout individu recevant un salaire de la couronne de siéger dans la Chambre des communes. Ces places de commissaires, de sous-secrétaires, de premiers commis, maintenant occupées à vie par des personnes qui sont en dehors des luttes de partis, auraient été données à des membres du Parlement qui étaient utiles au gouvernement comme orateurs faciles ou comme votants sûrs. A chaque changement de ministère, cette foule de partisans aurait été destituée de ses fonctions et

remplacée par une autre bande de membres du Parlement, lesquels, à leur tour, auraient probablement été destitués, avant d'avoir eu le temps de se mettre au courant de leur service. Servilité et corruption dans la législation, ignorance et incapacité dans toutes les branches de l'administration exécutive, telles auraient été les conséquences inévitables d'un pareil système.

Plus nuisibles encore, s'il est possible, seraient les effets d'un système dans lequel tous les fonctionnaires, sans exception, seraient exclus de la Chambre des communes. Aristote nous a laissé, dans le *Traité sur le gouvernement*, qui est peut-être le plus judicieux et le plus instructif de ses écrits, un avertissement contre une classe de lois artificieusement rédigées dans le but de tromper le vulgaire, — lois démocratiques en apparence, mais oligarchiques en réalité<sup>1</sup>. S'il avait eu l'occasion d'étudier l'histoire de la Constitution d'Angleterre, il aurait pu facilement augmenter la liste qu'il a donnée de ses lois. Que des hommes qui sont au service de la Couronne et payés par elle ne devraient pas siéger dans une assemblée ayant pour mission spéciale de défendre les droits et les intérêts de la communauté contre toute agression de la part de la Couronne, — c'est là une doctrine plausible et populaire. Cependant il est certain que si les hommes qui professaient cette doctrine il y a cinq générations avaient pu modifier la Constitution selon leurs désirs, l'effet eût été d'abaisser cette branche de la législation qui procède du peuple et qui est responsable envers le peuple, pour donner de l'ascendant aux deux éléments monarchique et aristocratique de notre système. Le gouvernement eût été entièrement entre les mains des patriciens. La Chambre des lords, attirant sans cesse à elle les premiers talents du royaume, serait devenue le plus auguste des sénats, tandis que la Chambre des communes serait tombée presque au rang d'une assemblée de paroisse. De temps à autre sans doute, quelques hommes d'un génie supérieur et d'un caractère ambitieux auraient fait leur apparition parmi les représentants des comtés et des bourgs. Mais chacun de ces hommes n'aurait considéré la Chambre élective que comme un marche-

<sup>1</sup> Voir la *Politique*, IV, 13.

pour arriver à la Chambre héréditaire. Le premier objet de son ambition aurait été cette couronne de pair sans laquelle il ne pouvait être puissant dans l'État. A peine aurait-il prouvé qu'il pouvait être pour le gouvernement un ennemi formidable et un ami précieux, qu'il se serait empressé de quitter ce qui aurait alors été la Chambre-Basse dans toutes les acceptions du mot, pour ce qui aurait été également, dans toutes les acceptions du mot, la Chambre-Haute. La lutte entre Walpole et Pulteney, la lutte entre Pitt et Fox, auraient été transportées de la partie populaire à la partie aristocratique de la législature. Dans toutes les grandes questions, étrangères, domestiques ou coloniales, les débats de la noblesse auraient été attendus avec impatience et dévorés avec avidité. Le rapport des délibérations d'une assemblée où personne n'eût été autorisé à prendre la parole au nom du gouvernement, où personne n'eût jamais rempli de hautes fonctions politiques, aurait été jeté de côté avec mépris. Le contrôle même des finances de la nation aurait dû passer, sinon peut-être dans la forme, au moins en substance, à celle des deux Chambres où se seraient trouvés tous les hommes capables d'exposer un budget et d'en saisir les détails. Le pays aurait été gouverné par des Pairs, et la principale occupation des Communes aurait consisté à se quereller sur des bills ayant pour objets des clôtures de landes ou des éclairages de villes.

Ces considérations furent complètement méconnues en 1692. Personne ne songea à tirer une ligne de démarcation entre le petit nombre de fonctionnaires auxquels il devait être permis de siéger dans la Chambre des communes, et la masse des fonctionnaires qui devaient en être exclus. La seule ligne de démarcation que les représentants du peuple s'appliquèrent à tracer, fut entre eux et leurs successeurs. Ils défendirent leurs propres intérêts avec un soin dont on s'étonne qu'ils n'aient pas eu honte. Chacun d'eux était autorisé à garder les places qu'il avait et à en accepter autant qu'il pourrait en obtenir avant la prochaine dissolution du Parlement, événement qui pouvait se faire encore attendre pendant bien des années. Mais un membre qui serait élu après le 1<sup>er</sup> février 1693 ne pouvait accepter aucune place quelle qu'elle fût<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On trouvera le bill dans les Archives de la Chambre des lords.

Dans la Chambre des communes le bill parcourut rapidement toutes ses phases et sans qu'on allât une seule fois aux voix. — Dans la Chambre des lords la lutte fut vive et opiniâtre. Plusieurs amendements furent proposés en comité; mais tous furent repoussés. La motion pour l'adoption du bill fut soutenue par Mulgrave dans un discours vif et piquant, qui prouve que sa réputation d'éloquence n'était point usurpée. Les Lords qui parlèrent dans le sens opposé ne se hasardèrent point, à ce qu'il paraît, à nier qu'il y eût un mal qui exigeait un remède; mais ils prétendirent que le remède proposé ne ferait qu'aggraver le mal. Les patriotes représentants du peuple avaient, suivant eux, imaginé une réforme dont la génération suivante pourrait peut-être recueillir le bénéfice; mais ils s'étaient soigneusement réservé le privilège de vivre aux dépens de la génération actuelle. Si ce bill passait, il était clair que, tant que durerait le Parlement actuel, le nombre des fonctionnaires dans la Chambre des communes ne serait que faiblement diminué, si même il l'était; et si ce bill passait, il était très-probable que le Parlement actuel durerait jusqu'à ce que le roi Guillaume et la reine Marie fussent tous deux décédés. Car Leurs Majestés pouvant, sous le régime de ce bill, exercer une influence beaucoup plus grande sur le Parlement actuel que sur tout Parlement futur, elles éprouveraient naturellement le désir d'ajourner le plus possible une dissolution. Les électeurs d'Angleterre se plaignaient de ce qu'ils étaient maintenant, c'est-à-dire en 1692, représentés d'une manière injuste. Ce n'était pas faire droit à ce grief, mais se moquer d'eux, de leur dire que leurs enfants seraient mieux représentés en 1710 ou en 1720. Le redressement devait être immédiat, et le seul moyen de leur procurer ce redressement immédiat était de limiter la durée du Parlement et de commencer par ce Parlement qui, dans l'opinion du pays, avait déjà exercé le pouvoir trop longtemps.

Les forces étaient si également réparties, que le moindre accident pouvait faire pencher la balance. Lorsque le Bill fut mis aux voix, quatre-vingt-deux Pairs étaient présents. Quarante-deux votèrent pour, et quarante contre. On appela alors les votants par procuration. Il n'y eut que deux procurations pour le Bill, et sept contre; mais sur ces sept, trois furent contestées et ne furent

admises qu'avec difficulté. Il en résulta que le bill fut rejeté à une majorité de trois voix.

Cette majorité paraît avoir été composée de Whigs modérés et de Tories modérés. Vingt membres de la minorité protestèrent, et de ce nombre étaient les membres les plus violents et les plus intolérants des deux partis, tels que Warrington, qui avait failli être exécuté pour avoir conspiré contre Jacques, et Aylesbury, qui faillit depuis être exécuté pour avoir conspiré contre Guillaume; Marlborough, qui, depuis son emprisonnement, s'était jeté à corps perdu dans l'opposition au Gouvernement, signa non-seulement la protestation, mais la fit signer au prince de Danemark, qui était complètement incapable de comprendre ce dont il s'agissait<sup>1</sup>.

C'est une circonstance remarquable que ni Caermarthen, le premier des ministres Tories par le pouvoir aussi bien que par les talents, ni Shrewsbury, le plus distingué des Whigs qui étaient mal avec la Cour, n'aient été présents dans cette occasion importante. Leur absence paraît avoir été intentionnelle, car ils étaient tous deux dans la Chambre peu de temps avant qu'on n'allât aux voix, et peu de temps après.

Quelques jours après, Shrewsbury déposa sur la table des Lords un bill pour limiter la durée du Parlement. Il était dit dans ce bill que le Parlement actuel cesserait d'exister le 1<sup>er</sup> janvier 1694, et qu'à l'avenir aucun Parlement ne durerait plus de trois ans.

Il paraît y avoir eu, chez les Lords unanimité presque complète à ce sujet. Ce fut en vain que Guillaume s'efforça d'engager ceux des Pairs en qui il avait le plus de confiance à soutenir sa prérogative. Quelques-uns d'eux regardaient le changement proposé comme salutaire; d'autres espéraient apaiser l'opinion par une concession libérale; d'autres enfin avaient, en combattant le bill des fonctionnaires, tenu un langage qui ne leur permettait pas, sans une grossière inconséquence, de combattre le bill triennal. La Chambre entière aussi gardait rancune à la Chambre des communes, et prenait plaisir à la placer dans une situation désagréable. Burnet, Pembroke, Caermarthen lui-même qui n'é-

<sup>1</sup> *Lords' Journals*, 5 janvier 1692-3.

tait guère dans l'habitude de prendre parti pour le peuple contre le trône, appuyèrent Salisbury. « Mylord, » dit le roi à Caermarthen avec un amer déplaisir, « vous vivrez pour vous repentir du parti que vous prenez dans cette affaire<sup>1</sup>. » Il ne fut pas tenu compte de cet avis, et le Bill, adopté rapidement et presque sans opposition par les Lords, fut porté avec une grande solennité par deux juges à la Chambre des communes.

Nous n'avons que des comptes rendus fort incomplets de ce qui se passa à la Chambre des communes; mais de ces comptes rendus, tels qu'ils sont, il résulte clairement que les Whigs, comme corps, soutinrent le bill, et que l'opposition vint principalement des Tories. Le vieux Titus, qui avait été un personnage politique du temps de la République, régala la Chambre d'un discours dans le style qui eût été de mode à cette époque. Les Parlements, dit-il, ressemblaient à la manne que Dieu envoya à son peuple. Ils étaient excellents lorsqu'ils étaient frais : mais si on les gardait trop longtemps, ils se gâtaient; et des vers étaient engendrés par la corruption de ce qui avait été plus doux que le miel. Littleton et d'autres meneurs des Whigs parlèrent dans le même sens. Seymour, Finch et Tredenham, tous violents Tories, se prononcèrent avec véhémence contre le bill; et sir John Lowther lui-même se sépara sur ce point de son ami et patron Caermarthen. Plusieurs orateurs tories firent appel à un sentiment qui avait une certaine influence sur la Chambre, et qui, depuis la Révolution, avait empêché bien des lois de passer. Tout ce qui vient des Pairs, dirent-ils, doit être suspect; et tel est le caractère du bill actuel, qu'alors même qu'il serait bon en lui-même, il devrait être immédiatement repoussé par cela seul qu'il vient des Pairs. S'il plaisait à Leurs Seigneuries de nous envoyer le plus judicieux de tous les bills de finances, ne le rejeterions-nous pas avec indignation? Et pourtant ce serait à peine un affront plus grossier que de nous envoyer un bill comme celui-ci. Ils ont pris une initiative qui, d'après toutes les règles de la courtoisie parlementaire, aurait dû nous être laissée. Ils se sont posés comme nos juges, nous ont déclarés coupables, nous ont

<sup>1</sup> Introduction aux *Copies et Extraits* de quelques lettres écrites au roi par le comte de Danby, aujourd'hui duc de Leeds, publiées par ordre de Sa Grâce, 1710.

condamnés à une dissolution, et ont fixé le 1<sup>er</sup> janvier pour l'exécution de la sentence. Nous soumettrons-nous tranquillement à une sentence aussi humiliante, à une sentence rendue par des hommes qui ne se sont pas conduits de manière à avoir acquis le droit de censurer les autres ? Ont-ils jamais fait le sacrifice de leur propre intérêt, de leur propre dignité, au bien général ? D'excellents bills n'ont-ils pas été rejetés, parce que nous n'avons pas voulu consentir à y introduire des clauses qui avaient pour objet de conférer de nouveaux privilèges à la noblesse ? Et aujourd'hui que Leurs Seigneuries veulent se rendre populaires, proposent-elles d'acheter cette popularité en abandonnant le moindre de leurs privilèges oppressifs ? Non : elles offrent à leur pays ce qui ne leur coûtera rien, mais ce qui nous coûtera cher, ainsi qu'à la couronne. Dans ces circonstances, il est de notre devoir de repousser l'insulte qu'on a voulu nous faire, et, en agissant ainsi, de maintenir la légitime prérogative de la couronne.

De semblables questions étaient sans doute bien propres à enflammer les passions de la Chambre des communes. La perspective d'une dissolution prochaine ne pouvait être fort agréable à un membre qui avait lieu de craindre que sa réélection ne fût contestée. Il lui faudrait subir tous les ennuis d'une sollicitation de suffrages, prodiguer les poignées de main à des multitudes d'électeurs, leur demander des nouvelles de leurs femmes et de leurs enfants, louer des voitures pour le transport des votants de la campagne, tenir des cabarets ouverts, faire rôtir des montagnes de bœuf et faire couler des rivières de bière, pour, — après toutes ces peines et tous ces frais, après avoir été vilipendé dans les libelles diffamatoires, — après avoir été bousculé, assailli de projectiles, — pour se trouver peut-être au bas de la liste, voir ses antagonistes portés en triomphe, et tomber à moitié ruiné dans l'obscurité. Telles étaient les misères auxquelles on l'invitait à s'exposer ; et de qui venait cette invitation ? D'hommes qui étaient eux-mêmes en possession de sièges permanents dans la législature, qui n'abandonnaient ni dignités, ni repos, ni pouvoir, ni argent, mais qui se donnaient les honneurs du patriotisme en le forçant à abdiquer une position élevée, à subir des fatigues et des anxiétés cruelles, à hypothéquer ses champs et à abattre

ses bois. Il y eut naturellement beaucoup d'irritation, plus peut-être que n'en indiquent les votes; car les corps constituants étaient en général très-satisfaits du bill; et beaucoup de membres qui ne l'aimaient pas craignaient de s'y opposer. La chambre céda à la pression de l'opinion publique, mais non sans angoisse et sans lutte. Les discussions en comité paraissent avoir été assez aigres. Des paroles tellement vives furent échangées entre Seymour et un des membres whigs, qu'il fallut pour rétablir l'ordre, que le Président prit le fauteuil, et que la masse fut posée sur la table. Un amendement fut introduit. Le délai que les Lords avaient accordé au Parlement existant fut prorogé du 1<sup>er</sup> janvier à la fête de l'Annonciation, afin de laisser le temps nécessaire pour une autre session. La troisième lecture fut votée par 200 voix contre 161. Les Lords acceptèrent le Bill ainsi amendé, et il n'y manquait plus que la sanction royale. Cette sanction serait-elle donnée ou refusée? Telle fut la question qui resta en suspens jusqu'au dernier jour de la session<sup>1</sup>.

Nous devons signaler une étrange inconséquence dans la conduite des réformateurs de cette génération. Aucun de ces réformateurs si zélés pour le bill triennal ne paraît avoir songé que chaque argument qu'on faisait valoir en faveur de ce bill était un argument contre les règlements jadis établis dans le but de tenir strictement secrètes les délibérations et les divisions parlementaires. Il est tout naturel qu'un gouvernement qui refuse des privilèges politiques à une nation lui refuse aussi des informations politiques. Mais rien ne saurait être plus irrationnel que de donner du pouvoir et de ne pas donner en même temps la connaissance sans laquelle il est fort à craindre qu'on abuse de ce pouvoir? Quoi de plus absurde que de réunir fréquemment les corps constituants afin qu'ils pussent décider si leur représentant avait fait son devoir, et de ne pas leur donner en même temps le moyen d'apprendre, par des autorités dignes de foi, ce qu'il avait dit et comment il avait voté? Mais cette contradiction ne paraît pas avoir été relevée. Il est très-probable que, sur les deux cents membres de la Chambre des communes qui votèrent la troisième lecture du bill triennal, il n'y en avait pas un qui

<sup>1</sup> *Commons' Journals*; Grey, *Debates*. Le bill lui-même se trouve dans les Archives de la Chambre des lords:

eût hésité à envoyé à Newgate tout individu qui eût osé publier un rapport des débats auxquels ce bill avait donné lieu, ou une liste des votants pour et contre. Le fait est que le secret des discussions parlementaires, secret qui serait aujourd'hui considéré comme un grief plus intolérable que la « taxe sur les navires » ou la « Chambre étoilée, » était alors inséparablement associé, même chez les esprits les plus honnêtes et les plus intelligents, avec la liberté constitutionnelle. Quelques vieillards encore vivants pouvaient se rappeler le temps où un membre connu à Whitehall pour avoir laissé échapper une parole sévère contre un favori de cour aurait été mandé devant le Conseil privé et envoyé à la Tour. Ces temps étaient passés, pour ne plus revenir. Il n'y avait plus à craindre que le roi opprimât les membres de la législature, et il était fort à craindre que les membres de la législature n'oppriment le peuple. Cependant les mots « privilège du Parlement, » ces mots que les sévères sénateurs de la génération précédente avaient murmuré lorsqu'un tyran remplissait leur Chambre de ses gardes, ces mots que cent mille habitants de Londres avaient fait retentir à ses oreilles la dernière fois qu'il s'était hasardé dans l'enceinte de leur cité, ces mots, disons-nous, conservaient encore une influence magique sur tous ceux qui aimaient la liberté. Les hommes les plus éclairés eux-mêmes ne comprirent que beaucoup plus tard que les précautions prises, dans le principe, dans le but de protéger les patriotes contre le déplaisir de la cour, ne servaient plus qu'à protéger des sycophantes contre le déplaisir de la nation.

Il est à remarquer aussi que parmi ceux qui montraient, à cette époque, le plus grand désir d'augmenter le pouvoir politique du peuple, étaient très-peu préparés à émanciper la presse du contrôle du gouvernement. La loi sur la censure, votée si facilement en 1685, expirait en 1693, et elle fut renouvelée non toutefois sans une opposition qui, bien que faible lorsqu'on la compare avec la grandeur de l'objet en question, prouva que l'esprit public commençait à entrevoir confusément quels intimes rapports existent entre la liberté civile et la liberté de conscience d'une part, et la liberté de discussion de l'autre.

Aucun écrivain n'a cru devoir jusqu'à présent faire une étude

sérieuse de la loi sur la censure. Cependant les événements qui amenèrent l'établissement de la liberté de la presse en Angleterre et dans tous les pays peuplés par la race anglaise, peuvent être à bon droit considérés comme étant d'un aussi grand intérêt pour la génération actuelle que toutes les batailles et les sièges dont le récit nous a été transmis dans ses moindres détails.

C'est à peine si, dans les trois premières années du règne de Guillaume, une voix paraît s'être élevée contre les entraves que la loi imposait à la littérature. Ces entraves s'accordaient parfaitement avec la théorie gouvernementale des Tories, et, dans la pratique, elles n'étaient pas blessantes pour les Whigs. Roger Lestrangle, qui avait été censeur sous les deux derniers rois de la maison de Stuart et qui, dans l'exercice de ces fonctions, avait montré aussi peu de tendresse pour les Exclusionnistes et les Presbytériens que dans son personnage de l'Observateur <sup>1</sup>, fut destitué à la Révolution et remplacé par un Écossais qui, en raison de sa passion pour les livres rares et de l'habitude où il était de suivre toutes les ventes de bibliothèques, était connu dans les boutiques et les cafés des environs de Saint-Paul sous le nom de Fraser-Catalogue. Fraser était un Whig zélé. Les écrivains et éditeurs whigs le vantaient comme un homme très-impartial et très-humain. Mais cette même conduite qui provoquait ces éloges attirait sur lui les injures des Tories et n'était pas tout à fait agréable à son supérieur officiel, Nottingham <sup>2</sup>. Cependant il ne paraît pas qu'aucune dissidence sérieuse se soit élevée jusqu'en 1692. Cette année-là, un vieux et honnête ecclésiastique qui, du temps de la République, avait été vicaire de Gauden, écrivit un livre dans lequel il prouva à tous les gens sensés et impartiaux que c'était Gauden, et non pas Charles I<sup>er</sup>, qui était l'auteur de l'*Icon Basilike*. Fraser laissa imprimer ce livre. L'indignation du parti de la Haute-Église n'aurait pu être plus vive s'il avait autorisé la publication d'un ouvrage où l'authenticité de l'Évangile de saint Jean et de l'Épître aux Romains aurait été contestée. La question, disait-on, n'était pas littéraire, mais religieuse. Le

<sup>1</sup> L'*Observer* était le titre du journal politique de Roger Lestrangle. N. T.)

<sup>2</sup> *Dunton's Life and Errors; Autobiography of Edmund Bohun*, imprimée en 1853, sans publicité. Cette autobiographie est extrêmement curieuse.

doute était une impiété. En réalité, l'*Icon* était, pour beaucoup de royalistes fervents, une sorte de supplément à la Révélation. L'un d'eux avait même été jusqu'à proposer de faire lire dans les églises des leçons tirées de cet inestimable petit volume<sup>1</sup>. Fraser se vit dans la nécessité de donner sa démission, et Nottingham lui assigna pour successeur un gentleman de bonne naissance et de peu de fortune, nommé Edmond Bohun. Ce changement de personnes produisit un changement immédiat et complet de système. Bohun était, en effet, un Tory aussi prononcé que pouvait l'être un homme consciencieux qui avait prêté serment. Il s'était signalé comme persécuteur des Non-Conformistes et champion de la doctrine de l'obéissance passive. Il avait édité l'absurde traité de Filmer, sur l'origine du gouvernement, et il avait écrit une réponse au papier qu'Algernon Sidney avait remis aux shériffs sur Tower Hill. Bohun n'admettait pas qu'en jurant fidélité à Guillaume et Marie, il eût rien fait d'incompatible avec son ancienne croyance; il était parvenu à se persuader qu'ils régnaient par droit de conquête, et que c'était le devoir d'un Anglais de les servir aussi fidèlement que Daniel avait servi Darius ou que Néhémie avait servi Artaxerce. Cette doctrine, quelque repos qu'elle pût procurer à sa conscience, trouva peu de faveur auprès d'aucun parti. Les Whigs la méprisaient comme une doctrine servile; les Jacobites, comme une doctrine révolutionnaire. Bon nombre de Tories s'étaient sans doute soumis à Guillaume par cette considération qu'il était à tort ou à raison, roi de fait; mais très-peu d'entre eux étaient disposés à reconnaître que sa possession du trône fût le résultat de la conquête. L'excuse dont s'était contenté l'esprit faible et étroit de Bohun n'était, à vrai dire, qu'une pure fiction, et, si elle eût été une réalité, il n'y a pas d'Anglais qui eût dû la mettre en avant sans éprouver des angoisses de honte et d'humiliation<sup>2</sup>. Bohun continua néanmoins

<sup>1</sup> *Vox Cleri*, 1689.

<sup>2</sup> Bohun était l'auteur de l'histoire de la Désertion (*History of the Desertion*), publiée immédiatement après la Révolution. Il exposa dans cet ouvrage sa théorie favorite. « Quant à moi, dit-il, je suis surpris de voir que certaines personnes se font scrupule de se soumettre au roi actuel. En effet, si jamais homme eut une juste cause de guerre, ce fut lui; et cela constitue un droit à la chose obtenue par la guerre. Le roi Jacques, en retirant et débandant son armée, lui a cédé le trône; et, s'il s'y était installé sans plus de cérémonie, il n'aurait fait que ce que font, en pareille occasion, tous les autres princes. »

de poursuivre sa lubie favorite avec une ténacité à laquelle l'improbation générale ne fit que donner plus de force. Ses anciens amis, les fermes partisans du droit héréditaire imprescriptible, se montrèrent froids et réservés. Il demanda la bénédiction de Sancroft, et n'obtint qu'un mot piquant, accompagné d'un coup d'œil peu encourageant. Il demanda la bénédiction de Ken; et Ken, qui cependant n'était guère dans l'habitude de manquer aux règles de la courtoisie et de la charité chrétienne, le traita indirectement de petit écrivassier. Ainsi repoussé par une fraction, Bohun ne fut reçu par aucune autre. Il faisait, à vrai dire, classe à part; car il était à la fois zélé Filmerite et zélé Guillaumite. Il soutenait que la monarchie pure, qui n'était limitée par aucune loi ni contrat, était la seule forme de gouvernement qui fût d'institution divine. Mais il soutenait en même temps que Guillaume était maintenant le monarque absolu, pouvant annuler la grande charte, abolir le jugement par jury, imposer des taxes par proclamation royale, sans encourir la déchéance de son droit d'être obéi par des chrétiens. Du reste, Bohun était un homme de quelque savoir, d'une intelligence médiocre et de manières impopulaires. Il ne fut pas plutôt entré dans l'exercice de ses fonctions, que tout Pater-Noster Row et la Petite Bretagne<sup>1</sup> furent en fermentation. Les Whigs avaient joui, sous l'administration de Fraser, d'une liberté presque aussi complète que s'il n'y avait pas eu de censure. Mais ils se virent bientôt aussi rudement traités que du temps de Lestrangle. On allait publier une Histoire des Assises sanglantes, pour laquelle on espérait une vogue égale à celle du « Voyage du Pèlerin<sup>2</sup>. » Mais le nouveau censeur refusa son *Imprimatur*. Cet ouvrage, dit-il, représentait des rebelles et des schismatiques comme des héros et des martyrs : il ne l'approuverait pas pour le poids du livre en or. Une allocution de lord Warrington au grand jury du comté de Chester ne put être imprimée, parce que Sa Seigneurie avait parlé avec mépris du droit divin et de l'obéissance passive. Julian Johnson trouva que, pour promulguer ses idées sur le gouvernement, il fallait encore avoir recours, comme dans les mauvais

<sup>1</sup> Le quartier des libraires.

<sup>2</sup> Bunyan's *Pilgrim's Progress*.

temps du roi Jacques, à une presse secrète <sup>1</sup>. De pareilles entraves, après plusieurs années d'une liberté illimitée, produisirent naturellement une violente exaspération. Quelques Whigs commencèrent à penser que la censure elle-même était un mal; tous les Whigs s'accordèrent à déclarer le nouveau censeur impropre à remplir ses fonctions et se montrèrent disposés à prendre part à toute mesure qui aurait pour objet de se débarrasser de lui.

Nous possédons les relations, écrites par Bohun lui-même et par d'autres, des circonstances qui aboutirent à son renvoi et qui donnèrent lieu à la première lutte parlementaire pour la liberté de la presse et la suppression de la censure; mais nous avons de fortes raisons pour croire que la vérité tout entière ne se trouve dans aucun de ces écrits. Il n'est peut-être pas impossible, même à la distance où nous sommes des événements, de rapprocher des fragments épars de témoignages, de manière à en tirer un récit authentique qui aurait étonné le malheureux censeur lui-même.

Il y avait alors à Londres un homme de bonne famille, de quelque lecture et de quelque faible talent littéraire, nommé Charles Blount <sup>2</sup>. En politique, il appartenait à l'extrême section du parti whig. A l'époque du Bill d'Exclusion, il avait été un des agents de Shaftesbury; il avait, sous le pseudonyme de Junius Brutus, exalté les vertus et les services publics de Titus Oates, et exhorté les Protestants à tirer une vengeance signalée des Papistes en raison de l'incendie de Londres et de l'assassinat d'Edmondbury <sup>3</sup>. Quant aux questions théologiques qui se débattaient entre Protestants et Papistes, Blount était parfaitement impartial. Il ne croyait à rien et il était à la tête d'une petite école d'impiété tourmentée d'un désir morbide d'opérer des conversions. Il traduisit en anglais, sur la traduction latine, une partie de la vie d'Apollonius de Tyane, et y ajouta des notes dont le caractère profane

<sup>1</sup> *Character of Edmund Bohun*, 1692.

<sup>2</sup> Dryden, dans sa *Vie de Lucien*, parle avec trop d'éloge des talents de Blount. Mais le jugement de Dryden n'était pas impartial; car le premier ouvrage de Blount avait été une brochure apologétique en faveur de la « conquête de Grenade. »

<sup>3</sup> Voir son *Appeal from the Country to the City*, pour la conservation de la personne de Sa Majesté, de la liberté, de la propriété et de la religion protestante.

et léger provoqua le blâme sévère d'un sceptique d'un ordre bien différent, l'illustre Bayle<sup>1</sup>. Blount attaqua aussi le christianisme dans plusieurs traités originaux, ou plutôt dans plusieurs traités présentés comme originaux; car il était le plus audacieux des plagiaires, et copiait, sans reconnaître ses obligations, des pages entières dans les auteurs qui l'avaient précédé. Son grand plaisir était de harceler les prêtres en leur demandant comment la lumière existait avant que le soleil fût fait, comment le paradis pouvait être borné par le Phison, le Gehon, le Tigre et l'Euphrate; comment les serpents se mouvaient avant d'avoir été condamnés à ramper; où Ève avait trouvé du fil pour coudre ses feuilles de figuier. Il donna à ces spéculations sur ces sujets le nom pompeux d'Oracles de la Raison; et tout ce qu'il disait ou écrivait était en effet considéré par ses disciples comme des oracles. Parmi ces disciples le plus connu était un mauvais écrivain nommé Gildon, qui vécut pour empester une autre génération de ses mauvais vers et de ses calomnies, et dont la mémoire a été transmise jusqu'à nos jours, non par ses volumineux écrits, mais par deux ou trois vers dans lesquels Pope a mentionné avec dédain sa stupidité et sa vénéralité<sup>2</sup>.

Quelque peu de respect que paraisse mériter le caractère intellectuel et moral de Blount, c'est en grande partie à lui qu'il faut attribuer l'émancipation de la presse anglaise. Il existait, entre lui et les censeurs, une vieille querelle. Avant la Révolution, un de ses traités hétérodoxes avait été cruellement mutilé par Lestrangle, et enfin supprimé par ordre du supérieur de Lestrangle, l'évêque de Londres<sup>3</sup>. Bohun n'était guère un critique moins sévère que Lestrangle. Blount déclara donc la guerre à la censure et au censeur. Les hostilités commencèrent par un traité qui parut sans aucune autorisation, et qui a pour titre : *Juste Défense des lettres et de la liberté de la presse*, par Philopatris<sup>4</sup>. Lorsqu'on lit cette pièce, sans savoir que Blount était un des

<sup>1</sup> Voir l'article *Apollonius*, dans le *Dictionnaire de Bayle*. Je dis que Blount fit sa traduction d'après la version latine : ses ouvrages fournissent en effet de nombreuses preuves qu'il n'était pas en état de traduire le grec.

<sup>2</sup> Voir l'édition des œuvres de Blount, par Gildon, 1695.

<sup>3</sup> Wood, *Athenæ Oxonienses*, au nom *Henri Blount* (père de Charles Blount); Lestrangle, *Observer*, n° 290.

<sup>4</sup> Ce morceau a été réimprimé par Gildon, en 1695, [parmi les Œuvres de Blount.

plagiaires les moins scrupuleux qui aient jamais existé, on est étonné de trouver, parmi des passages dont la pauvreté de la pensée et la faiblesse de l'expression trahissent un pamphlétaire de troisième ordre, d'autres passages dignes, par la profondeur de la pensée et l'élévation du style, des plus grands noms de la littérature. Le fait est que la *Juste Défense* se compose en majeure partie d'extraits tronqués de l'*Areopagitica* de Milton. Ce noble discours, négligé par la génération à laquelle il fut adressé, était tombé dans l'oubli et à la merci de tous les forbans littéraires. Le travail de Blount ressemblait à celui de ces barbares qui se servaient du Colysée et du Théâtre de Pompée comme de carrières, qui construisaient des bicoques avec des frises ioniennes, et employaient des colonnes de lapis-lazuli pour soutenir les toits de leurs étables. Blount concluait comme avait fait Milton, en demandant que tout livre pût être imprimé sans permission, pourvu que le nom de l'auteur ou de l'éditeur fût enregistré <sup>1</sup>. La *Juste Défense* fut bien reçue. Ce premier coup fut bientôt suivi d'un autre. Il restait encore dans l'*Areopagitica* beaucoup de beaux passages que Blount n'avait pas employés dans sa brochure. Il construisit, à l'aide de ces passages, un second pamphlet, qu'il intitula : *Raisons en faveur de la liberté d'imprimer sans autorisation* <sup>2</sup>. A ces *Raisons* il ajouta un post-scriptum intitulé : *Portrait juste et fidèle d'Edmond Bohun*. Ce portrait était tracé avec une extrême aigreur. On citait des extraits des écrits du censeur pour prouver qu'il professait la doctrine de l'obéissance passive et de la non-résistance. On l'accusait de faire systématiquement usage de son autorité dans le but de favoriser les ennemis et d'imposer silence aux amis des souverains dont il mangeait le pain; bref, on affirmait qu'il était l'ami et l'élève de son prédécesseur sir Roger.

<sup>1</sup> Il n'est pas étonnant que les plagiat de Blount n'aient été reconnus que par un petit nombre de ses contemporains. Mais il est étonnant que la *Biographia Britannica* ait accordé un grand éloge à sa « *Juste Défense*, » sans même donner à entendre que tout ce qu'il y a de bon dans cette brochure est volé. L'*Areopagitica* n'est d'ailleurs pas le seul ouvrage que Blount ait mis à contribution en cette occasion. Il a pris un beau passage à Bacon, sans indiquer la source.

<sup>2</sup> Je n'hésite point à attribuer cette brochure à Blount, quoiqu'elle n'ait pas été réimprimée parmi ses œuvres par Gildon. Si ce n'est pas Blount qui l'a écrite lui-même; elle a certainement été écrite sous sa direction. On ne saurait admettre que deux hommes de lettres, n'agissant pas de concert, aient produit dans un très-court espace de temps deux traités, dont l'un fabriqué avec une moitié de l'*Areopagitica*, et l'autre avec l'autre moitié. On verra plus loin pourquoi Gildon ne jugea pas à propos de réimprimer la seconde brochure.

Le *Portrait de Bohun* par Blount ne pouvait être vendu publiquement ; mais il fut très-répandu. Tandis qu'il passait de main en main et que les Whigs se récriaient partout contre le nouveau censeur comme étant un second Lestrangle, Bohun fut invité à autoriser la publication d'un ouvrage anonyme intitulé : *Le roi Guillaume et la reine Marie victorieux*<sup>1</sup>. Cette autorisation fut accordée sans difficulté, et même avec empressement. Il y avait, en effet, entre les doctrines que Bohun avait longtemps professées et celles qui étaient exposées dans ce traité une coïncidence tellement exacte, que beaucoup de personnes le soupçonnèrent d'en être l'auteur ; et ce soupçon ne fut pas diminué par un passage qui contenait l'éloge de ses écrits politiques. Cependant le véritable auteur était ce même Blount qui s'efforçait, à ce moment même, d'exciter le public contre la loi de censure et contre celui qui était chargé de son application. On devine facilement les motifs de Blount. Ses propres opinions étaient diamétralement opposées à celles qu'il mit en avant, en cette occasion, de la manière la plus irritante. Il est donc hors de doute que son but était de tendre un piège à Bohun et de le perdre. C'était une machination lâche et odieuse. Mais on ne saurait nier que le piège ne fût tendu et amorcé avec beaucoup d'art. Le républicain réussit à jouer le rôle d'ultra-Tory, et l'athée celui de partisan de la Haute-Église. La brochure se terminait par une fervente prière pour que le Dieu de lumière et d'amour ouvrit l'intelligence et dirigeât la volonté des Anglais, de manière à ce qu'ils pussent voir les choses qui touchaient à leur repos. Le censeur était dans le ravissement. A chaque page il trouvait ses propres pensées exprimées plus clairement qu'il ne les avait jamais exprimées lui-même. Jamais, suivant lui, le véritable titre de Leurs Majestés à l'obéissance de leurs sujets n'avait été aussi nettement établi. Tout Jacobite qui lirait cet admirable traité devait être infailliblement converti. Les Non-Jureurs allaient accourir en foule pour prêter serment. La nation, si longtemps divisée, allait être enfin unie. Bohun fut tiré de ces rêves agréables en apprenant, quelques heures après la publication du discours qui l'avait charmé, que le titre seul avait mis Londres en combustion, et

<sup>1</sup> *Bohun's Autobiography. King William and queen Mary conquerors. Conquerors* peut signifier *conquérants* ou *vainqueurs*. A. P.

que ces mots odieux « le roi Guillaume et la reine Marie victorieux, » avaient excité l'indignation d'une multitude de gens qui n'en avaient pas voulu lire plus long. Quatre jours après, il fut informé que la Chambre des communes s'occupait de l'affaire, que le livre avait été qualifié par quelques membres d'infâme rhapsodie, et que, l'auteur étant inconnu, le sergent d'armes était à la recherche du censeur<sup>1</sup>. Bohun, dont la tête n'avait jamais été bien forte, fut complètement étourdi par la violence et la soudaineté de l'orage qui venait de fondre sur lui. Il se rendit à la Chambre. La plupart des membres qu'il rencontra dans les couloirs et les vestibules le regardèrent en fronçant le sourcil. Lorsqu'il eut été placé à la barre et qu'après trois profonds saluts il se hasarda de lever la tête, il put lire son arrêt dans les regards de courroux et de mépris qui, de toutes parts, se fixaient sur lui. Il hésita, balbutia, se contredit, donna au Président le titre de *Mylord*, et souleva, par sa contenance embarrassée, une tempête de rires grossiers qui ne firent qu'augmenter sa confusion. A peine se fut-il retiré qu'il fut résolu à l'unanimité que le malencontreux traité serait brûlé dans *Palace yard* par la main du bourreau. Il fut également résolu, sans qu'on allât aux voix, que le roi serait prié de retirer à Bohun l'emploi de censeur. Le pauvre homme, prêt à s'évanouir de honte et de peur, fut mis en lieu de sûreté par les huissiers de la Chambre<sup>2</sup>.

Mais à peine était-il dans sa prison qu'une majorité nombreuse de membres demanda à grands cris une victime plus importante. Burnet avait, peu de temps après sa promotion au siège de Salisbury, adressé au clergé de son diocèse une lettre pastorale, pour l'inviter à prêter serment. Dans un paragraphe de cette lettre, il tenait un langage qui se rapprochait de celui de la brochure qui venait d'être condamnée au feu. Il y avait, à la vérité, des distinctions qu'un tribunal judiciaire et impartial n'aurait pas manqué de remarquer. Mais le tribunal devant lequel fut traduit Burnet n'était ni judiciaire, ni impartial. Ses défauts lui avaient fait beaucoup d'ennemis, et ses vertus encore plus. Les Whigs mécontents se plaignaient de ce qu'il inclinait vers la Cour, les partisans de la Haute-Église de ce qu'il inclinait vers les Dissi-

<sup>1</sup> *Bohun's Autobiography; Commons' Journals*, 20 janvier 1692-3.

<sup>2</sup> *Bohun's Autobiography; Commons' Journals*, 20, 21 janvier 1692-3.

dents ; et l'on ne peut guère supposer qu'un homme de tant de hardiesse et de si peu de tact, un homme d'une franchise si indiscreète et d'une activité si inquiète, ait traversé la vie sans contrarier les plans et blesser les sentiments de quelques gens dont les opinions étaient d'accord avec les siennes. Howe lui portait une malveillance particulière. Howe n'avait jamais pu prendre l'habitude, même lorsqu'il était en place, de retenir sa langue amère et pétulante ; et il venait d'être destitué d'une manière qui lui avait inspiré une férocité désordonnée. L'histoire de sa destitution n'est pas bien connue ; mais il est certain qu'elle fut accompagnée de circonstances qui avaient cruellement aigri son caractère. Si l'on pouvait s'en rapporter aux bruits qui coururent, il se serait imaginé que Marie était amoureuse de lui et il aurait profité d'une occasion qui s'était offerte lorsqu'il était de service auprès d'elle en sa qualité de vice-Chambellan, pour faire quelques avances qui avaient excité la juste indignation de cette princesse. Peu de temps après son renvoi, il fut poursuivi pour avoir, dans un accès de colère, battu cruellement un de ses domestiques dans l'enceinte même du palais. Il avait reconnu son tort et reçu son pardon ; mais, à partir de ce moment, il manifestait en toute occasion la haine personnelle la plus rancunière contre sa royale maîtresse, contre son époux, et contre tous ceux qui étaient en faveur auprès de l'un ou de l'autre. On savait que la reine consultait souvent Burnet ; et Howe était persuadé que c'était à l'influence de Burnet qu'il fallait imputer sa sévérité<sup>1</sup>. C'était le moment de se venger. Dans un discours long et étudié, ce Whig haineux — car il se donnait toujours pour Whig — représenta Burnet comme un Tory de la pire espèce. « Il faudrait une loi, dit-il, qui interdît aux membres du clergé, sous certaines peines, d'introduire de la politique dans leurs discours. Autrefois ils cherchaient à nous réduire à l'esclavage en prêchant le droit divin et imprescriptible du prince héréditaire. Aujourd'hui, ils cherchent à arriver au même but en nous disant que nous sommes un peuple conquis ou vaincu. » On proposa de mettre l'évêque en accusation. Mais à cette motion il y avait une objection sans réplique. La Lettre Pastorale, écrite en 1689, était couverte

<sup>1</sup> Oldmixon ; Narcissus Luttrell, *Diary*, novembre et décembre 1692 ; Burnet, II, 534 ; *Bohun's Autobiography*.

par l'Acte de Grâce passé en 1690. Cependant un membre n'eut pas honte de dire : « N'importe ! mettons-le toujours en accusation, et forçons-le d'invoquer l'Acte. » Mais peu de ses collègues étaient disposés à adopter une mesure aussi indigne d'une Chambre des communes. Un plaisant cria : « Qu'on la brûle ! qu'on la brûle ! » Et ce mauvais jeu de mots <sup>1</sup> circula sur les bancs et fut accueilli par des éclats de rire. On proposa de faire brûler la Lettre Pastorale par la main du bourreau. Un long et vif débat s'ensuivit ; car Burnet avait de chauds amis comme de chauds ennemis. La grande majorité des Whigs le soutint fermement, et son bon naturel et sa générosité lui avaient fait des amis même parmi les Tories. La lutte dura deux jours. Montague et Finch, dont les opinions étaient opposées, paraissent avoir été au nombre des champions les plus énergiques de l'évêque. Une tentative pour se débarrasser de l'affaire au moyen de la question préalable échoua. Enfin la question principale fut mise aux voix, et la Lettre Pastorale fut condamnée aux flammes par une faible majorité dans une Chambre nombreuse. Il y eut 162 voix pour et 155 contre <sup>2</sup>. L'opinion générale, du moins dans la capitale, paraît avoir été que Burnet était cruellement traité <sup>3</sup>.

Burnet n'était pas naturellement un homme de sentiments délicats, et la vie qu'il avait menée n'avait pas tendu à les rendre plus délicats. Pendant bien des années, il avait été en butte aux haines théologiques et politiques. De graves docteurs l'avaient frappé d'anathème ; de misérables rimailleurs avaient écrit des satires contre lui ; des princes et des ministres avaient tendu des pièges contre sa vie ; il avait été longtemps exilé et proscrit, continuellement en danger d'être enlevé, appliqué à la question, pendu et écartelé. Cependant rien de cela n'avait paru l'émouvoir. Sa vanité avait été à l'épreuve du ridicule, et l'intrépidité de son caractère à l'épreuve de tous les périls. Mais ici son courage paraît l'avoir abandonné. Se voir stigmatisé par la branche populaire de la législature comme enseignant des doctrines tellement serviles qu'elles choquaient les Tories eux-

<sup>1</sup> Le jeu de mots consiste dans la ressemblance de sons, entre *burn it*, qu'on la brûle, et le nom de *Burnet*. (A. P.)

<sup>2</sup> Grey, *Debates* ; *Commons' Journals*, 21, 23 janvier 1692-3 ; *Bohun's Autobiography* ; Kennet, *Life and Reign of King William and queen Mary*.

<sup>3</sup> « La plupart le plainnrent. » *Bohun's Autobiography*.

mêmes, se voir associé dans une sentence de condamnation avec l'éditeur de Filmer, c'en était trop. On put juger bien des années après, lorsque, après sa mort, son *Histoire de sa vie et de son temps* fut livrée à la publicité, combien il avait été blessé profondément. Dans cet ouvrage, il est ordinairement, pour tout ce qui le concerne, d'une loquacité poussée jusqu'à la minutie; il raconte même quelquefois, avec une amusante naïveté, ses propres bévues et les censures qu'elles lui ont attirées. Mais en ce qui touche la sentence ignominieuse de la Chambre des communes sur la Lettre Pastorale, il garde un silence très-significatif<sup>1</sup>.

L'intrigue qui perdit Bohun, si elle ne fit pas honneur à ceux qui l'avaient ourdie, produisit des effets importants et salutaires. Avant que l'attention du Parlement eût été appelée sous la conduite du malheureux censeur, les Communes avaient résolu, sans qu'on allât aux voix, et, autant qu'on peut en juger, sans discussion, que l'Acte qui soumettait la littérature aux caprices d'un censeur serait prorogé. Mais la question venait de prendre un nouvel aspect, et la prorogation de l'Acte n'était plus considérée comme une affaire allant de soi. Un mouvement en faveur de la liberté de la presse, mouvement qui n'était encore, il est vrai, ni organisé sur une grande échelle, ni d'une intensité formidable, commença à se manifester. Le système existant, disait-on, était à la fois préjudiciable au commerce et aux lettres. Pouvait-on s'attendre à ce qu'un capitaliste avançât les fonds nécessaires pour une grande entreprise littéraire, à ce qu'un savant y consacrait des années de travail et de recherches, lorsqu'il était possible qu'au dernier moment le caprice, le mauvais vouloir, l'ineptie d'un seul homme fit échouer toute l'opération? Était-il certain, après tout, que la loi qui portait une atteinte aussi fâcheuse à la liberté des transactions et à la liberté de la pensée eût ajouté réellement à la sûreté de l'État? Une expérience récente n'avait-elle

<sup>1</sup> Le vote des Communes est mentionné, avec beaucoup de sensibilité dans les Mémoires que Burnet écrit à l'époque : « Il semblait, dit-il, assez extraordinaire que moi, qui, de tous les écrivains de l'époque, avait peut-être été, depuis mon début, le plus grand défenseur des libertés publiques, je fusse si sévèrement traité, comme ennemi de ces mêmes libertés. Le fait est que les Tories ne m'avaient jamais aimé, et que les Whigs ne haïssaient parce que je ne partageais pas leurs idées et leurs passions. Mais cette circonstance, pas plus que d'autres choses plus fâcheuses qui pourront jamais m'arriver, ne me fera jamais, je l'espère, dévier de mes principes de modération et de la juste revendication des libertés du genre humain. » Burnet, *Manuscrit Harl.* 6584.

pas prouvé que le censeur pouvait être lui-même un ennemi de Leurs Majestés; ou, ce qui était pire, un ami absurde et pervers; qu'il pouvait étouffer un livre dont il serait de leur intérêt que chaque maison du royaume possédât un exemplaire, ou s'empresser d'autoriser la publication d'un libelle qui tendait à rendre Leurs Majestés odieuses au peuple, et qui méritait d'être déchiré et brûlé par la main de l'exécuteur? Le gouvernement avait-il gagné beaucoup à établir une police littéraire qui empêchait les Anglais d'avoir l'Histoire des sanglantes Assises, mais qui leur permettait, en revanche, de lire des brochures où le roi Guillaume et la reine Marie étaient représentés comme des conquérants?

Il était très-rare, à cette époque, que des personnes qui n'avaient point un intérêt spécial à un bill public pétitionnassent le Parlement pour ou contre ce bill. Aussi les seules pétitions qui, dans cette circonstance, furent présentées aux deux Chambres contre la censure vinrent-elles de libraires, de relieurs et d'imprimeurs<sup>1</sup>. Mais ces classes industrielles ne faisaient qu'exprimer une opinion beaucoup plus générale.

La loi qui allait expirer avait duré huit ans. Elle fut renouvelée pour deux ans seulement. On voit, par un des procès-verbaux des Communes, qui malheureusement est dans un état incomplet, qu'on alla aux voix sur un amendement dont nous ignorons, du reste, entièrement la nature. Il y eut 99 voix contre 80. A la Chambre des lords on proposa, conformément à la suggestion présentée cinquante ans auparavant par Milton, et que Blount, lui, avait votée, d'affranchir de l'autorité du censeur tout livre portant le nom d'un auteur ou d'un éditeur. Cet amendement fut rejeté, et le bill passa, non toutefois sans une protestation signée par onze Pairs, qui déclarèrent qu'ils ne pouvaient concevoir qu'il fût de l'intérêt public de soumettre les lettres et les informations sincères à la volonté arbitraire et au bon plaisir d'un censeur mercenaire et peut-être ignorant. Au nombre de ceux qui signèrent cette protestation étaient Halifax, Shrewsbury et Mulgrave, trois seigneurs appartenant à des partis politiques différents, mais tous trois distingués par leurs connaissances littéraires. Il est à regretter de n'y pas trouver les signatures de Tillot-

<sup>1</sup> *Commons' Journals*, 27 février 1692-3; *Lord's Journals*, 4 mars.

son et de Burnet, qui étaient l'un et l'autre présents à la séance. Dorset était absent<sup>1</sup>.

Blount, dont les efforts et les manœuvres avaient soulevé l'opposition à la censure, ne vécut pas pour voir le triomphe de cette opposition. Quoiqu'il ne fût pas très-jeune, il s'était épris d'une passion insensée pour la sœur de sa femme défunte. Après avoir longtemps et vainement cherché à convaincre l'objet de son amour qu'elle pouvait l'épouser légitimement, il finit, soit par dégoût de la vie, soit dans l'espoir de toucher son cœur, par se faire une blessure dont il mourut, après avoir languï longtemps. Son nom a souvent été cité comme celui d'un blasphémateur et d'un suicide : c'est à peine si l'on a parlé de l'immense service que, par des moyens sans aucun doute très-immoraux et très-répréhensibles, il rendit à son pays<sup>2</sup>.

Vers la fin de cette session si féconde en incidents, l'attention des Chambres fut appelée sur l'état de l'Irlande. Le gouvernement de ce royaume avait été, pendant les six mois qui avaient suivi la reddition de Limerick, dans un état de désorganisation. Ce fut seulement lorsque les troupes irlandaises qui restaient attachées à Sarsfield eurent fait voile pour la France, et lorsque celles qui avaient préféré rester dans leur patrie eurent été licenciées, que Guillaume fit enfin paraître une proclamation par laquelle il annonçait solennellement que la guerre civile était terminée. A l'exception de quelques vols et de quelques meurtres, il n'y avait rien à craindre de l'hostilité des naturels du pays, privés maintenant de chefs, d'armes et d'organisation. Mais le cri de guerre

<sup>1</sup> *Lords' Journals*, 8 mars 1692-3.

<sup>2</sup> Blount est vanté dans la *Biographia Britannica* (art. Blount) comme ayant eu une part principale à l'émancipation de la presse. Mais l'auteur de cet article connaît très-imparfaitement les faits.

Il est étrange que les circonstances de la mort de Blount soient aussi incertaines. Qu'il mourut des suites d'une blessure qu'il s'était faite de sa propre main, et qu'il languit longtemps, sont des faits bien établis. On disait communément qu'il s'était tiré un coup de pistolet, et Narcissus Luttrell a consigné dans son Journal une note dans ce sens. D'un autre côté, Pope qui possédait tous les moyens d'être bien informé, affirme que Blount, « étant amoureux d'une de ses parentes, et repoussé par elle, se donna un coup de poignard dans le bras, comme s'il eût voulu se tuer, et mourut réellement de cette blessure. » Note de l'Épilogue des Satires; Dialogue I. Warburton, qui avait vécu d'abord avec les héros de la *Dunciade*, puis avec les hommes de lettres les plus éminents de son temps, devait savoir la vérité, et son silence confirme la version de Pope. La rapsodie de Gildon sur la mort de son ami peut s'appliquer également aux deux versions.

des aborigènes était à peine éteint que les premiers murmures des habitants anglais commencèrent à se faire entendre. Coningsby fut pendant quelque temps à la tête de l'administration. Il ne tarda pas à se rendre odieux au plus haut point à la caste dominante. C'était un homme sans principes, insatiable de richesses, et dans une position où il était facile à un homme sans principes d'acquérir des richesses. D'immenses sommes d'argent, d'immenses approvisionnements militaires avaient été envoyés d'Angleterre. D'énormes confiscations avaient lieu en Irlande. L'avidé gouverneur avait chaque jour des occasions de se livrer à des détournements ou à des extorsions ; et il profitait de ces occasions sans scrupule et sans honte. Mais ce n'était pas là, aux yeux des colons, son plus grand crime. Ils auraient pu lui pardonner son avarice ; mais ils ne pouvaient lui pardonner la clémence qu'il montrait à leurs ennemis vaincus et asservis. Sa clémence, à vrai dire, se bornait à aimer l'argent plus qu'il ne haïssait les Papistes, et à n'avoir pas de répugnance à vendre, moyennant un prix élevé, une mesure exiguë de justice à quelques personnes de la classe opprimée. Malheureusement, aux yeux de la minorité dominante, aigrie par la lutte et enivrée de son triomphe récent, la majorité vaincue était comme un troupeau de bétail, ou plutôt comme une bande de loups. L'homme ne reconnaît pas aux animaux inférieurs de droits incompatibles avec son propre agrément ; et le disciple de Cromwell se croyait le droit de traiter le Catholique romain comme l'homme traite les animaux inférieurs. Coningsby s'attira donc plus d'animadversion par le peu de bien que par tout le mal qu'il fit. Les clameurs qui s'élevèrent contre lui devinrent si violentes qu'il fut rappelé ; et Sydney fut envoyé avec tout le pouvoir et la dignité du Lord-Lieutenant, pour tenir un Parlement à Dublin<sup>1</sup>.

Mais le caractère facile et les manières gracieuses de Sidney ne parvinrent pas à concilier les esprits. Il ne paraît pas, à la vérité, avoir été avide de gains illicites ; mais il ne réprima pas

<sup>1</sup> On trouvera dans les procès-verbaux des deux Chambres du Parlement anglais les accusations portées contre Coningsby. Ces accusations furent mises en vers, un quart de siècle plus tard, par Prior, que Coningsby avait traité avec beaucoup d'insolence et de dureté, et qui ne dédaigna pas, en cette occasion, d'imiter le style des ballades des rues.

d'une main assez ferme la foule de fonctionnaires subalternes que l'exemple et la protection de Coningsby avaient encouragés à piller le public et à vendre leurs bons offices aux solliciteurs. Le nouveau vice-roi n'était pas non plus d'humeur à peser rudement sur les restes de l'aristocratie indigène. Aussi, ne tarda-t-il pas à être en butte aux soupçons et à l'aversion des colons anglo-saxons. Son premier acte fut d'expédier les lettres de convocation pour des élections générales. Les Catholiques romains avaient été exclus de toutes les corporations municipales ; mais aucune loi ne les avait encore privés de leurs franchises comme électeurs de comtés. Toutefois il est probable qu'aucun franc-tenancier catholique romain ne se hasarda à s'approcher des hustings. Les membres sur qui se fixèrent les choix furent, à peu d'exceptions près, des hommes animés de l'esprit d'Enniskillen et de Londonderry, esprit éminemment héroïque dans les temps de détresse et de péril, mais trop souvent cruel et impérieux dans les temps de puissance et de prospérité. Ils détestaient le traité civil de Limerick, et ils s'indignèrent lorsqu'ils apprirent que le Lord-Lieutenant attendait d'eux et comptait pleinement sur une ratification parlementaire de cet odieux contrat ; contrat qui donnait libre carrière à l'idolâtrie de la messe et qui empêchait les bons Protestants de ruiner leurs voisins Papistes en leur intentant des procès pour des dommages causés pendant la guerre<sup>1</sup>.

Le 5 octobre 1692, le Parlement se réunit à Dublin, dans Chichester House. Sa composition était bien différente de celle de l'Assemblée qui avait porté le même titre en 1689. C'est à peine si l'on y voyait un Pair, et pas un membre de la Chambre des communes qui eussent siégé aux *King's Inns*. A la foule des *O's* et des *Macs*, descendants des anciens princes de l'île, avaient succédé des hommes dont les noms indiquaient une origine saxonne. Un seul *O*, apostat de la foi de ses pères, et trois *Macs*, évidemment émigrants d'Écosse et probablement Presbytériens, siégeaient dans l'assemblée.

Le Parlement, ainsi composé, avait alors moins de pouvoir que l'Assemblée de la Jamaïque ou l'Assemblée de la Virginie.

<sup>1</sup> *An Account of the Sessions of Parliament in Ireland, 1692, Londres, 1695.*

Non-seulement la législature qui siégeait à Dublin était soumise au contrôle absolu de la législature qui siégeait à Westminster; mais une loi passée dans le quinzième siècle, sous l'administration du Lord-Député Poynings, et appelée par son nom, avait disposé qu'aucun bill qui n'aurait pas été examiné et approuvé par le Conseil privé d'Angleterre, ne pouvait être présenté à l'une ou l'autre des Chambres d'Irlande, et que tout bill ainsi considéré et approuvé devrait être adopté sans amendement ou rejeté<sup>1</sup>.

La session s'ouvrit par une reconnaissance solennelle de l'autorité souveraine de la mère-patrie. Les Communes firent lire par leur greffier l'Acte anglais qui les obligeait à prêter le serment de suprématie et à souscrire la Déclaration contre la Transsubstantiation. Après avoir entendu la lecture de cet acte, elles se mirent immédiatement en devoir de s'y conformer. Des adresses furent ensuite votées, qui contenaient l'expression de la reconnaissance et de l'attachement le plus vif au roi. Deux membres qui, pendant les troubles, ne s'étaient pas montrés fidèles à l'intérêt protestant et anglais, furent expulsés. Des subsides, considérables eu égard aux ressources d'un pays dévasté par des années d'une guerre de pillage, furent votés avec empressement. Mais le bill qui confirmait l'Acte d'Établissement parut trop favorable à la classe aisée du pays, et, ne pouvant pas être amendé, fut rejeté avec peu de cérémonie. La Chambre entière, formée en comité, adopta une résolution portant que l'indulgence inexcusable avec laquelle avaient été traités les Irlandais depuis la bataille de la Boyne, était une des principales causes de la misère du royaume. Un comité des griefs siégea chaque jour jusqu'à onze heures du soir, et la tournure que prenait cette enquête alarma beaucoup le château. Elle révéla de nombreux exemples de vénalité et de fraudes grossières de la part de fonctionnaires haut placés, et de nombreux exemples aussi de ce que l'on considérait alors comme des faiblesses criminelles à l'égard de la nation vaincue. Tel Papiste avait été autorisé à s'engager dans l'armée, tel autre à garder un fusil : celui-ci avait un trop bon cheval ; celui-là avait été protégé contre des Protestants qui

<sup>1</sup> L'Acte Poynings est le 10 H. VII, c. 4. Il fut expliqué par un autre acte, 3 et P. et M., c. 4.

voulaient lui intenter des procès pour des faits qui avaient eu lieu pendant une époque de confusion et de désordre. Le Lord-Lieutenant, ayant obtenu à peu près autant d'argent qu'il pouvait en espérer, résolut de mettre fin à ces enquêtes importunes. Il savait cependant que s'il se querellait avec le Parlement parce que ce dernier traitait avec trop de sévérité soit les Papistes, soit les fonctionnaires qui s'étaient rendus coupables de péculat, il serait peu soutenu en Angleterre. Il chercha donc un prétexte, et il fut assez heureux pour en trouver un. Les Communes avaient voté une résolution qui pouvait être représentée, d'une manière assez plausible, comme incompatible avec le statut Poynings. Tout ce qui avait l'apparence d'une violation de cette grande loi fondamentale, ne pouvait manquer d'être fortement désapprouvé de l'autre côté du canal Saint-George. Le vice-roi vit son avantage, et il en profita. Il se rendit à la Chambre des lords à Chichester House, manda les Communes devant lui, leur adressa une réprimande énergique, leur reprochant de manquer de respect et de reconnaissance envers la mère-patrie en empiétant sur ses droits, et mit fin à la session<sup>1</sup>.

Ceux qu'il avait ainsi admonestés se retirèrent pleins de ressentiment. L'accusation qu'il avait fait peser sur eux était injuste. Ils avaient un profond sentiment d'affection et de respect pour le pays dont ils étaient originaires, et attendaient avec confiance du Parlement suprême le redressement de leurs griefs. Plusieurs d'entre eux se rendirent à Londres dans le but de se justifier et d'accuser le Lord-Lieutenant. Ils eurent une longue audience des Lords et des Communes, qui les écoutèrent avec attention, et les invitèrent à mettre par écrit la substance de ce qui avait été dit. L'humble langage des pétitionnaires, leurs protestations qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de violer le statut de Poynings, ni

<sup>1</sup> J'ai tiré l'histoire de cette session des procès-verbaux des Lords et des Communes d'Irlande, des exposés mis par écrit sous les yeux des Lords et des Communes d'Angleterre par des membres du Parlement irlandais, et d'une brochure intitulée : *A Short Account of the Sessions of Parliament in Ireland*, 1692. Londres, 1693. Burnet me paraît avoir bien saisi le sujet de la querelle, II, 118. « Les Anglais établis en Irlande trouvaient que le gouvernement favorisait trop les Irlandais; les uns disaient que c'était l'effet de la corruption, tandis que d'autres pensaient qu'il était nécessaire de les mettre à l'abri des poursuites des Anglais, qui les haïssaient et étaient fort irrités contre eux.... Il y avait aussi de grandes plaintes contre l'administration, surtout en ce qui touchait le revenu, la paye de l'armée et les détournements d'approvisionnements. »

de contester l'autorité souveraine de l'Angleterre, effacèrent l'impression qu'avaient produite les accusations de Sidney. Les deux Chambres présentèrent une adresse au roi au sujet de l'état de l'Irlande. Elles ne signalèrent nominativement aucun coupable; mais elles exprimèrent l'opinion qu'il y avait eu de grands abus dans l'administration, que le public avait été pillé, et que les catholiques romains avaient été traités avec une tendresse qui n'avait pas d'excuse. Guillaume, dans sa réponse, promit qu'il serait porté remède au mal. Son ami Sidney fut bientôt rappelé, et consolé de sa vice-royauté par la place lucrative de directeur de l'artillerie. Le gouvernement de l'Irlande fut confié pendant quelque temps à des Lords-Juges, parmi lesquels sir Henry Capel, Whig zélé, fort peu disposé à montrer de l'indulgence aux Papistes, occupait le premier rang.

L'époque de la prorogation approchait, et le sort du bill triennal était toujours en suspens. Quelques-uns des ministres les plus capables regardaient le bill comme avantageux, et il est même probable que s'ils avaient pensé autrement, ils auraient cherché à dissuader leur maître de le rejeter. Cependant il fut impossible de lui ôter de l'esprit l'idée qu'une concession sur ce point porterait une grave atteinte à son autorité. Ne s'en rapportant pas au jugement de ses conseillers ordinaires, il envoya Portland pour demander l'opinion de sir William Temple. Temple s'était fait une retraite dans un endroit appelé Moor Park, aux environs de Farnham. Le pays qui entourait son habitation était presque un désert. Son amusement pendant quelques années avait été de créer au milieu de ce désert ce que les bourgmestres hollandais, parmi lesquels il avait passé quelques-unes des meilleures années de sa vie, auraient considéré comme un Eden. Son ermitage avait été quelquefois honoré de la présence du roi, qui, depuis son enfance, avait appris à connaître et à estimer l'auteur de la triple alliance, et qui retrouvait avec plaisir, au milieu des bruyères et des genêts de Surrey, un endroit qui semblait être un coin de la Hollande, un canal, en ligne droite, une terrasse, des allées d'arbres régulièrement taillés, et des plates-bandes rectangulaires de fleurs et d'herbes potagères.

Telle était la retraite solitaire où se rendit Portland pour consulter l'oracle. Temple fut décidément d'opinion que le Bill devait

recevoir la sanction royale. Il craignit que les raisons qui l'avaient amené à se former cette opinion ne fussent pas complètement et exactement rapportées au roi par Portland, soldat aussi brave et ami aussi fidèle qu'il en fût jamais, qui ne manquait pas de talents naturels et qui possédait, dans certaines parties, une grande expérience, mais qui n'avait qu'une connaissance très-imparfaite de l'histoire et de la constitution d'Angleterre. Comme il ne pouvait, en raison de l'état de sa santé, se rendre en personne à Kensington, il résolut d'y envoyer son secrétaire. Ce secrétaire était un *scholar* pauvre de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui cachait sous un extérieur fort simple et sous des manières un peu gauches quelques-uns des dons les plus précieux qui aient jamais été départis à aucun des enfants des hommes, — une rare puissance d'observation, un esprit brillant, une imagination bouffonne, une *humour* du goût le plus sévère et en même temps d'une délicatesse exquise, une éloquence singulièrement chaste, mâle et limpide. Ce jeune homme s'appelait Jonathan Swift. Il était né en Irlande, mais il se serait cru insulté, si on l'avait appelé Irlandais. Il était de pur sang anglais et, tant qu'il vécut, il considéra la population aborigène de l'île où il avait vu le jour comme une race étrangère et servile. Il avait, sous le dernier règne, suivi les cours de l'université de Dublin, où il ne s'était distingué que par ses désordres, et il avait eu quelque peine à obtenir ses degrés. A l'époque de la Révolution, il s'était, avec quelques milliers d'autres colons, réfugié dans la mère patrie pour se soustraire aux violences de Tyrconnel, et il s'était estimé heureux de trouver un asile à Moor Park<sup>1</sup>. Mais cet asile, il dut le payer cher. On jugea que ses services étaient suffisamment rétribués par un salaire annuel de vingt livres sterling, la nourriture et le logement. Il dînait à la seconde table. Quelquefois, il est vrai, faute de meilleure compagnie, son patron lui faisait l'honneur de l'inviter à faire sa partie de cartes, et, dans ces occasions, sir William avait la générosité de donner à son antagoniste quelque argent pour commencer<sup>2</sup>. L'humble étudiant n'eût pas osé lever les yeux sur une dame : mais lorsqu'il fut devenu ecclésiastique,

<sup>1</sup> Voir, quant à la famille et à la jeunesse de Swift, les anecdotes qu'il nous a laissées.

<sup>2</sup> *Journal to Stella*, lettre LIII.

il commença, selon la mode des ecclésiastiques de cette génération, à faire la cour à une jolie soubrette qui était le principal ornement de la salle des domestiques et dont le nom est inséparablement associé au sien dans une triste et mystérieuse histoire.

Bien des années après, Swift avoua une partie de ce qu'il avait éprouvé en se rendant à la cour. Son esprit avait été courbé, presque brisé par l'adversité et les humiliations. Le langage qu'il était dans l'habitude de tenir à son patron était, autant qu'on en peut juger par les échantillons qui subsistent encore, celui d'un laquais, ou plutôt d'un mendiant<sup>1</sup>. Une parole un peu vive ou un regard un peu froid du maître suffisait pour rendre le serviteur malheureux pendant plusieurs jours<sup>2</sup>. Mais cette servilité était simplement celle avec laquelle un tigre mis en cage et affamé se soumet au gardien qui lui apporte sa nourriture. L'humble serviteur était au fond du cœur le plus hautain, le plus ambitieux, le plus vindicatif, le plus despotique des hommes. Maintenant, enfin, une perspective vaste et illimitée s'ouvrait devant lui. Il était déjà un peu connu de Guillaume. Quelquefois, à Moor-Park, lorsque le maître était cloué dans son fauteuil par la goutte, c'était le secrétaire qui avait accompagné le roi dans les jardins. Sa Majesté avait daigné enseigner à son compagnon la manière hollandaise de couper et de manger les asperges, et avait gracieusement demandé si M. Swift aimerait à avoir un brevet de capitaine dans un régiment de cavalerie. Mais maintenant, pour la première fois, le jeune homme allait se trouver en présence du roi comme conseiller. Il fut introduit dans le cabinet, remit à Sa Majesté une lettre de Temple et développa les arguments contenus dans cette lettre avec concision, mais aussi sans aucun doute, avec clarté et avec talent. Il n'y avait pas, dit-il, de raison pour penser que les Parlements à courte période seraient plus disposés que les longs Parlements à empiéter sur les justes prérogatives de la couronne. Et en effet le Parlement qui, dans la génération précédente, avait fait la guerre à un roi, l'avait trainé captif, l'avait envoyé en prison, à la barre, à l'échafaud, était connu dans nos annales comme le Long Parlement par excellence. Jamais de pareilles calamités n'eussent frappé la monarchie sans la loi fa-

<sup>1</sup> Voir Swift, *Lettre à Temple*, du 6 octobre 1694.

<sup>2</sup> *Journal to Stella*, lettre XIX.

tale qui empêchait de dissoudre cette assemblée<sup>1</sup>. Il y avait dans ce raisonnement un vice qu'un homme moins clairvoyant que Guillaume, aurait pu facilement découvrir. Parce qu'une restriction de la prérogative royale avait eu des conséquences fâcheuses, il ne s'ensuivait pas qu'une autre restriction dût être salutaire; parce qu'un souverain avait été perdu pour n'avoir pu se débarrasser d'un Parlement hostile, il ne s'ensuivait pas qu'un autre souverain ne pût pas être perdu. par suite de la nécessité de se séparer d'un Parlement favorable. A la grande mortification de l'ambassadeur de Temple, ses arguments ne purent ébranler la résolution du roi. Le 14 mars, les Communes furent mandées à la Chambre-Haute; on lut le titre du bill triennal, et il fut annoncé, selon l'ancienne formule, que le roi et la reine prendraient la question en considération. Le Parlement fut ensuite prorogé.

Peu après la prorogation, Guillaume partit pour le continent. Il fallut, avant son départ, faire quelques changements importants. Il était décidé à ne pas se défaire de Nottingham, ayant confiance avec raison dans son intégrité, cette vertu rare parmi les hommes d'État anglais. Cependant, si Nottingham restait secrétaire d'État, il devenait impossible d'employer Russell en mer. Russell, quoique fort mortifié, consentit à accepter une place lucrative dans la maison du roi; deux officiers de marine très-distingués dans leur profession, Killegrew et Delaval, furent placés à la tête du bureau de l'Amirauté et chargés du commandement de la flotte de la Manche<sup>2</sup>. Ces arrangements firent beaucoup murmurer les Whigs : car Killegrew et Delaval étaient certainement Tories, et bien des gens les soupçonnaient d'être Jacobites. Mais d'autres promotions qui eurent lieu dans le même temps prouvèrent que le roi désirait tenir la balance égale entre les factions rivales. Nottingham avait été, pendant une année, seul secrétaire d'État. On lui adjoignit un collègue, dans la société duquel il dut se trouver fort mal à l'aise : c'était John Trenchard. Trenchard appartenait à l'extrême fraction du parti whig. C'était un homme de Taunton, animé de cet esprit qui, pendant deux générations, avait particulièrement distingué Taunton. Dans le temps où l'on brûlait l'effigie du pape, dans le temps des *fléaux* protes-

<sup>1</sup> Swift, *Anecdotes*.

<sup>2</sup> *London Gazette*, 27 mars 1693.

tants, il avait fait partie du club du Ruban vert; il avait été membre actif de plusieurs Parlements orageux; il avait présenté le premier Bill d'Exclusion; il avait été profondément engagé dans les complots formés par les chefs de l'opposition; il s'était enfui sur le continent; il avait été longtemps exilé, et il avait été nominativement excepté du pardon général de 1686. Quoique sa vie eût été fort agitée, son caractère était naturellement calme; mais il était étroitement lié avec une classe d'hommes dont les passions étaient beaucoup plus violentes que les siennes. Il avait épousé la sœur de Hugh Speke, l'un des plus perfides et des plus méchants libellistes qui déshonoraient la cause de la liberté constitutionnelle. Aaron Smith, l'agent du contentieux du Trésor, homme chez qui le fanatisme et l'esprit de chicane étaient étrangement unis, possédait trop d'influence sur le nouveau secrétaire, avec qui il avait, dix ans auparavant, discuté des plans de rébellion à la taverne de la Rose. Il est difficile de dire pourquoi le choix du roi s'arrêta sur Trenchard, de préférence à beaucoup d'hommes d'un rang plus élevé et de talents supérieurs, pour occuper un poste aussi important qu'honorable. Mais il paraît que, bien qu'il eût le titre et qu'il touchât les appointements de secrétaire d'État, on ne lui confiait aucun des grands secrets d'État, et qu'il n'était guère plus qu'un surintendant de police, chargé de surveiller les imprimeurs de livres non-autorisés, les porteurs de congrégations qui avaient refusé le serment, et les habitués des tavernes où se réunissaient les ennemis du gouvernement<sup>1</sup>.

Un autre Whig d'un caractère beaucoup plus élevé fut appelé en même temps à une place bien plus éminente dans l'administration. Il y avait quatre ans que le Grand Sceau était en commission. Depuis la retraite de Maynard, la constitution de la Cour de Chancellerie avait commandé peu de respect. Trévor, qui était premier commissaire, ne manquait ni de capacité, ni de savoir; mais son intégrité était à bon droit suspecte; et les devoirs qu'il avait à remplir, comme Président de la Chambre des communes, pendant quatre à cinq mois de la partie de l'année la plus chargée d'affaires, le forçaient de négliger ses fonctions judiciaires. Les

<sup>1</sup> Burnet, II, 408, et note du président Onslow; Sprat, *True Account of the horrid conspiracy; Letter to Trenchard*, 1694.

plaignaient des délais déraisonnables pendant lesquels on leur faisait attendre un jugement, et de ce que ce jugement, lorsqu'ils l'avaient enfin obtenu, était très-souvent infirmé en appel. Et pendant tout ce temps, il n'y avait pas de véritable ministre de la justice, de grand fonctionnaire spécialement chargé de conseiller le roi touchant les nominations de juges, d'agents judiciaires de la couronne, de juges de paix<sup>1</sup>. On savait que Guillaume reconnaissait l'inconvénient de cet état de choses; et depuis plusieurs mois on parlait de la nomination prochaine d'un Lord Garde des Sceaux ou d'un Lord Chancelier<sup>2</sup>. Le nom le plus souvent mis en avant était celui de Nottingham. Mais les mêmes raisons qui l'avaient empêché d'accepter le grand sceau en 1689, avaient, depuis lors, plutôt gagné que perdu de la force. Guillaume finit par arrêter son choix sur Somers.

Somers n'avait que quarante-deux ans; et cinq années ne s'étaient pas encore écoulées depuis qu'il avait pour la première fois, à l'occasion du procès des évêques, révélé ses talents au monde. Sa réputation s'était, à partir de ce jour, constamment et rapidement accrue. Il n'y avait, soit au barreau, soit au Parlement, personne qui le surpassât en éloquence. La fermeté de sa conduite publique lui avait gagné toute la confiance des Whigs, et il s'était concilié les Tories par l'urbanité de ses manières. Ce ne fut pas sans une grande répugnance qu'il consentit à quitter une assemblée sur laquelle il exerçait une immense influence, pour une autre assemblée où il lui faudrait siéger en silence. Il n'y avait pas longtemps que sa clientèle s'était formée, et il n'avait pas pu faire de grandes économies. N'ayant pas le moyen de soutenir un titre héréditaire, il faudrait, s'il acceptait la haute dignité qu'on lui offrait, qu'il présidât pendant quelques années la Chambre-Haute sans prendre part aux débats. D'autres pensaient, cependant, qu'il serait plus utile comme chef de la magistrature que comme chef du parti whig dans la Chambre des communes. Il fut appelé à Kensington, et introduit dans la salle du Conseil. Caermarthen prit la parole au nom du roi. « Sir John, » dit-il, « le service public exige que vous acceptiez cette charge; et Sa Majesté m'a commandé de vous dire qu'elle n'admettrait

<sup>1</sup> Burnet, II, 107.

<sup>2</sup> Il est plus d'une fois question de ces bruits dans le journal de Narcissus Luttrell.

pas d'excuse. » Somers se soumit. Le sceau lui fut remis, avec une patente qui lui assurait une pension de deux mille livres sterling, à partir du jour où il cesserait ses fonctions; il prêta immédiatement serment comme Conseiller-Privé et Lord Garde des Sceaux<sup>1</sup>.

La gazette qui annonça ces changements dans l'administration, annonça en même temps le départ du roi. Il partit pour la Hollande le 24 mars.

Il laissait des ordres pour que les États d'Écosse fussent réunis de nouveau, après un intervalle de plus de deux ans et demi. Hamilton, qui vivait depuis longtemps retiré, s'était, depuis la chute de Melville, réconcilié avec la Cour, et il consentit à quitter sa retraite pour aller occuper Holyrood comme Lord Haut-Commissaire. Il fallait qu'un des secrétaires d'État pour l'Écosse fût auprès du roi. Le Maître de Stair s'était donc rendu sur le continent. Son collègue, Johnstone, dirigeait les affaires de la couronne à Édimbourg, et était chargé de correspondre régulièrement avec Carstairs, qui ne quittait jamais Guillaume<sup>2</sup>.

On pouvait naturellement s'attendre à une session turbulente. Le Parlement était ce même Parlement qui avait adopté, en 1689, à d'immenses majorités, toutes les résolutions les plus violentes qu'avaient pu proposer Montgomery et son club, le même qui avait refusé les subsides, qui avait proscrit les ministres de la couronne, qui avait fermé les cours de justice, qui avait paru vouloir transformer l'Écosse en une république oligarchique. En 1690, les États s'étaient trouvés dans de meilleures dispositions. Cependant, même en 1690, lorsqu'il s'était agi de la constitution ecclésiastique du royaume, ils avaient eu peu d'égard pour ce qu'on savait être le désir du roi. Ils avaient aboli le patronage; ils avaient sanctionné les outrages faits au clergé épiscopal; ils avaient refusé de passer un Acte de Tolérance. Il paraissait probable qu'on les trouverait encore intraitables lorsque des questions religieuses viendraient devant eux, et malheureusement ces questions ne pouvaient manquer de surgir. Guillaume avait essayé, pendant l'intervalle des sessions, de persuader à l'Assemblée générale de l'Église d'admettre dans sa communion ceux des anciens ministres qui signeraient la confession de foi et se soumettraient au gouver-

<sup>1</sup> « Lord Keeper, » *London Gazette*, 27 mars 1693; Narcissus Luttrell, *Diary*.

<sup>2</sup> Burnet, II, 103; *Carstairs papers*.

nement des synodes. Mais cette tentative avait échoué; et, en conséquence, l'Assemblée avait été dissoute par le Lord-Commissaire. Malheureusement, l'Acte qui établissait la constitution presbytérienne n'avait pas défini l'étendue du pouvoir que devait exercer le souverain sur les cours spirituelles. Aussi la dissolution ne fut pas plutôt annoncée, que le Modérateur demanda la permission de parler. On lui fit observer qu'il n'était plus qu'un simple individu. Comme simple individu, il demanda la parole et il protesta, au nom de ses collègues, contre le mandat royal. Le droit, dit-il, que possédaient les officiers de l'Église de se réunir et de délibérer sur ses intérêts, venait de son divin chef et ne dépendait pas du bon plaisir du magistrat temporel. Ses collègues se levèrent et manifestèrent, par un murmure d'approbation, qu'ils partageaient l'opinion exprimée par leur président. Avant de se séparer, ils fixèrent un jour pour leur réunion prochaine<sup>1</sup>. Ce jour était, à la vérité très-éloigné, et, lorsqu'il arriva, il ne se trouva ni ministres, ni anciens; car les membres les plus hardis avaient eux-mêmes reculé devant une rupture avec le pouvoir civil. Mais s'il n'y avait pas guerre ouverte entre l'Église et le gouvernement, ils n'en étaient pas moins divisés, jaloux l'un de l'autre, ayant peur l'un de l'autre. Aucun progrès vers une réconciliation n'avait été fait lorsque les États se réunirent, et l'on pouvait douter du parti que prendraient les États.

Mais les actes de cet étrange Parlement devaient, dans presque chacune de ses sessions, démentir toutes les prédictions des hommes politiques. Il avait été jadis le plus intraitable des sénats: il se montra cette fois le plus obséquieux. Cependant les hommes d'autrefois s'étaient réunis dans la salle d'autrefois. C'étaient tous les agitateurs les plus bruyants du club, à l'exception de Montgomery, qui se mourait d'indigence et de désespoir dans un grenier, loin de son pays natal. Là se trouvaient l'hypocrite Ross et le parjure Annandale. Là se trouvait sir Patrick Hume, récemment fait pair, et qui devait s'appeler à l'avenir lord Polwarth, mais toujours aussi éloquent qu'à l'époque où ses interminables

<sup>1</sup> *Register of the Actings or Proceedings of the general Assembly of the church of Scotland, held at Edinburgh, jan. 15, 1692, recueilli et extrait des procès-verbaux par le secrétaire de cette assemblée. Ce document intéressant a été imprimé pour la première fois en 1852.*

déclamations et dissertations perdirent l'expédition d'Argyle. L'esprit tout entier de cette assemblée avait subi un changement. Les membres écoutèrent avec un profond respect la lettre du roi, et firent une réponse pleine de respect et d'affection. Une aide extraordinaire de cent quatorze mille livres sterling fut accordée à la couronne. Des lois sévères furent rendues contre les Jacobites. La législation sur les matières ecclésiastiques fut aussi érastienne que Guillaume lui-même pouvait le désirer. Un acte fut passé, qui exigeait que tous les ministres de l'Église établie prêtassent serment de fidélité à Leurs Majestés, et qui enjoignait à l'Assemblée générale d'admettre dans sa communion ceux des ministres épiscopaux non encore destitués, qui déclareraient qu'ils se conformaient à la doctrine et à la discipline presbytériennes<sup>1</sup>. Les États poussèrent même l'adulation jusqu'à prier humblement le roi de vouloir bien accorder une pairie écossaise à son favori Portland. Ce fut là, à vrai dire, leur principale pétition. Ils ne réclamèrent pas le redressement d'un seul grief. Ils se bornèrent à donner à entendre en termes généraux qu'il y avait des abus qui demandaient à être réformés, et à renvoyer le roi, pour plus ample information, à ses propres ministres, le Lord Haut-Commissaire et le Secrétaire d'État<sup>2</sup>.

Il y avait un point sur lequel il peut paraître étrange que le plus servile même des Parlements écossais ait gardé le silence. Plus d'une année s'était écoulée depuis le massacre de Glencoe; et l'on aurait dû s'attendre à ce que l'Assemblée tout entière, Pairs, Commissaires des comtés, Commissaires des bourgs, n'aurait eu qu'une voix pour demander une enquête sévère sur ce grand crime. Il est certain, cependant, qu'aucune proposition d'enquête ne fut faite. L'état des clans gaéliques fut, il est vrai, pris en considération. Une loi fut passée pour la répression plus efficace des actes de violence et de déprédation au delà de la ligne des Highlands; et dans cette loi on introduisit une clause spéciale qui réservait à Mac-Callum More sa juridiction héréditaire. Mais on ne voit pas, soit par les procès-verbaux publics des actes des États, soit par la correspondance particulière dans laquelle Johnstone rendait régulièrement compte à Carstairs de

<sup>1</sup> *Act. Parl. Scot.*, 12 juin 1693.

<sup>2</sup> *Act. Parl. Scot.*, 15 juin 1693.

ce qui s'était passé, qu'aucun orateur ait fait allusion au sort de Maclan et de ses parents et membres de son clan<sup>1</sup>. La seule explication de ce silence extraordinaire paraît être que les hommes publics assemblés dans la capitale de l'Écosse ne savaient que peu de chose et s'inquiétaient peu du sort d'une tribu de bandits celtes. Le clan qui avait souffert, intimidé par la toute-puissance des Campbells, et peu accoutumé à recourir aux autorités constituées du royaume pour leur demander protection ou redressement, ne présenta pas de pétition aux États. L'histoire de cette boucherie avait été racontée dans les cafés, mais avait été racontée de diverses manières. Très-récemment une ou deux brochures, dans lesquelles les faits n'étaient exposés qu'avec trop de vérité, étaient sorties des presses secrètes de Londres. Mais ces brochures n'étaient pas exposées publiquement en vente. Elles ne portaient pas le nom d'un auteur responsable. Les écrivains jacobites étaient en général d'une malveillance extrême, et complètement indifférents à la vérité. Du moment où les Macdonalds ne se plaignaient pas, il était assez naturel qu'un homme prudent fût peu disposé à encourir le déplaisir du roi, des ministres, de la famille la plus puissante d'Écosse, en mettant en avant une accusation qui ne reposait que sur des bruits vagues, transmis de bouche en bouche, ou sur des brochures qui n'avaient été approuvées par aucun censeur, qui ne portaient le nom d'aucun auteur, et qu'aucun libraire n'osait exposer à son étalage. Mais que ce soit là ou non la véritable explication de cette anomalie, il est certain que les États se séparèrent paisiblement après une session de deux mois, pendant laquelle, autant qu'on en peut juger aujourd'hui, le nom de Glencoe ne fut pas une seule fois prononcé dans la salle du Parlement.

<sup>1</sup> Il est évident que, par un motif quelconque, l'éditeur des *Carstairs Papers* désirait beaucoup cacher cette vérité constante et manifeste. Il a donc fait précéder quelques-unes des lettres de Johnstone de sommaires qui pourraient en imposer au lecteur inattentif. Ainsi, Johnstone écrivait à Carstairs, le 18 avril, avant qu'on sût que la session serait aussi tranquille : « On a mis et on mettra tous les moyens en usage pour brouiller les affaires. » Le sommaire de l'éditeur est ainsi conçu : « Moyens mis en usage pour brouiller les choses *relativement à l'affaire de Glencoe*. » Dans une lettre écrite quelques semaines plus tard, Johnstone se plaint de ce que la liberté et la déférence des États n'ont pas été convenablement appréciées. « On ne fait rien, dit-il, pour satisfaire le Parlement ; je veux dire qu'il se serait attendu à une satisfaction. » Voici comment l'éditeur analyserait le contenu de cette lettre : « Il se plaint de ce que l'on ne doit pas donner au Parlement la satisfaction d'une enquête *sur le massacre de Glencoe*. »

## CHAPITRE II

1693

Il est temps maintenant de raconter les événements qui, depuis la bataille de La Hogue, s'étaient passés à Saint-Germain.

Jacques, après avoir vu la flotte qui devait le ramener dans son royaume brûlée et anéantie, s'en était retourné d'assez mauvaise humeur à la résidence qu'il habitait dans les environs de Paris. En général le malheur avait pour effet de le rendre dévot à sa façon; il se condamna à de tels jeûnes et à de telles flagellations que ses directeurs spirituels furent forcés d'intervenir<sup>1</sup>.

Il est difficile de concevoir un séjour plus triste que ne l'était Saint-Germain à l'époque où Jacques y tenait sa cour, et cependant il n'y avait pas dans toute l'Europe de résidence située plus agréablement que celle que Louis XIV, dans sa générosité, avait assignée à ses hôtes suppliants. Les bois étaient magnifiques, l'air pur et salubre, la vue étendue et gaie. Rien de ce qui fait le charme de la vie à la campagne n'y manquait. On apercevait dans le lointain les hauteurs d'une ville dont rien sur le continent n'égalait les splendeurs. Les appartements royaux étaient ornés de riches tapisseries et de meubles en marqueterie, de vases d'argent et de glaces dans des cadres dorés. Une pension annuelle de plus de quarante mille livres sterling était payée à Jacques sur le trésor de la France. Il avait une garde d'honneur composée de quelques-uns des plus beaux soldats de l'Europe. Désirait-il prendre le plaisir de la chasse, il avait à sa disposition un établissement infiniment plus somptueux que celui qui lui avait appartenu quand il était à la tête d'un grand royaume, une armée de piqueurs, tout un arsenal de fusils, d'épieux, de cors et de tentes, des filets, des chiens pour le cerf et le renard, des lévriers, des meutes pour le loup et le sanglier, des gerfauts pour le héron, des faucons pour le canard sauvage. La salle où il donnait ses audiences, ainsi que son antichambre, rivalisait

<sup>1</sup> *Vie de Jacques*, II, 497.

pour la magnificence avec celle de Whitehall, et il s'y voyait encore entouré de ses dignitaires et de l'appareil de sa cour. Mais au-dessus de ce palais et de ce brillant domaine planait une tristesse continuelle, qui était le résultat en partie de regrets amers et d'espérances déçues, mais surtout de cette superstition abjecte qui s'était emparée de l'esprit de Jacques et qu'affectaient presque tous ceux qui aspiraient à sa faveur. Saint-Germain ressemblait à un monastère. Il y avait trois chapelles dans l'intérieur de ce vaste édifice. Trente ou quarante ecclésiastiques étaient logés dans le palais, et leur sort excitait l'envie des seigneurs et des gentilshommes qui, ayant suivi la fortune de leur souverain, trouvaient dur, alors qu'il y avait tant de place sous le toit royal, d'être obligés d'aller dormir dans des greniers à la ville voisine. Au nombre des mécontents se distinguait le brillant Antoine Hamilton. Il nous a laissé une esquisse de la vie de Saint-Germain, esquisse légère à la vérité, mais nullement indigne de l'artiste auquel nous devons la peinture la plus achevée et la plus vivement colorée de la cour d'Angleterre dans ses jours les plus gais. Il se plaint de ce que l'existence de Saint-Germain n'était qu'un cercle monotone de pratiques religieuses; pour y vivre en paix, il fallait y passer la moitié de la journée en dévotion ou du moins en simulacres extérieurs de dévotion; s'il essayait de dissiper son ennui en allant respirer l'air pur sur cette belle terrasse qui domine la vallée de la Seine, il en était chassé par les clameurs d'un Jésuite qui s'était emparé de quelque malheureux royaliste protestant exilé d'Angleterre et qui s'évertuait à lui prouver que les hérétiques ne pouvaient pas aller au ciel. En général, disait Hamilton, les gens qui souffrent d'un malheur commun ressentent une vive sympathie les uns pour les autres et sont disposés à se rendre mutuellement de bons offices. Mais il n'en était pas ainsi à Saint-Germain. Là, tout était discorde, jalousie, aigreur. La malignité se cachait sous les dehors de l'amitié et de la piété. Tous les saints de la maison du roi priaient les uns pour les autres et se déchiraient les uns les autres du matin jusqu'au soir. De temps à autre dans cette foule d'hypocrites on distinguait un homme doué de sentiments trop élevés pour s'abaisser à la dissimulation. Mais cet homme avait beau s'être fait connaître ailleurs d'une manière avanta-

geuse, il était certain d'être traité avec dédain par les habitants de ce triste séjour<sup>1</sup>.

Telle était la cour de Jacques, telle que nous la décrit un Catholique romain. Mais si désagréable que fût cette cour pour un Catholique, elle l'était infiniment plus pour un Protestant. Car, indépendamment de cette tristesse dont se plaignait le Catholique, le Protestant avait encore à endurer une foule de vexations dont le Catholique était exempt. Toutes les fois qu'un Protestant avait pour compétiteur un Catholique, c'était ce dernier qui obtenait la préférence. Dans toute querelle qui s'élevait entre un Catholique et un Protestant, c'était du côté du Catholique qu'on supposait le bon droit. Si le Protestant ambitieux aspirait en vain aux honneurs à Saint-Germain, si le Protestant ami des plaisirs y cherchait en vain des distractions, le Protestant sérieux y demandait en vain les instructions et les consolations spirituelles. Jacques aurait obtenu sans peine, nous n'en doutons pas, pour ceux des membres de l'Église anglicane qui avaient tout sacrifié pour le servir, l'autorisation de se réunir en particulier dans quelque modeste oratoire et d'y recevoir, des mains d'un prêtre appartenant à leur communion, le pain et le vin de l'Eucharistie, mais Jacques ne se souciait pas de voir sa résidence souillée par ces rites impies. Le docteur Dennis Granville, qui avait abandonné le plus riche doyenné, le plus riche archidiaconé et l'une des plus somptueuses existences d'Angleterre plutôt que de prêter serment à Guillaume, se rendit coupable d'une offense mortelle en demandant la permission de lire les prières aux exilés de sa communion. Sa requête fut repoussée; il fut l'objet de si grossières insultes de la part des chapelains de son maître et de leurs familiers, qu'il fut forcé de quitter Saint-Germain. Pour éviter les importunités des autres docteurs anglicans, Jacques écrivit à ses agents en Angleterre pour leur dire qu'il ne voulait plus de théologiens protestants à Saint-Germain<sup>2</sup>. Le

<sup>1</sup> Hamilton, *Zeneyde*.

<sup>2</sup> *Coup d'œil sur la cour de Saint-Germain*, de 1690 à 1695, 1696. — *Ratio ultima*, 1697. Il y a dans les *Manuscrits de Nairne* une lettre où Jacques donne l'ordre aux évêques réfractaires d'envoyer un théologien protestant à Saint-Germain. Cette lettre fut promptement suivie d'une autre révoquant l'ordre ci-dessus. On trouvera ces deux lettres dans la *Collection Macpherson*. Toutes deux portent la date du 16 octobre 1695. Je suppose que la première lettre a été datée d'après le nouveau style et la lettre de révocation d'après l'ancien.

clergé non assermenté était, dans son palais, exposé à autant de railleries et de moqueries que dans celui de son neveu. Si quelqu'un avait droit à ce que son nom fût cité avec respect à Saint-Germain, c'était sans contredit Sancroft. Et cependant le bruit courait que les bigots qui y étaient réunis ne parlaient jamais de lui qu'avec aversion et dégoût. Le sacrifice de la première place dans l'Église comme dans la Pairie, de l'habitation de Lambeth et de celle de Croydon, d'un immense patronage et d'un revenu de plus de cinq mille livres sterling par an, ce n'était là, aux yeux de Jacques et de son entourage, qu'une faible expiation pour le crime énorme que Sancroft avait commis en adressant au roi des représentations modérées au sujet de la *Déclaration d'Indulgence*, qu'il regardait comme inconstitutionnelle. Sa trahison, disait-on à Saint-Germain, n'était pas moins abominable que celle de Judas Iscariote. Le vieil hypocrite, tout en affectant un respect et un attachement profonds pour son maître, avait donné le fatal signal aux ennemis de son maître. Quand le mal était fait, et quand il n'était plus susceptible d'être réparé, la conscience du pécheur avait commencé à le torturer. Comme Judas, il s'était adressé à lui-même des reproches et avait pleuré sur son infamie. Comme Judas, il avait jeté sa richesse aux pieds de ceux dont il s'était fait l'instrument. Ce qui lui restait de mieux à faire désormais, c'était de rendre le parallèle complet en se pendant de ses propres mains<sup>1</sup>.

On dirait que Jacques s'était imaginé que la plus grande preuve de bonté qu'il pût donner aux hérétiques qui avaient quitté, pour le suivre, fortune, patrie, famille, c'était de permettre qu'ils fussent assiégés sur leur lit de mort par ses prêtres. Si quelque malade abandonné des médecins, affaibli dans ses facultés mentales, étourdi par une fausse logique et une rhétorique absurde, se laissait, de guerre lasse, mettre une hostie dans la bouche, on annonçait en triomphe à la cour cette conversion comme un miracle de la grâce, et le néophyte était enseveli avec toutes les pompes de la religion. Si au contraire un royaliste, du rang le plus élevé et du caractère le plus pur, venait à mourir en professant un ferme attachement à l'Église anglicane, on lui creusait un trou dans les champs, et, à la tombée de la nuit, on l'y

<sup>1</sup> *Ratio ultima*, 1697; *Histoire du dernier Parlement*, 1699.

jetait et on le recouvrait de terre comme un animal immonde. Telles furent les obsèques du comte de Dumferline, qui avait servi la maison des Stuarts au risque de sa vie et au prix de la perte complète de sa fortune, qui avait combattu à Killiecrankie, et qui, après la victoire, avait enlevé du champ de bataille le corps de Dundee expirant. Pendant sa vie, il avait été traité d'une manière outrageante. Les officiers écossais qui avaient longtemps servi sous lui demandèrent en vain, lorsqu'ils furent formés en compagnie, à le conserver pour leur chef. Mais sa religion fut considérée comme un motif d'exclusion. Un misérable aventurier qui n'avait d'autre titre que de professer le Papisme, lui fut préféré. Dumferline continua pendant quelque temps encore à paraître au cercle du prince qu'il avait trop bien servi, mais ce fut inutilement. Les bigots qui gouvernaient la cour refusèrent au seigneur protestant, ruiné et expatrié tout moyen de subsistance. Il mourut le cœur brisé, et on lui refusa même un tombeau<sup>1</sup>.

Les outrages que la religion protestante avait à subir journellement à Saint-Germain produisirent en Angleterre une sensation profonde. Les Whigs demandaient d'un air de triomphe s'il n'était pas évident que le vieux tyran était foncièrement incorrigible, et parmi les Non-Jureurs un grand nombre observaient ses façons d'agir avec honte, alarme et dégoût<sup>2</sup>. Le parti jacobite avait été, dès l'origine, divisé en deux fractions qui, trois ou quatre ans après la Révolution, furent désignées sous le nom de *Composants* et de *Non-Composants*<sup>3</sup>. Les *Composants* étaient ceux qui souhaitaient une restauration, mais une restauration accompagnée d'une amnistie générale et de garanties assurant le maintien de la constitution civile et ecclésiastique du royaume. Les *Con-Composants* regardaient comme de la *whiggerie* toute pure,

<sup>1</sup> *Coup d'œil sur la cour de Saint-Germain*, de 1690 à 1695. La manière indigne dont Dumferline fut traité est attestée même par les *Mémoires de Dundee*, 1714.

<sup>2</sup> Dès l'année 1690, le conclave des chefs jacobites, qui donna à Preston ses instructions, adressa à Jacques d'énergiques représentations à ce sujet : « M. Preston devra s'attacher à triompher de la bigoterie qui règne à Saint-Germain, et suggérer à ceux qui l'habitent des moyens plus propres à gagner la nation, car il se fait là, chaque jour, des sottises qui nous arrivent aux oreilles en Angleterre, qui retardent ce que le roi et son entourage désirent si passionnément. » Voir aussi *Brève et véridique Relation des intrigues qui ont lieu au dedans et au dehors pour restaurer l'ex-roi Jacques*, 1694.

<sup>3</sup> Ou *Transigeants* et *Non-Transigeants*, *Compounders* and *Non-Compounders*.

comme une véritable rébellion que de prendre avantage de la malheureuse situation de Sa Majesté pour lui imposer des conditions. Le devoir de ses sujets était d'abord de le rétablir sur le trône. Quant à savoir quels traitres il devait ou punir ou épargner, quelles lois il devait ou observer ou se dispenser d'observer, c'étaient là des questions dont la décision n'appartenait qu'à lui. S'il les décidait mal, c'est au ciel et non à son peuple qu'il en devait compte.

La masse des Jacobites appartenait plus ou moins au parti des *Composants*. Les *Non-Composants* purs se rencontraient principalement parmi les Catholiques qui, tout naturellement, s'étaient moins pressés d'obtenir des garanties pour une religion qu'ils regardaient comme hérétique ou pour un système de gouvernement des bénéfices duquel ils étaient exclus. Il y avait aussi quelques Non-Assermentés ou Non-Jureurs protestants, tels que Kettlewell et Hickes, qui poussaient hardiment jusqu'à ses plus extrêmes conséquences la théorie de Filmer. Mais Kettlewell avait beau essayer de persuader à ses concitoyens que le gouvernement monarchique avait été établi par Dieu, non comme un moyen de les rendre heureux ici-bas, mais comme une croix qu'il leur fallait soulever et porter avec résignation dans l'espoir d'être récompensés de leurs souffrances dans une autre vie; Hickes, de son côté, avait beau leur assurer qu'il n'y avait pas un seul *Composant* dans toute la légion Thébaine, ils trouvaient fort peu d'ecclésiastiques disposés à courir le risque du gibet pour le plaisir de rétablir la Haute-Commission et le droit inconstitutionnel de s'affranchir de la loi<sup>1</sup>.

Les *Composants* formaient la principale force du parti jacobite, mais les *Non-Composants* avaient jusqu'alors régné sans partage à Saint-Germain. Tout Protestant, tout Catholique modéré, toute personne en un mot qui osait insinuer qu'une loi pouvait enchaîner la prérogative royale, n'avait à espérer la plus légère marque de faveur du monarque exilé. Les prêtres catholiques et l'apostat Melfort, l'ennemi déclaré de la religion protestante et de la liberté civile, des Parlements, du jugement par jury et de l'*Habeas Corpus*, étaient en possession exclusive de l'esprit du roi. Herbert, décoré du titre de chancelier, marchait devant les autres officiers d'État, portait une robe noire brodée d'or, et avait

<sup>1</sup> *The dispensing power.*

la garde du sceau, mais il était membre de l'Église anglicane, et, par suite, on ne lui permettait point de siéger dans le conseil<sup>1</sup>.

La vérité est que les fautes auxquelles la tête et le cœur de Jacques l'entraînaient n'avaient point de remède. A ses yeux, il ne pouvait y avoir entre ses sujets et lui aucune réciprocité d'obligation. Leur devoir était d'exposer leurs biens, leur liberté, leur vie, afin de le replacer sur le trône, et puis de supporter patiemment tout ce qu'il lui plairait de leur infliger. Ils ne pouvaient pas plus prétendre au mérite devant lui que devant Dieu. Quand ils avaient tout fait, ils étaient encore des serviteurs inutiles. Le plus bel éloge auquel eût aspiré le royaliste qui versait son sang pour la monarchie héréditaire sur le champ de bataille ou sur l'échafaud, c'était de s'entendre dire qu'il n'était pas un traître. Après les rudes leçons qu'avait reçues le monarque déchû, il se montrait encore aussi acharné à piller et à humilier l'Église anglicane que le jour où il ordonna aux dignitaires universitaires du « Collège de la Madeleine » d'Oxford, agenouillés devant lui, de sortir de sa présence, ou que celui où il envoya les évêques à la Tour. Il avait l'habitude de déclarer qu'il aimerait mieux mourir sans revoir l'Angleterre que de s'abaisser jusqu'à capituler avec ceux auxquels il était fait pour commander<sup>2</sup>. Dans la Déclaration d'avril 1692, l'homme apparaît tout entier sans déguisement, plein de ses droits imaginaires, incapable de comprendre que tout autre que lui pût avoir des droits, aveugle et sourd à toute leçon, opiniâtre et cruel. Un autre document, qu'il rédigea à peu près à la même époque, montre plus clairement encore, s'il est possible, combien peu il avait profité à l'école du malheur. Dans ce document, il exposait le plan d'après lequel il se proposait de gouverner lorsqu'il serait rétabli sur le trône. Il posait en principe que l'un des Commissaires de la Trésorerie, l'un des deux secrétaires d'État, le secrétaire de la guerre,

<sup>1</sup> *Coup d'œil sur la cour de Saint-Germain*. Le rapport contenu dans cette brochure est confirmé par un document remarquable qui se trouve parmi les *Manuscrits de Nairne*. Quelques-uns des chefs du parti jacobite adressèrent à Jacques des remontrances où on lit ce qui suit : « Les soussignés demandent qu'il plaise à Votre Majesté d'admettre dans son conseil le Chancelier d'Angleterre. Vos ennemis prennent avantage de ce qu'il n'y est pas. » La réponse de Jacques est évasive. « Le roi, dit-il, sera prêt en toute occasion à témoigner l'estime qu'il a pour son Lord Chancelier, et quel cas il fait de lui. »

<sup>2</sup> *Brève et véridique Relation des intrigues*, 1694

la majorité des grands officiers de la maison royale, la majorité des gentilshommes de la Chambre, la majorité des officiers de l'armée devaient toujours être pris parmi les Catholiques <sup>1</sup>.

Ce fut en vain que les personnages les plus éminents du parti des *Composants* envoyèrent de Londres lettres sur lettres, remplies de judicieux conseils et des plus vives supplications. Ce fut en vain qu'ils démontrèrent de la manière la plus convaincante l'impossibilité d'établir la suprématie du pape dans un pays où les quarante-neuf cinquièmes de la population au moins, et beaucoup plus des quarante-neuf cinquièmes de la richesse et de l'intelligence étaient protestants. Ce fut en vain qu'ils informèrent leur maître que la Déclaration d'avril 1692 avait été lue avec ivresse par ses ennemis, et avec une profonde affliction par ses amis; qu'elle avait été imprimée et répandue par les usurpateurs; qu'elle avait plus fait que tous les billets des Whigs pour enflammer la nation contre le roi légitime, et qu'elle avait fourni aux officiers de la marine qui lui avaient promis son appui un prétexte plausible pour manquer à leur foi envers lui et pour détruire la flotte qui devait le ramener dans son royaume. Jacques continua à se montrer sourd aux remontrances de ses meilleurs amis d'Angleterre, jusqu'à ce que ces remontrances eussent trouvé un écho à Versailles. Tous les renseignements que Louis et les ministres purent se procurer relativement à la situation de notre île les convainquirent que Jacques ne serait jamais rétabli s'il ne se décidait à faire lui-même de larges concessions à ses sujets. On lui donna donc à entendre, avec bienveillance et courtoisie sans doute, mais d'une manière sérieuse, qu'il ferait bien de changer de conseil et de conseillers. La France ne pouvait continuer la guerre dans le but d'imposer un souverain à une nation qui n'en voulait point. La France gémissait sous le poids des charges publiques. Son commerce et son industrie languissaient. Sa récolte en blé et en vin avait manqué. Les paysans mouraient de faim. Les faibles murmures des États provinciaux commençaient à se faire entendre. Il y avait une limite à la somme de sacrifices que le souverain le plus absolu pouvait exiger de ses sujets. Si désireux que fût le roi très-chrétien de soutenir la cause de la monarchie hé-

<sup>1</sup> Voir le document intitulé : *Pour mon fils, le prince de Galles, 1692*. Il est imprimé à la fin de la *Vie de Jacques*.

réditaire et de la vraie religion sur toute la surface du globe, ses premiers devoirs étaient envers ses propres États, et, à moins qu'une contre-révolution n'éclatât promptement en Angleterre, ses devoirs envers ses sujets pouvaient lui imposer la triste nécessité de traiter avec le prince d'Orange. Il serait donc sage à Jacques de faire sans délai tout ce qu'il pourrait honorablement et consciencieusement faire pour regagner le cœur de son peuple.

Ainsi pressé, Jacques céda à regret. Il consentit à donner une part dans la direction de ses affaires à l'un des personnages les plus distingués du parti des *Composants*, Charles, comte de Middleton.

La famille et la pairie de Middleton étaient écossaises, mais il était étroitement lié avec quelques-unes des plus nobles maisons de l'Angleterre. Il avait longtemps résidé dans ce pays. Il avait été nommé par Charles II l'un des secrétaires d'État anglais, et Jacques l'avait chargé de conduire les débats dans la Chambre des communes. Ses talents et ses connaissances étaient immenses; son caractère facile et généreux. Ses manières plaisaient à la foule; sa conduite avait été en général conséquente et honorable. Lorsque le Papisme était dans toute sa puissance, il s'était résolument refusé à acheter la faveur royale au prix d'une apostasie. Des prêtres catholiques lui avaient été envoyés pour le convertir et la ville s'était fort amusée de la dextérité avec laquelle le laïque confondit les théologiens. Un prêtre entreprit de lui démontrer la doctrine de la Transsubstantiation et prépara ses attaques dans la forme habituelle. « Votre Seigneurie croit à la Trinité. — Qui vous l'a dit? répondit Middleton. — Vous ne croyez pas à la Trinité? s'écria le prêtre au comble de l'étonnement. — Non certes, répliqua Middleton. Prouvez-moi que votre religion est vraie, si vous pouvez, mais ne me catéchisez pas sur la mienne. » Comme il était évident que le secrétaire n'était pas un de ces controversistes avec lesquels il est facile de prendre des avantages, la controverse fut finie presque aussitôt que commencée<sup>1</sup>. Lorsque la fortune changea, Middleton resta attaché à la cause de la monarchie héréditaire avec une fermeté qui était d'autant plus respectable, qu'il n'eût eu aucune difficulté à faire sa paix avec le nouveau gouvernement. Ses sentiments étaient si

<sup>1</sup> Burnet, I, 683.

connus, que lorsque la crainte d'une invasion et d'une insurrection vint agiter le royaume, il fut arrêté et envoyé à la Tour ; mais on ne découvrit aucune preuve qui pût le faire convaincre de haute trahison, et, le danger de la crise passé, il fut mis en liberté. Il ne semble pas, il faut le dire, que pendant les trois années qui suivirent la Révolution, il ait été un conspirateur bien actif. Il vit qu'une révolution n'était possible qu'avec l'assentiment général de la nation, et que celle-ci ne donnerait jamais son assentiment à une restauration qui ne lui offrirait pas des garanties contre le Papisme et le pouvoir arbitraire. Il comprit donc que tant que son maître exilé se refuserait obstinément à accorder ces garanties, il serait plus qu'utile de conspirer contre le gouvernement existant.

Tel était l'homme que Jacques, par suite des énergiques représentations de la cour de Versailles, invita à venir le rejoindre en France. La majorité des *Composants* apprit avec joie qu'ils allaient être enfin représentés à la cour de Saint-Germain par un de leurs chefs favoris. Certains seigneurs et gentilshommes qui, bien que n'ayant pas approuvé la déposition de Jacques, avaient été tellement dégoûtés de la perversité et de l'absurdité de sa conduite, qu'ils avaient cessé depuis longtemps toute relation avec lui, commencèrent alors à espérer qu'il avait senti son erreur. Ils avaient refusé d'avoir affaire en rien à Melfort, mais ils entrèrent librement en communication avec Middleton. Le nouveau ministre eut aussi des conférences avec les quatre traîtres dont la position sociale, les talents et les grands services publics ont fait ressortir l'infamie avec le plus d'éclat. Ces quatre personnages étaient Godolphin dont la principale étude pendant toute sa vie fut de se maintenir en faveur à la fois auprès des deux rois rivaux et de garder, à travers toutes les révolutions et les contre-révolutions sa tête, ses biens et une place à la Trésorerie ; Shrewsbury, qui autrefois s'était, dans un fatal moment, embarrassé dans des engagements criminels et déshonorants et qui n'avaient pas eu le courage de les briser ; Marlborough qui continuait à professer le plus profond repentir pour le passé et les meilleures intentions pour l'avenir ; enfin Russell qui déclarait être resté tel qu'il était avant la journée de La Hogue et qui renouvelait sa promesse de faire ce qu'avait fait le général Monk, à condition

qu'il serait accordé une amnistie générale pour tous les délits politiques et que le pouvoir royal serait soumis à de fortes restrictions constitutionnelles.

Avant de quitter l'Angleterre, Middleton avait recueilli les opinions de tous les principaux *Composants*. Ils étaient d'avis qu'il n'y avait qu'un expédient qui pût réconcilier les partis en lutte à l'intérieur et conduire à la prompte pacification de l'Europe. Ces expédients, c'était que Jacques abdiquât en faveur du prince de Galles et que le prince de Galles fût élevé dans la religion protestante. Si, comme ce n'était que trop probable, Sa Majesté refusait de prêter l'oreille à cette suggestion, il fallait au moins qu'elle consentît à publier une déclaration qui détruisît la fâcheuse impression causée par la Déclaration du printemps précédent. Une déclaration telle qu'on désirait que le roi en fit paraître une fut rédigée avec soin et approuvée, après une longue discussion.

Au commencement de 1693, Middleton mis en pleine possession des vues des principaux Jacobites anglais, traversa la Manche et fit son apparition à la cour de Saint-Germain. Il ne manquait pas à cette cour de calomniateurs et de médisants dont la malignité était d'autant plus dangereuse qu'elle portait le masque de la douceur et de la dévotion. A son arrivée, Middleton trouva déjà en circulation de nombreux mensonges fabriqués contre lui par les prêtres qui le craignaient et le haïssaient. Quelques *Non-Composants* avaient aussi écrit de Londres qu'il était au fond du cœur Presbytérien et Républicain. Toutefois, il fut reçu très-gracieusement par Jacques et nommé conjointement avec Melfort secrétaire d'État<sup>1</sup>.

On ne tarda pas à s'apercevoir que Jacques était fermement résolu à ne jamais abdiquer la couronne ou à souffrir que le prince de Galles fût élevé dans les doctrines de l'hérésie, et longtemps on douta que les arguments et les prières pussent le décider à signer la déclaration que ses amis d'Angleterre avaient préparée. C'était là, il est vrai, un document bien différent de ceux qui jusqu'alors avaient paru revêtus de son grand sceau.

<sup>1</sup> Sur ce changement de ministère à Saint-Germain, voir la très-curieuse, mais très-confuse relation dans la *Vie de Jacques*, II, 498-515; Burnet, II, 219; *Mémoires de Saint-Simon*; *Une conquête française ni désirable ni praticable*, 1693, et les lettres tirées des *Manuscrits de Nairne*, et imprimées par Macpherson.

On lui faisait promettre d'accorder une amnistie pleine et entière à tous ceux de ses sujets qui ne lui feraient point d'opposition après qu'il aurait mis le pied en Angleterre, qu'aussitôt rétabli sur son trône, il convoquerait un Parlement, qu'il confirmerait toutes les lois passées durant l'usurpation que les Chambres lui présenteraient pour être confirmées, qu'il renoncerait à la taxe sur les cheminées, qu'il protégerait et maintiendrait l'Église établie dans la libre jouissance de ses biens et de ses privilèges, qu'il ne violerait plus l'acte du *Test*, qu'il laisserait à la législation à définir l'étendue du Droit royal et qu'il maintiendrait en Irlande l'acte de colonisation (act of settlement).

Jacques lutta longtemps et énergiquement. Il invoqua sa conscience. Un fils de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, pouvait-il s'engager à protéger et à défendre l'hérésie, et à appliquer une loi qui excluait des emplois les vrais croyants? Quelques-uns des ecclésiastiques qui pullulaient dans son palais lui disaient qu'il ne pouvait sans péché faire les promesses qu'exigeaient de lui des sujets rebelles. Sur ce point, l'opinion de Middleton, qui était protestant ne pouvait avoir aucun poids. Mais Middleton trouva un allié dans un homme qu'il regardait comme un rival et comme un ennemi. Melfort, épouvanté par la haine universelle dont il se savait l'objet, et craignant qu'on ne le rendit responsable en Angleterre comme en France du fol entêtement de son maître, soumit le cas à plusieurs éminents docteurs de la Sorbonne. Ces savants casuistes décidèrent que la Déclaration était irréprochable au point de vue religieux. Le grand Bossuet, évêque de Meaux, dont l'Église gallicane respectait l'autorité presque à l'égal de celle de Cyprien ou d'Augustin, démontra par des arguments puissants, empruntés à la fois à la théologie et à la politique, que le scrupule qui tourmentait Jacques était précisément de ceux contre lesquels un roi beaucoup plus sage avait prémuni le monde dans ces paroles : « Ne soyez point juste à l'excès <sup>1</sup>. » L'autorité des théologiens français fut appuyée par celle de leur gouvernement.

<sup>1</sup> *Vie de Jacques*, II, 509. On trouvera l'opinion de Bossuet dans l'*Appendice à l'Histoire* de M. Mazure. L'évêque résume ainsi ses arguments : « Je dirai donc volontiers aux catholiques, s'il y en a qui n'approuvent point la déclaration dont il s'agit : *Noli esse justus multum ; neque plus sapias quam necesse est, ne obtupescas.* » Dans la *Vie de Jacques*, on prétend que les docteurs français changèrent d'opinion,

Le langage du cabinet de Versailles fut si fort que Jacques commença à concevoir des alarmes. Que deviendrait-il si Louis se fâchait d'une manière sérieuse, s'il croyait son hospitalité récompensée par l'ingratitude, s'il concluait une paix avec les usurpateurs et ordonnait à ses hôtes infortunés de chercher un autre asile? Il fallut se soumettre. Le 17 avril 1693, la Déclaration fut signée et revêtue du sceau royal. La dernière phrase était une prière. « Nous venons revendiquer les droits qui nous appartiennent et établir les libertés de notre peuple, et puisse Dieu nous donner le succès dans la poursuite des uns, car nous souhaitons sincèrement la confirmation des autres <sup>1</sup>! » Cette prière fut entendue. Le succès de Jacques répondit à sa sincérité. Nous savons d'après les meilleures témoignages ce qu'il faut penser de sa sincérité. A peine avait-il pris le ciel à témoin de la loyauté de ses protestations, qu'il donnait ordre à Melfort d'envoyer à Rome une copie de la Déclaration avec des explications de nature à satisfaire le pape. La lettre de Melfort se terminait ainsi : « Enfin celle-cy, — j'entends la Déclaration, — « n'est que pour rentrer; et l'on peut beaucoup mieux disputer des affaires des Catholiques à Whythhall qu'à Saint-Germain <sup>2</sup>. »

Sur ces entrefaites, le document sur lequel on fondait de si grandes espérances avait été envoyé à Londres. Il y fut imprimé clandestinement dans la maison d'un Quaker, car il y avait parmi les Quakers un parti, peu nombreux, à la vérité, mais plein de zèle et d'activité qui s'était imbu des idées politiques de William Penn <sup>3</sup>. Mettre en circulation une pièce de cette nature présentait quelques dangers; mais on trouva des agents. Plusieurs personnes furent arrêtées distribuant des exemplaires dans les rues de la Cité. Une centaine de paquets destinés à la flotte furent saisis en un seul jour à la poste. Mais, peu de temps après, le gouverne-

et que Bossuet, tout en persistant plus longtemps que les autres, finit par voir qu'il avait été dans l'erreur, mais qu'il ne voulut point se rétracter d'une manière formelle. J'ai une trop haute idée de l'intelligence de Bossuet pour ajouter foi à ceci.

<sup>1</sup> *Vie de Jacques*, II, 505.

<sup>2</sup> Mazure. *Appendice*. Nous avons intercalé la citation avec son orthographe dans le texte. A. P.

<sup>3</sup> Baden aux États-Généraux, juin 2 (12) 1693. On trouva dans cette maison quatre mille exemplaires encore tout frais.

ment comprit qu'il serait plus sage à lui de ne pas chercher à supprimer ce qui ne pouvait pas être supprimé et publia lui-même la Déclaration tout au long en l'accompagnant d'un sévère commentaire<sup>1</sup>.

Ce commentaire toutefois était à peu près inutile. La Déclaration ne produisit nullement l'effet que Middleton en avait espéré. La vérité est qu'on ne lui avait point demandé son avis, et que le jour où on le lui demanda, cet avis était indifférent. Si Jacques eût publié un manifeste de ce genre en janvier 1689, le trône n'aurait probablement pas été déclaré vacant. S'il l'eût lancé lorsqu'il était sur la côte de Normandie à la tête d'une armée, il se fût concilié une grande partie de la nation, et il est possible qu'une grande partie de la flotte se fût jointe à lui. Mais en 1689 et 1692, il avait tenu le langage d'un tyran implacable, et il était aujourd'hui trop tard pour affecter de la tendresse de cœur et du respect pour la constitution du royaume. Le contraste qui existait entre la nouvelle Déclaration et la Déclaration précédente excita, non sans raison, la défiance et le mépris général. Quelle confiance pouvait-on placer dans la parole d'un prince si peu stable dans ses idées et qui passait sans cesse d'un extrême à l'autre? En 1692, il lui fallait, pour apaiser son ressentiment, la tête et les membres de centaines de pauvres laboureurs et bacheliers qui, plusieurs années auparavant, avaient pris avec lui quelques libertés rustiques dont son aïeul, Henri IV, eût ri de bon cœur. En 1693, les actes d'ingratitude et de trahison les plus odieux devaient être ensevelis dans l'oubli. Caermarthen exprima le sentiment général : « Je ne comprends rien, dit-il, à tout ceci. En avril dernier, je devais être pendu. Cette année-ci on me promet un pardon complet. Je ne puis imaginer ce que j'ai fait dans le courant de l'année dernière pour mériter une telle bonté. » L'opinion générale était qu'un piège se cachait sous cette clémence inusitée, sous ce respect inusité pour la loi. La Déclaration, disait-on, était excellente, mais le serment prêté au couronnement l'était aussi. Or chacun savait comment le roi Jacques avait observé ce serment, et, par suite, chacun pouvait deviner comment il obser-

<sup>1</sup> Lettres de Baden aux États-Généraux, mai et juin 1693. *Réponse à la Déclaration de l'ex-roi Jacques*, publiée à Saint-Germain, 1693.

verait sa Déclaration. C'était ainsi que raisonnaient les personnes graves, mais les plaisants du parti whig n'épargnaient point là-dessus les pasquinades. De l'autre côté, parmi les *Non-Composants*, on éclatait en murmures d'indignation. Le roi était dans de mauvaises mains, dans les mains de gens qui haïssaient la monarchie. Son pardon était de la cruauté de la pire espèce. L'amnistie générale qu'il avait accordée à ses ennemis n'était en réalité qu'une proscription générale de ses amis. Jusqu'alors les juges nommés par l'usurpateur s'étaient sentis retenus par un frein insuffisant, il est vrai, mais qui cependant n'était point complètement illusoire. Ils n'ignoraient pas que le jour du jugement pouvait venir; aussi, ils s'étaient en général montrés indulgents pour les partisans persécutés du roi légitime. Ce frein, Sa Majesté venait de les en débarrasser. Le roi avait dit à Holt et à Treby que, jusqu'au moment où il débarquerait en Angleterre, ils pouvaient pendre les royalistes sans craindre en aucune façon d'avoir à rendre compte de leur conduite <sup>1</sup>.

Mais nulle part, la Déclaration n'excita plus de dégoût et d'indignation que dans les rangs de l'aristocratie indigène d'Irlande. Voilà donc quelle était la récompense de leur dévouement ! Voilà quelle était la bonne foi des rois ! Lorsque l'Angleterre avait chassé Jacques, lorsque l'Écosse l'avait rejeté, les Irlandais lui étaient restés fidèles, et, en retour il avait donné sa sanction à une loi qui leur rendait un immense domaine dont ils avaient été dépouillés. Rien ne s'était passé depuis cette époque qui eût diminué leurs titres à sa faveur. Ils avaient défendu sa cause jusqu'à la fin; ils avaient combattu pour lui longtemps après qu'il les avait abandonnés. Un grand nombre d'entre eux, incapables de lutter plus longtemps contre une force supérieure, l'avaient suivi en exil, et aujourd'hui ils se montraient désireux de faire la paix avec ses plus mortels ennemis aux dépens de ses plus fidèles amis. Un vif mécontentement régnait dans les régiments irlandais dispersés à travers les Pays-Bas et le long des frontières de l'Allemagne et de l'Italie. Les Whigs eux-mêmes reconnaissaient que, cette fois, les *O's* et les *Macs* avaient raison, et ils de-

<sup>1</sup> *Vie de Jacques*, II, 514. Je me refuse à croire que Ken fut du nombre de ceux qui blâmaient la Déclaration de 1693, comme trop indulgente.

mandaient d'un air de triomphe si l'on pouvait espérer qu'un prince qui avait manqué à sa parole envers ses dévoués serviteurs la tiendrait envers ses ennemis <sup>1</sup>.

Tandis que la Déclaration faisait le sujet de la conversation générale en Angleterre, les opérations militaires recommençaient sur le continent. Les préparatifs de la France furent tels qu'ils frappèrent d'étonnement ceux-là mêmes qui prisaient le plus haut ses ressources et les capacités de ses gouvernants. Son agriculture et son commerce souffraient. Les vignobles de la Bourgogne, les champs immenses de la Beauce n'avaient point donné de récolte; les métiers de Lyon étaient silencieux et les vaisseaux marchands pourrissaient dans le port de Marseille. Et cependant la monarchie présentait à ses ennemis un front plus superbe et plus menaçant que jamais. Louis était résolu à ne pas faire un pas vers le nouveau gouvernement d'Angleterre avant d'avoir déployé encore une fois, dans un nouvel effort, toutes les forces de son royaume. C'était là, en effet, un puissant effort, mais trop épuisant pour être répété. Il fit un déploiement immense de troupes sur les Alpes et sur les Pyrénées, sur le Rhin et sur la Meuse, dans l'Atlantique et dans la Méditerranée. Afin que rien ne manquât de ce qui pouvait exciter l'ardeur martiale d'une nation éminemment belliqueuse, il institua, peu de jours avant

<sup>1</sup> Au nombre des *Manuscrits de Nairne* se trouve une lettre écrite à cette occasion par Middleton à Macarthy qui servait alors en Allemagne. Middleton essaye de séduire Macarthy et de l'engager à en séduire d'autres. Jamais ministre d'État n'a rien eu de si odieux que de respirer plus de mauvaise foi. « Le roi, dit le secrétaire, promet dans la Déclaration ci-dessus de rétablir l'acte de *Settlement*, mais, en même temps, il déclare qu'il indemniserà tous ceux qui pourront souffrir de cette mesure en leur donnant des équivalents. » Or Jacques ne déclara jamais qu'il indemniserait personne, mais simplement qu'il délibérerait avec son Parlement à ce sujet. Il promit de délibérer avec son Parlement pour indemniser, non pas ceux qui pourraient souffrir de la mesure en question, mais ceux qui l'avaient suivi dans toutes ses épreuves. Finalement, il ne dit pas un mot au sujet des équivalents. A vrai dire, l'idée de donner des équivalents à tous ceux qui souffraient de l'acte de *Settlement*, en d'autres termes, de donner des équivalents pour la propriété simple de la moitié du sol en Irlande, cette idée était absurde. La lettre de Middleton se trouve dans la *Collection de Macpherson*. Voici un échantillon du langage tenu à cette occasion par les Whigs. « Les Catholiques d'Irlande, dit un de leurs écrivains, ont des intérêts et des opinions différentes des nôtres, mais il faut leur rendre justice, s'ils nous ont fait du mal, ils ont du moins bien mérité de l'ex-roi, et, de la part de celui-ci, les abandonner et les exclure est une marque d'ingratitude si odieuse que les Protestants n'ont aucune raison de rester fidèles à un prince qui déserte son propre parti et les gens qui ont été dévoués jusqu'au bout à sa personne et à ses intérêts. » *Brève et véridique Relation intrigues*, 1694.

de quitter son palais pour se rendre au camp, un nouvel ordre militaire de chevalerie, et le plaça sous le patronage de celui de ses aïeux que l'Église avait canonisé et dont il portait le nom. La nouvelle croix de Saint-Louis brilla sur la poitrine des gentilshommes qui s'étaient distingués dans les tranchées devant Mons et Namur, ainsi que dans les plaines de Fleurus et de Steinkerque, et la vue de cet insigne excita une généreuse émulation dans le cœur de ceux qui avaient encore à conquérir un nom glorieux dans la profession des armes <sup>1</sup>.

Dans la semaine où fut institué cet ordre célèbre, Middleton fit une visite à Versailles. Une lettre dans laquelle il rend compte à ses amis d'Angleterre de cette visite, est parvenue jusqu'à nous <sup>2</sup>. Il fut présenté à Louis qui l'accueillit avec bienveillance et il ne put maîtriser l'expression de sa gratitude et de son admiration. — « De toutes les merveilles de la cour, disait Middleton dans cette lettre, la plus étonnante c'était celui qui y régnait en maître. L'éclat du mérite personnel du grand roi jetait dans l'ombre l'éclat même de sa fortune. Le langage que tint Sa Majesté Très-Chrétienne au sujet des affaires politiques de l'Angleterre était, en somme, hautement satisfaisant. Toutefois, il était un point sur lequel ce prince si accompli et ses ministres si habiles et si expérimentés se méprenaient étrangement. Ils étaient tous possédés de cette idée absurde que le prince d'Orange était un grand homme. » Middleton n'avait rien épargné pour les détromper, mais ils étaient sous le coup d'une illusion incurable. Ils voyaient Guillaume par un verre grossissant d'une telle puissance que la sangsue leur paraissait un léviathan. Il aurait dû venir à l'esprit de Middleton que c'était peut-être dans ses yeux et non dans les leurs qu'était l'illusion. Louis et les conseillers qui l'entouraient étaient loin, il est vrai, d'aimer Guillaume, mais ils ne ressentaient point pour lui cette haine aveugle qui dévorait le cœur de ses ennemis d'Angleterre. Middleton était l'un des Jacobites les plus sensés et les plus modérés : pourtant son jugement était tellement obscurci par l'esprit de parti que, sur ce sujet, il débitait des absurdités indignes de sa capacité. Comme le reste de

<sup>1</sup> L'édit de Création fut enregistré par le Parlement de Paris, le 10 avril 1695.

<sup>2</sup> Cette lettre est datée du 19 avril 1695. Elle se trouve parmi les *Manuscrits de Nairne*, et fut imprimée par Macpherson.

son parti, il ne pouvait rien voir dans l'usurpateur qui ne fût méprisabie et odieux. Guillaume, à leurs yeux, avait le cœur d'un misérable; ses manières étaient grossières, son intelligence bornée. Qu'attendre d'un rustre hollandais qui se renfermait presque toujours dans un silence maussade et à qui on ne pouvait arracher que des réponses laconiques faites d'un ton bourru et en mauvais anglais? Mais les hommes d'État français jugeaient Guillaume bien différemment, car ils savaient avec quelle habileté ce prince avait, pendant vingt ans, conduit les affaires les plus importantes et les plus difficiles. Depuis 1673, il avait constamment joué contre eux avec des alternatives de succès et de revers une partie des plus compliquées, où il s'agissait pour lui d'un immense enjeu. Ils étaient fiers, et avec raison, de l'adresse qu'ils avaient eux-mêmes déployée dans cette lutte, mais ils n'ignoraient pas qu'ils avaient rencontré dans Guillaume plus qu'un égal. Au commencement de cette longue partie, tous les avantages avaient été de leur côté. Ils disposaient en maîtres absolus des ressources du plus grand royaume de l'Europe, tandis que Guillaume n'était que le serviteur d'une république dont tout le territoire était inférieur en étendue à la Normandie et à la Guienne. Il avait eu successivement à combattre des généraux et des diplomates d'une habileté consommée. Dans son propre pays, une faction puissante avait traversé obstinément ses desseins. Il avait subi des défaites sur les champs de bataille et dans les assemblées, mais sa sagesse et sa fermeté avaient tourné ses défaites en victoires. Malgré tout ce qu'on avait pu faire pour l'abattre, son influence et sa renommée avaient été presque constamment en s'élevant et en s'agrandissant. Seul, il avait combiné et mené à bonne fin l'entreprise la plus importante et la plus ardue dont l'histoire de l'Europe moderne fasse mention. Lui seul avait formé la plus vaste coalition que le monde eût vue depuis des siècles, et qui ne se maintenait que grâce à son activité et à sa vigilance. Il avait conquis deux royaumes par la diplomatie et un troisième par les armes; ces royaumes, il les avait conservés tous les trois, en dépit de ses ennemis du dedans et du dehors. Qu'une pauvre créature, un homme d'une capacité au-dessous de l'ordinaire eût suffi à accomplir ces grandes choses, cette assertion pouvait aisément trouver créance parmi les ecclésiastiques Non-Jureurs habitués

du café de Sam, mais elle faisait rire de pitié les politiques de Versailles blanchis dans les affaires.

Tandis que Middleton essayait de convaincre les Français que Guillaume était un homme dont ils exagéraient démesurément la valeur, Guillaume, qui rendait pleine justice au mérite de Middleton, se montra fort inquiet à la nouvelle que la cour de Saint-Germain avait appelé à son aide un si habile conseiller<sup>1</sup>. Mais ce n'était là qu'une des mille causes d'anxiété qui, dans le cours de ce printemps, assiégèrent l'esprit du roi. Il se préparait pour l'ouverture de la campagne, suppliait ses alliés d'entrer de bonne heure en lice, excitait l'indolence des uns, marchandait avec la convoitise des autres, arrangeait les querelles, réglait les questions de préséance. Il avait à décider le cabinet de Vienne à envoyer à temps des secours dans le Piémont. Il avait à observer d'un œil vigilant ceux des souverains du Nord qui essayaient de former un tiers parti en Europe. Il avait à servir de tuteur à l'Électeur de Bavière dans les Pays-Bas. Il avait à pourvoir à la défense de Liège, chose, disaient froidement les autorités de cette ville, qui ne le regardait point, mais qui était l'affaire de l'Angleterre et de la Hollande. Il avait à empêcher la maison de Brunswick-Wolfenbüttel d'en venir aux mains avec celle de Brunswick-Luxembourg; il avait à accommoder un différend qui était survenu entre le prince de Bade et l'Électeur de Saxe qui, tous deux, voulaient commander une armée sur le Rhin. Enfin, il avait à faire entendre raison au Landgrave de Hesse qui oubliait de fournir son propre contingent, et qui, malgré cela, demandait à avoir sous ses ordres les contingents fournis par les autres princes<sup>2</sup>.

Mais le moment de l'action était arrivé. Le 18 mai, Louis quitta Versailles, et, dans les premiers jours de juin, il était à Namur. Les princesses qui l'avaient accompagné tinrent leur cour dans l'intérieur de la forteresse. Il prit sous son commandement immédiat l'armée de Boufflers, qui était campée à Gembloux. A un

<sup>1</sup> « Il ne me plaît nullement que M. Middleton est allé en France. Ce n'est pas un homme qui voudroit faire un tel pas sans quelque chose d'importance et de bien concerté, sur quoi j'ay fait beaucoup de réflexions que je réserve à vous dire à vostre heureuse arrivée. » Guillaume à Portland, de Loo, avril 18 (28) 1693.

<sup>2</sup> La meilleure peinture des occupations et des anxiétés de Guillaume au moment dont nous parlons, se trouve dans ses lettres à Heinsius. Lire entre autres celles des 1<sup>er</sup>, 9 et 30 mai 1693.

peu plus d'un mille en avant, se trouvait l'armée de Luxembourg. Les forces réunies dans le voisinage sous les drapeaux de la France ne s'élevaient pas à moins de cent vingt mille hommes. Louis s'était flatté de pouvoir renouveler, en 1693, le stratagème au moyen duquel on avait pris Mons en 1691 et Namur en 1692, et il avait arrêté dans sa pensée que Liège ou Bruxelles deviendrait sa proie. Mais Guillaume s'était trouvé en mesure cette année de rassembler à temps des forces, inférieures sans doute à celles qui lui étaient opposées, mais formidables encore. Avec ces forces, il prit position près de Louvain, sur la route située entre les deux villes menacées et de là surveilla tous les mouvements de l'ennemi.

Louis fut désappointé. Il vit qu'il ne lui serait pas possible de satisfaire aussi sûrement et aussi aisément sa vanité que dans les deux années précédentes, où il n'avait eu qu'à se présenter sous les murs d'une grande ville, à s'en faire ouvrir les portes, à y faire une entrée triomphale, à en recevoir les clefs, sans courir plus de risques qu'à une chasse au cerf à Fontainebleau. Avant de mettre le siège devant Liège ou Bruxelles, il lui fallait livrer une bataille et la gagner. Il avait, il est vrai, de grandes chances en sa faveur, car son armée était plus nombreuse, mieux commandée et mieux disciplinée que celle des alliés. Luxembourg conseilla fortement de marcher contre Guillaume. La noblesse française se préparait avec une gaieté intrépide à une journée sanglante, mais glorieuse et suivie d'une large distribution de croix du nouvel ordre. Guillaume avait parfaitement la conscience de son danger, et se disposait à y faire face avec un courage calme, mais triste<sup>1</sup>. Juste à ce moment, Louis annonça l'intention de retourner immédiatement à Versailles et d'envoyer le dauphin et Boufflers, avec une partie de l'armée campée près de Namur, rejoindre le maréchal de Lorges qui commandait dans le Palatinat. Luxembourg fut terrifié. Il fit entendre de vives et fermes représentations. Jamais, dit-il, on n'avait perdu une aussi belle occasion. Si Sa Majesté voulait marcher contre le prince d'Orange, la victoire était

<sup>1</sup> Sa lettre du 30 mai à Heinsius respire un profond découragement : « On a su depuis, dit Saint-Simon, que le prince d'Orange écrivit plusieurs fois au prince de Vaudemont, son ami intime, qu'il était perdu, et qu'il n'y avait que par un miracle qu'il pût échapper. »

presque certaine. Un avantage quelconque, obtenu sur le Rhin, pouvait-il être mis en comparaison avec une victoire remportée dans le cœur du Brabant contre la principale armée et le principal capitaine de la coalition? Le maréchal raisonna, supplia, se jeta aux genoux du roi; mais tout fut inutile, et il quitta Louis en proie au plus profond découragement. Le roi repartit une semaine après son arrivée, et, dans la suite, il ne fit plus jamais la guerre en personne.

L'étonnement fut grand dans toute l'armée. Le respect que Louis inspirait ne put empêcher ses vieux généraux de témoigner leur tristesse et leur mécontentement, sa jeune noblesse d'exhaler sa colère en malédictions, ou en sarcasmes et les simples soldats eux-mêmes de tenir un langage irrévérencieux autour de leurs feux de bivouac. De leur côté, ses ennemis laissèrent éclater une joie haineuse et insultante. N'était-il pas étrange, s'écrièrent-ils, que ce grand prince se fût rendu en pompeux appareil sur le théâtre de la guerre pour s'en retourner, une semaine après, dans le même appareil? Quoi! emmener cet ennuyeux cortège de princesses, de dames d'atours, d'écuyers, de gentilshommes de la Chambre, de cuisiniers, de confiseurs et de musiciens, ces longues trainées de fourgons, ces troupeaux de chevaux de main et de bêtes de somme, ces monceaux d'argenterie, ces ballots de tapisserie! Faire parcourir à tout cela quatre cents milles uniquement pour que le Roi Très-Chrétien jetât un coup d'œil sur ses soldats et puis reprît la route de Versailles? La honteuse vérité était trop éclatante pour être cachée. Louis s'était rendu dans les Pays-Bas dans l'espoir de cueillir encore à la dérobée quelque gloire militaire sans exposer sa personne, et il s'était hâté de s'en retourner pour ne pas affronter les chances d'une bataille rangée<sup>1</sup>. Ce n'était pas la première fois que Sa Majesté Très-Chrétienne avait montré le même genre de prudence. Dix-sept ans auparavant, il s'était trouvé, sous les murs de Bouchain, en présence du même adversaire. Guillaume, avec l'ardeur d'un général tout jeune encore, avait fort imprudemment offert la bataille. Les généraux les plus expérimentés pensaient que si Louis saisissait l'occasion, la guerre pouvait être finie en un jour.

<sup>1</sup> Saint Simon, *Monthly Mercury*, juin 1693; Burnet, II, 111.

L'armée française demandait à grands cris à être conduite à l'ennemi. Le roi convoqua ses lieutenants et recueillit leurs avis. Quelques officiers, à qui on avait adroitement fait entendre les secrets désirs de Sa Majesté votèrent, pour lui plaire, mais en balbutiant et en rougissant de honte, contre l'idée de livrer bataille. Ce fut en vain que des hommes honnêtes et courageux qui prisaient plus l'honneur du roi que sa vie, lui démontrèrent que d'après tous les principes de l'art militaire il devait accepter le défi que lui jetait témérairement l'ennemi. Sa Majesté exprima d'un air grave son regret de ne pouvoir concilier ses devoirs envers l'État avec les mouvements impétueux de son sang, puis elle tourna bride et s'en retourna au galop vers son quartier général<sup>1</sup>. N'était-il pas douloureux de penser que des flots du sang le plus pur de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre et de l'Allemagne avaient coulé et devaient couler encore pour la satisfaction d'un homme qui manquait de ce vulgaire courage qu'on trouvait dans le plus obscur de ces milliers de soldats qu'il avait sacrifiés à son orgueil et à son ambition ?

Bien que l'armée française eût été affaiblie par le départ des forces que commandaient le Dauphin et Boufflers, et bien que de son côté l'armée alliée fût fortifiée chaque jour par l'arrivée de troupes fraîches, Luxembourg était encore supérieur en forces et il accrut cette supériorité par un adroit stratagème. Il marcha sur Liège et fit comme s'il voulait former le siège de cette ville. Cette manœuvre inquiéta Guillaume, et l'inquiéta d'autant plus qu'il connaissait l'existence d'un parti français parmi les habitants. Il quitta la position qu'il occupait près de Louvain, s'avança vers Nethes-Hespen et y établit son camp ayant la Gette à son dos. En chemin, il apprit que Huy avait ouvert ses portes aux Français. Cette nouvelle accrut son anxiété sur le sort de Liège et le détermina à y envoyer une force suffisante pour tenir en respect les mécontents de l'intérieur de la ville et repousser les attaques du dehors<sup>2</sup>. C'était précisément ce que Luxembourg avait attendu et désiré. La ruse avait réussi. Il tourna le dos à la forteresse qu'il avait jusqu'alors paru vouloir attaquer et se di-

<sup>1</sup> *Mémoires de Saint-Simon* ; Burnet, I, 104.

<sup>2</sup> Guillaume à Heinsius, juillet 7 (17) 1693.

rigea précipitamment vers la Gette. Guillaume, qui avait détaché plus de vingt mille hommes et qui n'en avait laissé que cinquante mille dans son camp, conçut une vive alarme en apprenant le 18 juillet par ses éclaireurs que le général français était tout près de lui à la tête de près de quatre-vingt mille hommes.

Il était encore au pouvoir du roi de mettre, par une prompte retraite, les eaux étroites mais profondes de la Gette, que des pluies récentes avaient grossies, entre son armée et l'ennemi. Mais l'emplacement qu'il occupait était fort, et on pouvait aisément le rendre plus fort encore. Il mit toutes ses troupes à l'œuvre et leur fit creuser des fossés, élever des remparts et fixer en terre des palissades. En peu d'heures le terrain présenta un nouvel aspect, et le roi espéra pouvoir repousser même les attaques de forces très-supérieures aux siennes. Et ce n'était pas sans une grande apparence de raison qu'il ressentait cette confiance. Lorsque, le matin du 19 juillet, l'armée française aperçut la forteresse qui était sortie de terre comme par enchantement pour arrêter ses progrès, les plus braves ne purent se défendre d'un sentiment de sérieuse inquiétude. Les alliés étaient protégés par un parapet. De distance en distance, le long des retranchements, on voyait de petites redoutes et des demi-lunes. Une centaine de pièces de canon étaient disposées le long des remparts. Sur le flanc gauche, le village de Romsdorf s'élevait tout près de la petite rivière de Landen, dont les Anglais ont donné le nom à cette désastreuse journée. A droite était le village de Neerwinde. Ces deux villages étaient, d'après l'usage des Pays-Bas, entourés de fossés et de haies, et dans l'intérieur de ces enclos les petites parcelles de terrain occupées par chaque famille étaient séparées les unes des autres par des murailles de boue de cinq pieds de haut et d'un pied d'épaisseur. Guillaume avait fait réparer et fortifier toutes ces barricades. Saint-Simon qui examina le terrain après la bataille, avait peine à croire, nous dit-il, que les alliés eussent pu créer avec tant de rapidité des défenses aussi étendues et aussi formidables.

Luxembourg, toutefois, était résolu à voir si Guillaume pourrait se maintenir même dans cette position, malgré la supériorité du nombre et l'impétueuse valeur des soldats français. Peu après le lever du soleil, le grondement du canon commença à se faire

entendre. Les batteries de Guillaume portèrent le ravage dans les rangs ennemis avant que l'artillerie française fût en position de répondre à leur feu. Il était huit heures du matin quand la mêlée s'engagea. Les deux généraux en chef regardaient le village de Neerwinde comme le point d'où tout dépendait. Luxembourg le fit attaquer par l'aile gauche de son armée, que commandait Montchevreuil, vieil officier d'une grande réputation, et Berwick qui, malgré sa jeunesse, s'élevait rapidement aux premiers rangs parmi les capitaines de son temps. Berwick conduisit l'assaut et pénétra dans le village; mais il ne tarda pas à être repoussé au milieu d'un horrible carnage. Ceux qui le suivaient prirent la fuite ou furent tués. Lui-même, qui essayait de les rallier et les accablait de reproches pour ne pas mieux faire leur devoir, il fut entouré par l'ennemi. Il cacha sa cocarde blanche et espéra pouvoir, en se servant de sa langue naturelle, se faire passer pour un officier de l'armée anglaise. Mais il fut reconnu par un des frères de sa mère. George Churchill, qui ce jour-là avait le commandement d'une brigade. L'oncle et le neveu échangèrent à la hâte un embrassement, et Churchill conduisit Berwick vers Guillaume qui, tant que les choses parurent bien aller, se tint à l'arrière-garde. L'entrevue du roi et du prisonnier, qu'unissaient tant de liens de parenté, et que divisaient tant de souvenirs ineffaçables, fut un spectacle étrange. L'attitude de l'un et de l'autre fut ce qu'elle devait être. Guillaume se découvrit, salua avec courtoisie son cousin et lui adressa quelques paroles de politesse. Berwick se contenta de répondre par un salut solennel. Puis le roi mit son chapeau, Berwick en fit autant, et les deux cousins se séparèrent pour ne plus se revoir.

A ce moment les Français, qui avaient été chassés en désordre de Neerwinde, avaient été renforcés par une division sous les ordres du duc de Bourbon, et revenaient bravement à la charge. Guillaume, qui sentait l'importance de cette position, donna l'ordre de détacher des troupes de ce côté des autres parties de sa ligne. Ce second choc fut long et sanglant. Les assaillants forcèrent de nouveau l'entrée du village, mais ils en furent chassés de nouveau après un immense massacre, et se montrèrent peu disposés à revenir à l'attaque. Sur ces entrefaites, la bataille s'était engagée avec fureur sur toute la longueur des retranche-

ments de l'armée alliée. A plusieurs reprises, Luxembourg amena ses troupes à une portée de pistolet du parapet, mais sans pouvoir les faire avancer plus près. Chaque fois les Français reculèrent sous le feu violent qui les écrasait de front et sur leurs flancs. Tout semblait perdu. Luxembourg se retira vers un endroit qui était hors de la portée des canons et manda un petit nombre de ses officiers supérieurs pour tenir conseil avec eux. Ils délibérèrent quelque temps, et tous ceux qui pouvaient les apercevoir observèrent avec un profond intérêt l'animation de leurs gestes.

Enfin Luxembourg arrêta son parti. Il décida qu'il serait fait un dernier effort pour emporter Neerwinde, et que cette fois les troupes invincibles de la maison du roi, les vainqueurs de Steinkerque, conduiraient l'attaque.

La maison du roi chargea en effet d'une manière digne de sa vieille et terrible renommée. Neerwinde fut pris une troisième fois; une troisième fois Guillaume essaya de le reprendre. A la tête de quelques régiments anglais, il chargea les gardes de Louis avec une telle furie, que pour la première fois, de mémoire du plus vieux militaire, ces bandes fameuses plièrent sous le choc<sup>1</sup>.

Les vigoureux efforts de Luxembourg, du duc de Chartres et du duc de Bourbon purent seuls rétablir leurs rangs brisés. Mais, à ce moment, le centre et la gauche de l'armée alliée avait été tellement éclaircis pour soutenir la lutte qui avait lieu dans le village de Neerwinde, qu'il fut impossible de défendre plus longtemps les retranchements sur les autres points. — Un peu après quatre heures de l'après-midi, la ligne entière céda. Tout n'était que désordre et confusion. Solmes avait reçu une blessure mortelle, et tomba, vivant encore, entre les mains de l'ennemi. — Les soldats anglais, qui avaient son nom en horreur, l'accusèrent d'avoir, dans ses souffrances, montré une pusillanimité indigne d'un soldat. Le duc d'Ormond fut renversé dans la mêlée, et, dans un autre moment, il eût péri sans un riche diamant qu'il

<sup>1</sup> Les paroles de Saint-Simon sont remarquables. « Leur cavalerie, dit-il, y fit d'abord plier des troupes d'élite jusqu'alors invincibles. » Il ajoute : « Les gardes du prince d'Orange, ceux de M. de Vaudemont, et deux régiments anglais en eurent l'honneur. »

portait à son doigt et qui attira les regards d'un soldat français. Celui-ci pensant avec raison que le possesseur d'un tel bijou ne pouvait être qu'un prisonnier précieux, épargna ses jours, et le duc ne tarda pas à être échangé contre Berwick. Ruvigny, animé par une véritable haine de réfugié contre le pays qui l'avait rejeté de son sein, fut pris au plus épais de la mêlée. Ceux au pouvoir desquels il était tombé le reconnurent; mais sachant que s'ils l'emmenaient dans leur camp, il payerait de sa tête la trahison à laquelle la persécution religieuse l'avait entraîné, par un trait de générosité admirable, ils firent semblant de ne point le reconnaître, et le laissèrent échapper à la faveur du tumulte.

C'était dans des circonstances comme celle-ci que le caractère de Guillaume apparaissait dans toute sa grandeur. Dans le désordre de la déroute, tandis que les soldats éperdus jetaient leurs armes et leurs drapeaux, tandis que la multitude des fugitifs encombrait les ponts et les gués de la Guette ou périssait dans les eaux, le roi, après avoir donné l'ordre à Talmash de surveiller la retraite, se mit lui-même à la tête d'un petit nombre des braves régiments, et par des efforts désespérés, réussit à arrêter les progrès de l'ennemi. Il était plus exposé que tout autre, car il ne voulut jamais consentir soit à charger son corps déjà si frêle du poids d'une cuirasse, soit à cacher les insignes de la Jarretière. L'étoile qui brillait sur sa poitrine était, disait-il, un excellent signe de ralliement pour ses troupes, et il se contentait de sourire quand on lui disait que c'était un but qui le désignait aux coups de l'ennemi. Une foule de braves tombèrent à ses côtés. Deux chevaux de main, qui le suivaient toujours en campagne, furent emportés par des boulets. Une balle traversa les boucles de sa perruque, une autre son habit, une troisième lui froissa le côté et mit en pièces son ruban bleu. Bien des années plus tard, les vieux invalides pensionnaires blanchis par l'âge et les fatigues, qui se traînaient sous les arcades et dans les allées de l'hôpital de Chelsea, aimaient à raconter comment Guillaume chargea à la tête de la cavalerie de Galway, comment il mit quatre fois pied à terre pour encourager son infanterie, comment il rallia un corps qui paraissait prêt à plier : « Ce n'est pas comme cela qu'on se bat, Messieurs, leur criait-il. Serrez l'ennemi de près! Comme ceci, Messieurs, comme ceci! »

— « Il aurait fallu le voir, écrivait quatre jours seulement après la bataille un témoin oculaire, l'épée à la main et se précipitant sur l'ennemi. Dans un moment surtout, Guillaume, à la tête de deux régiments anglais, en chargea sept à la vue de toute l'armée, et les chassa devant lui plus d'un quart d'heure. Loué soit Dieu qui a préservé ses jours ! » L'ennemi le serra de si près à la fin, qu'il eut de la peine à se frayer un passage sur l'autre bord de la Gette. Pendant qu'il traversait le pont, une poignée de braves gens qui partagèrent ses dangers jusqu'au bout, continuèrent avec peine ceux qui le poursuivaient<sup>1</sup>.

Jamais peut-être le changement que le progrès de la civilisation a apporté dans l'art de la guerre n'a été plus vivement mis en lumière que dans cette journée. Ajax renversant les chefs des Troyens avec un roc que deux hommes ordinaires auraient peine à soulever, Horatius Coclès défendant seul un pont contre toute une armée, Richard Cœur-de-Lion caracolant le long des lignes des Sarrasins sans trouver un adversaire qui ose se mesurer avec lui, Robert Bruce fendant d'un seul coup le casque et la tête de sir Henri Bohun à la vue des deux armées d'Angleterre et d'Écosse, tels sont les héros des âges barbares. A ces époques, la force du corps est la qualité la plus indispensable des guerriers. Mais à Landen, deux êtres maladifs que, dans un état social rude et grossier, on eût regardés comme trop chétifs pour prendre part aux combats, étaient l'âme de deux grandes armées. Dans certains pays de l'antiquité païenne, on les eût exposés à leur naissance ; six cents ans plus tôt, sous le règne du christianisme, on les eût enfermés dans l'ombre paisible d'un cloître. Mais il leur fut donné de vivre dans un temps où l'on considérait la force

<sup>1</sup> Berwick ; Saint-Simon ; Burnet, I, 413 ; Feuquières ; *Gazette de Londres*, 27 juillet, 5 août 1693 ; Relation officielle française ; Relation adressée par le roi de la Grande-Bretagne à Leurs Hautes-Puissances, 2 août 1693 ; Extrait d'une lettre de l'adjudant des dragons de la garde du roi d'Angleterre, 1<sup>er</sup> août ; Lettre de Dykvelt aux États-Généraux, 30 juillet, à midi. Les quatre derniers documents se trouvent dans les *Monthly Mercury* de juillet et d'août 1795. Voir aussi l'*Histoire de la dernière campagne dans les Pays-Bas espagnols*, par Édouard d'Auvergne, dédiée au duc d'Ormond, 1695. — Les Français rendirent justice à Guillaume : « Le prince d'Orange, écrivit Racine à Boileau, pensa être pris, après avoir fait des merveilles. » Voir aussi la *Description animée* de Sterne, qui sans doute avait entendu bien des fois raconter cette bataille par de vieux soldats. C'est dans cette circonstance que le caporal Trim resta blessé sur le champ de bataille et que la Béguine lui servit de garde-malade.

des muscles comme moins estimable que celle de l'intelligence. Il est probable que dans les cent vingt mille hommes réunis autour de Neerwinde sous les étendards de l'Europe occidentales, les deux plus faibles de corps étaient, d'une part, le nain bossu qui conduisit l'impétueuse attaque des Français, et de l'autre, le squelette asthmatique qui couvrit la lente retraite de l'armée anglaise.

Les Français étaient victorieux, mais ils avaient payé cher leur victoire. Plus de dix mille hommes des meilleures troupes de Louis avaient péri. Neerwinde présentait un spectacle qui frappait d'horreur les plus vieux soldats. Les rues étaient jonchées de cadavres jusqu'à mi-corps. Au nombre des morts, on comptait de grands seigneurs et des guerriers renommés. Montchevreuil était resté sur le champ de bataille, ainsi que le tronc mutilé du duc d'Uzès, le premier dans l'ordre des préséances de toute la noblesse française. Sarsfield fut emporté mortellement blessé sur un brancard d'où il ne se releva pas. La cour de Saint-Germain lui avait conféré le vain titre de comte de Lucan, mais l'histoire ne le connaît que par son nom qui est cher encore à la plus infortunée des nations. La contrée qui, depuis tant de siècles, sert de champ de bataille aux plus belliqueuses nations de l'Europe, n'a vu que deux batailles plus terribles que celle de Landen, la bataille de Malplaquet et celle de Waterloo. Pendant longtemps ce sol fut couvert de crânes et d'os, de débris d'hommes et de chevaux, de fragments de chapeaux et de souliers, de selles et de fontes. Dans l'été qui suivit, le sol fécondé par vingt mille cadavres produisit des milliers de pavots. Le voyageur qui, sur la route de Saint-Tron à Tirlemont, vit cette nappe immense de riche écarlate qui s'étendait de Landen à Neerwinde, put croire à l'accomplissement littéral de cette prédiction du prophète hébreu s'écriant dans son style figuré : « La terre épanche son sang et refuse de recouvrir les morts<sup>1</sup>. »

Il n'y eut point de poursuite, bien que le soleil fût encore haut à l'horizon, quand Guillaume traversa la Gette. Les vainqueurs étaient tellement épuisés par la marche et le combat

<sup>1</sup> Lettre de lord Perth à sa sœur, 17 juin 1694.

qu'ils pouvaient à peine se mouvoir. Les chevaux étaient encore en plus mauvais état que les hommes. Leur général jugea nécessaire de leur accorder quelque temps pour se reposer et se rafraîchir. Les seigneurs français firent décharger leurs chevaux de bât, soupèrent gaiement, et, au milieu des monceaux de cadavres, se firent raison les uns aux autres le champagne à la main, puis, lorsque la nuit tomba, des brigades entières se couchèrent avec joie sur le champ de bataille, et y goûtèrent tout armées les douceurs du sommeil. L'inaction de Luxembourg n'échappa point à la censure. On ne pouvait nier que, dans l'action, il n'eût déployé une grande habileté et une rare énergie. Mais quelques personnes lui reprochèrent de manquer de patience et de persévérance. D'autres dirent tout bas qu'il ne tenait point à terminer une guerre qui le rendrait nécessaire dans une cour où, en temps de paix, il n'avait jamais trouvé faveur ni même justice<sup>1</sup>. Louis qui, dans cette circonstance, n'était peut-être pas tout à fait exempt de quelque sentiment de jalousie, chercha, à ce que l'on rapporte, à mêler aux éloges qu'il accordait à son lieutenant un blâme qui, pour être exprimé d'une manière délicate, n'en était pas moins parfaitement intelligible. « Pendant la bataille, » dit-il, « le duc de Luxembourg, s'est conduit comme Condé, mais, depuis la bataille, le prince d'Orange s'est conduit comme Turenne. »

Et en effet Guillaume répara sa terrible défaite avec une habileté et une vigueur bien propres à exciter l'admiration. « Il est un point, disait l'amiral Coligny, sur lequel je puis me dire supérieur à Alexandre, à Scipion, à César. Ils ont gagné, il est vrai, de grandes batailles. Moi j'en ai perdu quatre grandes et cependant je présente à l'ennemi un front plus formidable que jamais. » C'est le sang de Coligny qui coulait dans les veines de Guillaume, et avec ce sang, Guillaume avait hérité de cette indomptable fermeté de caractère qui sait tirer d'un échec autant de gloire que de plus heureux capitaines en doivent à leurs succès. La défaite de Landen était pour lui un coup terrible. Le roi eut quelques jours d'anxiété cruelle. Si Luxembourg poussait en

<sup>1</sup> Saint-Simon mentionne les critiques adressées au maréchal. Feuquières, un très-bon juge, nous dit que les reproches étaient injustes et que l'armée française était réellement trop affaiblie par ses pertes pour poursuivre sa victoire.

avant, tout était perdu. Louvain tombait, et avec lui, Malines, Nieupoort et Ostende. La frontière batave était compromise. Le cri des partisans de la paix en Hollande pouvait être tel que ni les États-Généraux ni le Stathouder ne pussent y résister<sup>1</sup>. Mais il y eut un temps d'arrêt dans les opérations de Luxembourg et le moindre délai suffisait à Guillaume. Du champ de bataille, il se fraya un chemin à travers la multitude des fuyards jusqu'aux environs de Louvain, et là il commença à rassembler ses forces dispersées. Son caractère n'est point rabaissé par l'anxiété qu'à ce moment le plus désastreux de sa vie, il éprouva pour les deux personnes qui lui étaient le plus chères. Dès qu'il se vit en sûreté, il écrivit à sa femme pour la rassurer sur son sort<sup>2</sup>. Dans le pêle-mêle de la déroute, il avait perdu de vue Portland qui était alors dans un très-mauvais état de santé, et qui par suite avait couru plus de risques que les risques ordinaires de la guerre. Une courte note que le roi adressa à son ami quelques heures plus tard existe encore. La voici<sup>3</sup> : « Bien que j'espère vous voir ce soir, je ne puis résister au plaisir de vous savoir si heureusement hors d'affaire. Dieu veuille que votre santé se rétablisse bientôt complètement ! Ce sont là de grandes épreuves qu'il a plu à la Providence de m'envoyer en bien peu de temps. Je dois me soumettre sans murmure à son bon plaisir et m'efforcer de moins mériter sa colère. »

Ses forces se rallièrent promptement. Des corps considérables de troupes, qu'il avait imprudemment peut-être détachés de son armée quand il supposait que l'ennemi avait l'intention d'attaquer Liège, le rejoignirent à marches forcées. Trois semaines après sa défaite, il passa une revue à quelques milles de Bruxelles. Le nombre d'hommes sous les armes était plus grand que dans la matinée de la sanglante journée de Landen. Ils avaient la tournure martiale, et leur ardeur ne semblait point affaiblie. Guillaume écrivit alors à Heinsius que le plus fort de l'épreuve était passé. « La crise, lui dit-il, a été terrible ; mais grâce à

<sup>1</sup> Ce tableau de ce qui serait arrivé si Luxembourg avait pu et voulu poursuivre sa victoire, je l'ai pris d'un discours prononcé par Talmash dans la Chambre des communes, le 11 décembre suivant, et qui semble avoir été plein de vigueur et de sens.— Voir les *Débats* de Grey.

<sup>2</sup> Guillaume à Heinsius, 20 (30) juillet 1693.

<sup>3</sup> Guillaume à Portland, 21 (31) juillet 1693.

Dieu, elle est finie ! » Toutefois, il ne jugea pas prudent de tenter à ce moment le sort d'une nouvelle bataille rangée. Il laissa donc les Français assiéger et prendre Charleroi, et ce fut là le seul avantage qu'ils retirèrent de la plus sanglante bataille qui se soit livrée en Europe dans le cour du dix-septième siècle.

La triste nouvelle de la défaite de Landen trouva l'Angleterre agitée par une nouvelle non moins triste qu'elle venait de recevoir d'un autre endroit. Pendant longtemps la guerre avait presque entièrement interrompu le commerce avec la Méditerranée. Un vaisseau marchand parti de Londres ou d'Amsterdam ne pouvait espérer, s'il n'était pas protégé, d'atteindre les Colonnes d'Hercule sans être abordé par un corsaire français, et la protection des bâtiments armés ne s'obtenait pas aisément. Dans le courant de l'année 1692, des flottes considérables richement chargées, à destination des marchés d'Espagne, d'Italie et de Turquie, s'étaient rassemblées dans la Tamise et au Texel. En février 1693, près de quatre cents vaisseaux étaient prêts à partir. La valeur des cargaisons était estimée à plusieurs millions sterling. Ces galions, qui avaient fait si longtemps l'orgueil et l'envie du monde, n'avaient jamais transporté un chargement aussi précieux des Indes occidentales à Séville. Le gouvernement anglais entreprit, de concert avec le gouvernement hollandais, d'escorter les vaisseaux qui contenaient cette masse de richesses. De son côté, le gouvernement français se proposa de les intercepter.

D'après le plan des alliés, soixante-dix vaisseaux de ligne et environ trente frégates et brigantins devaient se réunir dans la Manche sous le commandement de Killegrew et Delaval, les deux nouveaux Lords de l'Amirauté, et convoyer la flotte de Smyrne, ainsi qu'on l'appelait dans le peuple, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de danger pour elle de rencontrer l'escadre de Brest. La plus grande partie de l'armement devait alors s'en retourner pour garder la Manche, tandis que Rooke, avec vingt voiles, accompagnerait les bâtiments de commerce et les protégerait contre l'escadre de Toulon. Quant au gouvernement français, son plan consistait à concentrer dans le voisinage du détroit de Gibraltar l'escadre de Brest, sous les ordres de Tourville, et celle de Toulon, que commandait d'Estrées, et là les deux escadres réunies devaient attendre leur proie.

Lequel de ces deux plans était le mieux conçu ? La réponse peut sembler douteuse. Mais lequel fut le mieux exécuté ? Ceci ne fait pas l'ombre d'un doute. La flotte française, dans la Méditerranée comme dans l'Atlantique, obéissait à une volonté unique. La flotte d'Angleterre, au contraire, et celle des Provinces-Unies, étaient soumises à des autorités différentes, et dans les Provinces-Unies de même qu'en Angleterre, le pouvoir était divisé et subdivisé à tel point que la responsabilité se partageait et ne pesait point sur un seul individu d'une manière sérieuse. Le printemps arriva. Les marchands firent entendre des plaintes fort vives. Ces retards, disaient-ils, leur avaient déjà fait subir plus de pertes qu'ils n'espéraient pouvoir réaliser de bénéfices par le plus heureux voyage. Et encore les vaisseaux de guerre n'avaient pas la moitié de leurs équipages et de leurs approvisionnements. L'escadre d'Amsterdam n'arriva sur nos côtes que sur la fin d'avril ; celle de la Zélande que vers le milieu de mai <sup>1</sup>. On était au mois de juin lorsque cette immense flotte, composée de près de cinq cents voiles, perdit de vue les falaises d'Angleterre.

Tourville était déjà en mer et cinglait vers le sud. Mais telle fut la négligence ou le malheur de Delaval et de Killegrew, qu'ils n'eurent aucun avis de ses mouvements. D'abord ils prirent pour certain qu'il était encore à l'ancre dans le port de Brest. Puis il leur vint la rumeur qu'on avait vu dans la direction du nord quelques vaisseaux, et ils supposèrent que Tourville avait profité de leur absence pour menacer la côte du Devonshire. Il ne semble pas leur être venu à la pensée un seul instant qu'il pouvait avoir effectué une jonction avec l'escadre de Toulon et attendre impatiemment sa proie dans le voisinage de Gibraltar. En conséquence, le 6 juin, après avoir escorté la flotte de Smyrne environ deux cents milles au delà d'Ouessant, ils annoncèrent l'intention de se séparer de Rooke. Rooke les supplia de n'en rien faire, mais ce fut en vain. Force lui fut de se soumettre et de continuer sa route avec ses vingt vaisseaux de guerre vers la Méditerranée, tandis que ses supérieurs, avec le reste de l'armement, s'en retournaient dans la Manche.

A ce moment, on savait en Angleterre que Tourville était sorti

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 24 avril, 15 mai 1695.

de Brest et qu'il hâta sa marche pour rejoindre d'Estrées. Aussi le retour de Killegrew et de Delaval excita-t-il dans le pays de vives alarmes. Un vaisseau fin voilier fut aussitôt expédié pour avertir Rooke de son danger, mais cet avertissement ne lui parvint jamais. Il filait vent arrière vers le cap Saint-Vincent, et c'est là qu'il apprit que des vaisseaux français se trouvaient près de lui dans la baie de Lagos. Les premières informations qu'il recueillit le portèrent à croire qu'il n'avait affaire qu'à un petit nombre de vaisseaux ennemis ; et, en effet, les Français avaient si adroitement dissimulé leur force, que Rooke arriva sur eux sans se douter qu'il était en présence de toute la force maritime d'un grand royaume. Lutter contre un nombre quadruple eût été de sa part une folie. C'était beaucoup s'il parvenait à sauver son escadre d'une destruction complète, et il déploya dans ce but toute son habileté. Deux ou trois vaisseaux de guerre hollandais, qui étaient à l'arrière-garde, se sacrifièrent courageusement pour sauver la flotte. Avec le reste de l'armement et environ soixante vaisseaux marchands, Rooke arriva en sûreté à Madère, et de là à Cork. Mais plus de trois cents des vaisseaux qu'il avait escortés furent dispersés sur l'Océan et se réfugièrent en Irlande, à la Corogne, à Lisbonne ou à Cadix ; le reste fut capturé ou détruit. Un petit nombre, qui avaient trouvé un abri et que l'ennemi avait poursuivis sous le rocher de Gibraltar, furent coulés à fond quand on vit qu'il n'était pas possible de les défendre. D'autres périrent de la même manière sous les batteries de Malaga. Le gain des Français ne paraît pas avoir été considérable ; mais la perte de l'Angleterre et de la Hollande fut immense <sup>1</sup>.

Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu à Londres une tristesse, une agitation semblable à celle qui s'empara de la Cité le jour où arriva la nouvelle de la rencontre de la baie de Lagos. On vit des marchands, dit un témoin oculaire, sortir de la Bourse aussi pâles que s'ils avaient été condamnés à mort. Une députation de négociants qu'avait frappés cet immense désastre se rendit auprès de la reine avec une adresse dans laquelle ils avaient formulé leurs griefs. La reine les admit dans la chambre

<sup>1</sup> Burchett, *Mémoire sur les opérations maritimes* ; Burnet, II, 114, 115, 116 ; *Gazette de Londres*, 17 juillet 1693 ; *Monthly Mercury* de juillet ; Lettre de Cadix, du 4 juillet 1693.

du conseil où elle présidait l'assemblée des ministres. Elle ordonna à Somers de répondre en son nom aux membres de la députation, et celui-ci leur adressa un discours propre à calmer leur irritation. Sa Majesté, leur dit-il, éprouvait pour leur malheur une vive sympathie, et déjà elle avait chargé un comité de son Conseil privé de faire une enquête sur le récent désastre et de chercher les moyens les plus efficaces pour en empêcher à l'avenir de semblables <sup>1</sup>.

Cette réponse leur causa tant de satisfaction que le Lord-Maire se rendit bientôt après au palais pour remercier la reine de sa bonté, pour lui assurer que dans toutes les vicissitudes Londres lui serait fidèle, à elle ainsi qu'à son époux, et pour l'informer que si rude qu'eût été le coup qui venait de frapper un grand nombre d'importantes maisons de commerce, le *Common Council* (conseil municipal de Londres) avait résolu à l'unanimité d'avancer tout ce qui pourrait être nécessaire pour subvenir aux besoins du gouvernement <sup>2</sup>.

Le mécontentement naturel que causaient les calamités publi-

<sup>1</sup> *Journal de Narcissus Luttrell*; Baden aux États-Généraux, 14 (24) juillet, 25 juillet (4 août). Parmi les manuscrits de Tanner que contient la Bibliothèque de Bodley, se trouvent des lettres qui décrivent l'agitation de la Cité. « Je souhaite, dit un des correspondants jacobites de Sancroft, que ceci ouvre nos yeux et change nos esprits. Mais, d'après les récits que j'ai vus, la compagnie de Turquie a quitté la reine et le conseil pleine de satisfaction et de bonne humeur. »

<sup>2</sup> *Gazette de Londres*, 21 août 1695; L'Hermitage aux États-Généraux, 28 juillet (7 août). Comme dans ce chapitre et dans ceux qui suivent je me traie largement à contribution les dépêches de L'Hermitage, il est bon que je dise ici quelque chose de ce personnage. C'était un réfugié français, et il résidait à Londres en qualité d'agent des Vaudois. Une de ses occupations avait été d'envoyer à Heinsius des nouvelles à la main, dont on trouve d'intéressants extraits dans l'ouvrage du baron Sirtema de Grovestins. Ce fut probablement par suite des recommandations du Grand Pensionnaire que les États-Généraux, par une résolution en date du 24 juillet (5 août) 1695, exprimèrent le désir que L'Hermitage rassemblât et leur transmitt des rapports sur tout ce qui se passait en Angleterre. Ses lettres abondent en détails curieux et précieux qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Ses comptes rendus des travaux du Parlement ont un prix tout particulier et semblent avoir été considérés ainsi par ceux qui l'employèrent.

La Bibliothèque du *British Museum* possède aujourd'hui ou ne tardera pas à posséder des copies des dépêches de L'Hermitage, ou plutôt des dépêches de tous les ministres et agents employés par les États-Généraux en Angleterre depuis le règne d'Elisabeth jusqu'à nos jours. C'est à lord Palmerston que le pays est principalement redevable de cette précieuse addition aux richesses de ce grand établissement national, vaste dépôt des connaissances humaines. Mais il serait injuste de ne pas ajouter que ses instructions ont été exécutées avec un zèle digne d'éloges par feu sir Edward Disbrowne, aidé d'ailleurs en cela par la coopération toute cordiale des personnages éclairés auxquels est confiée la belle collection des archives de La Haye.

ques était attisé encore par les coupables manœuvres des partis. Jamais les pamphlétaires jacobites n'avaient poussé aussi loin leur sauvage licence que dans le cours de ce fatal été. En conséquence, la police déploya plus d'activité que jamais pour découvrir les repaires d'où sortaient leurs perfides publications. Ce ne fut qu'avec des peines inouïes et après de longues recherches qu'elle parvint à mettre la main sur la plus importante de toutes les presses clandestines. Cette presse appartenait à un jacobite nommé William Anderton, que son intrépidité et son fanatisme avaient désigné à son parti comme propre à ces sortes de services auxquels répugnent les gens prudents et scrupuleux. Pendant deux ans, les agents du gouvernement l'avaient surveillé ; mais où exerçait-il son industrie ? c'était là pour eux un mystère impénétrable. A la fin, il fut traqué dans une maison près de Saint-James-street, où il n'était connu que sous un faux nom et où il se faisait passer pour un ouvrier joaillier. Un messenger de la presse s'y rendit avec plusieurs aides et trouva la femme et la mère d'Anderton postées en sentinelles à la porte. Les femmes reconnurent le messenger, se jetèrent sur lui, lui arrachèrent les cheveux en criant : « Au voleur ! à l'assassin ! » et donnèrent ainsi l'alarme à Anderton. Celui-ci cacha aussitôt les instruments de sa profession, se présenta d'un air assuré et brava le messenger, le censeur, le secrétaire et tous les agents du gouvernement. Après une lutte, on s'assura de sa personne. On fit une perquisition dans sa chambre, et d'abord on ne trouva aucune preuve de son crime ; mais en cherchant, on découvrit, derrière le lit, une porte qui ouvrait dans un cabinet noir. Ce cabinet renfermait une presse, des caractères et des monceaux de brochures fraîchement imprimées. Une de ces brochures, ayant pour titre : *Remarques sur la confédération actuelle et la dernière révolution*, est peut-être ce que les pamphlétaires jacobites ont écrit de plus violent. Dans ce libelle, on accuse gravement le prince d'Orange d'avoir fait brûler vifs cinquante de ses soldats anglais blessés. Le principe dominant de toute sa conduite, y est-il dit, ce n'est ni l'orgueil, ni l'ambition, ni l'avarice, mais une haine mortelle pour tout ce qui est anglais et le désir de rendre la nation misérable. L'auteur adjure avec force le pays, sous peine d'encourir les jugements les plus sévères, de se lever et de se

débarrasser de ce fléau, de cette malédiction, de ce tyran dont la dépravation morale est telle qu'on a peine à croire qu'il ait pu être produit par un couple humain. On trouva aussi de nombreux exemplaires d'un autre libelle moins odieux peut-être, mais plus dangereux et intitulé : *Une conquête française n'est ni désirable ni praticable*. Dans ce factum on exhorte aussi le peuple à l'insurrection. On lui assure qu'une grande partie de l'armée est avec lui. Les forces du prince d'Orange s'évanouiront; il sera trop heureux de s'échapper. Enfin, l'auteur exprime ironiquement l'espoir charitable qu'on ne se trouvera pas dans la nécessité de lui faire d'autre mal que de le renvoyer à Loo, où il pourra vivre entouré du faste que les Anglais ont payé si cher.

Le gouvernement, provoqué et alarmé en même temps par la virulence des pamphlétaires jacobites, résolut de faire d'Anderton un exemple. Il fut poursuivi pour crime de haute trahison et traduit à la barre d'Old-Bailey. Au banc des juges siégeaient Tréby, alors président des Plaids-Communs, et Powell qui s'était distingué et honoré lors du fameux procès des Évêques. Malheureusement il n'est parvenu jusqu'à nous aucun compte rendu détaillé du procès, et nous sommes forcés de nous contenter des lambeaux d'informations que l'on peut recueillir dans les récits contradictoires d'écrivains évidemment dépourvus d'impartialité, de modération et de probité morale. L'acte d'accusation, toutefois, existe encore, et les actes qu'il impute au prisonnier équivalent incontestablement au crime de haute trahison<sup>1</sup>. Exhorter les sujets d'un royaume à se soulever et à déposer par la force leur souverain, ajouter à cela, d'une manière ironique évidemment, qu'on espère ne pas se trouver dans la nécessité de lui infliger d'autre peine que le bannissement, c'est là assurément un délit qui, aux yeux du légiste le moins expérimenté, tombe sous l'application du statut d'Édouard III. A vrai dire, il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu de discussion sur ce point, soit dans le cours du procès, soit après.

Le prisonnier déclara qu'il n'avait point imprimé les libelles en question. A cet égard, il nous semble raisonnable, puisque

<sup>1</sup> Il est étrange que l'acte d'accusation n'ait pas été imprimé dans les Procès d'État de Howell. La copie que j'ai sous les yeux avait été faite pour sir James Mackintosh.

les preuves ne sont pas venues jusqu'à nous, de nous en rapporter aux juges et au jury qui entendirent les témoins.

Un argument qu'avaient fourni à Anderton ses conseillers et que les pasquinades jacobites du temps représentaient comme irrésistible, consistait à dire que l'art de l'imprimerie étant inconnu sous le règne d'Édouard III, un délit de presse ne pouvait être qualifié de crime de haute trahison par un statut promulgué sous ce règne. Les juges firent bon marché de cet argument, et ils eurent raison, car autant vaudrait dire qu'il n'y aurait point crime de haute trahison à trancher la tête à un roi avec une guilotine ou à le fusiller avec une carabine Minié.

On disait encore en faveur d'Anderton, et cet argument méritait considération, qu'il fallait faire une distinction entre l'auteur d'un libelle tombant sous la qualification de crime de haute trahison et l'homme qui n'avait fait que l'imprimer. Le premier ne pouvait alléguer qu'il n'avait point compris le sens des mots qu'il avait choisis lui-même. Mais, pour le dernier, il était possible que ces mots ne présentassent aucune idée. Les métaphores, les allusions, les sarcasmes pouvaient dépasser la portée de son intelligence, et tandis que les mains étaient occupées à arranger des caractères, les pensées pouvaient errer sur des choses n'ayant aucun rapport avec le manuscrit qui était devant lui. Il est incontestable qu'il peut ne pas y avoir de crime à imprimer ce qu'il serait un grand crime d'écrire. Mais c'est là évidemment un de ces cas où l'on ne saurait poser une règle générale. La question de savoir si Anderton avait, comme une pure machine, contribué à répandre un ouvrage dont il ne soupçonnait point la tendance, ou s'il avait sciemment prêté les mains à une tentative d'insurrection, cette question appartenait au jury, et le jury pouvait raisonnablement inférer de son changement de nom, du secret dans lequel il s'était enfermé pour travailler, de la garde si bien faite par sa mère et sa fille, de la violence avec laquelle, même dans les mains des messagers d'État, il avait insulté le gouvernement; de toutes ces circonstances, disons-nous, le jury pouvait inférer qu'Anderton n'était point l'instrument aveugle, mais le complice intelligent et actif de traitres qui l'employaient. Les douze jurés, après avoir passé un temps considérable en délibération, informèrent la Cour que l'un d'entre eux avait des doutes.

Les arguments de Treby et de Powell dissipèrent ces doutes, et un délit de culpabilité fut rendu.

Le sort du prisonnier resta quelque temps en suspens. Les ministres espéraient qu'il chercherait à sauver sa tête aux dépens de celles des pamphlétaires qui s'étaient servis de lui. Mais son courage physique fut soutenu par les stimulants spirituels que les prêtres qui avaient refusé le serment savaient si bien administrer. Il souffrit la mort avec courage et continua jusqu'à son dernier soupir à injurier le gouvernement. Les Jacobites déclamèrent avec violence contre la cruauté des juges qui l'avaient condamné et de la reine qui l'avait laissé exécuter; mais, par une contradiction assez bizarre, ils représentèrent Anderton à la fois comme un pauvre artisan ignorant qui ne connaissait ni la nature ni la tendance de l'acte pour lequel il avait souffert la mort et comme un martyr qui avait héroïquement donné sa vie pour le roi banni et l'Église persécutée<sup>1</sup>.

Les ministres se trompèrent singulièrement s'ils crurent que le sort d'Anderton en détournerait d'autres d'imiter son exemple. Son exécution donna naissance à plusieurs pamphlets qui ne le cédaient guère en virulence à ceux pour lesquels il avait été livré au bourreau. Collier, dans ce qu'il appelait « Remarques sur la Gazette de Londres, » poussa des cris de joie cruels au sujet du carnage de Landen et de l'immense désastre qui avait frappé les marchands anglais sur la côte d'Espagne<sup>2</sup>. D'autres écrivains firent tous leurs efforts pour exciter des troubles parmi les classes ouvrières. Car les Jacobites proclamaient cette doctrine que le désordre, en quelque lieu et de quelque façon qu'il commençât, conduirait vraisemblablement à une Restauration. Une phrase qui, si on y joint un commentaire, fait l'effet d'un pur galimatias, mais qui, au fond, était pleine de signification, se trouvait alors fréquemment dans leur bouche et leur servait de mot de passe au moyen duquel les membres du parti se reconnaissaient entre eux : « *Box it out, it will come to my father!* » Le sens caché de ce baragouin était celui-ci. « Jeter le pays dans la confusion, il faudra bien à la longue avoir recours au roi Jacques<sup>3</sup>. » Le com-

<sup>1</sup> La plupart des détails qui sont parvenus jusqu'à nous sur l'affaire d'Anderton se trouvent dans les Procès d'État d'Howell.

<sup>2</sup> Ces remarques existent et méritent d'être lues.

<sup>3</sup> *Journal de Narcisse Luttrell.* « Mettez-le hors la boîte : il reviendra à mon père. »

merce souffrait et bien des individus laborieux étaient sans ouvrage. Aussi voyait-on circuler parmi les classes que cet état de choses réduisait à la misère des chansons composées par les poètes mécontents de la rue. On découvrit dans la maison du Quaker qui avait imprimé la Déclaration de Jacques une masse d'exemplaires d'une ballade où l'on exhortait les tisserands à se révolter contre le gouvernement. On mit tout en œuvre pour souffler le mécontentement dans une classe beaucoup plus redoutable, celle des marins, et malheureusement les vices de l'administration navale ne fournissaient aux ennemis de l'État qu'un trop bon choix de matières inflammatoires. Des matelots désertèrent, d'autres se mutinèrent, puis vinrent des exécutions, puis de nouvelles ballades où l'on représentait les exécutions comme de barbares assassinats. Les Jacobites firent courir le bruit que le gouvernement avait résolu de faire tort aux défenseurs de l'État de la solde qu'ils avaient si bien gagnée, et ces calomnies eurent tant de succès qu'une foule considérable de femmes, venues de Wapping et de Rotherhite, assiégèrent Whitehall en demandant à grands cris ce qui était dû à leurs maris. La reine eut le bon sens et la bonté de faire entrer quatre de ces importunes pétitionnaires dans l'appartement où elle était en conseil avec ses ministres. Elle écouta leurs plaintes et leur assura elle-même que le bruit qui les avait alarmées était sans fondement<sup>1</sup>. Cependant la Saint-Barthélemy approchait, et cette grande foire annuelle, qui faisait le délice des apprentis paresseux et l'horreur de nos Aldermen puritains, s'ouvrit dans Smithfield avec son cortège habituel de nains, de géants et de chiens savants, avec l'homme qui mangeait du feu et l'éléphant qui chargeait et tirait un mousquet. Mais de tous les spectacles, celui qui attira le plus la foule fut une représentation dramatique qui, pour la conception, sinon pour l'exécution, offrait une grande ressemblance avec ces chefs-d'œuvre immortels où le spirituel et mordant

Ou bien : « *Frappez à tort et à travers,* » etc., etc. Nous avons dû laisser le texte anglais dans la traduction, lord Macaulay lui-même le déclarant intraduisible. A. P.

<sup>1</sup> On a conservé une affiche adressée à tous ceux de messieurs les marins qui sont las de la vie, ainsi qu'une ballade où l'on accuse le roi et la reine de cruautés envers les marins. « Chaque jour, on les voit accorder généreusement des pardons à leurs voleurs, à des filous, à des traîtres. Quant aux pauvres marins qui seuls les maintiennent sur le trône de leur père, ils ne leur témoignent aucune compassion. »

Narcisse Luttrell raconte la scène de Whitehall.

Aristophane livrait à la risée publique les Cléon et les Lamachus. Deux comédiens ambulants jouaient les personnages de Killegrew et de Delaval. Les amiraux étaient représentés fuyant avec toute leur flotte devant un petit nombre de corsaires français et se réfugiant sous les canons de la Tour. Le rôle du chœur était rempli par un paillasse qui exprimait fort librement son opinion sur l'administraticn navale. Une foule immense se porta à cette étrange farce. Les applaudissements furent bruyants, la recette considérable, et les saltimbanques, qui d'abord n'avaient osé attaquer que le malheureux et impopulaire Conseil de l'Amirauté, enhardis ensuite par l'impunité et le succès, encouragés probablement et récompensés par des personnes d'un rang beaucoup plus élevé que le leur, se mirent à lancer des traits contre les autres branches du gouvernement. Cet effort pour faire revivre la licence du théâtre d'Athènes cessa bientôt à l'apparition d'un fort détachement de constables qui emmenèrent les acteurs en prison<sup>1</sup>. Cependant les murs de Londres étaient chaque nuit couverts de placards séditieux. Dans toutes les tavernes on voyait les partisans du droit héréditaire marcher en boitant, le verre de vin et de punch à la main. C'était une mode qui s'était introduite tout récemment, et les personnes qui n'étaient pas initiées à ce système s'étonnaient fort de voir un si grand nombre d'élégants gentilshommes devenus tout à coup boiteux. Mais ceux qui étaient dans le secret savaient que le mot LIMP (boiter), était un mot consacré, que chacune des quatre lettres qui le composait était l'initiale d'un nom auguste, et que le fidèle sujet qui boitait en buvant portait la santé de Louis, de Jacques, de Marie et du Prince<sup>2</sup>.

Ce n'était pas seulement dans la capitale que les Jacobites de ce temps-là faisaient montre de leur esprit. Réunis en grand nombre à Bath où le Lord Président Caermarthen essayait de refaire sa faible santé, ils se rassemblaient chaque soir pour donner, comme ils disaient, une sérénade au marquis. En d'autres termes, ils se groupaient sous les fenêtres du malade, et là lui chantaient des satires burlesques qu'ils avaient faites contre lui<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> L'Hermitage, 5 (15) septembre 1693; *Journal de Narcisse Luttrell*.

<sup>2</sup> *Journal de Narcisse Luttrell*. (L. J. M. P.)

<sup>3</sup> *Journal de Narcisse Luttrell*. Dans un pamphlet publié à cette époque, et intitulé : *Dialogue entre un Whig et un Tory*, le Whig fait allusion aux insolences pu-

Un fait remarquable, c'est que le Lord Président, dans le temps même qu'il était insulté comme partisan de Guillaume à Bath, passait à Saint-Germain pour un ferme Jacobite. Comment en vint-on à prendre de lui cette opinion dans la Cour de Jacques ? La réponse à cette question est des plus embarrassantes. Quelques historiens croient que de même que Shrewsbury, Russell, Godolphin et Marlborough, il contracta des engagements avec l'un des deux rois tout en mangeant le pain de l'autre. Mais cette opinion ne repose point sur des preuves suffisantes. Les trahisons de Shrewsbury, de Russell, de Godolphin, de Marlborough nous sont attestées par une masse de preuves tirées de sources différentes et embrassant une période d'années. Mais toutes les informations que nous possédons sur les relations de Caermarthen avec Jacques se réduisent à une seule note de quelques lignes écrite par Melfort le 16 octobre 1693. Ce document établit parfaitement qu'il était parvenu au roi banni et à ses ministres des avis qui les conduisirent à regarder Caermarthen comme un ami ; mais rien ne prouve qu'ils l'aient jamais considéré comme tel, soit avant ce jour, soit après<sup>1</sup>. En somme, l'explication la plus probable, selon nous, de ce mystère, c'est que Caermarthen avait été sondé par quelque émissaire jacobite moins adroit que lui, et que, pour pénétrer la nouvelle combinaison politique ima-

liques que se sont permises à Bath les Jacobites à l'occasion de la dernière défaite dans les Flandres. Le Tory répond : « Je ne sais ce que des cerveaux brûlés et des ivrognes ont dit ou fait à Bath ou ailleurs. » Dans la collection in-folio des *State Tracts*, il est dit par erreur que ce dialogue fut imprimé vers novembre 1692.

<sup>1</sup> Le document auquel nous nous référons fait partie des *Manuscrits de Nairne*, et se trouve dans la Collection de Macpherson. Un excellent écrivain, M. Hallam, est tombé sur ce sujet dans une erreur d'une espèce bien rare chez lui. Il prétend que le nom de Caermarthen est perpétuellement cité au nombre de ceux que Jacques comptait parmi ses amis. Je crois que les témoignages contre Caermarthen se bornent à la lettre de Melfort dont j'ai parlé. Il y a, il est vrai, parmi les *Manuscrits de Nairne*, imprimés par Macpherson, une lettre sans date et sans signature dans laquelle Caermarthen est mis au nombre des amis de Jacques. Mais cette lettre ne mérite aucune considération. L'auteur était évidemment un jacobite exalté et sans esprit, qui ne savait rien de la situation et du caractère des personnages politiques dont il parlait. Il tombe dans des erreurs grossières sur le compte de Marlborough, de Godolphin, de Russell, de Shrewsbury et de la famille Beaufort. Sa lettre n'est, à proprement parler, qu'un tissu d'absurdités.

Il faut faire remarquer encore que dans la *Vie de Jacques*, qui fut composée d'après les papiers laissés par lui, les assurances de dévouement qu'il a reçues de Marlborough, de Russell, de Godolphin, de Shrewsbury et d'autres personnages marquants sont reproduites avec de très-grands détails. Mais il n'y a pas un mot qui indique que Jacques ait jamais reçu de pareilles assurances de Caermarthen.

ginée par Middleton, il avait laissé entrevoir des dispositions favorables pour la cause du roi exilé, qu'un récit exagéré de ce qui s'était passé avait été envoyé à Saint-Germain et qu'on s'y était fort réjoui d'une conversion qui n'était qu'une feinte, ainsi que la suite ne tarda pas à le démontrer. Il semble étrange qu'on ait pu croire un seul instant à la sincérité d'une pareille conversion. Il était évidemment de l'intérêt de Caermarthen de rester fidèle aux souverains en possession du trône. Il était leur principal ministre et ne pouvait espérer d'être le principal ministre de Jacques. On ne peut guère supposer qu'un vieillard rusé dont l'ambition et la convoitise étaient insatiables se soit laissé beaucoup influencer dans sa conduite politique par un sentiment d'affection personnelle. Mais s'il était une personne à laquelle il portait de l'attachement, c'était Marie. Qu'il se fût sérieusement engagé dans un complot ayant pour but de la déposer, au risque de perdre sa tête s'il échouait, et avec la certitude de perdre, s'il réussissait, un grand pouvoir et une immense fortune, c'était là une fable absurde à laquelle des exilés pouvaient seuls se laisser prendre.

Caermarthen avait justement alors des raisons d'une force toute particulière pour être satisfait de la position qu'il occupait dans les Conseils de Guillaume et de Marie. Nous ne sommes que trop fondés à croire qu'il réalisait à ce moment des bénéfices énormes et illicites avec une rapidité qui le surprenait tout le premier.

La lutte entre les deux Compagnies des Indes orientales fut, pendant l'automne de 1695, plus violente que jamais. La Chambre des communes, voyant l'ancienne Compagnie s'obstiner dans son refus d'accepter un compromis, avait, un peu avant la fin de la dernière session, prié le roi de dénoncer trois ans à l'avance, ainsi que le prescrivait la Charte, l'expiration du privilège. Child et ses associés commencèrent alors à concevoir de sérieuses alarmes. Ils s'attendaient chaque jour à recevoir l'avis fatal. De plus, ils n'étaient pas sûrs que leur monopole exclusif ne leur serait pas enlevé sans qu'on leur donnât la peine de les prévenir; car ils s'aperçurent qu'en oubliant par inadvertance de payer à l'époque voulue par la loi la taxe récemment imposée sur leurs fonds, ils avaient manqué aux obligations de leur charte. Dans des

circonstances ordinaires, on aurait regardé comme un acte de cruauté de la part du gouvernement de prendre avantage de cette infraction, mais le public n'était pas disposé à laisser l'ancienne Compagnie s'écarter en rien de la lettre de son contrat. Tout était donc perdu si la charte n'était point renouvelée avant la réunion du Parlement. Il n'y a point à douter que la conduite de la corporation ne fût encore inspirée en réalité par Child. Mais comme il s'était aperçu que son impopularité avait compromis les intérêts confiés à ses soins, il ne voulut point, dans cette circonstance, se mettre en avant et irriter davantage le public. Sa place fut remplie ostensiblement par son proche parent, sir Thomas Cooke, l'un des plus gros marchands de Londres et membre du Parlement pour le bourg de Colchester. Les directeurs mirent à la disposition de Cooke les trésors immenses de la Compagnie, pour en faire ce qu'il voudrait, et en peu de temps celui-ci employa près de cent mille livres à exercer la corruption sur une échelle gigantesque. On ne sait dans quelle proportion cette somme énorme fut distribuée parmi les personnages influents de Whitehall, ni combien il en entra dans les poches des agents intermédiaires. La chose est encore pour nous un mystère. Mais ce que l'on sait d'une manière certaine, c'est que Seymour et Caermarthen en eurent chacun leur bonne part.

Le résultat de cette corruption fut que l'Attorney général reçut l'ordre de rédiger une charte qui renouvelait les privilèges de l'ancienne Compagnie. Toutefois, après ce qui s'était passé dans le Parlement, aucun ministre ne pouvait prendre sur lui de conseiller à la couronne de renouveler le monopole sans conditions. Les directeurs comprirent qu'ils n'avaient pas le choix, et consentirent forcément à accepter la nouvelle charte, dont les clauses étaient en substance les mêmes que celles qu'avait sanctionnées la Chambre des communes.

Il est probable que deux ans plus tôt le compromis aurait apaisé la querelle qui mettait en feu la Cité. Mais une longue lutte, dans laquelle les deux partis ne s'étaient point épargné la satire et la calomnie, avait échauffé les esprits. Le cri de Dowgate contre Leadenhall redoubla de violence. Une opposition s'organisa, on signa des pétitions, et dans ces pétitions se formula hardiment une doctrine qu'on avait tenue jusqu'alors avec soin sur l'arrière-

plan. Quand on ignorait de quel côté pencherait la prérogative royale, cette prérogative n'avait point été mise en question. Mais dès qu'on vit que l'ancienne Compagnie obtiendrait vraisemblablement le renouvellement de son monopole sous la sanction du Grand Sceau, la nouvelle Compagnie commença à soutenir avec violence qu'il ne pouvait être créé de monopole que par un Acte du Parlement. Le Conseil privé, que Caermarthen présidait, après avoir entendu les avocats des deux partis discuter à fond devant lui la question, rendit son arrêt en faveur de l'ancienne Compagnie et ordonna que la charte serait revêtue du Grand Sceau<sup>1</sup>.

L'automne était alors fort avancé, et les armées des Pays-Bas avaient pris leurs quartiers d'hiver. Le dernier jour d'octobre, Guillaume débarqua en Angleterre. Le Parlement était à la veille de se réunir, et l'on s'attendait à une session plus orageuse encore que la précédente. Le peuple était mécontent, et non sans cause. L'année avait été désastreuse sur tous les points pour les alliés, non-seulement sur terre et dans les Pays-Bas, mais encore en Servie, en Espagne, en Italie et en Allemagne. Les Turcs avaient contraint les généraux de l'empire de lever le siège de Bellegrade. Un nouveau maréchal de France avait envahi la Catalogne et pris la forteresse de Rosas. Un autre maréchal de nouvelle création, l'habile et vaillant Catinat, était descendu des Alpes en Piémont et avait, à la Marsaille, remporté une éclatante victoire sur les forces du duc de Savoie. Cette bataille est mémorable à plus d'un titre. C'est la première d'une longue suite de batailles où les Irlandais recouvrèrent l'honneur qu'ils avaient perdu par leurs malheurs ou leur mauvaise conduite dans la guerre civile. Quelques-uns des exilés de Limerick déployèrent dans cette journée, sous les étendards de la France, une valeur qui les fit remarquer parmi des milliers de braves. Un fait non moins remarquable, c'est que l'on vit dans la même journée un bataillon de ces Huguenots que la persécution avait chassés de France tenir ferme, au milieu du désordre général, autour de l'étendard de Savoie, et tomber après avoir combattu jusqu'à la fin avec le courage du désespoir.

<sup>1</sup> *Journal de plusieurs événements remarquables relatifs au commerce des Indes orientales, 1695.*

Le duc de Lorges avait envahi le Palatinat, déjà dévasté deux fois, et trouva que Turenne et Duras lui avaient encore laissé quelque chose à détruire. Heidelberg, qui commençait à se relever de ses ruines, fut de nouveau saccagé, les citoyens paisibles massacrés, leurs femmes et leurs filles exposées aux plus odieux outrages. Le chœur même des églises fut souillé par le sang; les calices et les crucifix furent arrachés des autels, les tombeaux des anciens électeurs brisés, et l'on traîna dans les rues leurs cadavres dépouillés de leurs linceuls et de leurs ornements. Le crâne du père de la duchesse d'Orléans fut mis en morceaux par les soldats d'un prince à la cour duquel elle tenait le premier rang.

Et cependant un œil exercé aurait pu découvrir que quelque malheureux qu'eussent été les alliés, l'avantage restait réellement de leur côté. La lutte avait un caractère financier tout autant que militaire. Le roi de France avait dit quelques mois auparavant que la victoire définitive serait pour la dernière pièce d'or, et il commençait à sentir à ses dépens la vérité de ses paroles.

L'Angleterre, il est vrai, gémissait sous le poids des charges publiques, mais elle se tenait encore droite et ferme. La France, au contraire, s'affaiblissait à vue d'œil. Les efforts qu'elle venait de faire avaient dépassé la mesure de ses forces et l'avaient réduite à l'épuisement. Jamais son gouvernement ne s'était montré plus ingénieux à imaginer de nouvelles taxes et plus rigoureux dans la perception de ces taxes, mais tout l'art, toutes les ruseurs de la fiscalité devaient être impuissants à procurer les sommes nécessaires pour une autre campagne comme celle de 1693. En Angleterre, la récolte avait été abondante; en France, le blé et le vin avait manqué encore une fois. Le peuple, selon son habitude, s'en prit au gouvernement, et le gouvernement, dans son ignorance honteuse des vrais principes ou par une déloyauté plus honteuse encore, essaya de détourner l'indignation publique contre les marchands de grains. Des décrets parurent qu'on aurait dit conçus dans le but de faire dégénérer la disette en famine. On y déclarait à la nation que ses inquiétudes étaient sans fondement, qu'il y avait des vivres en quantité plus que suffisante et que la disette dont on se plaignait avait pour causes

des manœuvres odieuses de misérables qui enfermaient leurs grains dans l'espoir de réaliser d'énormes bénéfices. Le gouvernement nomma des commissaires chargés d'inspecter les greniers, et on leur donna pouvoir d'envoyer sur les marchés tout le blé qui n'était point nécessaire à la consommation personnelle des propriétaires. Une intervention de cette nature accrut naturellement les souffrances qu'elle était destinée à soulager. Mais au milieu de la détresse générale, il était dans le royaume une ville favorisée qui jouissait d'une abondance artificielle. Le prince le plus absolu doit toujours éprouver un sentiment de crainte en voyant une population amassée dans le voisinage de son palais.

Des appréhensions semblables à celles qui avaient engagé les Césars à tirer de l'Afrique et de l'Égypte les moyens d'assouvir les besoins de la populace de Rome engagèrent Louis à aggraver la misère de vingt provinces pour maintenir la tranquillité dans une seule grande cité. Il fit distribuer dans toutes les paroisses de la capitale du pain à moitié prix de ce qu'il valait sur les marchés. Les Jacobites anglais eurent la stupidité d'exalter la sagesse et l'humanité d'une telle mesure.

La récolte, disaient-ils, avait été bonne en Angleterre et mauvaise en France, et cependant le pain était moins cher à Paris qu'à Londres. Selon eux, l'explication de cette anomalie était bien simple : c'est que la France avait un souverain dont le cœur était français et qui veillait aux besoins de son peuple avec la sollicitude d'un père, tandis que les Anglais étaient affligés d'un tyran hollandais qui envoyait leur blé en Hollande. La vérité est qu'une semaine d'un gouvernement paternel comme celui dont jouissait la France aurait soulevé toute l'Angleterre du Northumberland au Cornouailles. Pour que l'abondance régnât à Paris, la population de la Normandie et de l'Anjou était réduite à se nourrir d'orties. Pour que la tranquillité régnât à Paris, les paysans se battaient avec les mariniers et les troupes tout le long de la Loire et de la Seine. Des multitudes entières s'enfuyaient des campagnes, où le pain coûtait cinq sous la livre, et se précipitaient vers ce paradis où on l'avait pour deux sous la livre. Mais il fallait repousser par la force, loin des barrières, cette foule affamée et décréter les peines les plus sévères contre ceux qui ne

s'en retourneraient pas chez eux pour y mourir tranquillement de faim <sup>1</sup>.

Louis sentait que les efforts de la dernière campagne avaient épuisé les forces de la France. Lors même que le blé et le vin auraient donné une récolte abondante, elle n'aurait pas été capable de faire en 1694 ce qu'elle avait fait en 1693, et il lui était complètement impossible, dans ce moment d'extrême détresse, de mettre de nouveau en campagne des armées supérieures sur tous les points à celles de la coalition. Il ne fallait pas s'attendre à de nouvelles conquêtes. Ce serait beaucoup si le pays, harassé et épuisé comme il l'était, assiégé d'ennemis de tous les côtés, poursuivait sans revers une guerre de défensive. Un politique de l'habileté du roi de France devait comprendre qu'il y aurait pour lui avantage à traiter avec les alliés, tandis qu'ils étaient encore sous l'impression des gigantesques efforts que son royaume venait de faire et avant que l'affaiblissement qui résultait de ces mêmes efforts frappât leurs yeux.

Depuis longtemps Louis était en communication par divers intermédiaires avec quelques membres de la coalition et essayait de les amener à se séparer du reste. Mais il n'avait pas encore fait d'ouverture tendant à une pacification générale, car il savait qu'il ne pourrait y avoir de pacification générale qu'à la condition pour lui d'abandonner la cause de Jacques et de reconnaître pour roi et reine d'Angleterre le prince et la princesse d'Orange. C'était là, en effet, le pivot sur lequel tournaient toutes les négociations. Ce que l'on ferait de ces grandes forteresses dont Louis s'était injustement emparé et qu'il avait réunies à ses États en temps de paix; Luxembourg, qui dominait la Moselle et Strasbourg, le Haut-Rhin; ce que l'on ferait des places qu'il avait récemment conquises pendant la guerre, Philippsbourg, Mons, Namur, Huy, Charleroy; quelle barrière on donnerait aux États-Généraux; à quelles conditions la Lorraine serait rendue à ses ducs héréditaires; ces questions ne manquaient assurément pas d'importance. Mais la question qui dominait toutes les autres était de savoir si l'Angleterre serait, comme elle l'avait été sous Jacques,

<sup>1</sup> Voir le *Monthly Mercury* et la *Gazette de Londres* de septembre à décembre 1693; Dangeau, 5, 27 septembre, 21 octobre, 21 novembre; le *Prix de l'abdication*, 1693.

une dépendance de la France, ou, comme elle l'était sous Guillaume et Marie, une puissance de premier ordre. Si Louis désirait sincèrement la paix, il fallait qu'il se résignât à reconnaître les souverains qu'il avait si longtemps qualifiés d'usurpateurs. Or pourrait-il se résigner à les reconnaître? Sa superstition, son orgueil, sa pitié pour les malheureux exilés qui languissaient à Saint-Germain, l'antipathie personnelle qu'il professait pour l'infatigable et indomptable adversaire qui, depuis vingt ans, traversait constamment ses desseins, le lui défendaient, mais ses intérêts et ceux de son peuple lui en faisaient un devoir. Il aurait dû comprendre qu'il n'était pas en son pouvoir de subjuguier les Anglais, qu'il fallait leur laisser le choix de leur gouvernement, et que puisqu'il devait leur céder un jour, mieux valait le faire promptement. Mais il ne put se résoudre sitôt à une démarche qui lui était si désagréable. Toutefois, il ouvrit une négociation avec les États-Généraux, par l'intermédiaire de la Suède et du Danemark, et envoya un agent dépositaire de ses pensées pour conférer secrètement à Bruxelles avec Dykvelt, qui possédait toute la confiance de Guillaume. Dans cette entrevue, on discuta fort au long des points d'importance secondaire, mais la question principale resta sans solution. Dans ses conversations particulières, l'agent français se servit d'expressions qui impliquèrent évidemment que le gouvernement représenté par lui était disposé à reconnaître Guillaume et Marie, mais on ne put obtenir aucune assurance formelle à cet égard. Juste dans le même moment, le roi de France informait les alliés qu'il faisait tous ses efforts pour amener le gouvernement français à ne point faire du rétablissement de Jacques une condition indispensable de la paix, mais il ne disait pas que ses efforts eussent été couronnés de succès. De son côté d'Avaux, alors ambassadeur de France à Stockholm, informa le roi de Suède que, la dignité de toutes les têtes couronnées ayant été outragée dans la personne de Jacques, le roi très-chrétien avait la confiance que non-seulement les puissances neutres, mais encore l'empereur, chercheraient quelque expédient capable de faire disparaître un si grave motif de querelle. L'expédient qu'indiquait d'Avaux était, sans doute, que Jacques renoncât à ses droits, que le prince de Galles fût envoyé en Angleterre, élevé dans le protestantisme, adopté par Guillaume et Marie, et reconnu

pour leur héritier. Guillaume n'aurait probablement pas eu d'objection personnelle à cette combinaison, mais nous tenons pour certain qu'il n'aurait jamais consenti à en faire une condition de paix avec la France. Il n'appartenait qu'à l'Angleterre de décider qui régnerait en Angleterre<sup>1</sup>.

On pouvait supposer qu'une négociation conduite de cette manière n'avait d'autre but que de diviser les confédérés. Guillaume comprit toute l'importance de la conjoncture. Il n'avait pas peut-être l'œil d'un grand capitaine pour suivre toutes les phases d'une bataille, mais, en revanche, il avait l'œil d'un grand politique pour suivre toutes les phases d'une guerre. Si la France s'était enfin décidée à lui faire des ouvertures, c'était une preuve suffisante qu'elle se sentait affaiblie et épuisée. Mais comme ces ouvertures étaient faites avec une hésitation et avec une répugnance extrêmes, il en concluait qu'elle n'était pas encore réduite à une situation qui permit de faire la paix avec elle à des conditions convenables. Guillaume vit que l'ennemi commençait à céder du terrain et que c'était le moment pour les alliés de prendre l'offensive, de pousser en avant et de mettre en ligne toutes leurs réserves. Mais ce n'était pas à lui qu'il appartenait de décider s'il fallait saisir ou laisser perdre cette occasion. Le roi de France pouvait lever des troupes et frapper des taxes sans autres limites que celles que les lois de la nature imposent au despotisme. Mais le roi d'Angleterre ne pouvait rien faire sans l'appui de la Chambre des communes, et, bien que la Chambre des communes lui eût jusqu'alors accordé patriotiquement et généreusement cet appui, ce n'était pas un corps sur lequel il pût compter. La Chambre des communes, en effet, en était venue à un état qui embarrassait et alarmait les plus sagaces politiques du temps. Il y avait quelque chose d'effrayant dans ce pouvoir qui était sans bornes comme ses caprices. Le sort de tout le monde civilisé dépendait des votes des représentants du peuple anglais, et il n'y avait point alors de politique assez hardi pour dire avec confiance ce que ces représentants ne seraient pas amenés à voter dans l'espace de

<sup>1</sup> Correspondance de Guillaume et d'Heinsius ; Note danoise du 11 (21) décembre 1695. La note remise à cette époque par d'Avaux au gouvernement danois se trouve dans la Collection de Lamberty et dans les Mémoires et Négociations de la paix de Ryswick.

vingt-quatre heures<sup>1</sup>. Guillaume sentait avec amertume qu'il n'était pas possible à un prince dépendant d'une assemblée tantôt si violente, tantôt si froide, d'accomplir de grandes choses. Il faut dire que si jamais souverain ne fit autant que Guillaume pour affermir et étendre le pouvoir de la Chambre des communes, jamais souverain n'aima moins la Chambre des communes. Et il n'y a rien là qui doive étonner, car Guillaume vit cette Chambre à son plus mauvais moment, alors qu'elle venait de conquérir le pouvoir, mais où elle n'avait pas su encore se donner la gravité d'un sénat. Dans ses lettres à Heinsius, il se plaint perpétuellement du bavardage sans fin, des disputes fâcheuses, de l'inconstance, des lenteurs d'un corps que sa position l'obligeait à traiter avec déférence. Ses plaintes n'étaient point sans fondement. Il signalait le mal, mais il n'en avait découvert ni la cause ni le remède.

Le changement apporté par la Révolution dans la situation de la Chambre des communes en avait rendu un autre nécessaire, et cet autre n'avait pas encore eu lieu. Il y avait un gouvernement parlementaire, mais il n'y avait pas de ministère, et sans ministère, un gouvernement parlementaire, tel qu'il existe chez nous, ne peut jamais fonctionner d'une manière ferme et sûre.

Il est essentiel pour nos libertés que la Chambre des communes exerce un contrôle sur toutes les branches du pouvoir exécutif. Et cependant il est évident qu'une assemblée composée de cinq ou six cents individus, lors même que par leur intelligence ils dépasseraient de beaucoup la moyenne d'intelligence des membres du meilleur Parlement, lors même que chacun d'eux serait un Burleigh ou un Sully, serait impropre aux fonctions du pouvoir exécutif. On a dit avec raison que toute collection d'hommes un peu nombreuse, si excellente d'ailleurs que fût leur éducation, avait une forte tendance à devenir populace, et un pays dont le conseil exécutif suprême est une populace est dans une situation périlleuse.

Heureusement on a découvert un moyen par lequel la Chambre

<sup>1</sup> Sir John Lowther dit : « Personne ne peut savoir un jour ce que la Chambre des communes fera le lendemain. » En ceci, nous sommes tous d'accord avec lui. Ces paroles remarquables sont écrites, par Caermarthen, sur la marge d'un document rédigé par Rochester en août 1692. — Dalrymple. Appendice à la partie II, ch. 7.

des communes peut exercer sur le pouvoir exécutif une influence souveraine, sans se charger elle-même de fonctions dont ne peut convenablement s'acquitter un corps si nombreux et si diversement composé. Il est une institution qui n'existait pas au temps des Plantagenets; ni des Tudors ni des Stuarts, une institution inconnue dans la loi, une institution dont ne parle aucun statut, une institution dont ne s'occupent point les publicistes, tels que Delorme et Blackstone, une institution qui prit naissance peu après la Révolution, qui grandit rapidement en importance, s'implanta avec force dans notre sol et qui forme aujourd'hui un rouage aussi essentiel de notre mécanisme politique que le Parlement lui-même. Cette institution, c'est le ministère.

Le ministère, on le sait, est un comité des principaux membres des deux Chambres. Il est nommé par la Couronne mais il se compose exclusivement des hommes d'État dont les opinions sur les questions à l'ordre du jour s'accordent en général avec les opinions de la majorité de la Chambre des communes. Les membres de ce comité se répartissent entre eux les principales branches de l'administration. Chaque ministre dirige les affaires ordinaires de son département sans en référer à ses collègues. Mais les affaires les plus importantes de chaque département, et spécialement celles qui paraissent devoir faire l'objet d'une discussion dans le Parlement, sont soumises à l'examen du ministère tout entier. Dans le Parlement, les ministres sont tenus d'agir comme un seul homme sur toutes les questions qui se rattachent à l'exercice du pouvoir exécutif. Si l'un d'eux est en dissentiment avec le reste de ses collègues sur une question trop importante pour admettre un compromis, son devoir est de se retirer. Tant que les ministres conservent la confiance de la majorité parlementaire, cette majorité les soutient contre les attaques de l'opposition et repousse toute motion tendant à censurer leurs actes ou à les embarrasser dans leur marche. S'ils trahissent cette confiance, si la majorité parlementaire est mécontente de la manière dont le patronage est distribué, de la manière dont on use du droit de grâce de la conduite des affaires étrangères, de la conduite d'une guerre, le remède est simple, il n'est point nécessaire que les Communes

prennent sur elles le fardeau de l'administration, qu'elles proposent à la Couronne de faire tel individu évêque et tel autre juge, de pardonner à tel criminel et d'en faire exécuter tel autre, de négocier un traité sur telle ou telle base, d'envoyer une expédition à telle ou telle contrée. Elles n'ont qu'à déclarer qu'elles ont cessé d'avoir confiance dans le ministère et qu'à demander un ministère dans lequel elles puissent avoir confiance.

C'est au moyen de ministères constitués et changés de cette manière que le gouvernement anglais se conduit depuis si longtemps, dans un esprit de conformité générale avec la volonté réfléchie de la Chambre des communes, et qu'il se maintient si merveilleusement exempt des vices qui caractérisent les gouvernements dirigés par des assemblées considérables, tumultueuses et divisées. Un petit nombre de personnages distingués, dont les opinions générales s'accordent, sont les conseillers à la fois du souverain et des états du royaume, tant qu'ils possèdent leur confiance. Dans le cabinet, ils parlent avec l'autorité d'hommes haut placés dans l'estime des représentants du peuple ; dans le Parlement, ils parlent avec l'autorité d'hommes versés dans les grandes affaires et en possession de tous les secrets de l'État. De cette façon, le cabinet a quelque chose du caractère populaire d'une assemblée représentative, et cette assemblée représentative a quelque chose de la gravité d'un cabinet.

Quelquefois l'état des partis est tel qu'aucune association de personnages politiques ne possède la pleine confiance et n'obtient le ferme appui d'une majorité de la Chambre des communes. Lorsque ce cas se présente, on n'a qu'un ministère faible, et l'on voit des ministères faibles se succéder rapidement. En ces moments-là, la Chambre des communes tombe inévitablement dans un état que les amis du gouvernement représentatif ne peuvent contempler sans tristesse, dans un état qui nous permet de nous faire une faible idée de celui de cette Chambre pendant les premières années du règne de Guillaume. Nous disons une faible idée, car le ministère le moins fort a cependant un grand pouvoir comme régulateur des opérations parlementaires, et dans les premières années du règne de Guillaume il n'existait point du tout de ministère.

Aucun publiciste n'a entrepris jusqu'à présent de retracer la

marche de cette institution qui est si indispensable pour faire fonctionner d'une manière harmonieuse nos autres institutions. Le premier ministère fut l'œuvre en partie du hasard, en partie de la sagesse des hommes, non pas, il est vrai, de cette sagesse supérieure qui vit dans la familiarité des grands principes de la philosophie politique, mais de cette sagesse d'un ordre moins relevé, qui pourvoit aux besoins de chaque jour par des expédients de chaque jour. Ni Guillaume ni ses conseillers les plus éclairés ne comprenaient bien la nature et l'importance de cette révolution qui s'accomplissait sans bruit (car ce n'était rien moins qu'une révolution), et qui commença vers la fin de 1693 pour se terminer vers la fin de 1696. Vers la fin de 1693, on voyait les principaux emplois du gouvernement distribués d'une manière égale entre les deux grands partis, les hommes qui remplissaient ces emplois cabaler perpétuellement les uns contre les autres, clabauder les uns contre les autres, provoquer les uns contre les autres des votes de censure, produire les uns contre les autres des chefs d'accusation, et la Chambre des communes désordonnée dans ses allures, ingouvernable dans son humeur, incertaine dans sa marche. Vers la fin de 1696, au contraire, on vit que tous les principaux serviteurs de la couronne appartenaient au parti Whig, qu'ils étaient étroitement unis entre eux par des liens publics et privés, qu'ils se montraient prompts à se défendre les uns les autres contre toute attaque, que la majorité de la Chambre des communes était rangée en bon ordre sous ces chefs, et qu'elle avait appris à se mouvoir, comme un seul homme, à leur commandement. L'histoire de cette période de transition et des degrés par lesquels ce changement s'effectua offre le plus profond intérêt.

L'homme d'État qui avait pris la plus grande part à la formation du premier ministère anglais n'avait été autrefois que trop connu ; mais, depuis longtemps, il s'était dérobé aux regards du public, et il n'était sorti que tout récemment de l'obscurité dans laquelle on pensait qu'il passerait le reste d'une vie ignominieuse non moins fatale à lui-même qu'à son pays. Pendant la période de terreur et de confusion générale qui suivit la fuite de Jacques, Sunderland avait disparu. Il était temps, car de tous les agents du gouvernement déchu, il était, à l'exception de Jeffreys, le plus

odieux à la nation. Peu de personnes savaient que la voix de Sunderland s'était élevée en secret contre la spoliation du collège de la Madeleine et contre le procès des évêques; mais nul n'ignorait qu'il avait signé un grand nombre d'actes dispensant de l'observation des lois, qu'il avait siégé dans la Haute-Commission, qu'il s'était converti ou avait fait semblant de se convertir au Papisme, et que, peu de jours après son apostasie, il avait déposé à Westminster-Hall contre les Pères opprimés de l'Église. Il avait, il est vrai, effacé tous ces crimes par un crime plus infâme encore. Dès qu'il vit s'approcher le jour de la délivrance et du châtiment, il avait, au moyen d'une trahison des plus adroites et des plus opportunes, obtenu son pardon. Pendant les trois mois qui précédèrent l'arrivée de la flotte hollandaise à Torbay, il avait rendu à la cause de la liberté et de la religion protestante des services dont il est difficile d'exagérer soit la perversité, soit l'utilité. Si, au moment le plus critique de notre histoire, une armée française ne menaçait pas la frontière batave, si une flotte française ne croisait pas sur les côtes d'Angleterre, c'était en grande partie à lui qu'on le devait. Guillaume ne pouvait, sans ternir son propre honneur, refuser de protéger un homme qu'il ne s'était point fait scrupule d'employer. Et cependant ce ne fut pas chose facile, même à Guillaume, de sauver cette tête coupable de la première explosion de la fureur populaire; car les *ultras* des deux partis, divisés d'ailleurs sur tous les points, s'unissaient pour appeler sur le renégat la vengeance du pays. Les Whigs le haïssaient comme le plus vil des esclaves qui avaient servi l'ancien gouvernement, et les Jacobites comme le plus vil des traîtres qui l'avaient renversé. S'il était resté en Angleterre, il est probable qu'il aurait péri de la main du bourreau, si même le bourreau n'avait pas été prévenu par la populace. Mais en Hollande, un réfugié politique, protégé par le Stathouder, pouvait espérer de vivre sans être inquiété. Sunderland s'enfuit donc en Hollande, déguisé, dit-on, en femme, et lady Sunderland l'accompagna. Il se crut en sûreté à Rotterdam, ville dévouée à la maison d'Orange. Mais les magistrats n'étaient pas dans les secrets du prince. Des Anglais officieux leur persuadèrent que Son Altesse serait enchantée d'apprendre l'arrestation de ce chien de Papiste, de ce Judas dont toute la ville de Londres attendait

impatiemment l'apparition à Tower-Hill. Sunderland fut jeté en prison et y resta jusqu'à ce que l'ordre de le relâcher arrivât de Whitehall. Il se rendit alors à Amsterdam, et y changea de nouveau de religion. Sa seconde apostasie édifia sa femme autant que la première avait édifié le roi son maître. La comtesse écrivit à ses pieux amis d'Angleterre qu'enfin le cœur de son pauvre cher lord avait été réellement touché par la grâce divine, et qu'en dépit de toutes ses afflictions, elle était consolée par la vue d'une conversion aussi sincère. Mais, sans manquer à la charité chrétienne, on peut soupçonner que c'était toujours là le même Sunderland, au cœur faux et endurci, qui, plusieurs mois auparavant, avait fait frémir Bonrepeaux en niant devant lui l'existence de Dieu, et qui avait, en même temps, gagné le cœur de Jacques en affectant de croire à la Transsubstantiation. Presque aussitôt, le banni publia une apologie de sa conduite. En l'examinant bien, cette apologie se réduit à cet aveu, qu'il avait commis une certaine série de crimes pour s'emparer de la faveur de Jacques, et qu'il avait commis une autre série de crimes pour éviter d'être enveloppé dans la ruine de ce prince. L'auteur concluait en annonçant l'intention de passer le reste de ses jours dans la pénitence et dans la prière. Il ne tarda pas, en effet, à se retirer d'Amsterdam à Utrecht, où il se fit remarquer par sa dévotion et son assiduité aux sermons des ministres huguenots. A en croire ses lettres et celles de sa femme, il en avait fini pour toujours avec l'ambition. Il soupirait, il est vrai, après la fin de son exil, mais ce n'était point pour rechercher et dispenser de nouveau les faveurs de la fortune, ce n'était point pour voir encore la foule des solliciteurs inonder chaque jour son antichambre, c'était pour revoir le gazon, les arbres et les tableaux de famille de sa maison de campagne. Son seul désir était qu'on lui permit de finir à Althrop sa vie agitée, et il consentait à ce qu'on fit tomber sa tête s'il franchissait jamais l'enceinte de son parc <sup>1</sup>.

Tant que la Chambre des communes qui avait été élue pendant la vacance du trône fut activement engagée dans son œuvre de proscription, Sunderland n'osa point se montrer en Angleterre.

<sup>1</sup> Voir la célèbre Narration de Sunderland, qui a été souvent imprimée, et les lettres de sa femme, qui se trouvent parmi les documents de Sidney, et qu'a publiées feu M. Biencowe.

Mais lorsque cette assemblée eut cessé d'exister, il se crut en sûreté. Il retourna dans sa patrie quelques jours après le dépôt de l'Acte de Grâce sur le bureau de la Chambre des lords. Il était nominativement exclu du bénéfice de cet acte, mais il savait bien qu'il n'avait rien à craindre. Il se rendit en secret à Kensington, fut admis dans le cabinet du roi, eut une audience qui dura deux heures, puis se retira dans sa maison de campagne<sup>1</sup>.

Pendant longtemps il mena une vie retirée et évita de résider à Londres. Une seule fois, dans le printemps de 1691, au grand étonnement du public, il se montra au cercle de la cour et reçut un accueil gracieux<sup>2</sup>. Il semble qu'il ait craint, à sa réapparition dans le Parlement, de recevoir quelque affront signalé. Il se glissa donc fort prudemment à Westminster, dans la morte saison de l'année, un jour que les Chambres s'ajournaient par ordre du roi et qu'elles se réunissaient simplement pour s'ajourner de nouveau. Sunderland eut juste le temps de se présenter, de prêter serment, de signer la déclaration contre la Transsubstantiation et de reprendre son siège. Parmi le petit nombre de Pairs présents à la séance, aucun n'eut l'occasion de faire une seule observation<sup>3</sup>. Ce ne fut qu'en 1692 que Sunderland commença à assister régulièrement aux séances. Il resta silencieux mais il l'avait toujours été dans les grandes assemblées, alors même qu'il était à l'apogée de son pouvoir. Il ne possédait point les talents de l'orateur, mais dans l'art de la causerie, il n'avait point de rival. Son tact, sa rapidité à saisir les faibles des individus, ses manières caressantes, sa puissance d'insinuation et par-dessus tout son apparente franchise, tout cela le rendait irrésistible dans les conversations de l'intimité. C'est au moyen de ces qualités qu'il avait gouverné Jacques et que maintenant il aspirait à gouverner Guillaume.

Gouverner Guillaume n'était pas, il est vrai, chose facile. Mais Sunderland réussit à capter ses bonnes grâces et à prendre sur lui un crédit d'influence qui excita une profonde surprise et même quelque indignation. Le fait est qu'il n'y avait guère d'esprit assez fortement trempé pour résister aux séductions de sa

<sup>1</sup> Van Citters, 6 (16) mai 1690.

<sup>2</sup> Evelyn, 24 avril 1690.

<sup>3</sup> *Journal des Lords*, 28 avril 1693.

causerie et de ses manières. Nous sommes naturellement portés à croire à la reconnaissance et à l'attachement même des personnes les moins honorables que nous avons comblées de bienfaits. Il ne faut donc pas trop nous étonner que le plus adroit de tous les flatteurs ait été écouté avec bienveillance, lorsque avec tous les signes extérieurs d'une vive émotion, il implora la permission de consacrer toutes ses facultés au service du généreux protecteur auquel il devait tout, ses biens, sa liberté, sa vie. Il n'est point nécessaire toutefois de supposer que le roi fut trompé. Il peut avoir pensé, et avec raison, que s'il y avait peu de fond à faire sur les protestations de Sunderland, on pouvait en faire beaucoup sur la situation de Sunderland, et il faut reconnaître que Sunderland se montra, en somme, plus fidèle à Guillaume que des gens beaucoup moins dépravés que lui. Il fit faire, il est vrai, dans un profond secret, de timides ouvertures à Jacques, pour se réconcilier avec ce prince. Mais on peut affirmer hardiment que lors même que ces ouvertures auraient été gracieusement accueillies, et il paraît au contraire qu'elles furent accueillies d'une manière fort disgracieuse, Sunderland, cet homme deux fois renégat, n'aurait jamais rendu de service réel à la cause jacobite. Il savait bien qu'il avait commis un crime qui, à Saint-Germain, devait être considéré comme sans rémission possible. Il n'avait pas seulement à se reprocher un acte de trahison et d'ingratitude, Marlborough avait été comme lui, ingrat et traître, et on lui avait pardonné. Mais Marlborough n'avait point poussé l'odieux de l'hypocrisie jusqu'à feindre une conversion. Marlborough n'avait point fait semblant d'être convaincu par les arguments des Jésuites, d'être touché par la grâce divine, de soupirer après son admission dans le giron de la véritable Église. Marlborough n'avait point, au temps de la toute-puissance du Papisme, fait le signe de la croix, ne s'était point confessé, ne s'était point soumis à des pénitences, n'avait point communie sous une seule espèce, et dès que la fortune avait tourné, il n'avait point apostasié de nouveau et proclamé à la face du monde que lorsqu'il s'agenouillait dans le confessionnal et recevait l'hostie, il ne faisait que se moquer du roi et des prêtres. Le crime de Sunderland était de ceux que Jacques ne pouvait pardonner, et un crime que Jacques ne pouvait pardonner était dans un sens un titre de recomman-

dation auprès de Guillaume. La Cour, disons mieux, le Conseil était plein de gens qui pouvaient encore se flatter de prospérer, si le roi venait à être rétabli sur son trône. Mais Sunderland ne s'était point laissé de retraite : il avait brûlé ses vaisseaux. Il avait tellement trompé l'un des deux partis, que c'était pour lui une nécessité d'être fidèle à l'autre. On ne pouvait douter qu'au bout du compte Sunderland ne se montrât fidèle au gouvernement qui le protégeait alors, et du moment qu'il lui était fidèle, il ne pouvait que lui être utile. Sous certains rapports, Sunderland était éminemment propre à servir à cette époque de conseiller à la Couronne. Il avait précisément les talents et les connaissances qui manquaient à Guillaume. Ces deux personnages réunis devaient faire un homme d'État accompli. Le maître était capable de concevoir et d'exécuter de vastes desseins, mais négligeait ces artifices secondaires où le serviteur excellait. Le maître voyait plus loin que les autres hommes, mais ce qui était près, nul ne le voyait aussi clairement que le serviteur. Le maître, quoique profondément versé dans la politique de la grande famille des nations, ne connut jamais parfaitement les affaires de son propre royaume. Le serviteur, au contraire, possédait à fond le caractère et l'organisation des partis en Angleterre, ainsi que le fort et le faible du caractère de tous les Anglais qui marquaient sur la scène politique.

Au commencement de 1693, le bruit courut que Guillaume consultait Sunderland sur toutes les questions relatives à l'administration intérieure du royaume, et ce bruit acquit une nouvelle consistance quand on sut que ce dernier était arrivé à Londres dans l'automne qui précéda l'ouverture du Parlement, et qu'il s'était établi, dans un vaste hôtel, près de Whitehall. Les politiques de café affirmaient qu'il allait être nommé à quelque grand emploi. Jusqu'à présent, toutefois, il avait la sagesse de se contenter de la réalité du pouvoir et d'en laisser aux autres l'apparence<sup>1</sup>.

Sunderland était d'avis que, tant que le roi chercherait à tenir la balance entre les deux grands partis et partagerait également entre eux ses faveurs, tous deux se considéreraient comme vic-

<sup>1</sup> L'Hermitage, 19 (29) septembre, 2 (12) octobre 1693.

times d'une injustice, et que ni l'un ni l'autre ne prêterait au gouvernement ce cordial et ferme appui dont il avait alors tant besoin. Selon lui, il fallait que Sa Majesté se décidât à accorder à l'un ou à l'autre une préférence marquée, et trois raisons puissantes plaidaient pour les Whigs.

En premier lieu, les Whigs étaient en principe attachés à la dynastie régnante; à leurs yeux, la Révolution n'était pas seulement un acte nécessaire et qu'on pouvait justifier, c'était encore un événement heureux et glorieux, c'était le triomphe de leur théorie politique. Lorsqu'ils jurèrent obéissance et fidélité à Guillaume, ils le firent sans scrupule ni réserve, et ils étaient si loin d'élever aucun doute sur son titre que, pour eux, c'était là le meilleur de tous les titres. Les Tories, au contraire, désapprouvaient, pour la plupart, le vote de la Convention qui avait placé le prince d'Orange sur le trône. Quelques-uns d'entre eux étaient Jacobites au fond du cœur et ils ne lui avaient prêté serment de fidélité que pour être mieux en mesure de lui nuire. D'autres, tout en croyant de leur devoir de lui obéir comme au roi de fait, niaient qu'il fût le roi de droit, et, s'ils lui étaient attachés, c'était sans enthousiasme. Il n'y avait donc pas à hésiter sur le choix de celui des deux partis que Guillaume devait investir de sa confiance.

En second lieu, dans les projets qui lui tenaient alors plus particulièrement au cœur, le parti whig était disposé à l'appuyer énergiquement; le parti tory, au contraire, tendait à en traverser l'exécution. Une question préoccupait alors la nation, c'était de savoir comment la guerre devait être conduite. Sur ce point, les deux partis professaient des opinions très-différentes. Depuis longtemps une doctrine se développait parmi les Tories : c'était que la politique de l'Angleterre devait être strictement insulaire, qu'elle devait laisser aux États-Généraux, à la maison d'Autriche et aux princes de l'Empire la défense des Flandres et du Rhin, qu'elle devait poursuivre avec vigueur sur mer les hostilités, mais n'entretenir en fait d'armée qu'une force suffisante pour repousser, avec l'aide de la milice, une invasion. L'adoption de ce système devait tout naturellement entraîner une réduction immédiate des taxes qui pesaient le plus lourdement sur la nation. Mais les Whigs soutenaient que la nation achèterait bien cher ce

soulagement. Des milliers de braves soldats anglais se trouvaient alors dans les Flandres, et cependant les alliés n'avaient pu empêcher les Français de prendre Mons en 1691, Namur en 1692, Charleroy en 1693. Si l'on retirait les troupes anglaises, la chute d'Ostende, de Gand, de Liège, de Bruxelles était certaine. Les princes allemands se hâteraient de faire la paix, chacun pour leur compte; les Pays-Bas espagnols seraient probablement annexés à la monarchie française. Les Provinces-Unies se trouveraient de nouveau dans un grand péril comme en 1672, et accepteraient les conditions qu'il plairait à Louis de leur imposer. En quelques mois, le roi de France, redevenu maître de ses mouvements, déploierait toutes ses forces contre notre île. Ce serait alors pour nous une question de vie ou de mort. Sans doute, il était à espérer que nous saurions défendre notre territoire, même contre un général et contre une armée tels que l'armée et le général qui avaient gagné la bataille de Landen, mais la lutte serait longue et difficile. Que de fertiles provinces seraient changées en déserts, que de villes florissantes seraient réduites en cendres avant que les envahisseurs fussent anéantis ou repoussés! Une seule campagne heureuse dans les comtés de Kent et de Middlesex ferait plus pour appauvrir la nation que dix campagnes désastreuses dans le Brabant. Il est à remarquer que cette discussion entre les deux partis du pays se renouvela régulièrement pendant soixante-dix ans, chaque fois que notre pays fut en guerre avec la France. Cette doctrine que l'Angleterre ne devait point se lancer dans de grandes entreprises militaires sur le continent continua à être un des articles fondamentaux du catéchisme politique des Tories, jusqu'au moment où la Révolution française amena un changement complet dans leur manière de voir à cet égard<sup>1</sup>. Comme le plus vif désir de Guillaume était d'ouvrir avec un immense déploiement de forces la campagne de 1694 dans les Flandres, il savait à quel parti il devait demander aide et assistance.

<sup>1</sup> Il est amusant de voir éclater le torysme de Johnson là où l'on si attendait le moins. Hastings dit, dans la troisième partie de *Henri VI*: « Mettons notre confiance en Dieu et dans les mers qu'il nous a données comme une barrière infranchissable; défendons-nous avec leur seul secours. » Ceci, dit Johnson en note, a été l'avis de quiconque, dans tous les temps, a compris et soutenu les intérêts de l'Angleterre.

Enfin, les Whigs étaient le parti le plus fort dans le Parlement. Les élections générales de 1690, il est vrai, ne leur avaient pas été favorables; ils s'étaient trouvés, pendant un temps en minorité, mais, depuis lors, ils avaient constamment gagné du terrain. Ils formaient maintenant par le nombre une bonne moitié de la Chambre basse, et leur force effective était plus qu'en proportion de leur nombre, car pour l'énergie, l'activité et la discipline, ils avaient sur leurs adversaires une supériorité décisive. Leur organisation n'était pas, il est vrai, aussi parfaite qu'elle le devint plus tard, mais ils avaient déjà commencé à se grouper autour d'un petit noyau d'hommes distingués qui par la suite formèrent cette association si connue sous le nom de Junte. Il n'y a peut-être rien de comparable, dans l'histoire ancienne et moderne, à l'autorité que ce conseil exerça, pendant une période orageuse de vingt années, sur tout le parti whig. Les personnages qui acquirent cette autorité au temps de Guillaume et de Marie la possédèrent sans interruption, au pouvoir comme en dehors du pouvoir, jusqu'à l'avènement de Georges I<sup>er</sup>.

L'un d'eux était Russell. Nous possédons aujourd'hui des preuves irrécusables de ses honteuses intrigues avec la cour de Saint-Germain; mais ces preuves ne furent découvertes que bien des années après sa mort. S'il se répandit à l'étranger des bruits sur sa trahison, ces bruits étaient vagues et sans vraisemblance: ils ne reposaient sur aucun témoignage, sur aucune autorité digne de foi, et les contemporains de Russell étaient fondés, en quelque sorte, à les considérer comme des calomnies jacobites. Mais il y avait une chose certaine, c'est qu'il sortait d'une maison illustre qui avait fait de grandes choses et beaucoup souffert pour la liberté et la religion protestante, c'est qu'il avait signé l'invitation du 30 juin; qu'il avait débarqué avec le libérateur à Torbay; que dans toutes les occasions, il avait parlé et voté dans le Parlement en Whig zélé pour les intérêts du parti; qu'il avait gagné une grande bataille; qu'il avait sauvé son pays d'une invasion, et que depuis qu'il avait quitté l'Amirauté tout allait mal. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ait exercé sur son parti une influence considérable.

Mais le plus éminent de tous les membres de la Junte, et, sous

certain rapports, le plus grand homme d'État de cette époque, était le Lord Chancelier Somers, également éminent comme jurisconsulte et comme politique, comme orateur et comme écrivain. Ses discours ont péri, mais ses papiers d'État restent et sont des modèles d'éloquence polie, lumineuse et noble. Il avait laissé une grande réputation dans la Chambre des communes, où, pendant quatre années, on l'avait toujours écouté avec un extrême plaisir; les membres du parti whig le considéraient encore comme leur chef et continuaient à tenir leur réunion dans sa maison. Dans la haute position à laquelle il avait été récemment promu, il s'était conduit de telle façon qu'au bout de quelques mois l'esprit de faction et l'envie même avaient cessé de murmurer de son élévation. De fait, il réunissait toutes les qualités d'un grand magistrat, un esprit vaste, prompt et pénétrant, activité, caractère intègre, patience, douceur. Dans le conseil, la modération pleine de sagesse dont il était doué à un degré qu'on trouve rarement parmi les hommes de facultés aussi vives et d'opinions aussi tranchées que les siennes, lui acquit l'autorité d'un oracle. La supériorité de ses talents n'éclatait pas moins dans les sociétés particulières. Le charme de sa conversation était relevé par la franchise avec laquelle il exprimait ses pensées<sup>1</sup>. Sa bonne humeur et sa politesse parfaite ne lui faisaient jamais défaut. Ses gestes, ses regards, son timbre de voix, exprimaient la bienveillance. Son aménité était d'autant plus remarquable qu'il avait reçu de la nature une de ces constitutions qu'on trouve généralement unie à un esprit chagrin et irritable. Sa vie ne fut qu'une longue maladie. Il avait les nerfs faibles, le teint livide, des rides

<sup>1</sup> Swift, dans son *Enquête sur la conduite du dernier ministre de la reine*, parle de Somers comme d'un homme de grands talents, dont la franchise était telle en causant qu'il semblait mettre à nu le fond de son cœur. Dans ses « Mémoires relatifs au changement du dernier ministère de la Reine, » Swift dit que Somers n'avait dans sa conversation qu'un seul défaut désagréable, sa morgue formaliste. Il n'est pas très-facile de comprendre comment le même homme peut être le plus ouvert des compagnons, et cependant pêcher par morgue formaliste. Pourtant il peut se faire qu'il y ait du vrai dans ces deux portraits. Swift, on le sait, aimait à prendre des libertés grossières avec les personnages d'un rang élevé, et s'imaginait, par là, faire preuve d'indépendance. Il a été justement blâmé de ce défaut par ses deux illustres biographes, qui tous deux étaient d'un esprit au moins aussi indépendant que le sien, Samuel Johnson et Walter Scott. Je soupçonne qu'il voulut prendre avec Somers quelque familiarité inconvenante, et que Somers, pour ne point s'exposer à ses impertinences, et aussi pour ne pas être obligé de le remettre à sa place, eut recours, pour se défendre, à une politesse cérémonieuse dont il n'eut jamais senti le besoin vis-à-vis de Locke et d'Addison.

prématurées. Et cependant ses ennemis ne purent lui reprocher de s'être laissé emporter une seule fois, dans le cours d'une vie publique, longue et orageuse, même par une provocation soudaine, à des violences de langage incompatibles avec la dignité et l'aménité de son caractère; leur seule ressource fut de prétendre que son naturel était loin d'être aussi aimable qu'on le croyait dans le monde, qu'il était en réalité enclin à la colère, et que parfois, alors que sa voix était calme, ses paroles bienveillantes et pleines de courtoisie, sa frêle organisation était presque bouleversée par une émotion contenue. On pensera peut-être comme nous que ce reproche équivalait au plus beau des éloges.

Si l'on en croit les hommes les plus marquants de cette époque, il n'y avait presque point de sujet que Somers ne pût traiter d'une manière instructive et agréable. Il n'avait jamais voyagé, et, dans le siècle où il vivait, un Anglais qui n'avait point voyagé était en général regardé comme incompetent pour exprimer une opinion sur les œuvres d'art. Cependant les connaisseurs familiers avec les chefs-d'œuvre du Vatican et de la galerie Florentine accordaient à Somers un goût exquis en peinture et en sculpture. La philologie était une de ses passions favorites. Il avait embrassé dans ses études le vaste champ de la littérature ancienne et moderne. Le génie et la science trouvaient en lui un patron libéral, mais d'un goût sévère. C'est à Somers que Locke dut son opulence. C'est par Somers qu'Addison fut tiré de la cellule d'un collège et mis en lumière. Dans des contrées éloignées, le nom de Somers était prononcé avec respect et reconnaissance par des savants et des poètes illustres qui n'avaient jamais vu ses traits. Il fut le bienfaiteur de Leclerc et l'ami de Filicaja. Jamais les dissentiments politiques ou religieux ne l'empêchèrent d'étendre sur le mérite sa puissante protection. Hicker, le plus violent et le plus intolérant des Non-Jureurs, obtint par le crédit de Somers la permission d'étudier en liberté et sans être inquiété les antiquités teutoniques. Ce fut encore le patronage éclairé et libéral de Somers qui éleva un rigide Catholique romain, Vertue, du sein de l'obscurité et de la misère, au premier rang des graveurs de l'époque.

La générosité avec laquelle Somers traita ses adversaires était d'autant plus honorable qu'il ne varia jamais dans ses principes politiques. Depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie pu-

blique, il resta fermement attaché au parti whig. Quand son parti fut au pouvoir, il éleva toujours la voix contre les mesures violentes et portant un caractère de vengeance, mais il n'abandonna jamais ses amis, même lorsque le mépris coupable qu'ils avaient fait de ses conseils les avait amenés au bord du précipice.

Ses détracteurs eux-mêmes ne mettaient point en doute l'étendue de son intelligence et ses grands talents. Les Tories, qui lui étaient les plus hostiles, étaient forcés d'avouer avec un embarras et une mauvaise grâce qui rehaussaient encore la valeur de ces éloges, que Somers possédait toutes les qualités intellectuelles d'un grand politique et qu'il était le seul, parmi ses contemporains, en qui l'éloquence brillante et l'esprit se trouvaient associés à la prudence calme et ferme qui assure le succès dans la vie. Un fait remarquable, c'est que dans le plus violent des nombreux libelles qui furent publiés contre lui, on l'attaquait sous le nom de Cicéron. Comme on ne pouvait mettre en question sa capacité, on l'accusait d'irrégion et d'immoralité. Les vicaires de campagne et les hobereaux, chasseurs de renards, affirmaient qu'il était hétérodoxe; mais en quoi consistait et jusqu'où s'étendait cette hétérodoxie, les opinions à cet égard variaient à l'infini. Il semble avoir appartenu au parti de la basse Église, à l'école de Tillotson, qu'il aima et honora toujours, et, comme Tillotson, il fut traité par les bigots de presbytérien, d'arien, de socinien, de déiste et d'athée.

La malveillance n'épargna pas la vie privée de ce grand homme et de ce grand magistrat. On débitait sur son libertinage des contes qui allèrent toujours en grossissant, jusqu'à ce qu'ils devinssent trop absurdes pour la crédulité même de l'esprit de parti. Il était depuis longtemps déjà condamné à la flanelle et au bouillon de poulet, lorsqu'une misérable courtisane, qui probablement ne l'avait jamais vu que dans les loges du théâtre, où elle exerçait sa profession aux étages inférieurs et sous le masque, publia contre lui une satire où elle le représentait comme possesseur d'un harem plus magnifique que celui du Grand Turc. Peut-être, toutefois, y a-t-il quelque chose de vrai au milieu de cette masse de fables qu'on a accumulées sur son compte, et l'on est fondé à croire que cette sagesse et cet empire sur lui-même

qui ne lui firent jamais défaut dans le Sénat, sur le siège du juge, dans le Conseil des ministres, ou dans la sociétés des beaux esprits, des savants ou des philosophes, ne furent pas toujours à l'épreuve des séductions féminines <sup>1</sup>.

Un autre chef du parti whig était Charles Montague. Lorsqu'il fut arrivé au faite du pouvoir, des honneurs et de la richesse, ceux qui enviaient ses succès le traitaient fréquemment de parvenu. Il peut sembler étrange qu'ils l'aient qualifié ainsi, car, parmi les hommes d'État de son temps, fort peu pouvaient produire une généalogie comme la sienne. Il sortait d'une famille dont l'origine remontait à la conquête; il avait la chance de porter par succession un titre de comte, et, du côté paternel, il était cousin de trois comtes. Mais il était le fils cadet d'un fils cadet, et depuis le temps de Shakspeare et de Raleigh, avant eux peut-être, on se servait de cette locution en manière de proverbe pour désigner une personne que sa pauvreté destinait à la plus abjecte servitude, ou devait pousser aux aventures les plus désespérées.

Charles Montague fut destiné de bonne heure à l'Église et admis comme boursier à Westminster. Après s'être distingué dans cet établissement par son habileté dans la versification latine, il fut envoyé au collège de la Trinité, à Cambridge. A Cambridge, la philosophie de Descartes dominait encore dans les écoles, mais quelques esprits d'élite s'étaient séparés de Descartes et se préparaient aux leçons d'un maître plus illustre encore <sup>2</sup>. Au nombre des jeunes gens de grande espérance qui se faisaient gloire de venir s'asseoir à la chaire de Newton, se faisait remarquer un

<sup>1</sup> Les *Apologies de Somers*, comme les invectives lancées contre lui, sont innombrables. La meilleure manière de se former sur son compte un jugement exact serait peut-être de rassembler tout ce qu'ont dit de lui Swift et Addison. C'étaient les deux plus fins observateurs de leur siècle, et tous deux connaissaient bien Somers. Mais il faut remarquer que, jusqu'au moment où Swift se fit tory, il ne cessa d'exalter Somers, non pas seulement comme le plus éclairé, mais encore comme le plus vertueux des hommes. Dans la dédicace du conte du *Tonneau*, on lit ces mots : « Il n'y a point de vertu, soit dans la vie publique, soit dans la vie privée, que vos actions n'aient souvent produite sur la scène du monde. » Et ailleurs : « Je serais fâché que le brillant exemple des vertus de Votre Seigneurie fût perdu pour les yeux des autres, dans leur intérêt comme dans le vôtre. » Dans le discours sur les *Luites et Dissensions d'Athènes et de Rome*, Somers est Aristide le Juste. Après que Swift eut changé de parti, il représenta Somers comme un homme qui « possédait toute sorte d'excellentes qualités, excepté la vertu. »

<sup>2</sup> Voir l'*Autobiographie de Whiston*.

étudiant à l'intelligence vive et souple : c'était Montague. Sous une telle direction, le jeune homme fit des progrès considérables dans les sciences exactes, mais la poésie était son étude favorite, et lorsque l'Université invitait ses enfants à célébrer un mariage de cour ou des funérailles royales, ses compositions étaient, en général, trouvées supérieures à celles de ses concurrents. Sa réputation franchit les murs de l'Université. Les beaux esprits de Londres, qui se réunissaient au café du Will, reconnurent en lui un jeune homme de talent, et la spirituelle parodie qu'il composa en collaboration avec son ami et condisciple Prior, sur « la Biche et la Panthère » de Dryden, fut accueilli par de vifs applaudissements.

A cette époque, toute l'ambition de Montague se tournait du côté de l'Église. Plus tard, lorsqu'il était Pair d'Angleterre avec douze mille livres sterling de rente, lorsque sa villa sur la Tamise passait pour la plus délicieuse de toutes les retraites des environs, lorsqu'il s'enivrait, disait-on, en sablant le Tokay des caves impériales, lorsqu'il mangeait des potages faits de nids d'oiseaux, apportés de l'océan Indien, et coûtant trois guinées la pièce, ses ennemis aimaient à lui rappeler qu'il y avait eu un temps où il avait eu peine à se faire, au moyen de sa plume, un maigre revenu de cinquante livres, où il avait été bien heureux de voir servir sur sa table une côtelette de mouton avec un flacon d'ale venant des celliers du collège, et où le porc de la dîme était le plus grand luxe gastronomique qu'il osât espérer. La Révolution vint et changea toute sa destinée. Par l'influence de Dorset, qui prenait un plaisir particulier à pousser les jeunes gens d'avenir, il obtint un siège dans la Chambre des communes. Toutefois, pendant quelques mois encore, l'homme de lettres nécessaire hésita entre la politique et la théologie. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que, dans le nouvel ordre de choses, le succès était promis surtout aux talents parlementaires : il sentit que, sous ce rapport, il avait trouvé la voie pour laquelle la nature l'avait créé, et pendant quelques années sa vie fut une série de triomphes.

On peut dire de lui comme de plusieurs de ses contemporains, entre autres de Mulgrave et de Sprat, que sa réputation a souffert de la folie de certains éditeurs, qui, de nos jours encore, se sont

obstinés à réimprimer ses vers parmi les œuvres des poètes anglais. Il n'y a point d'année où l'on n'envoie à Oxford et à Cambridge, pour y disputer le prix Newdigate et la médaille du Chancelier, des centaines de vers aussi bons que ceux qu'il composa jamais. Son esprit était doué, il est vrai, d'une grande vivacité et d'une grande vigueur, mais non pas de cette sorte de vigueur et de vivacité qui produit des drames ou des odes, et c'est une extrême injustice que de mettre son *Homme d'honneur* et son *Épître sur la bataille de la Boyne* sur le même rang que le *Comus* de Milton et le *Banquet d'Alexandre* de Dryden. D'autres hommes d'État, d'autres orateurs éminents, ont fait aussi des vers qui ne valaient pas mieux que ceux de Montague; mais, heureusement pour eux, leurs compositions poétiques n'ont jamais été jugées dignes de figurer dans la collection de nos classiques nationaux.

Il a été longtemps de mode de représenter l'imagination sous la forme d'une aile, et d'appeler *essor* les heureux exercices de cette faculté de l'esprit. Tel poète est un aigle, tel autre un cygne; un troisième se compare modestement à l'abeille. Aucun de ces types n'eût convenu à Montague. On peut comparer son génie à cette plume, qui, trop faible pour enlever l'autruche dans les airs, lui permet cependant, tout en restant sur la terre, de dépasser à la course le lévrier, le cheval et le dromadaire. Si l'homme que la nature a doué de ce genre de génie essaye de monter sur les hauteurs de l'invention, ses gauches et malheureux efforts l'exposent à la risée publique. Mais, s'il se contente de rester dans la région terrestre des affaires, il verra que des facultés qui ne lui permettaient pas de s'élancer dans les sphères supérieures lui permettront de distancer tous ses rivaux dans les sphères inférieures. Comme poète, Montague ne s'est point élevé au-dessus du vulgaire des auteurs. Mais dans la Chambre des communes, qui devenait rapidement le premier pouvoir de l'État, et qui étendait son contrôle sur toutes les branches du pouvoir exécutif l'une après l'autre, le jeune aventurier obtint bientôt une place bien différente de celle qu'il occupe parmi les littérateurs. A trente ans, il eût donné avec empressement toutes ses chances dans la vie pour un presbytère confortable et une écharpe de chapelain. A trente-sept il était premier Lord de la Trésorerie, Chancelier de l'Échiquier, régent du royaume, et cette éléva-

tion, il ne la devait en rien à la faveur, mais uniquement à l'incontestable supériorité de ses talents administratifs et oratoires.

L'habileté avec laquelle, au commencement de l'année 1692, il dirigea les conférences sur le bill pour régler les procès de trahison, le plaça tout d'abord au premier rang des orateurs parlementaires. Dans cette circonstance, il eut pour adversaires tous les sénateurs blanchis dans la politique et renommés pour leur éloquence, Halifax, Rochester, Nottingham, Mulgrave, et il leur tint tête à tous avec avantage. Il obtint bientôt un siège à la Trésorerie, et là, Godolphin, cet homme à l'esprit si clair et si expérimenté, ne tarda pas à voir qu'il avait un maître dans son jeune collègue. Lorsque Somers eut quitté la Chambre des communes, Montague n'y eut plus de rival. Sir Thomas Littleton, qui passait autrefois pour l'orateur et l'homme d'affaires le plus habile du parti whig, servit volontiers sous un chef plus jeune. Aujourd'hui encore on peut reconnaître dans beaucoup de parties de notre système commercial et financier les marques de l'intelligence vigoureuse et de la hardiesse d'esprit de Montague. Ses ennemis les plus acharnés ne pouvaient contester que quelques-unes des mesures qu'il avait proposées avaient été on ne peut plus avantageuses à la nation. Mais on prétendait que ces mesures n'avaient pas été imaginées par lui. On le représentait dans une centaine de pamphlets comme un geai couvert des plumes du paon. Il avait pris, disait-on, l'idée principale de ses grandes combinaisons dans les écrits et dans la conversation de quelques ingénieux théoriciens. Ce reproche, à vrai dire, n'en était pas un. On ne peut guère s'attendre à rencontrer dans un même individu à la fois les talents nécessaires pour faire de nouvelles découvertes dans la science politique, et les talents qui arrachent l'assentiment d'assemblées divisées et tumultueuses à de grandes réformes pratiques. Il n'est guère possible d'être à la fois un Adam Smith et un Pitt. C'est déjà un assez grand mérite à un homme d'État, engagé dans la mêlée, de savoir appliquer les théories des autres, de discerner, dans une foule de plans, celui-là même que l'on cherche et qui est praticable, de l'accommoder à une situation urgente et à l'humeur populaire, de le proposer juste au moment où il a le plus de chances d'être favorablement

accueilli, de le défendre avec succès contre ceux qui l'attaquent, enfin de le mettre à exécution avec prudence et énergie. C'est là un éloge auquel nul homme d'État en Angleterre n'a plus de droit que Montague.

Ce qui prouve combien il se connaissait lui-même, c'est qu'à partir du moment où il commença à se distinguer dans la vie publique, il cessa de faire des vers. Il ne paraît pas qu'une fois devenu Lord de la Trésorerie, il ait jamais composé un distique, à l'exception de quelques vers bien tournés, adressés, sous forme de toasts, aux beautés whigs les plus renommées de son temps. Il préféra, et fit preuve en cela de sagesse, devoir à la poésie des autres une gloire que sa propre poésie ne lui avait jamais rapportée. Comme ses deux illustres amis, Dorset et Somers, il honora de sa propre protection la science et le génie. Sa munificence égalait la leur, et, bien qu'il leur fût inférieur par la délicatesse du goût, il réussit à associer d'une manière inséparable son nom à quelques noms qui dureront aussi longtemps que notre langue.

Il faut reconnaître cependant que Montague, avec d'admirables talents et des titres nombreux à la gratitude de son pays, avait de grands défauts et malheureusement des défauts de l'espèce la moins noble. Il n'eut point la tête assez forte pour résister au vertige que lui donnèrent et la rapidité de son élévation et la hauteur de sa position. Il devint d'une arrogance et d'une vanité provocantes. Trop souvent, on le vit traiter avec froideur ses anciens amis et étaler avec ostentation ses nouvelles richesses. Par dessus tout, il se montra insatiable de louanges, et celles qui lui plaisaient le plus étaient les plus grossières et les plus nauséabondes. Mais, en 1695, ces défauts étaient moins choquants qu'ils ne le devinrent quelques années plus tard.

Il est un quatrième Whig qui fut étroitement lié pendant un quart de siècle avec Russell, Somers et Montague, mais qui, pour le caractère, offrait avec eux bien peu de ressemblance. C'était Thomas Wharton, fils aîné de Philippe, Lord Wharton. Thomas Wharton a été souvent cité dans le cours de cette histoire, mais voici le moment de faire son portrait plus complet. Il était alors dans sa quarante-septième année, mais on aurait dit un jeune homme pour la vigueur, la bonne mine et les manières. Ceux

qui le haïssaient le plus cordialement, et nul ne fut l'objet de haines plus vives, reconnaissaient qu'il tenait de la nature d'excellentes qualités et qu'il n'était pas moins propre à la parole qu'à l'action. L'histoire de son esprit mérite que nous nous y arrêtions, car c'était l'histoire de milliers d'esprits à cette époque. Son rang et ses talents l'avaient tellement mis en vue qu'en lui on peut suivre distinctement à la trace l'origine et les progrès d'une corruption morale qui fut comme épidémique parmi ses contemporains.

Né au temps du Covenant, Wharton appartenait à une famille de Covenantaires. Son père s'était rendu fameux par son zèle à distribuer les brochures religieuses des Calvinistes et à protéger les théologiens appartenant à cette communion. Les premières années de l'enfant se passèrent au milieu des rabats de Genève, des têtes aux cheveux ras, des roulements d'yeux, des psalmodies nasales et des sermons de trois heures. Les pièces de théâtre et la poésie, la chasse et la danse étaient proscrites par l'austère discipline de cette famille de saints. On vit les fruits d'une telle éducation, lorsque, sorti de cette triste demeure puritaine, le jeune, bouillant et spirituel patricien se jeta dans les plaisirs et les dissipations du Londres de la Restauration. La dissolution du Calviniste émancipé confondit les Cavaliers les plus dissolus. Il acquit bientôt et conserva la réputation d'être le plus grand débauché de l'Angleterre. Jamais, il est vrai, il ne fut l'esclave du vin, et quand il en faisait usage, c'était principalement pour se rendre maître de ses compagnons. Mais jusqu'à la fin de sa vie, qui fut longue, les femmes et les filles de ses plus chers amis ne furent jamais en sûreté contre les entreprises de son libertinage. La licence de sa conversation étonnait, même à cette époque. Dans le délire de son impiété, il adressa à la religion de son pays des insultes dont la plume se refuse à décrire le scandale. Ses habitudes de mensonge et son effronterie passèrent en proverbe. Nul ne mentait avec plus de hardiesse, avec plus d'imagination et de précision dans les détails. Il ne semblait pas comprendre le sens du mot rougir. Les reproches, même les plus mordants, paraissaient glisser sur lui. De redoutables satiriques, animés par une violente aversion personnelle, distillèrent sur lui tout le fiel de leur plume. Injures sanglantes, ironie plus acérée encore

ils essayèrent contre lui de toutes les armes, mais sans lui arracher jamais autre chose qu'un sourire qui n'avait rien de forcé et des malédictions sans amertume. Le voyant insensible à leurs coups, ses ennemis finirent par jeter leur fouet. Il me semble extraordinaire qu'avec de telles vices, il ait joué un grand rôle dans la vie, que, grâce à sa popularité, il ait triomphé dans de nombreuses élections de l'opposition la plus formidable, qu'il ait eu dans le Parlement un parti considérable et qu'il se soit élevé aux plus hauts emplois dans l'État. Mais il vivait dans un temps où l'esprit de faction était poussé jusqu'à la démence, et il possédait à un degré éminent les qualités d'un chef de parti. Il n'y avait au monde qu'un lien qu'il respecta. Le plus faux des hommes dans toutes les relations de la vie, il était le plus sincère et le plus constant des Whigs. Il avait de bonne heure répudié avec mépris les principes religieux de sa famille, mais pendant un demi-siècle il demeura fermement attaché aux principes politiques de sa famille, et y persista en dépit de toutes les tentations et de tous les périls. Son dévouement à son parti se montra constamment dans les petites choses comme dans les grandes. Il avait le plus beau haras d'Angleterre, et son bonheur était, dans les courses, de gagner sur les Tories le *Plat d'argent* du vainqueur. Quelquefois, lorsque dans un comté éloigné on s'attendait à voir triompher sur le *turf* le cheval d'un *squire* de la *haute Église*, arrivait à l'heure même de la course, le *Careless* ou le *Gelding* de Wharton, le premier qui avait cessé de courir à Newmarket, faute de rivaux dignes de lui, le second dont Louis XIV avait en vain offert mille pistoles. Un homme qui portait une telle ardeur dans de simples amusements ne devait pas être facile à battre dans des luttes sérieuses. Il était passé maître dans l'art de conduire des élections. Sa province spéciale était le comté de Buckingham, et il y régnait sans partage. Mais il étendait sa sollicitude sur la cause des Whigs du Yorkshire, du Cumberland, du Westmoreland et du Wiltshire. Quelquefois il faisait nommer vingt et trente membres du Parlement. Comme sollicitateur de suffrages, il était irrésistible. Il n'oubliait jamais une figure qu'il avait vue une fois. Bien plus, dans les villes où il désirait établir un intérêt politique, il se souvenait non-seulement des électeurs, mais encore de leurs familles. Ses adversaires,

confondus du bonheur de sa mémoire et de l'affabilité de ses manières, se reconnaissaient impuissants à lutter contre un si grand seigneur, qui appelait le cordonnier par son nom de baptême, qui assurait au boucher que sa fille deviendrait une belle personne et qui voulait savoir si le plus jeune garçon du forgeron avait été mis en culottes. Ces artifices le rendirent tellement populaire que ces voyages, dans le comté de Buckingham, où il allait présider les sessions trimestrielles, ressemblaient à des marches triomphales. Les cloches carillonnaient dans toutes les paroisses où il passait, et les chemins étaient jonchés de fleurs. On croyait généralement que dans le cours de sa vie politique, il n'avait pas dépensé, pour ses intérêts parlementaires, moins de quatre vingt-mille livres, somme, si l'on tient compte de la valeur des propriétés, qui équivalait à plus de trois cent mille livres sterling de ce temps-ci.

Mais le plus grand service que Wharton rendit au parti whig, ce fut de lui recruter des adhérents dans la jeune aristocratie. Il n'était pas moins habile à briguer les voix parmi les habits brodés du café de Saint-James que parmi les tabliers de cuir de Wycombe et d'Aylesbury. Il avait l'œil sur tout enfant de qualité qui atteignait sa majorité, et il n'était pas facile à cet enfant de résister aux séductions d'un flatteur noble, éloquent et riche qui unissait la vivacité de la jeunesse à un art profond et à une longue expérience des plaisirs. Quel que fût l'objet que le novice préférât, la galanterie ou la chasse, le jeu ou le vin, Wharton découvrait promptement sa passion dominante, lui offrait ses sympathies, ses conseils, son assistance, et tout en paraissant n'être que le ministre des plaisirs de son disciple, il s'assurait de ses votes.

Le parti aux intérêts duquel Wharton consacrait avec tant d'ardeur et de constance son temps, sa fortune, ses talents, ses vices même, le jugeait, c'était naturel, avec trop d'indulgence. Il le désignait sous un nom qu'il méritait bien peu, celui de « L'honnête Tom. » Des hommes pieux tels que Burnet, par exemple, et Addison, détournaient leurs regards du scandale qu'il donnait et parlaient de lui non pas avec estime sans doute, mais avec bienveillance. Un Whig, célèbre par son mérite et son savoir, le troisième comte de Shaftesbury, l'auteur des *Carac-*

tères, représentait Wharton comme le plus difficile à définir des hommes, comme un étrange composé de bon et de mauvais, de dépravation dans la vie privée et de vertu dans la vie publique ; il déclarait ne pouvoir comprendre comment un homme entièrement dépourvu de principes en tout, excepté en politique, était, en politique, aussi sûr que l'acier le mieux trempé. Mais ce qui, aux yeux d'un parti, faisait plus que racheter les défauts de Wharton, les aggravait au contraire aux yeux de l'autre. L'opinion des Tories sur son compte se résume dans cette seule ligne écrite, après sa mort, par l'un des personnages les plus éminents de ce parti : « C'était le misérable le plus universel que j'aie jamais connu<sup>1</sup>. » Les adversaires politiques de Wharton avaient soif de son sang et ils essayèrent à plusieurs reprises de le répandre. Sans son imperturbable sang-froid, son courage intrépide et son habileté consommée à l'escrime, sa vie n'eût pas été longue. Mais, ni la colère, ni le danger ne lui ôtèrent jamais sa présence d'esprit. Il tirait l'épée avec une adresse supérieure, et il avait, pour désarmer ses adversaires, une manière particulière qui excitait l'envie de tous les duellistes de son temps. Ses amis disaient qu'il n'avait jamais adressé un cartel, mais qu'il n'en avait jamais refusé un seul, qu'il n'avait jamais tué personne, mais qu'il ne s'était jamais battu sans avoir eu la vie de son adversaire à sa merci<sup>2</sup>.

Les quatre personnages dont nous venons de tracer le portrait se ressemblaient si peu entre eux qu'on s'étonne qu'ils aient pu agir de concert. Ils agirent pourtant pendant de longues années dans la plus parfaite harmonie. Plus d'une fois ils montèrent ensemble au pouvoir, plus d'une fois ils en descendirent ensemble. Leur union ne fut rompue que par la mort. Si deux d'entre eux méritaient peu d'estime, on ne peut reprocher à aucun d'avoir trahi ses collègues de la Junte.

Tandis que le grand corps des Whigs, sous ces habiles chefs, marchait en bon ordre comme une armée régulière, les Tories présentaient l'aspect d'une milice mal exercée et mal commandée. Ils étaient nombreux et ne manquaient point de zèle pour leur cause,

<sup>1</sup> Note de Swift sur le caractère de Wharton, par Mackay.

<sup>2</sup> J'ai puisé à des sources innombrables ce portrait de Montague et de Wharton. Toutefois, je dois citer d'une manière particulière la vie si curieuse de Wharton, publiée immédiatement après sa mort.

mais, à cette époque, ils n'avaient point, à proprement parler, de chefs dans la Chambre des communes. Le nom de Seymour avait été grand autrefois parmi eux et n'avait pas complètement perdu son influence. Mais depuis qu'il avait été à la Trésorerie, il les avait dégoûtés de lui en défendant avec violence tout ce qu'il avait lui-même attaqué avec violence hors du pouvoir. Ils avaient autrefois jeté les yeux sur le *Speaker* Trevor; mais sa cupidité, son impudence, sa vénalité étaient devenues si notoires que tous les membres de la Chambre qui se respectaient, à quelque nuance d'opinion qu'ils appartenissent, rougissaient de le voir au fauteuil. Des vieux membres du parti tory, sir Christophe Mulgrave seul avait un grand poids.

En réalité, les véritables chefs du parti étaient deux ou trois personnages qui avaient été nourris dans des principes diamétralement opposés au Torysme, qui avaient poussé les doctrines des Whigs jusqu'à la limite du républicanisme, et qui avaient été considérés non pas simplement comme des *Low Churchmen*, mais presque comme des Presbytériens. Parmi ces personnages, les deux plus éminents étaient deux grands *squires* du Herefordshire, Robert Harley et Paul Foley.

La place que Robert Harley occupe dans l'histoire de trois règnes, son élévation, sa chute, l'influence que dans une crise mémorable il exerça sur la politique de toute l'Europe, l'étroite intimité dans laquelle il vécut avec quelques-uns des plus grands esprits et des poètes les plus célèbres de son siècle, le retour fréquent de son nom dans les œuvres de Swift, de Pope, d'Arbuthnot et de Prior, tout cela attirera toujours sur lui l'intérêt, et cependant l'homme en lui-même était le moins intéressant de tous les hommes. Il y a en effet un étrange contraste entre les qualités si ordinaires de son esprit et les vicissitudes extraordinaires de sa fortune.

Il appartenait à une famille de Puritains. Son père, sir Édouard Harley, s'était distingué parmi les patriotes du Long Parlement, avait commandé un régiment sous Essex, avait, après la Restauration, fait à la cour une vive opposition, avait voté pour le Bill d'Exclusion, donné asile aux prédicateurs dissidents, fréquenté les chapelles des Non-Conformistes et s'était mis en hostilité si ouverte avec le pouvoir que, lorsque éclata l'insurrection de l'Ouest, il fut décrété en état d'arrestation et qu'on fit des

perquisitions dans sa maison pour y découvrir des armes. Lorsque les Hollandais s'avancèrent de Torbay sur Londres, il se déclara, ainsi que son fils aîné, Robert, pour le prince d'Orange et un Parlement libre, leva un corps de cavalerie considérable, s'empara de Worcester et fit éclater son zèle contre le Papisme en mettant publiquement en pièces, dans la grande rue de cette ville, un morceau de sculpture que ces farouches Puritains regardaient comme un signe d'idolâtrie. Bientôt après, la Convention se transforma en Parlement, et Robert Harley fut envoyé à Westminster comme représentant d'un bourg de Cornouailles; sa conduite fut telle qu'on devait l'attendre d'un homme de sa naissance et de son éducation. Il se rangea sous la bannière des Whigs et se montra l'un des Whigs les plus intolérants et les plus vindicatifs. Il ne lui fallait pas moins, pour le contenter, qu'une proscription générale des Tories. Son nom figure dans la liste des membres qui votèrent pour la clause de Sacheverell, et aux élections générales qui eurent lieu au printemps de 1690, le parti qu'il avait persécuté fit de grands efforts pour l'écarter de la Chambre des communes. Un cri s'éleva que les Harleys étaient les ennemis mortels de l'Église. Ce cri eut une telle puissance que ce ne fut qu'avec peine qu'aucun des membres de la famille put obtenir un siège dans le Parlement <sup>1</sup>. Tel fut le commencement de la vie publique d'un homme dont la populace jacobite, vingt-cinq ans plus tard, associait, dans ses acclamations, le nom à celui de la haute Église.

Toutefois, on ne tarda pas à observer que, dans tous les votes, Harley se trouvait en compagnie de gentilshommes qui tenaient ses opinions en horreur. Ceci n'avait rien d'étonnant, car il affectait le caractère d'un Whig de l'ancienne école, et l'on sait qu'avant la Révolution on avait toujours regardé les Whigs comme des gens qui surveillaient avec jalousie tout exercice de la prérogative royale, lents à dénouer les cordons de la bourse et extrêmes dans leur empressement à signaler les fautes des Ministres de la couronne. C'est à cette école du Whigisme qu'Harley faisait profession d'appartenir. Il n'admettait pas que le récent changement de dynastie eût rien changé aux devoirs d'un repré-

<sup>1</sup> C'est dans les Mémoires inédits d'Édouard Harley, frère cadet de Robert, que j'ai puisé une grande partie des détails ci-dessus sur les Harleys. Une copie de ces Mémoires se trouve dans les *Manuscrits de Mackintosh*

sentant du peuple. Selon lui, il fallait surveiller le nouveau gouvernement avec autant de défiance que l'ancien, le contrôler aussi sévèrement, être aussi avare pour lui de subsides. En professant de tels principes, il devait nécessairement se rencontrer sur le même terrain avec les hommes dont les principes étaient diamétralement opposés aux siens. Il aimait à faire de l'opposition au Roi, comme ils aimaient à faire de l'opposition à l'Usurpateur. Il en résultait que tous les fois que l'occasion se présentait de traverser les desseins de Guillaume, la Tête-ronde demeurait dans la salle ou se retirait dans les couloirs et le vestibule en compagnie de tout le parti des Cavaliers.

Harley acquit bientôt l'autorité d'un chef parmi ceux avec lesquels, malgré de grandes différences d'opinions, il votait habituellement. Son influence dans le Parlement était, en effet, hors de proportion avec son talent. Son esprit était à la fois peu étendu et lent. Il était incapable de prendre un sujet de haut. Il ne posséda jamais l'art de s'exprimer en public avec clarté et facilité. Jusqu'à la fin de sa vie, ce fut un parleur ennuyeux, embarrassé et confus<sup>1</sup>. Il n'avait aucune des grâces extérieures de l'orateur. Son aspect était lourd, sa taille presque commune et même difforme, ses gestes sans noblesse, et cependant on l'écoutait avec respect, car son esprit médiocre avait été cultivé par un travail assidu. Sa jeunesse s'était passée dans l'étude, et, jusqu'à la fin, il aima les livres et la société des hommes de science et de talent. Aspirant même à la réputation de bel esprit et de poète, il employait parfois à composer des vers exécrables un temps qu'il aurait pu occuper tout différemment<sup>2</sup>. Cependant il ne gaspilla pas toujours son temps d'une manière aussi absurde. Il avait dans l'esprit cette sorte d'application et d'exactitude qui eût pu faire de lui un respectable antiquaire ou un héraut d'armes. Son

<sup>1</sup> Le seul écrivain qui ait loué la manière de parler d'Harley est, autant qu'il m'en souviennne, Mackay qui l'appelle un orateur éloquent. Swift griffonna en marge : « C'est un grand mensonge. » Et cependant Swift inclinait à rendre plus que justice à Harley. « Ce lord, dit Pope, parlait d'affaires d'une manière si confuse que vous ne saviez pas quel sujet il traitait. Tout ce qu'il vous disait était à la manière de l'épopée, car toujours il commençait au milieu. » (*Anecdotes de Spence.*)

<sup>2</sup> « Il avait coutume, dit Pope, d'envoyer presque chaque jour de mauvais vers de la cour au club Scriblerus, et il venait y flâner presque chaque soir, même quand sa position était désespérée. »

Quelques spécimens des vers de Harley sont imprimés. Ses meilleurs sont, je crois,

gout le portait à fouiller dans les vieilles archives, et à cette époque, ce n'était qu'en fouillant dans les archives qu'on parvenait à acquérir une connaissance exacte et étendue des usages du Parlement. Comme il avait peu de rivaux dans cette étude laborieuse et ingrate, il ne tarda pas à être regardé comme un oracle sur les questions de forme et de privilège. Son caractère moral ajoutait considérablement à son influence. Il avait, il est vrai, de grands vices, mais ces vices n'étaient point d'une nature scandaleuse. Il était inaccessible à la corruption de l'argent. — Sa vie privée était régulière. Les satiriques mêmes ne lui imputèrent jamais de liaison illégitime. Il avait le jeu en aversion, et l'on dit qu'il ne passait jamais devant le café de White, rendez-vous favori des escrocs et des dupes de la noblesse d'alors, sans faire entendre une exclamation de colère. Chaque jour, il s'échauffait la tête avec du bordeaux, mais pour ses contemporains c'était à peine un défaut. Ses connaissances, sa gravité, sa position indépendante lui gagnèrent les sympathies de la Chambre, et même son manque d'éloquence fut, en un sens, un avantage pour lui. Le monde, en effet, répugne à admettre que le même individu puisse réunir dans sa personne des genres de supériorités tout opposés. L'envie aime, et c'est une consolation pour elle, à supposer que ce qui est brillant ne peut être solide, que ce qui est limpide ne peut être profond. Ce n'est qu'avec une extrême lenteur que le public fut amené à reconnaître que Mansfield était un grand jurisconsulte et que Burke était un grand maître dans la science politique. Montague était un brillant rhétoricien : aussi, bien qu'il eût dix fois la capacité de Harley pour les parties les plus arides des affaires, ses détracteurs le représentaient comme un bavard superficiel et prétentieux. Mais, par ce que la pompe manquait dans les discours de Harley, une foule de gens en concluaient qu'ils devaient avoir beaucoup de fond. Ce

une stance qu'il composa sur sa propre chute, en 1714, et les meilleurs ne sont pas bons :

Le serviteur fidèle,  
 Qui sert avec zèle,  
 Qui meurt s'il faut mourir,  
 Le ciel doit le bénir;  
 Mais maint exemple atteste  
 Qu'au vertueux mortel  
 A qui sourit le ciel  
 Cette terre est funeste.

n'était pas, disait-on, un beau parleur, mais c'était un homme qui avait beaucoup lu, c'était un profond penseur, et il était plus propre à conduire les affaires de l'État que les plus beaux parleurs du monde. Harley soutint longtemps ce rôle avec une finesse qui se rencontre fréquemment en compagnie de la médiocrité ambitieuse et remuante. Il avait constamment, même avec ses meilleurs amis, un air de mystère et de réserve qui semblait indiquer qu'il connaissait d'importants secrets et que sa tête était en travail de quelque vaste dessein. De cette manière il acquit et conserva longtemps une haute réputation de sagesse. Ce ne fut que lorsque cette réputation eut fait de lui un comte, un chevalier de la Jarretière, un Lord Grand-Trésorier d'Angleterre, et le maître des destinées de l'Europe, que ses admirateurs commencèrent à découvrir que ce n'était en réalité qu'un personnage lourd et à idées creuses ou embrouillées<sup>1</sup>.

C'est peu après les élections générales de 1690 que Harley, qui votait habituellement, comme nous l'avons dit, avec les Whigs, commença à passer au Torysme. Ce changement s'opéra graduellement, d'une manière imperceptible, mais n'en fut pas moins réel. Harley soutint d'abord cette doctrine des Tories, que l'Angleterre devait se borner à une guerre maritime, puis il ressentit l'antipathie des Tories contre les Hollandais et les hommes d'argent. L'antipathie contre les Dissidents, nécessaire pour parfaire son nouveau rôle, ne lui vint que beaucoup plus tard. Enfin, la transformation fut complète, et l'ancien habitué des Conventicules devint un intolérant *High Churchman*. Dans les derniers temps de sa vie toutefois, les traces de sa première éducation reparaissaient de temps à autre, et, tout en se conformant aux pratiques de Laud, il lui arrivait parfois d'écrire dans le style des puritains fanatiques tels que le fameux Loué-Soit-Dieu Barebones<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pour connaître le caractère de Harley, il faut lire une masse de panégyriques et de satires, les œuvres et la correspondance particulière de Swift, de Pope, d'Arbuthnot, de Prior et des Bolingbroke et une multitude d'ouvrages tels que : *le Bœuf et le Taureau, le grand Docteur allemand* et *l'Histoire de Robert Powell, le Montreur de Marionnettes*.

<sup>2</sup> *Praise-God Barebones*. — Dans une lettre datée du 12 septembre 1709, peu de temps avant qu'il eût été porté au pouvoir sur les épaules de la populace de la haute-Église, il dit : « Mon âme a été parmi les lions, c'est-à-dire parmi les fils des hommes dont les dents sont des lances et des flèches et les langues des glaives tranchants.

De Paul Foley, nous savons comparativement peu de chose. Son histoire, jusqu'à un certain point, ressemble beaucoup à celle de Harley, mais il paraît avoir été supérieur à celui-ci pour les talents comme pour l'élévation du caractère. Il était fils de Thomas Foley, homme nouveau, mais d'un grand mérite, qui, entré dans la vie avec rien, s'était fait dans les forges une belle fortune, renommé en outre pour son intégrité sans tache et sa charité pleine de munificence. Les Foley étaient, comme leurs voisins les Harley, Whigs et Puritains. Thomas Foley vivait dans des termes d'une étroite intimité avec Baxter qui, dans ses écrits, parle de lui dans les termes de la plus vive estime. Les opinions et les attachements de Paul Foley furent d'abord ceux de sa famille. Mais, comme Harley, la violence même de ses convictions whigs en fit un allié des Tories, et peut-être comme Harley se serait-il métamorphosé complètement en Tory si le cours de cette transformation n'eût été interrompu par la mort. Foley était doué de talents remarquables que l'éducation avait encore développés. Sa fortune l'avait dispensé de faire de la jurisprudence sa profession, mais il avait cultivé avec soin la science du droit. Sa moralité était sans tache ; le plus grand défaut qu'on pût lui reprocher c'était de faire trop parade de son indépendance et de son désintéressement, et de gronder sans cesse dans la crainte qu'on ne le prit pour un flatteur.

Il est un troisième converti dont nous devons parler : — Howe, tout récemment encore le plus violent des Whigs, était devenu, par la perte de sa place, le plus violent des Tories. Le déserteur n'apporta, à son nouveau parti, ni gravité de caractère, ni capacité ou semblant de capacité pour les grandes affaires, mais beaucoup d'habileté parlementaire d'un ordre inférieur, beaucoup de dépit et beaucoup d'impudence. Aucun orateur de ce temps ne semble avoir possédé au même degré, à la fois, le pouvoir et la volonté de molester le gouvernement.

Le concours de ces trois personnages fut accepté avec empressement par les Tories, mais il était impossible qu'ils pussent encore exercer sur le parti l'autorité de chefs reconnus, car ils se

Mais je sais combien il est doux de servir le Seigneur et d'avoir son âme en paix. » Cette lettre était adressée à Carstairs, mais je doute que Harley eût tenu ce langage de cafard en écrivant à Atterbury.

donnaient encore le nom de Whigs et appuyaient en général leurs votes en faveur des Tories par des arguments fondés sur les principes des Whigs<sup>1</sup>.

D'après ce tableau de l'état des partis dans la Chambre des communes, on comprend que Sunderland avait raison de conseiller à Guillaume de confier aux Whigs les rênes de l'administration. Le roi, toutefois, hésita longtemps avant de se décider à abandonner la position neutre qu'il occupait depuis si longtemps entre les deux partis. Si l'un de ces partis était disposé à mettre en question son titre, l'autre était en principe hostile à sa prérogative. Se souvenant encore avec amertume de la conduite déraisonnable et vindicative de la Convention à la fin de 1669 et au commencement de 1690, il reculait à l'idée de se mettre entièrement entre les mains des hommes qui s'étaient opposés au Bill d'Amnistie, qui avaient voté pour la clause de Sacheverell, qui avaient voulu l'empêcher de prendre le commandement de son armée en Irlande, et qui l'avaient accusé de tyrannie et d'ingratitude, uniquement parce qu'il refusait de leur servir d'esclave et de bourreau. Il s'était alors, par un effort aussi hardi qu'inattendu, délivré de leur joug, et il n'était point tenté d'y tendre de nouveau sa tête. Il haïssait personnellement Wharton et Russell. Il avait une haute idée de la capacité de Caermarthen, de l'intégrité de Nottingham, de l'activité et de l'habileté financière de Godolphin. Ce ne fut que lentement, par degrés, que les arguments de Sunderland, appuyés par la force des choses, triomphèrent des objections du roi.

Le 7 novembre 1695, le Parlement se réunit, et la lutte des partis commença immédiatement. Guillaume, dans son discours d'ouverture, insista auprès des Chambres sur la nécessité d'un vigoureux effort pour arrêter le progrès de la France sur le continent. « Dans la dernière campagne, » dit-il, « la France avait sur tous les points l'avantage du nombre et, par suite, il avait été impossible de lutter contre elle. Les alliés de Guillaume avaient

<sup>1</sup> La position anormale qu'occupaient alors Harley et Foley est constatée dans ce passage d'un dialogue entre un Whig et un Tory, 1695 : « Votre grand P. F...y, dit le Tory, s'est fait cadet et il porte les armes sous le général des Saxons de l'ouest. Les deux Har...ys, père et fils, servent dans le génie sous l'ex-lieutenant d'artillerie, et lancent des bombes contre tout Bill que celui-ci a décidé de réduire en cendres. » Seymour est le général des Saxons de l'ouest. Mulgrave avait été lieutenant de l'artillerie sous le règne de Charles II.

promis d'augmenter leur effectif, et il espérait que les Chambres lui fourniraient les moyens de faire de même <sup>1</sup>. »

Dans la séance suivante, les Communes prirent en considération le discours du roi. Le revers de la flotte de Smyrne fut le principal sujet mis en discussion. De toutes parts on demanda une enquête, mais il est évident que les deux partis la demandaient par des motifs tout différents. Montague prit la parole au nom des Whigs. Il déclara que les désastres de l'été ne pouvaient, dans son opinion, s'expliquer seulement par l'ignorance et l'imbecillité de ceux qui étaient chargés de l'administration navale. Il devait y avoir eu trahison. Il était impossible de croire que Louis, lorsqu'il envoya son escadre de Brest au détroit de Gibraltar, et laissa sans défense toute la côte de son royaume, de Dunkerque à Bayonne, se fût confié seulement au hasard. Il devait savoir pertinemment que sa flotte rencontrerait un immense butin escorté par un faible convoi. S'il y avait eu trahison de la part des uns, il y avait eu incapacité de la part des autres. L'État était mal servi. Et alors l'orateur prononça un chaud panégyrique de son ami Somers. « Plût à Dieu que tous les gens en place suivissent l'exemple de milord Chancelier; s'ils distribuaient leur patronage d'une manière aussi judicieuse et avec autant de désintéressement que lui, on ne verrait pas dans les emplois publics des gens qui touchent des traitements sans remplir les obligations de leur place. » Une motion fut présentée et votée à l'unanimité, portant que les Communes promettaient leur concours à Leurs Majestés, et qu'elles se mettraient immédiatement à rechercher les causes du désastre de la baie de Lagos <sup>2</sup>.

Les Lords de l'Amirauté reçurent l'ordre de produire une masse considérable de documents. Le roi envoya des copies des dépositions faites devant le comité du Conseil que Marié avait chargé d'instruire une enquête sur les plaintes des marchands du Levant, qui furent eux-mêmes mandés et interrogés. Rooke, quoique trop malade pour se tenir debout ou parler, se fit apporter à la barre dans une chaise à porteurs, et là rendit compte de la manière dont les choses s'étaient passées. Les Whigs jugèrent bientôt qu'ils avaient les éléments suffisants pour infliger un vote

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Lords et des Communes*, 7 novembre 1695.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 13 novembre 1695; *Débats de Grey*.

de censure à l'administration navale, et ils proposèrent une résolution attribuant le revers de la flotte de Smyrne à l'incapacité et à la trahison. Qu'il y eût eu incapacité, la question ne faisait pas de doute, mais le fait de la trahison n'était certainement pas prouvé. Les Tories demandèrent qu'on supprimât le mot de trahison. Une division eut lieu, et les Whigs l'emportèrent à 140 voix contre 103. Wharton fut le scrutateur de la majorité<sup>1</sup>.

Il était donc décidé qu'il y avait eu trahison, mais on ne savait pas encore quel était le traître. De vifs débats s'élevèrent sur ce point. Les Whigs essayèrent de rejeter le blâme sur Killegrew et Delaval, qui appartenaient au parti tory. De leur côté, les Tories firent tous leurs efforts pour faire retomber la faute sur le Département des Vivres, lequel était sous la direction des Whigs. Mais la Chambre des communes s'est toujours montrée plus disposée à accepter des votes de censure, rédigés dans des termes généraux, qu'à flétrir les individus en les désignant nominativement. Une résolution tendante à décharger le Bureau des Vivres fut proposée par Montague, et votée après un débat de deux jours, par 188 voix contre 152<sup>2</sup>. Mais lorsque le parti victorieux présenta à son tour une motion inculpant les amiraux, les Tories accoururent en masse de la province, et, après un débat qui dura de neuf heures du matin jusqu'à près de onze heures du soir, ils réussirent à sauver leurs amis. Il y eut 170 *non* et 161 *oui*. Quelques jours après, les Whigs revinrent à la charge, mais sans plus de succès. Ils furent battus par 185 *non* contre 175 *oui*. Dans ces deux circonstances, l'infatigable et implacable Wharton fut le scrutateur de la minorité<sup>3</sup>.

En dépit de cet échec, l'avantage resta décidément aux Whigs. Les Tories qui étaient à la tête de l'administration échappèrent, il est vrai, à une mise en accusation, mais il s'en était fallu de si peu pour eux, que le roi se vit dans l'impossibilité de les garder plus longtemps au service de l'État. L'avis de Sunderland prévalut. Une nouvelle commission de l'Amirauté fut formée et Russell nommé Premier-Lord. Déjà il avait été désigné pour le commandement de la flotte de la Manche.

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 17 novembre 1693.

<sup>2</sup> *Procès Verbaux des Communes*, 22, 27 novembre 1693; *Débats de Grey*.

<sup>3</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 29 novembre, 6 décembre 1693; l'Hermitage, 11 décembre 1693.

L'élévation de Russell obligea Nottingham à se retirer. En effet, bien qu'il ne fût pas extraordinaire à cette époque de voir des hommes qui étaient personnellement et politiquement hostiles les uns aux autres occuper en même temps de hauts emplois dans l'administration, cependant les relations entre le Premier Lord de l'Amirauté et le secrétaire d'État dans les attributions duquel rentrait ce que l'on appellerait aujourd'hui le département de la guerre, ces relations étaient d'une nature tellement particulière que l'intérêt du service public exigeait qu'il y eût entre eux une coopération cordiale. Or on ne pouvait espérer une semblable coopération entre Nottingham et Russell. « Je vous remercie, dit Guillaume à Nottingham, de vos services. Je n'ai eu à me plaindre en rien de votre conduite. Ce n'est que la nécessité qui me force à me séparer de vous. » Nottingham se retira avec dignité. Bien que très-honnête homme, il sortit de place plus riche qu'il n'y était entré cinq ans auparavant. Ce que l'on considérait alors comme les émoluments légitimes de sa place était considérable. Il avait vendu Kensington-House à la couronne pour une forte somme, et il avait probablement, selon l'usage du temps, obtenu pour lui-même quelque concession lucrative. Il consacrait tous ses bénéfices à des acquisitions de terres. Ses ennemis, disait-il, songeaient, à ce qu'il paraît, à l'accuser d'avoir acquis sa fortune par des moyens illicites. Il n'avait rien à redouter d'une enquête. Il ne voulait pas faire comme certains ministres, mettre sa fortune hors des atteintes de la justice de son pays, avoir des trésors secrets ou placer ses fonds à l'étranger. Il voulait que ses biens fussent de telle nature qu'on pût les découvrir et les saisir sans peine<sup>1</sup>.

Les sceaux que Nottingham avaient rendus restèrent pendant quelque temps dans le cabinet du roi. En disposer n'était point chose facile. On les offrit à Shrewsbury qui de tous les Whigs était le plus haut placé dans l'estime de Guillaume, mais Shrewsbury s'excusa, et, afin d'éviter de nouvelles importunités, se retira à la campagne. Il y reçut bientôt une lettre pressante d'Élisabeth Villiers. Cette dame avait, dans sa jeunesse, inspiré à Guillaume une passion qui avait causé un grand scandale et porté un trouble

<sup>1</sup> L'Hermitage, 1 (14) septembre, 7 (17) novembre 1693.

profond dans la petite cour de La Haye. Son influence sur lui, elle ne la devait ni aux charmes de sa personne, car il fallut tout l'art du pinceau de Keller pour la faire paraître passable sur la toile, ni à ces talents qui sont l'apanage de son sexe, car sa conversation n'avait rien de piquant, et ses lettres étaient singulièrement dépourvues de cette facilité et de cette grâce qui nous charment sous la plume d'une femme. Elle la devait à des qualités d'esprit supérieures qui la rendaient propre à partager les soucis et à diriger les conseils des hommes d'État. Jusqu'à la fin de sa vie, de grands politiques recherchèrent ses avis. Swift lui-même, le plus sagace et le plus cynique de ses contemporains, la proclama la femme la plus remarquable par ses lumières, et plus d'une fois, fasciné par sa conversation, il resta à l'écouter depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à près de minuit<sup>1</sup>. Par degrés, les vertus et les charmes de Marie conquirent à la reine la première place dans l'affection de son époux. Mais Guillaume fréquemment encore, dans les conjonctures difficiles, demandait à Elisabeth Villiers le secours de ses conseils. Elle supplia donc dans cette circonstance Shrewsbury de revenir sur sa détermination et de ne point laisser perdre cette occasion de consommer l'union du parti whig. Wharton et Russell lui écrivirent dans le même sens. Il répondit par de faibles et insignifiantes excuses : « Je n'ai point les qualités qu'il faut pour la vie des cours. Je suis insuffisant pour une place qui demande de grands efforts. Je ne suis complètement d'accord avec aucun des partis qui divisent l'État. En un mot, je ne suis point fait pour le monde. Je désire voyager. Je désire voir l'Espagne. » Ce n'était là que de purs prétextes. Si Shrewsbury avait parlé franchement, il aurait dit que, dans une heure fatale, il avait trahi la cause de la Révolution dans laquelle il avait joué un si grand rôle, qu'il avait contracté des engagements dont il se repentait, mais dont il ne savait comment se délier, et que, restant sous le coup de ces engagements, il ne voulait point entrer au service du gouvernement existant. Marlborough, Godolphin et Russell, il est vrai, ne se faisaient point scrupule de correspondre avec un roi, tout en remplissant des emplois sous l'autre. Mais Shrewsbury avait ce

<sup>1</sup> Voir le *Journal à Stella*, LII, LIII, LIX, LXI; et les *Lettres de Lady Orkney à Swift*

qui manquait à Marlborough, à Godolphin et à Russell, une conscience, et si cette conscience ne l'empêcha pas de se parjurer trop souvent, du moins elle ne manquait jamais de le punir<sup>1</sup>.

Par suite de son refus d'accepter les sceaux, les combinaisons ministérielles que le roi avait imaginées ne reçurent leur entière exécution qu'à la fin de la session. Sur ces entrefaites, les débats des deux Chambres avaient offert un vif intérêt et ils étaient devenus d'une haute importance.

Bientôt après la réunion du Parlement, l'attention de la Chambre des communes fut appelée de nouveau sur l'état du commerce avec l'Inde, et la Charte qui venait d'être octroyée à l'ancienne Compagnie lui fut soumise. Il est probable que si les directeurs de cette Compagnie eussent agi avec prudence, la Chambre des communes eût sanctionné sans difficulté le nouveau traité qui différait peu en réalité de celui dont elle avait elle-même suggéré l'idée peu de mois auparavant. Mais les directeurs, dès le jour où ils avaient obtenu leur Charte, avaient persécuté sans pitié le commerce interlope et avaient complètement oublié qu'autre chose était persécuter le commerce interlope dans les mers d'Orient, et autre chose le persécuter dans le port même de Londres. Jusqu'alors la guerre des monopoleurs contre le commerce des particuliers avait eu en général pour théâtre des pays situés à une distance de plusieurs milliers de lieues des côtes d'Angleterre. Si des vexations se commettaient, les Anglais n'en étaient point témoins et n'en entendaient parler que longtemps après qu'elles avaient été commises. Encore n'était-il pas facile de savoir à Westminster qui avait tort et qui avait raison dans un différend qui s'était élevé trois ou quatre ans auparavant à Moorshedabad ou à Canton.

Les directeurs eurent l'incroyable témérité, au moment même où la destinée de leur Compagnie était en balance, de faire voir de près à la nation le monopole sous ses traits les plus odieux. Quelques riches marchands de Londres avaient équipé un magnifique vaisseau nommé le *Redbridge*, qui portait, avec un nombreux équipage, une cargaison d'une immense valeur. La feuille de bord avait été rédigée pour Alicante, mais il y avait quelque

<sup>1</sup> Voir les lettres écrites à cette époque par Elisabeth Villiers, Wharton, Russell et Shrewsbury, dans la correspondance de ce dernier.

raison de soupçonner qu'il était en réalité à destination des contrées situées au delà du cap de Bonne-Espérance. L'Amirauté mit l'embargo sur le *Redbridge*, conformément à un ordre que la Compagnie obtint du Conseil privé, sans doute par l'entremise du Lord-Président. Chaque jour qu'il passait dans la Tamise entraînait pour les armateurs une perte considérable. L'indignation fut vive et générale dans la Cité. La Compagnie soutenait que de la légalité du monopole découlait nécessairement la légalité de la détention. Le public retourna l'argument et, fermement convaincu de l'illégalité de la détention, il en conclut que le monopole n'était pas moins illégal. La querelle était dans toute sa vivacité quand le Parlement se réunit. Les deux partis se hâtèrent de déposer des pétitions sur le bureau de la Chambre des communes, qui résolut que ces pétitions seraient prises en considération par la Chambre entière formée en comité. La première question sur laquelle les parties adverses essayèrent leurs forces, fut le choix d'un président. Les ennemis de l'ancienne Compagnie proposèrent Papillon, autrefois l'allié le plus intime et ensuite l'adversaire le plus acharné de Child, et l'emportèrent à la majorité de 138 voix contre 106. Le comité examina ensuite en vertu de quelle autorité le *Redbridge* avait été arrêté. Un des armateurs, Gilbert Heathcote, riche marchand et Whig zélé, comparut à la barre comme témoin. On lui demanda s'il oserait nier que le vaisseau eût été réellement frété pour faire le commerce dans l'Inde. « Ce n'est point un crime, que je sache, répondit-il, de faire le commerce avec l'Inde, et je ferai le commerce avec l'Inde jusqu'à ce que j'en sois empêché par un acte du Parlement. » Papillon déclara que, dans l'opinion du comité, l'embargo mis sur le *Redbridge* était illégal. On posa alors la question de savoir si la Chambre était d'accord avec le comité. Les amis de l'ancienne Compagnie risquèrent une seconde épreuve et furent battus de nouveau par 171 voix de majorité contre 125<sup>1</sup>.

Ce coup fut promptement suivi d'un autre. Quelques jours après, la Chambre fut saisie d'une motion tendant à faire décréter que tous les sujets anglais avaient un droit égal à faire le commerce avec les Indes Orientales à moins d'en être empêchés

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 6, 8 janvier 1695-4.

par un acte du Parlement, et les partisans de l'ancienne Compagnie, sentant qu'ils étaient en minorité, laissèrent passer la motion sans demander le vote par division <sup>1</sup>.

Ce vote mémorable décida la plus importante des questions constitutionnelles que le Bill des Droits avait laissées sans solution. Depuis, cette doctrine a toujours prévalu que la législature seule avait droit d'accorder à un individu ou à une Compagnie le privilège exclusif de faire le commerce dans une partie quelconque du globe.

La grande majorité de la Chambre des communes était d'avis que le commerce de l'Inde ne pouvait s'exploiter d'une manière avantageuse qu'au moyen d'une société anonyme jouissant du monopole. On s'attendait, en conséquence, à voir la résolution qui détruisait le monopole de l'ancienne Compagnie, suivie immédiatement d'une loi concédant à la nouvelle le même monopole. Mais aucune loi de cette nature ne fut votée par la Chambre. L'ancienne Compagnie, bien qu'impuissante à défendre ses privilèges, parvint, avec l'aide des amis qu'elle avait dans le parti tory, à empêcher la Compagnie rivale d'obtenir des privilèges analogues. Il en résulta que, pendant quelques années, la liberté du commerce avec l'Inde n'exista que nominale. En fait, le commerce continuait à être assujéti à des restrictions rigoureuses. Le pacotilleur qui opérait pour son propre compte, n'éprouvait, il est vrai, aucune difficulté à sortir des ports d'Angleterre, mais une fois qu'il avait doublé le cap de Bonne-Espérance, sa situation était tout aussi périlleuse qu'auparavant. Quelque respect qu'eussent pour un vote de la Chambre des communes les fonctionnaires publics résidant à Londres, ce vote avait, à Bombay ou à Calcutta, infiniment moins de valeur qu'une simple lettre de Child. Aussi, ce dernier continuait-il la lutte avec une ardeur que rien ne pouvait abattre. Il expédia aux factoreries de la Compagnie l'ordre de traiter les intrus sans aucune indulgence. Il s'exprima avec le plus profond mépris au sujet de la Chambre des communes et de ses résolutions. « Laissez-vous guider par mes instructions, » écrivait-il à ses agents, « et non par les doctrines absurdes d'un petit nombre de gen-

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 19 janvier 1695-6.

tilshommes campagnards pleins d'ignorance, qui ont tout au plus assez d'esprit pour administrer leurs affaires particulières, et qui ne savent pas le premier mot des questions commerciales. » Il paraît que ces instructions furent suivies. Pendant cette période d'anarchie, partout, en Orient, les agents de la Compagnie et les marchands indépendants luttèrent les uns contre les autres, s'accusant réciproquement de piraterie, et s'efforçant par tous les artifices possibles d'exaspérer le gouvernement du Mogol contre leurs rivaux.

Les trois grandes questions constitutionnelles de l'année précédente furent, cette année, soumises de nouveau à l'examen du Parlement. Dans la première semaine de la session, un bill pour le règlement des procès de haute trahison, un bill triennal et un bill des places furent déposés sur le bureau de la Chambre des communes.

Aucun de ces bills ne fut converti en loi. Le premier passa dans les Communes, mais fut mal accueilli par la Chambre-Haute. Guillaume prenait un si vif intérêt à la question qu'il se rendit à la Chambre des lords, non point la couronne sur la tête ni en manteau de cérémonie, mais dans le costume ordinaire d'un simple gentilhomme, et il assista à toute la discussion qui eut lieu sur la seconde lecture. Caermarthen parla des dangers auxquels l'État était alors exposé et supplia ses collègues de ne point accorder, dans un tel moment, le privilège de l'impunité aux traîtres. Il fut énergiquement appuyé par deux orateurs éminents qui, pendant quelques années, avaient pris dans toutes les questions le point de vue opposé à celui de la cour, mais qui, dans cette session, montrèrent une disposition à fortifier le pouvoir, nous voulons parler d'Halifax et de Mulgrave. Marlborough, Rochester et Nottingham parlèrent en faveur du bill; mais le sentiment général était tellement contraire à cette mesure qu'ils n'osèrent point demander le vote par division. Il est probable que les arguments développés par Caermarthen ne furent point ceux qui eurent le plus d'influence sur ses auditeurs. Les Lords étaient résolus à ne point laisser passer le bill sans y introduire une clause modifiant la Constitution de la cour du Lord Grand-Chambellan. Ils savaient que la Chambre-Basse n'était pas moins décidée à ne pas voter une pareille clause, et ils pensèrent qu'il

valait mieux que ce qui devait arriver à la fin arrivât tout de suite et sans lutte <sup>1</sup>.

Le sort du bill triennal confondit tous les calculs des politiques les plus expérimentés du temps. Il peut donc nous paraître à nous extraordinaire. Pendant les vacances, il avait été publié une foule de pamphlets écrits en grande partie par des personnes attachées à la Révolution et aux principes du gouvernement qui avaient représenté ce bill comme une mesure indispensable, comme une panacée pour tous les maux de l'État. A la première, à la seconde et à la troisième lectures, il n'y eut point de vote par division dans la Chambre des communes. Les Whigs étaient dans l'enthousiasme. Les Tories semblaient acquiescer à la mesure. On savait que le roi, s'il avait fait usage de son *veto* pour laisser aux Chambres la faculté d'examiner de nouveau la question, n'avait aucunement l'intention d'opposer à leurs désirs une résistance obstinée. Mais Seymour, avec une adresse qu'une longue expérience avait mûrie, après avoir retardé la lutte jusqu'au dernier moment, arracha la victoire à ses adversaires alors qu'ils étaient dans la plus complète sécurité. Lorsque le *Speaker*, élevant le bill entre ses mains, posa la question de savoir s'il passerait, il y eut 146 *non* contre 136 *oui* <sup>2</sup>. Quelques Whigs impatients se flattèrent que leur défaite n'était due qu'à une surprise et pourrait se réparer. Aussi trois jours après, Monmouth, l'homme le plus ardent et le plus remuant du parti, présenta-t-il à la Chambre-Haute un bill qui était en substance le même que celui qui venait d'échouer d'une manière si étrange dans la Chambre-Basse. Les Pairs le votèrent d'une manière très-expéditive et

<sup>1</sup> Le bill, je l'ai trouvé dans les Archives des Lords. Quant à son Histoire, je l'ai extraite des *Procès-Verbaux des deux Chambres*, du *Journal de Narcisse Luttrell*, et de deux *Lettres aux États-Généraux*, datées l'une et l'autre du 27 février (9 mars) 1694, le lendemain du débat dans la Chambre des lords. L'une de ces lettres est de Van Citters; l'autre, qui contient plus de détails, est de l'Hermitage.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 28 novembre 1695; *Débats de Grey*. L'Hermitage espérait que le bill passerait et que le roi ne refuserait pas sa sanction. Le 17 (27) novembre, il écrivit aux États-Généraux : « Il paraît dans toute la Chambre beaucoup de passion à faire passer ce bill. » Le 28 novembre (8 décembre), il dit que le vote sur la question de savoir si le bill passerait « n'a pas causé une petite surprise. Il est difficile d'avoir un point fixe sur les idées qu'on peut se former des émotions du Parlement, car il paraît quelquefois de grandes chaleurs qui semblent devoir tout enflammer, et qui, peu de temps après, s'évaporent. » Seymour fut le principal organisateur de l'opposition à ce bill. Un pamphlet célèbre autrefois, qui parut cette année : *Le silence acheté à prix d'argent*, ne laisse aucun doute à cet égard.

l'envoyèrent aux Communes. Mais il n'y trouva aucune faveur. Un grand nombre de membres qui souhaitaient ouvertement que la durée des Parlements fût limitée, se montrèrent choqués de voir la branche héréditaire de la législature intervenir dans une question qui intéressait particulièrement la branche élective. « C'est là, dirent-ils, une affaire qui ne regarde que nous; nous l'avons examinée; nous avons pris une décision, et il est peu parlementaire, il est tout au moins fort indélicat à Leurs Seigneuries de venir ainsi infirmer cette décision. Aujourd'hui la question est de savoir, non plus si la durée des Parlements doit être limitée, mais si nous devons soumettre notre jugement à l'autorité des Pairs et effacer à leur commandement ce que nous avons fait il y a quinze jours à peine. » L'animosité que les Communes nourrissaient contre l'ordre patricien fut envenimée encore par les artifices et l'éloquence de Seymour. Le bill contenait une définition des mots : « Tenir un Parlement. » Cette définition fut examinée par la Chambre des communes dans un esprit de jalousie extrême, et un grand nombre de membres crurent, mais avec bien peu de raison, qu'elle avait été imaginée dans le but d'augmenter les privilèges de la noblesse, privilèges dont l'étendue excitait déjà l'envie. Il paraît, d'après les rares et obscurs fragments des débats qui sont venus jusqu'à nous, que d'amères critiques furent dirigées contre la conduite générale de la Chambre des pairs dans les questions politiques comme dans les questions judiciaires. Le vieux Titus, bien que zélé partisan des Parlements triennaux, déclara qu'il n'était point surpris de la mauvaise humeur témoignée par un si grand nombre de ses collègues. « Il est vrai, dit-il, que nous devons être dissous, mais il est dur, il faut l'avouer, que ce soient les Lords qui viennent nous prescrire ainsi l'époque de notre dissolution. L'apôtre Paul, lui aussi, souhaitait de se voir en dissolution, mais si ses amis étaient venus lui en fixer le jour, je doute qu'il eût bien pris la chose de leur part. » Le bill fut rejeté par 197 voix contre 127<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes; Débats de Grey.* La grosse de cette copie, qui fut envoyée à la Chambre des communes, est perdue. La minute se trouve dans les Archives des Lords. C'est d'après une lettre de l'Hermitage aux États-Généraux, en date du 4<sup>e</sup> (14) décembre 1693, que j'ai appris que ce bill fut présenté par Monmouth. Pour les chiffres du vote, j'ai suivi les journaux. Mais, dans les *Débats de Grey*, ainsi que dans les lettres de Van Citters et de l'Hermitage, il est dit que la minorité fut de 172.

Le bill des places, qui ne différait que fort peu de celui qui avait été proposé un an auparavant, traversa aisément la Chambre des communes. La plupart des Tories le soutinrent avec chaleur et les Whigs n'osèrent s'y opposer. Il fut alors porté à la Chambre des communes, et en revint bientôt complètement modifié. Dans le projet primitif il était stipulé qu'aucun membre de la Chambre des communes, élu après le 1<sup>er</sup> janvier 1694, ne devrait accepter de place rétribuée à la disposition de la couronne, sous peine de perdre son siège et d'être déclaré incapable de siéger de nouveau dans le même Parlement. Les Lords ajoutèrent ces mots : « A moins qu'il ne soit ensuite élu de nouveau pour servir dans le même Parlement. » Ces quelques mots suffisaient pour dépouiller le bill de presque toute son efficacité, en bien comme en mal. S'il était on ne peut plus à désirer que la foule des fonctionnaires publics d'un ordre inférieur fussent écartés de la Chambre des communes, il eût été on ne peut plus fâcheux que les chefs des grands départements du pouvoir exécutif en fussent tenus en dehors. Le bill, ainsi amendé, laissait la Chambre des communes ouverte à ceux qui devaient comme à ceux qui ne devaient pas y être admis. Il y admettait, avec raison, les secrétaires d'État et le chancelier de l'Échiquier, mais il y admettait en même temps les commissaires des licences pour les vins, les commissaires de la marine, les receveurs, les inspecteurs, les garde-magasins, les commis des actes, les commis des bons, les commis de la cour de la maison du roi et les commis de la garde-robe. Les Communes comprirent si peu l'importance de cette question, qu'après avoir fait une loi on ne peut plus funeste sous un rapport, et on ne peut plus salutaire sous un autre, elles consentirent, sans la moindre difficulté, à ce qu'elle fût transformée en une loi complètement inoffensive et à peu près inutile. Elles adoptèrent l'amendement, et l'on n'attendit plus que la sanction royale.

Assurément, Guillaume n'aurait pas dû refuser sa sanction, et il ne l'aurait pas refusée s'il eût su combien ce bill avait perdu de son importance. Mais il n'entendait pas plus la question que les Communes elles-mêmes. Ce qu'il savait, c'est que la Chambre s'imaginait avoir resserré le pouvoir royal dans des limites étroites, et il était résolu à ne point se soumettre sans lutte à cette

limitation de son pouvoir. Il puisait un encouragement dans le succès avec lequel il avait jusqu'alors résisté aux tentatives des deux Chambres pour empiéter sur sa prérogative. Il avait apposé son veto au bill qui voulait que les juges fussent payés sur son revenu héréditaire, et le Parlement avait acquiescé en silence à la justice de ce veto. Il avait également refusé sa sanction au bill triennal, et les Communes, en rejetant depuis deux bills triennaux, avaient reconnu qu'il avait bien fait. Toutefois, il aurait dû songer que, dans ces deux circonstances, la signification de son refus avait été immédiatement suivie de la prorogation du Parlement, et que, par conséquent, les membres des deux Chambres avaient eu six mois pour réfléchir et pour se refroidir avant la session suivante. Le cas, cette fois, était tout différent. La principale affaire de la session était à peine entamée; le budget était encore à l'examen des Communes, les bills de subsides encore pendants, et, s'il prenait aux Chambres un accès de mauvaise humeur, les conséquences pouvaient en être fort sérieuses.

Guillaume n'en résolut pas moins de tenter l'aventure. On ignore s'il eut dans cette affaire quelque conseiller. Sa détermination semble avoir pris les chefs des deux partis par surprise. Lorsque le greffier de la couronne eut proclamé que le roi et la reine verraient à examiner le bill garantissant les droits et les libertés du Parlement, les Communes se retirèrent de la barre de la Chambre des lords dans un état de violente irritation. Dès que le *Speaker* fut remonté au fauteuil, un long et tumultueux débat s'engagea. Toutes les autres affaires furent suspendues, tous les comités ajournés. Il fut résolu que le lendemain matin de bonne heure la Chambre prendrait en considération l'état de la nation. Le lendemain matin, l'émotion n'était point encore calmée. Le massier de la présidence fut envoyé à Westminster-Hall et à la Cour des Requêtes; il ramena à la Chambre tous les membres qu'il put trouver; afin que nul d'entre eux ne pût s'esquiver sans être vu, la porte du fond fut fermée et la clef déposée sur le bureau. On donna aux étrangers l'ordre de se retirer. Ces préparatifs solennels terminés, commença une séance qui rappela à un petit nombre de vieillards quelques-unes des premières séances du Long-Parlement. Les ennemis du gouvernement firent entendre de vives paroles, et ses amis, dans la crainte d'être accusés d'abandonner

la cause des Communes d'Angleterre pour complaire à la cour, osèrent à peine élever la voix en sa faveur. Montague, seul, semble avoir défendu le roi. Lowther, bien qu'occupant un emploi élevé et membre du cabinet, avoua qu'il y avait en jeu de sinistres influences et exprima le désir de voir le roi entouré de conseillers en qui les représentants du peuple pussent avoir confiance. Harley, Foley et Howe emportèrent tout devant eux. Une résolution qui qualifiait d'ennemis publics ceux qui avaient conseillé le roi dans cette circonstance, fut votée à l'unanimité moins deux ou trois voix. Harley, après avoir rappelé à ses collègues qu'ils avaient leur vote comme le roi avait le sien, et que si Sa Majesté leur refusait justice ils pouvaient lui refuser de l'argent, proposa que la Chambre se rendit en masse auprès du trône, non pas, comme d'habitude, avec une humble adresse, mais avec des représentations. Quelques membres demandèrent que l'on substituât le mot plus respectueux d'adresse, mais cette proposition fut repoussée, et l'on nomma un comité chargé de rédiger les *représentations*.

Une seconde nuit se passa, et lorsque la Chambre se réunit de nouveau, l'orage parut s'être bien apaisé. La joie maligne et les espérances sauvages que les Jacobites, pendant quarante-huit heures, avaient exprimées avec leur imprudence habituelle alarmaient les Whigs et les Tories modérés. Un grand nombre de membres aussi furent saisis d'effroi en apprenant que Guillaume était fermement résolu à ne point céder sans faire un appel à la nation. Or un appel de ce genre aurait pu réussir, car une dissolution sous quelque prétexte que ce fût, eût été à ce moment un exercice très-populaire de la prérogative. Les collèges électoraux, on le savait, s'étaient en général prononcés avec chaleur pour le bill triennal, mais se souciaient relativement fort peu du bill des placés. Il en résulta qu'un grand nombre de membres du parti tory, qui avaient récemment voté contre le bill triennal, n'étaient en aucune façon désireux de courir les risques d'une élection générale. Lorsque Harley et ses amis lurent les remontrances qu'ils avaient préparées, elles furent trouvées trop fortes et offensantes pour le roi. Ce ne fut qu'après avoir été renvoyées en comité, abrégées et adoucies, que la Chambre en corps les présenta. La réponse de Guillaume fut bienveillante et calme, mais il

ne fit aucune concession. Il assura aux Communes qu'il se souvenait avec gratitude de l'appui qu'il avait reçu d'elles en tant de circonstances, qu'il ferait toujours le plus grand cas de leurs conseils, et qu'il regarderait comme ses ennemis les conseillers qui tenteraient de semer la dissension entre lui et son Parlement; mais il ne prononça pas un mot que l'on pût interpréter comme un aveu qu'il avait fait un mauvais usage de son *veto*, ou comme une promesse qu'il ne retomberait plus dans la même faute.

Le lendemain, les Communes prirent son discours en considération. Harley et ses alliés se plaignirent que la réponse du roi n'en fût pas une, menacèrent de lier le bill des places à un bill de subsides, et proposèrent d'adresser à Sa Majesté de nouvelles représentations pour la forcer à s'expliquer plus clairement. Mais alors il s'était opéré dans l'esprit de l'assemblée une réaction énergique. Revenus de leur effroi, les Whigs étaient pleins d'ardeur et d'impatience. Wharton, Russell et Littleton soutinrent que la Chambre devait se tenir pour satisfaite de ce que le roi avait dit. « Voulez-vous, » s'écria Littleton, « faire la joie de vos ennemis? Ils ne manquent pas. Ils assiègent nos portes. Quand nous traversons le vestibule, nous lisions dans les yeux, dans les gestes de chaque Non-Jureur près duquel nous passons, le ravissement que leur cause le refroidissement momentané qui est survenu entre nous et le roi. Que ceci nous suffise. Nous pouvons être sûrs de ne pas nous tromper dans nos votes, quand nos votes tendent à confondre les espérances des traîtres. » La Chambre alla aux voix. Harley et Wharton furent les deux scrutateurs. 88 membres seulement votèrent avec Harley et 229 avec Wharton. Les Whigs furent tellement enivrés de leur victoire que quelques-uns d'entre eux voulurent faire la motion de voter des remerciements à Guillaume pour sa gracieuse réponse; mais ils en furent empêchés par des personnes plus sages. « Nous avons perdu assez de temps déjà dans ces malheureux débats, » leur dit un des chefs du parti, « passons le plus vite possible aux voies et moyens. La meilleure forme que nos remerciements puissent prendre est celle d'un bill de subsides <sup>1</sup>. »

Ainsi finit, plus heureusement pour Guillaume qu'il n'avait

<sup>1</sup> A Money Bill.

droit de l'espérer, un des conflits les plus dangereux qu'il engagea jamais avec son Parlement. A l'ambassade de Hollande, toutes les phases de cette tempête avaient été suivies avec un profond intérêt, et l'on semble y avoir été d'avis que la conduite du roi ne lui fit perdre ni son pouvoir, ni sa popularité<sup>4</sup>.

Une autre question, qui n'excita guère moins de passion dans le Parlement et dans le pays, préoccupa, à peu près vers le même temps, l'attention publique. Le 6 décembre, un Whig de la Chambre des communes obtint la permission de présenter un bill pour la naturalisation des Protestants étrangers. Il ne manquait point d'arguments plausibles en faveur de ce bill. Un grand nombre d'individus, éminemment industriels et intelligents, fermement attachés à notre foi et ennemis mortels de nos mortels ennemis, se trouvaient à cette époque sans patrie. Parmi les Huguenots qui s'étaient soustraits à la tyrannie du roi de France, il y avait une foule de personnages d'une grande réputation dans la guerre, dans les lettres, dans les sciences dans les arts. Les plus humbles réfugiés eux-mêmes étaient par l'intelligence comme par la moralité au-dessus de la moyenne du menu peuple des autres royaumes de l'Europe. Aux Protestants français que les édits de Louis avaient jetés sur la terre d'exil étaient en outre mêlés des Protestants allemands que ses armes avaient chassés de leurs pays. Vienne, Berlin, Bâle, Hambourg, Amsterdam, Londres, regorgeaient d'hommes honnêtes et laborieux qui avaient été autrefois de riches bourgeois de Heidelberg ou de Manheim, ou qui avaient cultivé les vignobles qui s'étendent sur les bords du Neckar ou du Rhin. Il pouvait bien venir à la pensée d'un homme d'État que ce serait un acte à la fois généreux et politique que d'attirer en Angleterre et d'incorporer au peuple anglais des émigrants aussi malheureux et aussi respectables. Leur industrie et leur activité ne pouvaient manquer d'enrichir tout pays qui leur offrirait asile, et l'on ne pouvait douter qu'ils ne défendissent vaillamment leur patrie d'adoption contre le monarque dont la cruauté les avait chassés de leur pays natal.

<sup>4</sup> Le bill est dans les Archives des Lords. J'en ai recueilli l'histoire dans les *Procès-Verbaux*, dans les *Débats de Grey*, et dans les *Lettres* si intéressantes de Van Citters et de l'Hermitage. Je crois qu'il résulte avec évidence des *Débats de Grey*, qu'un discours qu'il attribue à « quelqu'un » qu'il ne nomme pas, est de sir Thomas Littleton.

Les deux premières lectures passèrent sans qu'il y eût vote par division. Mais, sur la motion que le bill fût envoyé en comité, il s'engagea un débat où les adversaires du gouvernement usèrent de la manière la plus large de la liberté de la tribune. Il était oiseux, disaient-ils, de parler des pauvres Huguenots et des pauvres Palatins. Évidemment, ce bill était proposé, non pas dans l'intérêt des Protestants français ou des Protestants allemands, mais dans celui des Hollandais, gens tout prêts à se faire Protestants, Papistes ou Païens, pour un florin par tête, ou à signer, en Angleterre, la déclaration contre la Transsubstantiation, et, au Japon, à fouler aux pieds la Croix. On les verrait arriver en foule. Ils pulluleraient dans tous les emplois publics. Ils seraient préposés aux douanes et jaugeraient les barils de bière. Nos lois de navigation seraient virtuellement rappelées. Tout bâtiment marchand qui sortirait de la Tamise ou de la Severn aurait pour équipage des matelots de la Zélande, de la Hollande et de la Frise. Il ne resterait aux marins nationaux que le rude et périlleux service de la marine royale ; car « *Hans*<sup>1</sup> » quand il aurait rempli avec notre argent les poches de ses larges chausses en revêtant le caractère d'un sujet anglais, invoquerait, pour se soustraire à la presse des matelots, les privilèges d'un étranger. Les intrus domineraient bientôt dans le sein de toutes les corporations. Ils expulseraient de la Bourse nos Aldermen. Ils achèteraient les bois et les manoirs héréditaires de nos gentilshommes campagnards. Déjà nous avons parmi nous l'une des plus bruyantes plaies d'Égypte. Les grenouilles avaient fait leur apparition jusque dans les appartements royaux. On ne pouvait aller au palais de Saint-James sans être importuné par le coassement des reptiles des marais de la Hollande. Si le bill passait, le pays tout entier serait infesté comme le palais de cette engeance dégoûtante.

L'orateur qui se donna le plus librement carrière dans ce genre de rhétorique fut sir John Knight, représentant de Bristol, Jacobite haineux et à l'esprit grossier, qui, s'il avait été un honnête homme, eût été un *non-jureur*. Deux années auparavant, étant maire de Bristol, il s'était acquis une triste notoriété en

<sup>1</sup> Sobriquet qui personnifiait la Hollande. A. P.

traitant de la manière la plus irrespectueuse une Commission scellée du grand sceau des Souverains auxquels il avait, à plusieurs reprises, juré obéissance et fidélité, et en excitant la canaille de la ville à poursuivre les juges avec des huées et à coups de pierres<sup>1</sup>. Dans la question des Protestants étrangers, il termina une sauvage invective en exprimant le désir que le sergent d'armes ouvrit les portes de la Chambre, afin que cet odieux rouleau de parchemin qui n'était rien moins que l'abandon du droit d'aînesse du peuple anglais, fût traité avec le mépris qu'il méritait. « Commençons, dit-il, par jeter le bill hors de la Chambre, et puis nous jetterons les étrangers hors du royaume. »

On alla aux votes par division. La motion de renvoyer le bill à une commission fut votée par 163 voix contre 128<sup>2</sup>. Mais la minorité était ardente et opiniâtre, et la majorité ne tarda pas à chanceler. Le discours de Knight, retouché et rendu plus outrageant encore, parut bientôt imprimé sans autorisation. Des milliers d'exemplaires en furent mis en circulation par la poste ou répandus à profusion dans les rues, et telle était alors la force du préjugé national qu'une foule de personnes malheureusement lurent, applaudirent et admirèrent cette honteuse diatribe. Mais un exemplaire en ayant été produit dans la Chambre des communes, il y souleva une telle explosion d'indignation et de dégoût que l'impudent et sauvage orateur lui-même fut intimidé. Se voyant en danger imminent d'être expulsé de la Chambre et envoyé en prison, il fit des excuses et se prétendit étranger au document que l'on donnait comme le compte rendu des paroles qu'il avait prononcées. Le personnage resta impuni, mais un vote de la Chambre qualifia son discours de faux, de scandaleux et de séditieux, et ordonna qu'il fût brûlé dans la cour du palais par la main du bourreau. Quant au bill qui avait causé toute cette fermentation, la Chambre eut la prudence de le laisser tomber<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Journal de Narcisse Luttrell*, septembre 1691.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 4 janvier 1693-4.

<sup>3</sup> Il n'existe, je crois, aucune copie du bill de Naturalisation. On trouvera dans les *Procès-Verbaux* l'histoire de ce bill. Van Citters et l'Hermitage nous éclairent moins qu'on ne pourrait s'y attendre sur un sujet qui devait intéresser les hommes d'État hollandais. Ce discours de Knight se trouve dans les *Papiers de Somers*. Roger North, son confrère jacobite, le représente « comme un gentilhomme d'une intégrité et d'une loyauté aussi parfaites qu'aucun de ceux qui ont jamais honoré la ville de Bristol. »

Cependant les Communes étaient saisies de questions financières d'une haute importance. Le budget de l'année 1694 était énorme. Le roi proposait d'ajouter à l'armée régulière, qui était déjà la plus considérable armée régulière que l'Angleterre eût jamais entretenue, quatre régiments de dragons, huit de cavalerie et vingt-cinq d'infanterie, ce qui devait porter à près de quatre-vingt-quatorze mille le nombre des hommes, y compris les officiers<sup>1</sup>. Cromwell, alors qu'il avait à maintenir trois royaumes dans l'obéissance et à faire à l'Espagne une guerre vigoureuse en Europe et en Amérique, n'avait jamais possédé les deux tiers de la force militaire que Guillaume jugeait nécessaire en ce moment. Les Tories ayant à leur tête trois chefs whigs, Harley, Foley et Howe, s'opposèrent en masse à toute augmentation. Les Whigs, conduits par Montague et Wharton voulaient, au contraire, accorder au gouvernement tout ce qu'il demandait. Après de longues et de nombreuses discussions, et probablement après bien des votes où les deux partis se serrèrent de près, dans le Comité des subsides, le roi obtint la plus grande partie de ce qu'il avait demandé. La Chambre lui accorda quatre nouveaux régiments de dragons, six de cavalerie et quinze d'infanterie. L'effectif militaire voté pour l'année s'élevait donc à quatre-vingt-trois mille hommes, la dépense à plus de deux millions et demi, y compris environ deux cent mille livres pour l'artillerie<sup>2</sup>.

Le budget de la marine passa beaucoup plus rapidement, car Whigs et Tories s'accordaient à penser qu'il fallait maintenir à tout prix l'ascendant maritime de l'Angleterre. Cinq cent mille livres furent votées pour payer l'arriéré dû aux matelots, et deux millions pour les dépenses de l'année 1694<sup>3</sup>.

Les Communes s'occupèrent ensuite des voies et moyens.

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 5 décembre 1693-4.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 20 et 22 décembre 1693-4. Les journaux ne parlaient pas alors des votes par division qui avaient lieu quand la Chambre se formait en comité. Il n'y eut qu'un vote par division sur le budget de l'armée de cette année, la masse étant sur le bureau de la Chambre. Ce vote eut lieu sur la question de savoir si l'on accorderait soixante mille ou cent quarante-sept mille livres pour les hôpitaux et les dépenses imprévues. Les Whigs enlevèrent la plus forte somme à 184 voix contre 120. Wharton fut le scrutateur de la majorité, et Foley celui de la minorité.

<sup>3</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 25 novembre 1693-4.

L'impôt foncier fut renouvelé à quatre shillings par livre, et par ce simple, mais puissant mécanisme, le gouvernement leva sans risque et avec promptitude deux millions environ <sup>1</sup>.

La Chambre <sup>2</sup> établit un impôt de capitation <sup>3</sup>. Les droits de timbre avaient figuré pendant longtemps au nombre des ressources fiscales de la France et de la Hollande, et ils avaient existé en Angleterre pendant une partie du règne de Charles II, mais on les avait laissé éteindre. Ils furent remis en vigueur, et depuis ils ont toujours formé une partie importante du revenu de l'État <sup>4</sup>. Les voitures de louage de la capitale furent soumises à une taxe et placées sous l'administration de commissaires, en dépit de la résistance des femmes des cochers qui s'attroupèrent autour de Westminster-Hall, et huèrent les représentants <sup>5</sup>. Mais, malgré tous ces expédients, il restait encore un déficit considérable, et un nouvel emprunt devint nécessaire. Un nouveau droit sur le sel et d'autres impôts de moindre importance furent mis à part, afin de former un fonds pour un emprunt. Sur la garantie de ce fonds, un million devait être levé au moyen d'une loterie, mais d'une loterie qui n'avait guère que le nom de commun avec les loteries telles qu'elles existèrent plus tard. La somme à fournir fût divisée en cent mille actions de dix livres chacune. L'intérêt pour chaque action devait être de vingt shillings par an, ou, en d'autres termes, de dix pour cent pendant seize ans. Mais dix pour cent pour seize ans, ce n'était pas là un appât de nature à séduire les prêteurs. Il fallut tendre aux capitalistes une amorce de plus. On arrêta qu'un quarantième des actions toucherait un intérêt plus élevé que les trente-neuf autres quarantièmes, et le sort devait décider quelles seraient les actions qui gagneraient les lots. Les arrangements pour le tirage des billets furent confiés à un aventurier du nom de Neale qui, après avoir mangé deux fois sa fortune, s'était trouvé heureux d'obtenir la place d'intendant des menus plaisirs au palais <sup>6</sup>. Ses fonctions consistaient à marquer les points quand la Cour jouait aux jeux de hasard, à

<sup>1</sup> Stat. 5. Guillaume et Marie, chap. I.

<sup>2</sup> Stat. 5 et 6. Guillaume et Marie, chap. XIV.

<sup>3</sup> Poll tax.

<sup>4</sup> Stat. 5 et 6. Guillaume et Marie, chap. XXI; *Journal de Narcisse Luttrell*.

<sup>5</sup> Stat. 5 et 6. Guillaume et Marie, chap. XXII; *Journal de Narcisse Luttrell*.

<sup>6</sup> Groom-porter.

fournir les cartes et les dés, et à décider dans toute discussion qui s'élevait au jeu de boules ou autour du tapis vert. Il était éminemment versé dans tout ce qui était du ressort de ses fonctions qui n'avaient, on le voit, rien de bien élevé. Neale avait gagné dans les loteries des sommes considérables qui lui avaient permis de s'engager dans de très-grandes spéculations et de couvrir alors de bâtiments le terrain qui s'étend aux alentours de *Seven Dials*. C'était évidemment le personnage le plus compétent que l'on pût consulter sur les détails d'une loterie. Cependant il ne manqua pas de gens qui regardèrent comme peu décent de la part de la Trésorerie d'appeler à son aide un joueur de profession<sup>1</sup>.

L'emprunt de la loterie, ainsi qu'on l'appelait, procura un million. Mais il fallait encore un million pour mettre les recettes de l'année 1694 au niveau des dépenses, telles qu'elles avaient été estimées. L'ingénieur et entreprenant Montague avait un plan tout prêt. Ce plan, sans la pression d'extrêmes embarras financiers, il aurait eu de la peine à le faire agréer à la Chambre des communes, mais ce vaste et vigoureux esprit y voyait des avantages à la fois politiques et commerciaux, plus importants que le soulagement immédiat des finances. Il réussit, non-seulement à pourvoir aux besoins de l'État pour une période d'une année, mais à fonder une grande institution qui, après un laps de plus d'un siècle et demi, continue à prospérer parmi nous; et il vécut assez pour la voir devenir le plus ferme soutien du parti whig dans toutes ses vicissitudes et le boulevard de la succession protestante dans des temps dangereux.

Sous le règne de Guillaume, il y avait encore des vieillards qui se souvenaient des temps où l'on ne voyait pas dans la Cité de Londres une seule maison de banque. Jusqu'à la Restauration, chaque commerçant avait son coffre-fort dans sa maison et quand on lui présentait une acceptation, il comptait lui-même sur son comptoir les couronnes et les carolus. Mais l'accroissement de la richesse avait produit son effet naturel, la subdivision du travail.

<sup>1</sup> Stat. 5. Guillaume et Marie, chap. VII; *Journal d'Evelyn*, 5 octobre, 22 novembre 1694; poëme sur les *Projets de Neale*, esq.; *Histoire de Londres*, de Malcolm, Les fonctions de Neale sont décrites dans plusieurs éditions de *l'État de l'Angleterre*, de Chamberlayne. Son nom figure fréquemment dans la *Gazette de Londres*, par exemple le 28 juillet 1694.

Avant la fin du règne de Charles II, une nouvelle manière de payer et de recevoir l'argent s'était introduite parmi les marchands de la capitale. Il s'éleva une classe d'agents dont l'office fut de tenir la caisse des maisons de commerce. Cette nouvelle branche d'affaires tomba naturellement entre les mains des orfèvres qui étaient accoutumés à trafiquer sur une large échelle des métaux précieux et qui avaient des caveaux où l'on pouvait déposer des masses de lingots considérables à l'abri du feu et des voleurs. C'était dans les boutiques des orfèvres de Lombard-Street que se faisaient tous les paiements en espèces. D'autres commerçants ne donnaient et ne recevaient que du papier.

Ce grand changement ne s'accomplit pas sans une forte opposition et sans de vives clameurs. Des marchands attachés à la vieille routine se plainquirent amèrement qu'une classe de gens qui, trente ans auparavant, s'étaient renfermés dans le cercle de leurs fonctions spéciales et qui avaient réalisé de beaux bénéfices en bosselant des coupes et des plats d'argent, en montant des bijoux pour les grandes dames, en vendant des pistoles et des dollars aux gentilshommes qui allaient en voyage sur le continent, que ces gens-là, disons-nous, fussent devenus les trésoriers et tendissent rapidement à devenir les maîtres de la Cité tout entière.

Ces usuriers, disait-on, jouaient aux jeux de hasard ce que les autres avaient gagné par leur industrie et amassé par leur économie. Si les dés leur étaient favorables, le fripon qui tenait la caisse devenait alderman ; s'ils leur étaient contraires, la dupe qui avait fourni la caisse faisait banqueroute. — D'un autre côté on exposait, dans un langage animé, les avantages du nouveau système. Ce système, disait-on, économisait à la fois le travail et l'argent. Deux commis, dans une seule maison de banque, faisaient ce qui, sous l'ancien système, aurait occupé vingt commis dans vingt établissements différents. Le billet d'un orfèvre pouvait passer en une matinée dans dix mains différentes. De cette façon, leurs guinées enfermées dans son coffre-fort, près de la Bourse, faisaient ce qui aurait exigé autrefois mille guinées dispersées dans autant de caisses, celles-ci à Ludgate-Hill, celles-là à Austins Friars ou à Tower-Street <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez, par exemple, le *Mystère des Orfèvres ou des Courtiers à la nouvelle mode*, 1676; *la main de Joab n'est-elle pas dans tout ceci?* 1676. C'est ainsi qu'une réponse pu-

Insensiblement, ceux-là même qui avaient murmuré le plus haut contre l'innovation cédèrent et se conformèrent à l'usage qui prévalait. La dernière personne qui résista fut, chose étrange, sir Dudley North. Lorsqu'en 1680, après une longue résidence à l'étranger, il revint à Londres, rien ne l'étonna ou ne le mécontenta plus que la pratique qui s'était établie d'effectuer les paiements au moyen de lettres de change tirées sur les banquiers. Il ne pouvait aller à la Bourse sans être suivi tout à l'entour de la place par des orfèvres qui, en lui faisant des saluts jusqu'à terre, sollicitaient l'honneur de le servir. Il s'emportait quand ses amis lui demandaient où il serrait sa caisse. « Où voulez-vous que je la serre, répondait-il, si ce n'est dans ma maison ? » Ce n'est qu'avec peine qu'il se décida à mettre son argent entre les mains des gens de Lombard-Street, ainsi qu'on les appelait. Malheureusement l'homme de Lombard-Street auquel il l'avait confié fit faillite, et plusieurs de ses clients subirent des pertes considérables. Dudley North ne perdit que cinquante livres, mais cette perte le confirma dans ses préjugés violents contre tout le système des banques. Ce fut en vain, toutefois, qu'il exhorta ses concitoyens à en revenir au bon vieux système et à ne point s'exposer à une ruine complète pour s'épargner un peu de peine. Il lutta seul contre la société tout entière. Les avantages du nouveau système se faisaient sentir à chaque heure du jour dans tous les quartiers de Londres, et le monde n'était pas plus disposé à abandonner ses avantages, par crainte des malheurs qui survenaient à de longs intervalles, qu'à s'abstenir de bâtir des maisons par crainte du feu, ou de construire des vaisseaux par crainte des tempêtes. Il est curieux qu'un homme qui, en tant que théoricien, se distinguait de tous les commerçants de son siècle par la largeur de ses vues et par une intelligence supérieure à tous les préjugés, se soit, dans la pratique, distingué des marchands de son siècle par un attachement obstiné à une méthode surannée de faire les affaires, longtemps après que les commerçants les plus épais et les plus ignorants avaient abandonné cette méthode pour un système mieux approprié à une grande société commerçante <sup>1</sup>.

blée dans la même année. Voyez aussi la *Gloire de l'Angleterre dans le grand progrès réalisé par la Banque et le Commerce*, 1694.

<sup>1</sup> Voir la *Vie de Dudley North*, par son frère Roger.

La banque ne fut pas plutôt devenue une branche de commerce distincte et importante, que l'on commença à discuter avec chaleur la question de savoir s'il serait convenable de fonder une banque nationale. L'opinion générale semble s'être prononcée énergiquement en faveur d'une banque semblable. Ce ne doit pas nous étonner, car peu de personnes savaient alors qu'en général le commerce se fait avec bien plus de profit par les individus que par de grandes sociétés, et la banque est en réalité du petit nombre de ces branches de commerce qui offrent autant d'avantages aux mains d'une grande société que dans celles d'un individu. Deux banques publiques, la Banque de Saint-Georges à Gènes et la Banque d'Amsterdam jouissaient depuis longtemps en Europe d'une grande réputation. Les trésors immenses que ces établissements avaient en dépôt, la confiance qu'ils inspiraient, la prospérité qu'ils avaient créée, leur stabilité éprouvée par les paniques, par les guerres, par les révolutions et qu'aucune secousse n'avait ébranlée, tels étaient les sujets de conversation favoris. La Banque de Saint-Georges avait presque complété le troisième siècle de son existence. Elle avait commencé à recevoir des dépôts et à faire des emprunts avant que Colomb eût traversé l'Atlantique, avant que Gama eût doublé le Cap, alors qu'un empereur chrétien régnait à Constantinople et qu'un sultan professant la religion de Mahomet trônait à Grenade, alors que Florence était une république et que la Hollande obéissait à une dynastie héréditaire. Toutes ces choses avaient changé de face. On avait découvert de nouveaux continents et de nouveaux océans. Le Turc était à Constantinople et le Castillan à Grenade ; Florence avait son prince héréditaire ; la Hollande était une république, mais la Banque de Saint-Georges recevait encore des dépôts et faisait encore des emprunts. La Banque d'Amsterdam avait un peu plus de quatre-vingts ans d'existence, mais son crédit avait résisté à de dures épreuves. Même dans la terrible crise de 1672, alors que tout le Delta du Rhin était couvert de troupes françaises et que du haut du palais du Stathouder, on voyait les drapeaux blancs se déployer dans la plaine, il y avait un endroit où, au milieu de la consternation et de la confusion générales, on trouvait encore la tranquillité et l'ordre, et cet endroit c'était la Banque. Pourquoi la Banque de Londres ne serait-elle pas aussi cé-

lèbre et ne durerait-elle pas autant que celles de Gènes et d'Amsterdam? Avant la fin du règne de Charles II, plusieurs plans furent proposés, examinés, attaqués et défendus. On soutint dans quelques pamphlets qu'une Banque nationale devait être sous la direction du roi. D'autres pensèrent que l'administration en devait être confiée au Lord-Maire, aux Aldermen et au Conseil municipal (*Common council*) de la capitale <sup>1</sup>. Après la Révolution, la question fut discutée avec une animation inconnue auparavant, car, sous l'influence de la liberté, la race des faiseurs de projets politiques se multiplia à l'infini. Une multitude de plans dont quelques-uns ressemblent aux fantaisies d'un enfant ou aux rêves d'un homme en proie à la fièvre fondirent sur le gouvernement. Aux premiers rangs de ces charlatans politiques dont on voyait chaque jour, dans le vestibule et les couloirs de la Chambre des communes, les mines affairées, brillaient John Briscoë et Hugh Chamberlayne, deux faiseurs de projets qui eussent été dignes de figurer dans cette académie que Gulliver vit à Lagado. Ces individus déclaraient que le remède unique pour toutes les maladies de l'État consistait dans l'établissement d'une Banque foncière. A les entendre, une Banque foncière devait opérer pour l'Angleterre des miracles tels que Jéhovah n'en avait jamais fait pour Israël, des miracles qui dépasseraient en merveilleux et les monceaux de caillles dont parle l'Écriture et la manne qui tombait chaque jour du ciel pour nourrir le peuple de Dieu dans le désert. Il n'y aurait plus d'impôts, et cependant l'Échiquier serait plein jusqu'à déborder. Il n'y aurait plus de taxes des pauvres, car il n'y aurait plus de pauvres. Le revenu de chaque propriétaire serait doublé, le profit de chaque négociant considérablement accru. En un mot, l'île britannique, pour nous servir des expressions de Briscoë, serait le paradis du monde. Ceux-là seuls qui perdraient, seraient les hommes d'argent, ce fléau de la nation, qui avaient fait à la bourgeoisie et aux fermiers plus de mal qu'une armée d'invasion venue de France n'aurait eu le cœur de lui en faire <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir un pamphlet intitulé : *Crédit par corporation ou une Banque de Crédit mis en circulation par le consentement commun à Londres est plus utile et plus sûre que l'argent.*

<sup>2</sup> Proposition du Dr Hugh Chamberlayne d'Essex-Street, ayant pour but d'établir une banque de crédit foncier pour le bien général des propriétaires, l'accroissement

Ces admirables résultats, la Banque foncière devait les produire par la simple émission de quantités énormes de billets sur une garantie en biens-fonds. La doctrine des auteurs du projet était que toute personne qui possédait une propriété réelle devait avoir, en outre de cette propriété, une quantité de papier-monnaie jusqu'à concurrence de la valeur exacte de cette propriété; de telle sorte que si sa propriété valait deux mille livres, le propriétaire devait avoir, avec sa propriété, deux mille livres en papier-monnaie<sup>4</sup>.

Briscoë et Chamberlayne affichaient le plus profond mépris pour cette idée, qu'il pouvait y avoir surémission de papier tant que, pour chaque billet de dix livres, il y avait dans le pays une pièce de terre valant dix livres. « Personne, » disaient-ils, « n'accuserait un orfèvre de trop émettre de papier tant que ses caves contiendraient une quantité de guinées et de couronnes représentant la valeur exacte de tous les billets portant sa signature. » Mais il n'y avait pas d'orfèvre qui eût dans ses caves une quantité de couronnes et de guinées représentant la valeur exacte de tout son papier. Et puis un mille carré de territoire fertile dans la vallée de Taunton ne constituait-il pas tout autant qu'un sac d'or ou d'argent une véritable richesse? Les auteurs

de la valeur de la terre ainsi que pour l'avantage du commerce intérieur et extérieur, 1695.

Proposition ayant pour but de fournir à Leurs Majestés de l'argent à des conditions faciles, exempter la noblesse et la bourgeoisie, etc., des taxes; d'accroître les revenus de leurs propriétés, et d'enrichir tous les sujets du royaume au moyen d'une taxe nationale, par John Briscoë : « O fortunatos nimium sua si bona norint Anglicanos ! » Briscoë paraît avoir été aussi versé dans la littérature latine qu'en économie politique.

<sup>4</sup> En confirmation de ce qui est dit dans le texte, j'extraits un seul paragraphe des propositions de Briscoë : « Supposez qu'un gentilhomme n'ait tout au plus pour vivre qu'une propriété qui lui rapporte cent livres par an, qu'il ait avec cela une femme et quatre enfants à nourrir. Cet individu, en supposant qu'il n'y ait point de taxes sur sa propriété, doit être bien économe s'il veut suffire à ses dépenses, mais il ne faut pas qu'il songe à rien mettre de côté pour établir ses enfants dans le monde. D'après la méthode proposée, au contraire, il peut donner à ses enfants 500 livres chacun, et avoir encore 90 livres par an pour vivre lui et sa femme, lesquelles 90 livres il peut encore laisser à tel de ses enfants qu'il lui plaît, après sa mort et celle de sa femme. Car, après avoir engagé son revenu de 100 livres par an, ainsi qu'il est dit dans les propositions 1 et 5, il peut avoir des billets et crédit pour 2,000 livres pour son usage personnel, à 10 sh. pour 100 par an, ainsi qu'il est dit dans la proposition 22, ce qui ne fait que 10 livres par an pour les 2,000 livres, lesquelles 10 livres étant déduites de son revenu de 100 livres, il reste 90 livres par an net pour lui. » Nous ferons remarquer que cette absurdité eut trois éditions.

du projet en question ne pouvaient nier que, dans l'esprit de beaucoup de gens, il n'existât un préjugé en faveur des métaux précieux, et que, par suite, si la Banque Foncière était obligée de rembourser ses billets en espèce, elle ne tarderait pas à cesser ses paiements. Ils se tirèrent de cette difficulté en proposant que les billets fussent déclarés inconvertibles et que chacun fût forcé de les prendre.

Les théories de Chamberlayne sur la question du crédit trouveront peut-être de nos jours encore des admirateurs. Mais à toutes ses erreurs, il en ajouta une qui commença et finit avec lui. Il eut la folie, dans tous ses raisonnements, de regarder comme admis que la valeur d'une propriété variait selon sa durée. Il soutenait que si le revenu actuel que l'on tirait d'un manoir était de mille livres, une cession de ce domaine pour vingt ans devait valoir vingt mille livres, une cession pour cent ans cent mille livres. Si donc le propriétaire de ce domaine voulait l'engager pour cent années à la Banque foncière, la Banque pouvait, sur cette garantie, émettre aussitôt des billets pour cent mille livres. Sur ce sujet, Chamberlayne fut en vain attaqué à la fois par le ridicule, par le raisonnement et même par des démonstrations arithmétiques. On lui objecta que le prix de vente d'une propriété libre ne dépassait jamais la somme produite par vingt années de revenu. Donc, prétendre qu'un transfert de cent ans valait cinq fois plus qu'un transfert de vingt ans, c'était dire que le transfert de cent valait cinq fois la propriété simple et libre; en d'autres termes, que cent valait cinq fois l'infinité. A ceux qui raisonnaient ainsi, on leur répondait qu'ils n'étaient que des usuriers, et il paraît qu'un grand nombre de gentilshommes de province regardèrent cette réfutation comme excellente<sup>1</sup>.

En décembre 1693, Chamberlayne soumit son projet, dans son absurdité toute nue, à la Chambre des communes, et demanda dans une pétition à être entendu. Il se chargea hardiment de lever huit mille livres sur chaque propriété libre de cent cin-

<sup>1</sup> Voir les *Propositions de Chamberlayne*. Les axiomes appuyés par ses arguments expliquent le mécanisme du Crédit foncier. Voir aussi un excellent petit Traité d'un adversaire de Chamberlayne, intitulé : *Dialogue sur la Banque entre le D<sup>r</sup> H. C. et un gentilhomme de province*, 1696, et quelques remarques sur un libelle anonyme et injurieux intitulé : *Dialogue sur la Banque entre le D<sup>r</sup> H. C. et un gentilhomme de province dans une lettre à une personne de qualité*.

quante livres, qui serait apportée, c'était son expression, dans sa Banque foncière, et cela sans déposséder le propriétaire. Tous les Squires de la Chambre devaient savoir que la propriété libre d'un domaine de cette nature atteindrait à peine sur le marché trois mille livres<sup>1</sup>.

Il aurait dû, ce semble, paraître incroyable au chasseur de renard le plus illettré de la Chambre qu'on pût, par un expédient quelconque, faire produire huit mille livres à une cession de propriété autre que celle de la propriété libre d'un domaine de cette nature, mais la détresse et l'esprit de parti avaient rendu crédules les propriétaires fonciers. Ils insistèrent pour que le projet de Chamberlayne fût renvoyé en comité, et le comité, dans son rapport, déclara que ce projet était praticable et serait avantageux pour la nation<sup>2</sup>. Mais, dans l'intervalle, la force de la logique, unie à celle du ridicule, avait produit de l'effet même sur les campagnards les plus ignorants de la Chambre. Le rapport déposé sur le bureau, on ne s'en occupa plus, et le pays fut sauvé d'une calamité en comparaison de laquelle la défaite de Landen et la perte de la flotte de Smyrne eussent été des bienfaits.

Mais tous les faiseurs de projets de cette époque féconde en projets n'étaient pas aussi absurdes que Chamberlayne. L'un d'eux, William Paterson, était un théoricien ingénieux, bien que parfois le jugement lui fit défaut. On sait peu de chose des commencements de sa vie, si ce n'est qu'il était natif d'Écosse et qu'il avait été aux Indes Occidentales ; mais en quelle qualité avait-il visité ce dernier pays ? C'est là un point sur lequel ses contemporains n'étaient point d'accord. Ses amis prétendaient qu'il y avait été

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 7 décembre 1693. Je crains qu'on ne me soupçonne d'exagérer l'absurdité de ce projet. Je transcris donc la partie la plus importante de cette pétition. « Comme équivalent pour les propriétaires qui engageront leurs terres dans cette Banque de Crédit foncier, qui doit être établie par acte du Parlement, on propose que, pour tout revenu de 150 livres par an, garanti pour 150 ans, pour cent paiements annuels seulement de 100 livres par an, libre de toutes espèces de taxes et de déductions quelconques, chaque propriétaire reçoit 4,000 livres en billets de ladite Banque, qu'il en ait 2,000 autres de placés pour son bénéfice personnel dans les actions de la société des Pêcheries, et que 2,000 livres et plus soient mises à la disposition du Parlement pour soutenir la guerre actuelle. Le propriétaire ne sera jamais évincé de la possession desdites propriétés à moins que la rente annuelle ne se trouve en arrière.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 5 février 1693-4.

comme missionnaire, et ses ennemis comme boucanier. Il paraît qu'il avait reçu de la nature une imagination fertile et un tempérament ardent avec une grande puissance de persuasion, et que, dans le cours de sa vie vagabonde, il avait acquis quelque part une connaissance parfaite du calcul.

W. Paterson soumit, en 1694, au gouvernement, un plan de banque nationale, et ce plan fut accueilli favorablement par les politiques ainsi que par les commerçants. Mais des années se passèrent, et rien ne se fit jusqu'au moment où dans le printemps de 1694 il devint absolument nécessaire de trouver quelque nouveau moyen de défrayer les dépenses de la guerre. Montague s'empara alors et s'occupa sérieusement du plan imaginé par le pauvre et obscur aventurier écossais. Il était uni par les liens d'une étroite alliance à Michel Godfrey, le frère de sir Edmonbury Godfrey dont la mort triste et mystérieuse avait quinze ans auparavant produit dans le peuple une explosion terrible. Michel était l'un des plus habiles, des plus intègres et des plus opulents des princes marchands de Londres. C'était, ainsi qu'on devait l'attendre de son étroite parenté avec le martyr de la foi protestante, un Whig zélé. Quelques-uns de ces écrits existent encore et prouvent qu'il avait un esprit remarquable par la force et la clarté.

Ces deux personnages éminents patronèrent le plan de Paterson. Montague se chargea d'agir sur l'opinion de la Chambre des communes, et Godfrey sur celle de la Cité. On obtint du comité des voies et moyens un vote approbatif, puis un bill, dont le titre donna lieu à une foule de sarcasmes, fut déposé sur le bureau de la Chambre. Et, en effet, il n'était pas facile de deviner qu'un bill qui n'avait d'autre but que d'imposer un nouveau droit de tonnage au profit des personnes qui avanceraient de l'argent au gouvernement, pour l'aider à continuer la guerre, créait en réalité la plus grande institution commerciale que le monde eût jamais vue.

Voici en quoi consistait le plan. Le gouvernement devait emprunter douze cent mille livres au taux, que l'on considérait alors comme modéré, de huit pour cent. Afin d'engager les capitalistes à avancer promptement, à des conditions aussi avantageuses pour le public, l'argent dont le gouvernement avait be-

soin, on stipula que les souscripteurs formeraient une corporation ayant pour raison sociale : « Le Gouverneur et la Compagnie de la Banque d'Angleterre. » La société ne devait avoir aucun privilège exclusif, et ses opérations de commerce devaient se borner aux lettres de change, aux métaux précieux et aux nantissements confisqués.

Dès que ce plan fut connu, on vit éclater une guerre d'écrits aussi violente que celle qui avait eu lieu entre les partisans et les adversaires du serment, ou bien entre l'ancienne Compagnie des Indes Orientales et la nouvelle Compagnie. Les auteurs des projets qui n'avaient pas été adoptés par le gouvernement tombèrent comme des furieux sur leurs confrères plus heureux. Tous les orfèvres et les prêteurs sur gage poussèrent des cris de rage. Quelques Tories mécontents prédirent la ruine de la monarchie. Il était remarquable, disaient-ils, que les banques et les rois n'avaient jamais pu exister ensemble. Les banques étaient des institutions républicaines. Il y avait des banques florissantes à Venise, à Gênes, à Amsterdam et à Hambourg. Mais qui avait jamais entendu parler d'une banque de France ou d'une banque d'Espagne ? D'un autre côté, quelques Whigs également mécontents prédirent la ruine de nos libertés. C'est là, s'écrièrent-ils, un instrument de tyrannie plus formidable que la Haute-Commission, que la Chambre-Étoilée et même que les cinquante mille soldats de Cromwell. Toute la richesse de la nation sera entre les mains de la Banque de tonnage (tel était le sobriquet sous lequel on la désignait alors), et la Banque de tonnage sera entre les mains du souverain. Le pouvoir de la Bourse, l'une des grandes garanties des droits des Anglais, passera de la Chambre des communes au gouverneur et aux directeurs de la nouvelle Compagnie. Cette dernière considération avait réellement quelque valeur, et les auteurs du bill le reconnurent en insérant fort judicieusement une clause qui défendait à la Banque d'avancer de l'argent à la couronne sans autorisation du Parlement. Toute infraction à cette salutaire prohibition devait être punie de la perte de trois fois la somme avancée, et il fut stipulé que le roi n'aurait pas le droit de faire remise d'aucune partie de la peine.

<sup>1</sup> Examen du projet concernant la Banque d'Angleterre

Le plan, ainsi amendé, reçut la sanction des Communes plus facilement qu'on n'aurait pu l'espérer d'après la violence des clameurs du parti adverse. Le fait est que le Parlement était sous le coup de la nécessité. Il fallait de l'argent et c'était le meilleur moyen d'en trouver. On n'a pu découvrir ce qui se passa lorsque la Chambre se fut formée en comité, mais tant que le Speaker fut au fauteuil, aucun vote par division n'eut lieu.

Mais le bill n'était pas sauvé quand il fut porté à la Chambre des lords. Quelques Lords soupçonnèrent que le plan d'une Banque nationale avait été imaginé dans le but d'exalter l'intérêt des capitalistes au détriment de l'intérêt des propriétaires fonciers. D'autres pensèrent que ce plan, quel qu'il fût d'ailleurs, bon ou mauvais, n'aurait pas dû leur être soumis sous cette forme. La question de savoir s'il était prudent de créer un corps qui pouvait un jour dominer le monde commercial tout entier, et celle de savoir comment ce corps serait constitué, ne devaient pas, selon eux, être décidées par une seule branche de la législature. Les Pairs devaient avoir toute liberté d'examiner les détails du plan proposé, de présenter des amendements, de provoquer des conférences. Il était donc de la dernière inconvenance que la loi qui établissait la Banque leur fût envoyée comme faisant partie d'une loi qui accordait ses subsides à la couronne. Les Jacobites espèrent un instant que la session finirait par une querelle entre les deux Chambres, que le bill de tonnage échouerait et que Guillaume entrerait en campagne sans argent. On était déjà en mai, d'après le nouveau style. La saison de Londres était passée, et un grand nombre de familles de l'aristocratie avaient quitté Covent-Garden et Soho-Square pour leurs bois et leurs champs. Mais des lettres de convocation furent adressées à la campagne, et les Pairs qui étaient déjà partis se hâtèrent de toutes parts de revenir en ville. Les bancs de la Chambre, désertés tout récemment, se remplirent de nouveau. Les séances commencèrent de meilleure heure et se prolongèrent plus tard que d'habitude. Le jour où le bill fut renvoyé en comité, la discussion dura sans interruption depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir. Godolphin présidait. Nottingham et Rochester proposèrent de supprimer les clauses relatives à la Banque. On dit quelques mots du danger d'établir une corporation gigantesque capable bientôt de

faire la loi au roi et aux trois États du royaume. Mais ce qui parut toucher le plus les Lords, ce fut l'appel qui leur fut adressé à titre de propriétaires. Tout ce plan, leur dit-on, avait pour but d'enrichir les usuriers aux dépens de toutes les classes de la noblesse. Les gens qui auraient mis de l'argent de côté préféreraient le placer dans la Banque plutôt que de le prêter sur hypothèque à un intérêt modéré. Caermarthen ne dit rien ou peu de chose en faveur d'un bill qui, en réalité, était l'œuvre de ses rivaux et de ses ennemis. Il avoua qu'il y avait de graves objections au mode dont les Communes avaient pourvu au service public de l'année. Mais Leurs Seigneuries amèneraient-elles un bill de subsides? S'engageraient-elles dans une lutte dont le résultat devait être qu'il leur faudrait ou céder ou encourir la responsabilité de laisser la Manche sans flotte pendant l'été? Cet argument prévalut. On alla aux voix, et l'amendement fut rejeté par 43 voix contre 51. Quelques heures après, le bill reçut la sanction royale, et le Parlement fut prorogé<sup>1</sup>.

Dans la Cité, le succès du plan de Montague fut complet. Il était alors aussi difficile de contracter un emprunt d'un million à 8 pour 100 qu'il le serait aujourd'hui d'en contracter un de 50 à 4 pour 100. On avait supposé que les souscriptions arriveraient très-lentement, et, par suite, l'acte du Parlement avait accordé un délai considérable. Mais cette indulgence fut inutile. Ce placement d'un nouveau genre était tellement populaire que le jour où les registres furent ouverts, trois cent mille livres furent souscrites. Trois cent mille autres le furent dans les quarante-huit heures qui suivirent, et, en dix jours, à la grande joie de tous les amis du gouvernement, il fut annoncé que la souscription était complète. La somme que la corporation était autorisée à prêter à l'État fut versée en totalité dans la caisse de l'Échiquier avant que l'époque du premier versement partiel fût échue<sup>2</sup>. Somers apposa avec joie le grand-sceau à la Charte qui fut rédigée conformément aux termes prescrits par le Parlement, et la Banque d'Angleterre commença ses opérations dans la Maison

<sup>1</sup> Voir les *Procès-Verbaux des Lords*, des 23, 24, 25 avril 1694, et la lettre de l'Hermitage aux États-Généraux, en date du 24 avril (4 mai).

<sup>2</sup> *Journal de Narcisse Luttrell*, juin 1694.

de la Compagnie des Épiciers <sup>1</sup>. C'est là que, pendant de longues années, on put voir directeurs, secrétaires et commis, travailler dans différentes parties d'une vaste salle. Les personnes employées par la Banque n'étaient dans l'origine que cinquante-quatre. Elles sont aujourd'hui au nombre de neuf cents. La somme payée annuellement en salaire ne s'élevait dans l'origine qu'à quatre mille trois cent cinquante livres sterling. Elle dépasse aujourd'hui deux cent dix mille livres. On peut donc raisonnablement inférer de là que les revenus des commis dans la classe commerçante sont, en moyenne, environ trois fois aussi considérables sous le règne de Victoria qu'ils l'étaient sous celui de Guillaume III <sup>2</sup>.

On découvrit bientôt que Montague, en profitant avec habileté des difficultés financières du pays, avait rendu à son parti un service inappréciable. Pendant plusieurs générations, la Banque d'Angleterre appartient littéralement aux Whigs, et ce fut non le résultat d'un simple accident, mais de la nécessité même. Cet établissement aurait immédiatement cessé ses paiements, s'il avait cessé de recevoir l'intérêt de la somme qu'il avait avancée au gouvernement, et de cet intérêt, il est clair que Jacques n'aurait pas payé un liard. Dix-sept ans après qu'avait passé le bill de tonnage, Addison, dans une de ses plus ingénieuses et de ses plus charmantes allégories, décrit la situation de la grande Compagnie, par l'intermédiaire de laquelle circulait sans interruption l'immense richesse de Londres. Il voyait le Crédit public sur son trône, dans la Salle des Épiciers, ayant au-dessus de sa tête la Grande Charte et fixant ses regards sur l'Acte d'établissement. Sous son toucher, tout se convertissait en or. Derrière son trône, des sacs d'argent s'élevaient en piles jusqu'au plafond. A sa droite et à sa gauche, le parquet disparaissait sous des pyramides de guinées. Tout à coup la porte s'ouvre, le Prétendant se précipite dans la salle, une éponge d'une main et de l'autre une épée qu'il brandit contre l'Acte d'établissement. Le Crédit, sous la forme d'une reine remarquable par sa beauté, s'évanouit et tombe. Le charme par

<sup>1</sup> Grocers'-Hall.

<sup>2</sup> Histoire de l'honorable Compagnie des Épiciers, par Heath; Histoire de la Banque d'Angleterre, par Francis.

lequel elle changeait en trésor tout ce qui l'entourait est brisé. Les sacs d'argent se dégonflent comme des vessies percées à coups d'épingle. Les piles de pièces d'or se changent en paquets de chiffons et en fagots de tailles de bois<sup>1</sup>. La vérité renfermée dans cette parabole était constamment présente à l'esprit des chefs de la Banque. Leur intérêt était si étroitement lié à l'intérêt du gouvernement, que, plus le danger public était grand, plus ils se montraient empressés à venir à son secours. Anciennement, quand le Trésor était vide, quand le produit des impôts n'y arrivait que lentement, quand la paye des soldats et des matelots était en arrière, il fallait que le Chancelier de l'Échiquier s'en allât, le chapeau à la main, et suivi du Lord Maire et des Aldermen, de porte en porte, dans Cheapside et dans Cornhill, pour ramasser la somme dont il avait besoin, empruntant cent livres à ce bonnetier-ci, deux cents livres à ce quincaillier-là, etc<sup>2</sup>. Mais ces temps étaient passés. Le gouvernement, au lieu d'avoir à puiser avec effort dans une foule de petites sources les subsides nécessaires, pouvait maintenant tirer tout ce qu'il lui fallait d'un immense réservoir qu'alimentaient sans cesse toutes ces petites sources. On peut dire sans exagération que, pendant de longues années, l'influence de la Banque, dont se couvrirent constamment les Whigs, contrebalança presque l'influence de l'Église, sous laquelle s'abritèrent constamment aussi les Tories dans l'éternelle lutte politique des deux partis.

Quelques minutes après que le bill qui établissait la Banque d'Angleterre eut reçu la sanction royale, le Parlement fut prorogé par le roi, qui, dans son discours, remercia chaleureusement les Communes de leur libéralité. Montague fut immédiatement récompensé de ses services par la place de Chancelier de l'Échiquier<sup>3</sup>.

Quelques semaines auparavant, Shrewsbury avait consenti à accepter les sceaux. Il avait tenu bon résolument de novembre à mars. Tandis qu'il cherchait des excuses qui pussent satisfaire ses amis politiques, il reçut la visite de sir James Montgomery. Montgomery était alors le plus misérable des hommes. Après

<sup>1</sup> *Spectateur*, n° 3.

<sup>2</sup> *Actes du club de Mercredi dans la rue de Vendredi.*

<sup>3</sup> *Procès-Verbaux des Lords*, 25 avril ; *Gazette de Londres*, 7 mai 1694.

avoir joué un grand rôle dans une grande révolution, après avoir été chargé de l'auguste mission de présenter la couronne d'Écosse aux souverains que les États avaient choisis, après avoir dominé, pendant plusieurs mois, sans rival dans le Parlement d'Édimbourg, après avoir vu devant lui, dans une perspective très-rapprochée, les sceaux de secrétaire, la couronne de comte, une fortune considérable, le pouvoir suprême, il était tombé tout à coup dans l'obscurité et dans une misère abjecte. Il n'avait rien perdu de ses rares talents ; aussi les Jacobites se servaient de lui, mais tout en l'employant, ils le méprisaient, se défiaient de lui et le laissaient mourir de faim. Il passait sa vie à errer d'Angleterre en France et de France en Angleterre, sans trouver dans l'un ou l'autre de ces pays un endroit où reposer sa tête. Tantôt, il attendait dans l'antichambre de Saint-Germain où les prêtres, en sa qualité de Calviniste, lui faisaient mauvaise mine, et où les Jacobites protestants eux-mêmes s'avertissaient les uns les autres, en chuchotant, de prendre garde à l'ancien républicain. Tantôt, il se tenait caché dans les greniers de Londres, s'imaginant que chaque pas qu'il entendait dans l'escalier était celui d'un sergent avec une prise de corps, ou d'un messenger du roi avec un mandat d'amener. Étant parvenu à s'introduire auprès de Shrewsbury, à lui parler hardiment comme un Jacobite à un confrère Jacobite, Shrewsbury, qui ne se souciait pas de mettre ses biens et sa tête à la merci d'un homme qu'il savait à la fois inconsidéré et perfide, lui répondit avec une grande circonspection. Par quelque moyen que nous ne connaissons pas, Guillaume fut instruit en détail de tout ce qui s'était passé dans cette circonstance. Il envoya chercher Shrewsbury et lui parla de nouveau avec instance de la place de secrétaire. Shrewsbury s'excusa encore. Sa santé, à l'entendre, était mauvaise. « Ce n'est pas là votre seule raison, » lui dit Guillaume. « Non, Sire, répondit Shrewsbury, ce n'est pas la seule. » Et il se mit à parler de ses griefs politiques, faisant allusion au sort du bill triennal qu'il avait lui-même présenté. Mais Guillaume l'interrompit : « Il y a une autre raison là-dessous. Quand avez-vous vu Montgomery pour la dernière fois ? » Shrewsbury resta comme atterré. Le roi continua en lui répétant quelques-unes des choses que Montgomery avait dites. A ce moment, Shrews-

bury, revenu de sa frayeur, se ressouvint que dans la conversation qui avait été si exactement rapportée au gouvernement, il n'avait heureusement prononcé aucune parole compromettante, bien qu'il en eût entendu beaucoup. « Sire, dit-il, puisque Votre Majesté a été si bien informée, elle doit savoir que je n'ai donné aucun encouragement aux efforts de cet homme pour m'entraîner hors de mon devoir. » Guillaume ne contesta pas ce point, mais il déclara que ces menées secrètes avec des Jacobites bien connus faisaient naître dans son esprit des soupçons que Shrewsbury ne pouvait dissiper qu'en acceptant les sceaux. « Cela, dit-il, me tranquillisera tout à fait l'esprit. Je sais que vous êtes un homme d'honneur et que, si vous promettez de me servir, vous me servirez fidèlement. Ainsi pressé, Shrewsbury céda, à la grande joie de son parti, et il en fut immédiatement récompensé par le titre de duc et la Jarretière<sup>1</sup>.

Un ministère whig se formait donc insensiblement. Il y avait à ce moment deux secrétaires d'État, un Lord Gardien du Grand Sceau, un Premier Lord de l'Amirauté, un Chancelier de l'Échiquier appartenant au parti whig. Le Lord du Sceau privé, Pembroke, pouvait aussi passer pour un Whig, car son esprit prenait aisément l'empreinte de tout esprit plus fort avec lequel il se trouvait en contact. Seymour, après avoir été assez longtemps commissaire de la Trésorerie pour perdre une grande partie de son influence auprès des gentilshommes de province du parti tory qui autrefois l'avaient écouté comme un oracle, fut renvoyé, et sa place donnée à John Smith, Whig zélé et capable qui avait pris une part active aux débats de la dernière session<sup>2</sup>.

Les seuls Tories qui remplissaient encore des emplois élevés dans le pouvoir exécutif étaient le Lord-Président, Caermarthen, qui, bien qu'il commençât à sentir que le pouvoir lui glissait des mains, s'y cramponnait encore avec une énergie désespérée, et le Premier Lord de la Trésorerie, Godolphin, qui, se mêlant peu de ce qui se passait en dehors de son département, s'acquittait avec assiduité et talent de ses fonctions.

*Vie de Jacques*, II, 520; *Relation de Floyd (Lloyd) dans les Papiers de Nairne*, à la date du 1<sup>er</sup> mai 1694; *Gazette de Londres*, 26, 30 avril 1694.

<sup>2</sup> *Gazette de Londres*, 3 mai 1694.

Toutefois, Guillaume essaya encore de partager les faveurs entre les deux partis. Bien que les Whigs attirassent rapidement à eux toute la substance du pouvoir, les Tories eurent leur part de distinctions honorifiques. Mulgrave, qui, dans le cours de la dernière session, avait déployé en faveur de la politique royale de grands talents parlementaires, fut créé marquis de Normanby et nommé conseiller du roi, mais on ne le consulta jamais. Il obtint en même temps une pension annuelle de trois mille livres. Caermarthen, que les derniers changements avaient profondément mortifié, en fut jusqu'à un certain point consolé par une marque signalée de l'approbation du roi. Il fut fait duc de Leeds. Il lui avait fallu un peu moins de vingt ans pour monter, de la position de gentilhomme de province, au rang le plus élevé de la pairie. Deux grands comtes du parti whig, Bedford et Devonshire, furent créés ducs en même temps. Il faut rappeler que Bedford avait à plusieurs reprises refusé cette dignité, qu'il n'acceptait maintenant encore qu'avec répugnance. Il déclara qu'il préférerait son comté à un duché, et il donna de sa préférence une raison très-sensée. Un comte qui avait une nombreuse famille pouvait envoyer un de ses fils au Temple pour en faire un avocat, et un autre dans une maison de banque. Mais les fils d'un duc étaient tous lords, et un lord ne pouvait gagner sa vie ni au barreau ni à la Bourse. On finit, toutefois, par triompher des objections du vieillard, et les deux grandes maisons de Russell et de Cavendish, qui avaient été longtemps étroitement unies entre elles par les liens de l'amitié et du mariage, par la communauté des opinions, des souffrances et des triomphes, reçurent le même jour l'honneur le plus insigne qu'il soit au pouvoir de la couronne de conférer<sup>1</sup>.

Le numéro de la *Gazette* qui annonça ces créations annonça également que le roi était parti pour le continent. Avant son départ, Guillaume avait délibéré avec ses ministres sur les moyens de s'opposer à l'exécution d'un plan d'opérations navales combiné par le gouvernement français. Jusqu'alors la guerre maritime avait eu principalement pour théâtre la Manche et l'Atlantique. Mais Louis résolut cette fois de concentrer toutes

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 30 avril, 7 mai 1694; Shrewsbury à Guillaume, 11 (21) mai; Guillaume à Shrewsbury, 22 mai (1<sup>er</sup> juin); *L'Hermitage*, 27 avril 7 mai).

ses forces navales dans la Méditerranée. Il espérait qu'avec l'aide de sa flotte, l'armée du maréchal de Noailles pourrait s'emparer de Barcelone, subjuguier toute la Catalogne et forcer l'Espagne à implorer la paix. En conséquence, l'escadre de Tourville, composée de cinquante-trois vaisseaux de guerre, mit à la voile de Brest le 25 avril, et franchit le détroit de Gibraltar le 4 mai.

Guillaume, afin de déjouer les projets de l'ennemi, décida d'envoyer Russell dans la Méditerranée avec la plus grande partie de la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande. Une escadre devait rester dans les eaux anglaises, sous les ordres du comte de Berkeley. Talmash devait s'embarquer à bord de cette escadre avec un corps de troupes considérable et attaquer Brest, dont on supposait qu'il serait facile de s'emparer en l'absence de Tourville et de ses cinquante-trois vaisseaux.

On ne pouvait cacher longtemps au public que des préparatifs se faisaient à Portsmouth pour une expédition dans laquelle les forces de terre devaient jouer un rôle. On disserta à perte de vue dans les cafés de la Rose et de Garraway sur la destination de cet armement. Les uns parlaient de Rhé, les autres d'Oléron; ceux-ci de la Rochelle, ceux-là de Rochefort. Jusqu'au moment où la flotte commença à mettre à la voile dans la direction de l'Ouest, beaucoup pensèrent qu'elle allait à Dunkerque. Quelques-uns supposèrent qu'il s'agissait d'une attaque sur Brest, mais ils ne firent que le deviner, car le secret fut beaucoup mieux gardé que la plupart des secrets de cette époque<sup>1</sup>.

Russell, jusqu'au moment de lever l'ancre, persista à assurer à ses amis jacobites qu'il ne savait rien. Sa discrétion résista même à tous les artifices de Marlborough. Mais celui-ci avait d'autres sources d'information. Il s'y adressa et réussit à la fin à découvrir tout le plan du gouvernement. Aussitôt il écrivit à Jacques. Il venait d'apprendre, lui disait-il, à l'instant-même, que douze régiments d'infanterie et deux régiments de soldats de marine étaient sur le point de s'embarquer, sous le commandement de Talmash, dans le but de détruire le port de Brest avec

<sup>1</sup> L'Hermitage, 15 (25) mai. Après avoir mentionné ces divers bruits, il ajoute : « De tous ces divers projets qu'on s'imagine, aucun n'est venu à la connaissance du public. » Ceci est important ; car on a souvent dit, pour excuser Marlborough, qu'il ne communiqua à la cour de Saint-Germain que ce qui faisait le sujet de la conversation dans tous les cafés, et qu'on n'avait pas besoin de lui pour savoir.

les vaisseaux qui s'y trouvaient. « Ceci, ajoutait-il, serait un grand avantage pour l'Angleterre. Mais aucune considération ne peut m'empêcher et ne m'empêchera jamais de vous faire savoir ce que je croirai utile à votre service. » Il continuait en conseillant à Jacques de se tenir en garde contre Russell. « Il y a quelque temps que j'ai essayé d'apprendre de lui tous ces détails. Mais il m'a toujours nié la chose, et je suis certain qu'il la connaissait depuis plus de six semaines. Ceci me donne mauvaise idée des intentions de cet homme. »

L'avis donné par Marlborough à Jacques fut communiqué par ce dernier au gouvernement français. Ce gouvernement prit ses mesures avec la promptitude qui le caractérisait. La promptitude était nécessaire en effet, car lorsque Marlborough écrivit sa lettre, les préparatifs étaient terminés à Portsmouth, et si le vent les eût favorisés, les Anglais auraient pu atteindre sans coup férir le but de l'expédition. Mais les vents contraires retinrent notre flotte dans la Manche un mois de plus. En attendant, un corps de troupes considérables se rassemblait à Brest. Vauban fut chargé du soin de mettre le port en état de défense. Sous son habile direction, des batteries furent placées de manière à commander tout point par où l'on supposait que l'ennemi pourrait tenter un débarquement. Huit grands radeaux, portant chacun un grand nombre de mortiers, furent amarrés dans le port, et, quelques jours avant l'arrivée des Anglais, tout était prêt pour les recevoir.

Le 6 juin, la flotte des alliés était tout entière dans l'Atlantique, à environ quinze lieues à l'ouest du cap Finistère. Là, Russell et Berkeley se séparèrent. Russell se dirigea vers la Méditerranée. L'escadre de Berkeley, avec les troupes qu'elle avait à bord, fit voile pour la côte de Bretagne, et jeta l'ancre juste en dehors de la baie de Camaret, près de l'entrée du port de Brest. Talmash proposa de débarquer dans la baie de Camaret. Il était donc nécessaire de s'assurer avec exactitude de l'état de la côte. Le fils aîné du duc de Leeds, qui portait alors le titre de marquis de Caermarthen, entreprit de pénétrer dans le bassin et de se procurer les informations nécessaires. La passion de ce brave et excentrique jeune homme pour les aventures maritimes était invincible. Il avait sollicité et obtenu le grade de contre-amiral, et avait accompagné l'expédition sur son propre yacht, le *Pere-*

*grine*, renommé comme le chef-d'œuvre de l'art des constructions navales, et plus d'une fois déjà cité dans le cours de cette histoire. Cutts, qui s'était distingué par son intrépidité dans la guerre d'Irlande, et en avait été récompensé par une pairie irlandaise, offrit d'accompagner Caermarthen. Mohun, qui, dans le désir, on aime à le croire, d'effacer par des actions d'éclat la tache qu'une querelle honteuse et fatale avait imprimée à son nom, servait avec les troupes en qualité de volontaire, insista pour être de l'expédition. Le *Peregrine* entra dans la baie avec son brave équipage, et en sortit sain et sauf, mais non sans avoir couru de grands risques. Caermarthen annonça que les défenses, dont il n'avait vu qu'une faible partie, étaient formidables. Mais Berkeley et Talmash le soupçonnèrent d'avoir exagéré le danger. Ils ne savaient pas que leur projet était connu depuis longtemps à Versailles, qu'une armée avait été rassemblée pour s'y opposer, et que le plus célèbre ingénieur du monde avait été employé à fortifier la côte pour repousser leur attaque. Ils ne doutaient donc pas de pouvoir aisément mettre les troupes à terre sous la protection du feu des vaisseaux. Le lendemain matin, Caermarthen reçut l'ordre de pénétrer dans la baie avec huit vaisseaux et de battre les ouvrages des Français. Talmash devait suivre avec environ cent bateaux pleins de soldats. On s'aperçut bientôt que l'entreprise était encore plus périlleuse qu'elle ne l'avait paru la veille. Des batteries qu'on n'avait pas remarquées ouvrirent sur les vaisseaux un feu si meurtrier que plusieurs d'entre eux virent leurs ponts nettoyés en peu de temps. On découvrit des corps nombreux de cavalerie et d'infanterie qu'à leur uniforme on reconnut pour des troupes régulières. Le jeune contre-amiral envoya en toute hâte un officier prévenir Talmash. Mais Talmash était si complètement possédé de l'idée que les Français n'étaient point préparés à repousser une attaque, qu'il négligea toutes les précautions et ne voulut pas même en croire le témoignage de ses yeux. Il était convaincu que les forces qu'il voyait rassemblées sur le rivage n'étaient qu'un ramas de paysans qui avaient été racolés en toute hâte dans le pays avoisinant. Certain que ces soldats pour rire s'enfuiraient comme des troupeaux de moutons devant de vrais soldats, il ordonna à ses hommes de ramer vers le rivage. Il fut bientôt tiré de son erreur. Un feu terrible moissonna ses troupes

avant qu'elles eussent pu atteindre la terre. A peine avait-il mis le pied lui-même sur le rivage qu'il reçut un boulet de canon dans la cuisse. On l'emporta dans son canot; ses hommes se rembarquèrent en désordre. Vaisseaux et bateaux se hâtèrent de sortir de la baie, mais n'y parvinrent qu'après avoir perdu quatre cents matelots et sept cents soldats. Longtemps après, les vagues jetaient encore sur la côte de Bretagne des cadavres mutilés et percés de coups. La batterie qui tua Talmash s'appelle aujourd'hui encore : « La mort de l'Anglais. »

L'infortuné général était étendu sur son lit, et un conseil de guerre se tint dans sa cabine. Talmash opinait pour qu'on se portât droit dans le port de Brest, et que de là on bombardât la ville. Mais cet avis, qui n'indiquait que trop clairement que son jugement se ressentait de ses souffrances physiques et morales, fut rejeté et avec raison par les officiers de marine. L'armement retourna à Portsmouth. C'est là que Talmash mourut. En rendant le dernier soupir, il s'écria qu'il avait été attiré par trahison dans un piège.

La douleur et l'indignation publiques se manifestèrent hautement. La nation se souvint des services de l'infortuné général, oublia sa témérité, plaignit sa souffrance et voua à l'exécration le traître inconnu dont les machinations lui avaient été si fatales. Il courut une foule de conjectures et de bruits. Quelques Anglais fanatiques, égarés par le préjugé national, déclarèrent qu'il serait impossible de cacher à l'ennemi un seul de nos plans, tant que des réfugiés français exerceraient de hauts commandements militaires. Des Whigs ardents, non moins égarés par l'esprit de parti, s'en allaient répétant partout que la cour de Saint-Germain ne manquerait jamais de bons avis tant qu'il resterait un seul Tory dans le conseil. Le nom du vrai coupable ne fut point prononcé et jusqu'au jour où furent explorées les archives des Stuarts, le monde ignora que Talmash avait succombé sous la plus odieuse des mille infamies reprochées à Marlborough<sup>1</sup>.

Et cependant jamais Marlborough n'avait été moins Jacobite qu'au moment où il rendait à la cause jacobite cet ignoble ser-

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 14, 18 juin 1694; *Gazette de Paris*, 16 juin, 3 juillet; Burchett; *Journal de Lord Caermarthen*; Baden, 15 (25) juin; *L'Hermitage* 15 (25), 19 (29) juin.

vice. On peut affirmer en toute confiance qu'il n'entraînait nullement dans son but de servir la famille exilée, et que les faveurs de cette famille n'étaient pour lui qu'une considération secondaire. Son principal désir était d'imposer ses services au gouvernement existant et de rentrer en possession des places importantes et lucratives dont il avait été dépouillé plus de deux ans auparavant. Il savait que le pays et le Parlement ne supporteraient pas patiemment de voir l'armée anglaise commandée par des généraux étrangers. Il n'y avait que deux Anglais qui se fussent montrés propres à remplir les hauts emplois militaires, Talmash et lui. Si Talmash était vaincu et deshonoré, Guillaume n'aurait plus le choix. En effet, dès qu'on apprit que l'expédition avait échoué et que Talmash n'était plus, le cri général fut que le roi devait rendre ses bonnes grâces à l'éminent capitaine à qui il avait dû de si grands services à Walcourt, à Cork et à Kinsale. Et nous ne pouvons blâmer la multitude pour avoir proféré ce cri. Chacun, en effet, connaissait Marlborough pour un général brave, habile et heureux; mais bien peu de gens savaient qu'alors qu'il commandait les troupes de Guillaume, qu'il siégeait dans ses conseils et qu'il se montrait à sa cour, il avait formé avec une adresse infinie un complot des plus dangereux pour renverser Guillaume de son trône. Moins de gens encore soupçonnaient l'auteur véritable de la récente catastrophe du massacre de la baie de Camaret et du triste sort de Talmash. La plus exécration des trahisons eut donc pour effet d'élever le traître dans l'estime publique. Il ne se manqua pas à lui-même dans cette circonstance. Tandis que la Bourse était dans la consternation par suite du désastre dont il était la cause, tandis qu'un grand nombre de familles revêtaient des habits de deuil en mémoire des braves soldats dont il était le meurtrier, il se rendait à Whitehall et là, sans doute, avec cette grâce, avec cette noblesse, avec ces manières polies sous lesquelles il cachait aux yeux des observateurs superficiels une conscience endurcie, un cœur insensible aux remords, il se répandait en protestations de dévouement. A l'entendre, Guillaume et Marie n'avaient point de sujet plus fidèle, et il exprimait l'espoir que, dans cette circonstance, on lui permettrait d'offrir son épée à Leurs Majestés. Shrewsbury désirait extrêmement que cette offre fût acceptée, mais une sèche et courte réponse de Guillaume, qui était

alors dans les Pays-Bas, mit fin, pour le moment, à toute négociation à ce sujet. Le roi s'exprima avec une sensibilité généreuse sur le compte de Talmash. « Le sort de ce malheureux officier, écrivait-il, m'a profondément affecté. Je ne crois pas, il est vrai, qu'il ait bien dirigé l'expédition, mais c'est son vif désir de se distinguer qui l'a poussé à tenter des impossibilités<sup>1</sup>. »

L'armement qui était revenu à Portsmouth remit bientôt à la voile pour la côte de France, mais ses exploits y furent sans gloire et pire encore. Les Anglais essayèrent de faire sauter la jetée de Dunkerque. Quelques villes, habitées par une population paisible de commerçants et de pêcheurs furent bombardées. A Dieppe, il resta à peine une maison debout ; un tiers du Havre fut réduit en cendres, et des bombes lancées dans Calais y détruisirent trente maisons particulières. Les Français et les Jacobites protestèrent bruyamment contre la lâcheté et la barbarie d'une guerre ainsi faite à une population inoffensive. Le gouvernement anglais se justifia en rappelant au monde les souffrances du Palatinat, ravagé trois fois. En ce qui concerne Louis et ses flatteurs, la justification était complète. Mais on peut douter qu'il fût conforme à l'humanité et à une saine politique de venger les crimes qu'un monarque absolu et une soldatesque féroce avaient commis dans le Palatinat sur des boutiquiers et des ouvriers, sur des femmes et des enfants, qui ne savaient point que le Palatinat existât.

Sur ces entrefaites, la flotte de Russell rendait à la cause commune des services efficaces. Les vents contraires avaient retardé si longtemps son passage dans le détroit, qu'il n'atteignit Carthagène que vers le milieu de juillet. A ce moment les progrès des armes françaises avaient répandu la terreur jusqu'à l'Escorial ; Noailles avait, sur les bords du Tar, mis en déroute une armée commandée par le vice-roi de Catalogne, et le jour même où il avait remporté cette victoire l'escadre de Brest avait effectué sa jonction, dans la baie de Rosas, avec celle de Toulon. Palamos, attaqué à la fois par terre et par mer, fut pris d'assaut. Gironne capitula après un semblant de résistance. Ostalric se rendit à la première sommation. Barcelone aurait, selon toute probabilité, succombé, si les amiraux français n'avaient été informés de

<sup>1</sup> Shrewsbury à Guillaume, 15 (25) juin 1694 ; Guillaume à Shrewsbury, 1<sup>er</sup> juillet ; Shrewsbury à Guillaume, 22 juin (2 juillet).

l'approche du vainqueur de La Hogue. Ils quittèrent aussitôt la côte de Catalogne et ne se crurent en sûreté que quand ils se furent réfugiés sous les batteries de Toulon.

Le gouvernement espagnol exprima sa vive gratitude pour cette assistance qui lui venait si à propos, et présenta à l'amiral anglais un joyau que l'imagination populaire estima à près de vingt mille livres sterling. Il n'était pas difficile de trouver un pareil bijou parmi les trésors remplis de pierres précieuses que Charles-Quint et Philippe II avaient laissés à une race dégénérée. Mais dans tout ce qui constitue la vraie richesse des États, l'Espagne était bien pauvre. Son trésor était vide, ses arsenaux dépourvus de tout. Ses vaisseaux étaient tellement avariés qu'ils semblaient devoir voler en éclats sous la décharge de leurs propres canons. On voyait les soldats déguenillés et mourants de faim se mêler à la foule des mendiants qui assiégeaient les portes des couvents, et s'y battre pour avoir une assiette de soupe et une croûte de pain. Russell eut à subir ces épreuves auxquelles n'a échappé aucun des commandants anglais qui ont eu le malheur d'avoir à agir de concert avec les Espagnols. Le vice-roi de Catalogne promettait beaucoup, ne faisait rien et attendait tout. Il déclara que trois cent cinquante mille rations étaient prêtes à être distribuées à la flotte, à Carthagène. Mais il se trouva qu'il n'y avait pas dans les magasins et le port de provisions suffisantes pour nourrir une seule frégate, même pendant une semaine. Malgré cela, Son Excellence se crut fondée à se plaindre, parce que l'Angleterre n'avait pas envoyé une armée aussi bien qu'une flotte, et parce que l'amiral hérétique ne voulait pas exposer sa flotte à une entière destruction en attaquant l'escadre française sous les batteries de Toulon. Russell supplia les autorités espagnoles de s'occuper de l'approvisionnement de leurs arsenaux, et d'essayer d'avoir, au printemps suivant, une petite escadre capable au moins de prendre la mer, mais il ne put les décider de mettre un seul bâtiment sur le chantier. Ce n'est qu'avec peine qu'il obtint, et encore à de dures conditions, la permission d'envoyer à terre un petit nombre de ses malades dans les hôpitaux de la marine. Toutefois, en dépit de tout l'ennui que lui causèrent la faiblesse et l'ingratitude d'un gouvernement qui, en général, a toujours donné plus d'embarras à ses alliés qu'à

ses ennemis, Russell se tira heureusement d'affaire. Une justice à lui rendre, c'est qu'à partir du moment où il devint Premier Lord de l'Amirauté, on remarqua une amélioration sensible dans l'administration navale. Bien qu'attaché, depuis de longs mois, avec sa flotte, à un rivage inhospitalier et à une grande distance de l'Angleterre, il n'y eut pas une seule plainte au sujet de la quantité et de la qualité des vivres. Les équipages avaient une nourriture et une boisson supérieures à ce qu'ils avaient eu auparavant. Les choses que l'Espagne ne fournissait pas, on les envoya d'Angleterre sans que le prix en fût plus élevé que du temps de Torrington, où l'on empoisonnait les matelots avec du biscuit moisi et de la bière nauséabonde.

Comme presque toutes les forces maritimes de la France étaient dans la Méditerranée, et comme il semblait probable qu'un coup serait tenté l'année suivante sur Barcelone, Russell reçut l'ordre d'hiverner à Cadix. En octobre, il fit voile pour ce port, et là il s'occupa à réparer ses vaisseaux avec une activité que ne pouvaient comprendre les fonctionnaires espagnols qui laissaient froidement pourrir sous leurs yeux les restes misérables d'une flotte autrefois la plus belle du monde<sup>1</sup>.

Cette année-là, la guerre sembla languir sur la frontière de l'Est de la France. Dans le Piémont et sur le Rhin, les événements les plus importants de la campagne se réduisirent à de petites escarmouches et à des courses de pillards. Louis resta à Versailles et envoya le Dauphin, son fils, le représenter dans les Pays-Bas ; mais le Dauphin fut placé sous la tutelle de Luxembourg et se montra le plus soumis des pupilles. Les armées ennemies passèrent plusieurs mois à s'observer mutuellement. Les alliés firent une pointe hardie dans le but de porter la guerre sur le territoire français ; mais Luxembourg, par une marche forcée qui excita l'admiration des personnes versées dans l'art militaire, déjoua leur projet. De son côté, Guillaume réussit à prendre Huy, qui était alors une forteresse de troisième ordre. Il ne fut pas livré de bataille, aucun siège important n'eut lieu, mais les alliés n'en furent pas moins satisfaits de leur campagne. Chacune des quatre années précédentes avait été signalée par quelque

<sup>1</sup> C'est surtout à Burchett que j'ai emprunté ce récit de l'expédition de Russell dans la Méditerranée.

grand désastre. En 1690, Waldeck avait été battu à Fleurus ; en 1691, Mons avait succombé ; en 1692, Namur avait été pris sous les yeux de l'armée alliée, et ce malheur avait été promptement suivi de la défaite de Steinkerque ; en 1693, on avait perdu la bataille de Landen, et Charleroy avait fait sa soumission au vainqueur ; enfin, en 1694, la fortune avait commencé à tourner. Les armes françaises n'avaient fait aucun progrès. Ce que les alliés avaient gagné n'était pas considérable, il est vrai, mais le plus petit avantage était salué avec joie par des gens qu'une longue suite de revers avait découragés.

En Angleterre, l'opinion générale était que, malgré la défaite de la baie de Camaret, la guerre marchait en somme d'une manière satisfaisante sur terre comme sur mer. Mais dans le cours de l'automne, quelques parties de l'administration intérieure excitèrent un vif mécontentement.

Depuis que Trenchard avait été nommé secrétaire d'État, les agitateurs jacobites avaient trouvé leur situation beaucoup plus désagréable qu'auparavant. Sidney s'était montré trop indulgent et trop ami du plaisir pour les inquiéter beaucoup. Nottingham était un ministre honnête et actif, mais il était aussi attaché au Torysme que pouvait l'être un fidèle sujet de Guillaume et de Marie. Il aimait et estimait un grand nombre de *Non-Jureurs*, et bien qu'il sût prendre sur lui d'être sévère, quand la sévérité seule pouvait sauver l'État, il ne mettait pas de zèle exagéré à signaler les transgressions de ses anciens amis, et il n'encourageait pas les espions à venir à Whitehall raconter les conspirations qu'ils avaient découvertes. Mais Trenchard était à la fois un actif serviteur de l'État et un Whig ardent. Lors même que personnellement il eût été enclin à la douceur, il eût été poussé à la sévérité par tous ceux qui l'entouraient. Il avait constamment à ses côtés Hugh Speke et Aaron Smith, gens pour lesquels la chasse au Jacobite était le plus émouvant des plaisirs. Les mécontents disaient que Nottingham avait tenu ses limiers en laisse, mais que Trenchard les avait lâchés. Tout honnête gentilhomme qui aimait l'Église et haïssait le Hollandais courait risque de la vie. C'était un mouvement continu dans les bureaux du secrétaire ; on ne voyait que des gens qui entraient pour faire des rapports et des messagers qui sortaient avec des mandats. On disait aussi que

ces mandats étaient souvent rédigés d'une manière irrégulière, qu'ils ne spécifiaient pas tantôt la personne, tantôt le crime, et que cependant, munis de ces mandats, les agents de l'autorité entraient dans les maisons, fouillaient dans les bureaux et dans les nécessaires, emportaient des papiers précieux et jetaient en prison, au milieu des voleurs, des personnes appartenant par leur naissance et leur éducation aux classes élevées<sup>1</sup>. Le ministre et ses agents répondaient que Westminster-Hall était ouvert à tous, que si quelque individu avait été illégalement emprisonné, il n'avait qu'à intenter son action, que les jurys étaient parfaitement disposés à écouter toute personne qui prétendait avoir été victime de l'oppression de la part d'hommes en place avides et cruels, et que, comme aucun des prisonniers dont on retraçait si pathétiquement les souffrances n'avait osé recourir à ce moyen si naturel et si facile d'obtenir le redressement de ses griefs, on pouvait raisonnablement en inférer qu'il ne s'était rien fait qui ne se pût justifier. Toutefois, les clameurs des mécontents firent une impression considérable sur l'esprit public. Enfin, une affaire dans laquelle Trenchard fut plus malheureux que coupable jeta sur lui et sur le gouvernement auquel il était attaché un discrédit momentané.

Parmi les espions qui hantaient ses bureaux se trouvait un vagabond irlandais qui avait porté plus d'un nom et professé plus d'une religion. Il s'appelait alors Taaffe. Il avait été prêtre de l'Église catholique romaine et secrétaire d'Adda, le nonce du Pape, mais, depuis la Révolution, il s'était fait Protestant, s'était marié et s'était distingué par son activité à découvrir les biens cachés par les Jésuites et les Bénédictins qui, pendant le dernier règne, s'étaient installés à Londres. Les ministres le méprisaient, mais avaient confiance en lui. Ils croyaient que par son apostasie et la part qu'il avait prise à la spoliation des ordres religieux il s'était coupé toute retraite, et que, n'ayant à attendre du roi Jacques qu'un gibet, il devait être fidèle au roi Guillaume<sup>2</sup>.

Cet homme fit la rencontre d'un agent jacobite, nommé Lunt, qui depuis la Révolution avait été, à plusieurs reprises, employé parmi la petite noblesse mécontente du Cheshire et du Lancashire,

<sup>1</sup> Lettre à Trenchard, 1694.

<sup>2</sup> Burnet, II, 141, 142; Note d'Onslow; *Véritable Histoire de Kingston*, 1697.

et qui avait été mêlé à ces plans d'insurrection qu'avaient déjoués la bataille de la Boyne en 1690 et celle de la Hogue en 1692. Lunt avait été arrêté autrefois sous l'inculpation de haute trahison, mais il avait été acquitté faute de preuves suffisantes. C'était un individu qui ne demandait qu'à se vendre. Aussi Taaffe l'attira-t-il sans beaucoup de peine dans les intérêts du gouvernement. Ce couple alla trouver Trenchard. Lunt lui raconta ce qu'il savait, cita les noms de quelques *Squires* du Cheshire et du Lancashire auxquels il affirmait avoir porté des commissions de Saint-Germain, et d'autres qui avaient à sa connaissance formé des amas secrets d'armes et de munitions. Son simple serment n'eût pas été suffisant pour étayer une accusation de haute trahison, mais il produisit un autre témoin dont la déposition semblait devoir lever tous les doutes. Son récit était plausible et cohérent. Il était peut-être embelli de fictions, mais on ne peut guère douter qu'il ne fût vrai en substance<sup>1</sup>. Des officiers de justice avec des mandats de perquisition furent expédiés dans le Lancashire. Aaron Smith s'y rendit lui-même, et Taaffe l'accompagna. L'alarme avait été donnée par quelques-uns des traîtres sans nombre qui mangeaient le pain de Guillaume. Quelques-unes des personnes accusées avaient pris la fuite ; d'autres avaient enterré leurs sabres et leurs mousquets et brûlé leurs papiers. Néanmoins on fit des découvertes qui confirmèrent les révélations de Lunt. Dans une ancienne demeure appartenant à une famille catholique romaine on trouva, derrière une boiserie une commission signée de Jacques.

Une autre maison, dont le maître s'était soustrait aux poursuites de la justice, fut rigoureusement visitée, malgré les attestations solennelles de la femme et des domestiques du propriétaire, qui affirmaient qu'il n'y avait point d'armes cachées. Tandis que la dame, qui avait la main sur son cœur, protestait hautement de l'innocence de son mari, les officiers de justice observèrent que le fond de la cheminée ne paraissait pas tenir solidement. On l'enleva et l'on vit tomber un monceau de lames telles que celles dont se servent les cavaliers. Dans l'un des greniers, dans une cachette soigneusement murée, on découvrit trente selles, autant de cuirasses et soixante sabres de cavalerie. Trenchard et

<sup>1</sup> Voir la *Vie de Jacques*, II, 524.

Aaron Smith pensèrent qu'ils avaient en main tous les éléments d'accusation nécessaires, et le gouvernement décida que les coupables qui avaient été saisis seraient jugés par une commission spéciale <sup>1</sup>.

Taaffe s'attendait à être récompensé de ses services, mais il ne trouva qu'un froid accueil à la Trésorerie. S'il était allé dans le Lancashire, c'était surtout pour voler les bijoux et les pièces d'or enfermés dans des tiroirs secrets que lui ouvraient les mandats de perquisition. Mais son adresse en ce genre n'avait point échappé aux regards de ses camarades. Ils s'aperçurent qu'il avait pris de singulières libertés avec les objets servant à la communion des familles papistes dont il avait aidé à piller les trésors particuliers. Lors donc qu'il réclama sa récompense, on le renvoya non-seulement avec un refus, mais encore avec une verte réprimande. Il s'en alla le cœur enflammé de cupidité et de dépit. Mais il avait encore un moyen d'obtenir de l'argent et de se venger ; ce moyen, il le prit. Il fit des ouvertures aux amis des prisonniers. A l'entendre, lui et lui seul pouvait défaire ce qu'il avait fait, sauver les accusés du gibet, couvrir les accusateurs de honte, et faire chasser de sa place le secrétaire d'État et le *Solicitor*, qui étaient la terreur de tous les amis du roi Jacques. Si odieux que fût Taaffe aux Jacobites, sa proposition n'était pas à dédaigner. Il reçut d'abord une certaine somme de la main à la main ; puis on lui promit une pension viagère annuelle dès que l'affaire serait faite, et on l'envoya en province, où on le tint, pour ainsi dire, au secret jusqu'au jour du procès <sup>2</sup>.

Sur ces entrefaites, des pamphlets clandestins, où l'on classait le complot du Lancashire à côté de ceux d'Oates, de Dangerfield, de Fuller, de Young, de Whitney, circulaient dans tout le royaume et principalement dans le comté qui devait fournir le jury. Le plus long, le plus habile et le plus violent de ces pamphlets, qui avait pour titre : *Lettre au secrétaire Trenchard*, était attribué communément à Ferguson. Il n'est pas impossible que Ferguson ait fourni quelques matériaux et porté le manuscrit à l'impression. Mais un grand nombre de passages sont écrits avec

<sup>1</sup> Kingston; Burnet, II, 142.

<sup>2</sup> Kingston. Pour le fait que de l'argent fut donné à Taaffe, Kingston cite une déposition faite sous serment à la Chambre des lords.

un art et une vigueur qui assurément ne lui appartiennent pas. Ceux qui jugent d'après les témoignages intrinsèques reconnaissent peut-être dans quelques parties de ce remarquable opuscule le dernier rayon du génie malfaisant de Montgomery. Quelques semaines après l'apparition de la Lettre à Trenchard il descendit dans la tombe, et personne n'honora sa mémoire ni ne pleura sa mort<sup>1</sup>.

Il n'y avait point à cette époque de journaux imprimés, à l'exception de la *Gazette de Londres*; mais depuis la Révolution, la *Nouvelle à la Main* ou *Lettre-Gazette* était devenue une machine politique plus importante qu'elle ne l'avait été précédemment. La *Lettre-Gazette* d'un nommé Dyer circulait au loin en manuscrit. Dyer affectait de professer les principes du Torysme et de la haute Église; aussi était-il regardé comme un oracle par tous les possesseurs de manoirs chasseurs de renards. Il avait déjà été deux fois en prison; mais ses gains l'avaient plus que récompensé de ses souffrances, et il persistait à accommoder ses nouvelles et sa rédaction au goût des gentilshommes de province. Il se mit à tourner en ridicule le complot du Lancashire, il déclara que les fusils que l'on avait trouvés n'étaient que de vieux fusils de chasse, que les selles ne servaient également qu'à la chasse et que les sabres étaient de vieilles reliques d'Edge-Hill et de Marston-Moor<sup>2</sup>.

L'effet produit sur l'esprit public par ces invectives et ces sarcasmes semble avoir été très-grand. Même à l'ambassade de Hollande, où assurément on n'éprouvait point de sympathies pour le Jacobitisme, on était fermement convaincu qu'il serait impolitique de mettre les accusés en jugement. Dans le Lancashire et le Cheshire, les sentiments qui dominaient étaient ceux de la compassion pour les accusés et de la haine contre les persécuteurs. Le gouvernement toutefois persévéra. En octobre, quatre juges se rendirent à Manchester. De nos jours, la population de cette ville est composée de personnes nées dans toutes les parties des Iles Britanniques, et par suite elle n'a aucune sympathie

<sup>1</sup> *Journal de Narcisse Luttrell*, 6 octobre 1694.

<sup>2</sup> Pour la *Lettre-Gazette* de Dyer, voir le *Journal de Narcisse Luttrell*, numéros de juin et d'août 1693, et de septembre 1694.

particulière pour les propriétaires, les fermiers et les ouvriers agricoles des districts du voisinage. Mais, au dix-septième siècle, l'habitant de Manchester appartenait exclusivement au Lancashire. Sa politique était celle de son comté. Il professait un profond respect pour les vieilles familles de Cavaliers de la province, et il entraînait en fureur à l'idée qu'une bande de Têtes-rondes appartenant aux plus bas étages de la chicane venait de Londres pour verser le sang le plus pur de son comté. Une foule immense, accourue des villages voisins, remplissait les rues et voyait avec indignation et douleur les sabres nus et les carabines chargées qui entouraient les accusés. Les dispositions prises par Aaron Smith semblent avoir manqué d'habileté. Le principal avocat de la couronne était sir William Williams, qui, bien que déjà appesanti par l'âge et possesseur d'une grande fortune, continuait encore à pratiquer. Une faute avait jeté une ombre fatale sur la dernière partie de sa vie.

Le souvenir de cette journée où il s'était levé à Westminster-Hall, au milieu des rires et des huées, pour défendre le pouvoir absolu et attaquer le droit de pétition, l'avait, depuis la Révolution, constamment tenu éloigné des honneurs. C'était un homme aigri par les déceptions et qui n'était en aucune façon disposé à encourir l'impopularité pour servir un gouvernement auquel il ne devait rien et dont il n'espérait rien.

Le compte rendu détaillé du procès n'est point venu jusqu'à nous, mais nous en avons deux relations, l'une whig, l'autre jacobite<sup>1</sup>. Il paraît que les prisonniers qui furent cités les premiers à la barre ne se séparèrent point dans leurs récusations, et que par suite ils furent jugés tous ensemble. Williams examina ou plutôt contre-examina ses propres témoins avec une sévérité qui les troubla. La foule qui remplissait l'enceinte couvrit leurs dépositions de ses rires et de ses clameurs. Lunt en particulier perdit la tête, prit une personne pour l'autre, et il ne recouvra sa présence d'esprit que lorsque les juges l'eurent enlevé des mains de l'avocat de la couronne. Quelques prisonniers invoquèrent un alibi. On produisit des témoignages tendant à prouver,

<sup>1</sup> La *Relation whig* est de Kingston, la *Relation jacobite*, d'un auteur anonyme, a été imprimée récemment par la Société de Chetham. Voir aussi *Lettre écrite du Lancashire à un ami à Londres, où il est parlé du dernier Procès, 1694.*

ce qui était incontestable, que Lunt était un homme perdu de réputation. Toutefois le résultat sembla douteux jusqu'au moment où, au grand étonnement des parties poursuivantes, Taaffe entra dans la stalle des témoins. Il affirma sous serment avec une cynique impudence que toute l'histoire du complot était dans tous ses détails un mensonge inventé par Lunt et par lui. Williams jeta son dossier, et, en vérité, un avocat plus honnête aurait fait de même. Les prisonniers qui étaient à la barre furent acquittés immédiatement. Ceux qui n'avaient pas été jugés furent mis en liberté. Les témoins à charge furent chassés de Manchester. Le greffier de la Couronne échappa avec peine à ceux qui voulaient le tuer ; et les juges quittèrent la ville au milieu des sifflets et des imprécations.

Peu de jours après que le procès de Manchester fut terminé, Guillaume revint en Angleterre. Le 12 novembre, quarante-huit heures seulement après son arrivée à Kensington, les Chambres se rouvrirent. Il les félicita de l'amélioration survenue dans l'aspect des affaires, sur terre comme sur mer ; les événements de l'année qui allait finir avaient été en somme favorables aux alliés. Les armées françaises n'avaient fait aucun progrès ; les flottes de Louis n'avaient point osé se montrer. Néanmoins on ne pouvait obtenir une paix sûre et honorable que par une vigoureuse continuation de la guerre, et la guerre ne pouvait se poursuivre avec vigueur sans des subsides considérables. Guillaume rappela aux Chambres que l'acte par lequel elles avaient accordé à la Couronne les droits de tonnage et de pondage allait expirer, et il exprima l'espoir qu'elles le renouvelleraient.

Après que le roi eut parlé, les Communes, pour une raison qu'aucun historien n'a expliquée, s'ajournèrent pour une semaine. Dans l'intervalle, un événement survint qui causa de profonds regrets au palais et dans tous les rangs du parti de la basse Église. Tillotson avait été pris d'une indisposition subite, en assistant à la célébration du service divin, dans la chapelle de Whitehall. De prompts remèdes l'auraient peut-être sauvé, mais il ne voulut point interrompre les prières, et, avant même que le service fût fini, sa maladie avait pris une gravité qui échappait à la science et au pouvoir de la médecine. Il avait presque perdu l'usage de la parole, mais ses amis se souvinrent longtemps avec

plaisir de quelques prières entrecoupées dont la ferveur leur prouva qu'il avait conservé la paix de l'âme jusqu'à la fin. Il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent-Jewry, près de Guildhall. C'est là qu'il s'était fait son immense réputation oratoire ; c'est là qu'il avait prêché pendant les trente ans qui précédèrent son élévation au siège de Canterbury. Son éloquence avait attiré au cœur de la Cité un auditoire choisi, qui venait pour l'entendre des Écoles de droit et des riches demeures de Saint-James et de Soho. Une grande partie de cet auditoire de lettrés et de gens du monde se composait, en général, de jeunes ecclésiastiques qui venaient apprendre l'art de prêcher, aux pieds de l'homme que l'on regardait universellement comme le premier des prédicateurs. Ses restes furent portés, au travers d'une population en deuil, dans cette église qu'il avait illustrée par sa parole. Le char funèbre était suivi d'une longue file de superbes équipages qui s'étendait depuis Lambeth jusqu'au delà du pont de Londres en suivant Southwark. Burnet prononça l'oraison funèbre. Son cœur honnête et bon ne put résister à tous les souvenirs attendrissants qui l'assaillirent ; au milieu de son discours, il fut obligé de s'arrêter et fondit en larmes, tandis que l'expression de la douleur se fit entendre de toutes les parties de l'auditoire. La reine ne pouvait parler sans pleurer du maître qu'elle avait le plus aimé. Guillaume lui-même fut visiblement ému. « J'ai perdu, dit-il, le meilleur ami que j'aie jamais eu et l'homme le meilleur que j'aie jamais connu. » Le seul Anglais dont le roi parle avec tendresse dans la masse énorme de lettres qu'il écrivit à Heinsius est Tillotson. L'archevêque avait laissé une veuve. Guillaume lui accorda une pension de quatre cents livres par an, qu'il éleva ensuite à six cents. L'anxiété qu'il montra pour qu'elle touchât cette pension régulièrement et sans retenue lui fait honneur. Tous les trimestres, il se faisait apporter l'argent sans aucune déduction et le lui envoyait immédiatement. Tillotson n'avait rien légué à sa femme qu'un nombre considérable de sermons manuscrits. Mais telle était la réputation dont il jouissait parmi ses contemporains, que ces sermons furent achetés par les libraires pour la somme presque incroyable de deux mille cinq cents guinées, somme équivalente dans le pitoyable état où était alors la monnaie d'argent à trois mille six cents livres. Jamais, jusqu'alors, on

n'avait vu, en Angleterre, un manuscrit se payer un prix aussi élevé. A peu près vers le même temps Dryden, dont la réputation était alors à son apogée, recevait treize cents livres pour sa traduction des œuvres complètes de Virgile, et on le regardait comme magnifiquement rétribué de son travail<sup>1</sup>.

Il n'était pas aisé de pourvoir d'une manière satisfaisante à la haute position que Tillotson avait laissée vacante. Marie donna sa voix à Stillingfleet et appuya ses prétentions avec chaleur. Pour les talents et la science, Stillingfleet avait peu de supérieurs parmi le clergé. Mais, bien qu'aux yeux de Jane et de South, il eût probablement passé pour un partisan de la basse Église, il était pour Guillaume trop attaché encore à la haute Église, et Tenison fut appelé à succéder à Tillotson. Le nouveau primat ne brillait point par une éloquence et une érudition supérieures, mais il était honnête, prudent, laborieux et bienveillant. Il s'était distingué comme recteur d'une paroisse considérable et comme évêque d'un diocèse étendu. La calomnie ne s'était point encore exercée sur son nom, et Guillaume pensa avec raison qu'un homme de bon sens, modéré et intègre, était mieux fait qu'un homme d'un génie brillant et d'une imagination puissante pour réussir dans la tâche difficile de ramener l'ordre dans une Église mécontente et déchirée par les factions.

Sur ces entrefaites, les Communes avaient commencé leurs travaux. Elles votèrent avec empressement deux millions quatre cent mille livres pour l'armée et autant pour la marine. L'impôt foncier pour l'année fut de nouveau fixé à quatre shillings par livre. L'Acte de tonnage fut renouvelé pour une période de cinq ans, et un fonds de rentes fut établi sur lequel le gouvernement fut autorisé à emprunter deux millions et demi.

Les deux Chambres passèrent quelque temps à discuter l'affaire du procès de Manchester. Si les mécontents avaient été sages, ils se seraient contentés de l'avantage qu'ils avaient déjà obtenu. Leurs amis avaient été mis en liberté. Les parties poursuivantes n'avaient échappé qu'avec peine aux mains d'une multitude furieuse. Le caractère du gouvernement avait subi une grave at-

<sup>1</sup> *Vie de Tillotson*, par Birch; *Oraison funèbre*, par Burnet; Guillaume à Heinsius, 23 novembre (5 décembre) 1694.

teinte. Les ministres étaient accusés, en prose et en vers, tantôt sous une forme sérieuse, tantôt sous une forme légère, d'avoir pris à gage une bande de brigands pour priver de la vie, au moyen de faux témoignages, d'honnêtes gentilshommes. Les politiques modérés eux-mêmes, qui n'accordaient aucune confiance à ces absurdes imputations, avouaient que Trenchard aurait dû se souvenir des infamies de Fuller et de Young, et se tenir en garde contre des misérables tels que Taaffe et Lunt. La santé et le moral du malheureux secrétaire avaient succombé sous toutes ces épreuves. On le disait mourant, et il était certain qu'il ne continuerait pas longtemps à tenir les Sceaux. Les Tories avaient donc remporté une grande victoire; mais, dans leur ardeur à la rendre plus complète, ils la changèrent en défaite.

Dès le début de la session, Howe, avec sa violence et son acrimonie habituelles, se plaignit des indignités auxquelles des hommes innocents et honorables, d'une naissance distinguée et jouissant d'une haute estime, avaient été soumis par Aaron Smith et les misérables à sa solde. Les chefs des Whigs, avec un grand à-propos, demandèrent une enquête. Alors les Tories commencèrent à reculer. Ils savaient bien qu'une enquête, loin de fortifier leur position, ne pourrait que l'affaiblir. « La querelle, dirent-ils, avait été vidée, un jury avait prononcé, le verdict était définitif, et il serait monstrueux de fournir aux faux témoins que la population de Manchester avait chassés à coups de pierre l'occasion de répéter la leçon qu'on leur avait faite. » A ces arguments, la réponse était simple. Le verdict était définitif en ce qui concernait les défenseurs, mais non relativement aux plaignants. Ceux-ci devenaient à leur tour des défenseurs et avaient droit à tous les privilèges des défenseurs. Il ne s'ensuivait pas, parce que les gentilshommes du Lancashire avaient été déclarés, et avec raison, non coupables de trahison, que le secrétaire d'État ou le *Solicitor* de la Trésorerie se fussent rendus coupables de déloyauté ou même de précipitation. La Chambre, à 186 voix contre 102, ordonna la comparution d'Aaron Smith et des témoins des deux parties. Plusieurs jours se passèrent en examens et contre-examens, et quelquefois les séances se prolongèrent fort avant dans la nuit. Il devint bientôt évident que les poursuites n'avaient pas été intentées à la légère, et que quelques-unes des personnes

qui avaient été acquittées avaient réellement trempé dans des projets coupables. Les Tories auraient voulu alors un engagement général, mais les Whigs n'étaient pas disposés à abandonner leurs avantages. Une motion fut faite, tendant à déclarer qu'il y avait eu un motif suffisant aux poursuites faites devant la Commission spéciale, et cette motion passa sans qu'il fût nécessaire d'aller au vote par division. L'opposition proposa d'ajouter quelques mots qui impliquaient que les témoins de la Couronne s'étaient parjurés; mais ces mots furent rejetés par 136 voix contre 109, et 133 voix contre 99 déclarèrent qu'il y avait eu une conspiration dangereuse. De leur côté, les Lords délibéraient sur le même sujet et arrivaient à la même conclusion. Ils envoyèrent Taaffe en prison pour cause de prévarication, et ils passèrent des résolutions qui exonéraient de tout blâme et le gouvernement et les juges. Le public n'en persista pas moins à penser que les gentilshommes qui avaient été jugés à Manchester avaient été victimes de persécutions injustifiables. Mais un complot jacobite, sur les auteurs duquel des témoignages éclatants ne laissèrent aucun doute, amena dans l'opinion une réaction violente<sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, trois bills, qui avaient été discutés à différentes reprises dans les années précédentes, et dont deux avaient été portés inutilement au pied du trône, avaient été de nouveau soumis au Parlement. C'étaient le bill des places, le bill pour le règlement des procès de trahison et le bill triennal.

Le bill des places n'arriva pas à la Chambre des lords. Il fut lu trois fois dans la Chambre-Basse, mais ne passa pas. Au dernier moment, il fut rejeté par 75 voix contre 142. Howe et Harley furent les scrutateurs de la minorité<sup>2</sup>.

Le bill pour le règlement des procès de trahison fut porté de nouveau à la Chambre des pairs. Leurs Seigneuries y ajoutèrent cette fois encore la clause qui l'avait perdu précédemment. Les Communes persistèrent à ne vouloir accorder à l'aristocratie hé-

<sup>1</sup> Voir les *Journaux des deux Chambres*. La seule relation que nous ayons des débats qui eurent lieu sur cette question se trouve dans les *Lettres de l'Hermitage*.

<sup>2</sup> *Journaux des Communes*, 20 février 1693-4. Comme ce bill n'arriva jamais jusqu'à la Chambre des lords, il ne se trouve pas dans ses Archives. Je n'ai donc aucun moyen de m'assurer s'il différerait sous quelque rapport du bill de l'année précédente.

réditaire aucun nouveau privilège. De nouvelles conférences eurent lieu; on s'y renvoya de part et d'autre les mêmes arguments. Les deux Chambres s'obstinèrent chacune de son côté, et le bill échoua encore <sup>1</sup>.

Le bill triennal fut plus heureux. Il fut présenté le premier jour de la session et traversa sans obstacle et avec rapidité les deux Chambres. La seule question sur laquelle il y eut une discussion sérieuse fut celle de savoir combien de temps encore on permettrait au Parlement actuel de prolonger son existence. Après de vifs débats, le mois de novembre de l'année 1693 fut fixé comme la limite extrême. Le bill de tonnage et le bill triennal marchèrent presque de front. Tous les deux furent prêts, le 22 décembre, à être revêtus de la sanction royale. Guillaume se rendit ce jour-là en cérémonie à Westminster. L'assemblée, composée des membres des deux Chambres, était nombreuse. Lorsque le greffier de la couronne lut les mots : « Bill pour la convocation et réunion fréquente des Parlements, » l'anxiété fut grande; mais, lorsque le greffier du Parlement fit cette réponse : « Le roy et la royne le veulent, » un long et vif murmure de satisfaction et de joie s'éleva du milieu des bancs et de la barre <sup>2</sup>. Guillaume était décidé depuis longtemps à ne pas refuser une seconde fois son assentiment à une loi si populaire <sup>3</sup>. Toutefois il y eut des personnes qui pensèrent qu'il n'aurait point fait une si grande concession s'il avait été ce jour-là en pleine possession de lui-même. On le vit en effet, à cette séance, singulièrement agité et abattu. On avait annoncé qu'il dînerait en public à Whitehall. Mais il trompa la curiosité de la foule, qui, dans ces occasions, se précipitait vers la cour, et il s'en retourna en toute hâte à Kensington <sup>4</sup>.

Guillaume n'avait que trop de raisons d'être inquiet et préoccupé. Depuis deux ou trois jours, la reine était très-souffrante, et, la veille au soir, de graves symptômes s'étaient déclarés. Sir

<sup>1</sup> On peut lire dans les *Journaux des Chambres* l'histoire de ce bill. La lutte, qui ne fut pas très-vive d'ailleurs, dura jusqu'au 20 avril.

<sup>2</sup> Les Communes, dit Narcisse Luttrell, firent entendre un murmure de satisfaction. « Le murmure qui est la marque d'applaudissement fut si grand, qu'on peut dire qu'il estoit universel. » L'Hermitage, 23 décembre (4 janvier).

<sup>3</sup> L'Hermitage le dit dans sa dépêche du 20 (30) novembre.

<sup>4</sup> Burnet, II, 137; Van Citters, 25 décembre (4 janvier).

Thomas Millington, médecin ordinaire du roi, crut qu'elle avait la rougeole. Mais Radcliffe, qui, avec des manières rudes et peu de cette science qui s'acquiert dans les livres, s'était élevé, principalement par sa rare habileté dans le diagnostic, au rang des premiers praticiens de Londres, dénonça une maladie plus alarmante, la petite vérole. Cette maladie, sur laquelle la science a depuis remporté une suite de glorieuses et bienfaisantes victoires, était alors le plus terrible des ministres de la mort. Les ravages de la peste avaient été beaucoup plus rapides, mais la peste ne s'était abattue sur nos rivages qu'une ou deux fois dans le cours de la génération d'alors. La petite vérole, au contraire, était toujours présente, remplissant les cimetières de cadavres, tourmentant par des craintes continuelles tous ceux qu'elle n'avait pas encore frappés, laissant sur ceux dont elle épargnait la vie des traces hideuses de son passage, faisant de l'enfant au berceau un monstre à la vue duquel la mère frissonnait, et rendant les yeux et les joues de la jeune fille promise à l'hymen des objets d'horreur pour son fiancé. Vers la fin de l'année 1694, ce fléau sévit avec une rigueur inaccoutumée. La contagion finit par pénétrer dans le palais et atteignit la reine encore dans l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Elle reçut l'avis de son danger avec une véritable grandeur d'âme. Elle donna l'ordre à toutes les dames de sa chambre, à toutes les filles d'honneur et même à tous les simples domestiques qui n'avaient pas eu la petite vérole de quitter immédiatement Kensington-House. Elle s'enferma pendant quelque temps dans son cabinet, brûla quelques papiers, mit les autres en ordre, puis attendit son sort avec calme.

Pendant deux ou trois jours, il y eut de nombreuses alternatives de crainte et d'espoir. Les médecins se contredisaient entre eux et se contredisaient eux-mêmes d'une manière qui indique suffisamment l'état de la science médicale à cette époque. Tantôt c'était la rougeole, tantôt la fièvre scarlatine, tantôt la fièvre pétéchiale, tantôt un érysipèle. A un moment, quelques symptômes qui montraient en réalité que le cas était désespéré, furent salués comme les indices d'un retour de la santé. A la fin, tous les doutes disparurent. L'opinion de Radcliffe se trouva être la vraie. La reine était atteinte d'une petite vérole de l'espèce la plus dangereuse.

Pendant tout ce temps, Guillaume resta nuit et jour au chevet de Marie. On lui dressa dans l'antichambre le petit lit sur lequel il dormait quand il était en campagne; mais c'est à peine s'il s'y reposa. « La vue de sa douleur, écrivait l'envoyé de Hollande, suffirait pour amollir le cœur le plus dur. »

Il ne restait plus rien en lui de l'homme dont le courage plein de sérénité avait fait l'admiration des vieux soldats dans la désastreuse journée de Landen et des vieux matelots dans cette nuit terrible qu'il passa au milieu des nappes de glace et des bancs de sable de la côte de Goré. Les domestiques mêmes virent les larmes couler en abondance le long de ce visage dont la victoire ou la défaite avait rarement troublé l'impassible tranquillité. Plusieurs des prélats étaient présents. Le roi prit Burnet à part et s'abandonna devant lui à l'expression de sa poignante douleur : « Il n'y a plus d'espoir! s'écria-t-il. J'étais l'homme le plus heureux de la terre, et j'en suis aujourd'hui le plus misérable. Elle n'avait point de défaut, non. Vous la connaissiez bien, mais vous ne pouviez pas savoir, moi seul je pouvais savoir combien elle était bonne. » Tenison se chargea d'annoncer à Marie que sa dernière heure était venue. Il craignait qu'une pareille communication, faite brusquement, ne lui causât une agitation violente, et il commença avec beaucoup de ménagement. Mais elle comprit bientôt ce qu'il voulait lui dire, et avec ce courage calme qui, chez les femmes, fait souvent honte à la bravoure de notre sexe, elle se soumit à la volonté de Dieu. Elle se fit apporter un petit nécessaire dans lequel étaient enfermés ses papiers les plus importants, ordonna que, quand elle ne serait plus, il fût remis au roi, puis chassa de son esprit toutes les préoccupations de ce monde. Elle reçut l'Eucharistie et répéta après Tenison les prières des agonisants d'une voix faible, mais avec une mémoire et une intelligence qui n'avaient rien perdu de leur netteté. Elle remarqua que Tenison s'était tenu longtemps debout à son chevet, et, avec cette politesse pleine de douceur qui lui était habituelle, elle lui commanda, d'une voix qui s'éteignait de plus en plus, de s'asseoir, et elle insista jusqu'à ce qu'il lui eût obéi. Quand elle eut reçu les sacrements, elle s'affaissa rapidement et ne prononça plus que quelques mots entrecoupés. Deux fois elle essaya de dire un dernier adieu à celui qu'elle avait aimé d'un amour si vrai et

si absolu, mais il lui fut impossible de parler. Guillaume eut une suite de crises nerveuses si alarmantes, que ses conseillers privés, qui étaient réunis dans une pièce voisine, craignirent pour sa raison et pour sa vie. Le duc de Leeds, à la prière de ses collègues, dut se charger d'exercer sur le roi cette surveillance amicale si nécessaire aux esprits troublés par le chagrin. Quelques minutes avant que la reine rendit le dernier soupir, Guillaume fut enlevé dans un état d'insensibilité presque complète de la chambre de la malade.

Marie mourut en paix avec Anne. Avant que les médecins eussent déclaré qu'il n'y avait plus d'espoir, la princesse, dont la santé était alors fort délicate, avait envoyé un message affectueux auquel Marie avait fait une réponse non moins affectueuse. La princesse avait alors proposé de venir elle-même ; mais Guillaume, en termes fort bienveillants, du reste, avait refusé d'accepter cette offre. L'émotion d'une entrevue, dit-il, serait trop forte pour les deux sœurs. Si les choses prenaient une tournure favorable, son Altesse Royale serait parfaitement accueillie à Kensington. Quelques heures plus tard, tout était fini<sup>1</sup>.

L'affliction publique fut profonde et générale, car la vie irréprochable de Marie, ses abondantes charités, ses manières séduisantes, lui avaient conquis le cœur de son peuple. La première fois que les Communes se réunirent, elles gardèrent quelque temps un profond silence. A la fin, il fut proposé et résolu qu'un adresse de condoléance serait présentée au roi ; puis la Chambre leva la séance, sans passer à d'autres affaires. Dans une dépêche aux États-Généraux, l'envoyé de Hollande dit que la plupart des membres avaient leurs mouchoirs à leurs yeux. Le nombre de figures tristes et mornes qu'on rencontrait dans les rues frappa chaque observateur. Le deuil public fut plus général qu'il ne l'avait été lors de la mort de Charles II. Le dimanche qui suivit celle de la reine, ses vertus furent célébrées dans presque toutes les églises des paroisses de la capitale, de même que dans presque tous les grands meetings des Non-Conformistes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Burnet, II, 136, 138; *Journal de Narcisse Luttrell*; Van Citters, 28 décembre (7 janvier) 1694-5; l'Hermitage, 25 décembre (4 janvier), 28 décembre (7 janvier), 1<sup>er</sup> (11) janvier; Vernon à lord Lexington, 21, 25, 28 décembre, 1<sup>er</sup> janvier; *Oraison funèbre de Tenison*.

<sup>2</sup> *Journal d'Evelyn*; *Journal de Narcisse Luttrell*; *Journal des Communes*, 28 dé-

Les Jacobites les plus estimables respectèrent la douleur de Guillaume et la mémoire de Marie. Mais, pour les exaltés et les fanatiques du parti, ni la maison de deuil, ni le tombeau ne furent sacrés. A Bristol, les adhérents de sir John Knight sonnèrent les cloches comme pour une victoire <sup>1</sup>. On a répété souvent, et la chose n'est pas du tout improbable, qu'un théologien, *non-jureur*, prêcha, au milieu de la tristesse générale, sur ce texte : « Va, regarde cette femme maudite et ensevelis-la ; car c'est une fille de roi. » Il est certain que quelques-uns des prêtres bannis poursuivirent Marie de leurs invectives jusqu'au tombeau. Sa mort, dirent-ils, était évidemment une juste punition de son crime. Dieu avait, du haut du Sinaï, au milieu des éclairs et du tonnerre, promis de longs jours aux enfants qui honoreraient leurs parents, et cette promesse impliquait naturellement une menace. Quel père avait jamais été traité d'une manière plus indigne, par ses filles, que Jacques par Marie et par Anne ? Marie venait d'être enlevée, dans la fleur de sa jeunesse, dans l'éclat de sa beauté, au comble de la prospérité, et Anne ferait bien de profiter de cet avertissement. Wagstaffe alla plus loin et insista longuement sur certaines coïncidences de temps assez extraordinaires ; Jacques avait été chassé de son palais et de son pays dans la semaine de Noël, Marie était morte dans la semaine de Noël. On ne peut douter que, si les secrets de la Providence nous étaient dévoilés, on ne découvrirait dans les phases de la maladie de la fille, en décembre 1694, une analogie exacte avec les phases de la fortune du père, en décembre 1688. Ce fut à minuit que le père s'enfuit de Rochester ; ce fut à minuit que la fille expira. Telle était la profondeur, telle était l'imagination d'un écrivain que les schismatiques jacobites regardaient, avec raison, comme l'un de leurs chefs les plus habiles <sup>2</sup>.

Les Whigs eurent bientôt l'occasion de prendre leur revanche. Ils racontèrent, d'un air de triomphe, qu'un usurier du Bourg, chaud

cembre (7 janvier) 1694-5; Shrewsbury à Lexington, même date; Van Citters, même date; L'Hermitage, 1<sup>er</sup> (11) janvier 1695. Parmi les sermons sur la mort de Marie, celui de Sherlock, prêché à Temple-Church, et ceux de Howe et de Bates, prêchés aux grandes Congrégations presbytériennes, méritent d'être cités.

<sup>1</sup> *Journal de Narcisse Luttrell.*

<sup>2</sup> *Remarques sur quelques-uns des derniers Sermons, 1695; Défense du Sermon de l'Archevêque, 1695.*

partisan du droit héréditaire, au moment où il parlait avec exaltation du châtimeut qui avait surpris la reine, était lui-même tombé mort subitement <sup>1</sup>.

On garda longtemps le souvenir des funérailles de Marie comme des plus tristes et des plus imposantes que l'abbaye de Westminster eût jamais vues. Tant que ses dépouilles mortelles restèrent exposées à Whitehall sur un lit de parade, les rues avoisinantes furent encombrées chaque jour, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, d'une foule qui rendit tout commerce impossible. Les deux Chambres, avec leurs massiers, suivirent le char funèbre ; les Lords dans leurs robes d'écarlate et d'hermine, la Chambre des communes en longs manteaux noirs. Aucun des souverains qui avaient précédé Marie n'avait encore été accompagné à sa dernière demeure par le Parlement, car, jusqu'alors, le Parlement avait toujours expiré avec le souverain. Il est vrai qu'un pamphlet circulait dans le public où la logique subtile de quelque obscur chicanier s'évertuait à prouver que les *writs* de convocation promulgués au double nom de Guillaume et de Marie cessaient d'être valables dès que Guillaume régnait seul.

Mais cette misérable argutie avait manqué complètement son effet. On ne s'en était même pas occupé dans la Chambre-Basse, et la Chambre-Haute ne s'en était occupée que pour le repousser avec mépris. La magistrature tout entière de la Cité vint grossir les rangs du cortège. Les bannières d'Angleterre et de France, d'Écosse et d'Irlande, étaient portées par devant le cercueil par des membres éminents de la noblesse. Les chefs des illustres maisons d'Howard, de Seymour, de Grey et de Stanley tenaient les coins du poêle. Sur les riches draperies de pourpre et d'or qui recouvraient le cercueil étaient posés la couronne et le sceptre du royaume. Le temps répondait parfaitement à l'aspect de cette cérémonie. Le ciel était sombre et triste, et de pâles flocons de neige tombaient par intervalles sur les plumes noires qui ornaient le char funèbre. Le corps fut déposé sous un dais magnifique élevé au centre de l'église, puis le Primat prononça un discours. La première partie de ce morceau oratoire était gâtée par des divisions et des subdivisions pédantesques, mais vers la fin le Primat

<sup>1</sup> *Journal de Narcisse Luttrell.*

raconta ce qu'il avait vu et entendu lui-même avec une simplicité et une chaleur plus touchantes que la plus habile rhétorique. Tant que dura la cérémonie, le bruit lointain du canon se fit entendre de minute en minute des batteries de la Tour. L'aimable reine repose au milieu des membres de son illustre famille dans l'aile sud de la chapelle de Henri VII <sup>1</sup>.

L'affection que Guillaume portait à la mémoire de Marie fut bientôt attestée par un monument, le plus superbe qui ait jamais été élevé à un souverain. Aucune idée n'avait appartenu davantage à la reine et n'avait été plus caressée par elle que celle de convertir en un asile pour les marins le palais de Greenwich. Cette idée s'était présentée à son esprit lorsqu'elle éprouva tant de difficultés à pourvoir d'un abri et des soins convenables les milliers de braves gens qui, après la bataille de la Hogue, étaient revenus en Angleterre couverts de blessures. Tant qu'elle vécut, il ne fut pris aucune mesure pour l'accomplissement de son dessein favori. Mais il semble que dès que son époux l'eut perdue, il commença à se reprocher d'avoir négligé ses désirs. Sans perdre de temps, il commanda un plan à Wren, et bientôt un édifice qui surpassait en splendeur celui que Louis dans sa magnificence avait fait bâtir pour ses soldats s'éleva sur les bords de la Tamise. Si on lit l'inscription qui décore la frise de la salle, on verra que Guillaume ne réclame aucune part dans le mérite de la conception et qu'il en attribue tout l'honneur à Marie seule. Si la vie du roi s'était prolongée jusqu'après l'achèvement des travaux, il aurait fait placer une statue de la princesse qui fut la véritable fondatrice de l'institution au milieu de cette cour où s'offrent à la vue de la foule qui remonte et descend perpétuellement le cours du grand fleuve de l'empire Britannique deux dômes élevés et deux gracieuses colonnades. Mais cette partie du plan ne fut jamais mise à exécution, et, parmi les personnes qui contemplent le plus beau des hôpitaux de l'Europe, la plupart ignorent qu'il a pour but de perpétuer le souvenir des vertus de la bonne reine Marie, de l'amour et des regrets de Guillaume et de la grande victoire de la Hogue.

<sup>1</sup> L'Hermitage, 1<sup>er</sup> (11), 6 (16) mars 1695; *Gazette de Londres*, 7 mars; *Oraison funèbre de Tenison*; *Journal d'Evelyn*.

## CHAPITRE III

1695

Sur le continent, la nouvelle de la mort de Marie excita des émotions diverses. Les Huguenots, dans toutes les parties de l'Europe où la persécution les avait jetés, pleurèrent la *Femme élue* qui avait retranché sur le luxe de sa maison royale pour donner un asile et du pain au peuple persécuté de Dieu<sup>1</sup>. Dans les Provinces-Unies, où elle était bien connue et où elle avait toujours été populaire, elle fut amèrement regrettée. Matthieu Prior, à qui ses talents et ses connaissances avaient valu le patronage du libéral Dorset et qui était alors attaché à l'ambassade à La Haye, écrivit que le plus froid et le moins passionné des peuples s'était laissé toucher. « Le marbre, dit-il, le marbre même a pleuré<sup>2</sup>. » Les lamentations de Cambridge et d'Oxford trouvèrent de l'écho à Leyde et à Utrecht. Les États-Généraux prirent le deuil. Pendant plusieurs jours, dans toutes les villes de la Hollande, les cloches firent entendre des sons plaintifs<sup>3</sup>. Jacques, au contraire, défendit sévèrement qu'on prit le deuil à Saint-Germain, et Louis, à son instigation, fit la même défense à Versailles. Quelques-unes des plus illustres familles de la noblesse française, entre autres celles des ducs de Bouillon et de Duras, avaient des liens de parenté avec la maison de Nassau, et, chaque fois que la mort s'était abattue sur cette maison, elles avaient observé rigoureusement les témoignages extérieurs d'affliction que leur prescrivait le décorum. Dans cette circonstance, elles reçurent l'injonction formelle de ne point porter de deuil, et elles se soumirent ; mais tout le pouvoir du grand roi ne put empêcher ses courtisans

<sup>1</sup> Voir le *Sermon de Claude sur la mort de Marie*.

<sup>2</sup> Prior à lord et lady Lexington, 14 (24) janvier 1695. Cette lettre....

<sup>3</sup> *Mercure mensuel* de janvier 1695. Un orateur qui prononça à Utrecht un panégyrique de la reine poussa l'absurdité jusqu'à dire que ses dernières paroles furent une prière pour la prospérité des Provinces-Unies : « Valeant et Batavi, dit-elle, sint incolumes, sint florentes, sint beati : stet in æternum, stet immota præclarissima illorum civitas, hospitium aliquando mihi gratissimum, optime de me meritum. » Voir aussi les *Oraisons funèbres* prononcées par Pierre-François d'Amsterdam, et Jean Ortwinus de Delft.

à l'âme élevée et à l'esprit mordant de stigmatiser tout bas entre eux cette vengeance misérable, exercée par les vivants sur les morts, par un père sur un de ses enfants<sup>1</sup>.

Les espérances de Jacques et de ses compagnons d'exil étaient alors plus vives qu'elles ne l'avaient été depuis la bataille de La Hogue. Il est certain que l'opinion générale des politiques en Angleterre comme sur le continent était que Guillaume se verrait dans l'impossibilité de se maintenir plus longtemps sur le trône. Il ne s'y serait pas maintenu si longtemps, disaient-ils, sans sa femme. L'affabilité de Marie avait concilié à Guillaume bien des gens que son air glacial et ses réponses laconiques avaient repoussés. L'accent, les goûts et les sentiments tout anglais de la reine avaient charmé bien des gens auxquels déplaisaient le parler et les habitudes hollandaises du roi. Quoi qu'elle n'appartint pas au parti de la haute Église, elle aimait le rituel auquel elle avait été habituée dès l'enfance, et se conformait avec plaisir et respect à certaines cérémonies que Guillaume regardait, non pas, il est vrai, comme impies, mais comme puérides et auxquelles il n'assistait qu'avec répugnance. Dans le cours de la guerre, il était obligé de passer hors d'Angleterre près de la moitié de l'année, et pendant ses absences c'était Marie qui jusqu'alors avait tenu sa place et sans désavantage. Qui la tiendrait maintenant? En quel représentant aurait-il la même confiance? Quel représentant la nation environnerait-elle du même respect? Tous les hommes d'État de l'Europe s'accordaient donc à penser que la mort de la reine avait rendu la position de Guillaume, déjà si difficile et si dangereuse, plus dangereuse et plus difficile encore. Mais l'événement donna tort à tous les hommes d'État de l'Europe. Chose curieuse! son règne fut beaucoup plus prospère et plus tranquille après la mort de Marie que pendant la vie de cette princesse.

Quelques heures après avoir perdu son amie la plus tendre et la plus chère, il fut délivré du plus formidable de tous ses ennemis. La mort frappait à Paris comme à Londres. Tandis que Tenison priait au chevet de Marie, Bourdaloue administrait à Luxembourg l'extrême-onction. L'illustre général français n'avait

<sup>1</sup> *Journal de Dangeau; Mémoires de Saint-Simon.*

jamais été un des favoris de la cour de Versailles ; mais, quand on apprit que sa faible constitution, épuisée par les fatigues de la guerre et les plaisirs, succombait à une maladie mortelle, on apprécia pour la première fois la valeur de ses services. Le roi envoya près de lui ses propres médecins ; les sœurs de Saint-Cyr reçurent l'ordre de prier pour lui ; mais prières de la religion, ordonnances de la médecine, tout fut inutile. « Quelle joie pour le prince d'Orange, s'écria Louis, quand la nouvelle de la perte que nous venons de faire lui arrivera ! » Il se trompait. Cette nouvelle trouva Guillaume insensible à toute autre perte que la sienne<sup>1</sup>.

Pendant le mois qui suivit la mort de Marie, le roi fut incapable d'aucun effort. Aux adresses mêmes des deux Chambres du Parlement, il ne répondit que par quelques sons inarticulés. Les réponses qui figurent dans les procès-verbaux ne furent point prononcées par lui, mais adressées par écrit aux Chambres. Les affaires qui ne purent être ajournées furent expédiées par l'intermédiaire de Portland, qui était lui-même accablé de chagrin. Pendant quelques semaines, l'importante et confidentielle correspondance entre le roi et Heinsius fut suspendue. A la fin, Guillaume prit sur sa douleur de continuer cette correspondance ; mais sa première lettre fut celle d'un homme dont le cœur est navré. Le chagrin avait même anéanti son ardeur martiale. « Je vous dirai en confidence, écrivait-il à son ami, que je ne me sens plus apte au commandement d'une armée. Pourtant j'essayerai de faire mon devoir, et j'espère que Dieu me donnera les forces dont j'ai besoin. » C'est avec ce désespoir dans l'âme qu'il se préparait à la plus brillante et à la plus heureuse de ses nombreuses campagnes<sup>2</sup>.

Il n'y eut pas d'interruption dans les travaux du Parlement. Tandis que l'abbaye de Westminster était encore tendue de noir pour les funérailles de la reine, les Communes rendirent un vote qui, à cette époque, attira peu l'attention, qui ne produisit aucune sensation, que les annalistes, dans leurs volumineux

<sup>1</sup> Saint-Simon ; Dangeau ; *Mercure mensuel* de janvier 1695.

<sup>2</sup> L'Hermitage, 1<sup>er</sup> (11) janvier 1695 ; Vernon à lord Lexington, 1<sup>er</sup>, 4 janvier ; Portland à lord Lexington, 15 (25) janvier ; Guillaume à Heinsius, 22 janvier (1<sup>er</sup> février).

ouvrages, ont passé sous silence et dont les archives du Parlement ne retracent qu'imparfaitement l'histoire, mais qui a plus fait pour la liberté et la civilisation que la Grande Charte ou le Bill des Droits. Dans les premiers jours de la session, un comité spécial avait été nommé dans le but de rechercher quels étaient les statuts temporaires qui allaient expirer et quels étaient ceux dont il convenait de prolonger la durée. Le rapport fut fait et toutes les conclusions en furent adoptées, à l'exception d'une seule. Au nombre des lois que le comité conseillait à la Chambre de renouveler était celle qui soumettait la presse à une censure préalable. La question fut ainsi posée : « La Chambre est-elle d'accord avec le comité pour que l'Acte qui a pour but d'empêcher les abus résultant de l'impression d'écrits séditieux, criminels et non revêtus du privilège, de régler l'usage de l'imprimerie et des presses à imprimer, soit continué? » Le Speaker déclara que les *non* l'emportaient, et les *oui* ne jugèrent pas à propos de demander le vote par division.

Un bill pour la continuation de tous les autres actes temporaires que, dans l'opinion du comité, les Chambres auraient tort de laisser expirer, fut présenté, voté et envoyé à la Chambre des Lords, d'où il revint peu de temps après avec un amendement important. Les Lords avaient inséré dans la liste des actes à continuer l'acte qui plaçait la presse sous le contrôle des censeurs. Les Communes résolurent de ne point consentir à cet amendement, demandèrent une conférence et nommèrent des commissaires. Le principal commissaire fut Édouard Clarke, Whig ardent, qui représentait Taunton, le boulevard, pendant cinquante années orageuses, de la liberté civile et religieuse.

Clarke remit aux Lords dans la Chambre-Peinte un document où se trouvaient énumérées les raisons qui avaient déterminé la Chambre-Basse à ne pas renouveler l'Acte de Privilège. Ce document justifie d'une manière complète la résolution prise par les Communes. Mais il prouve en même temps qu'elles ne savaient pas ce qu'elles faisaient, quelle révolution elles accomplissaient, quelle puissance elles appelaient à la vie. Elles faisaient ressortir avec concision, clarté et vigueur, quelquefois même avec une ironie grave qui ne messied pas, les absurdités et les iniquités du statut qui était sur le point d'expirer. Mais toutes leurs objec-

tions n'avaient rapport qu'à des questions de détails. Quant à la grande question de principe, quant à la question de savoir si la liberté de la presse est un bienfait ou un fléau pour la société, les Communes n'en disaient pas un mot. L'Acte du Privilège est condamné, non pas comme une chose mauvaise dans son essence, mais à cause des misérables tracasseries, des exactions, des tripotages, des restrictions commerciales, des visites domiciliaires qui en étaient l'accessoire obligé. Les Communes déclarent cet Acte funeste, parce qu'il permet à la Compagnie des Papetiers d'extorquer de l'argent aux éditeurs, parce qu'il autorise les agents du gouvernement à faire des visites dans l'intérieur des maisons sous le couvert de mandats généraux, parce qu'il limite au port de Londres le commerce des livres étrangers, parce qu'il laisse à la douane des cargaisons précieuses de livres jusqu'à ce que les pages soient détériorées par l'humidité. Les Communes se plaignent encore que la somme des droits que se font payer les fonctionnaires chargés de délivrer le privilège ne soit pas fixe et qu'il y ait peine portée contre l'officier de la douane qui ouvre une caisse de livres ailleurs qu'en présence de l'un des censeurs de la presse. Comment, disaient-elles fort justement, l'officier de la douane saura-t-il qu'il y a des livres dans la caisse s'il ne l'ouvre pas ? Voilà les arguments qui firent ce que n'avait pu faire l'*Aréopagétique* de Milton.

Les Lords cédèrent sans résistance. Ils s'attendaient probablement que quelque bill, pour le règlement de la presse qui soulevait moins d'objections, ne tarderait pas à leur être envoyé. En effet, un bill de ce genre fut présenté à la Chambre des communes, lu deux fois et renvoyé à un comité spécial ; mais la session fut close avant que le comité eût déposé son rapport, et la littérature anglaise se trouva émancipée, et émancipée pour toujours du contrôle du gouvernement<sup>1</sup>. Ce grand événement passa presque inaperçu. Evelyn et Luttrell ne jugèrent pas qu'il valût la peine qu'ils en parlassent dans leurs journaux, ni le ministre hollandais dans ses dépêches. Les mercures mensuels n'y font

<sup>1</sup> Voir les *Procès-Verbaux des Communes* du 11 février, et des 12 et 17 avril, ainsi que les *Procès-Verbaux des Lords* des 8 et 18 avril 1695. Malheureusement, il y a un hiatus dans le *Procès-Verbal des Communes* du 12 avril, de sorte qu'il est aujourd'hui impossible de découvrir s'il y eut vote par division sur la question de savoir si l'on adopterait l'amendement introduit dans le Bill par les Lords.

aucune allusion. L'attention du public était occupée par d'autres sujets beaucoup plus intéressants.

L'un de ces sujets était la mort du plus habile, du plus éclairé, et, malgré de grands défauts, du plus estimable des hommes d'État qui s'étaient formés dans l'atmosphère corrompue et licencieuse de la cour sous la Restauration. Un mois environ après les splendides obsèques de Marie, un convoi d'une simplicité presque affectée faisait le tour de la chapelle d'Édouard le Confesseur et entrait dans celle d'Henri VII. C'est là, qu'à quelques pieds de distance du tombeau de Marie, se trouve celui de George Saville, marquis d'Halifax.

Halifax et Nottingham étaient unis par les liens d'une vieille amitié, et lord Eland, fils unique d'Halifax, avait été fiancé à la fille de Nottingham, Lady Mary Finot. Quand le jour des noces fut fixé, une joyeuse société se rassembla dans le château du père de la mariée, à Burley-on-the-Hill, où, de l'une des plus belles terrasses qui existe dans l'île, on découvre de magnifiques bois de hêtres et de chênes, la riche vallée de Catmos et la flèche du clocher d'Oakham. Le père du marié était retenu à Londres par une indisposition que l'on ne supposait point dangereuse. Tout à coup la maladie d'Halifax prit une tournure alarmante. On lui annonça qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre. Il reçut cette nouvelle avec un courage tranquille. On lui proposa d'envoyer un exprès pour prévenir son fils. Mais Halifax, conservant jusqu'à la fin la bonté de son cœur, ne voulut point troubler la félicité d'un premier jour de mariage. Il donna des ordres rigoureux pour que son enterrement se fit en secret, se prépara au grand changement par des dévotions qui étonnèrent ceux qui l'avaient fait passer pour un athée, et mourut avec la sérénité d'un philosophe et d'un chrétien, tandis que ses amis et ses parents, ne soupçonnant point son danger, buvaient le lait au vin et se livraient à tous les plaisirs d'une noce<sup>1</sup>.

Sa postérité mâle légitime et ses titres ne tardèrent pas à s'éteindre. Toutefois, une bonne partie de son esprit et de son éloquence passa au fils de sa fille, Philipp Stanhope, quatrième comte de Chesterfield. Mais on ne sait peut-être pas que quelques aven-

<sup>1</sup> L'Hermitage, 10 (20) avril 1695; Burnet, II, 149.

turiers qui, dépourvus de tout avantage de fortune et de position, se firent un nom par leur seul talent, héritèrent du sang d'Halifax. Il laissa un fils naturel, Henry Carey, dont les pièces attirèrent autrefois la foule dans les théâtres, et dont quelques vers, pleins de verve et de gaieté, vivent encore dans la mémoire. C'est d'Henry Carey que descendait Edmond Kean, qui, de nos jours, a donné, par son merveilleux talent, une si puissante individualité aux personnages de Shylock, d'Iago et d'Othello.

Plus d'un historien a été occupé de partialité pour Halifax. La vérité est que la mémoire d'Halifax a droit d'une manière toute spéciale à la protection de l'histoire. En effet, ce qui le distingue de tous les autres hommes d'État de l'Angleterre, c'est que dans le cours d'une longue vie publique, et à travers de fréquentes et violentes révolutions de l'opinion, il prit presque invariablement sur les grandes questions de son temps cette vue que l'histoire a définitivement adoptée. On l'accusait d'inconstance, parce que sa position, relativement aux partis en lutte, variait perpétuellement. Autant vaudrait accuser l'étoile polaire d'inconstance, parce qu'elle est tantôt à l'est et tantôt à l'ouest des aiguilles. Avoir défendu contre une populace séditieuse un jour, contre un gouvernement tyrannique un autre, l'ancienne et légale Constitution du royaume; avoir été le plus ardent défenseur de l'ordre dans le Parlement turbulent de 1680, et le plus ardent défenseur de la liberté dans le Parlement servile de 1685; s'être montré juste et clément envers les Catholiques romains lors du complot papiste, de même qu'envers les Exclusionnistes lors du complot de Rye-House; avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour sauver à la fois la tête de Stafford et celle de Russell, voilà ce que des contemporains, aveuglés par la passion et abusés par les mots et les apparences, étaient excusables peut-être d'appeler de l'inconstance dans les principes, mais qui mérite de la justice tardive de l'histoire un nom bien différent.

Il ne reste qu'une seule tache regrettable sur la mémoire de cet homme éminent. Il est triste de penser que le politique qui avait joué dans la Convention un rôle si considérable ait pu s'abaisser ensuite à entretenir des communications avec Saint-Germain. Le fait ne peut être révoqué en doute, et pourtant il y a pour Halifax des excuses qu'on ne saurait invoquer en fa-

veur d'autres personnages qui se rendirent coupables du même crime.

A l'imitation de Marlborough, de Russell, de Godolphin et de Shrewsbury, il ne trahit pas un maître qui avait mis sa confiance en lui et qui l'avait comblé de bienfaits. Ce fut l'ingratitude et la malveillance des Whigs qui le poussèrent à se réfugier un moment dans le camp des Jacobites. Ajoutons qu'il se repentit presque aussitôt de l'erreur dans laquelle la passion l'avait précipité, que, bien qu'il ne se réconcilia jamais avec la cour, il se distingua par son zèle pour la poursuite vigoureuse de la guerre, et que son dernier ouvrage fut une brochure où il exhortait ses concitoyens à se souvenir que les charges publiques, si lourdes qu'elles leur parussent, étaient légères en comparaison du joug de la France et de Rome<sup>1</sup>.

Une quinzaine environ après la mort d'Halifax, un coup plus cruel que la mort vint frapper son ancien rival et ennemi, le Lord-Président. Cet homme d'État, ambitieux, habile et entreprenant, fut de nouveau renversé du pouvoir. Dans sa première chute, quelque terrible qu'elle fût, il y avait eu quelque dignité, et, en profitant avec une rare adresse d'une crise extraordinaire dans les affaires publiques, il avait reconquis la position la plus élevée à laquelle un sujet anglais pût aspirer. La seconde ruine fut moins violente que la première, mais elle fut ignominieuse et irréparable.

Le péculat et la vénalité, au moyen desquels les fonctionnaires de cette époque avaient coutume de s'enrichir, avaient excité dans l'esprit public un sentiment qui ne pouvait manquer d'amener tôt ou tard quelque explosion formidable. Mais les bénéfices étaient immédiats, le jour de la punition incertain, et les pillards qui soumettaient le pays à leurs exactions, se montraient aussi avides et aussi audacieux que jamais, lorsque la vengeance qui les menaçait depuis longtemps, longtemps différée, s'abattit à l'improviste sur le plus orgueilleux et le plus puissant d'entre eux.

Les premiers bruits de l'orage qui s'approchait n'indiquèrent aucunement la direction qu'il allait prendre ni la fureur avec la-

<sup>1</sup> *Essai sur les Taxes. écrit en vue de la crise actuelle des affaires, 1693.*

quelle il allait éclater. Un régiment d'infanterie en garnison à Royston avait frappé des contributions sur la population de cette ville et des environs. La somme exigée n'était pas considérable. En France ou dans le Brabant, la modération de cette somme eût étonné tout le monde. Mais pour les boutiquiers et les fermiers anglais, les extorsions des militaires était chose complètement nouvelle et insupportable. Une pétition fut adressée aux Communes qui mandèrent à la barre accusateurs et accusés. Il fut bientôt démontré qu'un délit grave avait été commis, mais que les coupables n'étaient point absolument sans excuse. L'argent qui avait été envoyé par l'Echiquier pour la solde et la subsistance des soldats avait été frauduleusement retenu par leur colonel et son agent. Il n'était pas surprenant que des hommes qui avaient à la main des armes et qu'on laissait manquer du nécessaire, s'inquiétassent peu de la Pétition des Droits et de la Déclaration des Droits. Mais il était monstrueux que tandis que les citoyens supportaient de lourdes taxes pour payer aux soldats la plus forte solde militaire connue en Europe, les soldats fussent amenés par un dénûment absolu à piller les citoyens. Ce point fut vigoureusement exposé dans des représentations que les Communes adressèrent à Guillaume. Guillaume qui, depuis longtemps, luttait contre des abus qui affaiblissaient considérablement la puissance de son armée fut enchanté de l'appui qu'il trouvait dans les Communes. Il promit ample satisfaction, cassa le colonel qui avait commis le délit, donna des ordres rigoureux pour que les troupes reçussent leur paye régulièrement, et établit un conseil militaire chargé de découvrir et de punir les malversations, telles que celles qui avaient eu lieu à Royston<sup>1</sup>.

Mais l'administration tout entière se trouvait dans un état tel qu'il n'était guère possible de mettre la main sur un coupable sans en découvrir dix autres. Dans le cours de l'enquête sur la conduite des troupes à Royston on reconnut que Henry Guy, membre du Parlement pour Heyden et secrétaire de la Trésorerie,

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 12 janvier, 26 février, 6 mars; *Collection des Débats et des Actes du Parlement en 1694 et 1695, lors de l'enquête sur les Concessions et les Pratiques corrompues de ces derniers temps*, 1695; L'Hermitage aux États-Généraux, 8 (18) mars; Van Citters, 15 (25) mars. L'Hermitage dit : « Si, par cette recherche, la Chambre pouvait remédier au désordre qui règne, elle rendrait un service très-utile et très-agréable au roy. »

avait reçu un pot de vin de deux cents guinées. Guy fut immédiatement envoyé à la Tour, à la grande joie des Whigs, car il était un de ces instruments qui avaient passé, avec les bâtimens et le mobilier des administrations publiques, de Jacques à Guillaume. Il affectait de partager les principes de la haute Église, et il était connu pour être intimement lié avec quelques-uns des chefs du parti tory, plus particulièrement avec Trevor<sup>1</sup>.

Un autre nom, qui ne devint ensuite que trop célèbre, vint, à ce moment, pour la première fois, à la connaissance du public. James Craggs avait commencé comme barbier, puis il avait été valet de pied de la duchesse de Cleveland. Ses talents, étendus, éminents, bien que l'éducation ne les eût point développés, l'avaient élevé dans le monde, et il entra maintenant dans une carrière qui, après vingt-cinq années de prospérité, devait finir dans une misère et dans un désespoir indescriptibles. Il avait entrepris des fournitures de drap à l'usage de l'armée. Interrogé à la Chambre sur ses pratiques avec les colonels des régiments, il refusa obstinément de produire ses livres, et il fut envoyé à la Tour tenir compagnie à Guy<sup>2</sup>.

Quelques heures après que Craggs eut été jeté en prison, un comité, qui avait été nommé pour instituer une enquête sur la vérité des faits contenus dans une pétition signée par un certain nombre de cochers de fiacre de Londres, déposa sur le bureau de la Chambre un rapport qui excita un dégoût et une indignation universels. Il résultait de ce rapport que ces pauvres gens, dont la vie était déjà si dure, avaient été victimes d'injustices cruelles de la part du comité, sous l'autorité duquel un Bill de la précédente session les avait placés. Ils avaient été pillés et insultés, non pas seulement par les commissaires, mais encore par un laquais de l'un de ces messieurs et par la maîtresse d'un autre. Les Communes se plainquirent au roi qui destitua les délinquants<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 16 février 1695 ; *Collection des Débats et des Actes du Parlement en 1694 et 1695* ; *Vie de Wharton* ; Burnet, II, 144.

<sup>2</sup> *Note du speaker Onslow sur Burnet*, II, 583 ; *Procès-Verbaux des Communes*, 6, 7 mars 1695. On trouvera dans les pamphlets de l'armée de la mer du Sud l'histoire de la fin terrible de cet individu.

<sup>3</sup> *Procès-Verbaux des Communes* ; *Collection des Débats et Actes*, etc. ; L'Hermitage, (18) mars.

Des coupables plus élevés par leurs fonctions comme par leur rang dans le monde commencèrent alors à éprouver de l'inquiétude. A chaque nouvelle découverte, l'irritation, au dedans et au dehors du Parlement, devenait plus vive. L'extension effrayante qu'avait prise la corruption des fonctionnaires publics, sous toutes les formes, faisait partout le sujet des conversations. Un pamphlétaire contemporain compare l'état du monde politique dans cette circonstance à l'état d'une ville où l'on vient de découvrir que la peste s'est déclarée, et où les mots terribles « Que Dieu ait pitié de nous ! » se lisent déjà sur quelques portes<sup>1</sup>. Des chuchotements que, dans un autre moment, on eût laissés promptement tomber sans les relever, se grossirent et devinrent d'abord des murmures, puis des clameurs. Le bruit se répandit que les fonds des deux plus riches compagnies du royaume, la Cité de Londres et la Compagnie des Indes orientales, avaient été consacrés à corrompre, sur une large échelle, des personnages haut placés, et la rumeur publique prononça les noms de Trevor, de Seymour et de Leeds.

Ces noms, ainsi jetés par la foule, mirent les Whigs en émoi : Trevor, Seymour et Leeds appartenaient tous les trois au parti tory, et possédaient dans ce parti, chacun par des moyens différents, plus d'influence que le reste des Tories du royaume. Si l'on pouvait les expulser de l'arène politique en ruinant leur réputation, les Whigs seraient tout-puissants dans le Parlement et dans le Cabinet.

Wharton n'était pas homme à laisser échapper une telle occasion. Quand, au café de White, il était entouré de ces jeunes gens de qualité qu'il formait à la politique et à la débauche, il devait rire de bon cœur de la furie avec laquelle la nation s'était mise tout à coup à persécuter des individus qui faisaient ce que tout le monde a toujours fait et essayait de faire tous les jours. Mais si les Anglais étaient fous, l'affaire de l'homme de parti était de profiter de leur folie. Le jargon du puritanisme politique n'était pas aussi familier à Wharton que le blasphème et les propos licencieux. Mais ses talents étaient d'une telle souplesse, et son impudence tellement consommée, qu'il se posa hardiment

<sup>1</sup> *Collection des Débats, etc.*

devant le monde en patriote austère qui gémit sur la vénalité et la perfidie d'un siècle dégénéré. Tandis qu'animé par ce farouche esprit de parti qui, chez les honnêtes gens, serait regardé comme un vice, mais qui, chez lui, était presque une vertu, il poussait avec ardeur ses amis à demander une enquête sur la vérité des bruits fâcheux qui circulaient dans le public, la question se présenta d'une manière étrange et soudaine devant le Parlement. Les Communes discutaient un bill de peu d'intérêt, lorsque le facteur arriva avec des lettres adressées à un grand nombre de membres, et la distribution s'en fit à la barre au milieu d'un bourdonnement de conversations particulières qui étouffa entièrement la voix des orateurs. Seymour, que son caractère impérieux poussait toujours à prendre un ton magistral et grondeur, gourmanda les causeurs sur la scandaleuse irrégularité de leur conduite, et s'adressa au *speaker* pour qu'il les rappelât à l'ordre. Une aigre discussion s'ensuivit, et l'un des délinquants s'emporta jusqu'à faire allusion aux bruits qui couraient sur Seymour et sur le *speaker* : « Sans doute il est inconvenant de causer pendant qu'un bill est en discussion, mais il est bien plus indécent encore de recevoir de l'argent pour faire passer un bill. Si nous sommes si vifs à signaler un léger manquement de forme, combien ne devons-nous pas nous montrer sévères pour cette corruption qui dévore la substance même de nos institutions ! » Ce peu de mots suffirent, l'étincelle était tombée, la poudre s'enflamma et l'explosion fut immédiate et terrible. Après un débat tumultueux où le cri de « à la Tour » se fit entendre à plusieurs reprises, Wharton gouverna de manière à arriver à ses fins. Avant la fin de la séance, un comité fut nommé pour examiner les livres de la Cité de Londres et de la Compagnie des Indes orientales<sup>1</sup>.

Foley fut nommé président du comité. Dans son rapport, déposé une semaine après, il accusa le *speaker*, sir John Trevor, d'avoir, dans la session précédente, reçu de la Cité mille guinées pour expédier un bill local. Cette découverte causa aux Whigs, qui avaient toujours haï Trevor, une vive satisfaction, et ne déplut

<sup>1</sup> L'Hermitage, 8 (18) mars 1695. Le récit de L'Hermitage est confirmé par les *Procès-Verbaux*, 7 mars 1694-5. Il paraît qu'un moment avant la nomination du comité, la Chambre décida que les lettres ne seraient plus remises aux membres pendant les séances.

même pas à un grand nombre de Tories. Pendant six sessions successives, sa rapacité sordide avait fait de lui un objet d'aversion générale. Les émoluments légitimes de sa place se montaient à quatre mille livres environ par an, mais on croyait qu'il s'était fait au moins dix mille livres chaque année<sup>1</sup>. Ses dérèglements joints à son insolence avaient lassé même la patience angélique de Tillotson. On dit qu'un jour on entendit le doux archevêque murmurer le mot de coquin, comme Trevor passait près lui<sup>2</sup>. Si coupable que fût le vicieux personnage, sa punition fut en proportion de ses délits. Quand la lecture du rapport du Comité fut finie, on fit la motion de le déclarer coupable de crime grave envers l'Etat. Il lui fallut se lever et poser la question. Un *oui* formidable s'éleva de tous les bancs. Il appela les *non*, et c'est à peine si une voix se fit entendre. Il fut forcé de déclarer que les *oui* l'emportaient. Un homme de cœur aurait succombé sous le poids du remords et de la honte : l'inexprimable ignominie de ce moment laissa son empreinte, même sur le cœur endurci et sur le front d'airain de Trevor. S'il fût retourné le jour suivant à la Chambre, il eût eu à consulter la Chambre sur la question de sa propre expulsion. Il prétexta donc une indisposition et se tint renfermé dans son appartement. Wharton apporta bientôt un message royal autorisant les Communes à élire un autre speaker.

Les chefs des Whigs désiraient porter Littleton à la présidence, mais ils ne purent réussir dans leur projet. C'est Foley qui fut choisi, présenté et accepté. Bien que, dans les derniers temps, il eût généralement voté avec les Tories, il se donnait encore le nom de Whig, et un grand nombre de membres de ce parti pouvaient l'accepter. Il possédait à la fois la capacité et les connaissances nécessaires pour présider les débats avec dignité ; mais une qualité qui, dans les circonstances particulières où la Chambre se trouvait alors placée, était naturellement considérée comme sa principale recommandation : c'était la haine implacable qu'il professait avec une certaine ostentation, et qu'il éprouvait certainement contre la corruption et le tripotage. Le lendemain du jour où il entra en fonctions, son prédécesseur fut expulsé<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> L'Hermitage, 19 (29) mars 1695.

<sup>2</sup> *Vie de Tillotson*, par Birch.

<sup>3</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 12, 13, 15, 16 mars 1694-5 ; Vernon à Lexington, 15 mars ; L'Hermitage, 15 (25) mars.

L'indiscrétion de Trevor avait été égale à sa bassesse, et sa culpabilité éclata dès la première inspection des comptes de la Cité. Les comptes de la Compagnie des Indes orientales étaient plus obscurs. Le comité constata, dans son rapport, qu'il s'était installé dans Leadenhall-Street, qu'il avait examiné les documents, et interrogé les directeurs et les commis, mais sans pouvoir arriver au fond de ce mystère d'iniquité. Il avait découvert sous le titre de *Service spécial*, quelques inscriptions des plus suspectes. Sur ce chapitre, les dépenses avaient, dans l'année 1693, dépassé quatre-vingt mille livres. Il fut prouvé que, pour l'emploi de cette somme, les directeurs avaient mis une confiance implicite dans le gouverneur, sir Thomas Cook. Il leur avait simplement déclaré, en termes généraux, qu'il avait eu à payer vingt-trois, vingt-cinq ou trente mille livres au sujet de la Charte, la cour, sans lui demander aucune explication détaillée, l'avait remercié de ses soins, et lui avait accordé immédiatement le crédit considérable dont il avait besoin. Quelques directeurs, moins faciles à satisfaire, avaient, à ce qu'il paraît, murmuré contre cet immense déboursé, et avaient exigé un compte rendu détaillé. Mais la seule réponse qu'ils avaient pu tirer de Cook, c'est qu'il y avait de toute nécessité des gratifications à distribuer parmi de grands personnages.

Le comité déclara également, dans son rapport, qu'il avait mis par hasard la main sur un contrat par lequel la Compagnie s'engageait à fournir à un individu, nommé Colston, deux cents tonnes de salpêtre. Au premier abord, cette opération paraissait parfaitement légitime et toute commerciale. Mais on ne tarda pas à découvrir que Colston n'était qu'un agent de Seymour. Cette circonstance excita le soupçon. Les termes compliqués du marché furent examinés avec rigueur, et le comité les trouva rédigés de telle façon qu'en tout état de cause, Seymour devait gagner et la Compagnie perdre de dix à douze mille livres. Dans l'opinion de tous ceux qui surent lire au fond des choses, ce contrat n'était qu'un déguisement destiné à couvrir un présent fait à Seymour par la Compagnie. Mais ce déguisement était si habile que les gentilshommes campagnards étaient dans une grande perplexité, et que les légistes doutaient qu'une telle preuve de corruption fût regardée comme suffisante par une cour de justice.

Seymour échappa aux poursuites sans même avoir à encourir un vote de censure, et continua à prendre une part importante aux débats de la Chambre des communes<sup>1</sup>. Mais l'autorité qu'il avait longtemps exercée dans la Chambre et dans les comités de l'ouest de l'Angleterre fut, sinon détruite, au moins sensiblement affaiblie, et jusqu'à la fin de sa vie, son trafic de salpêtre devint le thème favori des pamphlétaires et des satiriques whigs<sup>2</sup>.

En voyant leur proie leur échapper, Wharton et ses amis sentirent s'enflammer leur ardeur. Ils étaient résolus à découvrir ce qu'étaient devenus les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix mille livres de fonds secrets que la Compagnie des Indes avait confiés à Cook. Ce dernier, qui était membre pour Colchester, fut questionné à sa place. Il refusa de répondre et fut envoyé à la Tour, puis un bill fut présenté à la Chambre portant que si, avant un jour déterminé, il ne confessait point la vérité tout entière, il serait déclaré incapable de jamais occuper un emploi, serait tenu de restituer à la Compagnie l'énorme somme qui lui avait été confiée, et payerait à la couronne une amende de vingt mille livres. Si riche qu'il fût, l'application de ces peines l'eût réduit à la misère. Les Communes étaient dans une telle disposition qu'elles passèrent le bill sans même aller une seule fois aux voix<sup>3</sup>. Seymour, il est vrai, bien que son contrat de salpêtre fût alors la conversation de toute la ville, se leva avec un aplomb imperturbable pour prendre la parole en faveur de son complice, mais son effronterie ne fit que compromettre la cause qu'il défendait<sup>4</sup>. Dans la Chambre-Haute, le duc de Leeds attaqua le bill dans les termes les plus vifs. La main sur son cœur, il déclara sur sa foi, sur son honneur, qu'il n'avait dans la question aucun intérêt personnel et qu'il n'avait d'autre mobile qu'un pur amour de la

<sup>1</sup> On vit qu'il était impossible de le poursuivre en justice, chacun toutefois de meurant convaincu que c'était un marché fait à la main pour lui faire présent de la somme de dix mille livres, et qu'il avait été plus habile que les autres novices qui n'avaient pas su faire si finement leurs affaires. L'Hermitage, 29 mars (8 avril); *Procès-Verbaux des Communes*, 12 mars; Vernon à Lexington 26 avril; Burnet, II, 145.

On lit dans un poëme intitulé *la Prophétie* (1703) : « Quand Seymour dédaigne les profits que lui procure le salpêtre. »

<sup>2</sup> Et dans une autre satire : « Seymour le corrompu déclame contre la corruption. »

<sup>3</sup> *Procès-Verbaux des Communes* du 26 mars au 8 avril 1695.

<sup>4</sup> L'Hermitage, 10 (20) avril 1695.

justice. Son éloquence fut puissamment secondée par les pleurs et les lamentations de Cook qui, de la barre, suppliait les Pairs de ne point le soumettre à une espèce de torture inconnue dans la douce législation de l'Angleterre. « Au lieu de ce bill cruel, leur disait-il, passez un bill d'amnistie, et je vous dirai tout. » Les Lords ne jugèrent pas que sa prière fût complètement déraisonnable. Après quelques communications avec les Communes, il fut décidé qu'un comité pris dans les deux Chambres serait chargé d'instituer une enquête sur la manière dont avaient été dépensés les fonds secrets de la Compagnie des Indes orientales, puis un acte fut passé rapidement portant que si Cook faisait à ce comité des révélations sincères et complètes, il serait amnistié pour les crimes dont il pourrait faire l'aveu, et que jusqu'à ce qu'il eût fait ces révélations il resterait à la Tour. Leeds fit en public, à cet arrangement, toute l'opposition que la décence lui permettait. Mais, dans le particulier, ceux qui se sentaient coupables eurent recours à des artifices sans nombre pour dérouter l'enquête. Ils insinuèrent que cette enquête pourrait mettre à jour des choses que tout bon Anglais souhaiterait de cacher, et que la plus grande partie des sommes énormes qui avaient passé par les mains de Cook avaient été données à Portland pour l'usage de Sa Majesté. Mais le Parlement et la nation étaient résolus à connaître toute la vérité, quelles que fussent être pour tous les conséquences des révélations <sup>1</sup>.

Dès que le Bill d'amnistie eut reçu l'assentiment royal, le Comité réuni, composé de douze lords et de vingt-quatre membres de la Chambre des communes, s'assembla dans la chambre de l'Échiquier. Wharton y fut nommé président et, en quelques heures, il se fit de grandes découvertes.

L'honneur du roi et l'honneur de Portland sortirent purs de l'enquête. Non-seulement le roi n'avait rien touché des fonds secrets distribués par Cook, mais pendant quelques années, il n'avait même pas reçu le présent ordinaire que sous les règnes précédents, la Compagnie déposait chaque année au pied du trône. Quant à Portland, il résulta de l'enquête que cinquante mille livres lui avaient été offertes et qu'il les avait refusées.

<sup>1</sup> Collection exacte des Débats et des Actes.

L'argent resta pendant une année entière à sa disposition. Au lieu de changer d'avis, il finit par dire à ceux qui le pressaient d'accepter ce magnifique présent, que s'ils persistaient à l'insulter par une offre semblable, ils feraient de lui un ennemi de leur Compagnie. Beaucoup de gens s'étonnèrent de la probité qu'il montra dans cette occasion, car il passait généralement pour un homme intéressé et cupide. Il aimait l'argent sans doute, mais il était honnête et d'une probité rigoureuse. Il prenait sans scrupule tout ce qu'il croyait pouvoir prendre honnêtement, mais il était incapable de descendre à un acte de bassesse; et il regarda même comme des affronts les compliments qui lui furent adressés dans cette circonstance<sup>1</sup>. L'intégrité de Nottingham ne surprit personne. Dix mille livres lui avaient été offertes et avaient été refusées par lui. La corruption fut pleinement prouvée dans un petit nombre de cas. Les agents que Cook avait employés dans cette œuvre honteuse, avaient probablement distrait une partie considérable de la somme qu'il avait tirée de la caisse de la Compagnie, et il fut assez difficile d'apprendre ce qu'était devenu le reste, d'après les dépositions arrachées aux témoins qui furent cités devant le comité. Toutefois, on saisit un rayon de lumière; on le suivit et il conduisit à une découverte de la plus haute importance. En suivant la piste, on vit qu'une forte somme avait été remise par Cook à un agent nommé Firebrace et par celui-ci à un autre agent nommé Bates, bien connu pour être en étroite relation avec le parti de la haute Eglise et surtout avec Leeds. Bates fut cité devant le comité, mais il se cacha; des messagers envoyés à sa recherche finirent par mettre la main sur lui. Amené dans la Chambre de l'Échiquier, il prêta serment. L'histoire qu'il débita nous montre qu'il était partagé entre la crainte de perdre ses oreilles et celle de faire du tort à son patron. Il avoua qu'il s'était chargé de corrompre Leeds, que, dans ce but, on lui avait remis cinq mille cinq cents guinées, qu'il avait offert ces guinées à Sa Grâce et, qu'avec la permission de Sa Grâce, il les avait laissées dans son hôtel, aux soins d'un Suisse, nommé Robart, qui était l'homme d'affaires de confiance de Sa Grâce. Il semble que ces faits ne sont susceptibles que d'une seule interprétation. Toutefois, Bates

<sup>1</sup> L'Hermitage, 30 avril (10 mai) 1695; Portland à Lexington, 23 avril (3 mai).

jura que le duc avait refusé d'accepter un liard. « Pourquoi alors, lui demanda-t-on, cet or laissé de son consentement dans sa maison et dans les mains de son domestique? » — « Parce que, répondit Bates, je ne sais pas compter l'argent. Je priai donc Sa Grâce de me permettre de laisser chez lui les pièces, afin que Robart les comptât pour moi, et Sa Grâce fut assez bonne pour m'accorder cette permission. » Il était évident que si cette étrange histoire avait été vraie, les guinées auraient été emportées en quelques heures. Mais Bates fut forcé d'avouer qu'elles étaient restées six mois là où il les avait laissées. A la fin, il est vrai, l'argent avait été rendu par Robart, et c'était là une des circonstances les plus suspectes de l'affaire, le matin même du jour où le comité tint sa première séance dans la Chambre de l'Échiquier. Si cette affaire avait été pure de toute corruption, pourquoi avait-on retenu les guinées tant que Cook pouvait garder le silence, et pourquoi les avait-on restituées le premier jour où il avait été obligé de parler<sup>1</sup>.

Quelques heures après l'interrogatoire de Bates, Wharton fit à la Chambre des communes un rapport sur ce qui s'était passé dans le sein du comité. L'indignation fut générale et violente. « Vous savez maintenant, s'écria Wharton, pourquoi tant d'obstacles ont été jetés à chaque pas sur notre route, pourquoi il nous a fallu arracher la vérité mot à mot, pourquoi on s'est servi avec tant d'artifice du nom de Sa Majesté, afin de nous empêcher de procéder à une enquête qui n'a mis en lumière que ce qui était à l'honneur de Sa Majesté. Pouvons-nous nous étonner de la grandeur des difficultés que nous avons rencontrées, quand nous considérons le pouvoir, la dextérité, l'expérience de celui qui nous contrecarrait en secret? Il est temps que, par un châtement éclatant, nous montrions au monde qu'il est impossible à un criminel d'embrouiller si adroitement les traces de son passage que nous ne puissions les découvrir, ou de gravir si haut que nous ne puissions l'atteindre. Jamais on n'a vu un plus infâme exemple de corruption. Jamais coupable n'a eu moins de droits à l'indulgence. Les obligations que le duc de Leeds a envers son pays sont

<sup>1</sup> L'Hermitage, 30 avril (10 mai), remarque justement que la manière dont l'argent fut renvoyé fortifiait les soupçons contre Leeds.

d'une espèce peu commune. Nous lui avons généreusement fait remise d'une dette considérable, mais la manière dont notre générosité a été récompensée nous force à nous ressouvenir qu'il y a longtemps il fut mis en accusation pour avoir reçu de l'argent de la France. Comment pouvons-nous être en sûreté tant qu'un homme convaincu de vénalité jouit de la faveur royale ? Nos plans les mieux combinés ont été déjoués. Nos desseins les plus secrets ont été dévoilés. Et qu'y a-t-il là d'étonnant ? Pouvons-nous douter qu'avec ce trafic qui s'exerce à l'intérieur sur les Chartres, il ne s'en fasse en même temps à l'étranger un autre non moins lucratif de nos secrets ? Pouvons-nous douter que celui qui nous vend les uns aux autres ne nous vende tous un jour, pour un bon prix, à l'ennemi commun ? »

Wharton termina son discours en demandant que Leeds fût mis en accusation pour crime de corruption.

Leeds avait dans la Chambre des communes beaucoup d'amis et de créatures, mais ils ne purent dire que peu de chose pour sa défense. La motion de Wharton passa presque sans division. Il reçut l'ordre de se rendre à la barre de la Chambre des lords, et là, au nom des Communes d'Angleterre, de déclarer le duc en état d'accusation. Mais avant que cet ordre eût été exécuté, on annonça que Sa Grâce était à la porte et demandait à être entendue <sup>1</sup>.

Tandis que Wharton avait fait son rapport à la Chambre des communes, Leeds avait harangué les Lords. Il nia, sous les serments les plus solennels, qu'il eût touché pour lui-même aucune somme. Mais il reconnut, et même il s'en vanta presque, qu'il avait aidé Bates à se faire donner de l'argent par la Compagnie, et il sembla croire que c'était là un de ces services qu'on devait s'attendre à voir tout personnage en place rendre à ses amis. En effet, trop de gens, à cette époque, établissaient une distinction absurde et fatale entre un ministre qui usait de son influence pour se faire donner des cadeaux à lui-même, et un ministre qui usait de son influence pour en faire donner à ses créatures. Le premier était un corrompu, le second était tout simplement un

<sup>1</sup> Il n'y a pas à douter, je crois, que le membre qui est désigné par l'initiale D, dans la *Collection exacte*, ne soit Wharton.

homme bon pour ses amis. Leeds se mit alors à raconter, sur son compte, avec une rare complaisance, une anecdote qui, de nos jours, ferait chasser un homme public, non-seulement du pouvoir, mais encore de la bonne société. « Milords, dit-il, lorsque j'occupais la place de Trésorier, au temps du roi Charles, il s'agissait d'affermir l'Excise. Plusieurs enchérisseurs se présentaient. Harry Savile, pour qui j'avais une grande estime, m'informa qu'ils lui avaient demandé sa protection auprès de moi, et il me pria de leur dire qu'il avait usé de toute son influence en leur faveur. Quoi, lui répondis-je, le leur dire à tous, quand il n'y en a qu'un seul qui puisse avoir la ferme ! — N'importe, me répliqua Harry, dites-le à tous, et celui d'entre eux qui obtiendra la ferme croira qu'il me la doit. Les individus vinrent chez moi. Je leur dis à chacun en particulier : « Monsieur, vous êtes fort obligé à M. Savile. — Monsieur, M. Savile s'est fort montré votre ami. » Bref, Harry eut un joli présent, et je lui en fis mes compliments. J'étais alors son homme de paille, comme je suis aujourd'hui celui de M. Bates. »

Le duc avait à peine raconté cette anecdote, qui jette un jour si vif sur l'état de la moralité des hommes politiques de cette génération, qu'on vint lui dire qu'une motion de mise en accusation avait été faite contre lui dans la Chambre des communes. Il se hâta de s'y rendre, mais déjà avant qu'il fût arrivé, la motion avait été votée. Néanmoins, il insista pour être admis, et la Chambre y consentit. D'après un ancien usage, un siège fut placé pour lui en dedans de la barre, et la Chambre l'informa qu'elle était prête à l'entendre. Il parla, mais avec moins de tact et de jugement que d'habitude. Il exalta les services publics qu'il avait rendus. A cause de ces services, dit-il, il n'aurait jamais dû se trouver une Chambre des communes pour le mettre en accusation. Cette vanterie avait un tel cachet d'extravagance qu'elle porta naturellement ses auditeurs à lui refuser le peu d'éloges que sa conduite, au temps de la Révolution, lui méritait réellement. Quant à l'accusation dont il était l'objet, il se borna à dire qu'il était innocent, que depuis longtemps ses ennemis avaient formé le dessein de le perdre, qu'il ne descendrait pas dans les détails, que les faits qui avaient été prouvés étaient susceptibles de deux interprétations, et que c'était la plus favorable de ces deux inter-

prétations que la Chambre, si elle était impartiale, devrait adopter. Il se retira après avoir prié la Chambre de revenir sur le vote qu'elle venait de passer, ou, si cela n'était pas possible, de lui faire prompte justice.

Ses amis sentirent que ce discours ne le justifiait en rien, et n'essayèrent point de faire annuler la résolution qui le concernait. Wharton, suivi par un grand nombre de membres, se rendit à la Chambre des lords, et l'informa que les Communes avaient décidé la mise en accusation du duc. Un comité fut nommé pour rédiger les articles et préparer les preuves<sup>1</sup>.

Les articles furent promptement rédigés; mais un anneau manquait à la chaîne des preuves. Selon toute probabilité, Robart eût été obligé de les compléter, s'il avait été sévèrement interrogé et confronté avec les autres témoins. Il fut cité à la barre de la Chambre des communes. Un messenger se rendit avec l'assignation à l'hôtel du duc de Leeds, et là on lui apprit que le Suisse n'était pas dans la maison, qu'il était absent depuis trois jours, et que le portier ne pouvait dire où il était. Les Lords présentèrent immédiatement une adresse au roi, le priant de donner des ordres pour que les ports fussent fermés, et le fugitif arrêté. Mais Robart était déjà en Hollande, d'où il passa dans son pays.

La fuite de cet individu mit les Communes dans l'impossibilité de continuer leurs poursuites. Elles accusaient avec violence Leeds d'avoir fait disparaître le seul témoin qui pût fournir la preuve légale d'un fait qui était déjà établi par des preuves morales. Leeds, tranquille désormais sur le résultat de sa mise en accusation, se donna les airs d'une victime. « Mylords, dit-il, la conduite des Communes est sans précédents. Elles me mettent en accusation comme coupable d'un crime contre l'État; puis voyant qu'elles n'ont point les moyens de le prouver, elles m'outragent parce que je ne vais pas les leur fournir. N'auraient-elles pas dû, avant de proférer une accusation comme celle-ci, bien examiner si elles avaient ou non des témoignages suffisants pour la soutenir? Si le témoignage de Robart était, comme elles le prétendent, indispensable, pourquoi, avant de prendre leur résolution, n'ont-elles pas envoyé chercher cet homme et entendu ce

<sup>1</sup> Pour ce qui se passa dans cette journée mémorable du 27 avril 1695, il faut lire les *Procès-Verbaux des deux Chambres* et la *Collection exacte*.

qu'il avait à dire? Qu'elles s'en prennent de sa disparition à leur légèreté, à leur précipitation. Robart est étranger; il est timide; il apprend que la Chambre des communes a déclaré criminelle une affaire dans laquelle il a été mêlé, que son maître est mis en accusation, que son ami Bates est en prison, et que son tour à lui approche. Naturellement, il s'enfuit dans son pays, et, tel que je le connais, je puis vous prédire qu'il ne s'exposera plus de sitôt aux atteintes d'un mandat du *speaker*. Mais que me fait à moi tout cela? faudra-t-il que je reste toute ma vie sous le poids d'une accusation comme celle-ci, uniquement parce que la violence de mes accusateurs a fait sauver d'Angleterre le témoin sur lequel ils comptaient? Je demande à être jugé immédiatement. Je propose donc à Vos Seigneuries de décider que si les Communes ne continuent pas leurs poursuites avant la fin de la session, l'accusation soit mise à néant. » Quelques voix amies appuyèrent cette motion. Mais la majorité des Pairs refusa de prendre une décision qui eût été on ne peut plus blessante pour la Chambre-Basse comme pour la nation que cette Chambre représentait. En conséquence, ils laissèrent tomber la motion du duc de Leeds, et presque aussitôt après le Parlement fut prorogé<sup>1</sup>.

La mise en accusation ne fut jamais renouvelée. Le témoignage sur lequel on eût pu baser un verdict en règle de culpabilité manquait, et un verdict en règle n'eût pas mieux répondu au but de Wharton que le verdict que la nation avait déjà prononcé, bien que celui-ci ne fût pas revêtu des formes légales. Les Whigs étaient arrivés à leurs fins, ils triomphaient. Leeds n'était plus le ministre dirigeant, il ne faisait même plus partie du ministère. Guillaume, par respect sans doute pour la mémoire de la femme bien-aimée qu'il venait de perdre, et à laquelle Leeds portait un attachement tout particulier, évita tout ce qui eût pu ressembler à de la dureté. Il permit à l'homme d'État tombé de conserver, pendant fort longtemps, le titre de Lord-Président, et de marcher dans les cérémonies publiques entre le Grand Sceau et le Sceau privé. Mais il lui fit dire qu'il ferait bien de ne pas se montrer au conseil. Les affaires et le patronage même du département dont il était le chef nominal passèrent en d'autres mains, et la place

<sup>1</sup> Collection exacte; Procès-Verbaux des Lords, 3 mai 1695; Procès-Verbaux des Communes, 2 et 3 mai; L'Hermitage, 2 (13) mai; Gazette de Londres, 15 mai.

qu'il remplissait ostensiblement fut considérée dans les cercles politiques comme vacante en réalité<sup>1</sup>.

Il s'enfuit en toute hâte à la campagne et s'y tint caché, pendant quelques mois, loin des regards du public. Toutefois, lorsque le Parlement se réunit de nouveau, il sortit de sa retraite. Bien qu'abattu par l'âge, et en proie à de cruelles souffrances physiques, son ambition était aussi ardente que jamais. Doué d'une énergie infatigable, il entreprit et se flatta de remonter une troisième fois à ce faite éblouissant des honneurs qu'il avait déjà atteint deux fois, mais dont deux fois il avait été précipité. Il prit une part importante aux débats, mais bien que son éloquence et son savoir lui assurassent toujours l'attention de ses auditeurs, il n'obtint plus jamais, même quand le parti tory fut au pouvoir, la moindre part dans la direction des affaires.

Il y eut une grande humiliation que Guillaume ne put lui éviter. Le roi était à la veille de reprendre le commandement de l'armée des Pays-Bas et, avant de partir pour le continent, il lui fallait déterminer par qui le Gouvernement serait administré durant son absence. Jusqu'alors Marie avait tenu sa place quand il était éloigné de l'Angleterre, mais Marie n'était plus. Guillaume délégua donc son autorité à sept Lords-Juges, savoir : Tenison, archevêque de Cantorbéry, Somers, gardien du Grand Sceau, Pembroke, gardien du Sceau privé, Devonshire, lord Dorset, grand Chambellan, Shrewsbury, secrétaire d'État, et Godolphin, Premier Commissaire de la trésorerie. Il est aisé de voir, d'après cette liste de noms, de quel côté penchait la balance du pouvoir. Sur les sept, Godolphin seul appartenait au parti tory. Le Lord-Président, qui était encore le second par le rang, mais qui peu de jours auparavant était le premier par le pouvoir de tous les grands dignitaires laïques du royaume, fut laissé de côté, et cette omission fut universellement regardée comme l'annonce officielle de sa disgrâce<sup>2</sup>.

Quelques personnes s'étonnèrent que la princesse de Danemark ne fût pas nommée régente. La réconciliation qui avait été commencée au lit de mort de Marie s'était complétée, à l'extérieur du moins, depuis la mort de cette princesse. C'était là une de ces

<sup>1</sup> L'Hermitage, 10 (20) mai 1695; Vernon à Shrewsbury, 22 juin 1697.

<sup>2</sup> Gazette de Londres, 6 mai 1695.

occasions où Sunderland pouvait mieux utiliser ses talents. Il était admirablement propre à conduire une affaire personnelle, à adoucir le ressentiment, à calmer l'orgueil blessé, à choisir entre tous les objets de la convoitise humaine l'appât qui devait le mieux séduire la personne qu'il cherchait à gagner. Dans cette circonstance sa tâche ne fut pas difficile. Il trouva deux aides excellents, Marlborough, dans la maison d'Anne, et Somers dans le cabinet de Guillaume.

Marlborough se montrait maintenant aussi désireux de soutenir le gouvernement qu'il l'avait été autrefois de le renverser. La mort de Marie avait opéré dans ses combinaisons un changement complet. Il y avait un événement qu'il appelait de ses vœux les plus ardents, c'était l'accession de la princesse au trône d'Angleterre. Il était certain, dès qu'elle commencerait à régner, d'être à sa cour tout ce que Buckingham avait été dans celle de Jacques I<sup>er</sup>. Marlborough devait aussi sentir en lui des talents d'un ordre différent de ceux que Buckingham avait possédés; il devait avoir la conscience d'un génie politique égal à celui de Richelieu et d'un génie militaire égal à celui de Turenne. Peut-être le général disgracié, réduit à vivre dans l'obscurité et l'inaction, entrevoyait-il, dans sa pensée, le jour où son pouvoir de faire le bien et le mal, en Europe, égalerait celui des plus fiers potentats du continent, le jour où le César, d'une part, et Louis le Grand, de l'autre, lui prodigueraient les flatteries et l'encens, où chaque année ajouterait des centaines de mille livres à la fortune la plus considérable qui eût jamais été amassée par un sujet anglais. Tout cela pouvait se réaliser si Mrs. Morley devenait reine. Mais puisque, dans ces derniers temps, M. Freeman n'avait pas dû espérer voir jamais Mrs. Morley sur le trône, selon toutes les apparences, Marie était destinée à vivre plus longtemps que lui et aussi longtemps que sa sœur, la princesse de Danemark. Il n'était pas probable que Guillaume eût de postérité, et l'on pensait généralement qu'il ne tarderait pas à mourir. Mais sa veuve pouvait se remarier et laisser des enfants pour lui succéder. Dans cette situation, il était naturel que Marlborough crût avoir peu d'intérêt à maintenir la loi de succession telle que l'avait établie la Convention. Rien, dès lors, ne paraissait plus propre à servir ses desseins que la confusion, la guerre civile, une nouvelle révolu-

tion, une nouvelle abdication, une nouvelle vacance du trône. Peut-être la nation, irritée contre Guillaume sans être réconciliée avec Jacques, partagée entre la haine des étrangers et la haine des Jésuites, préférerait-elle, et au roi hollandais et au roi papiste, un souverain qui serait à la fois d'origine anglaise et membre de l'Église nationale. Telle était, nous l'avons vu, aux yeux de quelques-uns des Jacobites les plus ardents, la véritable explication des ténébreuses intrigues de Marlborough, et, dans notre opinion, cette explication est la plus vraisemblable. Il est certain que, pendant plusieurs années, il n'avait rien épargné pour irriter la nation et l'armée contre le gouvernement. Mais maintenant tout était changé : Marie n'était plus. Aux termes du bill des Droits, la couronne devait, après la mort de Guillaume, être dévolue par substitution à la princesse Anne. La mort de Guillaume ne pouvait être bien éloignée. Les médecins s'étonnaient qu'il fût encore en vie, et, les risques de la guerre s'ajoutant aux risques de la maladie, la probabilité semblait être que dans peu de mois, il serait descendu dans la tombe. Marlborough comprit que ce serait désormais une folie que de tout mettre en désordre et de tout livrer au hasard. Il avait fait tous ses efforts pour ébranler le trône quand il n'espérait pas qu'Anne pût y monter autrement que par des moyens violents, mais il s'employa de son mieux à l'affermir solidement dès qu'il vit qu'elle pourrait y être appelée par le cours régulier de la nature et de la loi.

La princesse se laissa facilement persuader, par les Churchill, d'écrire au roi une lettre de condoléance humble et affectueuse. Guillaume, qui ne fut jamais très-porté à s'engager dans un commerce de compliments sans sincérité, et qui d'ailleurs était encore dans les premières angoisses de sa douleur, montra peu de disposition à répondre à ses avances. Mais Somers, qui comprenait l'importance de cette réconciliation, se rendit à Kensington et pénétra jusque dans le cabinet royal. Il y trouva Guillaume plongé dans une si profonde tristesse qu'il ne parut pas s'apercevoir que quelqu'un fût entré dans l'appartement. Le Lord-Keeper, après une pause respectueuse, rompit le silence et, sans doute, avec cette prudente délicatesse qui le caractérisait et qui le rendait éminemment propre à toucher les blessures du cœur sans les irriter, il supplia Sa Majesté de se réconcilier avec la princesse. « Faites ce

que vous voudrez, lui dit Guillaume, je suis incapable de m'occuper d'affaires. » Munis de cette autorisation, les médiateurs conclurent en toute hâte un traité<sup>1</sup>. Anne vint à Kensington et se vit reçue d'une manière gracieuse; elle fut logée au palais de Saint-James; une garde d'honneur fit faction à sa porte, et les gazettes annoncèrent, après un long intervalle, que les ministres étrangers avaient eu l'honneur d'être présentés à la princesse<sup>2</sup>. On accorda de nouveau aux Churchill la permission d'habiter sous le toit royal. Mais Guillaume ne les comprit pas d'abord dans le traité de paix qu'il avait fait avec leur maîtresse. Marlborough resta exclu des emplois politiques et militaires. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il fut admis au cercle de la cour, à Kensington, et qu'il obtint la permission de baiser la main royale<sup>3</sup>. Les sentiments qu'il inspirait au roi expliquent pourquoi Anne ne fut pas nommée Régente. La régence d'Anne eût été la régence de Marlborough, et il n'était pas étrange que Guillaume s'abstint de remettre le gouvernement de l'État entre les mains d'un homme auquel il ne jugeait pas prudent de confier une fonction quelconque ni dans l'État ni dans l'armée.

Si Marlborough avait été d'une nature orgueilleuse et vindicative, il aurait pu être tenté de faire naître de nouvelles querelles dans la famille royale et de former de nouvelles cabales dans l'armée. Mais il savait contenir toutes ses passions, si l'on en excepte l'avarice et l'ambition; étranger à tout sentiment de reconnaissance, il ne l'était pas moins à tout sentiment de rancune. Il avait conspiré contre le gouvernement, quand celui-ci le comblait de faveurs; il le soutenait maintenant, bien qu'il ne fût payé que par des affronts de l'appui qu'il lui prêtait. Il comprenait admirablement son intérêt; nul mieux que lui ne savait commander à son caractère; il supporta dignement les rigueurs de sa situation présente et se contenta d'envisager dans l'avenir une réaction qui le dédommagerait amplement de quelques années de patience. Il ne cessa point, il est vrai, de correspondre avec la cour de Saint-Germain, mais cette correspondance qui se

<sup>1</sup> Lettre de M<sup>rs</sup> Burnet à la duchesse de Marlborough, 1704, citée par Coxé; Shrewsbury à Russell, 24 janvier 1695; Burnet, II, 149.

<sup>2</sup> Gazette de Londres, 8, 15, 29 avril 1695.

<sup>3</sup> Shrewsbury à Russell, 24 janvier 1695; *Journal de Narcisse Luttrell*.

ralentit de plus en plus, ne consista plus de sa part qu'en vagues protestations et en excuses banales.

L'événement qui avait changé toutes les idées de Marlborough avait rempli d'espérances et de projets atroces des politiques plus farouches et plus opiniâtres dans leur haine.

Pendant les deux années et demie qui suivirent l'exécution de Grandval, aucune entreprise sérieuse n'avait été formée contre la vie de Guillaume. Quelques mécontents exaltés avaient, il est vrai, conçu le dessein de l'enlever ou de l'assassiner; mais tant que Marie vécut, ces complots n'avaient pas été encouragés par son père. Jacques n'éprouvait pas, et rendons-lui cette justice, il ne poussait pas l'hypocrisie jusqu'à affecter d'éprouver aucun scrupule pour se débarrasser de ses ennemis par les mêmes moyens qu'il avait justement condamnés comme vils et criminels quand ses ennemis les employaient contre lui. Si quelques scrupules de ce genre s'étaient élevés dans son esprit, il ne manquait pas, dans son palais, de casuistes tout prêts à calmer sa conscience par des sophismes tels que ceux qui avaient corrompu de plus nobles natures, Antony Babington et Everard Digby. Aux yeux de ces docteurs, mettre en question la légalité de l'assassinat, dans les cas où l'assassinat pouvait servir les intérêts de l'Église, c'était mettre en question l'autorité même des plus illustres Jésuites, de Bellarmin et de Suarez, de Molina et de Mariana, que dis-je ? c'était se révolter contre la chaire de saint Pierre. Un pape s'était promené processionnellement à la tête de ses cardinaux, avait proclamé un jubilé, avait fait tirer les canons du fort Saint-Ange en l'honneur de l'abominable boucherie dans laquelle Coligny avait perdu la vie. Un autre pape, dans une allocution solennelle, avait glorifié le meurtre d'Henri III de France dans un langage enthousiaste, emprunté au livre du prophète Habacuc, et avait élevé le meurtrier au-dessus de Phinées et de Judith <sup>1</sup>. Guillaume était regardé à Saint-Germain comme un monstre auprès duquel Coligny et Henri III étaient des saints. Néanmoins Jacques refusa, pendant plusieurs années, de donner sa sanction à aucune entreprise contre la personne de son neveu. Les raisons qu'il assignait à son refus, sont venues jusqu'à nous, car il les écrivit de

<sup>1</sup> De Thou, LIII, xcvi.

sa propre main. Il n'affecta pas de considérer l'assassinat comme un crime qu'un chrétien doit tenir en horreur ou comme une infamie indigne d'un gentilhomme; il dit simplement que les difficultés étaient considérables et qu'il ne voulait point précipiter ses amis dans un aussi grand péril, alors qu'il n'était pas en son pouvoir de les seconder d'une manière efficace<sup>1</sup>. A dire vrai, tant que Marie vécut, il est douteux que le meurtre de Guillaume eût été un service réel pour la cause jacobite. Sa mort eût enlevé sans doute au gouvernement la force qu'il tirait des éminentes qualités personnelles de ce prince, mais elle l'eût soulagé en même temps du fardeau de l'impopularité qui s'attachait à son nom. Tout son pouvoir eût été immédiatement dévolu à sa veuve, et la nation se serait ralliée probablement autour d'elle avec enthousiasme. Si ses talents politiques n'égalaient pas ceux de Guillaume, elle n'avait point ses manières discourtoises, sa prononciation étrangère, sa partialité pour tout ce qui était hollandais et calviniste. Beaucoup de gens qui l'avaient accusée de trahir la piété filiale, l'auraient jugée maintenant déliée de toute obligation, de tout devoir envers un père teint du sang de son époux. Tout le mécanisme administratif eût continué à fonctionner sans cette interruption qui suivait ordinairement une transmission de la couronne. Il n'y aurait point eu de dissolution du Parlement, de suspensions des droits de douane et d'excise; les Commissions auraient conservé leur autorité et Jacques n'aurait gagné à la chute de son ennemi qu'une stérile vengeance.

Mais la mort de la reine changeait tout cela. Si maintenant un coup de poignard ou une balle perçait le cœur de Guillaume, il était probable qu'il s'ensuivrait aussitôt une anarchie générale. Le Parlement et le Conseil-Privé cesseraient d'exister. L'autorité des ministres et des juges cesserait avec celui qui en était la source et l'on pouvait croire que, dans un tel moment, une restauration s'accomplirait sans coup férir.

Marie était donc à peine descendue dans la tombe que des hommes remuants et sans principes commencèrent à conspirer avec ardeur contre la vie de Guillaume. Au premier rang parmi ces conspirateurs pour les moyens, le courage, l'énergie, bril-

<sup>1</sup> *Vie de Jacques*, II, 545; *Mém. Orig.* Comme on le pense bien, Jacques ne prononce pas le mot d'assassinat. Il parle de s'emparer du Prince d'Orange et de l'enlever.

lait Robert Charnock. Il avait reçu une éducation libérale sous le dernier règne, avait été agrégé du collège de la Madeleine à l'Université d'Oxford. — Seul de ce grand corps, il avait trahi la cause commune, avait consenti à se faire l'instrument de la Haute-Commission, s'était séparé, par une apostasie publique, de l'Église d'Angleterre, et lorsque son collège était devenu un séminaire papiste, il y avait exercé les fonctions de Vice-Président. La Révolution vint et changea en même temps tout le cours de sa vie. Arraché aux paisibles ombrages de la Madeleine, à son antique allée de chênes sur les bords du Chernell, il fréquenta d'autres lieux. Pendant plusieurs années, il mena la vie périlleuse et agitée d'un conspirateur, passa et repassa la Manche chargé de messages secrets entre l'Angleterre et la France, changea souvent de logement à Londres et fut connu dans différents cafés sous différents noms. En récompense de ses services, il avait reçu une commission de capitaine signée du roi exilé.

Charnock avait pour ami intime un aventurier nommé George Porter qui se disait catholique romain et royaliste, mais qui, en réalité, était dépourvu de tout principe en religion comme en politique. Les amis de Porter ne pouvaient nier que ce ne fût un libertin et un fat, qui buvait, jurait, débitait sur ses conquêtes galantes des mensonges extravagants, et qui avait été convaincu d'homicide pour un coup de poignard donné dans une querelle à la maison de jeu. De leur côté, ses ennemis affirmaient qu'il se livrait à de dégoûtantes et d'horribles débauches, et que c'était par la tricherie et le vol qu'il se procurait les moyens de satisfaire ses goûts infâmes. Il faisait partie, ajoutaient-ils, d'une bande de rogneurs de pièces de monnaie. Parfois, il montait à cheval au milieu de la nuit, s'esquivait, disait-on, à la dérobee sous un déguisement quelconque et son extérieur, au retour de ces excursions mystérieuses, justifiait les soupçons de ceux qui l'accusaient d'avoir été faire des affaires sur la bruyère d'Hounslow ou sur le pré communal de Finchley<sup>1</sup>.

Dans le complot entre Cardell Goodman, surnommé par le peuple Ecume Gordall, vaurien plus dépravé encore, si c'était possible, que Porter. Goodman avait figuré sur les planches,

<sup>1</sup> Tout ce qu'on savait ou disait de mal sur le compte de Porter fut publié lors des procès politiques de 1696.

avait été entretenu, comme des personnages plus considérables, par la duchesse de Cleveland qui l'avait accueilli dans sa maison, qui l'avait comblé de bienfaits et qu'il avait récompensée de ses bontés en poussant un charlatan italien à empoisonner deux de ses enfants. Le poison n'ayant pas été administré, Goodman ne put être poursuivi que pour ce délit. Il fut jugé, convaincu et condamné à une amende qui le ruina. Depuis, il s'était distingué comme l'un des premiers faussaires de billets de banque<sup>1</sup>.

Sir William Parkyns, riche chevalier qui se destinait au barreau et qui s'était fait remarquer parmi les Tories à l'époque du Bill d'Exclusion, était l'un des membres les plus importants de cette conspiration. Il jouissait d'une meilleure réputation que la plupart de ses complices, mais sous un rapport, il était plus criminel qu'aucun d'eux, car, afin de conserver un emploi lucratif qu'il occupait à la cour de la Chancellerie, il avait prêté serment au prince contre la vie duquel il conspirait en ce moment.

Sir John Fenwick, célèbre pour la lâche insulte qu'il s'était permise contre la feuë reine, fut mis dans la confiance du complot. Fenwick, si l'on en croit ses allégations, voulait bien jouer son rôle dans une insurrection, mais il repoussa avec horreur toute pensée d'assassinat, et il montra assez ce qu'il avait dans l'esprit pour exciter les soupçons de ses associés moins scrupuleux. Il leur garda le secret, toutefois, aussi rigoureusement que s'il avait souhaité de les voir réussir.

Il semble que d'abord un sentiment naturel empêcha les conspirateurs de donner à leur projet son véritable nom. Même dans leurs conciliabules secrets, ils ne parlaient pas encore de tuer le prince d'Orange. Ils ne voulaient que s'emparer de sa personne et le transporter vivant en France. S'ils éprouvaient quelque résistance, ils seraient peut-être obligés de se servir de leurs épées et de leurs pistolets, et personne ne pourrait être responsable des suites. Dans le printemps de 1695, les conspirateurs communiquèrent à Jacques ce projet d'assassinat, à peine déguisé, et le prièrent avec instances d'y donner son assentiment. Mais les semaines s'écoulèrent sans qu'aucune réponse arrivât de Saint-

<sup>1</sup> En ce qui concerne Goodman, voir les dépositions dans le procès de Pierre Cook ; Cleverskirke, 28 février (9 mars) 1696 ; L'Hermitage, 10 (20) avril 1696, et une pasquinade intitulée : *Mémoires de la duchesse de Cleveland*.

Germain. Jacques gardait évidemment le silence dans l'espoir que ses adhérents, après avoir attendu quelque temps, se risqueraient à agir sous leur propre responsabilité, et que de cette façon il recueillerait les fruits de leur crime sans en avoir le scandale. Il semble, en effet, que c'est ainsi qu'ils le comprirent. Si le roi, disaient-ils, n'avait point autorisé l'entreprise, il ne l'avait pas non plus défendue, et informé comme il l'était de leur projet, l'absence de prohibition de sa part était une autorisation suffisante. Ils résolurent donc de frapper le coup; mais avant qu'ils eussent pris tous les arrangements nécessaires, Guillaume partit pour les Flandres, et l'exécution du complot fut nécessairement ajournée jusqu'à son retour.

Ce fut le 12 mai que le roi quitta Kensington pour Gravesend où il se proposait de s'embarquer pour le continent. Trois jours avant son départ, le Parlement d'Écosse, après des vacances d'environ deux ans, s'était réuni de nouveau à Édimbourg. Hamilton qui, dans la session précédente, avait siégé sur le trône et tenu le sceptre, était mort, et il fallait nommer un nouveau Lord Haut-Commissaire. Le choix de Guillaume s'arrêta sur John Hay, marquis de Tweedale, chancelier du royaume, personnage blanchi dans les affaires, instruit, prudent, humain, de mœurs irréprochables, et, en somme, aussi respectable qu'aucun des Lords écossais qui avaient pris une part active aux événements politiques de ces temps orageux.

Sa tâche n'était pas sans difficulté. On savait, il est vrai, que les états étaient, en général, disposés à soutenir le gouvernement, mais on savait aussi qu'une question demanderait à être traitée avec une dextérité et une délicatesse extrêmes. Le cri du sang versé plus de trois ans auparavant à Glencoe s'était à la fin fait entendre. Vers la fin de 1695, les bruits qu'on avait d'abord repoussés avec mépris comme des calomnies inventées par l'esprit de parti commencèrent à être trouvés dignes d'une attention sérieuse. Une foule de personnes, peu disposées à ajouter foi à tout ce qui sortait des presses clandestines des Jacobites, reconnaissaient cependant que, pour son honneur, le gouvernement aurait dû instituer une enquête. L'aimable Marie avait été profondément émue de ce qu'on lui avait raconté. A sa requête, Guillaume avait chargé le duc d'Hamilton et plusieurs autres

Écossais de distinction de faire une enquête sur cette affaire. Mais le duc mourut, ses collègues s'acquittèrent avec négligence de cette mission, et le roi, pour qui l'Écosse était à peu près inconnue et qui s'occupait peu de ce pays, oublia de stimuler leur zèle<sup>1</sup>.

On voyait maintenant que le gouvernement aurait bien fait sous tous les rapports d'aller au-devant des vœux des Écossais. L'horrible histoire répétée par des Non-Jureurs avec une obstination, une assurance et une foule de détails qui forçaient presque la conviction, avait à la fin soulevé toute l'Écosse. La susceptibilité d'un peuple éminemment patriote était excitée encore par les reproches des pamphlétaires du Sud qui demandaient s'il n'y avait au nord de la Tweed ni loi, ni justice, ni humanité, ni courage pour réclamer le redressement des griefs même les plus odieux. Un sentiment particulier poussait à la demande d'une enquête chacun des deux partis extrêmes qui, dans les questions de politique générale étaient diamétralement opposés l'un à l'autre. Les Jacobites étaient enchantés d'avoir mis la main sur une affaire qui leur permettait de jeter du discrédit sur l'usurpateur et de répondre victorieusement aux imputations lancées par les Whigs contre Claverhouse et Mackensie. Quant aux Presbytériens ardents, ils n'étaient pas moins ravis à l'idée de ruiner le Maître de Stair. Ils n'avaient ni oublié ni pardonné le service qu'il avait rendu à la famille des Stuarts au temps de la persécution. Ils savaient que, bien qu'il eût loyalement concouru à la révolution politique qui les avaient délivrés d'une dynastie exécrée, il avait vu avec déplaisir la révolution ecclésiastique qui, à leurs yeux, était beaucoup plus importante encore. Ils savaient que le gouvernement de l'Église n'étant pour lui qu'une affaire d'État, il préférait la forme épiscopale à la forme synodale. De plus, ils ne voyaient point sans inquiétude un ennemi aussi adroit et aussi éloquent de la pure religion attaché constamment aux pas du roi auquel il soufflait sans doute de perfides conseils. Ils brûlaient donc d'impatience de voir s'ouvrir une enquête qui, si la moitié des bruits qui couraient était vraie, ne pouvait manquer d'amener

<sup>1</sup> Voir le *Préambule de la Commission de 1695*.

des révélations fatales au pouvoir comme à la réputation du ministre objet de leur méfiance. Ce ministre ne pouvait non plus compter sur l'appui cordial des fonctionnaires de la couronne; son génie et son influence avaient excité la jalousie d'un grand nombre de courtisans moins heureux et surtout de son secrétaire, Johnstone.

C'est ainsi qu'à la veille de la réunion du Parlement d'Écosse, Glencoe était dans la bouche de tous les Écossais, de tout parti et de toute secte. Guillaume, qui était justement sur le point de partir pour le continent, apprit que les États voulaient être satisfaits et que la meilleure chose qu'il avait à faire était de se mettre à la tête d'un mouvement auquel il lui était impossible de résister. Une commission autorisant Tweedale et plusieurs autres conseillers privés à examiner à fond l'affaire qui préoccupait si fortement l'esprit public fut signée par le roi à Kensington, envoyée à Édimbourg et là scellée du grand sceau du royaume. Il était temps<sup>1</sup>. Le Parlement avait à peine commencé à s'occuper d'affaires qu'un membre se leva pour demander une enquête sur les circonstances du massacre de Glencoe. Tweedale était en mesure d'informer les États que la bonté de Sa Majesté avait prévenu leurs désirs, qu'une commission de *Précognition* avait, quelques heures auparavant, passé dans toutes les formes, et que les Lords et les gentilshommes nommés dans cet acte tiendraient avant la nuit leur première séance<sup>2</sup>. Le Parlement vota à l'unanimité des remerciements au roi pour cette preuve de sollicitude paternelle, mais quelques-uns des membres qui se joignirent à ce vote de remerciements exprimèrent la crainte bien naturelle que la seconde enquête n'eût pas de résultats plus satisfaisants que la première. L'honneur du pays, dirent-ils, était en jeu, et il fallait que les commissaires procédassent avec assez d'activité pour que l'on pût connaître avant la fin de la session le résultat de l'enquête. Les assurances de Tweedale réduisirent pour un moment les murmures au silence<sup>3</sup>; mais au bout de trois semaines ils firent éclater leur mécontentement et leurs soupçons. Le 14 juin, une motion fut présentée à l'effet

<sup>1</sup> On trouvera la Commission dans les Minutes du Parlement.

<sup>2</sup> *Actes du Parlement d'Écosse*, 21 mai 1695; *Gazette de Londres*, 30 mai.

<sup>3</sup> *Actes du Parlement d'Écosse*, 23 mai 1695.

d'ordonner aux commissaires de déposer leur rapport. Cette motion échoua, mais fut renouvelée chaque jour. Dans trois séances successives, Tweedale réussit à contenir l'impatience de l'assemblée. Mais quand enfin il annonça que le rapport était achevé et qu'il ajouta que ce rapport ne serait déposé sur le bureau des états qu'après avoir été soumis au roi, il y eut dans l'assemblée une explosion violente. La curiosité du public était vivement excitée, car l'enquête avait eu lieu à huis clos, et les commissaires et les greffiers s'étaient astreints au secret le plus profond. Le roi était dans les Pays-Bas. Des semaines devaient s'écouler avant qu'on pût prendre ses ordres, et la session ne pouvait durer bien longtemps encore. Des symptômes qui se produisirent dans une quatrième discussion convinquirent le Lord Haut-Commissaire de la nécessité de céder, et le rapport fut publié<sup>1</sup>.

Ce document fait le plus grand honneur à ceux qui le rédigèrent. Les preuves y sont exposées dans un ordre parfait, avec une admirable clarté; on n'y sent pas la moindre passion, et un austère sentiment de justice y règne d'un bout à l'autre. Aucune des sources où l'on pouvait puiser des renseignements utiles n'avait été négligée. On avait permis à Glengarry et Keppoch, bien que notoirement hostiles au gouvernement, de conduire l'affaire au nom de leurs malheureux parents. Plusieurs des Macdonald qui avaient échappé au massacre de cette nuit, avaient été examinés, entre autres, le Mac-Ian régnant, le fils aîné du chef assassiné. La correspondance du Maître de Stair avec les chefs militaires qui commandaient dans les Highlands avait été soumise à une rigoureuse, mais impartiale enquête. La conclusion à laquelle les commissaires étaient arrivés et que partagera toute personne intelligente et sincère qui examinera les faits, c'est que le massacre de Glencoe était un meurtre barbare, et que les lettres du Maître de Stair étaient la seule cause de ce crime et la seule justification que les auteurs pussent invoquer.

Le fait de la complicité de Breadalbane ne fut pas prouvé, mais il ne sortit pas complètement pur de cette affaire. Dans le cours

<sup>1</sup> *Actes du Parlement écossais*, 14, 18, 20 juin 1695; *Gazette de Londres*, 27 juin.

de l'enquête on découvrit, par hasard, qu'alors qu'il distribuait l'argent de Guillaume parmi les chefs des Highlands, il professait auprès d'eux le zèle le plus ardent pour les intérêts de Jacques, et qu'il leur conseillait de prendre le plus possible des mains de l'usurpateur, tout en épiant constamment l'occasion favorable de ramener le roi légitime. Il résulta de la défense de Breadalbane qu'il était encore plus infâme que ses accusateurs ne le supposaient, car il avait prétendu n'être jacobite que pour pénétrer au fond des plans jacobites. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la fourberie de ce personnage était d'une profondeur difficile à sonder. On ne saurait dire, pour emprunter la classification italienne, lesquelles de ses trahisons étaient simples, lesquelles doubles. Dans cette circonstance le Parlement supposa qu'il n'était coupable que d'une trahison simple et l'envoya au château d'Édimbourg. Le gouvernement, après mûr examen, ajouta foi à l'assertion de Breadalbane, qu'il avait commis une double trahison, et le relâcha<sup>1</sup>.

Le rapport de la Commission fut pris en considération immédiate par les états. Ils adoptèrent à l'unanimité une résolution portant que l'ordre signé par Guillaume n'autorisait pas le massacre de Glencoe<sup>2</sup>. Puis, par une autre résolution, mais qui n'obtint pas la même unanimité, ils décidèrent que ce massacre était un assassinat! Ils passèrent ensuite plusieurs votes dont ils résumèrent le sens dans une adresse au roi. Comment la partie de l'adresse relative au Maître de Stair devait-elle être rédigée? De vifs débats s'engagèrent sur cette question. La Chambre se fit remettre et lire plusieurs des lettres du Maître de Stair et divers amendements furent proposés. Les Jacobites et les Presbytériens extrêmes penchaient, et avec trop de raison, pour la sévérité. La majorité sous l'habile direction du Lord Haut-Commissaire, acquiesça à une forme de rédaction qui mettait le ministre coupable dans l'impossibilité de conserver sa place, mais qui ne lui imputait point un degré de culpabilité de nature à entraîner pour lui la perte de la vie ou la confiscation. Les états passèrent contre lui un vote de censure, mais formulé en termes les plus doux. Ils blâmèrent son zèle immodéré contre le malheureux

<sup>1</sup> Burnet, II, 157; *Actes du Parlement*, 10 juin 1695.

<sup>2</sup> *Actes du Parlement*, 26 juin 1695; *Gazette de Londres*, 4 juillet.

clan, et les ordre pressants qu'il avait donnés pour faire procéder à l'exécution par surprise. Ils déclarèrent que les excès auxquels il s'était emporté dans ses lettres avaient été la cause première du massacre, mais au lieu de demander qu'il fût mis en jugement comme meurtrier, ils laissèrent à la sagesse du roi le soin de lui infliger un traitement qui vengeât l'honneur du gouvernement.

L'indulgence que les états témoignèrent à l'égard du principal coupable, ils ne l'étendirent pas à ses subordonnés. Hamilton qui avait pris la fuite et qu'une proclamation à la Croix d'Édimbourg avait vainement cité à comparaître devant eux, fut déclaré non innocent du meurtre de Glencoe. Glenlyon, le capitaine Drummond, le lieutenant Lindsey, l'enseigne Lundie et le sergent Barbour, furent plus nettement encore désignés comme meurtriers, et le roi fut prié d'ordonner au Lord-Avocat de les poursuivre.

Il est incontestable que, dans cette circonstance, le Parlement d'Écosse se montra sévère à tort et indulgent quand il ne le fallait pas. La cruauté et la perfidie de Glenlyon et de ses camarades excitent encore, même après un intervalle de cent soixante ans, des émotions qui ne permettent pas de raisonner avec calme et sang-froid. Pourtant, quand on examine la conduite de ces hommes avec l'impartialité de la justice, on est forcé de reconnaître qu'un tribunal ne pouvait les traiter comme des assassins sans causer un grave préjudice à la société. S'ils avaient tué leurs semblables, c'était pour obéir à des ordres formels que leur avait donnés leur supérieur hiérarchique. Que deviendrait cet esprit de subordination sans lequel une armée ne serait qu'une dangereuse agglomération d'individus, si l'on devait compte à chaque soldat de la justice d'un ordre en exécution duquel il lâche la détente de son fusil. Le cas de Glencoe était sans doute un cas extrême, mais on ne pouvait le distinguer aisément, en principe, des cas qui, à la guerre, sont d'occurrence ordinaire. De terribles exécutions militaires sont parfois indispensables. L'humanité elle-même peut les réclamer. Qui décidera si, dans telle circonstance, un acte de sévérité n'est pas au fond un acte de pitié? qui déterminera s'il est ou non nécessaire de réduire en cendres une ville florissante, de décimer un corps nombreux de soldats mutinés,

de fusiller toute une troupe de bandits? La responsabilité pèse-t-elle sur l'officier qui commande ou sur les simples soldats à qui il ordonne de charger leurs armes et de faire feu? Et si la règle générale est que la responsabilité pèse sur l'officier qui commande et non sur le simple soldat qui lui obéit, en quoi le cas de Glencoe serait-il une exception à cette règle? Il est remarquable que pas un membre du Parlement d'Écosse ne proposa qu'un seul simple soldat du régiment d'Argyle fût poursuivi pour meurtre.

Une impunité absolue fut accordée à tout individu au-dessous du grade de sergent. Et sur quel principe? Assurément, si l'obéissance militaire n'était pas une excuse valable, chacun de ceux qui, dans cette horrible nuit, tirèrent sur un Macdonald, était un assassin. Et si l'obéissance militaire était une excuse valable pour le fusilier qui avait agi par ordre du sergent Barbour, pourquoi ne s'appliquerait-elle pas à Barbour qui avait agi par ordre de Glenlyon? Et pourquoi à Glenlyon qui agit par ordre d'Hamilton? Il est difficile de soutenir qu'un simple soldat soit tenu à plus de déférence vis-à-vis d'un sous-officier que ne l'est un sous-officier vis-à-vis de son capitaine, ou un des capitaines vis-à-vis de son colonel.

Peut-être dira-t-on : les ordres donnés à Glenlyon étaient d'une nature tellement particulière que, s'il eût été honnête d'homme, il eût rendu sa commission, bravé le déplaisir du colonel, du général et du secrétaire d'État, et encouru la pénalité la plus forte qu'une cour martiale pût lui infliger, plutôt que de jouer le rôle qui lui avait été assigné. Mais la question n'est pas de savoir s'il se conduisit en homme vertueux, mais bien s'il méritait d'être pendu comme meurtrier, sans qu'on violât en sa personne un principe essentiel à la discipline du camp aussi bien qu'à la sécurité des nations. Dans ce cas, la désobéissance était un devoir moral, mais il n'en résulte pas que l'obéissance fût un crime aux yeux de la loi.

Il nous semble donc que le crime de Glenlyon et de ses camarades n'était pas de ceux qui tombent sous l'application de la loi pénale. Le seul châtement qu'on pût raisonnablement leur infliger, c'était celui que Caïn trouvait trop lourd pour ses épaules, c'était d'être fugitifs et vagabonds sur la face de la terre, et de

porter partout où ils iraient une marque qui fit détourner d'eux avec horreur même les méchants.

Il n'en fut pas ainsi pour le Maître de Stair. La Commission de *Precognition* et les États du royaume, en plein Parlement, l'avaient solennellement accusé d'être l'auteur et la cause du massacre. La raison même qui empêchait de faire un exemple sur ses instruments exigeait qu'on fit cet exemple sur lui. Tous les arguments qu'on put invoquer contre l'idée de punir le soldat qui exécute les ordres injustes et inhumains de son supérieur, sont des arguments qui condamnent aux peines les plus sévères de la loi le supérieur qui donne ces ordres inhumains et injustes. Là où il n'y a point de responsabilité au-dessous, la responsabilité doit être double au-dessus. Ce que le Parlement d'Écosse aurait dû demander tout d'une voix, c'était, non pas qu'un pauvre sergent ignorant qui n'était pas plus responsable que son fusil de l'œuvre sanglante qu'il avait faite, fût pendu sur la place du Marché aux Herbes, mais que le vrai meurtrier, le plus politique, le plus éloquent, le plus puissant des hommes d'État d'Écosse, fût mis en jugement et condamné, s'il était déclaré coupable, à mourir d'une mort ignominieuse. Il ne fallait rien moins qu'un tel sacrifice pour expier un tel crime. Malheureusement, les États, en atténuant la faute du principal délinquant et en demandant en même temps que ses humbles agents fussent traités avec une sévérité qui dépassait toutes les bornes de la justice, étendirent et accrurent la tache que le massacre de Glencoë avait imprimée sur l'honneur de la nation.

Le roi lui-même manqua, dans cette circonstance, d'une manière grave à son devoir. Sans doute il est on ne peut plus probable que jusqu'au moment où il reçut le rapport des Commissaires, il ne connaissait que très-imparfaitement les circonstances du meurtre. Il est difficile de supposer qu'il fût dans l'habitude de beaucoup lire les pamphlets jacobites. S'il les avait lus, toutes les invectives, les calomnies, les inventions absurdes qu'il y eût trouvées contre lui l'auraient fort mal disposé à ajouter foi aux imprécations qu'ils contenaient contre ses serviteurs. Dans l'un de ces libelles, il se serait vu accusé d'être un Papiste déguisé, dans un autre d'avoir empoisonné Jeffreys à la Tour, dans un troisième d'avoir fait tout ce qu'il fallait pour se débarrasser de

Talmash à Brest. Il y aurait vu prétendre qu'en Irlande il fit une fois brûler vifs cinquante de ses propres soldats anglais blessés. Il y aurait vu qu'on s'armait de l'affection inaltérable que depuis son enfance jusqu'à sa mort il porta à trois ou quatre des plus braves et des plus fidèles amis que jamais prince ait eu le bonheur de posséder, pour lui imputer des abominations aussi odieuses que celle que la mer Morte engloutit jadis sous ses eaux. Il était donc naturel qu'il ne se pressât pas d'ajouter foi aux monstrueuses imprécations lancées par des écrivains, dont il connaissait les habitudes de mensonges, contre un homme d'État dont il appréciait hautement les capacités et au dévouement duquel il avait dû beaucoup dans quelques grandes occasions. Mais après avoir lu les documents qui lui furent transmis d'Édimbourg par Tweedale, il ne pouvait conserver le plus léger doute sur la culpabilité du Maître de Stair. Infliger au coupable un châtement exemplaire était le devoir sacré d'un souverain qui avait juré, la main levée vers le ciel, que dans son royaume d'Écosse il réprimerait toutes les oppressions dans tous les rangs, à tous les degrés, et ferait justice sans acception de personnes; comme il attendait lui-même miséricorde du père de toutes les miséricordes. Guillaume se contenta de destituer le Maître de Stair. Cette faute grave que nous n'hésitons point à assimiler à un crime, Burnet essaya, non pas de la défendre, mais de l'excuser. Il voudrait nous faire croire que Guillaume, alarmé de voir que tant de gens avaient pris part au massacre de Glencoe, aima mieux accorder une amnistie générale que de punir un massacre par un autre. Mais cette manière de présenter les choses est le contraire de la vérité; sans doute, de nombreux instruments avaient été employés dans cette œuvre de mort, mais tous ils avaient reçu leur impulsion, directement ou indirectement, d'un seul esprit. Bien au-dessus de la foule des coupables planait un seul coupable, supérieur aux autres pour la capacité, les lumières, le rang, la puissance. En retour de tant de victimes immolées par une infâme trahison, la justice ne demandait qu'une victime, et ce sera une tache éternelle à la mémoire de Guillaume qu'il ait refusé cette victime.

Le 17 juillet, la session du Parlement d'Écosse fut close. Les États avaient libéralement voté un subside aussi considérable

que pouvait le fournir le pays pauvre qu'ils représentaient. Il est vrai que ce qui les entretenait dans ces dispositions favorables, c'était l'espoir d'avoir découvert un moyen de rendre riche en peu de temps ce pays si pauvre. Leur attention avait été partagée entre l'enquête sur le massacre de Glencoe et certaines spéculations commerciales dont nous expliquerons la nature et raconterons le sort ultérieurement.

Sur ces entrefaites, l'Europe tenait avec anxiété les yeux fixés sur les Pays-Bas. Le grand capitaine, qui avait remporté les victoires de Fleurus, de Steinkerque et de Landen, n'avait laissé après lui personne qui l'égalât. Mais la France possédait encore des maréchaux propres au commandement en chef. Déjà Catinat et Boufflers avaient donné des preuves d'habileté, de résolution et de zèle pour les intérêts de l'État. L'un ou l'autre de ces officiers distingués aurait été un successeur digne de Luxembourg, et un antagoniste digne de Guillaume : mais leur maître, pour son malheur, préféra à tous deux le duc de Villeroy. Le nouveau général avait dans son enfance partagé les jeux de Louis ; il était alors devenu son favori, et depuis, il n'avait jamais cessé de l'être. Villeroy brillait parmi l'aristocratie française par ces grâces superficielles pour lesquelles cette aristocratie était alors renommée en Europe. Sa taille était haute, sa tournure élégante, ses manières nobles et d'une politesse un peu fière ; sa manière de s'habiller, ses meubles, ses équipages, sa table, respiraient la magnificence. Nul ne narrait avec plus de vivacité, nul ne se tenait mieux en selle dans une partie de chasse, nul n'était plus heureux dans les intrigues de la galanterie, nul ne risquait et ne perdait au jeu de grosses sommes avec une plus superbe indifférence, nul n'était plus au courant des aventures, des liaisons, des inimitiés des seigneurs et des dames qui remplissaient chaque jour les appartements de Versailles. Il y avait deux caractères surtout que ce beau gentilhomme avait étudiés pendant de longues années, et dont il connaissait à fond les plis et replis ; c'était le caractère du roi et celui de la femme à qui il ne manquait de la reine que le nom. Mais à cela se bornaient les talents de Villeroy. Les livres, comme les affaires, étaient pour lui un monde complètement inconnu. Au conseil, il ne pouvait ouvrir la bouche sans trahir sa profonde ignorance. Dépourvu de toute apti-

tude pour l'art militaire, il n'avait d'autre qualité que le courage personnel, qualité d'ailleurs qui lui était commune avec toute la classe à laquelle il appartenait. Dans toutes les grandes crises de sa vie politique et militaire, on le voyait passer tour à tour de l'excès de la présomption à l'excès de l'abattement. Au moment où il allait prendre une décision importante, sa confiance en lui-même était sans borne, il n'écoutait aucun avis, il n'admettait pas la possibilité d'un échec ; mais au premier obstacle, il croyait tout perdu, devenait incapable de rien diriger, et courait de tous côtés en proie au plus profond désespoir. Louis, toutefois l'aimait, et, rendons-lui cette justice, il aimait Louis. La bienveillance du maître résista à tous les désastres que la témérité et la faiblesse du serviteur attirèrent sur le royaume, et la gratitude du serviteur se manifesta plus d'une fois d'une manière honorable quoique peu judicieuse, après la mort du maître <sup>1</sup>.

Tel était le général auquel était confiée la direction de la campagne dans les Pays-Bas. Le duc du Maine fut envoyé pour apprendre à cette école l'art de la guerre. Ce prince, fils naturel de Louis et de madame de Montespan, avait été élevé, dès son enfance, par madame de Maintenon. Louis l'aimait avec la tendresse d'un père, et madame de Maintenon avec la tendresse non moins vive d'une femme qui avait soigné ses premières années. Les hommes graves étaient scandalisés de l'ostentation avec laquelle le roi, tout en faisant profession d'une ardente piété, affichait sa partialité envers ce rejeton d'un double adultère ; sans doute, disaient-ils, un père doit de l'affection à son enfant, mais aussi un souverain doit respecter les bienséances vis-à-vis de son peuple. En dépit de ces murmures, le jeune prince avait été publiquement reconnu, comblé de richesses et de dignités, créé duc et pair, élevé par un acte discrétionnaire du pouvoir royal, au-dessus des ducs et pairs de plus ancienne création, marié à une princesse de sang royal, et nommé grand-maître de l'artillerie du royaume. Avec des talents et du courage, il aurait pu jouer un grand rôle dans le monde. Mais il avait une intelligence médiocre et les nerfs faibles : les femmes et les prêtres qui l'avaient élevé avaient puissamment aidé la nature.

<sup>1</sup> Il existe un excellent portrait de Villeroi dans les *Mémoires de Saint-Simon*.

Il était orthodoxe dans ses croyances, régulier dans ses mœurs, insinuant, adroit, hypocrite, aimant à faire le mal et poltron.

On s'attendait, à Versailles, que les Flandres seraient, cette année, le principal théâtre de la guerre. En conséquence, le gouvernement français y réunit une armée considérable. De fortes lignes furent formées de la Lys à l'Escaut, et Villeroi établit son quartier général près de Tournay. Boufflers, avec environ douze mille hommes, garda les bords de la Sambre.

D'un autre côté, l'armée anglo-hollandaise, qui était sous le commandement immédiat de Guillaume, se rassembla dans les environs de Gand. L'Électeur de Bavière, à la tête d'une force considérable, prit position près de Bruxelles, un corps moins nombreux, composé principalement de Brandebourgeois, était campé non loin de Huy.

Dans les premiers jours de juin, les opérations militaires commencèrent. Les premiers mouvements de Guillaume ne furent que des feintes destinées à empêcher les généraux français de soupçonner ses véritables desseins. Il avait résolu de reprendre Namur, dont la perte avait été pour lui le plus sensible de tous les désastres d'une guerre désastreuse. Au point de vue militaire, Namur avait toujours eu une grande importance, et cette importance était devenue plus grande que jamais dans les trois années qui s'étaient écoulées depuis le dernier siège. De nouveaux ouvrages, chefs-d'œuvre de Vauban, avaient été ajoutés aux anciennes défenses construites avec une science admirable par Cohorn. Les deux illustres ingénieurs avaient si habilement rivalisé entre eux de génie et si bien profité des défenses naturelles du terrain, que la forteresse passait pour la plus forte de l'Europe. Au-dessus de l'une des portes, les Français avaient placé une inscription pleine de fanfaronnades qui défiaient les alliés d'arracher cette proie de leurs mains.

Guillaume garda si bien le secret de ses desseins que rien ne transpira au dehors. Les uns pensèrent qu'il avait en vue Dunkerque, les autres Ypres. Saint-Simon compare les marches et les contremarches au moyen desquelles il dissimula ses projets aux mouvements d'un habile joueur d'échecs. Feuquières, beaucoup plus versé que Saint-Simon dans l'art militaire, nous dit que quelques-uns de ces mouvements étaient hasardeux et que

Guillaume se serait mal trouvé de jouer un tel jeu avec Luxembourg. Ceci est probable, mais Luxembourg n'était plus, et ce que Luxembourg avait été à Guillaume, Guillaume l'était aujourd'hui à Villeroi.

Tandis que Guillaume était ainsi occupé, les Jacobites de l'intérieur ne pouvant, en son absence, poursuivre leurs desseins contre sa personne, se contentèrent de conspirer contre son gouvernement. Ils étaient un peu moins surveillés que l'année précédente, car l'affaire du procès de Manchester avait découragé Aaron Smith et ses agents. Trenchard, que sa vigilance et sa sévérité avaient rendu un objet de terreur et de haine, était mort, et avait eu pour successeur, dans ce qu'on pouvait appeler le sous-secrétariat d'État, sir William Trumball, jurisconsulte savant et diplomate expérimenté, d'opinions modérées et d'un caractère prudent jusqu'à la timidité<sup>1</sup>. Les mécontents furent enhardis par la douceur de son administration.

A peine Guillaume avait-il mis à la voile pour le continent qu'ils tinrent un grand conclave à l'un de leurs lieux de réunion favoris, la *Tête-du-Vieux-Monarque*, dans Leadenhall-Street. Charnock, Porter, Goodman, Parkyns et Fenwick y assistaient ainsi que le comte d'Aylesbury, dont l'attachement à la famille exilée était notoire, mais qui se défendit toujours d'avoir jamais songé à accomplir une restauration par des moyens que réprouvait la morale. Sa protestation aurait eu plus de valeur si, en prêtant serment au gouvernement contre lequel il conspirait sans cesse, il n'avait perdu le droit d'être considéré comme un homme de conscience et d'honneur. Dans l'assemblée était également sir John Friend, Non-Jureur, d'un assez pauvre esprit, mais qui avait amassé dans l'industrie de brasseur une fortune considérable et qui la dissipait à ourdir des trames séditieuses. Après diner (car les plans des Jacobites se formaient en général à table et portaient la trace des solennités bachiques où ils avaient pris naissance), on vota une résolution pour déclarer que le moment étant propice pour une insurrection et une invasion française, un messenger spécial porterait à Saint-Germain l'opinion du conclave. Charnock fut choisi pour cette mission. Il l'accepta, passa la Manche, vit

<sup>1</sup> On trouvera dans le *Journal de Tanger* de Pepys quelques traits curieux du caractère de Trumball.

Jacques, eut des entrevues avec les ministres de Louis, mais sans rien pouvoir décider. Les mécontents anglais refusaient de bouger tant qu'il n'y aurait pas dans l'île dix mille hommes de troupes françaises, et le gouvernement français ne pouvait, sans courir de grands risques, retirer dix mille hommes de l'armée qui luttait contre Guillaume dans les Pays-Bas. Lorsque Charnock revint en Angleterre pour rendre compte de l'insuccès de son ambassade, il trouva quelques-uns de ses associés en prison. Pendant son absence ils s'étaient amusés à leur façon. Ils avaient essayé d'exciter une émeute à Londres, le 10 juin, jour anniversaire de la naissance de l'infortuné prince de Galles. Ils se réunirent dans une caverne de Drury-Lane, puis, la tête échauffée par les libations, ils se précipitèrent dans la rue, l'épée à la main, ayant à leur tête Porter et Goodman, tambour battant, bannières déployées, et se mirent à allumer des feux de joie. Mais le guet, soutenu par la populace, eut bientôt raison des tapageurs. Ils furent mis en déroute; mais la populace saccagea la taverne, théâtre de leurs exploits; les meneurs furent pris, jugés, condamnés à l'amende et mis en prison, mais reconquirent leur liberté assez à temps pour prendre part à une entreprise beaucoup plus criminelle<sup>1</sup>.

A ce moment tout était prêt pour l'exécution du plan conçu par Guillaume. Il avait communiqué ce plan aux autres chefs des troupes alliées, qui l'avaient chaudement approuvé. Vaudemont fut laissé en Flandre avec une force considérable pour surveiller Villeroi. Le roi, avec le reste de son armée, marcha droit sur Namur. Au même instant, l'Électeur de Bavière d'un côté et les Brandebourgeois de l'autre, s'avançaient vers le même point. Ces mouvements avaient été si bien concertés et ils furent si rapidement exécutés que l'habile et énergique Boufflers n'eut que le temps de se jeter dans la forteresse. Il avait avec lui sept régiments de dragons, un corps nombreux de canonniers, des sapeurs, des mineurs et un officier, nommé Mérigny, qui passait pour le meilleur ingénieur de l'armée française, après Vauban. Quelques heures après l'entrée de Boufflers dans la place, les

<sup>1</sup> *Le Postillon*, 13 juin, 9 et 11 juillet 1695; *Nouvelles de l'intérieur et de l'étranger*, 14 juillet; *la Malle de Hollande et des Flandres*, 9 juillet.

assiégeants l'enfermèrent de tous côtés dans un cercle étroit et formèrent rapidement leurs lignes de circonvallation.

Cette nouvelle n'excita aucune alarme à la cour de France. On n'y doutait pas que Guillaume ne fût bientôt forcé d'abandonner son entreprise avec des pertes immenses et couvert d'ignominie. La ville était forte, le château réputé imprenable, les magasins remplis de provisions et de munitions en quantité suffisante pour durer jusqu'au moment où les armées, à cette époque, avaient l'habitude de se retirer dans les quartiers d'hiver. La garnison se composait de seize mille hommes des meilleures troupes qui fussent au monde. Elles étaient commandées par un excellent général, assisté par un excellent ingénieur. On ne doutait pas non plus que Villeroi ne marchât avec sa grande armée au secours de Boufflers et que les assiégeants ne se trouvassent alors dans un danger beaucoup plus grand que les assiégés.

Les dépêches de Villeroi entretenaient ces espérances. Il se proposait, disait-il, d'abord d'anéantir l'armée de Vaudemont, puis de chasser Guillaume de dessous Namur. Vaudemont essaierait peut-être d'éviter un engagement, mais il ne pouvait échapper. Le maréchal alla jusqu'à promettre à son maître dans les vingt-quatre heures la nouvelle d'une victoire complète. Louis passa une journée tout entière dans une impatience fiévreuse. A la fin, au lieu d'un officier supérieur chargé des étendards anglais et hollandais, arriva un courrier apportant la nouvelle que Vaudemont avait effectué sa retraite presque sans perte et était en sûreté sous les murs de Gand. Guillaume exalta dans les termes les plus chaleureux les talents militaires de son lieutenant : « Mon cousin, lui écrivit-il, vous vous êtes montré plus grand maître dans votre art que si vous aviez gagné une bataille rangée<sup>1</sup>. » Toutefois, dans le camp français et à la cour de Versailles, il fut universellement reconnu que Vaudemont devait son salut, moins à son habileté personnelle qu'à la mauvaise conduite de ceux qu'il avait en tête. Quelques personnes jetèrent tout le blâme sur Villeroi, et Villeroi n'essaya point de se justifier. Mais on pensa généralement qu'il aurait pu le faire avec avantage

<sup>1</sup> La dépêche de Vaudemont et la réponse de Guillaume se trouvent dans le *Mercur* mensuel, numéro de juillet 1695.

s'il n'avait préféré la faveur royale à sa réputation militaire. Son plan, disait-on, aurait pu réussir si l'exécution n'en avait pas été confiée au duc du Maine. Au premier indice du danger, le cœur avait manqué au bâtard de Louis. Il n'avait pu parvenir à cacher sa poltronnerie. On l'avait vu trembler, balbutier, demander son confesseur, tandis que les vieux officiers qui l'entouraient le suppliaient, les larmes aux yeux, d'avancer. Pendant quelque temps, on réussit à cacher au père la honte du fils. Mais le silence de Villeroy indiqua qu'il y avait un secret; les plaisanteries des gazettes hollandaises éclaircirent bientôt le mystère, et Louis apprit, sinon toute la vérité, au moins assez pour le rendre malheureux. Jamais, dans le cours de son long règne, il n'éprouva une telle émotion. Pendant quelques heures, son humeur sombre et irritable jeta la terreur parmi ses domestiques, ses courtisans et ses prêtres eux-mêmes. Il oublia à un point inconcevable cette grâce et cette dignité pour lesquelles il était renommé dans le monde entier. On le vit, sous les yeux de la foule brillante des gentilshommes et des dames qui étaient venus le voir dîner à Marly, briser sa canne sur les épaules d'un laquais et poursuivre le pauvre homme en le menaçant du poing<sup>1</sup>.

Cependant les alliés pressaient vigoureusement le siège de Namur. La partie scientifique de leurs opérations était sous la direction de Cohorn qui, aiguillonné par l'émulation, déployait toute son habileté. Il avait eu, trois ans auparavant, la mortification de voir la ville, telle qu'il l'avait fortifiée, prise par son illustre maître, Vauban. La reprendre, maintenant que Vauban avait donné à ces fortifications la dernière main, lui paraissait une belle revanche.

Le 2 juillet, on ouvrit la tranchée; le 8, une vaillante sortie des dragons français fut vaillamment repoussée. Dans la soirée du même jour, à une heure avancée, un corps nombreux d'infanterie, les gardes à pied anglais en tête, emporta d'assaut, après une lutte sanglante, les ouvrages extérieurs du côté de Bruxelles. Le roi en personne dirigea l'attaque et ses sujets furent charmés d'apprendre qu'au plus fort du combat, frappant sur l'épaule de l'Électeur de Bavière, il s'était écrié : « Regardez, regardez mes

<sup>1</sup> Voir les *Mémoires de Saint-Simon* et sa *Note sur Dangeau*

braves Anglais. » Au premier rang parmi ces braves Anglais brillait Cutts. Il était sans rival au monde pour ce courage de bouledogue qui ne recule devant aucun danger, si formidable qu'il soit. On trouvait sans peine parmi les Allemands, les Anglais et les Hollandais de hardis volontaires pour aller en enfants perdus ; mais Cutts était le seul homme qui parût considérer ces sortes d'expéditions comme des parties de plaisir. Il était tellement à son aise sous le feu le plus terrible des batteries françaises que ses soldats lui donnèrent dans cette occasion le glorieux surnom de « Cutts la Salamandre <sup>1</sup>. » Le 17, on attaqua la première contrescarpe de la ville. Les Anglais et les Hollandais furent repoussés trois fois après un immense carnage, et revinrent trois fois à la charge. Enfin, en dépit des efforts des officiers français qui combattirent vaillamment l'épée à la main sur les glacis, les assaillants restèrent en possession des ouvrages attaqués. Au plus fort de la lutte, Guillaume qui donnait ses ordres sous une grêle de balles, aperçut avec surprise et colère au milieu des officiers de son état-major, Michel Godfrey, le Député-Gouverneur de la Banque d'Angleterre. Ce financier s'était rendu au quartier général du roi pour prendre quelques arrangements relatifs à la remise prompte et sûre de l'argent destiné à l'armée dans les Pays-Bas. et avait voulu voir la guerre de près et dans sa réalité. — Cette curiosité déplut à Guillaume. « M. Godfrey, » lui dit-il, « vous ne devriez point vous exposer ainsi. Vous n'êtes point soldat et vous ne nous êtes bon à rien ici. » — « Sire, » répondit Godfrey, « je ne cours pas plus de risques que Votre Majesté. » — « Ce n'est pas cela, Monsieur, » répliqua Guillaume ; « moi, je suis où mon devoir veut que je sois, et je puis sans présomption confier ma vie à la garde de Dieu, mais vous... » Tandis qu'ils échangeaient ces paroles, un boulet de canon arriva des remparts et étendit mort Godfrey aux pieds du roi. Cependant la crainte d'être *Godfreyé* (ce mot fut de mode pendant quelque temps), n'empêcha point une foule de curieux de venir en simples spectateurs aux tranchées <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 22 juillet 1695 ; *Mercur mensuel*, août 1695 ; Swift, dix ans plus tard, écrivit contre Cutts une satire si lourde, et d'une bouffonnerie si nauséabonde que Ward ou Gildon en aurait rougi. Cette satire était intitulée : *Description d'une Salamandre*.

<sup>2</sup> *Gazette de Londres*, 29 juillet 1695 ; *Mercur mensuel*, août 1695 ; Stephen à lord

Guillaume eut beau défendre à ses cochers, à ses valets de pied, à ses cuisiniers de s'exposer; il les vit fréquemment se glisser à la dérobée dans les endroits les plus dangereux et essayer de jeter un coup d'œil sur la bataille; parfois même, dit-on, il fut obligé de les chasser à coups de cravache hors de la portée des canons français. Cette histoire, vraie ou fausse, est très-caractéristique.

Le 12 juillet, les Bavares et les Brandebourgeois, sous la direction de Cohorn, se rendirent maîtres, après un combat sanglant, d'une ligne d'ouvrages que Vauban avait creusés dans le roc de la Sambre à la Meuse. Trois jours plus tard, les Anglais et les Hollandais, Cutts comme d'habitude en tête, se logèrent dans la contrescarpe. Tout était prêt pour un assaut général lorsqu'un drapeau blanc fut arboré hors des remparts. L'effectif de la garnison était réduit à un peu moins de la moitié de ce qu'il était quand la tranchée fut ouverte. Boufflers craignait que ses huit mille hommes ne fussent dans l'impossibilité de défendre longtemps encore toute l'enceinte des murailles, mais il avait la confiance que cette force suffirait pour se maintenir dans la forteresse située au sommet du roc. On fut promptement d'accord sur les termes de la capitulation. Une porte fut remise aux alliés. On laissa aux Français quarante-huit heures pour se retirer dans le château, et on leur donna l'assurance que tous les blessés qu'ils laissaient dans le bas de la ville, au nombre d'environ quinze cents, seraient bien traités. Le 6, les alliés avancèrent. La lutte au sujet de la possession de Namur était finie, mais une seconde lutte plus terrible s'engagea pour la possession de la citadelle<sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, Villeroy avait fait quelques conquêtes insignifiantes. Dixmude qui aurait pu offrir quelque résistance, lui avait ouvert ses portes, non sans de graves soupçons de trahison de la part du gouverneur. Dynse qui était moins capable de se défendre, avait suivi cet exemple. Les garnisons de ces deux villes furent, en violation d'une convention qui avait été faite pour l'échange des prisonniers, envoyées en France. Le maréchal

Lexington, 15 (26) août; Portrait du roi Guillaume, par Robert Fleming, 1702. Ce fut à l'attaque du 17 (27) juillet que le capitaine Shandy de Sterne reçut dans l'aîne sa mémorable blessure.

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 1<sup>er</sup>, 5 août 1695; *Mercure mensuel* d'août 1695, contenant les lettres de Guillaume et de Dykvelt aux États-Généraux.

s'avança alors du côté de Bruxelles dans l'espérance, à ce qu'il semble, en menaçant cette belle capitale, de déterminer les alliés à lever le siège du château de Namur. Pendant trente-six heures, il fit pleuvoir sur la ville les bombes et les boulets rouges. L'Electrice de Bavière, qui était dans la place, fit une fausse couche de terreur. Six couvents furent détruits. Quinze cents maisons furent dévorées par les flammes. Toute la ville basse eût été entièrement brûlée, si les habitants n'eussent arrêté l'incendie en faisant sauter un grand nombre de bâtiments. Des quantités énormes de dentelle magnifique et de tapisserie furent détruites ; car l'industrie et le commerce qui avaient rendu Bruxelles fameuse dans le monde entier, n'avaient été jusqu'alors que fort peu affectés par la guerre. Plusieurs des superbes édifices qui dominaient la place du marché furent réduits en cendres. La Maison de Ville elle-même, le plus beau de ces nombreux palais qu'élevèrent pour leurs sénats les bourgeois des Pays-Bas, courut un danger imminent. Toute cette dévastation, toutefois, n'eut d'autre résultat que d'entraîner pour les particuliers de grands désastres. Mais ni intimidation ni provocation ne réussit à faire desserrer la main puissante qui étreignait Namur. Le feu que les batteries de Guillaume entretenaient autour du château était tel qu'on n'en avait jamais vu de pareil à la guerre. Les canonniers français, chassés de leurs pièces par la grêle des balles, furent forcés de se réfugier dans les galeries voûtées sous le sol. Cohorn, dans son enivrement, paria avec l'Electeur de Bavière quatre cents pistoles que la place tomberait le 31 août (nouveau style). Le célèbre ingénieur perdit, il est vrai, son pari, mais de quelques heures seulement<sup>1</sup>.

Boufflers sentit alors qu'il n'avait plus d'espoir que dans Ville-roi. Ce dernier s'était dirigé de Bruxelles sur Enghien. Il avait rassemblé dans cette ville toutes les troupes françaises qu'il avait pu retirer des forteresses les plus éloignées des Pays-Bas, et, quand il se vit à la tête de plus de quatre-vingt mille hommes, il marcha sur Namur. Dans l'intervalle, Vaudemont effectua sa jonction avec les alliés, et Guillaume se crut dès lors assez fort pour offrir la bataille à Villeroy, sans pour cela interrompre un

<sup>1</sup> *Mercure mensuel*, août 1695 ; Stepany à lord Lexington, 16 (26) août.

seul moment ses opérations contre Boufflers. L'Electeur de Bavière fut chargé de la direction immédiate du siège. Le roi d'Angleterre prit, à l'ouest de la ville, une forte position solidement retranchée et là attendit les Français qui avaient quitté Enghien et s'avançaient vers Namur. Tout semblait indiquer l'approche d'une grande journée. Deux des armées les plus nombreuses et les plus disciplinées que l'Europe eût jamais vues allaient se trouver en présence. Le 15 août, les défenseurs du château aperçurent de leurs tours d'observation la puissante armée française qui arrivait à leur secours. Mais entre cette armée et la citadelle était rangée en bataille l'armée non moins puissante de Guillaume. Villeroy, par une salve de quatre vingt-dix canons, transmit à Boufflers la promesse d'une prompte délivrance, et, pendant la nuit, Boufflers, au moyen de feux allumés qu'on découvrait au loin de l'autre côté de la vaste plaine de la Meuse et de la Sambre, pressa Villeroy de tenir sa promesse sans délai. Dans les deux capitales de la France et de l'Angleterre l'anxiété était vive. Louis s'enferma dans son oratoire, se confessa, communia et ordonna que le Saint-Sacrement fût exposé dans la chapelle. Sa femme fit mettre toutes les religieuses en prières<sup>1</sup>. Londres fut tenu dans un état d'agitation continuelle par une succession de nouvelles fabriquées les unes par les Jacobites, les autres par des agioteurs. Un matin, de bonne heure, on annonça comme une chose certaine qu'il y avait eu une bataille, que les alliés avaient été battus, le roi tué et que le siège était levé. Dès que la Bourse fut ouverte, elle fut envahie par une foule de gens qui venaient savoir si ce malheur était vrai. Les rues furent encombrées toute la journée par des groupes où les uns parlaient et les autres écoutaient. Dans l'après-midi, la *Gazette* qu'on attendait avec impatience et sur laquelle on se jeta avec avidité, calma l'émotion populaire, mais incomplètement, car on savait que les Jacobites recevaient quelquefois par l'intermédiaire de contrebandiers et d'écumeurs de mer qui mettaient à la voile par tous les temps, des nouvelles plus fraîches que celles qui arrivaient par les voies régulières à Whitehall au secrétaire d'Etat. Avant la nuit, toutefois, l'agitation était tout à fait apaisée, mais une imposture hardie la réveilla soudainement.

<sup>1</sup> *Mercur mensuel*, août 1695; *Lettre de Paris*, 26 août (5 septembre) 1695, parmi les *Papiers de Lexington*.

Un cavalier portant l'uniforme des gardes parcourait au galop les rues de la Cité annonçant que le roi avait été tué. Il en serait probablement résulté de graves désordres si quelques apprentis, animés d'un zèle ardent pour la Révolution et la religion protestante, n'avaient arrêté et enfermé ces individus à Newgate. Le correspondant que les Etats-Généraux avaient investi de leur confiance les informa qu'en dépit de tous les mensonges inventés et mis en circulation par le parti hostile, la conviction générale était que les alliés réussiraient. La pierre de touche de la sincérité en Angleterre, disait-il, c'était le pari. Les Jacobites étaient tout prêts à prouver que Guillaume serait battu ou à affirmer qu'il l'avait été, mais ils refusaient de parier ou ne pariaient que de faibles sommes. Les Whigs au contraire engageaient des milliers de guinées en répondant de la conduite et du succès de Guillaume<sup>1</sup>.

L'événement justifia la confiance des Whigs et la timidité des Jacobites. Le 16, le 17 et le 18 août, les deux armées de Villeroy et de Guillaume restèrent en présence l'une de l'autre. On pensait que le 19 serait le jour décisif. Les alliés furent sous les armes avant l'aube. A quatre heures, Guillaume monta à cheval, et jusqu'à huit heures du soir alla de poste en poste, disposant ses troupes et observant les mouvements de l'ennemi. Les Français s'approchèrent sur plusieurs points de ses lignes, assez près pour se convaincre qu'il ne serait pas facile de le déloger, mais il n'y eut point de bataille. Guillaume se retira dans sa tente pour prendre du repos, s'attendant à être attaqué au lever du soleil. Mais quand le soleil se leva, il vit que les Français avaient battu en retraite à quelques milles. Aussitôt il fit dire à l'Electeur de donner immédiatement l'assaut à la citadelle. Pendant que celui-ci faisait ses préparatifs, le roi envoya Portland faire une dernière sommation à la garnison. « Il est évident, dit Portland à Boufflers, que Villeroy a abandonné tout espoir de nous forcer à lever le siège. Prolonger la lutte ne sera donc qu'une inutile effusion de sang. » Mais Boufflers crut qu'une nouvelle journée de carnage était nécessaire à l'honneur des armes françaises<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> L'Hermitage, 13 (23) août 1695.

<sup>2</sup> *Gazette de Londres*, 26 août 1695; *Mercure mensuel*; Stepney à Lexington, 20 (30) août.

et Portland s'en retourna sans avoir réussi dans sa mission.

Dans l'après-midi, de bonne heure, quatre divisions de l'armée confédérée donnèrent l'assaut en quatre endroits différents. Un point fut assigné aux Brandebourgeois, un autre aux Hollandais, un troisième aux Bavaois, un quatrième aux Anglais. Ceux-ci furent d'abord moins heureux qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors. Il faut dire que la plupart des régiments qui avaient quelques années de service avaient été emmenés par Guillaume à la rencontre de Villeroy. Dès que le signal fut donné par l'explosion de deux barils de poudre, Cutts, à la tête d'un faible corps de grenadiers, s'élança le premier hors des tranchées, tambour battant et enseignes déployées. Ce brave détachement devait être soutenu par quatre bataillons qui n'avaient jamais vu le feu, et qui, malgré l'ardeur qui les animait, manquaient de la fermeté qu'exigeait une si terrible entreprise. Les officiers tombèrent en peu de temps. Tous les colonels, tous les lieutenants-colonels furent tués ou grièvement blessés. Cutts reçut un coup dans la tête qui le mit pour un moment hors de combat. Ces recrues inexpérimentées, laissées presque sans direction, s'élançèrent en avant avec une aveugle impétuosité, mais bientôt elles se trouvèrent en désordre et hors d'haleine avec un précipice devant elles, sous un feu terrible et sous une grêle non moins terrible de fragments de rocs et de murailles. Elles perdirent courage et prirent la fuite au milieu d'une confusion extrême. Heureusement Cutts, dont la blessure était alors pansée, réussit à les rallier. Il les conduisit alors, non pas à l'endroit d'où elles avaient été repoussées, mais à un autre où la lutte était le plus acharnée. Les Bavaois avaient vaillamment, mais sans succès, abordé l'ennemi. Leur général était tombé et ils commençaient à chanceler, lorsque l'arrivée de la Salamandre et de ses hommes changea le sort de la journée. Deux cents volontaires anglais, brûlant du désir de réparer à tout prix la honte de leur récent échec, forcèrent les premiers, l'épée à la main, les palissades, s'emparèrent d'une batterie qui avait fait un grand carnage parmi les Bavaois et tournèrent les canons contre la garnison. De leur côté les Brandebourgeois, parfaitement disciplinés et parfaitement commandés, s'étaient acquittés, sans trop de perte, de la mission qui leur avait été confiée. A la tombée de la nuit, les alliés occupaient un mille d'étendue des

ouvrages extérieurs de la citadelle. Cet avantage avait été acheté par une perte de deux mille hommes<sup>1</sup>.

Dès lors, Boufflers jugea qu'il avait fait tout ce que son devoir lui ordonnait. Le lendemain, il demanda une trêve de quarante-huit heures, afin que les deux armées pussent enterrer les milliers de cadavres qui encombraient les tranchées et qui n'auraient pas tardé à répandre la peste parmi les assiégeants et les assiégés. Sa requête lui fut accordée, et avant l'expiration de la trêve il annonça qu'il était disposé à capituler. Il déclara qu'il rendrait la citadelle dans dix jours s'il n'était secouru avant ce temps. Mais on lui répondit que les alliés ne traiteraient pas avec lui à de telles conditions et qu'il fallait qu'il consentît à une reddition immédiate ou qu'il se préparât à un nouvel assaut. Il céda et il fut convenu qu'on le laisserait se retirer avec ses hommes, mais qu'il abandonnerait aux vainqueurs la citadelle, l'artillerie et les munitions. Trois salves de tous les canons de l'armée des confédérés notifièrent à Villeroi la chute de la forteresse qu'il avait en vain essayé de secourir. Il opéra aussitôt sa retraite du côté de Mons, laissant Guillaume jouir en paix d'un triomphe que le souvenir de nombreux revers antérieurs lui rendait plus sensible.

Le 26 août eut lieu un spectacle tel que n'en avait jamais vu le plus vieux soldat de l'Europe; et tel que, quelques semaines auparavant, le plus jeune n'en aurait pas espéré voir. Depuis la première bataille de Condé jusqu'à la dernière de Luxembourg, le courant des succès militaires avait suivi, sans interruption sérieuse, une seule direction. Cette direction était changée. Pour la première fois, depuis que la France avait des maréchaux, un maréchal de France allait remettre une forteresse entre les mains d'un ennemi victorieux.

Les forces alliées, infanterie et cavalerie, rangées en deux lignes, formaient une magnifique avenue depuis la brèche qui venait d'être disputée avec tant d'acharnement, de part et d'autre, jusqu'au bord de la Meuse. L'Électeur de Bavière, le Landgrave de Hesse, et un grand nombre d'officiers distingués étaient à cheval dans le voisinage du château. Guillaume était près d'eux dans son carrosse. La garnison, réduite à environ cinq

<sup>1</sup> *Histoire du roi Guillaume III*, de Boyer, 1703; *Gazette de Londres*, 29 août 1695  
Stepney à Lexington, 20 (30) août; Blathwayt à Lexington, 2 septembre.

mille hommes, sortit tambour battant et enseignes déployées. Boufflers et son état-major fermaient la marche. Il y avait eu quelques difficultés sur la forme du salut qui devait être échangé entre lui et les souverains alliés. Un électeur de Bavière ne pouvait prétendre à être salué de l'épée par le maréchal. Ce droit, un roi d'Angleterre l'avait incontestablement, mais la France ne reconnaissait pas Guillaume comme roi d'Angleterre. A la fin, Boufflers consentit à exécuter le salut sans indiquer auquel des deux princes il était destiné. Il abaissa son épée. Guillaume seul rendit le compliment. Une courte conversation suivit. Le maréchal, afin d'éviter de se servir des mots de *Sire* et de *Majesté*, ne s'adressa qu'à l'Électeur. Celui-ci, avec toutes les marques de la déférence, rapporta à Guillaume ce qui avait été dit, et Guillaume porta gravement la main à son chapeau. Les officiers de la garnison rapportèrent dans leur patrie la nouvelle que le parvenu qu'on affectait à Paris de désigner sous le titre de prince d'Orange était traité par les potentats les plus orgueilleux de l'Allemagne avec un respect aussi profond que celui que Louis XIV exigeait des gentilshommes de sa chambre<sup>1</sup>.

Ce cérémonial achevé, Boufflers continua son chemin, mais il n'était qu'à une légère distance, lorsqu'il fut arrêté par Dykvelt, qui accompagnait l'armée alliée comme député des États Généraux. « Monsieur, lui dit celui-ci, il faut que vous retourniez dans la ville. Le roi d'Angleterre m'a ordonné de vous informer que vous êtes son prisonnier. » Boufflers éclata en transports de rage. Ses officiers l'entourèrent et jurèrent de mourir pour le défendre. Mais la résistance était inutile. Un fort détachement de cavalerie hollandaise arriva, et le brigadier qui le commandait demanda au maréchal son épée. Le maréchal, dans son indignation, se répandit en plaintes amères. « C'est un manque de foi infâme. Lisez les termes de la capitulation. Qu'ai-je fait pour mériter un tel affront ? Ne me suis-je pas conduit en homme d'honneur ? Ne devrais-je pas être traité comme tel ? Mais prenez garde à ce que vous faites, messieurs, je sers un maître qui peut me venger et qui me vengera. » — « Monsieur, je suis soldat, répondit le brigadier, mon affaire est d'obéir aux ordres qu'on me donne sans

<sup>1</sup> Post-scriptum au *Mercure mensuel* d'août 1695; *Gazette de Londres*, 9 septembre; Saint-Simon ; Dangeau.

me mettre en peine des conséquences. » Dykvelt répliqua avec calme et politesse aux exclamations furieuses du maréchal. « Ce n'est qu'à regret que le roi d'Angleterre a suivi l'exemple que lui a donné votre maître. Les soldats qui composaient la garnison de Dixmude et de Deynse ont, en violation de la foi jurée, été envoyés en France comme prisonniers. Le prince qu'ils servent manquerait à son devoir envers eux s'il n'usait point de représailles. Sa Majesté aurait pu, en toute justice, retenir tous les Français qui étaient dans Namur, mais il ne veut pas suivre jusque-là un précédent qu'il désapprouve. Il s'est décidé à vous arrêter seul, monsieur; vous ne devez pas considérer comme un affront ce qui est en réalité une marque de l'estime toute particulière qu'il professe pour vous. Quel compliment plus flatteur peut-il vous faire que de montrer qu'il vous regarde comme valant à vous seul les cinq ou six mille hommes que votre souverain retient indûment en captivité? Il y a mieux, on vous permettra de vous en aller maintenant si vous me donnez votre parole d'honneur de revenir ici dans le cas où, d'ici à quinze jours, les garnisons de Dixmude et de Deynse ne seraient pas relâchées. » — « Je ne sais, répondit Boufflers, pourquoi le roi mon maître retient ces hommes, et par conséquent rien ne m'autorise à espérer qu'il les remettra en liberté. Vous avez derrière vous une armée; je suis seul, faites de moi ce que vous voudrez. » Il rendit son épée, retourna à Namur, et de là il fut envoyé à Huy, où il passa quelques jours dans le repos et l'abondance, choisit lui-même ses promenades, et fut traité par ceux qui le gardaient avec un respect marqué. Dans le plus court délai que put mettre la poste pour aller de l'endroit où il était retenu à la cour de France et pour en revenir, il reçut de pleins pouvoirs pour promettre que les garnisons de Dixmude et de Deynes seraient renvoyées dans leurs pays. Il fut aussitôt mis en liberté et partit pour Fontainebleau, où l'attendait une réception des plus flatteuses. Il fut créé duc et pair. Pour qu'il pût être en état de soutenir ses nouvelles dignités, le gouvernement lui alloua une somme d'argent considérable et, en présence de toute l'aristocratie de France, Louis lui adressa les plus vives félicitations et l'honora d'un embrassement affectueux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Boyer, *Histoire du roi Guillaume III*, 1703; Post-scriptum au *Mercure mensuel*,

Dans tous les pays qui étaient coalisés contre la France, la nouvelle de la chute de Namur excita un vif enthousiasme, mais c'est surtout en Angleterre que la joie fut profonde. Pendant plusieurs générations successives, nos ancêtres n'avaient remporté sur terre aucun succès considérable contre les étrangers. Parfois, il est vrai, nous avons fourni à nos alliés de faibles corps d'auxiliaires qui avaient dignement maintenu l'honneur de la nation. Mais depuis le jour où les deux braves Talbot, père et fils, avaient succombé dans leur vain effort pour reconquérir la Guyenne, depuis ce jour jusqu'à la Révolution, il n'y avait pas eu sur le continent une seule campagne où les Anglais eussent joué le principal rôle. A la fin nos ancêtres, après un intervalle de près de deux siècles et demi, avaient recommencé à disputer aux guerriers de la France la palme des prouesses militaires. La lutte avait été rude. Le génie de Luxembourg et la discipline supérieure des troupes de la maison de Louis l'avaient emporté dans deux grandes batailles, mais l'issue de ces deux batailles avait été longtemps douteuse, la victoire avait été chèrement achetée, et le vainqueur n'avait presque rien gagné que l'honneur de rester maître du champ de carnage. Pendant ce temps-là, il avait instruit lui-même ses adversaires. Les recrues qui survécurent à cette sévère école devinrent promptement de vieux soldats. Steinkerque et Landen avaient formé les braves qui suivirent Cutts à travers les palissades de Namur. Le jugement de tous les hommes de guerre les plus célèbres que toutes les nations de l'Europe occidentale avait envoyé au confluent de la Sambre et de la Meuse était que les officiers subalternes et les simples soldats de l'Angleterre ne le cédaient en rien soit aux officiers subalternes, soit aux simples soldats du continent. Quant aux officiers supérieurs anglais, ils ne parurent pas dignes de commander à une telle armée. Cutts, il est vrai, s'était distingué par son intrépidité, mais ceux qui l'admiraient le plus reconnaissaient qu'il n'avait ni la capacité ni la science nécessaires à un général.

La joie des vainqueurs fut augmentée encore par le souvenir de l'échec qu'ils avaient essuyé trois ans auparavant dans le

même lieu et de l'insolence avec laquelle l'ennemi avait salué leur défaite. Ils triomphèrent à leur tour du revers qu'ils lui avaient fait subir. Les Hollandais frappèrent des médailles. Les Espagnols chantèrent des *Te Deum*. On vit paraître une foule de poésies sérieuses et burlesques dont une seule a survécu. C'est une pièce dans laquelle Prior parodia avec un esprit et une verve admirables les vers emphatiques que Boileau avait consacrés à la prise de Namur sur les alliés. Les deux odes, imprimées en regard, furent lues à Londres avec un plaisir infini, et les critiques du café de Will déclarèrent que, la plume comme l'épée à la main, l'Angleterre avait vaincu sa rivale<sup>1</sup>.

La chute de Namur fut le grand événement militaire de cette année. La guerre avec la Turquie occupait encore, dans des opérations sans résultat décisif sur le Danube, une partie considérable des forces de l'empereur. Il ne se passa rien, soit en Piémont, soit sur le Rhin, qui mérite d'être mentionné. En Catalogne, les Espagnols obtinrent quelques légers avantages ; encore les durent-ils aux Anglais et aux Hollandais leurs alliés, qui semblent avoir fait tout ce qu'il leur était possible de faire pour aider une nation peu disposée en général à s'aider elle-même. La supériorité maritime de l'Angleterre et de la Hollande était alors fermement établie. Pendant toute l'année, Russell fut sans conteste maître de la Méditerranée, passa et repassa entre l'Espagne et l'Italie, bombarda Palamos, sema la terreur sur tout le littoral de la Provence et tint la flotte française enfermée dans le port de Toulon. De son côté, Berkeley dominait dans la Manche, allait et venait en vue des côtes de l'Artois, de la Picardie, de la Normandie et de la Bretagne, jetait des bombes dans Saint-Malo, Calais, Dunkerque et livrait Granville aux flammes. La marine de Louis qui, cinq ans auparavant, avait été la plus formidable de l'Europe, qui avait sillonné sans obstacle les mers anglaises depuis les Dunes jusqu'à Land's End, qui avait jeté l'ancre à Torbay et réduit Teignmouth en cendres, cette marine ne donnait plus maintenant aucun signe de vie, excepté en pillant les vais-

<sup>1</sup> Les historiens français, et dernièrement encore M. Henri Martin, reconnaissent que l'effet de la reprise de Namur fut très-grand en Europe. Mais lord Macaulay ne citant que St. Simon, il est juste de faire remarquer avec M. H. Martin qu'à son récit très-dramatique doit être opposé ceux de Saint-Hilaire et de Berwick, témoins oculaires. A. P.

seaux marchands qui n'étaient point protégés par des convois. Dans cette guerre lucrative, les corsaires français obtinrent, vers la fin de l'été, des succès considérables. Plusieurs vaisseaux chargés de sucre venant des Barbades furent capturés. Les pertes de la malheureuse Compagnie des Indes orientales, déjà entourée de difficultés et appauvrie par des prodigalités immenses consacrées à la corruption, furent énormes. Cinq grands bâtiments qui revenaient des mers de l'Est avec des cargaisons dont l'opinion publique estimait la valeur à un million sterling, tombèrent entre les mains de l'ennemi. Ces désastres causèrent à la Bourse quelques murmures, mais en somme les dispositions de la capitale et de la nation étaient meilleures qu'elles ne l'avaient été pendant quelques années.

Sur ces entrefaites, il se passait à Londres des événements dont aucun historien jusqu'ici n'a daigné s'occuper et qui avaient une bien plus haute importance que les exploits de l'armée de Guillaume ou de la flotte de Russell. Une grande expérience se faisait, une grande révolution s'accomplissait; les journaux avaient fait leur apparition.

Tant que l'Acte de censure fut en vigueur, il n'exista point en Angleterre de journal, à l'exception de la *Gazette de Londres*, qui avait pour directeur un commis des bureaux du secrétaire d'État et qui ne contenait que ce que le secrétaire d'État voulait bien faire savoir à la nation. On publiait bien un grand nombre de feuilles périodiques, mais on ne pouvait donner à aucune de ces feuilles le nom de journal. Welwood, Whig ardent, publia un journal appelé l'*Observateur*; mais cet *Observateur*, comme celui que Lestrangle avait édité anciennement, contenait, non point des nouvelles, mais simplement des dissertations sur la politique. Un libraire à moitié fou, nommé John Dunton, fit paraître le *Mercur Athénien*, mais le *Mercur Athénien* était consacré à la discussion de questions de sciences naturelles, de casuistique et de galanterie. Un membre de la Société royale, John Houghton, publia ce qu'il appelait un recueil pour le développement de l'industrie et du commerce. Mais son recueil ne contenait guère que le prix des effets publics, des explications sur la manière de faire des affaires dans la Cité, des prospectus pompeux des nouvelles entreprises, des annonces des libraires et des marchands d'or-

viétan, de chocolat, d'eau de Spa, de civettes, des chirurgiens demandant des emplois à bord des vaisseaux, des valets cherchant une place, des dames en quête de maris. Si parfois il imprimait quelques nouvelles politiques, il les transcrivait de la *Gazette*. Quant à celle-ci, c'était une chronique si partielle et si sèche que, bien qu'elle n'eût point de compétiteur, elle était fort peu répandue. Elle ne tirait qu'à huit mille exemplaires, pas même un pour chaque paroisse du royaume, en sorte qu'un Anglais qui n'aurait étudié que dans la *Gazette* l'histoire de son temps aurait ignoré bien des événements de la plus haute importance. Il n'aurait rien su, par exemple, de la Cour martiale qui jugea Torrington, des Procès du Lancashire, de la Lettre pastorale de l'Évêque de Salisbury, brûlée par la main du bourreau, ou de la mise en accusation du duc de Leeds. Mais ce qui manquait dans la *Gazette* était jusqu'à un certain point suppléé à Londres par les cafés, et dans les provinces par les lettres-nouvelles.

Le 5 mai 1695, la loi qui avait soumis la presse à la censure préalable expira. Dans la quinzaine qui suivit, un vieux Whig exalté, nommé Harris, qui, aux jours du Bill d'Exclusion, avait essayé de fonder un journal intitulé *Les Nouvelles Domestiques et Étrangères*, et qui avait été presque aussitôt forcé de renoncer à ce dessein, annonça que ce journal, supprimé quatorze ans auparavant par la tyrannie, allait reparaitre. Dix jours après la publication du premier numéro des *Nouvelles Domestiques et Étrangères*, paru le premier numéro du *Courant anglais*. Puis vinrent la *Malle de Hollande et des Flandres*, le *Pesage*, les *Lettres-Nouvelles de Londres*, la *Poste de Londres*, la *Poste volante*, le *Vieux Maître de poste*, le *Postillon*, le *Courrier*. L'histoire des journaux d'Angleterre depuis cette époque jusqu'à nos jours forme la partie la plus intéressante et la plus instructive de l'histoire de notre pays. Dans l'origine, ils étaient de petit format et de pauvre apparence. Le *Courrier* et le *Postillon* eux-mêmes, qui semblent avoir été les mieux dirigés et les plus prospères, étaient imprimés d'une manière misérable sur de sales morceaux de papier dont on ne voudrait pas aujourd'hui pour les chansons à deux sous qui se vendent dans les rues. Il n'en paraissait que deux numéros par semaine, et un numéro entier contenait à peine ce qui se trouve dans une seule colonne d'un journal quotidien de ce temps-ci.

On y voyait rarement ce que nous appelons de nos jours un article de fond, excepté quand il y avait disette de nouvelles, c'est-à-dire quand les malles hollandaises étaient retenues par les vents d'ouest, quand les Rapparees d'Irlande se tenaient tranquilles dans le marécage d'Allen, quand les voleurs de grand chemin n'avaient point arrêté de diligence, quand les constables n'avaient point dispersé de congrégation de Non-Jureurs, quand aucun ambassadeur n'avait fait son entrée avec une longue file de carrosses à six chevaux, quand ni Lord ni poète n'avait été enterré à Westminster, et quand, par suite, il était difficile de remplir quatre pauvres pages. Il s'en faut cependant que le style de ces articles de fond qui n'étaient insérés, à ce qu'il semble, que faute de sujets plus attrayants, soit à mépriser.

C'est un fait remarquable que les journaux, dans leur enfance, étaient tous favorables au roi Guillaume et à la Révolution. Ceci s'explique en partie par cette circonstance que, dans l'origine, les éditeurs ou directeurs des feuilles périodiques se sentaient responsables de leur conduite. Il n'était pas encore certain que leur industrie ne fût pas illégale en elle-même. Sans doute il n'y avait pas de statut qui prohibât la publication des journaux, mais, vers la fin du règne de Charles II, les juges avaient décidé que c'était un délit aux termes du droit coutumier que de publier des nouvelles politiques sans l'autorisation du roi. Il est vrai que les juges qui émirent cette doctrine étaient révocables selon le bon plaisir royal et cherchaient en toute occasion à exalter la prérogative du souverain. Comment cette question, si elle était de nouveau soulevée, serait-elle résolue par Holt et Treby? La chose était douteuse, et ce doute imposait l'indulgence aux ministres de la couronne comme la prudence aux journalistes. Ni d'un côté ni de l'autre on ne désirait porter devant les juges la question de droit. Le gouvernement tolérait donc la publication des journaux, et les éditeurs de ces journaux s'abstenaient avec soin de rien publier qui pût alarmer ou provoquer le gouvernement. Il est vrai que dans l'un des premiers numéros de l'un des nouveaux journaux, parut un paragraphe qui semblait insinuer que la princesse Anne ne se réjouissait pas sincèrement de la chute de Namur. Mais l'imprimeur se hâta de faire amende honorable et de présenter pour sa faute les plus humbles excuses.

Pendant fort longtemps les gazettes non officielles, quoique plus loquaces et plus amusantes que la gazette officielle, ne se montraient pas obséquieuses envers la cour. Quand on les examine, on voit que le nom du roi n'est jamais prononcé qu'avec un profond respect. Au sujet des discussions et des votes des deux Chambres elles gardent un silence respectueux. Il y a force invectives, mais ces invectives sont presque toutes dirigées contre les Jacobites et les Français. Il paraît certain que la substitution de ces journaux, composés sous l'impression d'une crainte constante de l'Attorney-Général, aux anciennes lettres nouvelles qui étaient écrites avec une licence effrénée, ne profita pas au gouvernement de Guillaume <sup>1</sup>.

Les pamphlétaires étaient plus libres dans leurs allures que les journalistes, et cependant, si l'on étudie avec attention les controverses politiques de cette époque, on voit que les libelles dirigés contre la personne et le gouvernement de Guillaume étaient infiniment moins grossiers et moins méchants dans la dernière moitié de son règne que dans la première. La raison en est évidemment que la presse, qui avait été garrottée dans la première moitié de son règne, fut émancipée dans la dernière. Tant que la censure exista, il n'était guère possible qu'une brochure blâmant, dans des termes mêmes les plus modérés et les plus convenables, la manière dont était administré tel ou tel département, obtint d'un censeur le privilège de l'impression. Or, imprimer une brochure de ce genre, sans l'approbation du censeur, était un acte illégal. Il arrivait donc, en général, que les adversaires raisonnables et modérés de la cour, ne pouvant rien publier de la manière prescrite par la loi, et d'un autre côté n'estimant ni juste ni sûr de rien publier de la manière prohibée par la loi, se tenaient tranquilles et laissaient le soin de critiquer l'administration

<sup>1</sup> Il y a au *British Museum* une belle et, je suppose, unique collection des journaux sous le règne de Guillaume. J'ai feuilleté toutes les pages de cette collection. Il est étrange que ni Luttrell ni Evelyn n'aient signalé la première apparition des nouveaux journaux. Le plus tôt qu'il en est question c'est dans une dépêche de L'Hermitage, en date du 12 (22) juillet 1695. Je transcris ses paroles : « Depuis quelque temps, on imprime ici plusieurs feuilles volantes en forme de gazette qui sont remplies de toutes sortes de nouvelles. Cette licence est venue de ce que le Parlement n'a pas achevé le Bill ou projet d'acte qui avait été porté dans la Chambre des communes pour régler l'imprimerie et empêcher que ces sortes de choses n'arrivassent. Il n'y avait ci-devant qu'un des commis des secrétaires d'État qui eût le pouvoir de faire des gazettes ; mais aujourd'hui il s'en fait plusieurs sous d'autres noms. » L'Hermitage parle du paragraphe dirigé contre la princesse Anne, ainsi que des excuses faites par l'auteur de l'ouvrage.

à deux classes de gens, les Non-Jureurs fanatiques qui croyaient sincèrement que le prince d'Orange n'avait pas de droit à plus de charité ou de politesse que le prince des ténèbres, et les écrivains à gages de Grub-Street, chez qui la violence et l'injure tenaient lieu d'esprit et de cœur. De cette façon, on trouvait à peine un homme de bon sens, de modération et d'intégrité parmi la foule des libellistes qui faisaient métier d'attaquer le gouvernement. Et, en effet, l'habitude d'écrire contre le gouvernement produit un fâcheux effet sur le caractère. Celui qui a l'habitude d'écrire contre le gouvernement a l'habitude de violer la loi, et l'habitude de violer la loi, même injuste, tend à émanciper les hommes du frein de la loi. Si absurde que soit un tarif, un contrebandier est bien près d'être un vaurien et un bandit. Si agressive que soit une loi sur la chasse, la transition n'en est que trop facile d'un braconnier à un meurtrier. De même, bien qu'on ne pût guère défendre les statuts qui imposaient à la littérature des restrictions odieuses, il était fort à craindre qu'un individu qui violait constamment ces statuts ne fût pas un homme d'une haute moralité et d'une probité rigide. Un auteur qui voulait à tout prix publier un livre et qui ne pouvait obtenir l'autorisation du censeur était obligé d'employer les services de gens nécessaires, perdus de réputation. Ces proscrits de la société, poursuivis par les agents de la police et forcés chaque semaine de changer de demeure et de déguisements, cachaient leurs papiers et leurs presses dans ces repaires du vice qui sont le fléau et la honte des grandes capitales. Pour obliger ces misérables à garder son secret et à courir la chance d'avoir le dos écorché par le fouet ou les oreilles coupées en son lieu et place, il fallait les corrompre par de l'argent. Or, une personne qui s'abaisse à de tels compagnons et à de tels expédients, aura de la peine à conserver intacte et dans toute sa délicatesse le sentiment de la justice et des convenances. L'émancipation de la presse produisit un grand et salutaire changement. Les hommes les plus honnêtes et les plus éclairés de l'opposition prirent dès ce moment en main une mission qu'ils avaient jusqu'alors abandonné à des individus sans principe et à des cerveaux brûlés. On vit paraître contre le gouvernement des écrits dont le style n'était pas indigne d'hommes d'État et de gentlemen. Enfin même les élucubrations

des mécontents de bas étage et de mœurs moins respectables devinrent un peu moins violentes et moins licencieuses qu'au jour de la censure.

Quelques hommes faibles s'étaient imaginé que la religion et la morale avaient besoin de la protection du censeur. L'événement prouva d'une manière éclatante qu'ils étaient dans l'erreur. En effet, la censure n'avait réprimé ni la licence, ni l'impiété. Le *Paradis Perdu* avait échappé avec peine à la mutilation, car le *Paradis Perdu* était l'œuvre d'un homme dont les idées politiques étaient odieuses au pouvoir existant. Mais *Elle Voudrait si elle Pouvait* d'Etheredge, l'*Épouse campagnarde* de Wycherley, la traduction du quatrième livre de *Lucrèce*, obtinrent sans difficulté l'imprimatur, car Dryden, Etheredge et Wycherley étaient des courtisans. Dès le jour où l'émancipation de notre littérature fut un fait accompli, notre littérature commença à se purifier. Cette purification s'effectua, non par l'intervention d'assemblées politiques ou de magistrats, mais par l'opinion de la majorité des Anglais éclairés, devant qui on plaça le bien et le mal, et qu'on laissa libres de choisir. Pendant cent soixante ans, la liberté de la presse, chez nous, a été constamment en s'étendant, et pendant ces cent soixante années, le frein imposé par le sentiment public aux écrivains s'est resserré de plus en plus. A la fin, cette classe d'ouvrages où l'on croyait autrefois qu'une imagination voluptueuse avait le privilège de se jouer, chansons d'amour, comédies, romans, tout cela est devenu plus chaste que les chansons du dix-septième siècle. De nos jours, les étrangers qui n'osent imprimer une ligne contre le gouvernement sous lequel ils vivent ne peuvent comprendre comment il se fait que la presse la plus libre de l'Europe en soit aussi la plus remarquable par sa prudence.

Le 10 octobre, le roi, laissant son armée dans ses quartiers d'hiver, arriva en Angleterre et y fut reçu avec un enthousiasme inaccoutumé. Pendant qu'il traversait la capitale pour se rendre à son palais, les cloches de toutes les églises sonnèrent à toutes volées, et toutes les rues furent illuminées, car la soirée était avancée quand il fraya sa route jusqu'à Kensington, à travers les flots d'une multitude enthousiaste. Mais, malgré l'heure avancée, un conseil fut tenu sur-le-champ. Il y avait une importante ques-

tion à décider. Permettrait-on à la Chambre des communes une nouvelle session, ou prononcerait-on sa dissolution immédiate? Le roi aurait probablement désiré conserver cette Chambre jusqu'à la fin de son règne, mais cela n'était pas en son pouvoir. L'acte triennal avait fixé le 25 mars comme le terme de l'existence du Parlement. Si donc il n'y avait pas d'élection générale en 1695, il en faudrait une en 1696, et qui pouvait dire quel serait en 1696 l'état du pays? On pouvait avoir une campagne malheureuse. On pouvait avoir, et cette crainte n'était que trop fondée, une crise commerciale terrible. Dans ces deux cas, il était probable qu'il y aurait beaucoup de mécontentement. La campagne de 1695 avait été brillante, la nation était dans d'excellentes dispositions, et Guillaume eut la sagesse de saisir cet heureux moment. Deux proclamations furent immédiatement publiées. L'une d'elles annonçait, dans la forme ordinaire, que Sa Majesté avait résolu de dissoudre l'ancien Parlement et avait ordonné de publier les *writs* de convocation pour un nouveau Parlement. L'autre proclamation était sans précédents dans notre histoire. Elle déclarait la volonté du roi que tout régiment caserné dans un endroit où devait avoir lieu une élection quittât cet endroit la veille de la nomination et n'y rentrât que quand le peuple aurait fait son choix. De cet ordre, que l'on considéra généralement comme indiquant un louable respect pour les droits populaires, les garnisons des villes fortifiées et des citadelles furent nécessairement exceptées <sup>1</sup>.

Mais tout en s'abstenant avec soin de froisser les collèges électoraux par aucun acte qui pût ressembler à de la coercition ou de l'intimidation, Guillaume ne dédaigna pas d'influencer leurs votes par des moyens plus doux; il résolut de consacrer les six semaines que devait durer l'élection générale à se montrer aux populations des nombreux districts qu'il n'avait pas encore visités. Il espérait, de cette façon, acquérir une popularité qui pût

<sup>1</sup> Telle est encore aujourd'hui la susceptibilité politique chez les Anglais en matière de liberté électorale, qu'on vient de reprocher à lord Palmerston de s'être laissé escorter par les *volontaires* sans armes de son bourg de Tiverton lorsqu'il a été obligé de faire renouveler son mandat de membre du Parlement. Lord Palmerston a répondu qu'il avait regardé la chose comme sans importance pour une nomination non contestée, mais qu'il reconnaissait en fait et en principe que les volontaires, même sans armes et seulement revêtus de leur uniforme, ne devaient point figurer dans une élection. Avril 1851. A. P.

exercer sur les élections une influence considérable. Il plia donc sa nature à ces manières affables et gracieuses qui lui faisaient défaut trop souvent, et la conséquence fut qu'à chaque pas, dans sa tournée, il reçut des marques de bon vouloir de la part de ses sujets. Avant de se mettre en route, il fit à sa belle-sœur une visite en forme et fut enchanté de son accueil. Le duc de Gloucester, âgé de six ans seulement, vint à la rencontre de son oncle, un petit mousquet sur l'épaule, et lui présenta les armes. « J'apprends l'exercice, lui dit l'enfant, pour vous aider à battre les Français. » Cette saillie fit beaucoup rire le roi qui, deux ou trois jours après, récompensa le jeune soldat en lui envoyant la Jarretière<sup>1</sup>.

Le 17 octobre, Guillaume se rendit à Newmarket. On s'y occupe aujourd'hui plus d'affaires que de plaisirs, mais au dix-septième siècle, c'était pendant l'automne l'endroit le plus gai de l'été et le rendez-vous du monde élégant et voluptueux. La cour entière et les ministres étaient dans l'habitude d'assister à ces réunions. Les joailliers, les marchandes de modes, les comédiens, les musiciens, les beaux esprits qui vendaient leurs plumes, et les beautés qui vendaient leurs charmes y accouraient en foule. Les rues étaient encombrées de carrosses à six chevaux. Dans les endroits les plus fréquentés, on voyait les pairs du royaume folâtrer avec les filles d'honneur, et les officiers des gardes du corps couverts de plumes, de dentelles et d'or, pousser et se renvoyer les uns aux autres les professeurs en bonnet carré et en robe noire. Car l'Université de Cambridge, qui est dans le voisinage, envoyait toujours ses plus hauts fonctionnaires présenter au roi des adresses pleines d'assurances de dévouement, et choisissait ses plus habiles théologiens pour prêcher devant le souverain et sa suite de courtisans. Il est vrai que sous la Restauration, cette époque de folies, les docteurs les plus instruits et les plus éloquents ne réussissaient pas toujours à attirer un auditoire fashionable, surtout lorsque Buckingham annonçait l'intention de monter en chaire, car parfois il prenait fantaisie à Sa Grâce d'égayer la tristesse du dimanche en adressant le matin à la bande joyeuse des gentilshommes et des dames de la cour de Charles II

<sup>1</sup> L'Hermitage, 15 (25) octobre, 15 (25) novembre 1695.

une exhortation licencieuse qu'il décorait du nom de sermon. Mais la cour de Guillaume était plus décente et les dignitaires de l'Académie universitaire étaient traités par elle avec un respect marqué. Aux lords et aux ladies de Saint-James et de Soho, aux docteurs de Trinity College et King's College, se mêlaient l'aristocratie des provinces, les squires chasseurs de renards, avec leurs belles filles aux joues roses, qui étaient venues des paroisses les plus éloignées de trois ou quatre comtés, dans de vieilles voitures de famille tirées par des chevaux de ferme pour voir leur souverain. La bruyère, couverte sur une vaste étendue de tentes et de chariots, ressemblait à un campement de bohémiens. L'espoir de se nourrir des miettes de tant de tables somptueuses et de ramasser quelques-unes des guinées et des couronnes que les dissipateurs de Londres jetaient au vent, attirait de plusieurs milles à la ronde des milliers de paysans <sup>1</sup>.

Guillaume, après avoir tenu sa cour pendant quelques jours dans cette ville joyeuse, et reçu l'hommage des comtés de Cambridge, d'Huntingdon et de Suffolk, se rendit à Althorpe. — Il semble étrange que dans le cours d'un voyage qui n'était au fond qu'une tournée électorale, il ait honoré d'une telle marque de faveur un personnage comme Sunderland, qui était l'objet d'une défiance et d'une haine si générales. Mais la nation était résolue à trouver tout bien. Tout le Northamptonshire accourut en foule pour baiser la main du roi dans cette magnifique galerie embellie par le pinceau de Van Dyck et rendue classique par la muse de Waller : le comté essaya de se concilier ses voisins en les recevant à huit tables toutes resplendissantes d'argenterie. D'Althorpe, Guillaume se rendit à Stamford. Le comte d'Exeter, dont la demeure princière était et est encore l'une des plus belles choses que renferme l'Angleterre, n'avait jamais prêté serment. Pour éviter une entrevue qui lui aurait été désagréable, il avait imaginé un prétexte pour aller à Londres, mais avant de partir il avait laissé des ordres pour que l'illustre visiteur trouvât dans son château une hospitalité digne de lui. Guillaume était grand

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 24 octobre 1695. Voir le *Tableau de Newmarket d'Evelyn*, en 1671, et de Pepys, 18 juillet 1668. D'après les dépêches de Tallart, écrites après la paix de Ryswick, il paraît que les réunions de l'automne ne furent ni moins nombreuses ni moins splendides sous le règne de Guillaume que sous celui de ses oncles.

amateur d'architecture et de jardinage. La noblesse d'Angleterre ne pouvait le flatter d'une manière qui lui fût plus agréable qu'en lui demandant son opinion sur les améliorations à introduire dans un château ou un palais. En un moment où de nombreuses préoccupations l'affligeaient, il prit un vif intérêt à la construction de Castle Howard, et un modèle en bois de cet édifice, chef-d'œuvre d'un style vicieux, fut envoyé à Kensington pour être soumis à son approbation. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait visité Burleigh avec ravissement. Il ne se contenta pas de le voir une fois, mais le lendemain matin il se leva de bonne heure pour l'examiner une seconde. De Stamford, il se rendit à Lincoln où il fut salué par le clergé en costume de cérémonie, par les magistrats en robe écarlate et par une multitude de baronnets, de chevaliers et de squires accourus de toutes les parties de cette plaine immense qui s'étend entre le Trent et la mer du Nord. Après avoir assisté, dans la magnifique cathédrale de cette ville, au service divin, il partit et se dirigea vers l'Est. Sur la frontière du Nottinghamshire, le Lord-lieutenant du comté, John Holles, duc de Newcastle, avec une suite nombreuse, vint à la rencontre des carrosses royaux et les escorta jusqu'à son domaine de Welbeck, où l'on admire des chênes gigantesques qui aujourd'hui paraissent à peine plus vieux que le jour où ce brillant cortège passa dans leur ombre. Le domaine où Guillaume se trouvait alors et resta quelques heures, passa, longtemps après sa mort, par descendants féminins, des Holles aux Harleys et des Harleys aux Bentincks : il contient aujourd'hui les originaux de ces lettres si intéressantes qui furent échangées entre le roi et son fidèle ami et serviteur Portland. Les grands seigneurs des comtés du Nord étaient réunis à Welbeck. Le Lord-Maire d'York s'y rendit à la tête des magistrats, et l'archevêque d'York à la tête des théologiens et des docteurs. Guillaume chassa plusieurs fois dans cette forêt, la plus belle du royaume, qui dans les temps reculés donna asile à Robin Hood et à Little John, forêt partagée aujourd'hui entre les domaines princiers de Welbeck, de Thoresby, de Clumbers et de Workshop. Quatre cents gentilshommes à cheval prirent part avec lui à ce divertissement. Il enchantait les squires du Nottingham en leur disant à table, après une belle chasse aux cerfs, qu'il espérait bien que ce ne serait pas la dernière fois

qu'il viendrait courre le cerf avec eux et qu'il louerait une maison de chasse dans les bois magnifiques de leur comté. Il tourna ensuite ses pas vers le Sud. Le comte de Stamford le posséda tout un jour à Bradgate. C'était là que Lady Jane Grey rêvait dans la solitude et lisait les dernières paroles de Socrate tandis que le daim fuyait à travers le parc poursuivi par le tourbillon des chiens et des chasseurs. Le lendemain Lord Brook reçut le monarque à Warwick Castle, la plus belle de ces forteresses du moyen âge qui sont devenues des habitations paisibles. La tour de Guy fut illuminée. Les convives vidèrent cent vingt gallons de punch à la santé de Sa Majesté, et une pile énorme de fagots brûla au milieu d'une cour spacieuse que dominaient de tous côtés des ruines verdies par un lierre centenaire. Le lendemain matin, le roi, accompagné par une multitude de gentilshommes du Warwickshire à cheval, se mit en route pour le Gloucestershire. Il s'écarta de son chemin pour dîner avec Shrewsbury à une résidence un peu enfoncée dans la campagne, et le soir il continua sa route pour Burford. Toute la population de Burford alla au-devant de lui et le pria d'accepter un léger témoignage de son affection. Burford était alors renommé pour ses selles. Un habitant de la ville entre autres passait en Angleterre pour le meilleur sellier qu'il y eût en Europe. Deux de ses chefs-d'œuvre furent respectueusement offerts à Guillaume, qui les accepta avec beaucoup de grâce et ordonna qu'on les lui réservât pour son usage spécial<sup>1</sup>.

À Oxford, il fut reçu avec une grande pompe. L'université lui adressa en latin une harangue de félicitations, lui présenta quelques-unes des plus belles productions sorties des presses de l'Académie, lui offrit un concert et l'invita à une fête somptueuse dans l'amphithéâtre Sheldonien. Mais il ne resta dans cette ville que quelques heures, donna pour excuse de la brièveté de son séjour qu'il avait déjà vu les collèges et que cette visite était une visite, non de curiosité, mais de bienveillance. Comme on savait qu'il n'aimait pas l'université d'Oxford et qu'il n'y était pas

<sup>1</sup> C'est surtout aux *Gazettes de Londres*, aux *Dépêches* de L'Hermitage, au *Journal de Narcisse Luttrell*, ainsi qu'aux *Lettres* de Vernon, de Yard et de Cartwright qui se trouvent dans la *Collection de Lexington* que j'ai emprunté ce récit du voyage de Guillaume.

aimé, la précipitation de son départ donna lieu à quelques bruits absurdes qui trouvèrent crédit auprès du vulgaire. On dit, par exemple, que s'il avait refusé le superbe banquet qu'on lui avait préparé, c'était parce qu'il avait reçu une lettre anonyme où on le prévenait que s'il buvait ou mangeait dans l'amphithéâtre académique dont le nom rappelle la magnifique donation d'un archevêque de Cantorbéry<sup>1</sup>, c'en serait fait de lui. Mais il est difficile de croire qu'un prince que les plus vives instances de ses amis n'avaient pu déterminer à prendre les précautions les plus communes contre des assassins se soit laissé effrayer par une pareille invention. Il est certain, au contraire, que les étapes de son voyage avaient été marquées, et qu'il ne resta à Oxford qu'autant que lui permirent les dispositions prises antérieurement<sup>2</sup>.

À son retour dans la capitale, un pompeux spectacle, préparé à grands frais pendant son absence, l'attendait. Sidney, devenu comte de Rommey et Grand-Maître de l'artillerie, avait résolu d'étonner Londres par un spectacle tel que l'Angleterre n'en avait jamais vu sur une si large échelle. Toute la science pyrotechnique du département qu'il dirigeait fut mise à contribution pour produire un feu d'artifice qui pût rivaliser avec ce qu'avaient vu de mieux en ce genre les jardins de Versailles ou le grand canal de la Haye. Saint-James-Square fut choisi comme emplacement. La société élégante envahit les beaux hôtels des quartiers du nord, du sud et de l'ouest. Le roi se montra à la fenêtre du salon de Rommey. La princesse de Danemark, son époux et sa cour occupaient une maison voisine. Tout le corps diplomatique se réunit chez le ministre des Provinces-Unies. Une immense pyramide de flammes, placée au centre de la place, lança de brillantes cascades qui illuminèrent les rues et les parcs du voisinage où se pressaient des milliers de personnes. Le correspondant des États-Généraux les informa que, malgré la foule, la nuit s'était passée sans le moindre désordre<sup>3</sup>.

À ce moment, les élections étaient presque terminées. Dans

<sup>1</sup> L'archevêque Sheldon.

<sup>2</sup> Voir la lettre de Yard à Lexington, 8 novembre 1695, et la note qu'y a jointe l'éditeur de la *Collection de Lexington*.

<sup>3</sup> L'Hermitage, 15 (25) novembre 1695.

toutes les parties du royaume, les collèges électoraux s'étaient en général montrés zélés pour la cause du roi et de la guerre. La Cité de Londres, qui, en 1690, avait nommé quatre Tories, nomma, en 1695, quatre Whigs. Une relation plus circonstanciée que d'habitude est parvenue jusqu'à nous sur les opérations électorales de Westminster. En 1690, les électeurs, dégoûtés par la clause de Sacheverell, avaient nommé deux Tories. En 1695, dès qu'on sut qu'un nouveau Parlement allait être convoqué, ils tinrent un meeting où il fut résolu qu'une députation serait envoyée auprès de deux des Commissaires de la Trésorerie, Charles Montague et sir Stephen Fox, avec la mission de les inviter. Sir Walter Clarges se présentait pour les Tories. Le jour de l'élection, près de cinq mille électeurs parcoururent les rues à cheval. Ils étaient divisés en trois bandes, et à la tête de chacune d'elles marchait l'un des candidats. Il était aisé d'apprécier d'un coup d'œil la force comparative des partis, car la cavalcade qui suivait Clarges était la moins nombreuse des trois, et il était certain que ceux qui suivaient Montague voteraient pour Fox, et les partisans de Fox pour Montague. Les opérations furent interrompues par de vives clameurs. Les Whigs accablèrent d'invectives le candidat jacobite qui voulait faire aller les Anglais à la messe, leur faire manger des grenouilles et porter des sabots. Les Tories poursuivirent de huées les deux fonctionnaires du gouvernement, qui, disaient-ils, réalisaient de grandes fortunes en pillant un malheureux pays qui gémissait sous le poids des taxes. Des paroles, les partis exaltés en vinrent aux voies de fait, et il en résulta une émeute qu'on eut quelque peine à apaiser. Puis le Grand-Bailli fit le tour des trois compagnies de cavaliers et déclara, à la simple vue, que Montague et Fox étaient dûment élus. On demanda le *poll*. Les Tories déployèrent une activité extrême; ils n'épargnèrent ni l'argent ni l'encre. Clarges déboursa deux mille livres en quelques heures, et c'était là une dépense considérable dans un temps où le revenu d'un membre du Parlement n'était pas estimé en moyenne à plus de huit cents livres par an. Dans la nuit qui suivit cette élection des placards remplis d'invectives contre les deux courtisans parvenus qui, par leur infamie, s'étaient élevés du sein de l'obscurité et de la pauvreté à l'opulence et au pouvoir, furent répandus dans toute la capitale. L'évêque de

Londres intrigua ouvertement contre le gouvernement, car les Communes n'avaient pas encore déclaré que l'intervention des Pairs dans les élections était une atteinte portée au privilège des électeurs. Mais tout fut inutile. Clarges n'avait aucun espoir de voir sortir son nom. Il se retira, et Montague fut porté sur les épaules d'une multitude immense depuis l'abbaye de Westminster jusqu'à sa résidence officielle à Whitehall <sup>1</sup>.

Les mêmes démonstrations eurent lieu dans beaucoup d'autres endroits. Les francs tenanciers du Cumberland donnèrent pour mandat à leurs représentants de soutenir la politique du roi et de voter tous les subsides qu'il jugerait nécessaires pour mener la guerre avec vigueur, exemple qui fut suivi par plusieurs villes et comtés <sup>2</sup>. Russell n'arriva en Angleterre qu'après que les writs de convocation avaient été publiés, mais il n'avait qu'à choisir l'endroit qu'il voulait représenter au Parlement. Sa popularité était immense, car on ignorait ses infamies, tandis que chacun connaissait ses services publics. Il avait gagné la bataille de la Hogue, il avait commandé deux ans dans la Méditerranée, il y avait tenu les flottes françaises enfermées dans le port de Toulon, et avait arrêté et mis en fuite les armées de Louis en Catalogne. Il s'était emparé d'un grand nombre de bâtiments, entre autres de deux vaisseaux de ligne, et pendant sa longue absence dans une mer lointaine, il n'avait pas perdu un seul vaisseau, soit par la guerre, soit par les éléments. Il avait fait de la croix rouge de Saint-Georges un objet de terreur pour tous les princes et pour toutes les républiques d'Italie, et, comme résultat de ses succès, des ambassades parties de Florence, de Gênes et de Venise étaient en route pour venir offrir à Guillaume des félicitations tardives à l'occasion de son avènement au trône. Les mérites de Russell, grossis avec art par les Whigs, firent sur le public une telle impression, qu'il fut envoyé au Parlement, non pas seulement par Portsmouth, où sa position officielle lui donnait une grande influence, ni par Cambridge, où il possédait des biens considérables, mais encore par le Middlesex. Il dut, il est vrai, cette dernière distinction au nom illustre qu'il portait. Avant son arrivée en Angleterre, on croyait généralement que

<sup>1</sup> L'Hermitage, 25 octobre (4 novembre) 1695.

<sup>2</sup> L'Hermitage, 5 (15) novembre 1695.

deux Tories seraient élus par le comté métropolitain. Somers et Shrewsbury furent d'avis que le seul moyen de détourner un tel malheur c'était de présenter aux électeurs le nom du plus vertueux de tous les martyrs de la liberté anglaise. Ils supplièrent lady Russell de leur permettre de placer sur les rangs son fils aîné, jeune homme de quinze ans qui allait commencer ses études à Cambridge. Il n'aurait, dirent-ils, qu'à déposer pour un jour son nouveau titre de marquis de Tavistock et à prendre le nom de lord Russell. Il n'aurait point de dépenses à faire, point de lutte à soutenir. Des milliers de gentilshommes à cheval l'escorteraient aux meetings. Personne n'oserait se présenter en concurrence contre lui, et non-seulement il passerait lui-même, mais encore il aiderait un autre Whig à passer. La noble veuve, dans une lettre écrite avec ce rare bon sens et cette sensibilité qui la caractérisaient, refusa de sacrifier son fils à son parti. L'éducation de ce jeune homme, dit-elle, serait interrompue; la tête lui tournerait, son triomphe serait sa perte. Juste à ce moment, l'amiral arriva; il se montra aux francs tenanciers de Middlesex, assemblés sur la colline de Hampstead, et fut élu sans opposition <sup>1</sup>.

D'un autre côté, plusieurs membres notables de l'opposition reçurent des marques de la désapprobation publique. John Knight, le plus violent et le plus insolent de ces Jacobites qui, pour obtenir un siège au Parlement, avaient juré obéissance et fidélité à Guillaume sans avoir l'intention de tenir leur serment, cessa de représenter la grande cité de Bristol. Exeter, la capitale de l'Ouest, fut violemment agité. On avait longtemps supposé que l'habileté, l'éloquence, l'expérience, la fortune considérable, l'illustre origine de Seymour, mettraient dans l'impossibilité de le déplacer; mais, pendant les trois ou quatre dernières années, son caractère moral, qui ne s'était jamais élevé bien haut dans l'estime publique, avait été constamment en s'affaiblissant. Il s'était montré plein de violence dans l'opposition jusqu'au moment où il avait obtenu un emploi. Tant qu'il avait été en place, il avait défendu les actes les plus impo-

<sup>1</sup> L'Hermitage, 5 (15), 15 (25) novembre 1695; sir James Forbes à lady Russell, 5 octobre 1695; lady Russell à lord Edward Russell; *le Postillon*, 16 novembre 1695.

pulaires du gouvernement, et dès qu'il n'avait plus été en place, il avait recommencé son opposition avec la même violence. Son contrat du salpêtre avait laissé une tache profonde sur son honneur personnel. En conséquence, deux candidats se présentèrent contre lui. Il s'ensuivit une lutte électorale, la plus longue et la plus vive de cette époque, qui fixa l'attention de tout le royaume et fut suivie même avec intérêt par les gouvernements étrangers. Le *poll* resta ouvert pendant cinq semaines. Des deux côtés la dépense fut énorme. Les bourgeois d'Exeter, qui, tant que dura l'élection, étaient chaque jour en fêtes et en festins, n'éprouvaient aucune impatience à voir venir leur somptueux et amusant carnaval. Ils mangeaient et buvaient toute la journée, et chaque soir, munis de bons gourdins, ils sortaient pour livrer bataille au nom de notre mère l'Église ou du roi Guillaume, mais les votes ne venaient que très-lentement. Ce ne fut que la veille de la réunion du Parlement que la nomination eut lieu. Seymour eut l'amère mortification d'être battu, et forcé de chercher une autre nomination dans le petit bourg de Totness<sup>1</sup>.

Il est remarquable qu'à cette élection, comme dans l'élection précédente, John Hampden échoua dans sa candidature. Depuis qu'il avait cessé d'être membre du Parlement, il avait passé sa vie à gémir sur sa malheureuse destinée et sur sa honte indélébile ; parfois il exhalait sa mauvaise humeur contre le gouvernement dans d'aigres pamphlets. Lorsque les Whigs furent devenus tout-puissants à la cour et dans la Chambre des communes, lorsque Nottingham se retira, lorsque Caermarthen fut mis en accusation, Hampden, à ce qu'il semble, conçut de nouveau l'espoir de jouer un grand rôle politique. Mais apparemment les chefs de son parti n'étaient pas flattés d'avoir pour allié un esprit aussi acrimonieux et aussi turbulent. Il se vit donc exclu de la Chambre des communes. Pendant quelques mois il mena une vie misérable, tantôt essayant d'oublier ses ennuis parmi les joueurs de haute volée et les beautés faciles qui remplissaient le salon de la duchesse de Mazarin, tantôt plongé dans les rêveries religieuses. Souvent la pensée du suicide s'éleva dans son esprit.

<sup>1</sup> Il y a dans les dépêches de L'Hermitage un récit excessivement curieux de cette lutte.

Bientôt une vacance se présenta dans la représentation du Buckinghamshire, le comté qui l'avait élu à plusieurs reprises ainsi que ses ancêtres. Il s'attendait, avec l'aide de Wharton dont l'autorité sur les Whigs du Buckinghamshire était absolue, à être réélu sans difficulté. Wharton, toutefois, accorda son patronage à un autre candidat. Ce fut pour lui le dernier coup. Une fatale nouvelle se répandit dans la ville. Hampden venait de se couper la gorge, il avait survécu quelques heures à sa blessure, il s'était humblement repenti de ses péchés, il avait réclamé les prières de Burnet et envoyé à la duchesse de Mazarin un avertissement solennel. Le coroner rendit un verdict de démence. Le malheureux Hampden était entré dans la vie avec les plus belles perspectives. Il portait un nom qui était plus que noble. Il avait hérité d'une fortune considérable, mais il avait trouvé un patrimoine beaucoup plus précieux dans la confiance et l'attachement d'un grand nombre de ses concitoyens. Il possédait de grands talents naturels qu'il avait développés avec soin. Malheureusement l'ambition et l'esprit de parti le poussèrent à se mettre dans une situation pleine de dangers auxquels il succomba. Il s'abaissa à des supplications qui le sauvèrent, mais le déshonorèrent. A partir de ce moment il ne connut jamais la paix de l'esprit. Son caractère se corrompit et corrompit en même temps son intelligence. Il essaya de se consoler par la dévotion et la vengeance, par les plaisirs du grand monde et les luttes politiques, mais jamais ses sombres souvenirs ne le quittèrent que le jour où, après douze années d'humiliation, une mort malheureuse termina sa vie malheureuse<sup>1</sup>.

Le résultat de l'élection générale prouva que Guillaume avait choisi un moment propice pour prononcer la dissolution du Parlement. Le nombre des nouveaux membres était de cent soixante, et la plupart d'entre eux étaient connus pour être sincèrement attachés au gouvernement<sup>2</sup>.

Il était de la plus haute importance que la Chambre des communes fût, à ce moment, disposée à coopérer cordialement avec

<sup>1</sup> *Le Postillon*, 15, 17 décembre 1696 ; *Vernon à Shrewsbury*, 15, 15 décembre, *Journal de Narcisse Luttrell* ; Burnet, I, 647 ; *Voyage de Saint-Evremond à Hampden*.

<sup>2</sup> *L'Hermitage*, 19 (29) novembre 1695

le roi, car il était absolument nécessaire d'appliquer un remède à un mal intérieur qui avait pris insensiblement des proportions effrayantes. La monnaie d'argent, qui était, à cette époque, la monnaie légale du royaume, se trouvait dans un état qui inspirait les plus vives inquiétudes aux politiques les plus hardis et les plus éclairés<sup>1</sup>.

Jusqu'au règne de Charles II, c'est au moyen d'un procédé dont l'origine remontait au treizième siècle que l'on avait frappé la monnaie en Angleterre. Édouard I<sup>er</sup> avait attiré de Florence dans son royaume d'habiles artistes, car, de son temps, Florence était à Londres ce que Londres, au temps de Guillaume III, était à Moscou. Pendant plusieurs générations, on continua à se servir presque sans modifications des instruments qui avaient été introduits alors dans la fabrication de la monnaie. On partageait le métal avec des ciseaux, puis on le façonnait et on lui donnait l'empreinte au moyen du marteau. Dans ces opérations, il était beaucoup laissé à la main comme à l'œil de l'ouvrier. Il arrivait nécessairement que certaines pièces contenaient un peu plus, et d'autres un peu moins d'argent que la quantité voulue; il y avait peu de pièces qui fussent parfaitement rondes; quant aux rebords, ils n'étaient point marqués. Aussi on ne manqua pas, avec le temps, de s'apercevoir que rogner la monnaie constituait un genre de fraude des plus faciles et des plus profitables. Sous le règne d'Élisabeth, on s'était trouvé dans la nécessité de décréter que le rogneur de monnaies serait, comme l'avait été longtemps le faux monnayeur, passible des peines de haute trahison<sup>2</sup>. Mais la pratique de rogner les monnaies était trop lucrative pour pouvoir être réprimée par la loi, et vers le temps de la Restauration, on commença à observer qu'une quantité considérable des couronnes, des demi-couronnes et des shillings qui passaient de main en main avaient subi quelque légère mutilation.

<sup>1</sup> J'ai trouvé de précieux renseignements sur cette question dans un manuscrit du *British Museum* qui fait partie de la Collection Lansdowne, n° 801. Il est intitulé : *Mémoire succinct relatif aux monnaies d'or et d'argent en Angleterre, avec un Exposé de la corruption de la monnaie frappée au marteau, ainsi que de la réforme opérée au moyen du dernier grand monnayage à la Tour et dans les monnaies de province*, par Hopton Haynes, préposé aux essais à la Monnaie.

<sup>2</sup> Stat. 5. Elisabeth, chap. II. Stat. 18. Elisabeth, chap. I.

La Restauration fut une époque féconde en expériences et en découvertes dans toutes les branches de la science. Il s'introduisit un grand progrès dans la manière de façonner et de frapper la monnaie. Un moulinet qui remplaça d'une manière notable la main de l'homme fut établi dans la Tour de Londres. Ce moulinet était mis en mouvement par des chevaux. Les ingénieurs modernes le considéreraient sans doute comme une machine faible et grossière; les pièces qu'il produisait néanmoins passaient pour les meilleures de l'Europe. Il n'était pas aisé de les contrefaire, et comme leur forme était d'une rondeur parfaite, comme, de plus, leurs cordons portaient l'empreinte de légendes, il n'y avait pas à craindre qu'on le rognât<sup>1</sup>. Les monnaies fabriquées au marteau et celles qui étaient fabriquées au moulinet circulaient ensemble. On les recevait sans distinction dans les caisses de l'État, et, par suite, dans les paiements entre particuliers. Les financiers de cette époque semblent avoir été pénétrés de cette idée que la nouvelle monnaie, qui était excellente, ne tarderait pas à remplacer l'ancienne, qui était fort dégradée. Pourtant il suffit du plus simple bon sens pour comprendre que là où l'État traite sur le même pied la monnaie parfaite et la monnaie inférieure, ce n'est pas la première qui exclura l'autre de la circulation, mais elle qui en sera exclue. Sur le sol anglais, une monnaie rognée était aussi bien admise que la monnaie fabriquée au moulinet dans le payement des taxes ou des dettes. Mais une couronne fabriquée au moulinet, dès qu'elle avait été jetée dans le creuset ou qu'elle avait traversé la Manche, acquerrait infiniment plus de prix que la couronne rognée. On pouvait donc prédire avec assurance, en tant du moins que l'assurance est permise quand il s'agit de choses qui dépendent de la volonté de l'homme, que les pièces inférieures resteraient sur le seul marché où elles avaient chance d'atteindre aux mêmes prix que les pièces supérieures, et que les pièces supérieures prendraient la forme ou s'enfuiraient dans le lieu qui pourrait leur faire tirer quelque avantage de leur supériorité<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Journal de Pepys*, 23 novembre 1665.

<sup>2</sup> Le premier écrivain qui ait remarqué et signalé ce fait que, là où il circule de la bonne et de la mauvaise monnaie, la mauvaise chasse la bonne, est Aristophane. Il attribue la préférence que ses concitoyens donnent aux monnaies inférieures

Mais ces considérations si naturelles échappèrent en général aux politiques de cette époque. Ils ne revenaient point de leur surprise que le public fût assez fou pour faire usage de la monnaie inférieure de préférence à la bonne. En d'autres termes, ils s'étonnaient que personne ne voulût payer douze onces d'argent quand dix faisaient l'affaire. Le cheval de la Tour continuait à tourner le manège ; le moulinet continuait à fournir des chariots d'excellente monnaie, et cependant cette monnaie disparaissait aussi vite qu'elle se montrait. On en fondait, on en exportait, on en mettait en réserve des masses considérables, mais on trouvait à peine une pièce nouvelle dans la caisse d'une boutique ou dans le sac de cuir que le fermier rapportait chez lui de la foire aux bestiaux. Dans les recettes et les payements de l'Échiquier, la monnaie fabriquée au moulinet n'excédait pas dix shillings par cent livres. Un écrivain de cette époque cite le cas d'un marchand qui, sur une somme de trente-cinq livres, ne reçut qu'une seule demi-couronne en argent fabriquée au moulinet. Cependant les ciseaux des rogneurs étaient constamment à l'œuvre. D'un autre côté, les faux monnayeurs se multipliaient et prospéraient, car plus la monnaie courante était de qualité inférieure, plus on l'imitait facilement. Pendant plus de trente ans, ce mal avait toujours été en augmentant. Dans l'origine, on s'en était peu occupé, mais à la longue, c'était devenu pour le pays un fléau insupportable. On avait beau exécuter avec une rigueur extrême les lois rigoureuses portées contre les faux monnayeurs et les rogneurs, tout était inutile. A chaque session tenue à Old Bailey, la justice faisait de terribles exemples. Il ne se passait pas de mois où l'on ne vit quatre, cinq, six misérables, convaincus d'avoir contrefait ou mutilé la monnaie du royaume, trainés sur la claie à Holborn Hill. Un matin, sept hommes furent pendus et une femme brûlée pour avoir rogné des pièces de monnaie. Mais rien n'y fit. Les bénéfices étaient tels que, pour des gens qu'aucun obstacle n'arrêtait, ils compensaient et au delà tous les risques. Quelques rogneurs passaient pour

à la dépravation de leur goût qui, en politique, leur fait confier la conduite des grandes affaires à des personnages tels que Cléon et Hyperbolus. Son économie politique ne supporte pas l'examen, mais ses vers sont excellents. Voir *les Grenouilles*.

avoir fait de grandes fortunes. L'un d'eux entre autres offrit six mille livres sterling pour obtenir son pardon. Sa tentative de corruption échoua, il est vrai, mais la renommée de ses richesses contribua singulièrement à détruire l'effet que le spectacle de sa mort était destiné à produire<sup>1</sup>. Il y a mieux ; la sévérité du châtement encourageait le crime, car la pratique de rogner les monnaies, toute pernicieuse qu'elle était, n'excitait point dans le public une horreur semblable à celle que lui inspire en général le meurtre, le fait de mettre le feu exprès à une maison, le vol à main armée, ou même l'escroquerie. Le tort fait à la société tout entière par la masse des rogneurs était immense, il est vrai ; mais chaque acte particulier de rognure était considéré comme une bagatelle. Passer dans la circulation une demi-couronne, après en avoir enlevé la valeur d'un penny d'argent, semblait une faute insignifiante, presque imperceptible. Alors même que la nation se plaignait le plus vivement de la détresse produite par l'état du crédit, tout individu puni de la peine capitale pour avoir contribué à mettre le crédit dans cet état avait la sympathie générale de son côté. Les constables hésitaient à arrêter les prévenus ; les juges hésitaient à les mettre en jugement ; les témoins hésitaient à dire la vérité tout entière ; les jurys hésitaient à prononcer le mot : *coupable*. C'était en vain qu'on prouvait au menu peuple que ceux qui mutilaient les espèces lui faisaient plus de mal que tous les voleurs de grands chemins du royaume ou que ceux qui pénétraient de force dans les maisons, car si grande que fût la somme du mal, on n'en rapportait qu'une partie infiniment petite au malfaiteur pris isolément. Il y avait donc une conspiration générale pour empêcher la loi de suivre son cours. Les condamnations, si nombreuses qu'elles puissent nous paraître, étaient rares, en définitive, comparées aux crimes : les coupables que la justice frappait se regardaient comme victimes d'un assassinat et croyaient fermement que leur péché, si péché il y avait, était aussi véniel que celui d'un écolier qui abat des noix dans le clos d'un voisin. Toute l'éloquence de l'aumônier

<sup>1</sup> Le *Journal de Narcisse Luttrell* est rempli de récits de ces exécutions. « Le métier de rogneur de monnaies, dit L'Hermitage, est si lucratif et paraît si facile que, quelque chose qu'on fasse pour les détruire, il s'en trouve toujours d'autres pour prendre leur place. 1 (11) octobre 1695. »

de la prison avait rarement assez de force pour obtenir d'eux qu'ils se conformassent au salutaire usage de confesser, avant de marcher au gibet, l'énormité de leur crime<sup>1</sup>.

Le mal fit des progrès rapides. Bref, dans l'automne de 1695, il eût été difficile de dire que le pays possédât, pour ses transactions commerciales, une mesure quelconque de la valeur des marchandises. C'était un pur hasard si ce que l'on appelait un shilling était en réalité un ten-pence, un six-pence ou un groat (quatre sous). Les résultats de quelques expériences qui furent faites à cette époque méritent d'être cités. Les commis de l'Échiquier pesèrent cinquante-sept mille deux cents livres d'argent fabriqué au marteau qui avaient été récemment payées au Trésor. Le poids aurait dû être de plus de deux cent vingt mille onces. Il se trouva qu'il n'atteignait pas cent quatorze mille onces<sup>2</sup>. Trois des principaux orfèvres de Londres furent invités à envoyer chacun cent livres d'argent espèce ayant cours pour qu'on vérifiât le poids dans la balance. Trois cents livres auraient dû peser environ douze cents onces. On constata qu'elles n'en pesaient que six cent vingt-quatre. On fit la même expérience dans diverses parties du royaume. On vit que cent livres qui auraient dû peser environ quatre cents onces, n'en pesaient à Bristol que deux cent quarante, à Cambridge deux cent trois, à Exeter cent quatre-vingts, et à Oxford cent seize seulement<sup>3</sup>. Il y avait, il est vrai, dans le Nord, quelques districts où la monnaie rognée ne faisait

<sup>1</sup> Relativement à la sympathie du public pour les rogneurs, voir le sermon si curieux que Fleetwood, ensuite évêque d'Ely, prêcha devant le Lord-Maire, en décembre 1694. Fleetwood dit qu'une complaisance et comme une tendresse fatale pour ces criminels refroidissait le zèle des magistrats, arrêtaient les officiers de police, corrompait les jurys et enchaînait les dépositions des témoins. Il parle de la difficulté de convaincre les criminels eux-mêmes qu'ils avaient mal fait. Voir aussi un sermon prêché au château d'York par George Halley, ecclésiastique de la cathédrale, à des rogneurs qui devaient être pendus le lendemain. Il parle de l'impénitence dans laquelle mouraient habituellement les rogneurs, et fait tous ses efforts pour éveiller la conscience de ses auditeurs. Il s'étend sur une circonstance aggravante de leur crime à laquelle je n'aurais jamais pensé : « Si l'on nous posait, dit-il, aujourd'hui, comme dans l'ancien temps, cette question : De qui est cette image et cette inscription ? il nous serait impossible de répondre d'une manière complète. Nous pouvons bien deviner l'image, mais nous ne saurions dire de qui elle est d'après l'inscription, car tout est effacé. » Le témoignage de ces deux docteurs est confirmé par celui de Tom Brown qui raconte une histoire facétieuse, que je n'ose reproduire ici, au sujet d'une conversation entre l'aumônier de Newgate et un rogneur. »

<sup>2</sup> Lowndes. *Essai pour l'amélioration des Espèces en argent*, 1695.

<sup>3</sup> L'Hermitage, 29 novembre (9 décembre) 1695.

que de pénétrer. Un honnête Quaker qui habitait l'un de ces districts nous dit, dans quelques notes qu'il a laissées et qui existent encore, que lors d'un voyage qu'il fit dans les provinces du Sud, les boutiquiers et les aubergistes ne revenaient point de leur étonnement à la vue des larges et lourdes demi-couronnes qu'il leur donnait en paiement de ses dépenses. Ils lui demandèrent d'où il venait et où l'on trouvait une pareille monnaie. La guinée qu'il achetait pour vingt-deux shillings à Lancastre avait une valeur différente dans les divers endroits où il s'arrêtait. A son arrivée à Londres, elle valait trente shillings, et elle eût valu davantage si le gouvernement n'avait pas fixé ce taux comme le plus élevé auquel il fût permis de recevoir l'or dans le paiement des taxes <sup>1</sup>.

Les maux produits par cet état du crédit n'ont point paru dignes en général d'occuper une place proéminente dans l'histoire; cependant il est permis de douter que la somme de misères qui avaient été infligées à la nation anglaise dans un quart de siècle par de mauvais rois, de mauvais ministres, de mauvais Parlements et de mauvais juges, fût équivalente à celle qu'avaient produite en une seule année de mauvais shillings et de mauvaises couronnes. Les événements qui fournissent les meilleurs textes à l'éloquence pathétique ou indignée de l'historien ne sont pas toujours ceux qui affectent le plus le bonheur de la masse du peuple. Les abus du gouvernement de Charles et de Jacques, malgré leur gravité, n'avaient pas empêché les affaires ordinaires de la vie de marcher d'un pas ferme et de prospérer. Dans le temps que des hommes d'État vendaient à une puissance étrangère l'honneur et l'indépendance de la patrie, attentaient aux droits garantis par la Charte et violaient les lois fondamentales, des milliers de familles honnêtes, paisibles, industrieuses, travaillaient, s'adonnaient au négoce, se livraient aux plaisirs de la table et aux douceurs du sommeil en toute confiance et sécurité. Que les Whigs ou les Tories, que les Protestants ou les Jésuites fussent au pouvoir, l'éleveur conduisait ses animaux au marché; l'épicier débitait ses denrées, le marchand de drap mesurait ses étoffes; le mouvement des acheteurs et des vendeurs

<sup>1</sup> Les Mémoires de ce Quaker, du Lancashire, ont été imprimés, il y a quelques années, dans un journal fort estimable, le *Manchester Guardian*.

ne se ralentissait point dans les villes; la fête de la moisson se célébrait avec la même gaieté dans les hameaux, la crème remplissait à pleins bords les seaux du Cheshire, le jus de la pomme écumait sous les pressoirs du Herefordshire, la faïence cuisait dans les fourneaux embrasés du Trent, et les brouettes pleines de charbon allaient et venaient sur les railways en bois de la Tyne. Mais lorsque le grand instrument des échanges fut complètement dérangé, commerce, industrie, tout fut atteint comme de paralysie. Le mal se faisait sentir chaque jour et à toute heure, presque en tout lieu et dans toutes les classes, dans la laiterie, dans la grange, dans la forge comme dans l'atelier, sur les vagues de l'Océan comme dans les profondeurs des mines. On ne pouvait plus rien acheter sans querelle. Sur chaque comptoir, on se disputait depuis le matin jusqu'au soir. L'ouvrier et le patron se prenaient de mots régulièrement tous les samedis, jour de paye. Le jour de foire ou le jour de marché, on n'entendait que clameurs, reproches, injures, malédictions, et c'était un bonheur quand il n'y avait pas de baraque renversée ni de tête cassée<sup>1</sup>. Nul marchand ne passait de marché à l'effet de délivrer des marchandises sans faire quelque stipulation spéciale au sujet de la qualité des espèces dans lesquelles il voulait être soldé. Les hommes d'affaires eux-mêmes perdaient souvent la tête par suite de la confusion où cet état de choses jetait toutes les transactions pécuniaires. Les natures simples ou insouciantes étaient rançonnées et pillées sans miséricorde par des individus dont les exigences augmentaient plus rapidement encore que l'argent ne diminuait. Le prix des denrées, des chaussures, de l'ale, de la farine d'avoine s'éleva rapidement. Le morceau de métal que l'ouvrier recevait pour un shilling valait à peine, quand il avait besoin d'acheter un pot de bière ou un morceau de pain de seigle, un six-pence. Là où des artisans d'une intelligence plus qu'ordinaire étaient rassemblés en grand nombre, comme dans l'arsenal de Chatham, ils pouvaient faire entendre leurs plaintes et obtenir le redressement de leurs griefs<sup>2</sup>. Mais le paysan ignorant et isolé était misérablement écrasé entre deux classes de gens dont l'une ne lui donnait d'argent qu'à la valeur, et dont l'autre ne voulait

<sup>1</sup> *Essai de Lowndes.*

<sup>2</sup> L'Hermitage, 24 décembre (3 janvier) 1695

le prendre qu'au poids. Et cependant ses souffrances n'étaient rien auprès de celles des malheureux auteurs. Nous pouvons juger de la manière dont les écrivains obscurs étaient traités d'après les lettres qui existent encore de Dryden à son libraire Tonson. Un jour Tonson envoie quarante shillings de cuivre pour ne point parler des espèces rognées. Un autre jour, il paye une dette avec des pièces si mauvaises que pas une ne pouvait passer. Le grand poète les renvoie et demande à la place des guinées à vingt-neuf shillings chacune. « J'attends, dit-il dans une lettre, de l'argent de bonne qualité et non pas de celui que j'ai eu autrefois. » — « Si vous avez de l'argent qui puisse passer, dit-il dans une autre lettre, ma femme en sera bien aise. J'ai perdu trente shillings et plus sur le dernier paiement de cinquante livres. » Ces plaintes et ces demandes qui n'ont été préservées de la destruction que par le grand nom de l'écrivain, ne sont probablement qu'un simple échantillon de la correspondance qui remplit pendant longtemps les sacs de la poste d'Angleterre.

Au milieu de la détresse publique une seule classe prospérait d'une manière extravagante : c'était celle des banquiers, et, parmi ceux-ci, nul pour le bonheur ou l'habileté, ne pouvait soutenir la comparaison avec Charles Duncombe. C'était, quelques années auparavant, un orfèvre d'une fortune assez médiocre. On l'avait vu probablement, selon la coutume des gens de sa profession, poursuivre de ses importunités les pratiques sous les arcades de la Bourse, adresser aux marchands des saluts profonds et solliciter très-respectueusement l'honneur de tenir leur caisse. Mais il s'arrangea si bien pour profiter des bonnes aubaines dont la confusion générale des prix fournissait au changeur l'occasion, qu'au moment où le commerce du royaume souffrait le plus cruellement, il consacra près de quatre-vingt-dix mille livres à l'achat du domaine d'Hemsley, dans le North-Riding du Yorkshire. Cette belle propriété avait, à l'époque de nos troubles civils, été donné par les Communes d'Angleterre au général Fairfax, en récompense de ses victoires, puis avait fait partie de la dot que la fille de Fairfax avait apportée au brillant et licencieux Buckingham. C'est là, qu'après avoir dissipé dans une folle et longue orgie physique et intellectuelle les plus heureux dons de la nature et les faveurs de la fortune, Buckingham avait porté les ruines

chancelantes de sa personne et de son esprit, dont la beauté avait émerveillé ses contemporains, et c'est là que, sous cet humble toit et sous ce grabat grossier que le grand satirique du siècle suivant a décrits en vers immortels, il termina une vie arrêtée prématurément dans son cours. Ce vaste domaine passa à une nouvelle race; en peu d'années, un palais plus somptueux qu'aucun de ceux que le magnifique Villiers avait jamais habités s'éleva au milieu des grands bois et des pièces d'eau qui lui avaient appartenu et s'appela du nom, autrefois si humble, de Duncombe.

Depuis la Révolution, l'état du crédit avait été l'objet de discussions fréquentes dans le Parlement. En 1689, la Chambre des communes avait chargé un comité, pris dans son sein, de s'occuper de cette question, mais ce comité n'avait point déposé son rapport. En 1690, un nouveau comité avait déclaré dans son rapport que des quantités d'argent considérables sortaient du pays par les mains des juifs, de ces gens, ajoutait le rapport, qui feraient n'importe quoi pour s'enrichir. On fit mille projets pour favoriser l'importation et empêcher l'exportation des métaux précieux. Des bills, plus absurdes les uns que les autres, se succédaient et échouaient dans le Parlement. Enfin, au commencement de 1695, la question prit une tournure si grave que les Chambres s'en occupèrent d'une manière sérieuse. Le seul résultat pratique, toutefois, de leurs délibérations, ce fut une nouvelle loi pénale qui devait empêcher à tout jamais, elles l'espéraient du moins, de rogner les espèces fabriquées au marteau et de fondre et d'exporter la monnaie fabriquée au moulinet. Cette loi stipulait que toute personne qui dénoncerait un rogneur aurait droit à une récompense de quarante livres sterling; que tout rogneur qui en dénoncerait deux autres aurait droit au pardon, et que quiconque serait trouvé en possession de limailles ou de rognures d'argent serait marqué à la joue avec un fer chaud. Certains agents étaient autorisés à rechercher les espèces non monnayées. Si l'on trouvait dans une maison ou à bord d'un bâtiment des espèces non monnayées, l'obligation de prouver que ces espèces n'avaient jamais fait partie de l'argent du royaume incombait au propriétaire, et, s'il ne réussissait pas à donner une histoire suffisante de chaque lingot, il était passible de pénalités

sévères. Cet acte n'eut, on le pense bien, aucune efficacité. Dans le cours de l'été et de l'automne qui suivirent, les espèces allèrent encore en diminuant, et le cri de détresse qui s'éleva de tous les comtés du royaume devint de plus en plus fort et perçant.

Mais, heureusement pour l'Angleterre, elle avait dans le sein de son gouvernement des gens qui comprenaient que ce n'était pas en pendant et en marquant d'un fer chaud les coupables qu'on rendrait la santé et la vie à son industrie et à son commerce en souffrance. L'état du crédit avait pendant quelque temps occupé la sérieuse attention de quatre personnages éminents, étroitement unis dans la vie publique comme dans la vie privée. Deux d'entre eux étaient des politiques qui, au milieu des affaires, dans le tourbillon administratif et parlementaire, n'avaient jamais cessé d'aimer et d'honorer la philosophie; les deux autres étaient des philosophes en qui l'habitude de la méditation la plus profonde n'avait point affaibli ce simple bon sens sans lequel le génie lui-même est dangereux en politique. Jamais il ne s'était présenté d'occasion qui réclamât, d'une manière plus urgente, le concours de facultés à la fois pratiques et spéculatives, et jamais le monde n'avait vu les plus hautes facultés pratiques et les plus hautes facultés spéculatives unies dans une alliance aussi intime, aussi harmonieuse et aussi honorable que celle qui attachait Somers et Montague à Locke et à Newton.

Il est profondément regrettable que nous n'ayons pas une histoire détaillée des conférences qui eurent lieu entre ces hommes auxquels l'Angleterre dut le rétablissement de son crédit monétaire et la longue série d'années prospères qui date de ce rétablissement. Il serait intéressant de voir comment à l'or pur de la vérité scientifique, découvert par les deux philosophes, les deux hommes d'État mêlèrent juste la quantité d'alliage nécessaire pour l'opération. Il serait curieux d'étudier les plans nombreux qui furent proposés, discutés et rejetés, les uns comme inefficaces, les autres comme injustes, ceux-ci comme trop dispendieux, ceux-là comme trop hasardeux, jusqu'à ce qu'enfin de ces délibérations sortit une combinaison dont la sagesse a été démontrée par la meilleure preuve qui soit au monde, c'est-à-dire par le succès.

Newton n'a laissé aucune exposition de ses idées sur la monnaie. Mais heureusement les traités de Locke sur cette matière existent encore, et l'on peut douter que dans aucun de ses écrits, même dans ces chapitres si ingénieux et si profonds sur le langage qui forment peut-être la partie la plus précieuse de l'*Essai sur l'entendement humain*, la force de son esprit éclate d'une manière aussi admirable. On ne sait s'il fut jamais en relation avec Dudley North. Sous le rapport du caractère moral, ces deux hommes avaient entre eux peu de ressemblance. Ils appartenaient à des partis différents, et même si Locke n'avait point cherché en Hollande un asile contre la tyrannie, il est fort possible qu'il aurait été envoyé à Tyburn par un jury qui aurait été trié par Dudley North. Mais au point de vue intellectuel, il y avait entre le Tory et le Whig un grand nombre de points communs. Chacun d'eux avait élaboré une théorie d'économie politique qui était la même en substance que celle qu'Adam Smith développa plus tard. Sous certains rapports la théorie de Locke et de North était plus complète et plus symétrique que celle de leur illustre successeur. On a souvent blâmé, et avec raison, Adam Smith d'avoir soutenu, en opposition directe avec ses propres principes, que le taux de l'intérêt devait être déterminé par l'État, et cette erreur est d'autant plus grave que longtemps avant lui Locke et North avaient enseigné qu'il était aussi absurde de faire des lois fixant le prix de l'argent que d'en faire fixant le prix de la coutellerie ou de la draperie<sup>1</sup>.

Dudley North mourut en 1693. Peu de temps avant sa mort, il publia, sous le voile de l'anonyme, un petit traité qui contient une esquisse concise d'un plan relatif au rétablissement du crédit monétaire. Ce plan paraît avoir été en substance le même que celui qui fut plus tard développé et défendu avec tant d'habileté par Locke.

Une question qui fut sans aucun doute l'objet de longues et vives discussions, ce fut de savoir si l'on entreprendrait quelque chose tant que durerait la guerre. De quelque façon qu'on s'y prit

<sup>1</sup> Il ne faut pas oublier, à l'honneur d'Adam Smith, qu'il fut entièrement converti par la *Défense de l'Usure* de Bentham, et qu'il reconnut, avec une candeur digne d'un vrai philosophe, que la doctrine exposée dans la *Richesse des Nations* était erronée.

pour relever la valeur de la monnaie métallique, il fallait faire de grands sacrifices, et ces grands sacrifices devaient être supportés soit par la communauté tout entière, soit par une partie de la communauté. Or imposer de tels sacrifices dans un moment où la nation payait déjà des taxes telles que, dix ans auparavant, aucun financier n'aurait cru le pays capable de les payer, c'était là, sans contredit, un parti plein de danger. Les politiques timorés étaient pour qu'on attendit ; mais la conviction profonde des principaux chefs des Whigs était qu'il fallait hasarder quelque chose, sans quoi tout serait perdu. Montague en particulier exprima, dit-on, en termes énergiques, sa résolution de tuer ou de guérir le malade. Sans doute, s'il y avait eu lieu à espérer que le mal continuerait sans s'aggraver, il aurait été sage de différer jusqu'au retour de la paix une expérience qui devait éprouver seulement la force du corps politique. Mais le mal faisait chaque jour des progrès presque visibles aux yeux. En 1694, la refonte des monnaies n'aurait pas présenté la moitié des risques qu'elle devait en offrir 1696, et, si grands que fussent les risques en 1696, ils seraient doublés si la refonte des monnaies était reculée jusqu'en 1698.

Les politiques qui demandaient qu'on attendit causaient moins d'embarras que ceux qui étaient pour une refonte générale et immédiate, et qui, de plus, voulaient que le nouveau shilling ne valût que neuf pence ou neuf pence et demi. A la tête de ce parti se trouvait William Lowndes, secrétaire de la Trésorerie et membre du Parlement pour le bourg de Seaford, fonctionnaire respectable et plein de zèle, mais beaucoup plus versé dans les détails de son emploi que dans les parties supérieures de la philosophie politique. Il ignorait qu'une pièce de métal portant l'effigie du roi était une marchandise dont le prix était gouverné par les mêmes lois qui gouvernent le prix d'une pièce de métal à laquelle on a donné la forme d'une cuiller ou d'une boucle, et qu'il n'était pas plus au pouvoir du Parlement d'enrichir le royaume en appelant livre une couronne que de l'agrandir en appelant mille un furlong. Il était fermement convaincu, si incroyable que la chose puisse paraître, que si l'once d'argent était divisée en sept shillings au lieu de cinq, les nations étrangères nous vendraient leurs vins et leurs soies pour un plus petit nom-

bre d'onces. Lowndes avait de nombreux adhérents. Les uns, faute de lumières, croyaient sincèrement tout ce qu'il leur disait; les autres, plus fins, ne demandaient pas mieux que d'être autorisé par la loi à payer cent livres avec quatre-vingts seulement. Si ses arguments avaient prévalu, les maux d'une vaste confiscation fussent venus s'ajouter aux autres maux qui affligeaient la nation; le crédit public, encore dans son enfance tendre et malade, eût été détruit, et l'on eût eu sérieusement à redouter une mutinerie générale sur la flotte et dans l'armée. Heureusement Locke, dans un mémoire composé pour Somers, refuta complètement Lowndes. Somers fut enchanté de ce petit traité et exprima le désir de le voir imprimé. Ce livre devint le catéchisme de tous les politiques les plus éclairés du royaume, et se lit encore avec plaisir et profit. Ce qui rehausse encore l'effet du raisonnement puissant et lumineux de Locke, c'est son désir évident de découvrir la vérité, et la courtoisie singulièrement aimable et généreuse avec laquelle il traite un antagoniste qui lui est si inférieur en talent. Flamsteed, l'astronome royal, définit parfaitement cette controverse en disant que le point en question était de savoir si cinq faisait six ou seulement cinq<sup>1</sup>.

Jusqu'à là Somers et Montague étaient entièrement d'accord avec Locke; mais, quant à la manière dont devait s'effectuer le rétablissement de la valeur de la monnaie métallique, il y avait entre eux quelque différence d'opinion. Locke voulait, ainsi que l'avait demandé Dudley North, que le roi fixât dans une proclamation un jour rapproché par lequel la monnaie fabriquée au marteau ne serait reçue en paiement qu'au poids. Ce plan avait sans doute des avantages immenses et faciles à saisir. Il était d'une simplicité extrême et en même temps d'une grande efficacité. Il ferait en un instant ce que n'avaient pu faire ni les visites domiciliaires, ni les amendes, ni le fer rouge, ni la potence, ni le bûcher. On verrait disparaître et les gens qui rognaien les pièces fabriquées au marteau et ceux qui fondaient les pièces fabriquées au moulinet. Des quantités considérables de bonne monnaie d'or allaient sortir des tiroirs secrets et de derrière les

<sup>1</sup> *Essai de Lowndes pour l'amélioration des espèces d'argent; Nouvelle Considération de Locke concernant l'élevation de la valeur de l'argent; Locke à Molyneux, 20 novembre 1695; Molyneux à Locke, 24 décembre 1695.*

panneaux des boiseries. L'argent mutilé affluerait petit à petit à la Monnaie et en sortirait de nouveau sous une forme qui rendrait désormais toute mutilation impossible. En peu de temps, toute la monnaie du royaume serait rendue à la santé, à la vie, et pendant que s'accomplirait cet important changement, on ne souffrirait pas un seul instant de la rareté de l'argent.

C'étaient là de puissantes considérations, et sur une pareille question, la double autorité de North et de Locke a droit à tous nos respects. Mais il faut reconnaître que leur plan donnait prise à une objection sérieuse qui n'échappa pas entièrement, il est vrai, à leur attention, mais qu'ils semblent avoir traitée trop légèrement. Le rétablissement du crédit monétaire était un bienfait pour la communauté tout entière. En vertu de quel principe alors aurait-on fait supporter par une partie seulement de la communauté les frais de ce rétablissement? Il était sans doute on ne peut plus désirable que les mots livre et shilling eussent de nouveau un sens précis, et que chacun connût ce que signifiaient ses contrats et ce que valaient ses biens. Mais était-il juste d'atteindre cet excellent résultat par des moyens qui eussent eu pour conséquence que chaque fermier qui avait mis de côté cent livres pour payer son fermage, que chaque commerçant qui avait ramassé cent livres pour faire face à ses engagements, vit ses cent livres réduites en un moment à cinquante ou soixante? Ce n'était pas la faute de ce fermier ou de ce commerçant si ses couronnes et ses demi-couronnes n'avaient pas le poids voulu. Le gouvernement lui-même était à blâmer. Le mal que l'État avait causé, c'était à l'État de le réparer, et il eût été évidemment coupable de faire peser sur une classe particulière de la société les frais de la réparation, uniquement parce que cette classe était dans une situation qui permettait de la piller. Il eût été tout aussi raisonnable de faire supporter aux marchands de bois de construction toute la dépense de l'équipement de la flotte de la Manche, ou bien d'obliger les armuriers à fournir à leurs frais des armes aux régiments qui étaient en Flandre, que de rétablir le crédit métallique du royaume aux dépens des individus entre les mains desquels l'argent rogné se trouvait être à un certain moment.

Locke déclara qu'il regrettait la perte qui, si l'on suivait son

avis, tomberait sur les détenteurs des espèces rognées. Mais il lui sembla que la nation devait choisir entre deux maux. Et de fait il était beaucoup plus aisé d'émettre la proposition générale que les frais du rétablissement de la monnaie devaient être supportés par le public, que d'imaginer un moyen de les lui faire supporter sans un extrême inconvénient et sans un extrême danger. Annoncerait-on que toute personne qui, dans le délai d'une année ou de six mois, porterait à l'hôtel de la Monnaie une couronne rognée recevrait en échange une couronne fabriquée au moulinet, et que la différence entre la valeur des deux pièces serait payée par le public? Ce serait offrir une prime aux rogneurs. Les ciseaux joueraient de plus belle; la monnaie raccourcie se raccourcirait chaque jour davantage. La différence dont les contribuables auraient à tenir compte serait probablement plus élevée d'un million à la fin du terme qu'au commencement, et la totalité de ce million irait enrichir les malfaiteurs. Si le délai accordé au public pour apporter à la Monnaie les espèces fabriquées au marteau était réduit considérablement, le danger, relativement aux rogneurs, diminuerait dans la même proportion; on enverrait moins d'espèces rognées, mais alors on se trouverait en face d'un danger d'une autre nature. L'argent affluerait à la Monnaie plus vite qu'il ne pourrait en sortir, de sorte qu'il y aurait pendant quelques mois une rareté d'argent très-fâcheuse.

Un expédient aussi hardi qu'ingénieux vint à l'esprit de Somers et obtint l'approbation de Guillaume. C'était de préparer dans le plus profond secret une proclamation et de la publier en même temps dans toutes les parties du royaume. Cette proclamation annoncerait que les espèces fabriquées au marteau ne passeraient désormais qu'au poids. Mais tout possesseur de ces espèces serait invité à les remettre dans le délai de trois jours, sous enveloppe scellée, aux autorités publiques. Les espèces seraient examinées, comptées, pesées et renvoyées au propriétaire avec une promesse l'autorisant à toucher au Trésor, à une époque déterminée, la différence existant entre la quantité d'argent actuellement contenue dans les pièces et la quantité d'argent que, d'après l'étalon, ces pièces auraient dû contenir<sup>1</sup>. Si ce plan avait été adopté, on

<sup>1</sup> Burnet, II, 147.

aurait immédiatement cessé de voir en Angleterre rogner, fondre et exporter la monnaie, et c'est la masse du public qui aurait supporté, ainsi que le voulait la justice, les frais du rétablissement du crédit. L'inconvénient résultant de la rareté de la monnaie eût été de très-courte durée ; car on n'aurait gardé les pièces mutilées que le temps nécessaire pour les compter et les peser, puis on les aurait remises en circulation, et la refonte des monnaies se fût opérée graduellement et sans que le commerce eût été suspendu ou troublé d'une manière sensible. Mais ces grands avantages étaient balancés par des hasards que Somers était préparé à braver, et devant lesquels il n'est pas étonnant que des politiques d'un caractère moins élevé aient reculé. Le parti qu'il conseillait à ses collègues était, il est vrai, le meilleur pour le pays, mais non pour les ministres. Son plan ne pouvait réussir qu'à la condition d'être exécuté immédiatement ; cette exécution immédiate était impossible s'il fallait au préalable demander et obtenir la sanction du Parlement ; prendre une mesure d'une si haute importance sans la sanction préalable du Parlement, c'était s'exposer à la censure, à la mise en accusation, à l'emprisonnement, à la ruine. Le roi et le Lord-Chancelier furent seuls de leur avis dans le Conseil. Montague lui-même faiblit, et ce que l'on décida, fut de ne rien faire sans l'autorisation de la Législature. Montague se chargea de soumettre aux Communes un projet qui n'était point, il est vrai, sans inconvénients ni sans danger, mais qui était probablement le meilleur qu'il pût espérer de faire triompher.

Le 22 novembre, les Chambres se réunirent. Ce jour-là Foley fut de nouveau élu Speaker. Le lendemain, il fut présenté et sa nomination approuvée. Le roi ouvrit la session avec un discours fort habilement conçu. Il félicita ses auditeurs du succès de la campagne sur le continent. Ce succès, il l'attribua, dans un langage qui dut satisfaire leur patriotisme, à la bravoure de l'armée anglaise. Il parla des maux qu'avait engendrés le déplorable état des espèces et de la nécessité d'y appliquer un prompt remède. Il exprima d'une manière très-nette son opinion que les frais du rétablissement du crédit monétaire devaient être supportés par l'Etat, mais il déclara qu'il s'en rapportait à la sagesse de son Grand Conseil. Avant de terminer, il s'adressa tout particulière-

ment à la Chambre des communes nouvellement élue et approuva avec chaleur l'excellent choix que la nation avait fait. Ce discours provoqua des deux côtés de la barre un murmure d'assentiment très-significatif, quoique faible, et le public ne l'accueillit pas moins favorablement que le Parlement <sup>1</sup>. Dans les Communes, une adresse de remerciement fut proposée par Wharton, faiblement combattue par sir Christopher Musgrave, adoptée sans division et portée par la Chambre entière à Kensington. Au palais, le dévouement de tous les gentilshommes se manifesta d'une manière qu'on jugerait aujourd'hui peu compatible avec la gravité sénatoriale. Des rafraîchissements ayant été portés à la ronde dans l'antichambre, le Speaker remplit son verre, proposa deux toasts, à la santé du roi Guillaume et à la confusion du roi Louis, et ces deux toasts furent bus au milieu de vives acclamations. Et cependant, en les observant de près, on aurait pu voir que, bien que les représentants de la nation fussent en masse zélés pour la liberté civile et pour la religion protestante ; prêts à tout endurer plutôt que de voir leur patrie réduite de nouveau à un état honteux de vasselage, ils étaient inquiets et découragés. Tous pensaient à l'état des espèces ; tous disaient qu'il fallait faire quelque chose, et tous avouaient qu'ils ne savaient pas ce qu'il y avait à faire. « Je crains, disait un membre qui ne faisait qu'exprimer le sentiment général, que la nation ne puisse supporter ni le mal ni le remède <sup>2</sup>.

Mais il y avait une minorité qui envisageait avec un malin plaisir les difficultés et les dangers de cette crise, et le chef le plus superbe, le plus hardi et le plus factieux de cette minorité était Howe, que la pauvreté avait rendu plus acrimonieux que jamais. Il fit la motion que la Chambre se formât en comité pour examiner l'état de la nation, et le ministère, car désormais c'est un mot qu'on peut employer, y consentit avec empressement. A vrai dire, cette grande question du crédit monétaire ne pouvait être portée devant un tribunal plus compétent que ce comité. Lorsque le Speaker eut quitté le fauteuil, Howe déclama contre

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 22, 23, 26 novembre 1695; L'Hermitage, 26 novembre (6 décembre).

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 26, 27, 28, 29 novembre 1695; L'Hermitage, 26 novembre (6 décembre), 29 novembre (9 décembre), 3 (13) décembre.

la guerre avec autant de violence qu'il avait autrefois déclamé dans le sens contraire. Il demanda la paix, la paix à tout prix. La nation, dit-il, ressemble à un blessé qui combat en désespéré et dont le sang coule à flots. Pendant quelque temps, le courage peut soutenir le corps, mais la faiblesse ne tarde pas à survenir. Il n'y a point d'énergie morale qui puisse tenir longtemps contre l'épuisement physique. Howe trouva peu d'appui. La grande majorité de ses auditeurs étaient fermement résolus à tout livrer au hasard plutôt qu'à se soumettre à la France. Les railleurs firent remarquer à l'orateur tory que c'était l'état de ses propres finances qui lui avait suggéré l'image de l'homme perdant la vie avec son sang, et que si on lui administrait à lui-même un cordial sous la forme d'un salaire, il s'inquiéterait peu de savoir si les veines de l'État étaient desséchées ou non. « Nous ne nous sommes pas humiliés, dirent les orateurs whigs, jusqu'à implorer la paix lorsque notre pavillon était chassé de ce canal qui nous appartient, lorsque la flotte de Tourville était à l'ancre à Torbay, lorsque l'Irlande était soulevée contre nous, lorsque chaque courrier des Pays-Bas nous apportait la nouvelle d'un désastre, lorsque nous avons à lutter contre le génie de Louvois dans le cabinet, et de Luxembourg sur le champ de bataille. Et c'est aujourd'hui que nous irions nous abaisser au rôle de suppliants quand les flottes ennemies n'osent pas même se montrer dans la Méditerranée, quand nos armes sont victorieuses sur le continent, quand Dieu nous a délivrés du grand homme d'État et du grand capitaine dont les talents ont si longtemps déjoué nos efforts, et quand la faiblesse de l'administration française indique, de manière à ne point s'y méprendre, l'ascendant pris par une favorite ? » La motion de Howe fut repoussée avec mépris, et le Comité passa ensuite à la prise en considération de l'état de la monnaie <sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, les presses nouvellement émancipées de la capitale travaillaient sans relâche. On voyait à l'étalage des libraires une foule de pamphlets et de brochures sur la monnaie ; on les jetait même dans les mains des membres du Parlement, quand ils passaient dans le vestibule. L'une des plus sérieuses

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 28, 29 novembre 1695 ; *L'Hermitage*, 5 (15) décembre.

et des plus amusantes de ces pièces nous dépeint Louis et ses ministres comme en proie aux plus vives alarmes. Ils tremblent que l'Angleterre ne devienne le pays le plus riche du monde en s'avisant de l'expédient bien simple d'appeler nine-pence un shilling, et prédisent avec assurance que si l'on maintient l'ancien étalon, il y aura une révolution nouvelle. Quelques écrivains repoussaient avec énergie l'idée de faire supporter au public les frais du rétablissement du crédit monétaire. D'autres pressaient le gouvernement de saisir cette occasion d'assimiler la monnaie d'Angleterre à la monnaie des nations voisines. Tel publiciste proposait de frapper des florins, tel autre des dollars <sup>1</sup>.

Dans l'enceinte du Parlement, les débats continuèrent avec vivacité pendant plusieurs jours. A la fin, Montague, après avoir battu d'abord ceux qui voulaient qu'on laissât les choses dans le *statu quo* jusqu'à la paix, puis ceux qui demandaient le shilling réduit, fit passer onze résolutions qui contenaient l'exposé de son plan. Il fut résolu que la monnaie du royaume serait frappée de nouveau d'après l'ancien titre de poids et de qualité ; que toutes les nouvelles pièces seraient fabriquées au moulinet ; que la perte sur les espèces rognées serait supportée par le public ; qu'un délai serait fixé, passé lequel la monnaie rognée ne passerait pas, excepté dans les paiements faits au gouvernement, et qu'un délai plus long serait déterminé, après lequel les espèces rognées ne passeraient plus du tout. On ne sait au juste quels votes par division eurent lieu dans le comité. Lors du rapport sur les résolutions, il y eut une division. Ce fut sur la question de savoir si l'ancien titre de poids serait maintenu. Il y eut 114 *non* contre 225 *oui* <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'Hermitage, 22 novembre (2 décembre) 1695 ; *Extrait des Consultations et des Débats entre le roi de France et son conseil au sujet de la nouvelle monnaie qu'il est question d'introduire en Angleterre, envoyé en confidence de la cour de France par un ami des confédérés à son frère à Bruxelles*, 12 décembre 1695 ; *Discours sur les notions générales sur la monnaie ; Commerce et Bourse*, par M. Clément de Bristol ; Lettre d'un marchand anglais d'Amsterdam à son ami de Londres. — Fonds à l'effet de conserver et d'alimenter notre monnaie : *Essai pour régler la monnaie*, par A. V. — Fonds à l'effet de fournir à Sa Majesté un million deux cent mille livres en réformant la monnaie sans toucher toutefois à l'ancien étalon du royaume. — Tels sont les titres de quelques-unes des brochures qui furent distribuées dans cette circonstance parmi les membres du Parlement.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 10 décembre 1695 ; L'Hermitage, 5 (15), 6 (16), 10 (20) décembre 1695.

La Chambre ordonna qu'un bill passé sur ces résolutions lui fût présenté. Quelques jours plus tard, le chancelier de l'Échiquier expliqua aux Communes, dans un comité des voies et moyens, le plan au moyen duquel il se proposait de faire face aux dépenses de la refonte des monnaies. Il était impossible d'estimer avec précision le déficit qui serait créé par la monnaie rognée. Mais il était certain qu'il faudrait douze mille livres au moins pour le combler. La Banque d'Angleterre se chargea d'avancer cette somme sur de bonnes garanties. C'était une maxime admise parmi les financiers qu'aucune des garanties que le gouvernement pouvait offrir ne valait celle du vieil impôt sur les cheminées. Cette taxe, odieuse à la grande majorité de ceux qui la payaient, excitait les regrets de la Trésorerie et de la Cité. Il vint à l'esprit du chancelier de l'Échiquier qu'il serait possible d'établir un impôt sur les maisons qui ne serait ni moins productif ni moins certain que l'impôt sur les feux, mais qui pèserait moins lourdement sur le pauvre, et qui se percevrait par un procédé moins vexatoire. On ne pouvait s'assurer du nombre des cheminées dans une maison sans recourir aux visites domiciliaires. Les fenêtres, au contraire, un percepteur pouvait les compter sans franchir le seuil. Montague proposa que les habitants des chaumières qui avaient été en butte, de la part des agents du fisc chargés de percevoir l'impôt sur les cheminées, à mille persécutions, fussent complètement exemptés de la nouvelle taxe. Son plan fut approuvé par le comité des voies et moyens et sanctionné par la Chambre sans division. Telle fut l'origine de la taxe sur les fenêtres, taxe qui fut un grand mal sans doute, mais qui doit être considéré comme un bienfait quand on la compare au fléau dont il délivra la nation <sup>1</sup>.

Jusque-là tout s'était parfaitement passé, mais à ce moment éclata une crise qui mit à une rude épreuve l'habileté des pilotes chargés de la conduite du vaisseau de l'État. La nouvelle que le Parlement et le gouvernement étaient résolus à accomplir une réforme dans la monnaie produisit dans la multitude ignorante une véritable panique. Chacun voulut se débarrasser de ses couronnes et demi-couronnes rognées, et personne ne voulut les

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 13 décembre 1695.

prendre. Il y eut dans la moitié des rues de Londres des rixes tumultueuses, presque des émeutes. Les Jacobites, toujours ivres de joie et d'espérance au jour de l'adversité et du danger public, couraient partout, cherchant avidement des nouvelles et colportant bruyamment leurs commentaires. Ils buvaient publiquement à la santé du roi Jacques dans les tavernes et dans les cabarets. Un grand nombre de membres du Parlement qui jusqu'alors avaient appuyé le gouvernement commencèrent à fléchir, et pour que rien ne manquât aux difficultés de la situation, une dispute sur une question de privilège s'éleva entre les deux Chambres. Le bill sur la refonte des monnaies, rédigé conformément aux résolutions de Montague, fut porté à la Chambre des pairs, puis en était revenu avec certains amendements que, dans l'opinion des Communes, Leurs Seigneuries n'avaient pas le droit de faire. La situation était trop grave pour supporter aucun retard. Montague présenta un nouveau bill qui, en réalité, n'était que son premier bill modifié sur quelques points pour complaire aux Lords. Ceux-ci, bien que n'étant pas parfaitement satisfaits du nouveau bill, le votèrent sans modification nouvelle, et le roi y donna immédiatement sa sanction. Le 4 mai, date dont on se souvint longtemps dans tout le royaume et surtout dans la capitale, fut fixé comme le jour à partir duquel le gouvernement cesserait de recevoir la monnaie rognée en paiement des taxes <sup>1</sup>.

Les principes de l'acte relatif à la refonte des monnaies sont excellents. Mais quelques-uns des détails, tant de cet acte que de l'acte supplémentaire qui fut passé à une période plus reculée de la session, semblent prouver que Montague n'avait point suffisamment réfléchi à ce que peut et à ce que ne peut pas faire la législation. Par exemple, il persuada au Parlement d'édicter une peine contre quiconque donnerait ou prendrait plus de vingt-deux shillings pour une guinée. On peut affirmer hardiment que cette

<sup>1</sup> Stat. 7. Gal. 5, chap. I; *Procès-Verbaux des Lords et des Communes*; L'Hermitage, 31 décembre (10 janvier), 7 (17), 10 (20), 14 (24) janvier 1696. L'Hermitage décrit en termes énergiques l'extrême inconvénient causé par la querelle survenue entre les deux Chambres : « La longueur qu'il y a dans cette affaire est d'autant plus désagréable qu'il n'y a point de sujet sur lequel le peuple en général puisse souffrir plus d'incommodité, puisqu'il n'y a personne qui, à tous moments, n'aye occasion de l'es-prouver. »

clause ne fut ni suggérée ni approuvée par Locke. Il savait bien que le haut prix de l'or n'était pas le mal qui affligeait l'État, mais simplement un des symptômes de ce mal, et que la baisse du prix de l'or suivrait inévitablement la refonte de l'argent sans qu'il fût au pouvoir du gouvernement et du génie de l'homme de la lui faire précéder. En fait, il ne paraît pas que cette pénalité ait produit aucun effet, en bien ou en mal. Jusqu'à ce que l'argent fabriqué au moulinet fût en circulation, la guinée continua, en dépit de la loi, de passer pour trente shillings. Lorsque l'argent fabriqué au moulinet devint abondant, la guinée tomba, non à vingt-deux shillings, ce qui était le prix le plus élevé fixé par la loi, mais à vingt-un shillings et six pence<sup>1</sup>.

Dans le commencement de février, la panique qu'avaient causée les premières discussions sur le crédit se calma, et depuis ce moment jusqu'au 4 mai, le manque d'argent ne se fit pas trop sévèrement sentir. La refonte commença. Les fourneaux furent construits dans le jardin situé derrière la Trésorerie, et chaque jour de vastes monceaux de couronnes et de shillings rognés et défigurés furent convertis en lingots massifs qui étaient aussitôt envoyés à la Monnaie de la Tour<sup>2</sup>.

Au sort de la loi qui réforma la monnaie était intimement lié celui d'une autre qui, pendant plusieurs années, avait été soumise à l'examen du Parlement et qui, plus d'une fois, avait occasionné de vives querelles entre la branche héréditaire et la branche élective de la législation. La session était à peine commencée que le bill ayant pour objet de régler la forme de procédure dans les cas de haute trahison fut de nouveau déposé sur le bureau de la Chambre des communes. On ne sait rien des débats auxquels il donna lieu, à l'exception d'un fait intéressant que la tradition nous a conservé. Parmi ceux qui parlèrent en

<sup>1</sup> La preuve que Locke ne fut pour rien dans la tentative de Montague à l'effet de faire baisser le prix de l'or au moyen des lois pénales, je la tire d'un passage où il répond aux plaintes de Lowndes sur le haut prix des guinées. « Le seul remède, dit Locke, à ce mal, comme à beaucoup d'autres, c'est de mettre un terme à la circulation de la monnaie rognée ou par la valeur. — *Nouvelles considérations de Locke.* — La pénalité fut, ainsi qu'on devait s'y attendre, inefficace; c'est ce qui résulte de plusieurs passages des Dépêches de L'Hermitage et même des *Brefs Mémoires de Haynes*, bien que Haynes fût un chaud partisan de Montague.

<sup>2</sup> L'Hermitage, 14 (24) janvier 1696.

faveur du bill, se fit remarquer un jeune Whig d'une naissance élevée, d'une fortune considérable et d'un grand talent naturel qu'une étude assidue avait encore développé. C'était Antony Ashley Cooper, Lord Ashley, fils aîné du deuxième comte de Shaftesbury et petit-fils de cet homme d'État célèbre qui, sous le règne de Charles II, avait été, dans un temps, le plus corrompu des ministres, et, dans un autre, le plus corrompu des démagogues. Ashley avait été envoyé au Parlement par le bourg de Poole. Il n'avait alors que vingt-cinq ans. Au milieu de son discours il hésita, balbutia et sembla perdre le fil de son discours. La Chambre, aussi indulgente alors qu'elle l'est aujourd'hui pour les débutants et sachant bien que, la première fois que l'on se produit en public, l'hésitation qui est l'effet de la modestie et de la sensibilité donne autant d'espérances pour l'avenir que la volubilité du débit et l'aisance des manières, l'encouragea à continuer. « Quel meilleur argument, monsieur, dit le jeune orateur recouvrant sa présence d'esprit, puis-je produire en faveur de ce bill que ce qui vient de m'arriver ? Ma fortune, ma réputation, ma vie ne sont point en jeu. Je m'adresse à un auditoire dont la bienveillance est faite pour m'inspirer du courage, et cependant une simple émotion physique, un simple manque d'habitude à parler devant une grande assemblée m'a fait perdre la mémoire ; je suis incapable de poursuivre mon argument. Quel doit donc être le sort d'un pauvre homme qui, n'ayant jamais ouvert la bouche en public, est obligé de répondre, sans avoir un moment pour se préparer, aux avocats les plus habiles et les plus expérimentés du royaume, et dont les facultés sont paralysées encore par la pensée que, s'il ne réussit pas à convaincre ses auditeurs, il expirera quelques heures après sur un gibet en ne laissant à ceux qui lui sont le plus chers que la misère et l'infamie ? » On peut soupçonner et non sans raison, à notre avis, que la confusion d'Ashley était une petite comédie dont il avait soigneusement étudié et préparé l'effet. Son discours n'en fit pas moins une profonde impression et excita probablement des espérances qui ne se réalisèrent jamais. Sa santé était délicate, son goût raffiné et même dédaigneux : aussi il ne tarda pas à abandonner la politique aux hommes dont le corps était plus robuste que le sien et l'esprit d'un tissu plus grossier. Il se livra aux pures

jouissances de l'esprit, se perdit dans les méandres de l'ancienne philosophie académique, et aspira à la gloire de faire revivre l'éloquence de Platon. Sa diction, affectée et fleurie, mais souvent d'une beauté et d'une mélodie singulières, fascina un grand nombre de jeunes enthousiastes, qui ne furent pas seulement pour lui des disciples, mais des adorateurs. Sa vie fut courte, mais il vécut assez pour devenir le fondateur d'une nouvelle école de libres penseurs anglais, diamétralement opposés d'opinions et de sentiments à cette autre secte de libres penseurs, dont Hobbes était l'oracle. Pendant de longues années, les *Caractères* de l'un furent l'Évangile des incrédules aux dispositions romanesques et sentimentales, tandis que le *Léviathan* de l'autre fut l'Évangile des incrédules froids et systématiques.

Le bill si souvent proposé et si souvent repoussé passa dans la Chambre des communes sans division, et fut porté ensuite à la Chambre des lords. Il en revint bientôt avec cette clause qui avait donné lieu à tant de discussions et qui modifiait la constitution de la Cour du Lord Grand-Sénéchal. Un parti considérable parmi les représentants du peuple refusait encore d'accorder aucun nouveau privilège à la noblesse. Mais le moment était critique : la mésintelligence qui s'était élevée entre les deux Chambres, au sujet du bill sur la refonte des monnaies, avait produit des inconvénients de nature à alarmer le politique le plus hardi. Il fallait acheter une concession par une autre. Les Communes, à 192 voix contre 150, adoptèrent l'amendement que, pendant quatre ans, les Lords avaient introduit, avec une obstination infatigable, dans le bill, et, en retour, les Lords votèrent immédiatement et sans amendement le bill sur la refonte des monnaies.

On avait beaucoup discuté sur la question de savoir à quel moment le nouveau système de procédure dans les cas de haute trahison commencerait à fonctionner. Une fois même, le bill avait échoué par suite des discussions qui s'étaient élevées sur ce point. Un grand nombre de personnes étaient d'avis que ce changement ne devait avoir lieu qu'à la fin de la guerre. Il était notoire, disaient-elles, que l'étranger, avec lequel on était en lutte, était soutenu à l'intérieur par un trop grand nombre de traîtres, et ce n'était pas, ajoutaient-elles, dans un pareil mo-

ment qu'il fallait adoucir la sévérité des lois qui protégeaient la chose publique contre les machinations des mauvais citoyens. Il fut enfin décidé que les nouvelles dispositions législatives commenceraient à produire leur effet le 25 mars, c'est-à-dire, d'après l'ancien calendrier, le premier jour de l'année 1696.

Le 21 janvier, le bill sur la refonte des monnaies et celui qui avait pour objet de régler la forme de procédure dans les cas de haute trahison reçurent la sanction royale. Le lendemain, les Communes se rendirent à Kensington pour y accomplir une mission qui n'avait de charme ni pour elles ni pour le roi. En masse, elles étaient fermement décidées à soutenir Guillaume, à quelque prix et à quelque risque que ce fût, contre tous ses ennemis, soit du dedans, soit du dehors. Mais, comme cela devait se rencontrer dans toute assemblée composée de cinq cent treize gentilshommes anglais, elles étaient jalouses de la faveur qu'il témoignait aux amis de sa jeunesse. Il avait résolu de mettre la maison de Bentink, pour la richesse et la splendeur, au niveau de celles des Howard et des Seymour, des Russell et des Cavendish. Il avait concédé à Portland quelques-unes des plus belles propriétés héréditaires de la couronne, non sans que cette concession excitât les murmures des Whigs et des Tories. Il n'avait rien fait, il est vrai, qui ne fût conforme à la lettre de la loi et à une longue série de précédents. Depuis un temps immémorial, les souverains anglais avaient considéré comme leur propriété particulière les terres auxquelles ils avaient succédé en vertu de leur titre. Toutes les familles qui s'étaient élevées en Angleterre, depuis les De Veres jusqu'aux Hydes, avaient été enrichies par des dons de la munificence royale. Charles II avait découpé pour ses bâtards, dans son domaine héréditaire, des propriétés ducaltes. Le bill des Droits ne contenait pas non plus un seul mot que l'on pût interpréter comme interdisant au roi la liberté absolue d'aliéner une partie quelconque des domaines de la couronne. La libéralité de Guillaume envers ses compatriotes, tout en excitant un vif mécontentement, ne provoqua donc tout d'abord aucune plainte de la part du Parlement. Mais le roi finit par aller trop loin. En 1695, il ordonna aux Lords de la Trésorerie de formuler un brevet qui accordait à Portland un magnifique domaine dans le Denbighshire. Ce domaine valait, disait-on, plus de cent mille

livres sterling. Le revenu annuel ne pouvait donc en être inférieur à six mille livres, et la rente réservée chaque année à la couronne n'en était que de six livres et huit pence. Toutefois, ce n'était pas là le pire. A cette propriété étaient attachées d'une manière inséparable des prérogatives royales fort étendues, dont le peuple du nord du pays de Galles ne pouvait souffrir qu'un sujet fût investi. Plus d'un siècle auparavant, Élisabeth avait fait don à son favori Leicester d'une partie du même territoire. A cette occasion, la population de Denbighshire avait pris les armes : puis, après un violent tumulte et quelques exécutions, Leicester avait jugé plus sage de rendre à sa maîtresse son présent. L'opposition contre Portland fut moins violente, mais tout aussi efficace. Quelques-uns des principaux gentilshommes de la principauté adressèrent de vives représentations aux ministres par les mains desquels devait passer le brevet, et portèrent ensuite cette affaire devant la Chambre-Basse. Celle-ci vota à l'unanimité une adresse où elle priait le roi de révoquer la concession. De son côté, Portland ne voulut pas encourir le reproche d'être la cause d'une querelle entre son maître et le Parlement, et le roi, malgré la mortification profonde qu'il en ressentit, dut céder au désir général de la nation<sup>1</sup>.

Cette malheureuse affaire, bien qu'elle ne dégénérait pas en querelle ouverte, laissa des deux côtés de l'amertume. Le roi fut irrité contre les Communes et plus encore contre les ministres whigs qui n'avaient pas osé défendre la concession faite par lui à Portland. L'affection loyale que le Parlement lui avait témoignée pendant les premiers jours de la session s'était visiblement refroidie, et il était presque aussi impopulaire qu'il l'avait jamais été quand un événement survint qui lui ramena soudainement les cœurs de ses sujets et le rendit pour un temps l'idole de la nation tel qu'il l'avait été à la fin de 1668<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 14, 17, 23 janvier 1696; *L'Hermitage*, 14 (24) janvier; *Gloria Cambriæ* ou *Discours d'un hardi Breton (anglais) contre un prince de Galles hollandais*, 1702; *Vie de feu l'honorable Robert Price*, etc., 1754. Price était le hardi Breton dont le discours qui ne fut, je crois, jamais prononcé, fut imprimé en 1702. Il eût mieux mérité cette épithète de hardi, s'il eût publié ses impertinences du vivant de Guillaume. La *Vie de Price* est une œuvre misérable, pleine d'erreurs et d'anachronismes.

<sup>2</sup> *L'Hermitage* mentionne le changement défavorable qui s'était fait dans l'humeur

Le projet d'assassinat qui avait été formé au printemps précédent avait été abandonné par suite du départ de Guillaume pour le continent. Quant au projet d'insurrection formé dans le cours de l'été, les conjurés y avaient renoncé faute de secours de la France. Mais avant la fin de l'automne ces deux projets furent repris. Guillaume était de retour en Angleterre, et la possibilité de se débarrasser de lui, à l'aide du pistolet ou du poignard, fut de nouveau sérieusement mise en discussion. Les troupes françaises étaient rentrées dans leur quartier d'hiver, et la force que Charnock avait en vain demandée, quand le canon grondait autour de la forteresse de Namur, pouvait maintenant lui être fournie sans inconvénient. Un complot fut donc organisé, plus formidable qu'aucun de ceux qui eussent jusqu'alors menacé le trône et la vie de Guillaume, ou plutôt, ainsi que cela est arrivé plus d'une fois dans notre histoire, deux complots se formèrent à la fois, dont l'un était compris dans l'autre. Le complot le plus vaste consistait dans une insurrection ouverte, insurrection qui devait être appuyée par une armée étrangère. Presque tous les Jacobites marquants y étaient plus ou moins engagés. Les uns fournirent des armes, les autres achetèrent des chevaux, d'autres donnèrent la liste des serviteurs et des tenanciers dans lesquels on pouvait placer une ferme confiance. Les membres les moins belliqueux du parti le servirent à leur façon, en buvant des rasades à la santé du roi qui était de l'autre côté de l'eau, et en faisant entendre, par des mouvements d'épaules significatifs et des confidences mystérieuses, que Sa Majesté ne serait plus longtemps encore de l'autre côté de l'eau. On fit partout la remarque que les mécontents avaient l'air plus discrets que d'habitude quand ils étaient sobres, et qu'ils se livraient à plus de fanfaronnades qu'à l'ordinaire quand ils étaient ivres <sup>1</sup>. L'autre complot avait pour but l'assassinat de Guillaume; mais un petit nombre seulement d'affidés, spécialement choisis à cet effet, avait été mis dans la confiance.

Chacun de ces complots était sous la direction d'un chef en-

de la Chambre des communes, et Guillaume y fait fréquemment allusion dans ses lettres à Heinsius, 21 (31) janvier 1696, 28 janvier (7 février).

<sup>1</sup> On remarqua pendant quelque temps, dit Van Cleverskirke, la gaieté des Jacobites, 25 février (6 mars) 1696.

voyé exprès de Saint-Germain. La mission la plus honorable était confiée à Berwick. Il était chargé de communiquer avec la noblesse et la bourgeoisie jacobite, de s'assurer des forces qu'elles pouvaient mettre en campagne et de fixer le jour du soulèvement. Il était autorisé à leur déclarer que le gouvernement français était en train de rassembler à Calais des troupes et des transports, et qu'aussitôt qu'on aurait reçu dans cette ville la nouvelle que l'insurrection avait éclaté en Angleterre, son père s'embarquerait avec douze mille vétérans et serait en quelques heures au milieu des partisans de Jacques.

Un rôle plus hasardeux était assigné à un émissaire d'un rang moins élevé, mais d'une adresse, d'une activité et d'un courage remarquables. C'était sir George Barclay, gentilhomme écossais, qui avait servi avec distinction sous Dundee et qui, lorsque la guerre dans les Hautes-Terres fut finie, s'était retiré à Saint-Germain. Barclay fut appelé dans le cabinet du roi et reçut de la bouche même de Jacques ses instructions. Il eut ordre de traverser la Manche et de se rendre à Londres. On lui dit qu'un petit nombre d'officiers et de soldats ne tarderaient pas à le suivre par groupes de deux et de trois. Afin qu'il n'eût point de peine à les reconnaître il devait, tous les lundis et les jeudis, se promener dans la place de Covent-Garden, après la tombée de la nuit, avec un mouchoir blanc sortant de la poche de son habit. On lui remit une somme d'argent considérable avec une commission qui était non-seulement signée, mais écrite en entier de la main de Jacques. Cette commission autorisait le porteur à faire, de temps à autre, contre le prince d'Orange et les adhérents de ce prince, tels actes d'hostilité qui seraient le plus utiles au service du roi. Nous ne savons quelle explication verbale Jacques donna de ces paroles si larges.

De peur que l'absence de Barclay à Saint-Germain n'excitât quelques soupçons, on donna à entendre que sa manière de vivre relâchée avait obligé à le confier aux soins d'un médecin de Paris<sup>1</sup>. Il partit avec huit cents livres dans son portemanteau, se dirigea en toute hâte vers la côte et s'embarqua à bord d'un corsaire que les Jacobites employaient pour faire un service de

<sup>1</sup> Déposition d'Harris, 28 mars 1696.

postes régulier entre la France et l'Angleterre. Ce vaisseau le transporta dans un endroit désert des marais de Romney. A un mille environ du lieu où il débarqua, habitait dans un marécage solitaire et malsain, où il n'avait d'autres voisins qu'un petit nombre de misérables bergers, un contrebandier nommé Hunt. Sa demeure était on ne peut mieux située pour un trafic de contrebande dans les guerres avec la France. Plus d'une fois des cargaisons de soieries de Lyon et de dentelles de Valenciennes, suffisantes pour charger trente bêtes de somme, avaient été débarquées dans cette triste solitude sans attirer l'attention. Mais, depuis la Révolution, Hunt s'était aperçu que de toutes les cargaisons, les cargaisons de traitres étaient celles qui rapportaient le plus. Son réduit solitaire devint le rendez-vous de personnages jouissant d'une haute considération, de comtes et de barons, de chevaliers et de docteurs en théologie. Quelques-uns d'entre eux logèrent plusieurs jours sous son toit en attendant passage. Une poste clandestine fut établie entre sa maison et Londres. Les courriers ne faisaient qu'aller et venir ; ils accomplissaient leur voyage de Londres aux marécages de Romney et des marécages de Romney à Londres ; mais on les reconnaissait pour des gentilshommes, et l'on disait tout bas que l'un d'entre eux était le fils d'un personnage titré. Les lettres venant de Saint-Germain étaient rares et courtes ; celles qui partaient pour Saint-Germain étaient fréquentes et volumineuses ; les Jacobites les mettaient en paquets comme des articles de mode et les enterraient dans le marécage jusqu'à ce que le corsaire vint les chercher.

C'est là que Barclay débarqua, en janvier 1696, et c'est de là qu'il se dirigea sur Londres. Il fut suivi, quelques jours plus tard, par un jeune homme de haute taille qui, tout en dissimulant son nom, produisit des lettres de créance émanées de la plus haute autorité. Ce jeune homme se rendit également à Londres. Hunt découvrit, dans la suite, que son humble toit avait eu l'honneur d'abriter le duc de Berwick<sup>1</sup>.

Le rôle que Barclay avait à jouer était difficile et hasardeux. Aussi ne négligea-t-il aucune précaution. Il avait peu habité Londres, et, par conséquent, son visage était inconnu aux agents

<sup>1</sup> Déposition de Hunt.

du gouvernement. Malgré cela, il eut plusieurs logements. Il se déguisa si bien que ses plus vieux amis ne l'auraient point reconnu en plein jour, et cependant il s'aventura rarement dans les rues, si ce n'est dans l'obscurité. Son principal agent était un moine, qui, sous différents noms, entendait des confessions et disait des messes au risque de sa vie. Cet homme déclara à quelques-uns des fanatiques avec lesquels il était en relation qu'il y avait à Londres un agent spécial de la famille royale, auquel on pouvait parler dans Covent-Garden certaines nuits, à une certaine heure, et que l'on pouvait reconnaître à certains signes<sup>1</sup>. C'est de cette manière que Barclay fit la connaissance de plusieurs individus propres à son dessein. Les premières personnes auxquelles il s'ouvrit sans réserve furent Charnock et Parkyns. Il leur parla du complot que, avec quelques-uns de leurs amis, ils avaient formé, le printemps précédent, contre la vie de Guillaume. Parkyns et Charnock déclarèrent que ce projet pouvait s'exécuter sans difficulté; qu'il ne manquait pas de cœurs résolus parmi les Royalistes, et que tout ce dont on avait besoin, c'était un signe d'approbation de Sa Majesté.

Alors Barclay produisit sa commission. Il montra à ses deux complices que Jacques avait expressément commandé à tous les bons Anglais, non-seulement de se lever en armes, non-seulement de faire la guerre au gouvernement usurpateur, non-seulement de s'emparer des forts et des villes, mais encore de se porter de temps à autre, contre le prince d'Orange, à tels actes d'hostilité qui seraient nécessaires pour le service du roi. « Ces paroles, » disait Barclay, « autorisaient évidemment un attentat contre la personne de Guillaume. » Charnock et Parkyns se déclarèrent satisfaits. En effet, pouvaient-ils douter que l'agent confidentiel de Jacques interprétât exactement les expressions dont celui-ci s'était servi? De plus, pouvaient-ils entendre les mots si larges de la commission autrement que dans ce sens unique, lors même que Barclay n'aurait pas été là pour servir de commentateur? Si ce sujet n'avait jamais été soumis aux considérations de Jacques, on aurait peut-être raison de supposer que ces mots étaient tombés de sa plume sans qu'il y attachât

<sup>1</sup> Dépôts de Fisher et de Harris.

de signification précise. Mais il avait été informé à plusieurs reprises que quelques-uns de ses partisans en Angleterre méditaient une œuvre de sang, et qu'ils n'attendaient que son approbation. Ils l'avaient donc pressé jusqu'à l'importunité de leur dire un seul mot, de leur faire un signe. Longtemps il avait gardé le silence, et maintenant qu'il rompait le silence, il se bornait à leur dire de faire tout ce qui pourrait lui être utile à lui-même et préjudiciable à l'usurpateur. Ils avaient donc son autorisation aussi clairement qu'ils pouvaient raisonnablement espérer de l'obtenir en pareille circonstance <sup>1</sup>.

Il ne restait plus qu'à trouver un nombre suffisant d'hommes courageux et dévoués, à se procurer des chevaux et des armes, puis à fixer l'heure et le lieu de l'attentat. Quarante ou cinquante hommes, pensait-on, suffiraient. Les soldats de la garde de Jacques, qui avaient déjà rejoint Barclay, composaient environ la moitié de ce nombre. Jacques avait vu lui-même quelques-uns de ces hommes avant leur départ de Saint-Germain, leur avait donné de l'argent pour leur voyage, leur avait dit sous quel nom chacun devait passer en Angleterre, leur avait commandé d'obéir aux instructions qu'ils recevraient de Barclay, leur avait indiqué dans quel endroit ils trouveraient Barclay et à quels signes ils le reconnaîtraient <sup>2</sup>. Ils eurent ordre de partir par faibles détachements et d'assigner différentes raisons à leur départ. Les uns se dirent malades, les autres fatigués du service. Cassels, l'un des plus turbulents et des plus dissolus de la bande, annonça que, puisqu'il ne pouvait obtenir d'avancement dans la carrière militaire, il allait entrer au Collège des Écossais et étudier pour embrasser une profession libérale. C'est sous des prétextes de ce genre qu'environ vingt hommes sûrs quittèrent le palais de Jacques, se dirigèrent sur Londres par le marais de Romney et trouvèrent leur capitaine qui se promenait sous le réverbère obscur de la place de Covent-Garden, avec le mouchoir sortant de sa poche. L'un de ces hommes était Ambroise Rookwood, qui avait le grade de brigadier et qui jouissait, pour son courage et sa probité, d'une haute réputation. Un autre était le

<sup>1</sup> Narration de Barclay dans la *Vie de Jacques*, II, 548; Mémoires de Charnock, Collection des *Manuscrits de Nairne*; Bibliothèque Bodléienne.

<sup>2</sup> Déposition de Harris.

major Jean Bernardi, aventurier d'extraction génoise, dont le nom a dû une triste célébrité à un genre de supplice dont l'étrange durée a excité l'horreur d'une génération qui ne pouvait se souvenir de son crime <sup>1</sup>.

C'est dans ces aventuriers venus de France que Barclay plaçait sa principale confiance. Une fois, dans un moment d'exaltation, il les appela ses janissaires, et exprima l'espoir qu'ils lui procureraient la croix de Saint-Georges et la Jarretière. Mais il fallait vingt assassins de plus pour le moins. Les conspirateurs s'attendaient probablement à une aide énergique de la part de sir John Friend, qui avait reçu une commission de colonel signée de Jacques, et qui avait déployé une extrême activité pour enrôler des hommes et fournir des armes pour le jour où les Français paraîtraient sur la côte de Kent. Barclay lui confia son projet; mais sir John le trouva si imprudent et tellement de nature à attirer sur la bonne cause la honte et le malheur, qu'il se refusa à prêter son concours à ses amis, tout en gardant leur secret religieusement <sup>2</sup>. Charnock se chargea de trouver huit individus fidèles et déterminés. Il communiqua son dessein à Porter, mais Barclay ne l'approuva qu'à demi; il pensait, en effet, qu'un braillard de taverne, qui avait été mis récemment en prison pour avoir poussé dans les rues, en état d'ivresse, des hourras en l'honneur du prince de Galles, n'inspirait pas assez de confiance pour qu'on lui confiât un secret d'une si haute importance. Porter entra dans le complot avec enthousiasme, et promit d'y faire entrer d'autres individus dont on n'aurait qu'à se louer. Au nombre de ceux dont il s'assura les services était son domestique, Thomas Keyes. Ce dernier était un conspirateur plus redoutable qu'on n'aurait pu s'y attendre d'après sa condition sociale. Les troupes de la maison royale étaient en général dévouées à Guillaume; mais il s'était glissé parmi les Bleus un sentiment de désaffection. Les chefs de la conspiration avaient déjà travaillé quelques catholiques romains de ce régiment, et Keyes était parfaitement propre à jouer un rôle dans cette œuvre, car il avait servi autrefois comme trompette dans ce corps, et, bien qu'il eût quitté le service, il avait conservé des relations avec quelques-

<sup>1</sup> Déposition de Harris. Il ne faut pas se fier à l'autobiographie de Bernardi.

<sup>2</sup> Voir son procès.

uns des anciens soldats, en compagnie desquels il avait vécu à discrétion chez les fermiers du Somersetshire après la bataille de Sedgemoor.

Parkyns, qui était vieux et goutteux, ne pouvait prendre part en personne à l'exécution du complot, mais il s'employa à procurer des chevaux, des selles et des armes à ses complices plus jeunes et plus actifs. Dans cette partie de sa tâche, il fut assisté par Charles Camburne. Cet individu avait longtemps servi de courtier entre les conspirateurs jacobites et la population employée dans la fabrication de la coutellerie et des armes à feu. Barclay donna des ordres particuliers pour que les épées fussent faites de manière à percer plutôt qu'à balafre. Barclay enrôla lui-même Édouard Lowick, qui avait servi comme major dans l'armée irlandaise, et qui, depuis la capitulation de Limerick, avait vécu à Londres dans l'obscurité. Le moine, qui avait été le premier confident de Barclay, lui recommanda deux Papistes remuants; Boichaud Fichet et Christophe Knightley, et cette recommandation fut jugée suffisante. Knightley amena Édouard King, gentilhomme catholique romain, d'un caractère inquiet et ardent, qui procura à son tour l'assistance d'un joueur et d'un bravache français, nommé Delarue <sup>1</sup>.

En attendant, les chefs de la conspiration avaient de fréquentes réunions dans les tavernes dont ils étaient sûrs, afin d'arrêter un plan d'opérations. Plusieurs combinaisons furent proposées, adoptées, puis après un mûr examen, abandonnées. Une fois on pensa qu'une attaque sur Kensington-House, au milieu de la nuit, pourrait réussir. Il était facile d'escalader le mur extérieur. Si quarante hommes armés pouvaient s'introduire dans le jardin, le palais serait bientôt emporté d'assaut ou livré aux flammes. Quelques-uns furent d'avis qu'il vaudrait mieux frapper le coup un dimanche, lorsque Guillaume sortait de Kensington pour assister au service divin dans la chapelle du palais de Saint-James. Les meurtriers pourraient se réunir près de l'endroit où s'élèvent maintenant Apsley-House et Hamilton-Place. Juste au moment où le carrosse royal débouchait de Hyde-Park et allait entrer dans ce qui porte aujourd'hui le nom de Green-Park, trente des

<sup>1</sup> Dépôts de Fisher, de Knightley et de Delarue; Procès de Cranburne.

conspirateurs, bien montés, pouvaient tomber sur les gardes. Ceux-ci n'étaient ordinairement que vingt-cinq. Ils seraient pris complètement par surprise, et la moitié probablement d'entre eux seraient tués à coups de pistolet ou sabrés avant d'être en état de riposter. Pendant ce temps-là, dix ou douze hommes résolus, à pied, arrêteraient le carrosse, en tirant sur les chevaux, et expédieraient alors le roi sans difficultés. A la fin on donna la préférence à un plan dont Fisher avait fourni l'idée et que Porter organisa dans ses détails. Guillaume était dans l'habitude de sortir tous les samedis de Kensington pour aller chasser dans Richmond-Park. Il n'y avait point alors de pont sur la Tamise entre Londres et Kingston. Pour aller sur les bords du fleuve, le roi traversait donc Turnham-Green dans sa voiture, escortée par quelques-uns de ses gardes du corps. Là, il prenait un bateau, passait l'eau et trouvait un autre carrosse et un autre détachement de gardes prêts à le recevoir sur la rive de Surrey. Le premier carrosse et le premier détachement de gardes attendaient son retour sur la rive du Nord. Les conspirateurs s'assurèrent avec une grande précision de l'ordre qui présidait à ces voyages et examinèrent avec soin le terrain des deux côtés de la Tamise. Ils pensèrent qu'ils auraient plus d'avantage à attaquer le roi sur la rive du Middlesex que sur celle de Surrey, et à son retour de la chasse plutôt qu'en y allant; car, lorsqu'il y allait, il était souvent accompagné jusqu'à la Tamise par une suite considérable de lords et de gentlemen, tandis qu'en revenant il n'avait que ses gardes autour de lui. On convint de l'endroit et du moment. L'endroit devait être un sentier étroit et tortueux qui conduisait du lieu où le roi mettait pied à terre à Turnham-Green. Cet endroit se voit encore; depuis, le sol a été desséché au moyen de tranchées, mais au dix-septième siècle c'était une fondrière où le carrosse royal ne marchait qu'au pas et d'où il se tirait avec peine. Le moment, ce fut l'après-midi du samedi 15 février. Ce jour-là, les quarante devaient se réunir, par petits détachements, dans les tavernes du voisinage près de Turnham-Green. Quand on donnerait le signal de l'approche du carrosse, ils devaient monter à cheval et se rendre à leurs postes. Lorsque la cavalcade serait arrivée au sentier désigné, Charnock devait attaquer les gardes par derrière, Rookwood et Porter chacun sur

un des flancs. De son côté, Barclay, avec huit hommes dévoués, devait arrêter le carrosse et exécuter le coup. Pour qu'aucun des mouvements du roi n'échappât aux conjurés, deux ordonnances devaient surveiller le palais. L'un de ces individus, Flamand hardi et actif, nommé Durant, était spécialement chargé de tenir Barclay parfaitement au courant de ce qui se passerait. L'autre, qui avait pour mission de communiquer avec Charnock, était un vaurien nommé Chambers, qui avait servi dans l'armée irlandaise, avait reçu une blessure grave dans la poitrine à la bataille de la Boyne et, à cause de cette blessure, portait à Guillaume une haine personnelle sauvage <sup>1</sup>.

Tandis que Barclay faisait ses dispositions pour l'assassinat, Berwick s'efforçait de persuader à l'aristocratie jacobite de se soulever, mais ce n'était pas chose facile. Plusieurs consultations furent tenues, et il y eut une grande réunion du parti, réunion déguisée sous l'apparence d'une mascarade pour laquelle des billets à une guinée pièce furent distribués parmi les initiés <sup>2</sup>. Tout se passa, du reste, en conversations, en chansons et en orgies. Un grand nombre de personnages considérables par leur naissance et leur fortune déclarèrent, il est vrai, qu'ils tireraient l'épée pour le souverain légitime dès que leur souverain légitime serait dans l'île avec une armée française, et Berwick avait été autorisé à les assurer qu'une armée française serait envoyée en Angleterre dès qu'ils auraient eux-mêmes tiré l'épée. Mais entre ce qu'ils demandaient et ce qu'il avait été autorisé à accorder, il y avait une différence qui n'admettait point de compromis. Louis, dans la position où il était, ne voulait point risquer dix ou douze mille excellents soldats sur la foi de simples promesses. Des promesses semblables avaient été faites en 1690, et cependant, lorsque la flotte de Tourville avait paru sur la côte du Devonshire, les comtés de l'Ouest s'étaient levés comme un seul homme pour la défense du gouvernement, et pas un seul mécontent n'avait osé prononcer un mot en faveur des envahisseurs. Des promesses analogues avaient été faites également en 1692, et c'est à la confiance qu'on avait mise en ces promesses qu'il fallait attribuer l'immense désastre de La Hogue.

<sup>1</sup> Voir les procès et dépositions.

<sup>2</sup> L'Hermitage, 3 (13) mars.

Le roi de France ne voulait pas être trompé une troisième fois. Il consentait bien à venir à l'aide des royalistes anglais, mais il voulait voir auparavant les royalistes anglais s'aider eux-mêmes. Il y avait en cela beaucoup de raison, et il n'y en avait pas moins dans ce que les Jacobites représentaient de leur côté. Si, disaient-ils, ils devaient se soulever, sans avoir pour les soutenir un seul régiment discipliné, contre un usurpateur appuyé par une armée régulière, ils seraient tous mis en pièces avant que la nouvelle de leur soulèvement pût arriver à Versailles. Comme Berwick ne pouvait leur donner l'espérance que l'invasion précéderait l'insurrection, comme de leur côté ses amis d'Angleterre étaient inflexibles dans leur résolution de ne pas se soulever avant qu'il y eût de la part des Français une invasion, il n'avait rien de plus à faire à Londres, et il était impatient de partir.

Et son impatience était d'autant plus grande que le 15 février approchait; il était en effet en communication constante avec Barclay et parfaitement au courant de tous les détails du crime qui devait s'accomplir ce jour-là. Il passait en général pour un homme dont la probité allait jusqu'à la rudesse et avait même quelque chose de choquant. Mais son zèle pour les intérêts de sa famille et son respect pour les leçons des prêtres avaient tellement perverti en lui le sens du bien et du mal qu'il ne se crut pas le moins du monde moralement obligé, ainsi qu'il l'a confessé lui-même ingénument, à détourner les assassins de l'exécution de leur projet. Il éleva, il est vrai, contre leur entreprise, une objection, mais cette objection, il la garda pour lui. C'était tout simplement ceci, que tous ceux qui étaient engagés dans le complot seraient probablement pendus; mais, se dit-il, c'était leur affaire, et s'il leur plaisait de courir le risque de la corde pour la bonne cause, ce n'était pas à lui à les décourager. Sa mission était complètement distincte de la leur, il n'avait pas à agir avec eux, et en tout cas il ne se sentait nullement disposé à mourir en leur compagnie. Il se rendit en toute hâte à Romney-Marsh et passa à Calais<sup>1</sup>.

Là, il vit qu'il se faisait des préparatifs pour opérer une descente dans le comté de Kent. La ville était pleine de troupes et

<sup>1</sup> Voir les Mémoires de Berwick,

les bassins de transports. Boufflers avait reçu l'ordre d'aller directement de la Flandre à Calais et d'y prendre le commandement. Jacques lui-même était attendu de jour en jour, et, de fait, il avait déjà quitté Saint-Germain. Malgré cela, Berwick ne voulut point attendre son arrivée. Il prit la route de Paris, rencontra son père à Clermont et lui exposa, sans rien déguiser, l'état des choses en Angleterre. Il avait échoué dans son ambassade. La noblesse et la bourgeoisie royalistes semblaient résolues à ne se soulever que le jour où une armée française serait dans l'île, mais il y avait encore de l'espoir; sous peu de jours probablement arriverait la nouvelle que l'usurpateur avait cessé de vivre, et cette nouvelle changerait l'aspect des affaires. Jacques se décida à aller à Calais et à attendre dans cette ville le résultat du complot de Barclay. Berwick continua sa route jusqu'à Versailles pour donner à Louis des explications. Berwick lui-même nous a fait connaître quelle fut la nature de ces explications. Il déclara sans détour au monarque français qu'une petite troupe d'hommes dévoués ferait dans peu une tentative contre la vie du mortel ennemi de la France. Le prochain courrier pourrait apporter la nouvelle d'un événement qui bouleverserait probablement le gouvernement anglais et dissoudrait la coalition européenne. On aurait cru qu'un prince qui affectait avec tant d'ostentation le caractère d'un chrétien dévot et d'un chevalier courtois aurait pris immédiatement des mesures pour faire porter à son rival un avis qui aurait pu encore lui arriver à temps, et qu'il aurait adressé des reproches sévères aux personnes qui avaient si indignement abusé de son hospitalité. Telle ne fut pas toutefois la conduite de Louis. Si on lui avait demandé de donner sa sanction à un assassinat, il l'eût probablement refusée avec indignation, mais il apprit sans indignation qu'il allait se commettre sans sa sanction un crime qui servirait infiniment plus ses intérêts que dix victoires comme celle de Landen. Il expédia des ordres à Calais pour que sa flotte se tint prête à lui permettre de profiter de la grande crise qu'il prévoyait. — A Calais, Jacques attendait avec plus d'impatience encore le signal qui devait lui annoncer la mort de

<sup>4</sup> Van Cleverskirke, 25 février (6 mars) 1696. Je crois que toute personne sensée et impartiale qui, après avoir lu attentivement le récit que fait Berwick de toute cette affaire, le comparera avec celui qu'on trouve dans la *Vie de Jacques* (II, 544),

son neveu<sup>4</sup>. Ce signal devait lui être transmis au moyen d'un feu dont les matériaux étaient déjà préparés sur la falaise de Kent, et que l'on eût parfaitement aperçu de l'autre côté du détroit.

Mais de nos jours une destinée particulière s'est toujours attachée à des conspirations du genre de celle de Barclay et de Charnock. — Les Anglais regardent l'assassinat et l'ont pendant des siècles regardé avec un sentiment de dégoût particulier chez eux, et ce sentiment est tellement anglais qu'aujourd'hui même encore on ne peut dire qu'il appartienne aux Irlandais, et jusqu'à une époque récente, il n'appartenait pas aux Écossais. De nos jours, le misérable qui en Irlande tire contre son ennemi un coup de fusil de derrière une haie n'est que trop souvent protégé par la sympathie publique contre les recherches de la justice. En Écosse on vit plus d'une fois, au seizième et au dix-septième siècle, des plans d'assassinat s'exécuter et réussir, bien qu'ils fussent connus d'un grand nombre de personnes. Les meurtres de Beaton, de Rizzio, de Darnley, de Murray, de Sharpe en sont des preuves éclatantes. Les royalistes qui massacrèrent Lisle en Suisse étaient des Irlandais ; les royalistes qui égorgèrent Ascham à Madrid étaient des Irlandais ; les royalistes qui frappèrent Dorislaus à la Haye étaient des Écossais. En Angleterre, dès qu'un projet de ce genre cesse d'être un secret caché dans les profondeurs d'une âme sombre, d'un cœur ulcéré qui couvre tout en lui-même, il court aussitôt le risque d'être découvert et d'échouer. Felton et Bellingham n'avaient confié leur dessein à aucun être humain, et c'est ce qui leur permit d'accomplir leur détestable entreprise. Mais la conspiration de Babington contre Élisabeth, celle de Guy Fawkes contre Jacques, celles de Gerard contre Cromwell, celle de Rye-House, celle de Cato-Street furent toutes découvertes, déjouées et punies. C'est que chez nous les bonnes comme les mauvaises qualités des conspirateurs exposent les conspirations à un égal danger. — On trouvera difficilement un Anglais n'ayant pas complètement perdu toute conscience et tout honneur qui veuille s'engager dans un complot ayant pour but de massacrer par trahison un de ses semblables, et il est vraisemblable qu'un misérable qui n'a ni conscience ni honneur ne sera pas sans réfléchir

lequel est pris mot pour mot dans les *Mémoires originaux*, ne doutera pas un seul instant que Jacques n'ait trempé dans ce projet d'assassinat.

sérieusement au danger qu'il court en restant fidèle à ses complices et aux récompenses qu'il peut obtenir en les trahissant. Il ya, il est vrai, des individus en qui le fanatisme religieux ou politique a détruit sur un point particulier toute sensibilité morale, en la laissant au contraire intacte sur tout le reste. Tel était, par exemple, Digby. Il n'éprouvait aucun scrupule à faire sauter en l'air le roi, les Lords et les Communes ; cependant il montra envers ses complices une fidélité religieuse et chevaleresque : la crainte même de la roue ne put pas lui arracher un seul mot de nature à les compromettre. Mais, il faut le dire, cette union de la dépravation et de l'héroïsme moral est fort rare. La plupart des hommes ne sont ni assez vicieux ni assez vertueux pour rester fidèles et dévoués à leurs complices quand ils font partie d'associations qui se proposent un but criminel et inhumain ; dès qu'un seul membre de ces associations manque du vice ou de la vertu nécessaires, l'association tout entière est en danger. Rassembler dans un seul et même corps, quarante Anglais, tous coupe-jarrets endurcis et en même temps de sentiments assez élevés et assez généreux pour que ni l'espoir de l'opulence ni la crainte du gibet ne les entraînent à trahir le reste de leurs affidés, c'est ce qui a été impossible jusqu'à présent et ce qui le sera toujours, il faut l'espérer.

Barclay avait dans sa bande des individus trop mauvais et trop bons pour qu'il leur confiât un secret aussi important que le sien. Le premier dont le cœur faillit fut Fisher. Avant même que l'époque et le lieu du crime fussent fixés, il obtint de Portland une audience et dit à ce seigneur qu'il se tramait un complot contre la vie de Guillaume. Quelques jours après, Fisher revint avec des détails plus précis. Mais son caractère n'était pas de nature à inspirer en lui beaucoup de confiance, et depuis qu'on avait eu affaire à des coquins tels que Fuller, Young, Whitney et Taafe, les hommes sensés ne croyaient plus que difficilement aux histoires de complots ; Portland, bien qu'en général il s'alarmât aisément quand la vie de son maître et de son ami était en jeu, ne prêta donc qu'une médiocre attention à la révélation de Fisher. Mais, dans la soirée du 14 février, il reçut une visite d'une personne dont il ne pouvait traiter légèrement le témoignage. C'était un gentilhomme catholique romain d'un courage et d'une

honorabilité éprouvés, nommé Pendergrass. Il était arrivé la veille du Hampshire à Londres, par suite d'une lettre pressante de Porter qui, malgré la corruption de son cœur et de ses mœurs, avait été pour Pendergrass un ami dévoué, presque un père. Dans une insurrection jacobite, Pendergrass eût été probablement l'un des plus ardents. Mais ce fut avec horreur qu'il apprit qu'on lui demandait de jouer un rôle dans une entreprise honteuse et criminelle. Il se trouva dans l'une des situations qui mettent à la torture la plus cruelle les natures nobles et sensibles. Que devait-il faire? Devait-il commettre un meurtre? Devait-il laisser accomplir un meurtre qu'il pouvait empêcher? Et cependant irait-il trahir une personne qui, si coupable qu'elle fût, l'avait comblé de bienfaits? Peut-être serait-il possible de sauver Guillaume sans nuire à Porter? Pendergrass se détermina à en faire la tentative. « Milord, dit-il à Portland, si vous tenez à la vie du roi Guillaume, ne le laissez pas aller à la chasse demain. Il est l'ennemi de ma religion, mais ma religion me fait un devoir de lui donner cet avis. Toutefois, quant aux noms des conspirateurs, je suis résolu à les taire; quelques-uns d'entre eux sont mes amis; l'un d'eux en particulier est mon bienfaiteur, et je ne le trahirai pas. »

Portland se rendit immédiatement auprès du roi, mais le roi reçut cette nouvelle avec un grand sang-froid et parut décidé à ne pas se priver, pour obéir à une vaine frayeur, du plaisir que lui promettait la journée du lendemain. Voyant ses raisonnements et ses prières inutiles, Portland dut à la fin menacer Guillaume de rendre aussitôt cette affaire publique, si Sa Majesté ne consentait pas à rester enfermée le lendemain toute la journée, et cette menace produisit son effet.

Le samedi, 15, arriva. Les Quarante étaient prêts à monter à cheval, quand les vedettes qui surveillaient Kensington House vinrent leur annoncer que le roi ne chasserait point ce jour-là. « Le renard, dit Chambers avec rage, reste dans son terrier. » Puis il ouvrit sa chemise, montra une large cicatrice qui couvrait sa poitrine, et fit le serment de se venger de Guillaume.

La première idée des conspirateurs fut que leur complot avait été découvert. Mais ils furent bientôt rassurés. On leur dit que le temps avait retenu le roi dans son palais, et en effet la journée était froide et orageuse. Il n'y avait à Kensington House aucun

signe d'agitation. Aucune précaution extraordinaire ne fut prise, aucune arrestation n'eut lieu, on n'entendit dans les cafés aucune parole sinistre. Ce contre-temps était fâcheux, mais le samedi, 22, serait tout aussi bon pour exécuter le coup.

Mais, avant le samedi 22, un troisième dénonciateur, Delarue, s'était présenté au palais. Sa manière de vivre lui donnait peu de droit au respect, mais son récit se rapportait si exactement avec celui de Fisher et de Pendergrass, que Guillaume lui-même commença à croire que le danger était réel.

Le 21 février, à une heure avancée de la soirée, Pendergrass, dont les révélations avaient jusqu'alors été moins étendues que celles des deux autres dénonciateurs, mais dont une seule parole avait plus de prix que leur double serment, fut mandé dans le cabinet du roi. Le fidèle Portland et le brave Cutts furent les seules personnes qui assistèrent à cette singulière entrevue entre le roi et son généreux ennemi. Guillaume, avec une courtoisie et une animation rares chez lui, mais qui n'en faisaient sur ses auditeurs que plus d'impression, pressa Pendergrass de s'expliquer. « Vous êtes, » lui dit-il, « un homme de probité et d'honneur. Je vous suis profondément obligé, mais vous devez comprendre que les mêmes considérations qui vous ont engagé à nous en dire autant doivent vous engager à nous en dire davantage. Les avis que vous m'avez donnés jusqu'à présent ne peuvent que me rendre suspects tous ceux qui m'approchent. Ils suffisent pour empoisonner ma vie, mais non pour la préserver. Il faut que vous me fassiez connaître les noms de ces hommes. » Pendant plus d'une demi-heure, le roi continua à supplier et Pendergrass à refuser. A la fin, ce dernier dit qu'il donnerait le renseignement qu'on lui demandait, si on lui assurait qu'on n'en ferait usage que pour empêcher le crime et non pour perdre les criminels. « Je vous donne ma parole d'honneur, » répondit Guillaume, « qu'on ne fera usage contre personne de votre déposition que de votre propre consentement. » Minuit était sonné depuis longtemps quand Pendergrass écrivit les noms des chefs de la conspiration<sup>1</sup>.

Tandis que ceci se passait à Kensington, le reste des assassins

<sup>1</sup> L'Hermitage, 25 février (6 mars).

se livrait à une orgie dans une taverne jacobite dans Maiden Lane. C'est là qu'ils reçurent leurs dernières instructions pour le lendemain. « Demain ou jamais ! » s'écria King. — « Demain, enfants, » reprit Cassels avec un juron, « à nous le pillage du champ de bataille. » Le lendemain arriva. Tout était prêt, les chevaux sellés, les pistolets chargés, les sabres aiguisés, les vedettes sur le qui-vive. Dans la matinée, elles envoyèrent dire au palais que le roi irait certainement à la chasse ; que les préparatifs ordinaires avaient été faits, qu'un détachement de gardes avait été envoyé à Richmond en faisant le tour par le parc de Kingston ; les carrosses royaux, attelés chacun de six chevaux, s'étaient rendus des écuries situées dans Charing-Cross à Kensington. Les chefs de la conspiration se réunirent, ivres de joie, au domicile de Porter. Pendergrass, qui, d'après les ordres du roi, vint les retrouver, fut accueilli avec des démonstrations d'une gaieté féroce : « Pendergrass, » lui dit Porter, « vous êtes désigné comme l'un des huit qui doivent lui faire son affaire. J'ai pour vous un mousqueton qui peut contenir huit balles. » — « Monsieur Pendergrass, » dit King, « ne craignez pas, je vous prie, de briser les glaces du carrosse. » De chez Porter, la troupe s'ajourna à la taverne des Piliers bleus<sup>1</sup> dans Spring-Garden, où elle se proposait de prendre quelques rafraîchissements avant de partir pour Turnham-Green. Ils étaient à table quand arriva un message d'une des vedettes annonçant que le roi avait changé d'idée et n'irait pas à la chasse ; et ils étaient à peine revenus de la première surprise où les avait jetés cette sinistre nouvelle, que King, qui était allé à la découverte vers ses anciens camarades, arriva avec des nouvelles plus sinistres encore. « Les carrosses sont retournés à Charing-Cross. Les gardes qu'on avait envoyés faire le tour par Richmond viennent au grand galop à Kensington, et les flancs de leurs chevaux sont tout blancs d'écume. J'ai échangé quelques mots avec un des Bleus, et il me dit qu'on parlait tout bas de choses étranges. » Les assassins perdirent aussitôt contenance et leur courage s'évanouit. Porter essaya vainement de déguiser son trouble. Il prit une orange et l'écrasa. « Ce qu'on ne peut faire un jour peut se faire un autre. Allons, messieurs, avant de nous séparer, encore

<sup>1</sup> Blue-posts.

une rasade. A l'écrasement de l'orange pourrie! » La compagnie but à l'écrasement de l'orange pourrie, puis se dispersa <sup>1</sup>.

Une couple d'heures se passa avant que les conspirateurs eussent abandonné toute espérance. Le bruit que le roi avait pris médecine et que c'était là la seule raison qui l'avait empêché d'aller à Richmond, rendit le courage à quelques-uns d'entre eux. S'il en était ainsi, se dirent-ils, on pouvait encore frapper le coup. L'affaire avait manqué deux samedis de suite, mais on était presque au dimanche. Pourquoi ne reprendrait-on pas un des plans qui avaient été dans le principe discutés et abandonnés? Ne pouvait-on pas attaquer l'usurpateur au coin d'Hyde-Park quand il se rendrait à la chapelle? Charnock était prêt à tout, aux entreprises mêmes les plus désespérées. Si la chasse était finie, ne valait-il pas mieux mourir en mordant et en égratignant jusqu'au dernier soupir que de se laisser mettre en pièces sans résistance et sans se donner le plaisir de se venger. Il rassembla quelques-uns de ses complices dans un des nombreux logements qu'il occupait et leur fit porter force santés au roi, à la reine, au prince, de même qu'au grand monarque, ainsi qu'il appelait Louis. Mais le vin ne put triompher de la terreur et de l'abattement de ces misérables, et tant d'autres déjà avaient pris la fuite que ceux qui restaient ne pouvaient rien faire. Dans le courant de l'après-midi, on apprit que les gardes avaient été doublés au palais, et peu de temps après la tombée de la nuit, on vit des agents sortir du secrétariat de l'État, aller et venir dans les rues avec des torches et accompagnés d'escouades de mousquetaires. Avant la pointe du jour, Charnock était en prison. Un peu plus tard, Rookwood et Bernardi furent trouvés au lit dans un cabaret de Tower-Hill. Le dimanche avant midi, la police avait mis la main sur dix-sept autres conspirateurs, et trois soldats du régiment des Bleus avaient été mis en état d'arrestation. Dans la matinée le roi tint un conseil, et aussitôt après la séance un exprès fut envoyé en Flandre pour faire rentrer en Angleterre quelques régiments. Dorset partit pour Sussex, dont il était Lord-lieutenant; Romney,

<sup>1</sup> Le récit que je viens de présenter est emprunté principalement aux procès et aux dépositions. Voir aussi Burnet, II, 165, 166, 167, et la *Véritable et impartiale Histoire de Blackmore*, composée sous la direction de Shrewsbury et de Somers. Voir encore l'*Histoire du roi Guillaume III*, de Boyer, 1705.

qui était Gardien des Cinq Ports, se rendit sur la côte de Kent; et Russell se hâta de descendre la Tamise pour prendre le commandement de la flotte. Dans la soirée le Conseil tint une nouvelle séance. Quelques-uns des prisonniers furent interrogés et mis en prison. Le Lord-Maire se tenait à son poste. On l'informa de la découverte que l'on venait de faire, et on le chargea d'une manière toute spéciale de veiller à la tranquillité de la capitale<sup>1</sup>.

Le lundi matin, toute la milice bourgeoise de la Cité fut sous les armes. Le roi se rendit en grande pompe à la Chambre des lords, y manda les Communes, et, du haut du trône, annonça au Parlement que sans la gracieuse protection de la Providence, il ne serait plus en ce moment qu'un cadavre, et que le royaume eût été envahi par une armée française. Le danger de l'invasion, ajouta-t-il, était encore grand, mais il avait déjà donné des ordres qui suffiraient, il l'espérait, à la protection du royaume. Quelques-uns des traîtres étaient en prison; des mandats avaient été lancés contre d'autres; il ferait son devoir dans cette circonstance, et il comptait que les Chambres feraient le leur<sup>2</sup>.

Les Chambres votèrent aussitôt une adresse collective dans laquelle elles remerciaient la divine Providence de l'avoir conservé à son peuple et le suppliaient de mieux veiller à la sûreté de sa personne. Elles terminaient en l'engageant à s'emparer et à s'assurer de tous les individus qu'il considérerait comme dangereux. Le même jour le Gouvernement présenta aux Communes deux bills importants. L'un suspendait l'*habeas corpus*; l'autre déclarait que la mort de Guillaume n'aurait point pour effet de dissoudre le Parlement. Sir Roland Gwyn, honnête gentilhomme de province, fit une motion dont il n'entrevit pas les importantes conséquences. Il proposa que les membres de la Chambre des communes formassent une association pour la défense de leur souverain et de leur pays. Montague, qui de tous les hommes était le plus prompt à saisir une idée et à en tirer parti, vit toute la force que le Gouvernement ainsi que les Whigs pourraient tirer d'une association de ce genre<sup>3</sup>. Un acte fut immédiatement rédigé,

<sup>1</sup> Portland à Lexington, 3 (15) mars 1696; Van Cleverskirke, 25 février (6 mars); L'Hermitage, même date.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 24 février 1695.

<sup>3</sup> *Les ennemis de l'Angleterre dévoilés*, 1701.

d'après lequel les représentants du peuple, chacun en particulier, reconnaissaient solennellement Guillaume pour leur roi légitime et s'engageaient à le défendre, et à le défendre mutuellement contre Jacques et les partisans de Jacques. Enfin, ils firent serment, si la vie de Sa Majesté était abrégée par la violence, de le venger d'une manière exemplaire sur la personne de ses meurtriers et de soutenir tous ensemble, énergiquement, l'ordre de succession établi par le Bill des Droits. Il fut ordonné que l'on ferait le lendemain matin l'appel nominal dans la Chambre<sup>1</sup>. L'assistance fut donc nombreuse. L'acte d'association, rédigé sur parchemins, était sur le bureau, et les membres se levèrent l'un après l'autre, comté par comté, pour y apposer leurs signatures<sup>2</sup>.

Le discours du roi, l'adresse collective des deux Chambres, l'association formée par les Communes, ainsi qu'une proclamation qui contenait les noms des conspirateurs et offrait une récompense de mille livres pour quiconque mettrait la main sur l'un d'eux, furent aussitôt répandus par les crieurs publics, dans toutes les rues de la capitale, et les courriers de la poste les emportèrent dans les provinces. Partout où ces nouvelles arrivèrent, elles soulevèrent le pays tout entier. Ces deux mots abominables, « assassinat et invasion, » produisirent un effet magique. On n'eut point besoin de recourir à la presse. Les marins sortirent par milliers des lieux où ils se cachaient pour servir sur la flotte. Trois jours seulement après l'appel fait par le roi à la nation, Russell mettait à la voile hors de la Tamise avec une forte escadre. Une autre se tenait prête à Spithead. La milice de tous les comtés maritimes, depuis le Wash jusqu'à Lands'End, prit les armes. Le public éprouvait, en général, une vive sympathie pour les personnes accusées de délits purement politiques, mais la population tout entière donna la chasse comme à des loups aux assassins de Barclay. L'horreur que de tout temps les Anglais ont ressentie pour les visites domiciliaires et pour tous ces obstacles que la police des États du continent jette dans le chemin des voyageurs, ils l'oublièrent pendant un moment. On

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 24 février 1695-6.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*; Van Cleverskirke, 28 février (9 mars); L'Hermi  
tage, même date.

tint fermées pendant de longues heures les portes de la Cité de Londres, tandis que des visites rigoureuses avaient lieu à l'intérieur. Les magistrats de presque toutes les villes du royaume qui étaient ceintes de murailles suivirent l'exemple de la capitale. Sur toutes les grandes routes on posta des piquets d'hommes armés avec ordre d'arrêter les passants de tournure suspecte. Pendant quelques jours, il fut presque impossible d'aller sans passe-port d'un lieu à un autre ou de se procurer des chevaux de poste, sans l'autorisation d'un juge de paix. Et pas une voix ne s'éleva contre ces précautions. Le bas peuple était même, si c'est possible, plus ardent que les fonctionnaires publics à livrer les traîtres à la justice. Cet empressement peut s'expliquer en partie par les fortes récompenses qu'avait promises la proclamation royale. La haine que tout bon Protestant nourrissait contre les coupe-jarrets papistes ne fut pas peu augmentée par les chansons dans lesquelles les poètes populaires célébrèrent cet heureux cocher de fiacre qui avait mis la main sur un des traîtres, avait reçu ses mille livres et s'était établi en gentilhomme<sup>1</sup>.

En certains endroits, on eut peine à contenir dans les limites de la loi le zèle de la populace. A la maison de campagne de Parkyns, dans le Warwickshire, on trouva des armes et des habillements suffisants pour équiper un régiment de cavalerie. Dès que le fait fut connu, une populace furieuse se rassembla, jeta à bas la maison et détruisa complètement le jardin<sup>2</sup>. Parkyns lui-même fut traqué dans un grenier du Temple. Porter et Keyes, qui s'étaient enfuis dans le Surrey, furent poursuivis à outrance, arrêtés à Lutherhead par les paysans qui, après quelque résistance, s'assurèrent de leurs personnes et les firent envoyer en prison. Friend fut trouvé caché dans la maison d'un quaker. Kinghtley fut découvert sous un costume de femme du monde, et reconnu en dépit de ses mouches et de son fard. En peu de jours, les chefs de la conspiration se trouvèrent entre les mains de la justice, à l'exception de Barclay, qui réussit à s'échapper en France.

<sup>1</sup> Si l'on en croit L'Hermitage, 28 février (9 mars), il y eut deux de ces fortunés cochers de fiacre. En effet, un intelligent et vigilant cocher de fiacre était, par la nature de sa profession, on ne peut plus propre à réussir dans cette sorte de chasse. Les journaux abondent en preuves de l'enthousiasme général.

<sup>2</sup> *Le Postillon*, 5 mars 1695-6.

En même temps, on arrêta quelques mécontents notoires et on les retint un certain temps en prison comme suspects. Le vieux Roger Lestrangle, alors dans sa quatre-vingtième année, fut pris. Ferguson, que l'on trouva caché sous un lit à Gray's Inn Lane, fut, à la satisfaction générale, enfermé à Newgate<sup>4</sup>. Sur ces entrefaites, une commission spéciale fut instituée pour juger les traîtres. Les preuves ne manquaient pas; car, des conspirateurs dont on s'était emparé, dix ou douze étaient prêts à sauver leur propre vie en portant témoignage contre leurs complices. Nul n'avait plus trempé dans le crime et nul n'envisagea la mort avec une terreur plus abjecte que Porter. Le gouvernement consentit à lui faire grâce de la vie, et obtint ainsi, non-seulement ses confidences, mais encore les confidences beaucoup plus respectables de Pendergrass. Pendergrass ne courait aucun danger. Il n'était point coupable; son caractère était honorable, et son témoignage eût eu bien plus de poids auprès d'un jury que celui d'une foule de gens qui ne prêtaient serment que pour sauver leur tête en péril. Mais il avait la parole du roi qu'il ne paraîtrait comme témoin que de son plein gré, et il était résolu à ne figurer en cette qualité que si on lui répondait de la vie de Porter. Porter étant désormais hors de cause, Pendergrass n'éprouva plus aucun scrupule à révéler la vérité.

Charnock, King et Keyes comparurent les premiers à la barre. Le président des Trois Cours de Common Law et plusieurs autres juges siégeaient, et dans l'auditoire, on voyait un grand nombre de membres des deux Chambres du Parlement.

C'était le 11 mars. Le nouvel acte qui réglait la procédure dans le cas de haute trahison ne devait commencer à fonctionner que le 25. Les accusés représentèrent que, comme la législature avait, en passant le statut en question, reconnu qu'il était juste de leur permettre de voir leur acte de mise en accusation et de se procurer l'assistance d'un avocat, le tribunal devait, soit leur accorder ce que la plus haute autorité du royaume avait déclaré être une indulgence raisonnable, soit ajourner le procès à une quinzaine de jours. Mais les juges refusèrent d'accorder un délai. Aussi des écrivains postérieurs les ont-ils accusés de ne s'être

<sup>4</sup> Le *Postillon*, 29 février, 2, 12, 14 mars 1695-6.

tenus aussi rigoureusement à la lettre de la loi que pour perdre des hommes qui, si la loi avait été interprétée conformément à son esprit, auraient eu quelque chance de se sauver. Cette accusation est injuste. Les juges ne firent évidemment qu'appliquer la véritable intention de la législature, et s'il y eut une injustice de commise, ce ne sont pas les juges, mais la législature qu'il faudrait en rendre responsable. Les mots « vingt-cinq mars » ne s'étaient pas glissés par pure inadvertance dans l'acte : tous les partis dans le Parlement étaient depuis longtemps d'accord sur les principes des nouveaux règlements. La seule question sur laquelle on discuta, ce fut de savoir à quelle époque ces règlements prendraient effet. Après des débats qui durèrent plusieurs sessions, après des votes successifs qui aboutirent à des résultats divers, on en vint à un compromis, et assurément ce n'était pas aux tribunaux de modifier les termes de ce compromis. On peut affirmer, il est vrai, en toute confiance, que si les Chambres avaient prévu le complot d'assassiner, elles auraient non pas avancé, mais reculé le jour auquel devait commencer l'application du nouveau système. Il est certain que le Parlement et, en particulier, le parti whig, méritaient un blâme sévère. En effet, si les anciennes règles de procédure ne donnaient à la couronne aucun avantage injuste, il n'y avait pas de motif pour les changer, et si, au contraire, ainsi que chacun le reconnaissait, elles donnaient à la couronne un avantage injuste, et cela contre un malheureux qui avait à défendre sa vie en justice, le Parlement n'aurait point dû les laisser subsister un seul jour. Mais on ne peut faire un reproche aux tribunaux de n'avoir pas agi en opposition directe avec la lettre comme avec l'esprit de la loi.

Le gouvernement aurait pu ajourner le procès jusqu'au jour où le nouvel acte commença à fonctionner, et il eût été sage à lui, non moins que juste de le faire, car les prisonniers n'auraient rien gagné à un délai. Leur affaire était de celles où toute l'habileté des Écoles de Droit aurait échoué. Porter, Pendergrass, Delarue et d'autres, avaient produit des preuves qui n'admettaient point de réplique. Charnock dit avec facilité et présence d'esprit le peu de choses qu'il avait à dire. Le jury rapporta contre les accusés un verdict de culpabilité. Disons-le, à la honte de ce siècle, la foule qui assiégeait le tribunal accueillit par de violents

hurrahs le verdict du jury, et ces hurrahs se renouvelèrent lorsque les trois malheureux, après avoir entendu leur sentence, sortirent avec une escorte<sup>1</sup>.

Charnock n'avait jusqu'alors montré aucun signe de faiblesse, mais quand il se retrouva dans sa cellule, son courage l'abandonna. Il se répandit en prières pour obtenir sa grâce. « Il serait heureux, » disait-il, « de passer le reste de ses jours dans une réclusion qui ne fût pas trop rigoureuse; il ne demandait que la vie, et, en retour de la vie, il promettait de découvrir tout ce qu'il savait des projets des Jacobites contre le gouvernement. S'il ne disait point la vérité, ou s'il supprimait quelque chose, il consentait à être traité avec la dernière rigueur. » Cette proposition excita parmi les conseillers de Guillaume une vive émotion et quelques différences d'opinion. Mais le roi prit, dans cette circonstance, comme dans toutes les circonstances analogues où il se trouva, une résolution sage et magnanime. Il vit que la découverte du complot d'assassinat avait changé toute la face des affaires. Son trône, tout récemment encore chancelant, était désormais assis sur des bases inébranlables. Sa popularité, par un essor impétueux, s'était élevée à une aussi grande hauteur que le jour où il marcha de Torbay sur Londres. Un grand nombre de gens que son administration avait mécontentés, et qui, dans leur mauvaise humeur, avaient entretenu des communications avec Saint-Germain, apprirent avec dégoût que, jusqu'à un certain point, ils s'étaient ligués avec des meurtriers. Guillaume ne voulut point pousser ces personnes-là au désespoir. Il ne voulut même pas les exposer à rougir. Il décida non-seulement de ne les pas punir, mais encore de ne pas leur faire subir l'humiliation d'un pardon. Il refusa de savoir ce dont ils étaient coupables contre lui, et abandonna Charnock à son sort<sup>2</sup>. Quand il vit qu'il n'avait point de chance d'être accueilli comme déserteur, Charnock prit la dignité d'un martyr et joua résolument son rôle jus-

<sup>1</sup> *Le Postillon*, 12 mars 1696; Vernon à Lexington, 15 mars; Van Cleverskirke, 15 (23) mars. Ce procès est rapporté tout au long dans la Collection des Procès d'État.

<sup>2</sup> Burnet, II, 171; *Coup d'œil sur les dispositions actuelles de l'Angleterre; Les Ennemis de l'Angleterre dévoilés*, 1701; *L'Hermitage*, 17 (27) mars 1696. L'Hermitage dit : « Charnock a fait de grandes instances pour avoir sa grâce, et a offert de tout déclarer; mais elle lui a été refusée. »

qu'au bout. Afin de dire adieu au monde de meilleure grâce, il se commanda un bel habit neuf, et, le dernier jour, il se fit poudrer et friser sa perruque avec un soin extrême<sup>1</sup>. Un moment avant d'être lancé dans l'espace, il remit aux shériffs un écrit où il avoua avoir conspiré contre la vie du prince d'Orange, mais il nia solennellement que Jacques lui eût donné aucune commission autorisant l'assassinat. Cette dénégation était vraie, à la prendre à la lettre, mais Charnock ne nia pas, et la vérité l'empêchait de nier, qu'il eût vu une commission écrite et signée de Jacques, et contenant des paroles que, sans leur faire violence, on pouvait interpréter, et que tous ceux qui les virent interprétèrent, en effet, comme si elles autorisaient la criminelle embuscade de Turnham Green.

Il est vrai que dans un autre écrit qui existe encore, mais qui n'a jamais été imprimé, Charnock tient un langage tout différent. Après avoir déclaré que pour des raisons trop faciles à comprendre il ne pouvait dire la vérité tout entière dans le papier remis par lui aux shériffs, il reconnaît que le complot dans lequel il avait été engagé paraissait, aux yeux mêmes d'un grand nombre de sujets fidèles, hautement criminel. Ils l'appelaient assassin et meurtrier. Et cependant qu'avait-il fait de plus que ce qu'avait fait Mucius Scevola ? Qu'avait-il fait de plus encore que ce qu'avait fait chacun de ceux qui avaient porté les armes contre le prince d'Orange ? Si une armée de vingt mille hommes avait débarqué soudainement en Angleterre et surpris l'usurpateur, on aurait appelé cela une guerre légitime. La différence entre une guerre et un assassinat dépendait-elle donc simplement du nombre des personnes engagées ? Combien fallait-il alors d'individus pour pouvoir surprendre légalement un ennemi ? En fallait-il cinq mille, mille ou cent ? Mais Jonathas et son écuyer n'étaient que deux, et cependant ils firent un immense carnage des Philistins. Était-ce là de l'assassinat ? Ce ne peut être l'acte en lui-même, disait Charnock, c'est le motif seul qui constitue l'assassinat. Il s'ensuivait qu'il n'y avait pas d'assassinat à tuer une personne (et ici le mourant donnait carrière à toute sa haine) qui avait déclaré une guerre d'extermination aux fidèles sujets

<sup>1</sup> L'Hermitage, 17 (27) mars.

du roi Jacques, qui pendait et écartelait les défenseurs du droit et qui avait ruiné l'Angleterre pour enrichir les Hollandais. Charnock avouait que son entreprise aurait été injustifiable si elle n'avait point été autorisée par Jacques. Mais il soutenait que ce prince l'avait autorisée, non pas expressément, il est vrai, mais d'une manière implicite. Sans doute Jacques avait défendu précédemment des tentatives de ce genre, mais il les avait défendues, non pas comme criminelles en elles-mêmes, mais simplement parce qu'elles étaient inopportunes dans telle ou telle conjoncture. Or, les circonstances avaient changé. Cette défense devait donc raisonnablement être considérée comme retirée. Les fidèles sujets de Sa Majesté n'avaient alors qu'à consulter les termes de la Commission, et ces termes, à n'en pas douter, autorisaient pleinement une attaque contre la personne de l'usurpateur<sup>1</sup>.

King et Keyes furent exécutés avec Charnock; King se conduisit avec fermeté et convenance, il avoua son crime et dit qu'il s'en repentait. Il crut devoir à l'Église dont il était membre et que sa conduite couvrait de honte, de déclarer qu'il avait été égaré, non par les arguments de la casuistique sur le tyrannicide, mais simplement par la violence de ses mauvaises passions. Le pauvre Keyes était à moitié mort de terreur. Ses larmes et ses lamentations excitèrent la pitié de quelques-uns des spectateurs.

On dit à cette époque, et l'on a souvent répété depuis, qu'un

<sup>1</sup> Ce curieux document se trouve parmi les *Manuscrits de Nairne* dans la Bibliothèque Bodléienne. Il y en a dans la *Vie de Jacques*, II, 555, un court extrait qui laisse à désirer sous le rapport de la sincérité. On se demande pourquoi Macpherson, qui a imprimé un grand nombre de documents moins intéressants, n'a pas imprimé celui-là. En voici deux ou trois phrases importantes : « On peut raisonnablement supposer que ce que, dans une circonstance, Sa Majesté avait rejeté, elle pouvait l'accepter dans une autre, alors que son intérêt comme celui de l'État le réclamait impérieusement.—Car je ne puis entendre la chose en ce sens que Sa Majesté aurait formulé une défense générale de toucher en aucun temps au prince d'Orange.—Si nul de ceux qui regardent Sa Majesté comme le roi légitime d'Angleterre ne peut douter, qu'en vertu de la commission par laquelle elle autorise à faire la guerre au prince d'Orange et à ses adhérents, les lois du pays, dûment interprétées et expliquées de même que la loi de Dieu, ne justifient une attaque contre la personne de ce prince.

—Le lecteur français ne saurait s'empêcher de retrouver dans les arguments de Charnock à peu près les mêmes arguments sur lesquels Georges Cadoudal s'appuyait pour justifier son projet d'attaque contre le Premier Consul. A. P.

serviteur attiré dans le crime par son maître était un objet digne de la clémence royale. Mais ceux qui ont blâmé la sévérité avec laquelle Keyes fut traité ont oublié cette circonstance importante qui distinguait son crime de celui de tout autre conspirateur. Il avait fait partie du régiment des Bleus. Jusqu'à la fin il avait entretenu des relations avec ses anciens camarades. Le jour fixé pour l'assassinat, il avait essayé de se mêler parmi eux et de tirer d'eux quelque nouvelle. Le régiment avait tellement été infecté de trahison, qu'on avait jugé nécessaire de mettre en prison quelques soldats et d'en renvoyer un plus grand nombre. Assurément, s'il y avait un exemple à faire, il était juste de le faire sur l'agent par l'intermédiaire duquel les hommes qui voulaient tuer le roi avaient communiqué avec ceux dont l'affaire était de le garder.

Friend fut jugé ensuite. Son crime n'était pas d'une nature aussi grave que celui des trois conspirateurs qui venaient d'être exécutés. Il avait invité, il est vrai, les ennemis du dehors à envahir le royaume, et avait fait des préparatifs pour se joindre à eux, mais, bien qu'il eût connu le projet d'assassinat, il n'y avait point trempé. Toutefois, sa fortune considérable et l'usage qu'il en faisait, à la connaissance de tous, le désignaient naturellement aux coups de la justice. Comme Charnock, il demanda l'assistance d'un conseil, mais sa réclamation, comme celle de Charnock, fut repoussée. Les juges ne pouvaient se relâcher des rigueurs de la loi, et l'Attorney-Général refusa d'ajourner le procès. Ce qui se passa dans cette journée fournit un argument puissant en faveur de l'acte du bénéfice duquel Friend était exclu. Il est impossible, à la distance du temps où nous sommes, de lire ce procès sans éprouver un sentiment de compassion pour un homme à l'esprit borné, à l'éducation incomplète et dont le danger paralysait encore les forces en présence d'adversaires calmes, astucieux et expérimentés. Charnock, ainsi que ceux qui avaient été jugés avec lui, s'était défendu aussi bien que l'aurait pu faire un avocat de profession. Mais le pauvre Friend n'avait pas plus de ressources qu'un enfant pour plaider sa cause. Il ne savait que s'écrier qu'il était Protestant, que les témoins qui déposaient contre lui étaient des Papistes qui avaient reçu de leurs prêtres des dispenses pour le parjure et pour qui faire condamner, au

moyen de faux serments, des hérétiques, était une œuvre méritoire. Pour donner une preuve de sa grossière ignorance en matière de législation et d'histoire, il s'imaginait que le statut relatif aux trahisons, passé sous le règne d'Édouard III, alors qu'il n'y avait dans l'Europe occidentale qu'une seule religion, contenait une clause portant que les Papistes ne pourraient déposer comme témoins, et il força le greffier de la Cour de lire l'acte entier depuis le commencement jusqu'à la fin. Quant à sa culpabilité, il ne pouvait s'élever le moindre doute à cet égard dans un esprit raisonnable. Il fut condamné, et il l'aurait été alors même qu'on lui aurait permis de jouir des privilèges qu'il réclamait.

Vint ensuite Parkyns. Il avait pris part active à l'œuvre la plus détestable du complot, et, sous un rapport, il était moins excusable qu'aucun de ses complices, car tous étaient Non-Jureurs, tandis que lui avait prêté serment au gouvernement existant. Il insista aussi pour être jugé d'après les dispositions du nouvel acte. Mais le conseil de la couronne maintint son droit dans toute sa rigueur, et la requête de Parkyns fut repoussée. Comme c'était un homme de grande capacité, qu'il avait étudié le droit, il est probable qu'il dit lui-même pour sa défense tout ce qu'aurait dit dans son intérêt un avocat, mais cela ne lui servit de rien. Il fut déclaré coupable et entendit prononcer contre lui la sentence de mort, dans la soirée du 24 mars, six heures avant que la loi dont il avait en vain demandé le bénéfice commençât à être mise en vigueur<sup>4</sup>.

La population de Londres attendait avec impatience l'exécution des deux chevaliers. Le correspondant des États-Généraux leur écrivit que, de tous les spectacles celui qui plaisait le plus aux Anglais, c'était une pendaison, et que de toutes celles dont le souvenir était resté dans la mémoire des hommes de ce temps, nulle n'avait excité un plus vif intérêt que celles de Friend et de Parkyns. Des bruits répandus dans le public au sujet de la détestable qualité de la bière qui sortait de la brasserie de Friend, avaient encore enflammé la fureur de la multitude contre lui. On disait même que, dans son zèle pour la cause jacobite, il avait

<sup>4</sup> On trouvera parmi les procès de l'État un compte rendu excellent de celui de Friend et de Parkyns.

empoisonné tous les barils qu'il avait fournis à la marine. Aussi une foule innombrable se rassembla à Tyburn. Des échafaudages avaient été dressés et formaient un immense amphithéâtre autour du gibet. Les spectateurs les plus aisés garnissaient les gradins de ces échafaudages, et l'attente générale était à son comble quand on vint annoncer que le spectacle était différé. La populace se sépara fort mécontente, et il y eut plus d'une bataille entre ceux qui avaient payé leurs places et ceux qui refusaient de rendre l'argent<sup>1</sup>.

Ce cruel désappointement avait pour cause une résolution soudaine que venaient de prendre les Communes. Un membre avait proposé d'envoyer à la Tour un comité chargé d'examiner les prisonniers, et de les entretenir dans l'espérance que s'ils faisaient un aveu sincère et complet, la Chambre interviendrait en leur faveur. D'après le peu de détails qui nous sont parvenus, le débat paraît avoir été fort curieux; les partis semblaient avoir changé de caractère. On aurait pensé que les Whigs se seraient montrés d'une sévérité inexorable, et que s'il se témoignait quelque pitié pour ces malheureux, cette pitié viendrait du côté des Tories. Mais la vérité est que les Whigs avaient espéré pouvoir, en épargnant deux criminels qui étaient hors de pouvoir de nuire, découvrir et perdre un grand nombre de criminels haut placés dans la société comme dans le gouvernement. D'un autre côté, quiconque avait jamais eu quelques communications directes ou indirectes avec Saint-Germain, ou s'intéressait à des personnes qui devaient avoir eu de semblables relations, envisageait avec effroi les révélations que, sous l'empire des terreurs de la mort, pouvaient faire les prisonniers. Seymour, uniquement parce qu'il avait trempé plus avant dans la trahison qu'aucun autre membre de la Chambre, était le premier à demander avec énergie que l'on ne témoignât aucune indulgence à ses confrères en trahison. « Les Communes, s'écria-t-il, veulent-elles usurper les prérogatives les plus sacrées de la couronne? » C'était à Sa Majesté et non à elles de juger si l'on pouvait sans danger faire grâce à des individus que la justice avait condamnés. Les Whigs toutefois l'emportèrent. Un comité, composé de tous les conseil-

<sup>1</sup> L'Hermitage, 3 (15) avril 1696.

lers privés qui faisaient partie de la Chambre, se rendit immédiatement à Newgate. Friend et Parkyns furent interrogés, mais cet interrogatoire ne produisit aucun résultat. Après le prononcé de la sentence, ils avaient d'abord montré quelques symptômes de faiblesse, mais les exhortations des théologiens non-jureurs, que l'on avait admis dans la prison, avaient fortifié leur courage. Le bruit courut que Parkyns aurait cédé sans les instances de sa fille, qui l'adjura de mourir comme un homme pour la bonne cause. — Les criminels s'avouèrent coupables des actes pour lesquels ils avaient été condamnés, mais avec une résolution qui est d'autant plus respectable qu'elle semble avoir pris naissance, non dans une hardiesse naturelle, mais dans des sentiments d'honneur et de religion, et refusèrent de rien dire qui pût compromettre d'autres personnes<sup>1</sup>.

En quelques heures, la foule s'assembla de nouveau à Tyburn, et cette fois les spectateurs ne furent point privés de leur amusement. Ils virent une chose à laquelle ils ne s'attendaient pas, et qui produisit une plus grande sensation que l'exécution elle-même. Jeremy Collier et deux autres ecclésiastiques non-jureurs, nommés Cook et Snatt, qui avaient assisté les prisonniers à Newgate, étaient dans la charrette sous le gibet. Lorsque les prières furent finies, et un instant avant que le bourreau fit son office, les trois prêtres schismatiques se levèrent et imposèrent les mains sur la tête des malheureux qui allaient mourir et qui continuèrent à rester agenouillés. Collier prononça une forme d'absolution prise du service de la visitation des malades, et ses collègues répondirent : *Amen* !

Cette cérémonie excita une vive indignation, et l'indignation devint plus vive lorsque, quelques heures après l'exécution, les écrits remis par les deux traîtres aux shérifs furent rendus publics. On avait supposé que Parkyns exprimerait au moins quelque repentir pour le crime qui l'avait conduit au gibet. Il avait avoué, il est vrai, devant le Comité de la Chambre des communes, que le complot d'assassinat ne pouvait se justifier. Mais dans sa dernière déclaration, il confessa sa participation à ce complot, non-seulement sans qu'un seul mot indiquât de sa part un

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 1 (12) avril 1696. L'Hermitage, 3 (15) avril 1696; Vom Cleverskirke, même date.

remords, mais encore avec quelque chose qui ressemblait à de l'enthousiasme. Était-ce là un homme qui méritait d'être absous par des docteurs chrétiens, en présence d'une multitude immense, avec des rites évidemment destinés à attirer l'attention publique, avec des rites dont il n'y avait point de trace dans le Manuel de la liturgie ni dans la pratique de l'Église anglicane.

Les journaux, les pamphlets, les satires s'élevèrent avec amertume contre l'insolence des trois Lévites, ainsi qu'on les appelait. Le gouvernement lança contre eux des mandats d'arrêt. Cook et Snatt furent arrêtés et incarcérés, mais Collier réussit à se cacher, et, au moyen de l'une des presses qui étaient au service de son parti, publia du fond de sa retraite une défense de sa conduite. Il déclara qu'il abhorrait l'assassinat autant qu'aucun de ceux qui l'injuriaient, et son caractère général nous garantit de la parfaite sincérité de cette déclaration. Mais l'acte imprudent auquel l'avait entraîné l'esprit de parti fournit à ses adversaires des raisons trop plausibles pour mettre en question sa sincérité. On vit paraître une foule de réponses à sa défense. La pièce la plus importante fut un manifeste solennel, signé par les deux archevêques et par tous les évêques qui se trouvaient alors à Londres, au nombre de douze. Crewe de Durham et Spratt de Rochester eux-mêmes apposèrent leur signature à ce document. Ils condamnèrent la conduite des trois docteurs, comme irrégulière en la forme et comme impie au fond. Remettre les péchés à des pécheurs impénitents était un profane abus du pouvoir que le Christ avait délégué à ses ministres. On ne pouvait nier que Parkyns n'eût médité un assassinat, et l'on savait qu'il n'avait manifesté aucun repentir de son crime. De cela, que devait-on conclure, sinon que les docteurs qui l'avaient absous ne regardaient point comme un péché d'assassiner le roi Guillaume? Collier répliqua; mais, malgré sa passion pour la controverse, il n'osa point, dans cette circonstance, s'engager dans une lutte corps à corps, et opéra du mieux qu'il put sa retraite à la faveur d'une nuée de citations empruntées à Tertullien, à Cyprien et à Jérôme, à Albaspinée et à Hammond, au Concile de Carthage et à celui de Tolède. L'opinion publique était fortement prononcée contre les trois donneurs d'absolution. Toutefois, le gouvernement ne voulut point, et il eut raison, leur conférer l'honneur du

martyre. Le grand jury de Middlesex prononça leur mise en accusation, mais ils ne passèrent pas en jugement. Cook et Snatt furent rendus à la liberté après une courte détention, et Collier aurait été traité avec la même douceur, s'il avait consenti à fournir caution. Mais il était décidé à ne faire aucun acte que l'on pût interpréter comme une reconnaissance de sa part du gouvernement usurpateur. Il fut donc banni, et quand il mourut trente ans plus tard, son arrêt de bannissement n'avait pas encore été révoqué<sup>1</sup>.

Parkyns fut le dernier Anglais qui fut jugé pour crime de haute trahison sous l'ancien système de procédure. Le premier qui fut jugé sous le nouveau système fut Rookwood. Il fut défendu par sir Barthélemy Shower, qui sous le règne précédent s'était fait une triste réputation comme servile et cruel sycophante, qui avait obtenu de Jacques le poste de Recorder de Londres, lorsque Holt donna si honorablement pour lui sa démission, et qui, en qualité de Recorder, avait envoyé des soldats au gibet pour infraction à la discipline militaire. Sa cruauté servile lui avait valu le surnom de chasseur d'hommes. Shower méritait plus que personne d'être excepté de l'Acte d'Amnistie et abandonné à la dernière rigueur de ces lois qu'il avait si imprudemment violées. Mais il avait dû la vie à la clémence de Guillaume et l'avait récompensé de sa clémence par une opiniâtre et perfide opposition<sup>2</sup>. Ce furent évidemment des tendances bien connues vers le jacobitisme qui le désignèrent, dans cette occasion, au choix de Rookwood. Il éleva quelques objections techniques que la cour repoussa. Quant au fond de la cause, il ne put rien dire à la décharge de l'accusé. Le jury rendit un verdict de culpabilité. Cranburne et Lowick furent ensuite jugés et condamnés. Ils subirent le dernier supplice avec Rookwood, et les exécutions s'arrêtèrent là<sup>3</sup>.

Les dispositions de la nation étaient telles que le gouvernement aurait pu verser plus de sang encore sans encourir le reproche de cruauté. Les sentiments qu'avait fait éclater la dé-

<sup>1</sup> L'Hermitage, 7 (17) avril 1696. La Déclaration des évêques, la Défense de Collier, sa nouvelle Défense, ainsi qu'une longue discussion légale en faveur de Cook et de Snatt, se trouvent dans la Collection des procès d'État.

<sup>2</sup> Voir le *Chasseur d'Hommes*, 1690.

<sup>3</sup> Procès d'État.

couverte du complot continuèrent, pendant plusieurs semaines, à augmenter de violence de jour en jour. Ces sentiments, les habiles politiques qui étaient à la tête [du] parti whig surent les exploiter avec une adresse admirable. Il comprirent que l'enthousiasme du public, si on le laissait sans direction, s'épuiserait en hurrahs, en toasts, en feux de joie, tandis que, soumis à une direction éclairée, il pourrait produire de grands et de durables résultats. L'association que la Chambre des communes avait formée alors que le discours du roi retentissait encore à ses oreilles, leur fournit les moyens de réunir les quatre cinquièmes de la nation dans une vaste société pour la défense de l'ordre de succession, auquel étaient liées d'une manière indissolubles les chères libertés du peuple anglais, et d'établir un criterium qui servirait à distinguer ceux qui étaient favorables à cet ordre de succession, et ceux qui ne l'acceptaient qu'avec mauvaise grâce et répugnance. Des cinq cent trente membres qui composaient la Chambre-Basse, quatre cent vingt environ signèrent avec empressement l'acte qui reconnaissait Guillaume pour le souverain légal et légitime de l'Angleterre. On proposa dans la Chambre-Haute d'adopter la même forme, mais les Tories soulevèrent des objections. Nottingham, toujours consciencieux, honorable et étroit dans ses idées, déclara qu'il ne pouvait donner son assentiment aux mots : « légal et légitime. » Il croyait encore, comme il avait cru dès le commencement, qu'on ne pouvait désigner ainsi un prince qui avait pris la couronne, non par droit de naissance, mais des mains de la Convention. Guillaume était sans doute le roi de fait, et, comme roi de fait, il avait droit à l'obéissance des chrétiens. « Nul, » dit Nottingham, « n'a servi ou ne servira Sa Majesté plus fidèlement que moi. Mais je ne puis apposer ma signature à ce document. » Rochester et Normanby tinrent un langage semblable. Monmouth, dans un discours de deux heures et demie, engagea avec chaleur les Lords à suivre l'exemple des Communes. Burnet parla avec véhémence dans le même sens. Wharton, dont le père venait de mourir et qui était maintenant lord Wharton, se distingua au premier rang parmi les pairs du parti whig. Mais celui qui brilla le plus dans ce débat, ce fut un homme dont la vie publique ou privée avait été une longue série de fautes et de désastres, l'amant incestueux d'Henriette Berkeley,

l'infortuné lieutenant de Monmouth. Il avait tout récemment cessé de s'appeler du nom souillé de Grey de Wark et s'appelait maintenant le comte de Tankerville. Il parla ce jour-là avec une force et une éloquence admirables en faveur des mots : « légitime et légal. » Leeds, après avoir exprimé son regret qu'une question au sujet d'une simple phrase eût jeté la dissension parmi tant de nobles personnages également attachés au souverain régnant, entreprit l'office de médiateur. Il proposa à Leurs Seigneuries, au lieu de reconnaître Guillaume comme roi légitime et légal, de déclarer que Guillaume tenait de la loi son droit à la couronne d'Angleterre et que nul autre ne possédait un droit quelconque à cette couronne. Chose étrange à dire ! presque tous les Pairs Tories se montrèrent parfaitement satisfaits de l'idée que Leeds leur avait suggérée. Parmi les Whigs, il y eut quelque répugnance à consentir à un changement qui, si léger qu'il fût, pouvait, aux yeux du public, indiquer une différence d'opinion entre les deux Chambres sur un sujet d'une aussi haute importance. Mais Devonshire et Portland se déclarèrent contents ; leur autorité prévalut, et le changement fut adopté. En quoi un possesseur légal et légitime diffère-t-il d'un possesseur qui tient de la loi son droit exclusif ? C'est là une question dont un Whig peut avouer sans honte qu'elle dépasse la portée de son intelligence et dont il doit abandonner la discussion aux partisans de la haute Église. Quatre-vingt-trois Pairs apposèrent immédiatement leurs signatures à l'Acte d'Association ainsi amendé, et Rochester fut du nombre. Nottingham, qui n'était pas encore complètement satisfait, demanda du temps pour réfléchir <sup>1</sup>.

Hors de l'enceinte du Parlement il n'y eut point de ces disputes de mots. Le langage de la Chambre des communes fut adopté par le pays tout entier. La Cité de Londres prit la tête du mouvement. Trente-six heures après que l'Acte d'Association eut été publié sous la direction du Speaker, le Lord-Maire, les Aldermen et presque tous les membres du Common Council le signèrent. Dans tout le royaume les corporations municipales suivirent cet

<sup>1</sup> Le meilleur ou plutôt le seul bon compte rendu de ces débats se trouve dans L'Hermitage, 28 février (9 mars) 1696. Il dit, et avec raison : « La différence n'est qu'une dispute de mots, le droit qu'on a à une chose selon les loix estant aussi bon qu'il puisse estre. »

exemple. Les assises du printemps commençaient, et à chaque chef-lieu de comté les membres des grands jurys et les juges de paix apposèrent leurs noms. Bientôt les boutiquiers, les artisans, les fermiers, les cultivateurs affluèrent par milliers autour des tables où les parchemins étaient déposés. A Westminster, l'Association compta trente-sept mille membres, Toiver Hamlets huit mille, Southwark dix-huit mille membres; les districts ruraux de Surrey en fournirent dix-sept mille. A Ipswick, tous les bourgeois signèrent, sauf deux. A Warwick, tous les habitants du sexe masculin, ayant atteint l'âge de seize ans, signèrent également, à l'exception de deux Papistes et de deux Quakers. A Taunton, où le souvenir des *Assises sanglantes* était encore si récent, tous les individus qui savaient écrire donnèrent leur adhésion au gouvernement. Toutes les églises, toutes les salles de réunion de la ville furent encombrées comme elles ne l'avaient jamais été d'une foule de gens qui vinrent rendre grâces à Dieu d'avoir préservé les jours de celui que, dans leur enthousiasme, ils appelaient Guillaume le Libérateur. De tous les comtés de l'Angleterre, le Lancashire était le plus dévoué au Jacobitisme; il n'en donna pas moins cinquante mille signatures. De toutes les grandes villes d'Angleterre, celle de Norwich était aussi la plus attachée au parti jacobite. Les magistrats de cette ville passaient pour être dans l'intérêt de la dynastie exilée; les Non-Jureurs y étaient en grand nombre; peu de temps avant la découverte du complot, ils s'étaient livrés à une agitation et avaient pris des libertés inaccoutumées. Un des principaux chefs du schisme avait prêché un sermon qui donna lieu à d'étranges soupçons. Il avait choisi pour texte ce passage où le prophète Jérémie annonçait que « le jour de la vengeance était venu, que le glaive s'enivrerait de sang, et que le Seigneur Dieu des armées avait un sacrifice dans le pays situé au nord près de l'Euphrate. » Or, presque aussitôt on apprit qu'au moment où ce discours était prononcé, les glaives s'aiguisaient sous les ordres de Barclay et de Parkyns, pour un sacrifice sanglant sur la rive septentrionale de la Tamise. Il fut impossible de contenir l'indignation du bas peuple de Norwich. Il vint en masse, malgré l'opposition des autorités municipales, pour jurer fidélité à Guillaume, le roi légitime et légal. A Norfolk, le nombre de signatures s'éleva à quarante-

huit mille, et à Suffolk à soixante-dix mille. Plus de cinq cents listes furent envoyées à Londres de toutes les parties de l'Angleterre. D'après la Gazette de Londres, le nombre des noms qui figuraient sur vingt-sept de ces listes fut de trois cent quatorze mille. En faisant la part la plus large possible à la fraude, il semble certain que l'Association comprenait la grande majorité de la population mâle adulte de l'Angleterre sachant écrire. Telle était la violence de l'enthousiasme populaire qu'une personne connue pour avoir refusé de signer courut le risque d'être insultée publiquement. Dans une foule d'endroits, nul ne se montrait dans les rues sans porter à son chapeau un ruban rouge, sur lequel étaient brodés ces mots : « Association générale pour le roi Guillaume. » Une fois, une troupe de Jacobites eut le courage de parader dans une rue de Londres, avec une devise qui semblait indiquer un sentiment de mépris pour la nouvelle Ligue solennelle, pour le nouveau Covenant. La populace les mit aussitôt en déroute, et leur chef fut assez maltraité. L'enthousiasme s'étendit aux petites îles des possessions anglaises, aux factoreries situées dans les pays étrangers, aux colonies lointaines. L'Association fut signée par les rudes pêcheurs des Sorlingues, par des marchands anglais de Malaga et de Gènes, par les citoyens de New-York, par les planteurs de la Virginie et des Barbades, où se cultivent le tabac et le sucre <sup>1</sup>.

Enhardis par le succès, les chefs des Whigs se hasardèrent à faire un pas de plus. Ils présentèrent à la Chambre-Basse un bill ayant pour but d'assurer la personne et le gouvernement du roi. Ce bill portait que quiconque, pendant que durerait la guerre, viendrait de France en Angleterre sans la permission du roi, encourrait les peines édictées contre les crimes de haute trahison, que la suspension de l'Habeas Corpus continuerait jusqu'à la fin de 1696, et que tous les fonctionnaires nommés par Guillaume conserveraient leurs places, nonobstant la mort de ce dernier, jusqu'à ce qu'il plût à son successeur de les destituer. La forme d'Association que la Chambre des communes avait adoptée fut ratifiée solennellement, et il fut stipulé que nul ne pourrait siéger dans cette Chambre, ni occuper aucun emploi civil ou militaire,

<sup>1</sup> Voir les *Gazettes de Londres* pendant plusieurs semaines; *L'Hermitage*, 17 (27) mars, 24 mars (3 avril), 14 (24) avril 1696; *Le Postillon*, 9 25, 30 avril.

sans la signer. On permit aux Lords de conserver la forme qu'ils avaient préférée, et l'on ne dit rien du clergé.

Les Tories, ayant à leur tête Finch et Seymour, se plainquirent amèrement de ce nouveau Test, et se hasardèrent une fois à demander le vote par division, mais ils furent battus. Il paraît qu'on écouta Finch avec patience; mais, malgré l'éloquence de Seymour, la manière méprisante dont il parla de l'Association souleva contre lui une tempête à laquelle il ne put résister. Des cris violents de « A la Tour! à la Tour! » s'élevèrent de toutes parts. Cet homme hautain et impérieux fut forcé d'expliquer ses paroles : il eut peine, en présentant des excuses d'un ton auquel il n'était pas habitué, à s'éviter l'humiliation d'être appelé à la barre et réprimandé à genoux. Le bill fut porté à la Chambre des lords, qui le vota très-rapidement, malgré l'opposition de Rochester et de Nottingham<sup>1</sup>.

Rien n'éclaire d'une manière plus vive la nature et l'étendue du changement produit dans les dispositions de la Chambre des communes et de la nation, par la découverte du complot d'assassinat, que l'histoire d'un bill qui avait pour objet de soumettre à de nouvelles règles les élections des membres du Parlement. Les capitalistes étaient presque entièrement whigs, et, par suite, ils excitaient le mécontentement des Tories. La puissance chaque jour croissante du capital était en général un objet de jalousie pour les propriétaires du sol, à quelque parti qu'ils appartenissent, Whig ou Tory. Il y avait quelque chose d'étrange et de monstrueux à voir un négociant de Lombard-Street, qu'aucun lien n'attachait au sol de notre île, et dont la richesse était toute personnelle et mobilière, partir pour le Devonshire ou le Sussex, son portemanteau plein de guinées, se présenter comme candidat dans un bourg, en opposition avec un gentilhomme du voisinage, dont les ancêtres n'avaient jamais cessé de siéger au Parlement depuis les guerres des Deux-Roses, et s'élever triomphant en tête du *poll*. Pourtant il y avait quelque chose de pire. Plus d'un siège au Parlement, disait-on, s'était acheté et vendu sur une table du café de Garraway. L'acheteur n'avait même pas eu besoin d'accomplir la formalité de se présenter aux électeurs.

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes et des Lords*, L'Hermitage, 7 (17) avril, 10 (20) avril 1696.

Sans quitter son comptoir dans Cheapside, il avait été choisi pour représenter une localité qu'il n'avait jamais vue. De pareilles choses étaient intolérables. « Nul, » disait-on, « ne devait siéger dans la législature anglaise, s'il ne possédait quelques centaines d'acres du sol anglais<sup>1</sup>. » En conséquence, un bill fut présenté au Parlement, portant que tout membre de la Chambre des communes devait posséder une certaine propriété foncière. Pour un chevalier de comté, la qualité requise fut celle de cinq cents livres par an, pour un représentant des bourgs, de deux cents. Dans les premiers jours de février, le bill fut lu pour la seconde fois et renvoyé à un comité spécial. Une motion fut faite à l'effet d'ordonner au comité d'ajouter une clause exigeant que toutes les élections fussent faites au scrutin secret. Cette motion, émanant-elle d'un Whig ou d'un Tory? par quels arguments fut-elle soutenue et combattue? Les renseignements nous manquent complètement sur ces deux points. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle fut rejetée sans division.

Avant que le bill ne fût revenu du comité, quelques-uns des collèges électoraux les plus respectables du royaume avaient élevé la voix contre la nouvelle restriction à laquelle on proposait de les soumettre. Il n'y avait en général que peu de sympathie entre les villes de commerce et les Universités, car les villes étaient les principaux sièges du Whigisme et des Non-Conformistes, tandis que les Universités soutenaient la couronne et l'Église. Dans cette circonstance, toutefois, Oxford et Cambridge firent cause commune avec Londres et Bristol. « Il était dur, » disaient les Universités, « qu'un grave et savant personnage, envoyé par un corps nombreux de graves et savants personnages au grand conseil de la nation, fût jugé moins digne de siéger dans le conseil qu'un manant toujours pris de vin, qui possédait tout juste assez de littérature pour être admis au bénéfice de clergie. » « N'était-il pas dur, » disaient de leur côté les commerçants, « de supposer qu'un des princes du commerce, qui avait été le premier magistrat de la première ville du monde, dont le nom sur le dos d'un billet commandait à Smyrne comme à Gênes, à Hambourg comme à Amsterdam,

<sup>1</sup> Voir le *Plaidoyer du Franc Tenancier contre l'agiotage des élections au Parlement* et les *Considérations sur les corruptions électorales*. Ces deux pamphlets furent publiés en 1701.

une entière confiance, qui avait sur mer des vaisseaux dont chacun valait un manoir, et qui, plus d'une fois, quand la liberté et la religion du royaume étaient en péril, avait avancé au gouvernement, au moindre avis, cinq ou dix mille livres sterling, eût moins d'intérêt à la prospérité de la république qu'un squire qui vendait ses bœufs et ses houblons sur la table d'un cabaret au marché le plus voisin? » Dans son rapport, le comité demanda que les Universités fussent exceptées; mais cette motion fut repoussée à cent cinquante voix contre cent quarante-trois. A la troisième lecture, un membre proposa d'excepter la Cité de Londres; mais on ne jugea pas nécessaire d'aller aux voix par division. Sur la question finale, celle de savoir si le bill passait, cent soixante-treize voix se prononcèrent pour l'affirmative contre cent cinquante pour la négative, le jour qui précéda la découverte du complot d'assassinat. Les Lords adoptèrent le bill sans amendement.

Guillaume eut à examiner s'il donnerait ou s'il refuserait à ce bill son assentiment. Les villes commerciales du royaume, entre autres la Cité de Londres, qui l'avait toujours énergiquement soutenu et qui plus d'une fois l'avait tiré de grands embarras, implora l'intervention royale. Il lui fut représenté que les Communes elles-mêmes étaient si loin d'être unanimes sur ce sujet, qu'à la dernière phase traversée par le bill, la majorité n'avait été que de vingt-trois voix dans une Chambre au complet, et que la motion d'excepter les Universités n'avait échoué qu'à huit voix de majorité. Après un mûr examen, Guillaume résolut de ne point accorder sa sanction. Personne, dit-il, ne pouvait l'accuser d'agir, dans cette circonstance, dans un intérêt égoïste; sa prérogative n'était point en jeu dans cette affaire, et sa seule objection à la loi en question c'était qu'elle aurait pour son peuple des conséquences fatales.

En conséquence, le 10 avril 1696, le greffier du Parlement reçut ordre d'informer les Chambres que le roi réfléchissait au bill ayant pour objet de soumettre à de nouvelles règles les élections. Quelques Tories passionnés de la Chambre des communes se flattèrent de pouvoir faire passer une résolution censurant la conduite du roi. Ils proposèrent de déclarer que quiconque avait conseillé à Sa Majesté de refuser son assentiment à ce bill, était un ennemi du roi comme de la nation. Il n'était pas possible de

commettre une faute plus grossière. Les dispositions de la Chambre des communes étaient bien différentes de ce qu'elles étaient le jour où l'adresse contre le don fait à Portland avait été votée par acclamation. La découverte d'une conspiration infâme, l'appréhension d'une invasion de la part des Français, avaient tout changé. Le roi était populaire. Chaque jour il voyait déposer à ses pieds dix ou douze rouleaux de parchemin couverts des signatures des membres de l'Association. Il ne pouvait rien y avoir de plus imprudent que de choisir un pareil moment pour proposer contre lui un vote de censure à peine déguisé. Aussi, les Tories modérés se séparèrent-ils de la partie fanatique de leurs collègues. La motion fut repoussée à deux cent quatre-vingt-dix voix contre soixante-dix, et la Chambre ordonna la publication de la question qui lui avait été posée et du nombre des votes pour et contre, afin de faire connaître au monde l'issue misérable d'une tactique qui avait pour but de mettre la désunion entre le roi et le Parlement<sup>1</sup>.

Les gentilshommes campagnards auraient peut-être été plus sensibles à l'échec de leur bill si, à leur grande satisfaction, ils n'avaient eu pour se dédommager un autre bill qu'ils considéraient comme beaucoup plus important encore. Le projet d'une banque foncière avait été repris, non pas sous la même forme que deux années auparavant, mais sous une forme qui choquait infiniment moins le bon sens et qui donnait moins de prise au ridicule. Chamberlayne, on le pense bien, protesta vivement contre toute modification faite à son plan, et continua à proclamer, avec une confiance inaltérable, qu'il enrichirait tous ses compatriotes si seulement ils voulaient le laisser faire. Il n'était pas, disait-il, le premier auteur d'une grande découverte que les princes et les hommes d'État eussent regardé comme un rêveur. Henri VII avait, dans une heure fatale, refusé d'écouter Christophe Colomb, et ce refus avait eu pour conséquence de faire perdre à l'Angleterre les mines de Mexico et du Pérou, et cependant qu'étaient les mines du Pérou et du Mexique auprès des richesses d'une nation favorisée d'un papier-monnaie illimité? Mais la force de la raison, unie à celle du ridicule, avait réduit à un petit groupe

<sup>1</sup> On trouvera l'histoire de ce Bill dans les *Procès-Verbaux des Communes*, ainsi que dans une dépêche fort intéressante de L'Hermitage, 14 (24) avril 1696.

de fous incorrigibles la secte autrefois si nombreuse qui suivait Chamberlayne. Parmi les squires même, fort peu ajoutaient foi à ses deux grandes doctrines. Ils ne croyaient plus que l'État, par le seul fait d'appeler dix millions sterling un paquet de vieux chiffons, pût ajouter dix millions sterling à la richesse de la nation, ni que le bail d'une propriété, conclu pour un certain nombre d'années, valût autant de fois la propriété simple. Mais c'était encore l'opinion générale des gentilshommes campagnards qu'une banque dont la spéculation serait d'avancer de l'argent sur une garantie en biens-fonds, serait un grand bienfait pour la nation. Harley et le speaker Foley proposèrent d'établir cette banque par acte du Parlement et promirent, si l'on adoptait leur plan, que le roi serait amplement muni d'argent pour la campagne suivante <sup>1</sup>.

Les chefs du parti whig et Montague, en particulier, virent que le projet de Harley était une chimère, qu'il tomberait promptement, et qu'avant de tomber, il ruinerait peut-être l'institution qu'ils avaient fondée et qui leur était si chère, la Banque d'Angleterre. Mais sur ce point ils avaient contre eux non-seulement tout le parti tory, mais encore leur maître et un grand nombre de leurs amis politiques. Les besoins de l'État étaient pressants et les offres des auteurs du projet séduisantes. En retour de sa chartre, la Banque d'Angleterre n'avait avancé à l'État qu'un million à huit pour cent. La Banque foncière, au contraire, promettait d'avancer plus de deux millions et demi à sept pour cent. Guillaume, qui voulait avant tout se procurer de l'argent pour le service de l'année, était peu disposé à trouver des vices dans un projet qui pouvait lui donner deux millions et demi. Sunderland qui, en général, exerçait son influence en faveur des chefs whigs, leur manqua dans cette occasion. Les gentilshommes campagnards whigs, étaient enchantés à l'idée de pouvoir réparer leurs étables, remplir leurs celliers et donner des dots à leurs filles. Il était impossible de lutter contre une telle ligue. Un bill fut passé qui autorisait le gouvernement à emprunter deux millions cinq cent soixante-quatre mille livres à sept pour cent, puis l'on mit à part, pour le paiement de l'intérêt un fonds produit en grande partie par une nouvelle taxe sur le sel. Si, avant le pre-

<sup>1</sup> Notre banque du crédit foncier et du crédit agricole n'est-elle pas un peu l'idée de Chamberlayne? A. P.

mier août, la souscription pour une moitié de cet emprunt était remplie, et si une moitié de la somme souscrite était versée à l'Échiquier, les souscripteurs formeraient une association sous le nom de Banque nationale foncière. Comme cette banque était expressément organisée dans l'intérêt des gentilshommes campagnards, il lui fut rigoureusement interdit de prêter de l'argent sur d'autres garanties que des garanties hypothécaires, et elle fut autorisée à prêter sur hypothèque au moins un demi-million par an. L'intérêt de ce demi-million ne devait pas excéder trois et demi pour cent si les paiements se faisaient par trimestre, ou quatre pour cent si ces paiements s'effectuaient par semestre. A cette époque, le taux établi de l'intérêt, sur les meilleures hypothèques, était de six pour cent. Les observateurs clairvoyants de l'ambassade hollandaise comprirent aussitôt que les capitalistes éviteraient d'engager leurs fonds dans une combinaison où ils ne pouvaient que perdre, et que la souscription n'arriverait jamais à la moitié : il semble étrange que toute personne de bon sens ait pu penser autrement<sup>1</sup>.

Mais il était inutile de raisonner contre l'infatuation générale. Les Tories, dans leur enivrement, prédirent que la banque de Robert Harley éclipserait complètement la banque de Charles Montague. Le bill passa dans les deux Chambres. Le 27 avril il reçut la sanction royale, et, immédiatement après, le Parlement fut prorogé.

---

## CHAPITRE IV

1696

Le 7 mai 1696 Guillaume débarqua en Hollande<sup>2</sup>. De là, il se rendit dans les Flandres et y prit le commandement des forces alliées qui étaient rassemblées dans les environs de Gand. Ville-roi et Boufflers avaient déjà ouvert la campagne. Toute l'Europe

<sup>1</sup> Act. 7 et 8. *Guillaume III*, chap. XXXI. On peut suivre l'histoire de ces actes dans les *Procès Verbaux*.

<sup>2</sup> *Gazette de Londres*, 4 mai 1696.

attendait avec impatience de grandes nouvelles des Pays-Bas, mais cette attente fut déçue, aucun mouvement agressif n'eut lieu. Des deux côtés, la préoccupation des généraux fut d'empêcher leurs troupes de mourir de faim, et ils y réussirent assez difficilement. Les trésors de la France et de l'Angleterre étaient vides. Louis avait, pendant l'hiver, créé avec peine et à grands frais un magasin gigantesque à Givet, sur la frontière de son royaume. Les bâtiments étaient commodes et d'une vaste étendue. On y avait accumulé une immense quantité de fourrage pour les chevaux. Le nombre des rations pour les hommes était communément estimé de trois à quatre millions. Mais dès les premiers jours du printemps, Athlone et Cohorn, avaient, par une manœuvre aussi hardie qu'habile, surpris Givet et détruit complètement les magasins avec les approvisionnements<sup>1</sup>. La France, qui tombait déjà d'épuisement, n'était pas en état de réparer une telle perte. Des sièges comme ceux de Mons et de Namur étaient des opérations trop coûteuses pour ses ressources. L'affaire de son armée était donc maintenant, non pas de conquérir, mais de subsister.

L'armée de Guillaume se vit réduite à une détresse non moins pénible. La guerre n'avait pas, il est vrai, diminué d'une manière sensible la richesse matérielle de l'Angleterre, mais le pays souffrait cruellement de l'état défectueux de cet instrument au moyen duquel se distribuait sa richesse matérielle.

Le samedi 2 mai était le jour fixé par le Parlement comme le délai passé lequel les couronnes, les demi-couronnes et les shillings rognés cesseraient d'être reçus pour leur valeur dans le payement des taxes<sup>2</sup>. Depuis l'aube jusqu'à minuit, une foule immense assiégea les portes de l'Échiquier. Il fallut faire venir la garde royale pour maintenir l'ordre. Le lundi suivant commença une agonie cruelle de quelques mois, agonie à laquelle devait succéder de longues années d'une prospérité presque continuelle<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 12, 16 mars 1696; *Monthly Mercury* (Mercure Mensuel) pour mars 1696.

<sup>2</sup> L'acte déclarait que la monnaie rognée devait être apportée avant le 4 mai. Mais comme le 3 était un dimanche, le 2 était en réalité le dernier jour.

<sup>3</sup> L'Hermitage, 5 (15) mai 1696; *Lettre-Nouvelle de Londres*, 4, 6 mai. La *Lettre-Nouvelle* parle ainsi du 4 mai : « Ce jour si mémorable à cause de l'intérêt universel que le peuple y avait. »

La plus grande partie de l'ancienne monnaie d'argent avait disparu. La nouvelle était rare encore. Près de quatre millions sterling en lingots et en espèces fabriquées au marteau gisaient dans les caves de l'Échiquier, et les espèces fabriquées au moulinet ne sortaient encore que très-lentement de la Monnaie<sup>1</sup>. Les alarmistes prédisaient que le royaume le plus riche et le plus éclairé de l'Europe allait être réduit à la condition de ces sociétés barbares où une natte s'achète avec une hache, et une paire de moccassins avec une pièce de gibier.

Il y avait, il est vrai, quelques pièces fabriquées au marteau qui avaient échappé à la mutilation, et l'on voyait encore dans la circulation des *six-pence*<sup>2</sup> intacts. Cette vieille monnaie composa avec la nouvelle un fonds d'argent peu abondant qui, ajouté à l'or, dut faire traverser l'été à la nation<sup>3</sup>. Les manufacturiers trouvèrent en général, mais avec une difficulté extrême, le moyen de payer leurs ouvriers en espèces monnayées<sup>4</sup>. Les hautes classes vécutrent en grande partie à crédit. Les personnages même les plus opulents avaient à peine de quoi payer chaque samedi le mémoire hebdomadaire de leur boucher et de leur boulanger<sup>5</sup>. Toutefois, les *bons* ou *promesses souscrites* par eux passaient sans peine dans les localités où l'on connaissait leurs moyens et leur caractère. Les billets des riches changeurs de Lombard-Street circulaient de tous côtés<sup>6</sup>. Le papier de la Banque d'Angleterre rendit de grands services et il en aurait rendu davantage encore, sans la malheureuse erreur dans laquelle Harley et Foley avaient récemment fait tomber le Parlement. La confiance que le public avait mise dans cette puissante et opulente compagnie avait été ébranlée par l'acte qui créait la Banque foncière.

<sup>1</sup> *Lettre-Nouvelle de Londres*, 21 mai 1696; le *Vieux Maître de Poste*, 25 juin; L'Hermitage, 19 (29) mai.

<sup>2</sup> La pièce de *six pence* ou le *demi-shilling* anglais, équivalait alors aux pièces de *douze sous* qui ont disparu depuis quarante ans de la monnaie française. A. P.

<sup>3</sup> *Brefs Mémoires de Haynes; Manuscrits Lansdowne*, 801.

<sup>4</sup> Voir la *Pétition de Birmingham* dans les *Procès-Verbaux des Communes*, 12 novembre 1696, ainsi que la *Pétition de Leicester*, 21 novembre.

<sup>5</sup> L'argent était excessivement rare, on n'en payait ni on n'en recevait. Mais tout se faisait sur parole. Evelyn, 13 mai. Il ajoute, le 11 juin : « La monnaie courante manque pour entreprendre les plus petites affaires, même pour se procurer les provisions de chaque jour sur les marchés. »

<sup>6</sup> L'Hermitage, 22 mai (1<sup>er</sup> juin). Voir une lettre de Dryden à Tonson que Malone, avec une grande vraisemblance, suppose avoir été écrite à cette époque.

On pouvait douter avec raison qu'il y eût place dans l'État pour les deux institutions rivales, et des deux la plus jeune semblait avoir les sympathies du gouvernement et de la législature. Les actions de la Banque d'Angleterre étaient tombées rapidement de cent dix à quatre-vingt-trois. D'un autre côté, les orfèvres, qui dès l'origine s'étaient montrés hostiles à cette grande corporation, complotaient contre elle. Ils ramassèrent de tous les côtés son papier, et le 4 mai, au moment où l'Échiquier venait d'engloutir la plus grande partie de la vieille monnaie, lorsque la monnaie nouvelle commençait à peine à circuler, ils se précipitèrent en foule à Grocers' Hall et exigèrent qu'on les payât immédiatement. Un seul orfèvre demanda trente mille livres sterling. Dans cette extrémité les directeurs montrèrent autant de fermeté que de sagesse. Ils refusèrent de donner des espèces en retour des billets qui ne leur étaient présentés que pour les mettre dans l'embarras : ils laissèrent les détenteurs des billets porter plainte et chercher remède à Westminster-Hall. Quant aux autres créanciers qui étaient venus de bonne foi réclamer ce qui leur était dû, ils furent soldés. Les conspirateurs affectèrent de triompher du corps puissant qu'ils haïssaient et redoutaient. Cette Banque qui tout récemment avait commencé à voir le jour sous de si brillants auspices, qui avait paru destinée à faire révolution dans le commerce et dans les finances, qui avait fait l'orgueil de Londres et l'envie d'Amsterdam, cette Banque était déjà insolvable, ruinée, déshonorée. On vit paraître une foule de pasquines dirigées contre elle : — « Procès de la Banque foncière pour crime d'assassinat contre la Banque d'Angleterre ; — Dernières volontés et testament de la Banque d'Angleterre ; Épitaphe de la Banque d'Angleterre ; — Enquête sur la Banque d'Angleterre, etc., etc. » Mais en dépit de toutes ces clameurs et de tout cet esprit, les correspondants des États-Généraux les informaient que la Banque d'Angleterre n'avait réellement pas souffert dans l'estime publique, et que la conduite des orfèvres était en général blâmée<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'Hermitage aux États-Généraux, 8 (18) mai ; *Gazette de Paris*, 2 (12) juin ; *Procès et Condamnation de la Banque foncière à Exeter-Change pour meurtre commis sur la Banque d'Angleterre à Grocers' Hall*, 1696. Le Testament et l'Épitaphe se trouvent dans le procès.

Les directeurs se trouvèrent bientôt dans l'impossibilité de se procurer assez d'argent pour faire face à toutes les demandes qui leur furent faites de bonne foi. Ils s'avisèrent alors d'un nouvel expédient. Ils firent un appel de vingt pour cent aux propriétaires, et par ce moyen ils obtinrent une somme qui leur permit de donner à tout requérant quinze pour cent en monnaie fabriquée au moulinet sur ce qui lui était dû, puis ils lui rendirent son billet après avoir indiqué par une note sur le billet même qu'une partie en avait déjà été payée<sup>1</sup>. On conserve encore dans les archives de la Banque quelques billets revêtus de cette note : ce sont comme des monuments de cette terrible année. Le papier de la corporation continua à circuler, mais la valeur en éprouva de jour en jour, ou plutôt d'heure en heure, des fluctuations violentes, car le public était dans un tel état d'excitation, que le mensonge le plus absurde qu'un agioteur pouvait inventer suffisait pour faire monter ou baisser les prix. Hier l'escompte n'était que de six pour cent, aujourd'hui il était à vingt-quatre. Un billet de dix livres qu'on avait accepté le matin comme valant plus de neuf livres, en valait souvent le soir moins de huit<sup>2</sup>.

L'ingénieur Charles Montague sut trouver un autre moyen plus efficace encore, en pareille conjoncture, de remédier à l'absence des espèces métalliques. Il avait réussi à greffer, sur le bill relatif à la Banque de Harley, une clause qui autorisait le gouvernement à émettre du papier négociable portant intérêt au taux de trois pence par jour pour cent livres. C'est au milieu de la détresse et de la confusion générales que parurent les premiers billets de l'Échiquier. Ces nouveaux éléments de crédit, qui représentaient des sommes différentes, depuis cent livres jusqu'à cinq, se répandirent avec rapidité dans tout le royaume. Le gouvernement les fit distribuer par la poste, et partout ils furent parfaitement accueillis. Les Jacobites déclamèrent avec violence contre ce papier-monnaie dans les cafés, ils le décrièrent dans des vers pitoyables, mais leur opposition fut inutile. Le succès

<sup>1</sup> L'Hermitage, 12 (22) juin 1696.

<sup>2</sup> Sur ce sujet, voir la *Courte Histoire du dernier Parlement*, 1699; le *Journal de Narcisse Luttrell*; les *Journaux de 1696*, *passim*, et les lettres de L'Hermitage, *passim*. Voir aussi la *Pétition des Drapiers de Gloucester* dans les *Procès-Verbaux des Communes*, 27 novembre 1696. Oldmixon, qui avait souffert lui-même de cet état de choses, écrit là-dessus avec son acrimonie plus qu'habituelle.

de cette combinaison fut tel qu'une fois les ministres résolurent d'émettre des billets de vingt shillings et même de quinze, pour servir à la solde des troupes. Mais il ne paraît pas que cette résolution ait été mise à exécution<sup>1</sup>.

Il est difficile de concevoir comment, sans les billets de l'Échiquier, le gouvernement du pays aurait pu fonctionner cette année-là. L'état du crédit avait affecté toutes les ressources du revenu, et l'une de celles sur lesquelles le Parlement avait le plus compté pour défrayer plus de la moitié des charges de la guerre, ne fournit pas même un shilling.

La somme qu'on attendait de la Banque foncière était de près de deux millions six cent mille livres sterling. Sur cette somme, la moitié devait être souscrite, et un quart payé au 1<sup>er</sup> août. Le roi, avant son départ, avait signé un acte nommant certains commissaires, dont les principaux étaient Harley et Foley, pour recevoir les noms des souscripteurs<sup>2</sup>. Les personnes intéressées dans cette affaire tinrent un grand meeting dans la salle de Middle Temple. Un bureau fut ouvert dans Exeter-Change et un autre dans Mercers' Hall; quarante agents furent envoyés dans les provinces et annoncèrent à la classe des propriétaires fonciers l'approche de l'âge d'or, de l'âge des rentes élevées et des faibles intérêts. Le Conseil de Régence, afin de donner l'exemple à la nation, inscrivit le nom du roi pour cinq mille livres, et les journaux déclarèrent que les listes de souscriptions seraient promptement remplies<sup>3</sup>. Mais au bout de trois semaines, il se trouva que quinze cents livres seulement étaient venues s'ajouter au cinq mille souscrites par le roi. Beaucoup de personnes s'étonnèrent de ce fait; pourtant la chose n'avait pas de quoi surprendre. La somme que les partisans du projet s'étaient chargés de

<sup>1</sup> Voir l'Hermitage, 12 (22) juin, 23 juin (3 juillet), 1<sup>er</sup> (11) août, 28 août (7 septembre) 1696. Le *Postillon* du 15 août parle des avantages considérables que le pays retira des billets de l'Échiquier. Le *Pégase* du 24 août dit : « Les billets de l'Échiquier prennent de plus en plus faveur dans le public, et il n'y a là rien d'étonnant. » Le *Pégase* du 28 août dit : « Ces billets passent comme l'argent de main en main. On remarque que les gens qui crient contre sont malintentionnés à l'égard du gouvernement. » L'expérience a démontré, dit le *Postillon* du 7 mai suivant, que ces billets étaient d'une utilité extraordinaire aux marchands et aux négociants de la Cité de Londres et du reste du royaume. »

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 25 novembre 1696.

<sup>3</sup> L'Hermitage, 2 (12) juin 1696; *Procès-Verbaux des Communes*, 25 novembre; le *Postillon*, 5 mai, 4 juin, 2 juillet.

procurer au gouvernement était une somme que les ennemis de ce projet pouvaient seuls fournir. Les gentilshommes campagnards étaient favorables à la combinaison de Harley, mais ils ne lui étaient favorables que parce qu'ils avaient besoin d'emprunter de l'argent à de bonnes conditions, et dès lors qu'ils avaient besoin d'emprunter de l'argent, naturellement ils n'étaient pas en mesure d'en prêter. Les capitalistes seuls pouvaient fournir l'argent nécessaire à l'existence de la Banque foncière. Mais la Banque foncière n'avait-elle pas pour but avoué de diminuer les profits, de ruiner l'influence politique et d'amoindrir la position sociale des capitalistes? Les usuriers n'ayant pas voulu détruire l'usure à leurs dépens, toute la combinaison échoua d'une manière qui, malgré la gravité de la situation, avait son côté singulièrement plaisant. Le terme approchait, et les pages du registre des souscriptions, déposé dans Mercer's Hall, étaient encore toutes blanches. A cette vue, les commissaires restèrent confondus d'étonnement. Dans leur détresse, ils implorèrent l'indulgence du gouvernement. Un grand nombre de capitalistes, dirent-ils, désiraient souscrire, mais ils se tenaient à l'écart parce que les conditions étaient trop dures. Il fallait que le gouvernement en adoucît la rigueur et que le Conseil de Régence consentît à une réduction de trois cent mille livres. Les finances se trouvaient dans un tel état, et les lettres où le roi représentait ses besoins étaient si pressantes, que le Conseil de Régence hésita. On demanda aux commissaires si, la réduction accordée, ils s'engageaient à trouver la somme tout entière. Il ne purent répondre d'une manière satisfaisante; ils n'osèrent promettre de fournir plus de huit cent mille livres. La négociation fut donc rompue. Le 1<sup>er</sup> août arriva, et la souscription nationale à la magnifique entreprise sur laquelle on fondait tant d'espérances se réduisit à deux mille cent livres <sup>1</sup>.

Juste à ce moment, Portland arriva du continent, chargé par Guillaume de trouver de l'argent à n'importe quel prix et n'importe où. Le roi avait épuisé son crédit personnel en Hollande pour donner du pain à son armée. Mais tout restait insuffisant. Il écrivit aux ministres que s'ils ne lui envoyaient promptement

<sup>1</sup> L'Hermitage, 5 (15), 10 (20) juillet; *Procès-Verbaux des Communes*, 25 novembre; *Gazette de Paris*, 30 juin, 25 août; le *Vieux Maître de Poste*, 9 juillet.

des subsides, ses troupes se mutineraient ou déserteraient par milliers. Il savait, disait-il, qu'il serait hasardeux de réunir le Parlement pendant son absence, mais s'il ne restait plus d'autre ressource, il faudrait courir ce risque-là<sup>1</sup>. Le Conseil de Régence, dans le dernier embarras, se repentit de n'avoir pas accepté, malgré leur dureté, les conditions qu'avaient offertes les commissaires à Mercer's Hall. La négociation fut reprise. Shrewsbury, Godolphin et Portland, en qualité d'agents du roi, eurent plusieurs conférences avec Harley et Foley, qui récemment avaient prétendu avoir pour huit cent mille livres de souscriptions toutes prêtes à la Banque foncière. Les ministres leur donnèrent l'assurance que si, dans cette conjoncture, on avançait au gouvernement la moitié seulement de cette somme, ceux qui auraient rendu ce service à l'État seraient, dans la session suivante, incorporés en société sous le nom de Banque nationale foncière. Harley et Foley promirent d'abord d'un air de confiance de trouver la somme demandée. Mais ils revinrent bientôt sur leur parole. Ils se montrèrent pointilleux et disputèrent sur des bagatelles. A la fin, les huit cent mille livres se réduisirent à quarante mille, et même ces quarante mille ils ne purent les avoir qu'à des conditions rigoureuses<sup>2</sup>. Ainsi finit cette grande déception de la Banque foncière. La commission expira et les bureaux furent fermés.

Alors le Conseil de Régence, presque réduit au désespoir, eut recours à la Banque d'Angleterre. Il ne fallait qu'une somme minime, deux cent mille livres sterling seulement, pour suffire aux besoins si pressants du roi. La Banque d'Angleterre voulait-elle avancer cette somme? Les capitalistes qui avaient la haute main dans cette corporation se montraient mécontents, et ce n'était pas sans raison. Mais on ne leur épargna ni les belles paroles, ni les supplications, ni les promesses. Montague déploya toute son influence, qui était justement considérable. Les directeurs promirent de faire ce qu'ils pourraient, mais ils craignirent d'être obligés de faire un second appel de vingt pour cent à leurs commettants. Il fallait que la question fût soumise à une assem-

<sup>1</sup> Guillaume à Hemsius, 30 juillet 1696; Guillaume à Shrewsbury, 23, 30, 31 juillet.

<sup>2</sup> Shrewsbury à Guillaume, 28, 31 juillet, 4 août 1696; L'Hermitage, 1<sup>er</sup> (11) août.

blée générale, plus de six cents personnes avaient le droit de voter, et l'on ne pouvait prévoir le résultat. Les propriétaires d'actions furent convoqués pour le 15 août dans Grocers' Hall. Pendant les intervalles d'incertitude pénible, Shrewsbury écrivit à son maître en termes tragiques qu'on rencontre rarement dans les lettres officielles : « Si ce moyen-ci ne réussit pas, Dieu sait où il faudra en venir. Mieux vaut tout essayer, tout tenter que d'attendre la mort dans son lit <sup>1</sup>. » Le 15 août, époque mémorable dans l'histoire de la Banque, eut lieu l'Assemblée générale. Le fauteuil était occupé par sir John Houblon, le gouverneur qui était en même temps Lord-Maire de Londres et, ce qui paraît étrange de notre temps, Commissaire de l'Amirauté. Sir John, dans un discours dont chaque mot avait été écrit et avait été pesé par les Directeurs, explique l'affaire et supplie l'assemblée de venir à l'aide du roi Guillaume. Ce discours souleva d'abord un léger murmure. « Si nos billets suffisaient, dit-on, nous consentirions volontiers à assister Sa Majesté; mais deux cent mille livres en numéraire dans un temps comme celui-ci ! » Le gouverneur déclara d'une manière catégorique qu'il n'y avait que de l'or ou de l'argent qui pût pourvoir aux besoins de l'armée de Flandres. Enfin la question fut mise aux voix et toutes les mains se levèrent dans Grocers' Hall pour qu'on envoyât de l'argent au roi. Les lettres qui partirent de l'ambassade hollandaise informèrent les États-Généraux que les événements de ce jour avaient scellé l'étroite alliance de la Banque et du gouvernement, et que plusieurs ministres, immédiatement après la réunion, avaient acheté des actions uniquement afin de donner un gage de leur attachement pour la corporation qui avait rendu à l'État un si éminent service <sup>2</sup>.

Sur ces entrefaites, le gouvernement faisait de vigoureux efforts pour hâter la refonte des monnaies. Depuis la Restaura-

<sup>1</sup> Shrewsbury à Guillaume, 7 août 1696; L'Hermitage, 14 (24) août; *Gazette de Londres*, 15 août.

<sup>2</sup> L'Hermitage, 18 (28) août 1696. Dans les *Archives de la Banque* se trouve la résolution des directeurs qui prescrit les termes dont sir John Houblon devait se servir. La reconnaissance de Guillaume pour le service que lui rendit la Banque dans cette occasion est exprimée dans sa lettre à Shrewsbury, du 24 août (3 septembre). L'un des directeurs, dans une lettre au sujet de la Banque, imprimée en 1697, dit : « Les directeurs n'auraient pu répondre des actionnaires, s'il s'était agi d'un intérêt moins grave que du salut du royaume. »

tion, la Monnaie, comme tous les autres établissements publics du royaume, avait été un véritable nid de fainéants et d'agioteurs. Les importantes fonctions de gouverneur, qui valaient entre six et sept cents livres sterling par an, étaient devenues une sinécure successivement donnée à de nobles gentilshommes qui passaient leur vie à la table de jeu de Whitehall, mais qui ne daignaient jamais s'approcher de la Tour. Cette place étant devenue vacante en ce moment, Montague l'avait obtenue pour Newton <sup>1</sup>. L'habileté, l'activité industrielle et la rigide probité du grand philosophe ne tardèrent pas à produire une révolution complète dans toutes les parties du département confié à ses soins <sup>2</sup>. Il se consacra à sa tâche avec une ardeur qui ne lui laissa plus un seul moment pour ces études dans lesquelles il avait surpassé Archimède et Galilée. Jusqu'à ce que le grand œuvre de la refonte des monnaies fût achevé, il résista avec fermeté, presque avec colère, à toutes les tentatives que firent les savants, soit en Angleterre, soit sur le Continent, pour le détourner de ses devoirs administratifs <sup>3</sup>. Les vieux employés de la Monnaie avaient cru faire une chose magnifique que de frapper par semaine quinze

<sup>1</sup> *Brefs Mémoires de Haynes; Manuscrits Lansdowne, 801.* La lettre tout amicale dans laquelle Montague annonce à Newton sa nomination a été souvent imprimée. Elle porte la date du 19 mars 1695-6.

<sup>2</sup> J'éprouve un vif plaisir à citer les paroles suivantes de Haynes, homme habile, plein d'expérience et de pratique, qui travaillait habituellement avec Newton. Ces paroles, je crois, n'ont jamais été imprimées : « M. Isaac Newton, professeur de mathématiques à Cambridge, le plus grand philosophe et l'un des hommes les plus vertueux que notre siècle ait produits, fut recommandé par un célèbre et habile homme d'État à la faveur du feu roi, pour le poste de gardien de la monnaie royale. Il était admirablement propre à ces fonctions, à cause de son génie extraordinaire comme mathématicien et de sa rare intégrité, qualités qui lui permirent, l'une, de se rendre compte exactement des opérations de la monnaie dès qu'il entra en fonctions, et l'autre de servir de modèle, pour la conduite et la tenue, à tous les employés, grands et petits, de l'établissement ! Quel bonheur pour le public, si M. Newton avait eu cette place quelques années plus tôt ! » Il est intéressant de comparer ce témoignage émané d'une personne aussi profondément versée dans les affaires de la Monnaie avec le bavardage ridicule de Pope : « Sir Isaac Newton, dit Pope, si fort en algèbre et dans les infiniment petits, ne savait pas faire couramment le compte le plus simple, et, quand il était directeur de la Monnaie, il lui fallait quelqu'un pour faire ses comptes pour lui. » Les hommes d'État au milieu desquels Pope passait sa vie auraient pu lui dire que ce n'est pas par ignorance en arithmétique que les personnes qui sont à la tête de grands départements laissent à des commis le soin des comptes des livres, des shillings et des pence.

<sup>3</sup> « Je n'aime pas, écrivait-il à Flamsteed, à être imprimé en toute occasion, encore moins à être importuné et relancé par des étrangers sur tout ce qui touche aux mathématiques. Je n'aime pas non plus à ce que nos gens d'ici croient que je perds mon temps à ces choses là, quand je suis tout aux affaires du roi. »

mille livres d'argent. Quand Montague parla de trente ou quarante mille, ces hommes, qui ne connaissaient que la routine, déclarèrent la chose impraticable. Mais l'énergie du jeune Chancelier de l'Échiquier et de son ami le gouverneur accomplit de plus grandes merveilles. Bientôt dix-neuf moulinets marchèrent à la fois à la Tour. On formait à Londres les ouvriers, et dès que leur instruction était complète, on les envoyait par détachement dans d'autres parties du royaume. Des Monnaies furent établies à Bristol, à York, à Exeter, à Norwich et à Chester. Cette combinaison fut extrêmement populaire. Les machines et les ouvriers étaient accueillis dans leur nouvelle station au son des cloches et au bruit du canon. L'émission hebdomadaire des espèces monta à soixante mille livres sterling, à quatre-vingt mille, à cent mille, enfin, à cent vingt mille livres<sup>1</sup>. Et pourtant cette émission, bien que considérable, qui était non-seulement sans précédent, mais encore qui dépassait toute espérance, était faible en comparaison des demandes de la nation. L'argent nouvellement frappé ne passa pas non plus tout entier dans la circulation, car, pendant l'été et l'automne, les politiques, qui voulaient qu'on élevât la dénomination de la monnaie, déployèrent une grande activité et se répandirent en clameurs. Aussi s'attendait-on généralement à ce que le Parlement, dès la réouverture de ses sessions, décréterait l'abaissement du titre. Naturellement tous ceux qui pensaient pouvoir, dans un avenir très-rapproché, payer une dette d'une livre sterling avec trois couronnes au lieu de quatre, se gardaient bien jusque-là de se défaire d'une couronne. Il en résulta que l'on mit en réserve la plupart des pièces fabriquées au moulinet<sup>2</sup>. Mai, juin et juillet se passèrent sans augmentation sensible dans la quantité de la bonne monnaie. Ce ne fut qu'en août qu'il fut possible à un observateur attentif de distinguer les premiers et faibles symptômes du retour de la prospérité<sup>3</sup>.

La détresse du bas peuple, déjà si grande, fut aggravée encore

<sup>1</sup> *Brefs Mémoires de Hapton Haynes*; *Manuscrits Lansdowne*, 801; *Le Vieux Maître de Poste*, 4 juillet 1696; *Le Postillon*, 30 mai, 4 juillet, 12, 19 septembre, 8 octobre; *Dépêches de L'Hermitage* dans l'été et l'automne de cette année, *passim*.

<sup>2</sup> *Gazette de Paris*, 11 août 1696.

<sup>3</sup> C'est le 7 août que L'Hermitage remarqua pour la première fois que l'argent semblait être plus abondant.

par les folies des magistrats et les intrigues de l'opposition. Un squire qui était membre de la commission des juges de paix<sup>1</sup>, croyait parfois de son devoir d'administrer à ses voisins, dans cette conjoncture difficile, ce qu'il regardait comme l'équité; mais, attendu que parmi les prêteurs ruraux, il n'y en avait pas deux qui eussent exactement les mêmes notions sur ce qui était équitable ou non, leurs édits ne faisaient qu'augmenter la confusion. Dans telle paroisse, les magistrats, par une violation odieuse de la loi, menaçaient les habitants du bâton, s'ils refusaient de prendre pour leur valeur les shillings rognés. Dans telle autre paroisse, au contraire, il était enjoint de ne prendre ces shillings qu'au poids<sup>2</sup>. En même temps, les ennemis du gouvernement s'efforçaient avec une ardeur infatigable à lui créer des embarras. Ils haranguaient la multitude dans tous les lieux publics depuis les Chocolate-Houses<sup>3</sup> dans Saint-James-Street jusqu'à la cuisine en plein vent du cabaret sur la pelouse du village. En vers comme en prose, ils excitaient les masses souffrantes à se soulever en armes. De tous les traités qu'ils publièrent à cette époque, le plus remarquable eut pour auteur un prêtre déposé nommé Grascombe, dont la férocité et la grossièreté faisaient depuis longtemps la honte des Non-Jureurs les plus respectables. Cet homme fit tous ses efforts pour persuader à la populace de mettre en pièces ceux des membres du Parlement qui avaient voté pour la restauration du numéraire<sup>4</sup>. Ce serait aller trop loin que de prétendre que le fanatisme de cet homme et des gens de son espèce

<sup>1</sup> Quorum.

<sup>2</sup> Comparez la lettre d'Edmond Bohu à Carey, du 31 juillet 1696, avec le numéro de la *Gazette de Paris* à la date correspondance. La description que Bohu fait de l'état du Norfolk se ressent évidemment de la teinte naturellement sombre de son caractère et des sentiments qu'il professait à l'endroit de la Chambre des communes. Il ne faut point se fier à ses statistiques; quant à ses prédictions, les événements en ont clairement démontré la fausseté. Mais on peut le croire sur les faits mêmes qui se sont passés dans son voisinage.

<sup>3</sup> Voir sur les *Chocolate House* et les *Coffee Houses* (Cafés), le premier volume de cette histoire.

<sup>4</sup> Pour le caractère de Grascombe et l'opinion qu'avaient de lui les plus estimables Jacobites, voir la *Vie de Kettlewell*, III<sup>e</sup> part., sect. 55. Lee, le compilateur de la *Vie de Kettlewell*, cite, en les flétrissant comme ils le méritent, quelques-uns des écrits de Grascombe, mais il ne parle point du plus mauvais, qui a pour titre : *Exposé des opérations de la Chambre des communes par rapport à la refonte de la monnaie rognée et à la baisse du prix des guinées*. Il a été prouvé devant un comité de la Chambre des communes que Grascombe en était l'auteur. Voir les *Procès-Verbaux de la Chambre*, 30 novembre 1691.

ne produisit aucun effet sur une population qui n'était que trop cruellement éprouvée. Il y eut des émeutes dans plusieurs parties du pays, mais elles furent réprimées sans trop de peine et, autant que nos recherches nous ont permis de nous en assurer, sans effusion de sang<sup>1</sup>. Dans un certain endroit, une foule de pauvres créatures ignorantes, excitées par quelque lâche agitateur, assiégèrent la maison d'un membre du Parlement appartenant au parti whig et demandèrent à grands cris qu'on leur changeât la monnaie rognée. Ce gentilhomme y consentit et désira voir ce qu'ils avaient apporté. Au bout de quelque temps, ils ne purent produire qu'une seule demi-couronne rognée<sup>2</sup>. A distance, ces troubles s'exagéraient et devenaient des séditions et des massacres. Ainsi à Paris on imprima gravement que dans une ville anglaise, dont on ne donnait pas le nom, un soldat et un boucher s'étaient querellés au sujet d'une pièce de monnaie, que le soldat avait tué le boucher, que le garçon du boucher avait saisi un couperet et tué le soldat, qu'une grande bataille s'en était suivie et que cinquante cadavres étaient restés sur le carreau<sup>3</sup>. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la conduite de la masse du peuple fut au-dessus de tout éloge. Lorsqu'en septembre les juges des Assises revinrent de leurs tournées, ils déclarèrent dans leurs rapports que l'esprit de la nation était excellent<sup>4</sup>. Elle montrait une patience, une modération, une bonhomie, une bonne foi que personne n'avait espérées ; chacun sentait que ce n'était qu'en s'aidant réciproquement et en se témoignant une tolérance mutuelle qu'on pourrait empêcher la dissolution de la société. Si un créancier rigoureux venait à jour fixe réclamer avec dureté son paiement en monnaie fabriquée au moulinet, on se le montrait au doigt dans les rues, et ses propres créanciers l'assiégeaient de demandes qui le mettaient bientôt à la raison. On avait eu de vives inquiétudes au sujet des troupes. Il n'était pas possible de les payer régulièrement ; si on ne les payait pas régulièrement, il était à craindre qu'elles ne pourvussent elles-mêmes à leurs besoins au moyen de la maraude, et cette maraude, il était

<sup>1</sup> L'Hermitage, 12 (22) juin, 7 (17) juillet 1696.

<sup>2</sup> Voir la réponse à Grascombe intitulée : *Réflexions sur un libelle scandaleux*.

<sup>3</sup> *Gazette de Paris*, 15 septembre 1696.

<sup>4</sup> L'Hermitage, 2 (12) octobre 1696.

certain que la nation, qui n'était nullement habituée aux exactions et à l'oppression militaires, ne la supporterait pas sans résistance. Mais, chose étrange, dans cette année difficile, l'entente fut meilleure que jamais entre les soldats et le reste de la nation. La bourgeoisie, les fermiers, les boutiquiers fournirent aux habits rouges les choses nécessaires avec tant d'empressement et d'une manière si libérale qu'il n'y eut ni querelle ni maraude. « Si graves qu'aient été les difficultés du moment, écrit l'Hermitage, elles ont produit un heureux résultat ; elles ont montré combien est bon l'esprit de la nation. Nul, si favorablement qu'il jugeât les Anglais, n'aurait espéré que dans un temps de telles souffrances, on verrait régner une telle tranquillité <sup>1</sup>. »

Les personnes qui, dans ce labyrinthe si étrangement compliqué des affaires humaines, aimaient à rechercher les traces d'une sagesse supérieure croyaient que, sans l'intervention d'une gracieuse Providence, le plan qui avait coûté tant d'efforts d'esprit à de grands politiques et à de grands philosophes aurait échoué d'une manière complète et ignominieuse. Souvent, depuis la Révolution, les Anglais s'étaient montrés intraitables, tracassiers, jaloux sans raison des Hollandais et disposés à interpréter en mal tous les actes du roi. Si le 4 mai avait trouvé nos ancêtres dans ces dispositions, nul doute que cette violente détresse financière, irritant des esprits déjà irritables, n'eût amené une explosion qui eût ébranlé et peut-être renversé le trône de Guillaume. Heureusement, au moment où le dévouement de la nation était mis à la plus rude épreuve, le roi était plus populaire qu'il ne l'avait jamais été depuis le jour où on lui avait offert la couronne dans la salle des banquets à Whitehall. Le complot qui venait d'être tramé contre sa vie avait généralement excité le dégoût et l'horreur ; on avait oublié ses manières réservées, ses attachements étrangers. Il était devenu pour son peuple un objet de sympathie et d'affection personnelle. Partout on se présentait en foule pour signer l'acte par lequel la nation s'engageait à le défendre et à le venger. Partout on voyait sur les chapeaux les signes de dévouement de la nation au roi Guillaume. On avait peine à tirer des mains de la foule indignée les imprudents qui osaient mettre ouverte-

<sup>1</sup> L'Hermitage, 20 (30) juillet, 2 (12), 9 (19) octobre 1696.

ment son titre en question. Le mot de Jacobite était devenu synonyme de celui de coupe-jarret. Des laïques jacobites s'étaient couverts d'infamie en formant contre le roi un odieux projet d'assassinat, et l'on avait vu des prêtres jacobites se couvrir également d'infamie en témoignant à la face du jour et dans l'accomplissement d'une solennité religieuse qu'ils approuvaient cet assassinat. Un grand nombre de personnes honnêtes et pieuses, qui se croyaient encore tenues envers Jacques par leur serment de fidélité, avaient alors repoussé tout rapport avec des fanatiques qui semblaient persuadés qu'une fin légitime justifiait les moyens les plus illégitimes. Tel était l'état, pendant l'été et l'automne de 1696, l'état de l'opinion publique. C'est ce qui explique comment des souffrances qui, dans les sept années précédentes, eussent certainement amené une révolte et peut-être une contre-révolution, ne causèrent pas un seul trouble assez sérieux pour exiger l'emploi des constables.

Néanmoins, l'effet de la crise commerciale et financière de l'Angleterre se fit sentir sur les flottes et dans les armées de la coalition. La grande source des subsides était tarie, et l'on ne put tenter nulle part d'importantes opérations militaires. Sur ces entrefaites, il avait été fait des ouvertures de paix et une négociation s'était ouverte. Caillières, l'un des plus habiles diplomates au service de la France qui en comptait un si grand nombre, avait été envoyé dans les Pays-Bas et avait eu plusieurs conférences avec Dykvelt. Ces conférences auraient peut-être abouti à un prompt et heureux résultat, si la France n'avait pas à ce moment même remporté ailleurs une grande victoire diplomatique. Louis avait pendant sept années travaillé en vain pour briser la ligue redoutable de souverains que la crainte de sa puissance et de son ambition avait coalisés et maintenait unis contre lui. Mais pendant sept années, tous ses efforts avaient échoué devant l'habileté de Guillaume, et quand s'ouvrit la huitième campagne, la confédération n'avait pas été affaiblie par une seule désertion. Bientôt toutefois on commença à soupçonner que le duc de Savoie traitait secrètement avec l'ennemi. Il donna à Galway, qui représentait l'Angleterre à la Cour de Turin, l'assurance solennelle que ces soupçons n'avaient pas le moindre fondement, et adressa à Guillaume des lettres pleines de protestations d'attachement à

la cause commune, et où il demandait avec instance qu'on lui envoyât plus d'argent. Cette dissimulation continua jusqu'au jour où une armée française, commandée par Catinat, parut en Piémont. Alors le duc jeta le masque, conclut la paix avec la France, joignit ses troupes à celles de Catinat, envahit le Milanais et informa les alliés qu'il venait d'abandonner que s'ils ne voulaient l'avoir pour ennemi, ils devaient déclarer l'Italie terrain neutre. Les cours de Vienne et de Madrid, tout effrayées, se soumirent aux conditions qu'il leur dictait. Guillaume supplia et protesta en vain. Son influence n'était plus ce qu'elle avait été. On croyait généralement en Europe que les richesses et le crédit de l'Angleterre étaient complètement épuisés, et ses alliés comme ses ennemis s'imaginèrent pouvoir la traiter impunément d'une manière indigne. L'Espagne, fidèle à sa maxime invariable que les autres devaient tout faire pour elle sans qu'elle fit rien elle-même, eut l'effronterie d'adresser des reproches au prince auquel elle devait de n'avoir pas perdu les Pays-Bas et la Catalogne, parce qu'il n'avait pas envoyé des troupes et des vaisseaux pour défendre ses possessions d'Italie. Les ministres de l'Empereur prirent et exécutèrent des résolutions qui affectaient gravement les intérêts de la coalition, sans consulter qui avait été l'auteur et l'âme de cette coalition<sup>1</sup>. Après l'échec du complot d'assassinat, Louis avait accepté la pénible nécessité de reconnaître Guillaume et avait autorisé Caillières à faire une déclaration à cet effet. Mais la défection de la Savoie, la neutralité de l'Italie, la désunion qui s'était mise parmi les alliés, et par-dessus tout la détresse de l'Angleterre, exagérée encore par toutes les lettres que les Jacobites de Saint-Germain recevaient des Jacobites de Londres, toutes ces circonstances produisirent un changement dans les dispositions de Louis. Le ton de Caillières devint hautain et arrogant. Il revint sur sa parole et refusa de prendre aucun engagement garantissant que son maître reconnaîtrait le prince d'Orange comme roi de la Grande-Bretagne. La joie fut grande parmi les Non-Jureurs. Ils avaient toujours été certains, dirent-ils, que le grand roi ne serait pas assez oublieux de sa propre gloire et de l'intérêt commun des souverains pour abandonner la cause de

<sup>1</sup> *Mercurius mensuel*; Correspondance entre Shrewsbury et Galway; Guillaume à Heinsius, 23 juillet 1696; Mémoires du marquis de Leganes.

ses hôtes infortunés et pour donner à un usurpateur le nom de frère. Ils savaient de source excellente que tout récemment, à Fontainebleau, le roi Jacques avait reçu à ce sujet les assurances les plus satisfaisantes de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il y a même lieu de croire que le projet d'une invasion de l'Angleterre fut discuté de nouveau à Versailles et d'une manière sérieuse<sup>1</sup>. L'armée de Catinat se trouvait maintenant disponible. La France, délivrée de toute appréhension du côté de la Savoie, pouvait affecter vingt mille hommes à une descente en Angleterre, et si la misère et le mécontentement du pays étaient tels qu'on le disait généralement, la nation pouvait être disposée à recevoir à bras ouverts des libérateurs étrangers.

Telle était la sombre perspective qu'avait devant lui le roi Guillaume lorsque, dans l'automne de 1696, il quitta son camp des Pays-Bas pour retourner en Angleterre. Ceux de ses serviteurs qui étaient restés à Londres attendaient son arrivée avec une impatience mêlée d'émotions diverses. Une cause qui, au premier abord, ne paraissait pas devoir produire un tel résultat, avait jeté tout le monde politique dans la confusion.

Pendant son absence, les poursuites dirigées contre les Jacobites qui avaient trempé dans les complots de l'hiver précédent n'avaient point cessé, et parmi ces Jacobites aucun ne courait de plus grands dangers que sir John Fenwick. Sa naissance, ses liaisons, les postes élevés qu'il avait occupés, l'activité infatigable avec laquelle, pendant plusieurs années, il avait travaillé à renverser le gouvernement, l'insolence qu'il avait montrée envers la personne de la feue reine, le désignaient comme un homme sur lequel il fallait faire un exemple. Il réussit toutefois à échapper aux officiers de justice jusqu'à ce que les poursuites fussent un peu ralenties. Dans l'endroit où il était caché, il s'avisa d'un moyen ingénieux qui devait, pensait-il, le préserver du sort de ses amis Charnock et Parkyns. Il fallait deux témoins pour le faire condamner. D'après ce qui s'était passé lors du procès de ses complices, il ne restait plus que deux témoins qui pussent prouver sa culpabilité, Porter et Goodman. Il était hors de tout

<sup>1</sup> Guillaume à Heinsius, 27 août (6 septembre), 15 (25), 17 (27) novembre 1696; Prior à Lexington, 17 (27) novembre; Villiers à Shrewsbury, 13 (23) novembre.

danger s'il réussissait à persuader à l'un ou à l'autre de ces deux hommes de se dérober aux atteintes de la justice.

Fenwick n'était pas le seul personnage qui eût de fortes raisons pour désirer que Porter ou Goodman, ou tous les deux à la fois, quittassent l'Angleterre. Aylesbury avait été arrêté et enfermé à la Tour, et il n'ignorait pas que si ces hommes venaient à déposer contre lui, il était exposé à perdre sa tête. Ses amis et ceux de Fenwick se procurèrent ce qu'ils considérèrent comme une somme suffisante, et deux Irlandais, ou, dans le langage des journaux du temps, deux coureurs de tourbières<sup>1</sup>, un barbier nommé Clancy, et un capitaine licencié, du nom de Donelagh, entreprirent l'œuvre de corruption.

La première tentative eut lieu sur Porter; Clancy s'arrangea de manière à le rencontrer dans une taverne, lui lança des insinuations significatives, et, voyant ces insinuations favorablement accueillies, entama une négociation régulière. Les offres étaient séduisantes. Trois cents guinées comptant, trois cents de plus dès que le témoin serait de l'autre côté de la mer, une belle pension sa vie durant, un pardon complet de la part du roi Jacques, et une retraite sûre en France. Porter ne parut pas éloigné de céder, et peut-être ne l'était-il pas au fond du cœur. Il répondit qu'il était encore ce qu'il avait été, qu'il était attaché à la bonne cause, mais qu'il avait été soumis à des épreuves trop fortes. La vie avait des douceurs. Il était facile à des gens qui n'avaient jamais été en danger de la perdre de dire qu'il n'y avait qu'un misérable qui pût se sauver en livrant ses complices; mais quelques heures passées à Newgate, avec la perspective d'un voyage à Tyburn dans un tombereau, apprendraient à ces gens, qui se vantaient ainsi, à être plus charitables. Après des conférences fréquentes avec Clancy, Porter fut présenté à la femme de Fenwick, lady Mary, sœur du comte de Carlisle. Tout fut bientôt réglé. Donelagh fit les dispositions nécessaires pour la fuite de Porter. Un bâtiment devait l'attendre. Les lettres qui devaient assurer au fugitif la protection du roi Jacques furent préparées par Fenwick. L'heure et le lieu où Porter devait recevoir le premier versement de la récompense promise furent fixés. Mais le cœur lui manqua.

<sup>1</sup> Bogtrotters.

Et, en effet, il avait été si loin, que c'eût été folie à lui que de revenir sur ses pas. C'était lui qui avait envoyé au gibet Charnock, King, Keyes, Friend, Parkyns, Rookewood, Cranburne. Il était impossible qu'on pût jamais pardonner sérieusement à un pareil Judas. En France, au milieu des amis et des camarades de ceux dont il avait causé la ruine, la vie ne serait pas tolérable pour lui. Il n'était pas de pardon signé du Grand-Sceau qui pût détourner le coup d'un ami qui voudrait les venger. De plus, qui répondrait que les offres qu'on faisait aujourd'hui n'étaient pas un piège qu'on tendait à la victime pour l'attirer dans un lieu où on lui ménageait un sort terrible? Porter résolut d'être fidèle au gouvernement qui seul pouvait le protéger. Il donna à Whitehall avis de toute l'intrigue, et il reçut des ministres des instructions à cet égard. La veille du jour fixé pour son départ, il eut une dernière entrevue avec Clancy dans une taverne. Trois cents guinées lui furent comptées sur la table. Porter les mit dans sa poche, puis donna un signal. Aussitôt des messagers du secrétaire d'État se précipitèrent dans la salle et produisirent un mandat d'arrestation. Le malheureux barbier fut jeté en prison, jugé pour ce délit, condamné et mis au pilori<sup>1</sup>.

Ce contre-temps rendit la situation de Fenwick plus périlleuse que jamais. Aux sessions suivantes pour la Cité de Londres, un acte d'accusation, pour crime de haute trahison, fut soumis contre lui au Grand-Jury. Porter et Goodman comparurent en qualité de témoins pour la couronne, et le bill fut rendu. Alors Fenwick jugea qu'il était temps pour lui de se sauver sur le Continent. Il fit ses dispositions pour passer la mer. Il quitta l'endroit où il était caché et se rendit à Romney Marsh. Il espérait y trouver un abri jusqu'au moment où arriverait le bâtiment qui devait le transporter de l'autre côté du canal. Car, bien que l'établissement de Hems eût été détruit, il y avait encore dans cette triste solitude des contrebandiers qui exerçaient toutes sortes de trafics illégitimes. Il se trouva que deux de ces individus venaient d'être

<sup>1</sup> C'est à l'interrogatoire de Porter devant la Chambre des communes (1695-6), que j'ai emprunté ce récit de la tentative faite pour corrompre Porter. Je l'ai puisé également aux sources suivantes : Burnet, II, 185; L'Hermitage aux États-Généraux, 8 (18), 12 (22) mai 1196; *Le Postillon*, 9 mai; *Le Courier*, 9 mai; *Journal de Narcisse Luitrell*; *Gazette de Londres*, 19 octobre 1696.

arrêtés sous prévention de donner asile à des traîtres. Le messager qui les avait mis en prison s'en retournait à Londres avec eux, lorsque, sur la grande route, il se rencontra face à face avec Fenwick. Malheureusement pour ce dernier, il n'y avait pas en Angleterre de figure plus connue que la sienne. « C'est sir John, » dit l'agent à ses prisonniers. « Aidez-moi, mes braves, et, je vous le promets, vous aurez votre pardon avec un sac de guinées. » L'offre était trop tentante pour être refusée. Mais Fenwick était mieux monté que ses assaillants; il s'élança au milieu d'eux le pistolet à la main, et fut bientôt hors de vue. Ils le poursuivirent. Tout le pays lui courut sus. Les cloches de toutes les paroisses sonnèrent l'alarme; tous les sentiers furent gardés, tous les buissons battus, toutes les cabanes fouillées. Enfin, on trouva le fugitif blotti sous un lit. Juste à ce moment, une barque d'apparence suspecte se montra en vue. Elle s'approcha du rivage et arbora le pavillon britannique; mais les yeux exercés des pêcheurs crurent bien la reconnaître pour un corsaire français. Il n'était pas difficile de deviner ce qu'elle venait faire. Après avoir attendu en vain pendant quelque temps son passager, elle regagna la pleine mer<sup>1</sup>.

Malheureusement pour lui, Fenwick parvint à tromper la vigilance de ceux à la garde desquels il était confié, et à griffonner au crayon un billet pour sa femme. Chaque ligne de ce billet contenait la preuve évidente de sa culpabilité. « Tout, » disait-il, « était perdu; il était un homme mort, à moins, toutefois, que ses amis, à force de sollicitations, n'obtinsent son pardon. Peut-être tous les Howards, en unissant leurs prières, y réussiraient-ils. Quant à lui, il s'en irait à l'étranger. Il promettrait solennellement de ne jamais remettre les pieds sur le sol anglais et de ne jamais tirer l'épée contre le gouvernement. Si l'on pouvait corrompre un juré ou deux, de manière à tenir le reste du jury en échec, cela seul, » ajoutait-il, « peut me sauver, ou il n'y a plus d'espoir. »

Ce billet fut intercepté en route, avant d'être mis à la poste, envoyé à Whitehall. Fenwick fut transféré à Londres, comparut devant les juges. D'abord il parla haut et jeta le défi à ses accusa-

<sup>1</sup> Gazette de Londres; Narcisse Luttrell; L'Hermitage, 12 (22) juin; Le Postillon, 41 juin.

teurs. On lui fit observer qu'il n'aurait pas toujours eu cette assurance, et on lui mit sous les yeux la lettre qu'il avait écrite à sa femme. Jusque-là, il avait ignoré qu'elle était tombée dans des mains auxquelles elle n'était point destinée. Sa détresse et sa confusion furent extrêmes. Il comprit que s'il était immédiatement envoyé devant le jury, sa condamnation était inévitable. Une seule chance lui restait. S'il parvenait à faire reculer de quelque temps son procès, les juges partiraient pour leur tournée trimestrielle dans les provinces. De cette façon, il gagnerait quelques semaines, et dans cet intervalle on pouvait faire quelque chose.

Fenwick s'adressa en particulier au Lord-steward Devonshire, avec qui il avait eu auparavant quelques relations d'amitié. Dans son accablement, il déclara qu'il s'abandonnait entièrement à la merci du roi, et offrit de révéler tout ce qu'il savait au sujet des complots des Jacobites. Il était incontestable qu'il savait beaucoup de choses. Devonshire conseilla à ses collègues d'ajourner le procès jusqu'à ce qu'on connût le bon plaisir de Guillaume. Le Conseil adopta cet avis. Le roi, informé de ce qui s'était passé, répondit en ordonnant à Devonshire de recevoir par écrit les aveux du prisonnier et de lui envoyer en toute hâte dans les Pays-Bas cette confession<sup>1</sup>.

Fenwick eut alors à se demander sur quels points il ferait porter ses aveux. Si, selon sa promesse, il révélait tout ce qu'il savait il compromettait évidemment d'une manière grave un grand nombre de nobles, de gentilshommes et d'ecclésiastiques jacobites. Mais, malgré la terreur que lui inspirait la mort, l'attachement à son parti était plus fort chez lui que la crainte même de la mort. La pensée lui vint de bâtir une fable que l'on pût considérer comme assez véridique pour lui mériter son pardon, qui tout au moins fit différer son procès de quelques mois, sans compromettre toutefois un seul des partisans sincères de la dynastie proscrite, qui, de plus, jetât dans la détresse et l'embarras les ennemis de cette dynastie et remplit de craintes et d'animosités la cour, le Conseil et le Parlement de Guillaume. Il ne divulguerait rien qui fût de nature à exposer la tête de ces

<sup>1</sup> *Vie de Guillaume III*, 1705; Déposition de Vernon, donnée de sa place à la Chambre des communes, 16 novembre 1696.

fidèles Jacobites qui, à plusieurs reprises, avaient attendu, le pistolet chargé et leurs chevaux sellés, le débarquement du roi légitime accompagné par une armée française. Mais ces faux Jacobites qui, après s'être moqués de leur souverain exilé en lui faisant chaque année des protestations de dévouement et des promesses de service, avaient, dans toutes les grandes crises, trouvé quelque raison pour le tromper dans son attente et étaient maintenant au nombre des appuis les plus énergiques du trône de l'usurpateur ; ceux-là, pourquoi les épargner ? Qu'il y eût de ces Jacobites-là dans les emplois les plus élevés de l'administration et de l'armée, Fenwick était fondé à le croire. Mais il ne pouvait produire aucun fait qui pût servir de base à une mise en accusation devant un tribunal, car aucun deux ne lui avait jamais confié de message ou de lettre pour la France. Tout ce qu'il savait de leur trahison, il le tenait de seconde et de troisième main, seulement. Mais il n'avait aucun doute sur leur culpabilité. L'un deux était Marlborough. Ce personnage, après avoir abandonné Jacques pour Guillaume, avait promis d'acheter son pardon en abandonnant Guillaume pour Jacques ; puis, après avoir joué longtemps un double jeu, avait de nouveau abandonné Jacques et fait sa paix avec Guillaume. Godolphin avait trompé de même le roi Jacques. Pendant longtemps il avait envoyé à Saint-Germain de belles paroles ; en retour de ces belles paroles, il avait reçu son pardon ; puis, ce pardon une fois dans son tiroir, il avait continué à administrer les finances du gouvernement existant. Perdre un tel homme, c'était un juste châtement de sa bassesse et un grand service à rendre au roi Jacques. Mais combien il était plus désirable encore de ternir la renommée et de ruiner l'influence de Russell et de Shrewsbury ! L'un et l'autre étaient des membres distingués de ce parti qui, sous différents noms, pendant trois générations, s'était montré implacablement hostile aux rois de la maison de Stuart. L'un et l'autre avaient joué un grand rôle dans la Révolution. L'un et l'autre avaient signé l'acte qui avait appelé le prince d'Orange en Angleterre. L'un d'eux était ministre de la marine de ce prince, l'autre était son principal secrétaire d'État. Mais ni l'un ni l'autre ne lui avaient été constamment fidèles. Après son avènement au trône, tous deux avaient ressenti amèrement sa magnanime et sage impartialité, impartialité que ces esprits aveuglés par

l'esprit de faction taxèrent d'ingrate et injuste partialité pour le parti tory, et, dans leur dépit, tous deux avaient prêté l'oreille aux insinuations des agents de Saint-Germain. Russell avait juré par tout ce qu'il y avait de plus sacré qu'il ramènerait lui-même son souverain exilé. Mais ce serment avait été violé aussitôt que préféré, et c'était l'homme en qui la famille royale avait cru voir un second Monk qui avait anéanti à la bataille de la Hogue les espérances de cette famille. Shrewsbury n'était pas allé si loin. Lui aussi pourtant, dans sa mauvaise humeur contre Guillaume, s'était mêlé aux intrigues jacobites. Le pouvoir et la réputation de ces illustres personnages intéressaient profondément la réputation comme le pouvoir de tout le parti whig. Ce parti, après quelques querelles qui n'étaient en réalité que des querelles d'amants, était maintenant cordialement réconcilié avec Guillaume et uni à lui par les liens les plus étroits. Si l'on pouvait desserrer ces liens, si l'on pouvait inspirer au roi de la défiance et de l'aversion pour la seule association d'hommes qui, par principe et par enthousiasme, fût dévouée à ses intérêts, ce serait pour ses ennemis un vrai triomphe.

C'est dans ces idées que Fenwick remit à Devonshire un mémoire rédigé avec tant d'adresse, qu'il eût probablement attiré quelque grand malheur sur le prince auquel il était adressé, si ce prince n'avait été un homme doué d'une admirable netteté de jugement et d'une élévation d'esprit singulière. Ce mémoire ne contenait presque rien sur les complots jacobites auxquels l'auteur avait été mêlé et dont il connaissait à fond tous les détails. Il ne contenait rien qui fût de nature à causer le plus petit préjudice à quiconque était réellement hostile à l'ordre des choses existant. Tout le récit était un composé d'histoires, vraies sans doute pour la plupart, mais ne reposant que sur des simples oui-dire, au sujet des intrigues d'hommes d'État et d'hommes de guerre éminents qui, quelle que eût été leur conduite antérieure, soutenaient, en ce moment du moins, avec chaleur et sincérité, le trône de Guillaume. Godolphin, au dire de Fenwick, avait accepté un siège à la Trésorerie avec la sanction et dans l'intérêt du roi Jacques. Marlborough avait promis d'entraîner l'armée, et Russell la flotte. Shrewsbury, alors qu'il était hors du pouvoir, avait comploté avec Middleton contre le gouvernement et le roi. En réalité,

c'étaient les Whigs qui étaient en ce moment en faveur à Saint-Germain, et la préférence que Jacques accordait aux nouveaux convertis excitait la jalousie d'un grand nombre des anciens partisans du droit héréditaire. On avait même entendu le roi exprimer avec confiance l'espoir que la monarchie serait relevée par les mêmes mains qui l'avaient renversée.

Telle fut la confession de Fenwick. Devonshire la reçut et l'envoya par un exprès dans les Pays-Bas, sans parler à aucun de ses collègues de ce qu'elle contenait. Plus tard, les ministres accusés se plainquirent amèrement de ce procédé. Devonshire se défendit en disant qu'il avait été commis d'une manière toute spéciale par le roi pour recueillir les aveux du prisonnier, et qu'en fidèle serviteur de la couronne son devoir l'obligeait à transmettre ses aveux à Sa Majesté et à Sa Majesté seule.

Le messenger envoyé par Devonshire trouva Guillaume à Loo. Le roi lut la confession et découvrit tout d'abord la pensée qui avait présidé à la rédaction de ce document. Il ne contenait guère que ce que Guillaume savait depuis longtemps, et qu'avec une dissimulation non moins politique que généreuse il avait depuis longtemps affecté de ne pas savoir. S'il épargnait, employait et comblait d'honneurs des hommes qui l'avaient trahi, ce n'était pas qu'il fût leur dupe. Doué d'un coup d'œil prompt et sûr, possédant en outre des renseignements excellents, il avait eu dans les mains, pendant quelques années, les preuves de beaucoup de choses que Fenwick n'avait pu avancer que d'après les bruits recueillis çà et là. Il a paru étrange à bien des gens qu'un prince, au caractère à la fois si aigre et si fier, ait traité des serviteurs qui l'avaient si profondément offensé avec une bienveillance qu'on attendrait à peine du plus doux des hommes. Mais Guillaume était un homme d'État dans toute la force du terme. La mauvaise humeur, effet naturel et pardonnable de longues souffrances physiques et morales, pouvait le pousser parfois à répondre avec aigreur. Mais jamais, dans une occasion importante, il ne s'abandonna à l'impatience, à la colère aux dépens des grands intérêts dont il était le gardien. Quand ces grands intérêts l'exigeaient, il savait plier sa nature fière et impérieuse, il se soumettait patiemment à la contrainte la plus pénible, il supportait les déceptions et les indignités les plus cruelles sans que la

sérénité de son visage s'altérât, et non-seulement il pardonnait, mais encore il affectait de ne point voir des outrages qui eussent excité avec raison dans son cœur un amer ressentiment. Il savait qu'il lui fallait travailler avec les instruments qu'il avait entre les mains. S'il voulait gouverner l'Angleterre, il devait employer les hommes publics de l'Angleterre, et de son temps, les hommes publics de l'Angleterre, s'ils se distinguaient par une habileté d'une espèce particulière, se distinguaient aussi, en général, par la bassesse des sentiments et l'immoralité. Sans doute, il y avait à cette règle des exceptions. Tel était, par exemple, Nottingham parmi les Tories, et Somers parmi les Whigs. Mais la majorité des ministres de Guillaume, tant Whigs que Tories, étaient des hommes dont les caractères avaient pris leur pli aux jours de la réaction antipuritaine. Ils s'étaient formés à deux mauvaises écoles, dans la plus corrompue des cours et dans la plus corrompue des oppositions, dans une cour qui emprunta son caractère à Charles et dans une opposition qui avait pour chef Shaftesbury. De personnages élevés ainsi il eût été déraisonnable d'attendre un attachement ferme et désintéressé à une cause quelconque. Mais, bien qu'on ne pût se fier à eux, on pouvait se servir d'eux, et ils pouvaient rendre des services. C'eût été folie sans doute que de placer sa confiance dans leurs principes, mais on pouvait, et avec raison, la placer dans leurs craintes et dans leurs espérances. Or, des deux rois qui prétendaient à la couronne d'Angleterre, le roi dont il y avait le plus à espérer et à craindre était le roi en possession du trône. Si donc Guillaume avait peu de motifs pour regarder ces hommes d'État comme ses amis dévoués, il en avait encore moins pour les compter au nombre de ses ennemis acharnés. Leur conduite envers lui, quelque répréhensible qu'elle fût, avait encore de la noblesse, quand on la comparait avec celle qu'ils avaient tenue envers Jacques. Au roi régnant ils avaient rendu des services signalés, mais au roi proscrit, ils n'avaient envoyé que des promesses et des protestations. Shrewsbury pouvait avoir, dans un moment de colère et de faiblesse, entretenu des relations avec les agents jacobites, mais sa conduite générale avait assez prouvé qu'il était aussi éloigné que jamais d'être Jacobite. Godolphin avait prodigué les belles paroles à la dynastie exilée, mais il avait administré avec économie et

habileté les revenus de la dynastie régnante. Russell avait fait le serment de désertre avec la flotte anglaise, mais il avait brûlé la flotte française. Les trahisons dont on savait Marlborough coupable ( car on ne soupçonnait pas la part qu'il avait prise au désastre de Brest et à la mort de Talmash n'avaient pas fait autant de mal à Guillaume que ses exploits à Walcourt, à Cork et à Kinsale ne lui avaient fait de bien. Guillaume avait donc eu la sagesse de fermer les yeux sur une perfidie qui, si odieuse qu'elle fût, ne lui avait point porté préjudice, et de continuer à se servir, tout en prenant ses précautions, des talents éminents que possédaient quelques-uns de ses conseillers infidèles. Après s'être arrêté à cette ligne de conduite et s'en être heureusement trouvé pendant longtemps, la confession de Fenwick devait nécessairement le contrarier et l'irriter. Sir John évidemment se croyait un Machiavel. Si sa ruse réussissait, la disgrâce de Marlborough aliénerait du gouvernement la princesse qu'il était de la plus haute importance d'entretenir dans de bonnes dispositions. La disgrâce de Russell et de Shrewsbury aliénerait tout le parti whig, le plus ferme appui du trône. En attendant, pas un seul des conspirateurs que Fenwick savait avoir trempé dans les projets d'invasion, d'insurrection, d'assassinat ne serait inquiété. Mais ce profond diplomate verrait qu'il n'avait pas affaire à un novice. Guillaume, au lieu de congédier ceux de ses serviteurs que Fenwick accusait, envoya la confession à Shrewsbury et ordonna qu'on la mit sous les yeux des Lords Juges. « L'effronterie de cet homme me confond, » écrivait le roi. « Vous me connaissez trop bien pour croire que de pareilles fables puissent faire quelque impression sur moi. Voyez comme cet honnête homme est sincère. Il ne trouve rien à dire que contre mes amis. Pas un mot des projets de ses confrères Jacobites. » Le roi conclut en ordonnant aux juges d'envoyer Fenwick au plus vite devant un jury<sup>1</sup>.

L'effet produit par la lettre de Guillaume fut remarquable. Chacun des personnages accusés se conduisit d'une manière singulièrement caractéristique. Marlborough, le plus coupable de tous, conserva une sérénité calme, pleine de majesté et légèrement dédaigneuse. Russell, qui n'était guère moins coupable que

<sup>1</sup> Guillaume à Shrewsbury, de Loo, 10 septembre 1696.

Marlborough, entra dans une violente colère, et ne respira que la vengeance contre ce misérable dénonciateur. Godolphin, inquiet, mais circonspect, réservé et maître de lui-même, se tint sur la défensive. Mais Shrewsbury, qui, de tous les quatre était le moins à blâmer, fut complètement anéanti. Au comble de l'affliction, il écrivit à Guillaume, exprima dans les termes les plus chaleureux sa reconnaissance pour la rare générosité du roi, et protesta que Fenwick avait méchamment exagéré les faits et transformé de pures bagatelles en crimes énormes. « Mylord Middleton, » dit-il en substance dans cette lettre, « était, je ne le nie pas, en communication avec moi vers le temps de la bataille de la Hogue. Nous sommes parents ; nous nous rencontrions souvent ; nous soupâmes ensemble juste avant qu'il retournât en France. Je lui promis de prendre soin de ses intérêts ici. En retour, il m'offrit ses bons offices à Saint-Germain ; mais je lui dis que mon crime était trop grave pour qu'on me le pardonnât, et que je ne m'abaisserais pas à demander pardon. » C'est à cela, prétendait Shrewsbury, que se bornait sa faute<sup>1</sup>. Cette confession n'était point sincère, la chose n'est que trop avérée. Vraisemblablement Guillaume ne s'y laissa pas tromper. Mais il était résolu à épargner au traître repentant l'humiliation d'avouer une faute et d'accepter un pardon. « Je ne puis voir de crime, » lui écrivit le roi, « dans ce que vous m'avez fait connaître. Soyez assuré que ces calomnies n'ont produit sur moi aucune impression défavorable. Bien au contraire, vous verrez qu'elles ont fortifié ma confiance en vous<sup>2</sup>. » Un homme endurci dans la dépravation se serait parfaitement contenté d'un acquittement si complet, annoncé dans des termes aussi gracieux. Mais Shrewsbury fut accablé par une tendresse qu'il sentait qu'il n'avait pas méritée. Il recula à la pensée de se trouver face à face avec le maître qu'il avait offensé et qui lui avait pardonné. Il ne put soutenir les regards des Pairs parmi lesquels sa naissance et ses talents lui avaient donné une place dont il n'était pas digne. La campagne dans les Pays-Bas était finie. La session du Parlement approchait. Le roi était attendu avec le premier bon vent. Shrewsbury quitta la ville et se retira dans les plaines du Gloucestershire. Il possédait dans ce comté,

<sup>1</sup> Shrewsbury à Guillaume, 18 septembre 1696.

<sup>2</sup> Guillaume à Shrewsbury, 25 septembre 1696.

qui était alors l'un des plus sauvages du sud de l'île, un petit domaine entouré de beaux jardins et d'étangs. Dans sa tournée de l'année précédente, Guillaume avait visité cette habitation, qui était éloignée des grandes routes et des marchés les plus voisins : il avait été frappé du silence et de la solitude de la retraite où il trouva le plus gracieux et le plus brillant des courtisans anglais.

Le 6 octobre, à une heure du matin, le roi débarqua à Margate. Il arriva à Kensington assez tard dans la soirée. Le lendemain matin, une foule brillante de ministres et de nobles seigneurs se pressa au palais pour lui baiser la main. Mais Guillaume, cherchant en vain un visage qui aurait dû s'y montrer, demanda où était le duc de Shrewsbury et quand on l'attendait en ville. Le lendemain arriva une lettre du duc, prétendant qu'il venait de faire une mauvaise chute à la chasse. Il avait eu les côtes froissées, les poumons atteints; il avait craché le sang, et il serait imprudent à lui de se mettre en route<sup>1</sup>. Il était vrai qu'il était tombé et qu'il s'était blessé, mais ceux-là mêmes qui se montraient pour lui les plus bienveillants soupçonnèrent, et non sans de fortes raisons, qu'il exploitait un accident survenu si à propos pour lui, et que, s'il n'avait pas craint de paraître en public, il aurait pu faire sans trop de difficulté ce voyage. Ses correspondants lui dirent que, s'il était réellement aussi malade qu'il le pensait, il ferait bien de consulter les médecins et chirurgiens de la capitale. Somers particulièrement le supplia, dans les termes les plus pressants, de venir à Londres. Chaque heure de retard lui était fatale. Il fallait que Sa Grâce triomphât de sa sensibilité. Elle n'avait qu'à faire face courageusement à la calomnie, et celle-ci s'évanouirait<sup>2</sup>. Le roi, en quelques lignes aimables, lui exprima le regret qu'il ressentait de son accident. « On vous désire fort ici, » lui écrivit-il; « je suis impatient de vous embrasser et de vous assurer que mon estime pour vous n'est point diminuée<sup>3</sup>. » Shrewsbury répondit qu'il avait résolu de résigner les Sceaux<sup>4</sup>. Somers le conjura de ne point com-

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 8 octobre 1696; Vernon à Shrewsbury, 8 octobre. Shrewsbury à Portland, 11 octobre.

<sup>2</sup> Vernon à Shrewsbury, 13 octobre 1696; Somers à Shrewsbury, 15 octobre

<sup>3</sup> Guillaume à Shrewsbury, 9 octobre 1696.

<sup>4</sup> Shrewsbury à Guillaume, 11 octobre 1696.

mettre une faute aussi fatale pour lui. Si Sa Grâce abandonnait son poste dans un pareil moment, que penserait le monde, sinon que le témoignage de sa conscience l'avait condamné ? Ce serait en fait s'avouer coupable, ce serait jeter une tache sur son honneur personnel comme sur l'honneur de tous ceux sur lesquels pesait la même accusation. Il ne serait plus possible de traiter de roman le conte de Fenwick. « Pardonnez-moi, » ajoutait Somers, « si je vous parle avec cette franchise, car j'avoue que, dans cette question, j'ai peine à garder mon sang-froid<sup>1</sup>. » Quelques heures plus tard, Guillaume écrivit à Shrewsbury dans le même sens. « J'ai tant de considération pour vous, que, si je le pouvais, je vous défendrais positivement de faire une chose qui doit attirer sur vous de si graves soupçons. En tout temps, je considérerais votre démission comme un malheur pour moi; mais je vous proteste qu'aujourd'hui, c'est plus pour vous que pour moi que je désire que vous restiez à mon service<sup>2</sup>. » Sunderland, Portland, Russell et Wharton joignirent leurs prières à celles de leur maître, et Shrewsbury consentit à rester secrétaire de nom. Mais rien ne put le déterminer à se présenter devant le Parlement, qui était à la veille de se réunir. On lui envoya de Londres une litière : ce fut inutilement. Il se mit en route, mais déclara qu'il lui était impossible de continuer, et il se réfugia de nouveau dans son domaine solitaire, perdu au milieu des montagnes<sup>3</sup>.

Tandis que ces choses se passaient, les membres des deux Chambres se rendaient de toutes les parties du royaume à Westminster. Non-seulement l'Angleterre, mais encore l'Europe attendait avec une vive anxiété l'ouverture de la session. Le crédit public avait profondément souffert de l'insuccès de la Banque foncière. Le rétablissement de la circulation monétaire n'était pas encore à moitié accompli. La rareté des espèces était encore alarmante. Une grande partie de l'argent fabriqué au moulinet allait s'ensevelir dans les coffres des particuliers à peine sorti de la Monnaie. Les politiques qui voulaient qu'on élevât la dénomination des espèces avaient trouvé un accès trop facile auprès d'une population qui souffrait d'une crise violente et, un moment, la

<sup>1</sup> Somers à Shrewsbury, 19 octobre 1696.

<sup>2</sup> Guillaume à Shrewsbury, 20 octobre 1696.

<sup>3</sup> Vernon à Shrewsbury, 13, 15 octobre; Portland à Shrewsbury, 20 octobre.

voix générale de la nation avait semblé être de leur côté<sup>1</sup>. Naturellement, tous ceux qui espéraient qu'on abaisserait le titre en tassaient le plus d'argent qu'ils pouvaient, et de cette façon les clameurs de ceux qui demandaient de petits shillings aggravaient la crise même qui avait donné naissance à ces clameurs<sup>2</sup>. Les alliés comme les ennemis de l'Angleterre s'imaginaient que ses ressources étaient épuisées, que son énergie était brisée, que les Communes qui, même dans les temps tranquilles et prospères, aimaient tant à se plaindre et se montraient si souvent parcimonieuses, refuseraient maintenant d'une manière positive de se soumettre à aucune charge nouvelle et insisteraient, sans qu'on pût résister à leurs importunités, pour avoir la paix à tout prix.

Mais tous ces sinistres pronostics furent confondus par la vigueur et l'habileté des chefs whigs ainsi que par la constance de la majorité whig. Le 12 octobre, les Chambres se réunirent. Guillaume leur adressa un discours, remarquable même entre tous les discours remarquables, où ses hautes pensées et ses grands desseins se trouvaient exposés par Somers dans un langage plein de noblesse et de sens. Le pays, disait le roi, avait de fortes raisons pour se féliciter de sa situation. Les fonds votés dans la session précédente pour subvenir aux frais de la guerre avaient, il est vrai, été insuffisants, et la refonte des monnaies avait causé une crise financière violente. Malgré cela, l'ennemi n'avait obtenu au dehors aucun avantage, au dedans l'État n'avait été déchiré par aucune convulsion; la loyauté qu'avaient montrée l'armée et la nation dans ces rudes épreuves avait déçu toutes les espérances de ceux qui étaient animés envers l'Angleterre de mauvaises dispositions. Des ouvertures tendantes à la paix avaient été faites. Quel serait le résultat de ces ouvertures? On ne pouvait le dire, mais il y avait une chose certaine, c'était qu'il ne saurait y avoir de paix sûre et honorable pour une nation qui n'était pas prête à faire une guerre vigoureuse. « Je suis sûr que nous sommes tous ici du même avis : c'est que la seule manière de traiter avec la France est de traiter l'épée à la main. »

Les Communes retournèrent dans la salle de leurs séances, et

<sup>1</sup> L'Hermitage, 10 (20) juillet 1696.

<sup>2</sup> Lansdowne, *Manuscrit* 801.

Foley lut le discours du haut de son siège de Président. Il s'ensuivit un débat qui retentit dans toute la chrétienté. Ce fut l'un des plus beaux jours de la vie de Montague comme de l'histoire du Parlement anglais. En 1798, Burke cita cette séance aux hommes d'État à qui le cœur avait failli dans une lutte contre la puissance gigantesque de la République française. En 1821, Huskisson la cita également en exemple à une législature qui, dans une crise terrible, était tentée d'altérer le titre des valeurs et de violer ses engagements envers les créanciers de l'État. Avant la fin de la séance, le jeune Chancelier de l'Échiquier, dont l'ascendant depuis le ridicule échec du plan financier était incontesté, proposa et fit voter trois résolutions mémorables. La première, qui passa à l'unanimité, déclara que les Communes soutiendraient le roi contre tous ses ennemis du dedans et du dehors et le mettraient en état de continuer la guerre avec vigueur. La seconde, qui passa non pas sans opposition, mais sans division, déclara que le titre des espèces monétaires ne serait altéré ni dans la qualité, ni dans le poids, ni dans la dénomination. La troisième, contre laquelle pas un seul membre de l'opposition n'osa élever la voix, fit prendre à la Chambre l'engagement de combler tous les déficits de tous les fonds établis par le Parlement depuis l'avènement du roi. La mission de rédiger une réponse au discours du trône fut confiée à un comité composé exclusivement de Whigs. Montague fut le président de ce comité. On peut lire encore avec un intérêt mêlé d'orgueil, dans les Procès-Verbaux de la Chambre, l'Adresse éloquente et animée qu'il composa<sup>1</sup>.

Dans l'espace d'une quinzaine, le Parlement accorda deux millions et demi pour les dépenses militaires de l'année suivante et à peu près autant pour les dépenses maritimes. Des munitions de bouche furent votées sans opposition pour quarante mille marins. La question de l'effectif de l'armée de terre donna lieu à une division. Le roi demandait quatre-vingt-sept mille soldats. Les Tories jugèrent ce nombre trop considérable,

<sup>1</sup> Voir les *Procès-Verbaux des Communes*, les dépêches de Van Cleverskirke; L'Hermitage aux États-Généraux, et la lettre de Vernon à Shrewsbury, en date du 27 octobre 1696. Je ne crois pas, dit Vernon, que la Chambre des communes ait jamais agi plus de concert qu'à présent.

mais ils furent battus par deux cent vingt-trois voix contre soixante-sept.

Les mécontents se flattèrent pendant quelque temps que les vigoureuses résolutions des Communes resteraient de simples résolutions, que le gouvernement se verrait dans l'impossibilité de rétablir le crédit public, d'obtenir des avances des capitalistes ou de faire rien produire aux taxes mêmes en pressurant les populations, et que par suite les quarante mille marins et les quatre-vingt-sept mille hommes n'existeraient que sur le papier. Howe qui, le premier jour de la session, avait montré une pusillanimité qui ne lui était pas habituelle, essaya, une semaine après, de faire contre le ministre une levée de boucliers. « Le roi, dit-il, a dû être mal informé. Autrement Sa Majesté n'aurait jamais félicité le Parlement de la situation tranquille du pays. J'arrive du Gloucestershire. Je connais à fond cette partie de l'Angleterre. Une partie de la population vit d'aumônes, l'autre partie est ruinée par les aumônes qu'elle est obligée de faire. Le soldat pourvoit lui-même, l'épée à la main, à ses besoins. Il y a déjà eu dans le comté des émeutes sérieuses et l'on en craint de plus sérieuses encore. » La Chambre exprima énergiquement sa désapprobation de ce langage. Plusieurs membres déclarèrent que, dans leurs comtés, tout était tranquille. Si le Gloucestershire était plus troublé, cela ne pouvait-il pas venir de ce que le Gloucestershire recélait dans son sein, pour son malheur, l'agitateur le plus passionné et le plus corrompu qui fût en Angleterre. Quelques gentilshommes du Gloucestershire prirent à partie Howe sur les faits qu'il avait allégués. La détresse, le mécontentement, les émeutes dont le représentant tory avait parlé n'existaient pas. Dans ce comté comme dans tous les autres, la masse de la population était décidée à seconder le roi Guillaume et à poursuivre vigoureusement les hostilités jusqu'à ce qu'il pût faire une paix honorable <sup>1</sup>.

Il est certain que les choses avaient déjà changé de face. Depuis le moment où la Chambre des communes avait signifié sa résolution bien arrêtée de ne pas élever la dénomination des espèces,

<sup>1</sup> Vernon à Shrewsbury, 29 octobre 1696; L'Hermitage, 30 octobre (9 novembre). L'Hermitage appelle Howe: Jaques Haut. Sans doute ce Français l'a toujours entendu appeler Jack.

la monnaie fabriquée au moulinet commença à sortir des coffres-forts et des tiroirs secrets. La crise n'était pas finie, mais elle allait chaque jour en s'affaiblissant. La nation, bien que souffrante encore, se montrait joyeuse et reconnaissante. Elle était dans la position d'un homme longtemps torturé par une maladie qui a empoisonné son existence, lorsqu'il s'est décidé enfin à se soumettre au fer du chirurgien, et a traversé heureusement une cruelle opération; bien que saignant encore des suites de cette opération, il voit devant lui de longues années de santé et de bonheur, et remercie Dieu que la plus dure de ses épreuves soit passée. Quatre jours après la réunion du Parlement, il y eut une amélioration visible dans le commerce. L'escompte sur les billets de banque avait diminué d'un tiers. Le prix des tailles de bois, qui, d'après un usage que nous ont légué les âges barbares, se donnaient en guise de reçus pour les sommes versées dans les caisses de l'Échiquier, ce prix avait augmenté. Les changes qui, pendant plusieurs mois, avaient été contre l'Angleterre, commencèrent à lui devenir favorables<sup>1</sup>. L'effet de la magnanime fermeté de la Chambre des communes ne tarda pas à se faire sentir dans toutes les cours de l'Europe. Telle était l'ardeur de cette Assemblée que le roi eut quelque peine à empêcher les Whigs de proposer et de voter une résolution tendant à ce qu'il lui fût présenté une adresse pour le prier de n'entrer dans aucune négociation avec la France jusqu'à ce qu'elle l'eût reconnu pour roi d'Angleterre<sup>2</sup>. Une pareille adresse n'était pas nécessaire. Les votes du Parlement avaient déjà imposé à Louis la conviction qu'il n'y avait point de chance de contre-révolution en Angleterre. Il y avait tout aussi peu de chance pour lui de faire réussir le compromis dont il avait, dans le cours des négociations, mis l'idée en avant. Il ne fallait pas espérer que Guillaume ou le peuple anglais consentissent jamais à faire de la succession de la couronne d'Angleterre une affaire de marché avec la France. Et lors même que Guillaume et le peuple anglais auraient été

<sup>1</sup> *Postillon*, 24 octobre 1696; *L'Hermitage*, 25 octobre (2 novembre) *L'Hermitage* dit : « On commence déjà à ressentir des effets avantageux des promptes et favorables résolutions que la Chambre des communes prit mardi. Le descompte des billets de banque qui estoit le jour auparavant à 18 est revenu à 12, et les actions ont aussi augmenté aussi bien que les tailles. »

<sup>2</sup> Guillaume à Heinsius, 13 (22) novembre 1696.

disposés à acheter la paix par un tel sacrifice de leur dignité, Louis aurait rencontré, d'un autre côté, d'insurmontables difficultés. Jacques ne voulait pas entendre parler de l'expédient suggéré par le roi de France. « Je puis supporter avec la patience d'un chrétien, » disait le roi exilé à son bienfaiteur, « d'être volé par le prince d'Orange ; mais je ne consentirai jamais à être volé par mon propre fils. » Louis ne parla plus jamais de ce sujet. Callières reçut l'ordre de faire la concession d'où dépendait la paix du monde civilisé. Il se rendit avec Dykvelt à la Haye, devant le baron Lilienroth, le représentant du roi de Suède, dont les puissances belligérantes avaient accepté la médiation. Dykvelt informa Lilienroth que le roi très-chrétien s'était engagé, quand le traité de paix serait signé, à reconnaître le prince d'Orange comme roi de la Grande-Bretagne, et il ajouta, par une allusion parfaitement intelligible au compromis proposé par la France, que la reconnaissance serait sans restriction, condition ou réserve. Callières déclara alors qu'il confirmait, au nom de son maître, ce que Dykvelt avait dit<sup>1</sup>. Une lettre de Prior, contenant cette bonne nouvelle, fut remise, dans la Chambre des communes, à James Vernon, le sous-secrétaire d'État. Cette nouvelle courut le long des bancs (ce sont les termes de Vernon) comme un incendie dans un champ couvert de chaume. Chacun se sentit comme soulagé d'un poids qui l'oppressait, et la Chambre s'abandonna à des transports de joie<sup>2</sup>. Les Whigs avaient raison de se féliciter les uns les autres, car c'était à la sagesse ainsi qu'à la résolution qu'ils avaient montrée dans un moment de danger et de détresse extrêmes, que leur pays était redevable de la perspective d'une paix honorable et prochaine.

Sur ces entrefaites, le crédit public, qui, dans le cours de l'automne, était tombé au plus bas degré, se relevait promptement. Les financiers ordinaires furent frappés de stupeur, quand ils apprirent qu'il fallait plus de cinq millions pour combler les déficits des années précédentes. Mais Montague n'était point un financier ordinaire. Un plan simple et hardi qu'il proposa, et qui reçut dans le peuple le nom d'hypothèque générale, rétablit la con-

<sup>1</sup> *Actes et Mémoires des négociations de la paix de Ryswick*, 1707; Villiers à Shrewsbury, 1<sup>er</sup> (11), 4 (14) décembre 1696; Lettre à Heinsius citée par N. Sirtema de Grovestius. Je n'ai point de copie de cette lettre.

<sup>2</sup> Vernon à Shrewsbury, 8 décembre 1696.

fiance. Montague imposa de nouvelles taxes, augmenta ou continua les anciennes, et de cette façon il forma un fonds consolidé suffisant pour parer à toute demande juste adressée à l'État. La Banque d'Angleterre vit en même temps la base de ses opérations s'élargir au moyen d'une nouvelle souscription, et les règlements de cette souscription furent rédigés de manière à élever à la fois la valeur des billets de la corporation de celle des effets publics.

D'un autre côté, les monnaies versaient avec plus de rapidité que jamais dans le public les nouvelles espèces. La détresse qui commença le 4 mai 1696, qui fut presque insupportable dans les cinq mois qui suivirent et qui devint plus légère à partir du jour où les Communes déclarèrent leur immuable résolution de maintenir l'ancien titre, cessa de faire sentir ses effets pénibles en mars 1697. Quelques mois devaient s'écouler encore avant que le crédit se remit complètement de la plus terrible secousse qu'il ait jamais essuyée. Mais déjà étaient jetées les bases profondes et solides sur lesquelles devait s'élever le plus gigantesque édifice de prospérité commerciale que le monde eût jamais vu. Le parti whig attribua le rétablissement de la santé de l'État au génie et à la fermeté de Montague, son chef. Les ennemis de ce grand ministre furent forcés d'avouer, à leur cœur défendant et de mauvaise grâce, que chacune de ses combinaisons avait réussi, la première et la seconde souscription pour la Banque, la Refonte des monnaies, l'Hypothèque générale, les Billets de l'Échiquier. Quelques Tories insinuèrent que Montague ne méritait pas plus d'éloges qu'un prodigue qui joue aux dés tous ses biens et qui a une veine de bonheur. L'Angleterre avait, il est vrai, traversé heureusement une crise terrible et elle en était sortie plus forte qu'auparavant. Mais elle s'était trouvée au bord de l'abîme, et le ministre qui l'y avait poussée méritait, non des éloges, mais la corde. D'autres reconnaissaient que les plans attribués par l'opinion à Montague étaient excellents; mais ils niaient qu'il en fût l'auteur. Toutefois, la voix de l'envie fut un moment étouffée par les vifs applaudissements du Parlement et de la Cité. L'autorité que le Chancelier de l'Échiquier exerçait dans la Chambre des communes était souveraine et absolue. Dans le cabinet, son influence grandissait chaque jour. A la Trésorerie, il n'avait plus de supérieur. Par suite de la confession de

Fenwick, le dernier Tory qui occupait un des emplois les plus élevés et les plus importants de l'État avait dû s'éloigner, et l'Angleterre avait enfin un ministère exclusivement composé de Whigs.

Il avait été impossible d'empêcher des bruits de toute nature de circuler dans le public au sujet de cette confession. Le prisonnier avait même trouvé moyen de communiquer avec ses amis, et il leur avait déclaré qu'il n'avait rien dit contre eux, mais qu'il en avait dit beaucoup contre les créatures de l'usurpateur. Guillaume désirait laisser le jugement de cette affaire aux tribunaux ordinaires, et il lui répugnait extrêmement à ce qu'elle se débattit ailleurs. Mais ses conseillers, qui connaissaient mieux que lui l'humeur des assemblées nombreuses et divisées, furent d'avis qu'une discussion parlementaire, quoique fâcheuse peut-être, était inévitable. Il dépendait d'un seul membre de l'une ou de l'autre Chambre d'évoquer cette discussion devant le Parlement, et dans les deux Chambres il se trouvait des membres qui, les uns par sentiment du devoir, les autres uniquement par amour du scandale, tenaient à savoir si le prisonnier avait, ainsi que le bruit en courait, formulé de graves accusations contre quelques-uns des personnages les plus distingués du royaume. S'il devait y avoir une enquête, il était assurément désirable que les hommes d'État accusés fussent les premiers à la demander. Toutefois il se présentait une grande difficulté. Les Whigs, qui formaient la majorité de la Chambre-Basse, étaient prêts à voter comme un seul homme l'entière absolution de Russell et de Shrewsbury, et ne tenaient point à infliger un stigmata à Marlborough, qui n'était point en place et par suite excitait peu de jalousie. Mais un corps nombreux d'honnêtes gentilshommes, ainsi que Wharton appelait les Whigs, ne pouvait, sous aucun prétexte, consentir à voter une résolution qui acquitterait Godolphin. Godolphin était pour eux un objet d'aversion. Tous les autres Tories qui, dans les premières années du règne de Guillaume, avaient pris une part considérable à la direction des affaires, en avaient tous été exclus l'un après l'autre. Nottingham, Trevor, Leeds n'étaient plus au pouvoir. On ne pouvait guère donner à Pembroke le nom de Tory, et d'ailleurs il n'avait jamais été réellement aux affaires. Mais Godolphin conservait encore son poste à Whitehall, et aux yeux des hommes de la Révolution, il sem-

blait intolérable qu'un personnage qui avait siégé dans les Conseils de Charles et de Jacques et qui avait voté pour la régence, fut sous Guillaume le principal ministre des finances. C'était donc avec une joie perfide que ceux qui nourrissaient contre Godolphin ces sentiments avaient appris que le premier Lord de la Trésorerie était nommé dans la confession dont tout le monde s'entretenait. Aussi étaient-ils résolus à ne pas laisser échapper une si bonne occasion de le chasser du pouvoir. D'un autre côté, ceux qui avaient lu la confession de Fenwick et à qui l'ivresse de l'esprit de faction n'avait pas fait perdre tout sentiment de justice et de raison durent comprendre qu'il était impossible de faire deux partis de ce document, impossible de traiter de fausseté tout ce qui avait rapport à Shrewsbury et à Russell et d'ajouter foi à tout ce qui regardait Godolphin. Cette vérité fut reconnue même par Wharton, celui de tous les hommes publics de ce temps qui se laissait le moins troubler par les scrupules de conscience ou par la honte<sup>1</sup>. Si Godolphin avait obstinément refusé de quitter sa place, les chefs whigs se seraient trouvés dans une position des plus embarrassantes. Mais un politique d'une dextérité peu commune se chargea de les tirer de cette difficulté. Dans l'art de lire dans les cœurs et de manier les esprits des hommes, Sunderland n'avait point d'égal, et il était toujours, ainsi qu'il l'avait été pendant plusieurs années, désireux de voir tous les grands emplois du royaume occupés par des Whigs. Par son adresse, il sut déterminer Godolphin à entrer dans le cabinet du roi et à demander la permission de se retirer des affaires, permission que Guillaume lui accorda avec un empressement dont Godolphin fut plus surpris que charmé<sup>2</sup>.

Un des moyens employés par la Junte whig pour établir et maintenir dans les rangs du parti une discipline inconnue jusqu'alors, c'était de convoquer à de fréquentes réunions les membres de la Chambre des communes. Quelques-unes de ces réunions étaient nombreuses, d'autres avaient lieu en petit comité. Les premières se tenaient à *la Rose*, taverne que l'on trouve fré-

<sup>1</sup> Somers à Shrewsbury, 27, 31 octobre 1696; Vernon à Shrewsbury, 31 octobre; Wharton à Shrewsbury, 10 novembre. « Je suis convaincu, dit Wharton, qu'on n'a jamais déployé plus d'habileté que dans la conclusion de cette affaire. »

<sup>2</sup> Voir par exemple un poème sur le *Dernier jour de la Trésorerie à Kensington*, mars 1696-7.

quemment citée dans les pasquinades politiques du temps<sup>1</sup>. Les secondes se tenaient, soit chez Russell, à Coven-Garden, soit chez Somers, à Lincoln's Inn-Fields.

Le jour où Godolphin se démit de ses importantes fonctions, il y eut deux réunions en petit comité. Dans la matinée, on s'assembla chez Russell, et dans l'après-midi chez le Lord Chancelier, mais en plus grand nombre. On y lut la confession de Fenwick, qui jusqu'alors n'était probablement connue de la plupart des assistants que par le bruit public. Elle excita dans l'assemblée une vive indignation, et surtout un passage dont le sens semblait être que non-seulement Russell, non-seulement Shrewsbury, mais encore la masse du parti whig était et n'avait jamais cessé d'être jacobite au fond du cœur. « Le misérable insinue, » dit-on, « que le complot d'assassinat lui-même a été tramé par les Whigs. » Toute l'assemblée fut d'avis que l'on ne pouvait laisser passer sous silence une telle accusation. Il fallait un débat solennel et un verdict en plein Parlement. La meilleure chose à faire serait que le roi vît et interrogeât lui-même le prisonnier, et que Russell sollicitât alors de Sa Majesté la permission de porter l'affaire devant le Parlement. Comme Fenwick avouait ne savoir que par ouï-dire les histoires qu'il débitait, il serait facile de faire voter une résolution où on le flétrirait du nom de calomniateur, et de la faire suivre d'une adresse à la couronne, où on demanderait que le calomniateur fût mis immédiatement en jugement pour crime de haute trahison<sup>2</sup>.

L'opinion du meeting fut transmise à Guillaume par ses ministres, et il consentit, non sans répugnance, à voir le prisonnier. Fenwick fut amené dans le cabinet du roi, à Kensington, en présence de quelques-uns des grands officiers de l'État et des jurisconsultes de la couronne. « Vos révélations, sir John, » dit Guillaume, « ne sont nullement satisfaisantes. Au lieu de me parler des complots que vous avez tramés avec vos complices, complots dont vous devez connaître à fond tous les détails, vous me débitez sur des nobles, sur des gentilshommes, avec lesquels vous avouez n'avoir jamais eu de rapport, des histoires qui n'ont ni fondement, ni date, ni lieu déterminés. En un mot, je vois dans

<sup>1</sup> Wharton à Shrewsbury, 27 octobre 1696.

<sup>2</sup> Somers à Shrewsbury, 31 octobre 1696 ; Wharton à Shrewsbury, même date.

votre confession un dessein arrêté de mettre à couvert ceux qui sont réellement engagés dans des entreprises contre moi, pour me rendre suspects et me faire renvoyer ceux en qui j'ai de justes raisons de placer ma confiance. Si vous attendez de moi quelque faveur, faites-moi ici même, et sur-le-champ, un récit complet et sincère de tout ce que vous savez par vous-même. » Fenwick répondit qu'on le prenait par surprise et demanda du temps. « Non, monsieur, » dit le roi ; « et pourquoi voulez-vous du temps ? Ah ! je comprends que vous en ayez besoin, si vous avez l'intention de me rédiger un second mémoire comme celui-ci. Mais ce que je demande, c'est que vous me disiez bien franchement ce que vous avez fait et vu vous-même : or, pour cela, vous n'avez besoin, si vous le voulez, ni de plume ni d'encre. » Alors, Fenwick refusa positivement de rien dire. « Soit, » dit Guillaume, je ne veux plus ni vous voir ni entendre parler de vous<sup>1</sup>. » Fenwick fut reconduit dans sa prison. Dans cette audience, il avait montré une hardiesse et une résolution qui surprirent ceux qui avaient observé son attitude. Depuis qu'il était en prison, il avait toujours paru inquiet et abattu, et cependant à ce moment, alors même que son sort se décidait, il avait bravé le déplaisir du prince dont peu de temps auparavant il avait si humblement imploré la clémence. Quelques heures après, on eut l'explication de ce mystère. Un instant avant d'être mandé à Kensington, il avait reçu de sa femme avis que sa vie n'était plus en danger, qu'il n'y avait qu'un témoin contre lui, et que, avec le secours de ses amis, elle était parvenue à corrompre Goodman<sup>2</sup>.

On avait accordé à Goodman une liberté dont plus tard, non sans raison, on fit un grief contre le gouvernement. Son témoignage, en effet, avait une importance extrême ; sa réputation était notoirement mauvaise ; les efforts que l'on avait faits pour séduire Porter prouvaient que si l'argent pouvait faire sauver la tête de Fenwick, l'argent ne serait pas épargné. De plus, Goodman n'avait point, comme Porter, envoyé par ses dénonciations les Jacobites au gibet, et, par suite, n'était point comme lui attaché à la cause de Guillaume par un lien indissoluble. Les familles

<sup>1</sup> Somers à Shrewsbury, 3 novembre 1696. Somers, dans sa lettre du 15 octobre, parle de cette répugnance du roi à voir Fenwick.

<sup>2</sup> Vernon à Shrewsbury, 3 novembre 1696.

des conspirateurs emprisonnés eurent recours à l'entremise d'un aventurier rusé et hardi, nommé O'Brien. Cet homme connaissait parfaitement Goodman, car ils avaient appartenu tous deux à la même bande de voleurs de grands chemins. Ils se rencontrèrent à la taverne *Du Chien*, dans Drury-Lane, rendez-vous ordinaire de tous les individus sans ressources et en guerre avec les lois. O'Brien était accompagné d'un autre Jacobite non moins déterminé que lui. Ils offrirent tout simplement à Goodman le choix ou de se soustraire aux poursuites de la justice et d'avoir pour récompense une pension de cinq cents livres par an, ou de se voir couper la gorge à l'instant même. Il consentit, moitié par cupidité, moitié par peur. O'Brien n'était pas homme à se laisser jouer comme Clancy. Il ne quitta pas Goodman plus que son ombre, à partir du moment où le marché fut conclu jusqu'à Saint-Germain<sup>1</sup>.

Dans l'après-midi du jour où Fenwick fut interrogé par le roi à Kensington, le bruit commença à se répandre au dehors que Goodman manquait. Il était depuis longtemps absent de son domicile. On ne l'avait pas vu dans les endroits qu'il fréquentait habituellement. D'abord le soupçon vint qu'il avait été assassiné par les Jacobites, et une circonstance singulière fortifia ce soupçon. Juste après sa disparition, on trouva une tête humaine séparée du corps auquel elle appartenait, et si horriblement mutilée qu'elle était complètement méconnaissable. La multitude, possédée de l'idée qu'il n'y avait pas un crime dont un Papiste irlandais ne fût capable, inclinait à croire que le sort réservé à Goodman était tombé sur une autre victime. Après enquête toutefois, on finit par acquérir à peu près la certitude que Goodman s'était sauvé de lui-même et à dessein. Le gouvernement publia une proclamation où il promit mille livres de récompense à quiconque arrêterait le fugitif, mais il était trop tard<sup>2</sup>.

Cet événement exaspéra les Whigs. Il ne serait plus possible maintenant à un jury de convaincre Fenwick du crime de haute trahison. Échapperait-il donc à la justice? Une longue série de

Les circonstances de la fuite de Goodman furent certifiées, trois ans plus tard, par le comte de Manchester, alors ambassadeur à Paris, et communiquées par lui à Jersey dans une lettre en date du 25 septembre (5 octobre) 1699.

<sup>2</sup> *Gazette de Londres*, 9 novembre 1696; Vernon à Shrewsbury, 3 novembre; Van Cleverskirke et L'Hermitage, même date.

crimes contre l'État resterait-elle impunie, uniquement parce qu'à ces crimes on venait d'ajouter celui de corrompre un témoin, afin de supprimer sa déposition et d'abandonner sa caution? La justice n'avait-elle pas un moyen extraordinaire de frapper un criminel qui, par cela même qu'il était plus coupable, échappait à l'action des lois ordinaires? Ce moyen, il existait. De nombreux précédents l'autorisaient; les Papistes et les Protestants en avaient fait usage pendant les troubles du seizième siècle, les Têtes-rondes et les Cavaliers s'en étaient servis pendant les orages du dix-septième siècle. Ce moyen, il n'était pas un chef du parti tory qui pût en condamner l'emploi sans se condamner lui-même. Fenwick ne pouvait décemment se plaindre qu'on le lui appliquât, puisque, peu d'années auparavant, il avait été un des plus ardents à l'appliquer contre l'infortuné Monmouth. C'est à ce moyen-là que le parti qui dominait alors dans l'État résolut de recourir.

Dès que les Communes se furent réunies, dans la matinée du 6 novembre, Russell se leva à sa place et sollicita la faveur d'être entendu. Le rôle dont il s'était chargé demandait du courage, quoique non de l'espèce la plus respectable; mais aucun genre de courage ne faisait défaut à Russell. « Sir John Fenwick, » dit-il, « a envoyé au roi un mémoire qui contient de graves accusations contre quelques-uns des serviteurs de Sa Majesté, et, à la requête de ses serviteurs accusés, Sa Majesté a gracieusement donné l'ordre que ce mémoire fût mis sous les yeux de la Chambre. » On donna lecture de la confession de Fenwick, puis l'amiral, avec une noblesse et une dignité dignes d'un plus honnête homme, demanda justice pour lui et Shrewsbury. « Si nous sommes innocents, » ajouta-t-il, « acquittez-nous; si nous sommes coupables, punissez-nous comme nous le méritons. Je me mets à votre disposition ainsi qu'à la disposition de mon pays, et je suis prêt à me soumettre à votre verdict, qu'il me justifie ou me condamne. »

La Chambre donna l'ordre aussitôt que Fenwick fût ramené à la barre en toute hâte. Cutts, qui siégeait dans la Chambre comme représentant du Cambridgeshire, fut chargé de fournir une escorte suffisante, et on lui enjoignit d'une manière toute spéciale de veiller à ce que le condamné ne pût ni faire ni recevoir au-

cune communication, verbale ou écrite, dans le trajet de Newgate à Westminster. La Chambre s'ajourna alors jusqu'à l'après-midi.

A cinq heures, car la nuit venait alors de bonne heure, la masse fut déposée de nouveau sur le bureau, les lumières furent allumées, l'on fit sortir tous les étrangers de la Chambre et du couloir. Fenwick attendait sous forte garde. Le président le fit entrer et l'engagea à faire des aveux complets et sincères. Fenwick hésita et chercha un faux-fuyant. « Je ne dois rien dire sans la permission du roi. Si je révélais à d'autres ce que Sa Majesté seule doit connaître, cela pourrait lui déplaire. » On lui répondit que ces appréhensions étaient sans fondement. Le roi savait bien que c'était le droit et le devoir de ses fidèles Communes de s'enquérir de tout ce qui intéressait la sûreté de sa personne comme de son gouvernement. « Je puis être jugé dans quelques jours, » dit le prisonnier, « on ne devrait pas me demander des choses qui peuvent se dresser en jugement contre moi. » « Vous n'avez rien à craindre, » répliqua le président, « si vous voulez parler avec franchise et ne rien cacher. Jamais personne n'a eu lieu de se repentir d'avoir été sincère avec les Communes d'Angleterre. » Alors Fenwick demanda qu'on lui laissât un délai. Il n'avait point de facilité d'élocution, sa mémoire était mauvaise; il lui fallait du temps pour se préparer. On lui répondit ce que déjà le roi lui avait répondu peu de jours auparavant, que, préparé ou non, il ne pouvait pas ne pas se souvenir des principaux complots auxquels il avait été mêlé, ni des noms de ses principaux complices. S'il voulait raconter sans détour ce qu'il était impossible qu'il eût oublié, la Chambre aurait pour lui toute l'indulgence raisonnable et lui accorderait du temps pour mettre en ordre les détails secondaires. Trois fois il fut emmené de la barre et trois fois il y fut ramené. Le président l'informa solennellement que l'occasion qu'on lui offrait alors de mériter la faveur des Communes serait probablement la dernière. Il persista dans son refus et fut renvoyé à Newgate.

On fit alors la motion de déclarer fausse et scandaleuse la confession de Fenwick. Conningsby proposa d'ajouter que c'était un artifice destiné à créer des jalousies entre le roi et ses fidèles serviteurs, dans le but de mettre à l'abri les véritables traitres.

Quelques Whigs implacables, dont la démission de Godolphin n'avait point désarmé la haine ardente qu'ils nourrissaient contre lui, exprimèrent des doutes sur la question de savoir s'il fallait considérer le mémoire de Fenwick comme un tout et le condamner dans son ensemble. Mais, après un débat dans lequel Montague se distingua tout particulièrement, la motion passa. Une ou deux voix crièrent : Non, non ! mais personne n'osa demander la division.

Jusque-là tout marchait paisiblement, mais peu d'instants après, la tempête éclata. Les mots terribles, bill d'Attainder, furent prononcés, et soulevèrent aussitôt dans toute leur fureur les passions des deux partis. Les Tories avaient été pris à l'improviste, et un grand nombre d'entre eux avaient quitté la salle. Ceux qui restaient déclarèrent avec violence qu'ils ne consentiraient jamais à une telle violation des premiers principes de la justice. L'ardeur des Whigs n'était pas moins vive, et, de plus, leurs rangs étaient compacts. La motion ayant pour objet d'obtenir l'autorisation de présenter le bill d'Attainder contre sir John Fenwick fut voté, à une heure fort avancée dans la nuit, par cent soixante-dix-neuf voix contre soixante-et-une, mais il était évident que la lutte serait longue et rude.

En effet, rarement l'esprit de parti avait été aussi fortement excité. Des deux côtés sans doute, au fond de toute cette passion, il y avait de l'honnêteté ; mais, des deux côtés aussi, un observateur aurait pu découvrir la crainte, la haine et la cupidité déguisées sous les grands mots spécieux de la justice et du bien public. La chaleur funeste des factions suscita et développa rapidement ces êtres malfaisants, rebuts de toute société, ensevelis depuis longtemps dans un profond engourdissement, espions dont le gouvernement ne voulait plus, misérables convaincus de faux témoignages, portant la trace du fouet ou du fer chaud, ou dont les oreilles avaient été mutilées par les ciseaux. Fuller lui-même espéra trouver encore des dupes pour l'écouter. Le monde l'avait

<sup>4</sup> Le récit des événements de ce jour est puisé dans les *Procès-Verbaux des Communes*, dans l'ouvrage précieux intitulé : *Poursuites du Parlement contre sir John Fenwick, baronnet, à propos d'un Bill d'Attainder pour crime de haute trahison*, 1696. Voir aussi la lettre de Vernon à Shrewsbury, du 6 novembre 1696, ainsi que celle de Somers à Shrewsbury, du 7 novembre. On voit dans ces deux lettres que les chefs whigs eurent une peine extrême à obtenir l'absolution de Godolphin.

oublié depuis qu'il avait été attaché au pilori. Il poussa l'effronterie jusqu'à écrire au président de la Chambre, demandant à être entendu à la barre, et promettant des révélations importantes au sujet de Fenwick et des autres. Le 9 septembre, le président informa la Chambre de cette communication, mais la Chambre fit de la lettre de ce misérable le cas qu'elle méritait, en refusant d'en entendre même la lecture.

Le même jour, le bill d'Attainder, qui avait été préparé par l'Attorney et le Solliciteur général, fut présenté et lu une première fois. La Chambre était nombreuse et le débat fut vif. John Manley, membre pour Bossiney, l'un de ces Tories zélés, qui, dans la session précédente, s'étaient longtemps refusés à signer l'Association, accusa la majorité, en termes qui étaient loin d'être mesurés, de servilisme envers la cour et de trahison envers le peuple, dont elle sacrifiait les libertés. On lui imposa silence, et, malgré ses efforts pour expliquer ses paroles, il fut envoyé à la Tour. Seymour parla avec force contre le bill, et rappela le discours prononcé par César dans le sénat romain, celui par lequel il s'opposa à ce que les complices de Catilina fussent mis à mort d'une manière irrégulière. Un orateur whig fit cette remarque sanglante, que le digne baronnet avait oublié que César fut fortement soupçonné d'avoir trempé lui-même dans la conjuration de Catilina<sup>1</sup>. A cette première lecture, cent quatre-vingt-seize voix votèrent pour le bill, et cent quatre contre. Une copie en fut envoyée à Fenwick, afin qu'il pût préparer sa défense. Il demanda à être entendu par conseil; la Chambre lui accorda sa requête, et fixa le 13 pour l'entendre.

Jamais, de mémoire du plus ancien membre de la Chambre, il ne s'était vu autour de Westminster-Hall une telle agitation que dans la matinée du 13. La police eut peine à en tenir libres les approches, et elle ne laissa entrer dans l'enceinte aucun étranger, à l'exception des Pairs. La foule de ces derniers était si grande que leur présence eut sur le débat une influence visible. Seymour même, qui avait été précédemment *speaker*, et qui, à ce titre, aurait dû se souvenir tout particulièrement de la dignité des

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 9 octobre 1696; Vernon à Shrewsbury, 10 novembre. L'éditeur des *Procès d'Etat* se trompe quand il suppose que ce fut dans le débat du 13 que fut faite cette citation du discours de César.

Communes, s'oublia au point de dire une fois : « Mylords. » Fenwick, après avoir été remis dans les formes par les sheriffs de Londres au sergent d'armes, fut placé à la barre, assisté par deux avocats qu'employaient généralement les accusés jacobites, sir Thomas Powis et sir Barthélemy Shower. Le conseil nommé par la Chambre se présenta pour soutenir le bill.

L'interrogatoire des témoins et les plaidoiries des avocats occupèrent trois jours. Porter fut cité à la barre et examiné. Il fut établi, non pas, il est vrai, par des preuves légales, mais par ces preuves morales qui déterminent en général la conduite des hommes dans les affaires de la vie commune, qu'il fallait attribuer l'absence de Goodman à un plan conçu et exécuté par les amis de Fenwick, au su de ce dernier. Après un vif débat la Chambre admit la preuve accessoire de tout ce qu'aurait pu prouver Goodman, s'il eût été présent. Sa déclaration, faite sous serment et signée de sa main, fut mise sous les yeux de la Chambre. Quelques-uns des membres du grand jury, qui avaient rendu le bill contre sir John, exposèrent ce que Goodman avait attesté devant eux sous la foi du serment, et leur témoignage fut confirmé par les membres d'un jury de jugement, qui avaient condamné un autre conspirateur. Aucun témoignage ne fut produit en faveur du prisonnier. Après que les conseils eurent parlé pour et contre lui, il fut reconduit dans sa prison <sup>1</sup>. Alors commença la lutte véritable. Elle fut longue et violente. La Chambre siégea à plusieurs reprises depuis le point du jour jusqu'à près de minuit. Une fois le speaker resta au fauteuil quinze heures de suite. Les étrangers furent admis dans l'enceinte, car la Chambre comprit que, puisqu'elle s'érigait en tribunal, elle devait, comme un tribunal, siéger les portes ouvertes <sup>2</sup>. La substance des débats nous a donc été confirmée dans un compte rendu, maigre, sans doute, quand on le compare aux comptes rendus de notre temps, mais plus complet que ceux qui nous ont été généralement transmis par cette époque. Tous les personnages marquants de la Chambre prirent part à la discussion. Le bill fut combattu par

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 15, 16, 17 novembre; Poursuites contre sir John Fenwick.

<sup>2</sup> Lettre à un ami en justification des poursuites dirigées contre sir John Fenwick, 1697.

Finch avec cette rhétorique abondante et sonore qui lui fit donner le nom de Langue d'Argent; par Howe, avec tout ce qu'il y avait d'acérbe dans son esprit comme dans son caractère; par Seymour avec l'énergie qui lui était habituelle; enfin, par Harley, avec ce ton de solennité qui lui était particulier. Dans l'autre parti, Montague déploya toutes les qualités d'un orateur politique consommé, et trouva dans Littleton un appui chaleureux. Mais au premier rang des deux partis adverses brillèrent deux légistes distingués, Simon Harcourt et William Cowper. Tous deux appartenaient à une famille honorable, tous deux se faisaient remarquer par la beauté de leur personne et la grâce de leurs manières, tous deux étaient renommés par leur éloquence, tous deux aimaient la science et les hommes de savoir. Ajoutons que tous deux s'étaient rendus fameux dans leur jeunesse par leur prodigalité et leur amour du plaisir. La dissipation les avait ruinés, la pauvreté les fit hommes laborieux, et, bien que fort jeunes encore, à la manière du moins dont l'âge se compte dans les écoles de droit (Harcourt n'avait que trente-six ans et Cowper trente-deux), ils étaient déjà à la tête du barreau. Ils étaient destinés à s'élever plus haut encore, à porter le Grand-Sceau du royaume et à devenir les fondateurs de maisons patriciennes. En politique, ils étaient diamétralement opposés l'un à l'autre. Harcourt avait vu la Révolution avec dégoût, avait refusé de siéger à la Convention, avait difficilement plié sa conscience au serment : il n'avait signé l'Association que tardivement et avec répugnance. Cowper, au contraire, avait pris les armes pour le prince d'Orange et un Parlement libre; dans la courte et tumultueuse campagne qui précéda la fuite de Jacques, il s'était distingué par son courage et son intelligence.

Depuis que Somers était venu s'asseoir sur le sac de laine, les officiers judiciaires de la couronne n'avaient pas fait une bien belle figure dans la Chambre-Basse, là, pas plus qu'ailleurs, du reste, et Cowper avait dû plus d'une fois suppléer à leur insuffisance. Lors du procès de Parkins, son habileté avait pour ainsi dire reconquis le verdict que l'incapacité du Solliciteur général avait compromis un moment. Aux élections générales de 1695, il avait été élu membre pour Hertford, et il avait à peine pris sa place dans la Chambre que déjà il occupait un rang élevé parmi

les orateurs parlementaires. De longues années plus tard, Chesterfield, dans une de ses lettres à son fils, représenta Cowper comme un orateur qui n'ouvrait jamais la bouche sans être applaudi, mais qui était faible dans le raisonnement, et qui dut au charme singulier de son style, à son organe, à son onction, l'influence qu'il exerça longtemps sur de grandes assemblées. Assurément, Chesterfield était assez heureusement doué du côté de l'intelligence pour être bon juge en cette matière. Mais il faut se souvenir que l'objet de ses lettres était d'exalter le bon goût et la politesse en opposition à des qualités d'un ordre plus relevé. C'était donc chez lui une habitude; un système d'attribuer les succès des personnages les plus éminents de son temps à leur supériorité, non pas dans les connaissances sérieuses, dans les talents solides, mais dans les grâces superficielles de la diction et des manières. Il alla même jusqu'à dire de Marlborough que c'était un homme d'une capacité très-ordinaire qui ne dut qu'à sa parfaite éducation et à l'exquise élégance de sa parole de s'être élevé du sein de la pauvreté et de l'obscurité au faite du pouvoir et de la gloire. Disons-le hardiment : Chesterfield a été injuste pour Marlborough et Cowper. Le général qui sauva l'empire et conquit les Pays-Bas était certainement quelque chose de plus qu'un beau gentilhomme, et le juge qui présida pendant neuf ans la cour de la Chancellerie aux applaudissements de tous les partis, devait aussi être quelque chose de mieux qu'un beau diseur.

Quand on étudie avec attention et impartialité le compte rendu des débats, on reste convaincu que sur un grand nombre de points qui furent discutés avec une extrême étendue et avec une extrême animation, les Whigs eurent une supériorité marquée dans les arguments, mais que, sur le fond de la question, la raison fut du côté des Tories.

Il était vrai que l'évidence du crime de haute trahison imputé à Fenwick résultait de preuves qui ne pouvaient laisser le moindre doute dans l'esprit de tout homme de bon sens, et que le coupable eût été jugé d'après les règles strictes de la loi si, en commettant un second crime, il ne s'était soustrait de lui-même à la justice des tribunaux ordinaires. Il n'était pas moins vrai que la manière même dont il avait manifesté son repentir et imploré son pardon constituait un nouveau délit qui venait

grossir la liste des autres ; en effet, en affectant de faire une confession parfaitement sincère, il avait, avec une adresse perfide, dissimulé tout ce qu'il était dans l'intérêt du gouvernement de divulguer, et au contraire proclamé tout haut tout ce qu'il était dans l'intérêt du gouvernement d'ensevelir dans un profond silence. Ce serait un grand malheur si Fenwick échappait aux atteintes de la justice du pays. Il était évident qu'on ne pouvait lui appliquer qu'un bill de peines et pénalités, et il était incontestable qu'un grand nombre de lois exceptionnelles de cette espèce avaient déjà passé, et qu'aucune d'elles n'avait passé dans un cas où la culpabilité fût plus évidente, et où toutes les formes tutélaires de la justice eussent été mieux observées.

Toutes ces propositions, les Whigs semblaient les avoir établies d'une manière complète. Ils eurent aussi un avantage marqué dans la discussion qui s'éleva au sujet de la règle qui dans les cas de haute trahison exige deux témoins. Il faut le dire, cette règle est absurde. Il est impossible de comprendre pourquoi le témoignage, qui serait suffisant s'il s'agissait de prouver qu'un individu a tiré sur l'un de ses concitoyens, ne le serait plus s'il s'agissait de prouver que ce même homme a tiré sur son souverain. Il est de toute impossibilité de poser en principe général que l'assertion de deux témoins est plus convaincante que celle d'un seul. La déclaration faite par un seul témoin peut être elle-même très-probable, et la déclaration faite par deux témoins pleine d'extravagance. L'affirmation d'un seul témoin peut ne pas être contredite ; celle au contraire de deux témoins peut l'être par quatre autres. Une foule de circonstances peuvent venir corroborer la déposition d'un seul témoin, tandis que celle de deux témoins peut n'être confirmée par rien. Le seul témoin peut être Tillotson ou Ken, et les deux témoins Titus Oates et Bedloë.

Les chefs du parti tory n'en soutenaient pas moins avec véhémence que la loi qui exigeait deux témoins était d'obligation universelle et éternelle, que c'était à la fois une loi de nature et une loi de Dieu. Seymour cita le livre des Nombres et celui du Deutéronome pour prouver qu'un homme ne doit pas être condamné à mort par la bouche d'un seul témoin. « Caïphe et son conseil, dit Harley, invoquèrent sans scrupule leur intérêt pour justifier leur violation de la justice. Ils dirent, et nous avons en-

tendu dire plus d'une fois comme eux : « Il faut que nous mettions cet homme à mort, autrement les Romains viendront et nous enlèveront notre place, et détruiront notre nation. » Et cependant Caïphe et son conseil, en commettant cet abominable assassinat juridique, n'osèrent pas mettre de côté la loi sacrée qui exige deux témoins. » — « Jésabel elle-même, s'écria un autre orateur, n'osa dépouiller Naboth de sa vigne que quand elle eut suborné deux enfants de Bélial pour rendre contre lui un faux témoignage. » — « Enfin, demandait l'opposition, s'il avait suffi du témoignage d'un grave vieillard, que serait devenue la vertueuse Susanne ? » A cette dernière allusion, les cris de « Apocryphe ! apocryphe ! » éclatèrent dans les rangs des membres de la Basse-Église <sup>4</sup>.

Montague réfuta victorieusement ces arguments, dont n'étaient pas dupes ceux-là mêmes qui s'en servaient, et la victoire de l'orateur whig fut aussi complète que facile. « Cette loi, une loi éternelle ! Mais où était-elle, cette loi éternelle, avant le règne d'Édouard VI ? où est-elle maintenant, si ce n'est dans les statuts qui ne se rapportent qu'à une très-petite classe de délits ? Si les textes qu'on cite du Pentateuque, si les précédents qu'on emprunte à la conduite de Caïphe et de son conseil prouvent quelque chose, ils prouvent que toute la jurisprudence criminelle du royaume n'est qu'un amas d'injustices et d'impités. Un seul témoin suffit pour convaincre un assassin, l'auteur d'un vol avec effraction, un voleur de grand chemin, un incendiaire, un ravisseur. Bien plus, il y a des cas de haute trahison où la loi n'exige qu'un seul témoin. Un seul témoin peut envoyer à Tyburn une bande de rogneurs de monnaie et de faux monnayeurs. Prétendez-vous dire que toute la partie de la loi qui est relative au témoignage, et d'après laquelle on juge depuis des siècles dans ce pays les délits contre les personnes et les biens, est vicieuse et a besoin d'être refondue ? Si ce n'est pas cela, que voulez-vous ? vous êtes forcés d'admettre que ce que nous vous proposons en ce moment d'abolir, c'est, non pas un commandement divin d'obligation universelle et éternelle, mais simplement une règle de notre procédure nationale qui ne s'applique qu'à deux ou trois crimes, qui

<sup>4</sup> C'est L'Hermitage qui parle de cet incident.

n'a pas été mise en vigueur depuis cent cinquante ans, qui tire toute son autorité d'un acte du Parlement, et que, par conséquent, un autre acte du Parlement peut abroger ou suspendre sans offenser Dieu ni les hommes. »

Il était beaucoup moins facile de répondre aux chefs de l'opposition quand ils représentaient le danger de briser la ligne de démarcation qui sépare les fonctions du législateur de celles du juge. « Cet homme, disaient-ils, peut être un mauvais Anglais, mais cependant sa cause peut être celle de tous les bons Anglais. L'année dernière, ce n'est pas loin de nous, nous passâmes un acte pour régler la procédure des tribunaux ordinaires dans le cas de haute trahison. Nous passâmes cet acte, parce que nous crûmes que dans ces tribunaux la vie d'un citoyen ennemi du gouvernement n'était pas alors suffisamment assurée. Et pourtant elle l'était beaucoup plus qu'elle ne le sera si cette Chambre s'arroge les fonctions de cour de justice suprême en matière politique. » L'opposition exalta l'ancien mode national du jugement par douze citoyens loyaux et probes, et, en effet, les avantages de ce mode de jugement dans les affaires politiques sont évidents. On laisse au prisonnier la faculté de récuser autant de jurés qu'il veut, en alléguant ses motifs, et un nombre considérable sans alléguer de motifs. A partir du moment où ils sont investis de leur courte magistrature jusqu'au moment où ils la déposent, on tient les douze jurés séparés du reste de la société, et toutes les précautions possibles sont prises pour empêcher aucun agent du pouvoir de les solliciter ou de les corrompre. Chacun d'eux entend toutes les dépositions et tous les arguments pour et contre. Puis l'affaire est résumée par un juge qui sait que s'il est coupable de partialité, il pourra être appelé à rendre compte de sa conduite au tribunal souverain de la nation. Or, dans le jugement de Fenwick, à la barre de la Chambre des communes, toutes ces garanties manquaient. Plusieurs centaines de députés, ayant tous à moitié arrêté leur résolution avant même que le procès fut commencé, remplissaient les fonctions à la fois de juges et de jurés. Ils n'avaient point, comme les juges, pour les retenir, le sentiment de la responsabilité, car par qui un Parlement pouvait-il être puni ? Ils n'étaient pas non plus choisis, comme l'est le jury, d'une manière qui permet à l'accusé d'exclure ses ennemis

personnels et politiques. Les arbitres de son sort entraient et sortaient à volonté. Ils entendaient, par-ci par-là, un fragment de ce qui se disait, soit contre lui, soit en sa faveur. Pendant la marche du bill, ils étaient exposés à toutes sortes d'influences. Tel membre était menacé par les électeurs de son bourg de la perte de son siège ; tel autre voulait obtenir de Russell le commandement d'une frégate pour son frère ; enfin, par ses caresses et son vin de Bourgogne, Wharton pouvait s'assurer le vote d'un troisième. Dans le cours des débats, on vit se pratiquer des artifices et se manifester des passions qui sont inconnues à des tribunaux régulièrement constitués, mais dont aucune grande assemblée populaire divisée en partis n'a été et ne sera jamais exempte. Quand tel orateur parlait, ses amis criaient de toutes parts : Écoutez, écoutez. Quand tel autre prenait la parole, ses adversaires toussaient ou faisaient du bruit avec leurs pieds pour le forcer à se rasseoir. Un troisième parlait au delà du temps permis pour donner à ses amis le temps d'achever leur souper et de venir prendre part au vote<sup>1</sup>. Si l'on pouvait se jouer ainsi de la vie du plus méprisable des hommes, quelle sécurité y avait-il pour la vie du plus vertueux ?

Toutefois, les adversaires du bill n'allèrent point jusqu'à dire qu'il n'y avait point de danger public qui pût justifier un bill d'Attainder. Ils admirent qu'il pouvait y avoir des cas où la règle devait céder devant une nécessité supérieure. Mais se trouvait-on dans un de ces cas ? En supposant même, dans l'intérêt de l'argumentation que Strafford et Monmouth eussent été justement condamnés par l'Attainder, Fenwick était-il, comme Strafford, un grand ministre ayant longtemps gouverné l'Angleterre au nord de la Trent et l'Irlande entière en maître absolu, haut placé dans la faveur royale, et devenu par ses talents, son éloquence et sa résolution, un objet de crainte, même dans sa chute ? Ou bien Fenwick était-il, comme Monmouth, un prétendant à la couronne et l'idole du bas peuple ? La fleur de la jeunesse de trois comtés accourait-elle en foule pour s'enrôler sous sa bannière ? Non ; qu'était-ce que Fenwick, sinon un conspirateur d'ordre inférieur ? Autrefois, il est vrai, il avait occupé de belles places, mais il les avait perdues depuis longtemps. Il avait eu

<sup>1</sup> L'Hermitage nous apprend qu'on eut recours à tous ces manéges-là dans le cours du procès de Fenwick.

autrefois une belle fortune, mais il l'avait dissipée. Jamais il n'avait brillé par des talents hors ligne, ni par la dignité du caractère. — Sans doute il tenait par son mariage à une des premières familles du royaume, mais cette famille ne partageait pas ses préjugés politiques. Dépourvu par lui-même de toute importance, il n'avait que celle que lui donnaient fort maladroitement ses persécuteurs en brisant sous leurs pas, pour le perdre, les barrières qui protègent la vie du citoyen anglais. Et même rendu à la liberté, était-il capable d'autre chose que de fréquenter les cafés jacobites, d'écraser des oranges, de boire à la santé du roi Jacques et du prince de Galles? Si cependant le gouvernement, soutenu par les Lords et les Communes, par la flotte et par l'armée, par une milice forte de cent soixante mille soldats, et par le demi-million d'hommes qui avaient signé l'Association, croyait réellement avoir quelque chose à redouter de ce pauvre baronnet ruiné, que ne lui retirait-il le bénéfice de l'*Habeas corpus*? que ne le tenait-on entre quatre murs aussi longtemps qu'on aurait la moindre crainte qu'il ne fit du mal? Mais qui aurait osé soutenir que Fenwick fût un ennemi si terrible que sa mort importât au salut de l'État?

L'opposition reconnut qu'on aurait pu trouver des précédents en faveur de ce bill et même en faveur d'un bill beaucoup plus sujet à objection. « Mais, ajoutait-elle, quand on parcourt notre histoire, on est tenté de considérer ces précédents plutôt comme des avertissements que comme des exemples. Il est arrivé plus d'une fois qu'un acte d'Attainder, passé dans un accès de servilisme ou d'animosité, a été, quand la fortune a changé ou que la passion s'est refroidie, rappelé et solennellement flétri comme une injustice. C'est ainsi que, dans un temps éloigné, l'acte passé contre Roger Mortimer, dans le paroxysme d'un ressentiment que rien n'avait provoqué, fut, dans un moment plus calme, révoqué par cette raison que, quelque coupable qu'eût été Mortimer, il n'avait pas été complètement libre dans sa défense. C'est ainsi que, de nos jours, le bill qui a condamné Strafford a été annulé sans qu'une seule voix se soit élevée contre cette mesure réparatrice. Et il ne faut pas oublier, disait encore l'opposition, que, soit par la vertu de la loi ordinaire des causes et des effets, soit par le jugement extraordinaire de la Providence, les personnes qui se sont montrées le plus ardentes à voter des bills de peines et pénalités ont péri

par ces bills mêmes. Nul n'a fait un usage moins scrupuleux du pouvoir législatif pour la destruction de ses ennemis que Thomas Cromwell, et c'est par un usage peu scrupuleux du pouvoir législatif qu'il fut lui-même renversé. S'il est vrai que l'infortuné gentilhomme dont le sort tremble en ce moment dans la balance de votre justice ait lui-même pris part à des poursuites semblables à celles qui sont aujourd'hui dirigées contre lui, n'est-ce pas là un fait qui doit nous inspirer des réflexions très-sérieuses? A ceux qui rappellent d'une manière insultante à Fenwick qu'il a voté autrefois en faveur du bill qui a frappé Monmouth, on leur rappellera peut-être à leur tour, d'une manière insultante et dans quelque heure sombre et terrible, qu'ils ont voté en faveur du bill qui a frappé Fenwick. Souvenons-nous des vicissitudes dont nous avons été témoins, et que tant d'exemples signalés de l'inconstance de la fortune nous enseignent la modération dans la prospérité. Nous doutions-nous, quand nous voyions ce courtisan comblé à Whitehall des marques de la faveur royale, ce général entouré à Hounslow de toute la pompe militaire, que nous vivrions assez pour le voir aujourd'hui assis à cette barre et attendant son arrêt de notre bouche? Et qui nous assure que nous-mêmes, un jour, dans l'affliction de nos âmes, nous n'invoquerons pas vainement ces lois si douces que nous traitons maintenant si légèrement? Dieu nous préserve de jamais retomber sous le joug de la tyrannie, mais Dieu veuille par-dessus tout que nos tyrans ne puissent jamais invoquer, en justification des mesures oppressives qu'ils pourraient faire peser sur nous, des précédents fournis par nous-mêmes! »

Ces arguments, développés avec habileté, produisirent une vive impression sur un grand nombre de Whigs modérés. Montague fit tous ses efforts pour rallier ses partisans. Nous possédons encore l'esquisse grossière d'une péroraison qui dut faire un grand effet. En voici à peu près la substance. « Prenons garde, messieurs, de ne point fournir au roi Jacques un précédent dont, s'il était jamais rétabli sur le trône, il pourrait se servir contre nous. Croyez-vous réellement que si jamais ce malheur arrivait, cette loi juste et nécessaire serait le modèle qu'il imiterait? Non, monsieur le président; son modèle ce sera, non pas notre bill d'Attainder, mais le sien. Ce ne sera pas notre bill; ce bill qui,

pour faire tomber sur une seule tête coupable le châtement qu'elle a mérité, attend que les preuves soient complètes et que l'accusé ait fait valoir tous ses moyens de défense ; ce bill sera son bill à lui, bill qui, sans permettre aux victimes de se défendre, sans leur faire subir d'interrogatoire, sans même formuler contre elles une accusation, condamna près de trois mille personnes dont le seul crime était le sang anglais qui coulait dans leurs veines et la foi protestante qu'elles professaient, envoyant les hommes au gibet et les femmes à l'exposition publique. Voilà le précédent que le roi Jacques a établi et qu'il suivra. C'est pour qu'il ne puisse jamais le suivre, c'est pour que la crainte d'un juste châtement tienne en bride ces ennemis de notre pays qui voudraient le voir gouverner à Londres comme il gouvernait à Dublin, que je vote en faveur de ce bill. »

En dépit de toute l'éloquence et de toute l'influence du ministère, la minorité devenait de plus en plus forte à mesure que les débats avançaient. Trois voix contre une environ accordèrent l'autorisation de présenter le bill. Sur la question de savoir si le bill serait renvoyé en comité, il y eut cent quatre-vingt-six oui contre cent vingt-huit non, et sur la question de savoir si le bill passerait, cent quatre-vingt-neuf voix se prononcèrent pour l'affirmative et cent cinquante-six pour la négative.

Le 26 novembre, le bill fut porté à la Chambre des lords. — Les Lords avaient fait leurs préparatifs pour le recevoir. Tous les Pairs qui n'étaient pas en ville avaient été convoqués par lettres spéciales : tous ceux qui ne purent expliquer d'une manière satisfaisante leur absence furent conduits en prison par l'huissier de la Verge Noire. Le jour fixé pour la première lecture, les bancs furent garnis comme on ne les avait jamais vus. Le nombre des Lords temporels, sans compter les mineurs, les Catholiques romains et les Non-Jureurs, était de cent quarante, dont cent cinq étaient à leurs places. Beaucoup de personnes pensèrent qu'on aurait dû permettre, sinon exiger que les évêques se retirassent. Car un ancien canon interdisait à ceux qui servaient aux autels de prendre part à une sentence infligeant la peine capitale. Quand un Pair est accusé de haute trahison, les prélats se retirent toujours et laissent aux laïques le soin d'absoudre ou de condamner le coupable. Et en effet, s'il ne convient

pas à un prêtre de porter contre ses semblables une sentence de mort en qualité de juge, il lui convient bien moins encore de porter contre eux cette sentence en qualité de législateur. Dans ce dernier cas, comme dans le premier, il contracte cette tache de sang que l'Église regarde avec un sentiment d'horreur, et personne ne niera que le fait de répandre le sang par un acte d'Attainder ne soulève certaines objections graves qui ne s'appliquent pas au fait de répandre le sang dans le cours ordinaire de la justice. Il est certain que lorsque le bill qui avait pour objet d'enlever la vie à Strafford fut soumis à l'examen de la Chambre, les Pairs spirituels se retirèrent. Mais, dans le procès de Fenwick, ils préférèrent suivre l'exemple de Cranmer, qui avait voté pour quelques-uns des bills d'Attainder les plus infâmes qui aient jamais été rendus, et l'on vit sur les bancs presque toutes les manches de linon de la pairie <sup>1</sup>. Les Lords prirent dans cette occasion d'excellentes résolutions. Ils décidèrent que le privilège de voter par procuration serait suspendu, qu'on ferait l'appel nominal au commencement et à la fin de chaque séance, et que tout membre qui ne répondrait pas à l'appel de son nom serait mis en prison <sup>2</sup>.

Cependant, le cerveau inquiet de Monmouth enfantait d'étranges desseins. Il était arrivé à une époque de la vie où il ne pouvait plus invoquer la jeunesse comme excuse de ses fautes, mais il était plus capricieux et plus excentrique que jamais. Sous le rapport intellectuel comme sous le rapport moral, il y avait en lui abondance de ces belles qualités qu'on peut appeler des qualités accessoires et presque de luxe, mais, chose triste à dire, les qualités solides qui sont de première nécessité lui manquaient complètement. Il avait un esprit brillant et une imagination fertile, mais point de sens commun, une générosité et une délicatesse chevaleresque, mais sans la moindre probité. Il était capable tout à la fois de s'élever au rôle du Prince Noir et de s'abaisser à celui de Fuller. Sa vie politique était souillée par des actes infâmes, et cependant il n'obéissait point aux mobiles ordinaires qui poussent en général les politiques à leurs actions

<sup>1</sup> Les surplis avec manches de linon sont le costume distinctif des évêques anglicans. A. P.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux de la Chambre des lords*, 14 novembre, 30 novembre, 1<sup>er</sup> décembre 1696.

honteuses. Il estimait peu le pouvoir, et l'argent encore moins. Quant à la crainte, il y était complètement insensible. Si parfois il s'abaissait à commettre une scélératesse (un mot plus doux ne rendrait qu'imparfaitement la chose), c'était simplement pour s'amuser et étonner le public. Dans la politique comme à la guerre, il aimait les embuscades, les surprises, les attaques de nuit. Dans l'affaire de Fenwick, il crut avoir trouvé une magnifique occasion de faire du bruit, de produire une grande commotion dans l'État, et la tentation était irrésistible pour un esprit aussi turbulent que le sien.

Il savait ou du moins il soupçonnait fortement que les révélations de Fenwick, révélations qui ne reposaient que sur de simples oui-dire, et que le Roi, les Lords et les Communes, les Tories et les Whigs s'étaient accordés à traiter de calomnies, étaient vraies en général. Était-il possible d'en prouver la vérité, de traverser la sage politique de Guillaume, de déshonorer du même coup quelques-uns des hommes les plus éminents des deux partis et de jeter tout le monde politique dans une inexplicable confusion? Voilà ce que Monmouth se demanda. On ne pouvait rien faire sans le prisonnier, et, d'un autre côté, il était impossible de communiquer directement avec lui. Pour cela il fallut employer l'intervention de nombreux agents féminins. La duchesse de Norfolk était une Mordaunt et cousine germaine de Monmouth. Elle était fameuse pour ses galanteries, et son mari avait essayé quelques années auparavant d'obtenir de la Chambre des lords la dissolution de son mariage, mais cette tentative avait échoué, grâce en grande partie au zèle que Monmouth avait déployé en faveur de sa cousine. Cette dame, bien que séparée de son époux, vivait sur un pied proportionné à son rang et se trouvait en relation avec un grand nombre de femmes à la mode, entre autres avec lady Mary Fenwick, ainsi qu'avec une parente de cette dernière, nommée Élisabeth Lawson. Par l'entremise de la duchesse, Monmouth fit passer au prisonnier plusieurs écrits qui renfermaient des suggestions conçues avec beaucoup d'art, et dont voici la substance : — Que sir John affirme hardiment que sa confession est vraie, qu'il a formulé ses accusations sur de simples oui-dire sans doute, mais non sur des oui-dire vulgaires, et qu'il a puisé aux sources les plus élevées la connaissance des faits

qu'il a révélés : en outre, que sir John indique un moyen bien simple de mettre sa véracité à l'épreuve. Qu'il demande, par exemple, que les comtes de Portland et de Romney, qui sont bien connus pour jouir de la confiance du roi, soient sommés de déclarer s'ils n'ont pas entre les mains des informations concordant exactement avec ce qu'il a avancé dans sa confession. Qu'il demande que le roi soit prié de soumettre au Parlement les témoignages qui ont amené la disgrâce subite de lord Marlborough ainsi que les lettres qui ont pu être interceptées entre la cour de Saint-Germain et lord Godolphin. « A moins, disait Monmouth aux femmes qui lui servaient d'agents, que sir John ne soit sous l'influence d'un sort, à moins qu'il n'ait perdu l'esprit, il suivra mon conseil ; s'il le fait, sa vie est sauve ainsi que son honneur, s'il ne le fait pas, c'est un homme mort. » Alors cet étrange intrigant, avec sa licence habituelle de langage, rabaisait Guillaume pour ce qui constitue en réalité un des plus beaux titres de gloire de ce prince : « C'est, disait-il, le dernier des hommes. Il a agi basement, il affecte de ne pas croire aux accusations formulées contre Shrewsbury, Russell, Marlborough, Godolphin ; et cependant il sait, ajoutait Monmouth, — en confirmant ses assertions par un jurement épouvantable, — il sait qu'il n'y a pas un mot de ces accusations qui ne soit vrai. »

Les écrits de Monmouth furent remis par lady Mary à son mari ; si ce dernier avait suivi le conseil qu'on lui donnait, il n'est pas douteux que Monmouth n'eût atteint le but qu'il se proposait. Le roi eût éprouvé une mortification amère ; une panique générale aurait éclaté parmi les hommes publics de tous les partis ; la force d'âme, la sérénité de Marlborough lui-même eût été mise à une rude épreuve ; et Shrewsbury se serait probablement suicidé. Mais Fenwick se serait-il mis par là dans une meilleure position ? on peut en douter. Ce fut du moins l'avis de Fenwick lui-même. Il vit que le parti qu'on lui conseillait était hasardeux ; il comprit que si on lui conseillait ce parti, ce n'était pas parce qu'il devait le sauver, mais parce qu'il devait tourmenter d'autres personnes, et il se refusa à servir d'instrument à Monmouth.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le Bill traversa sans division l'épreuve de la première lecture. La confession de Fenwick qui, par l'ordre du

roi, avait été déposée sur le bureau, ayant été lue devant la Chambre, Marlborough se leva : « Personne ne s'étonnera, dit-il, qu'un homme dont la tête est en danger essaye de se sauver en accusant les autres. J'affirme à Vos Seigneuries que depuis l'avènement au trône du souverain actuel, je n'ai eu de relation avec sir John sur aucun sujet que ce soit, et ceci, je l'atteste sur ma parole d'honneur<sup>1</sup>. » L'assertion de Marlborough était vraie peut-être, mais elle n'avait rien d'incompatible avec ce que Fenwick avait dit. Godolphin alla plus loin : — « Je suis certainement resté jusqu'au bout, dit-il, au service du roi Jacques et de la reine son épouse; tous deux m'honoraient de leur estime. Mais je ne puis croire qu'on m'en fasse un crime. Il est possible que ces personnes, ainsi que celles qui les entourent, s'imaginent que je suis encore attaché à leur cause. Je ne puis les en empêcher. Mais il est faux, de toute fausseté, que j'aie jamais eu avec la cour de Saint-Germain des rapports du genre de ceux dont parle l'écrit dont Vos Seigneuries viennent d'entendre la lecture<sup>2</sup>. »

On fit alors venir Fenwick et on lui demanda s'il avait de nouvelles révélations à faire. Plusieurs pairs l'interrogèrent, mais inutilement. — Monmouth, qui ne pouvait croire que les lettres qu'il avait fait passer à Newgate n'eussent produit aucun effet, lui posa d'une manière amicale et encourageante plusieurs questions destinées à amener des réponses qui eussent été peu agréables aux Lords accusés. Mais aucune réponse semblable ne sortit de la bouche de Fenwick. Monmouth vit alors que ses ingénieuses machinations avaient échoué. Dans son dépit, dans sa rage, il fit immédiatement volte-face, et se montra plus ardent pour le Bill qu'aucun autre pair dans le sein de la Chambre. Chacun remarqua le changement rapide qui s'effectuait dans son humeur et dans ses manières, mais d'abord on attribua ce changement purement et simplement à sa légèreté bien connue.

Le 8 décembre, la Chambre s'occupa de nouveau du Bill. Fenwick, accompagné par son conseil, attendait. Mais avant de l'introduire, la Chambre souleva une question préliminaire. Plusieurs membres éminents du parti tory, entre autre Nottin-

<sup>1</sup> Wharton à Shrewsbury, 1<sup>er</sup> décembre 1696; L'Hermitage, même date.

<sup>2</sup> L'Hermitage, 4 (14) décembre 1696; Wharton à Shrewsbury, 1<sup>er</sup> décembre.

gham, Rochester, Normanby et Leeds, déclarèrent que, dans leur opinion, il était inutile de rechercher si le prisonnier était coupable ou non, à moins que la Chambre ne fût d'avis que c'était un personnage tellement redoutable que, dans le cas où sa culpabilité serait prouvée, il dût être condamné par acte du Parlement. Ils ne tenaient point, dirent-ils, à entendre aucune déposition, car, même dans la supposition où sa culpabilité ne laisserait aucun doute, ils pensaient qu'il valait mieux le laisser impuni que de faire une loi pour le punir. Mais la Chambre se prononça énergiquement pour la continuation des poursuites<sup>1</sup>. On accorda une nouvelle semaine au prisonnier et à ses conseils pour se préparer. Enfin, le 15 décembre la lutte commença d'une manière sérieuse.

L'histoire de la Chambre des Pairs n'offre pas d'exemple de débats aussi prolongés et aussi vifs, de votes aussi complets, de protestations couvertes de signatures aussi nombreuses. Plusieurs fois les séances durèrent de dix heures du matin jusqu'au delà de minuit<sup>2</sup>. La santé d'un grand nombre de Lords en fut sérieusement compromise, car l'hiver était d'une rigueur excessive, mais la majorité était résolue à ne montrer aucune indulgence. Un soir, Devonshire était malade. Il quitta la Chambre et s'alla mettre au lit, mais l'huissier de la verge noire fut aussitôt envoyé après lui pour le ramener. Leeds, dont la constitution était d'une faiblesse extrême, se plaignit vivement. « C'est bon, dit-il, pour des jeunes gens de se mettre à souper et à boire à deux heures du matin, mais nous autres vieillards nous sommes aussi utiles qu'eux ici, et nous serons bientôt dans la tombe si on nous oblige à rester jusqu'à pareilles heures dans la saison où nous sommes<sup>3</sup>. » Mais l'esprit de parti était tellement surexcité que la Chambre resta sourde à cet appel, et continua à siéger quatorze ou quinze heures par jour. Les principaux adversaires du Bill furent Rochester, Nottingham, Normanby et Leeds. Les principaux orateurs qui le soutinrent furent Tankerville, qui, en dépit des taches profondes qu'une vie singulièrement malheureuse avait laissées sur son caractère public et privé, parla toujours

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Lords*, 8 décembre 1696; L'Hermitage, même date.

<sup>2</sup> L'Hermitage, 15 (25), 18 (28) décembre 1696.

<sup>3</sup> L'Hermitage, 18 (28) décembre 1696.

avec une éloquence qui maîtrisa l'attention de ses auditeurs ; Burnet, qui fit un grand déploiement de science historique ; Wharton, dont la manière de parler vive et familière, acceptée dans la Chambre des communes, choqua quelquefois le formalisme des Lords ; enfin, Monmouth qui avait toujours porté presque jusqu'à la licence la liberté de sa parole, et qui n'ouvrait jamais la bouche sans faire une blessure aux sentiments de quelque adversaire. Un très-petit nombre de nobles titrés jouissant d'une autorité considérable, Devonshire, Dorset, Pembroke et Ormond, formaient un tiers-parti. Ils consentaient à se servir du Bill d'Attainder comme d'un instrument de torture, pour ainsi dire, afin d'arracher au prisonnier des aveux complets. Mais ils étaient résolus à ne point l'envoyer par leur vote final à l'échafaud.

La première division eut lieu sur la question de savoir si l'on admettrait la preuve accessoire de ce qu'aurait prouvé Goodman. A cette occasion, Burnet ferma le débat par un discours plein de puissance auquel aucun des orateurs tories n'osa se charger de répondre sans préparation. Cent vingt-six lords étaient présents, nombre sans précédents dans notre histoire. Soixante-treize voix se prononcèrent pour et cinquante-trois contre l'admission. Trente-six membres de la minorité protestèrent contre la décision de la Chambre<sup>1</sup>.

La seconde grande question sur laquelle les partis essayèrent leur force fut celle de la seconde lecture du Bill. Le débat fut signalé par un curieux épisode. Monmouth, dans une déclamation virulente, lança quelques attaques sévères et justes contre la mémoire du dernier lord Jeffreys. Le titre comme une partie de la fortune mal acquise de Jeffreys s'était transmis par héritage à son fils, jeune homme aux mœurs dissolues, qui venait d'atteindre sa majorité et qui siégeait alors dans la Chambre. Ce jeune homme prit feu en entendant outrager son père. La Chambre fut forcée d'intervenir et de faire promettre aux deux adversaires que l'affaire n'irait pas plus loin. Ce jour-là, cent vingt-huit Pairs étaient présents. La seconde lecture fut votée à soixante-treize

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Lords*, 15 décembre 1696 ; L'Hermitage, 18 (28) décembre ; Vernon à Shrewsbury, 15 décembre. Sur les chiffres, il y a une légère différence entre Vernon et L'Hermitage. J'ai suivi Vernon.

voix contre cinquante-cinq, et quarante-neuf membres de la minorité sur cinquante-cinq qui la composaient protestèrent<sup>1</sup>.

Beaucoup de personnes pensèrent alors que le courage de Fenwick céderait. On savait qu'il répugnait fort à mourir. Jusqu'alors il avait pu se flatter de l'espérance que le Bill échouerait. Mais maintenant que ce bill avait traversé heureusement l'une des deux Chambres et qu'il était certain qu'il traverserait de même la seconde, il était probable que Fenwick chercherait à se sauver en révélant tout ce qu'il savait. Il fut ramené à la barre et interrogé, mais il refusa de répondre, sous prétexte que la Couronne pourrait se servir contre lui à Old Bailey de ses réponses. On l'assura que la Chambre le protégerait, mais il prétendit que cette assurance n'était pas suffisante : la Chambre ne siègeait pas toujours ; il pouvait être mis en jugement pendant les vacances du Parlement et pendu avant que Leurs Seigneuries eussent repris leurs fonctions législatives. La parole royale seule, disait-il, serait pour lui une garantie complète. Les Pairs l'ayant fait retirer adoptèrent immédiatement une résolution portant que Wharton irait à Kensington et prierait Sa Majesté de faire la promesse qu'exigeait le prisonnier. Wharton se rendit aussitôt à Kensington et revint en toute hâte avec une gracieuse réponse. Fenwick fut ramené à la barre. Le roi, lui dit-on, avait donné sa parole qu'on ne se prévaudrait contre lui en aucun autre lieu de rien de ce qu'il pourrait dire. Il continua à faire des difficultés. Quand il aurait révélé tout ce qu'il savait, on lui dirait peut-être qu'il cachait encore quelque chose. En un mot, il déclara qu'il ne dirait rien si on ne lui accordait sa grâce. Le président lui donna pour la dernière fois un avertissement solennel. Il l'assura que s'il était sincère avec les Lords, ils intercédéraient pour lui au pied du trône et que leur intercession ne serait pas vaine. Que si au contraire il persistait dans son obstination, la discussion du Bill suivrait son cours. On lui laissa quelques instants pour réfléchir, puis on le somma de rendre une réponse définitive. « Je l'ai déclaré, dit-il, je n'ai point de garantie. Si j'en avais, je serais heureux de me rendre aux désirs de la Chambre. »

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux de la Chambre des Lords*, 18 décembre 1696 ; Vernon à Shrewsbury, 19 décembre ; L'Hermitage, 22 décembre (1<sup>er</sup> janvier). J'emprunte ces chiffres à Vernon.

Il fut alors reconduit dans sa prison, puis les Pairs se séparèrent après avoir prolongé leur séance fort avant dans la nuit<sup>1</sup>.

A minuit, ils se réunirent de nouveau. On mit aux voix la troisième lecture. Tenison parla en faveur du Bill avec plus d'habileté qu'on n'en attendait de lui, et Monmouth avec la même violence que dans les débats précédents. Mais Devonshire déclara qu'il ne pouvait aller plus loin. Il avait espéré que la peur déterminerait Fenwick à faire des aveux complets. Cet espoir était déçu, il ne s'agissait plus maintenant que de savoir si l'accusé serait mis à mort par un acte du Parlement, et quant à lui il devait se prononcer pour la négative. On s'explique difficilement sur quel principe il put se croire autorisé à menacer de faire une chose qu'il ne se croyait pas autorisé à faire. Il fut toutefois suivi dans cette voie par Dorset, Ormond, Pembroke et deux ou trois autres. Devonshire, au nom de la petite fraction qu'il représentait, et Rochester, au nom des Tories, offrirent de ne pas insister sur les objections au mode de procédure suivi par la Chambre, si celle-ci commuait la peine de mort en un emprisonnement perpétuel. Mais la majorité, bien qu'affaiblie par la défection de quelques personnages considérables, conservait encore la supériorité du nombre, et elle ne voulut entendre à aucun compromis. La troisième lecture fut votée par soixante-huit voix seulement contre soixante-une. Cinquante-trois lords firent enregistrer au procès-verbal leurs dissentiments, et quarante-un signèrent une protestation où leurs arguments contre le Bill étaient habilement résumés<sup>2</sup>. Les Pairs que Fenwick avait accusés se rangèrent de différents côtés. Marlborough vota constamment avec la majorité, et son exemple entraîna le prince Georges, Godolphin vota constamment aussi

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Lords*, 25 décembre 1696; L'Hermitage, 26 décembre (7 janvier). Dans la correspondance de Vernon, il existe une lettre de ce dernier à Shrewsbury où il lui rend compte de cette journée, mais elle est par erreur datée du 2 décembre, et mise par conséquent à cette date; ce n'est pas la seule bévue de ce genre. Une lettre de Vernon à Shrewsbury, écrite évidemment le 7 novembre 1696, est datée et mise à la date du 7 janvier 1697. Une lettre du 14 juin 1700 est datée et mise à la date du 14 juin 1698. La correspondance de Vernon a une grande valeur, mais elle est si mal éditée qu'on ne peut s'en servir sans prendre d'extrêmes précautions et sans se référer constamment à d'autres autorités.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Lords*, 23 décembre 1696; Vernon à Shrewsbury, 24 décembre; L'Hermitage, 25 décembre (4 janvier).

avec la minorité, mais avec sa prudence habituelle il s'abstint de motiver ses votes. Il n'est aucun trait dans sa vie qui nous autorise à attribuer sa conduite en cette circonstance à un mobile élevé. Il est probable qu'ayant été chassé du pouvoir par les Whigs et forcé de se réfugier au milieu des Tories, il jugea plus sage de marcher avec son parti <sup>1</sup>.

Aussitôt après la troisième lecture du Bill, l'attention des Pairs fut appelée sur une affaire qui intéressait profondément l'honneur de leur ordre. Lady Mary Fenwick avait conçu, non sans raison, le plus vif ressentiment de la conduite de Monmouth. Après avoir exprimé le plus grand désir de sauver sir John, Monmouth avait soudain fait volte-face et était devenu le plus impitoyable des persécuteurs de son mari, et cela uniquement parce que le malheureux prisonnier n'avait pas voulu servir d'instrument à l'accomplissement de perfides desseins. Lady Mary chercha sa satisfaction dans la vengeance, et personne ne peut l'en blâmer. Dans sa rage, elle montra à son cousin, le comte de Carlisle, les papiers qu'elle avait reçus de la duchesse de Norfolk. Carlisle porta l'affaire devant la Chambre des Lords, à laquelle les papiers en question furent soumis. Lady Mary déclara qu'elle les tenait de la duchesse, la duchesse déclara à son tour qu'elle les tenait de Monmouth, et Élisabeth Lawson confirma le témoignage de ses deux amies. Les paroles amères que le comte, dans sa légèreté indiscreète, s'était permises contre Guillaume, répétées devant la Chambre, firent éclater la fureur des deux partis avec une violence que rien ne put maîtriser. Les Whigs furent exaspérés en apprenant que Monmouth avait travaillé en secret à attirer la honte et la ruine sur deux hommes éminents dont la réputation intéressait la réputation du parti tout entier. Les Tories l'accusèrent de s'être conduit avec cruauté et perfidie vis-à-vis du prisonnier et de sa femme. Par ses sarcasmes et ses invectives, Monmouth s'était fait, parmi les Whigs comme parmi les Tories, un grand nombre d'ennemis personnels, que la crainte de son esprit et de son habileté à l'escrime avait jusque-là tenus en respect <sup>2</sup>. Tous ces ennemis se déchainèrent alors contre lui

<sup>1</sup> Vernon à Sbrewsbury, 24 décembre 1696.

<sup>2</sup> Dohna, qui connaissait parfaitement Monmouth, fait de lui ce portrait : « Il avait de l'esprit infiniment et même du plus agréable ; mais il y avait un peu trop de haut

On était fort curieux de savoir ce qu'il dirait pour sa défense. Bien souvent, écrivait le correspondant des États-Généraux, il avait tourmenté les autres avec son éloquence, et maintenant il allait avoir besoin de toute cette éloquence pour se protéger lui-même<sup>1</sup>. — Mais cette éloquence était mieux faite pour l'attaque que pour la défense. Monmouth parla près de trois heures d'une manière confuse et pleine de divagations, vanta jusqu'à l'extravagance les services qu'il avait rendus à l'État, ainsi que les sacrifices qu'il avait faits pour le pays, dit à la Chambre qu'il avait joué un grand rôle dans la Révolution, qu'il avait accompli quatre voyages en Hollande dans des temps difficiles, que depuis il avait refusé de hauts emplois, et qu'il avait toujours eu l'argent en mépris. « Je n'ai point acheté, dit-il en se tournant vers Nottingham d'une manière significative, de grandes propriétés, je ne me suis point bâti de palais, je suis de vingt mille livres plus pauvre que quand je suis entré dans la vie publique. Mon vieux manoir héréditaire est près de s'écrouler sur ma tête. Parmi ceux qui se souviennent de ce que j'ai fait et souffert pour Sa Majesté, qui croira que j'aie voulu parler d'elle d'une manière irrespectueuse? » Il déclara solennellement, et ce fut la plus sérieuse de toutes les fautes sérieuses de sa longue vie d'intrigues, qu'il n'avait rien de commun avec les papiers, cause de tant de scandales. Les Papistes, dit-il, le haïssaient; ils avaient formé le projet de le perdre; son ingrate cousine avait consenti à leur servir d'instrument, et elle l'avait récompensé des énergiques efforts qu'il avait faits pour défendre son honneur en essayant de ternir le sien. Quand il eut fini, il y eut un long silence. Il demanda si Leurs Seigneuries désiraient qu'il se retirât. Alors Leeds, pour qui il avait professé autrefois un vif attachement, mais qu'avec son inconstance habituelle il avait abandonné et attaqué avec sa légèreté ordinaire, saisit cette occasion de se venger. « Il n'est nullement nécessaire, dit le vieux et rusé politique, que le noble comte se retire à présent. La question que nous avons en ce moment à examiner est simplement de savoir si ces papiers méritent ou non notre censure. — Nous re-

et de bas dans son faire. Il ne savait ce que c'était que de ménager les gens, et il turlupinait à outrance ceux qui ne lui plaisaient pas. »

<sup>1</sup> L'Hermitage, 12 (22) janvier 1697.

chercherons après quel en peut être l'auteur. » On fit alors la motion, et la Chambre déclara à l'unanimité que les papiers étaient scandaleux et que l'auteur était coupable de *high crime and misdemeanor*. Par cette adroite tactique, Monmouth fut obligé de joindre son vote à celui de ses collègues, et de condamner lui-même ce qu'il avait écrit<sup>1</sup>. La Chambre passa ensuite à l'examen du fait qui lui était imputé. La duchesse, sa cousine, ne jouissait pas dans le monde d'une très-grande estime, mais son témoignage fut confirmé à la fois par des preuves directes et par des preuves circonstanciées. Son mari déclara, avec une ironie amère, que pour lui il accordait une foi entière à sa déposition. « Mylord Monmouth l'a crue assez bonne pour être ma femme, et, si elle est assez bonne pour être ma femme, je la crois à mon tour assez bonne pour déposer contre lui. » Dans une Chambre, composée de près de quatre-vingts pairs, huit ou dix seulement parurent disposés à lui témoigner quelque sympathie. Il fut déclaré coupable de l'acte dont il avait protesté de la manière la plus solennelle qu'il était innocent, puis il fut envoyé à la Tour, dépouillé de toutes ses places et vit son nom rayé du livre du Conseil privé<sup>2</sup>. On aurait cru la ruine de son nom et de sa fortune irréparable. Mais il y avait dans sa nature une élasticité que rien ne pouvait dompter. — Dans sa prison, il est vrai, il s'agita avec la violence d'un faucon qui vient d'être mis en cage, et s'il y fût resté longtemps, il y serait mort, rien que d'impatience. Sa seule consolation fut d'imaginer toutes sortes de combinaisons étranges et romanesques pour se tirer du mauvais pas où il était et se venger de ses ennemis. Quand il fut rendu à la liberté, il se trouva isolé dans le monde, déshonoré, plus haï par les Whigs qu'aucun autre Tory, et plus détesté par les Tories qu'aucun autre Whig, réduit enfin à une telle pauvreté qu'il parlait de se retirer à la campagne, d'y vivre en fermier et de mettre la comtesse, sa femme, dans la laiterie pour y battre le beurre et faire des fromages. Et cependant après sa chute, cet esprit, plein de ressort, se releva et remonta plus

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Lords*, 9 janvier 1696, 7; Vernon à Shrewsbury, même date; L'Hermitage, 12 (22) janvier.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Lords*, 15 janvier 1696-7; Vernon à Shrewsbury, même date; L'Hermitage, même date.

haut qu'auparavant. Lorsqu'il reparut dans le monde, il avait hérité du chef de sa famille du titre de comte. Il avait cessé de porter le nom souillé de Monmouth, et bientôt il ajouta un nouveau lustre à celui de Peterborough. Il était encore plein d'ardeur et de feu. Son esprit vif et mordant, et son courage indomptable le firent redouter; des qualités aimables, qui contrastaient d'une manière étrange avec ses vices, de grands exploits dont l'effet fut rehaussé encore par la légèreté insouciant avec laquelle il les accomplit, le rendirent populaire, et ses concitoyens oublièrent presque qu'un héros des hauts faits duquel ils étaient fiers, et qui ne brillait pas moins par sa courtoisie et sa générosité que par ses talents et sa valeur, s'était abaissé jusqu'à commettre des actes dignes du pilori.

Il est intéressant et instructif à la fois de comparer le sort de Shrewsbury à celui de Peterborough. L'honneur de Shrewsbury était sauf. Il était sorti victorieux de l'accusation dirigée contre lui dans la confession de Fenwick. Bientôt après il triompha d'une manière plus éclatante encore d'une accusation encore plus odieuse. Un misérable espion, nommé Mathieu Smith, qui croyait n'avoir pas été suffisamment récompensé et qui brûlait du désir de se venger, affirma que Shrewsbury avait reçu de bonne heure avis du complot d'assassinat, mais qu'il avait fait disparaître cet avis et n'avait pris aucune mesure pour empêcher les conspirateurs d'exécuter leur sinistre entreprise. — C'était là une abominable calomnie, et il suffit pour s'en convaincre d'examiner le compte rendu du procès. Le roi déclara qu'il pouvait prouver lui-même l'innocence de son ministre, et les Pairs, après avoir examiné Smith, repoussèrent l'accusation comme dénuée de fondement. Shrewsbury fut innocenté, il fut innocenté autant qu'il était au pouvoir de la Couronne et du Parlement de le faire. Il était au comble des honneurs et de la fortune, il possédait la faveur du roi et celle de la nation. Nul n'avait un plus grand nombre d'amis dévoués. Idole des Whigs, les Tories n'avaient contre sa personne aucun sujet de haine. Il semblerait donc que cette position dût être pour Peterborough un objet d'envie. Mais c'est du dedans que nous viennent le bonheur et la misère. Peterborough avait un de ses esprits dont les plus profondes blessures se guérissent et ne laissent pas de cicatrice.

Shrewsbury, au contraire, était un de ces hommes chez qui la plus légère piquûre s'envenime et devient une plaie mortelle. Il avait été accusé publiquement d'entretenir des correspondances avec la Cour de Saint-Germain et bien que le roi, les Lords et les Communes eussent proclamé son innocence, sa conscience lui disait qu'il était coupable. Les éloges dont il se sentait indigne retentissaient à ses oreilles comme des reproches. Jamais il ne retrouva cette tranquillité d'esprit qu'il avait perdue. Il quitta les affaires, mais un cruel souvenir l'accompagna dans sa retraite. Il quitta l'Angleterre, mais un cruel souvenir le poursuivit au delà des Alpes et des Apennins. Dans un jour mémorable, il est vrai, où se jouaient les destinées de son pays, il reparut sur la scène, après de longues années d'une inaction sans gloire, et l'on revit en lui le Shrewsbury de 1688. L'histoire n'offre rien de plus douloureux à contempler que ce dernier et fugitif rayon qui vient briller à la fin d'une vie dont l'aurore a été si brillante et dont l'horizon s'est couvert si tôt et sans retour de sombres nuages.

Le jour où les Lords passèrent le Bill d'Attainder, ils s'ajournèrent jusqu'après les fêtes de Noël, et par suite le sort de Fenwick resta pendant plus de quinze jours en suspens. Dans l'intervalle, les amis du prisonnier formèrent pour lui des plans d'évasion, et le gouvernement jugea nécessaire de placer une forte garde autour de Newgate<sup>1</sup>. Quelques Jacobites connurent assez peu Guillaume pour lui écrire des lettres anonymes où ils le menaçaient de le tuer ou de le poignarder, s'il osait toucher à un cheveu de la tête du prisonnier<sup>2</sup>. Dans la matinée du onze janvier, il sanctionna le Bill. Il sanctionna en même temps un Bill qui autorisait le gouvernement à détenir en prison pendant un an Bernardi et quelques autres conspirateurs. Dans la soirée du même jour, on ne parla dans tout Londres que d'un lamentable événement. La comtesse d'Aylesbury avait suivi avec une profonde anxiété le procès de sir John. Son mari, qui avait trempé, comme sir John, dans la trahison, était comme lui en prison, et comme lui avait pris part à la fuite de Goodman. Elle avait appris avec épouvante qu'il y avait un moyen de punir

<sup>1</sup> *Le Postillon*, 29-31 décembre 1696.

<sup>2</sup> *L'Hermitage*, 12 (22) janvier 1697.

un criminel que la loi ordinaire ne pouvait atteindre. Sa terreur s'accrut à toutes les phases du Bill d'Attainder. Le jour où le Bill devait être revêtu de la sanction royale, elle fut en proie à une agitation trop forte pour sa constitution. En entendant retentir le canon qui annonçait que le roi se rendait à Westminster, elle tomba en convulsions et mourut quelques heures après<sup>1</sup>.

Même après que le Bill eut été converti en loi, les amis de Fenwick firent d'énergiques efforts pour le sauver. Sa femme se jeta aux pieds de Guillaume et lui présenta une pétition. Le roi prit cette pétition et répondit à Lady Mary, avec une grande affabilité, qu'il l'examinerait, mais l'affaire étant une affaire d'intérêt public, il devait en conférer avec ses ministres, avant de rien décider<sup>2</sup>. Alors elle s'adressa aux Pairs. Elle leur dit que son mari ne s'était point attendu au coup qui le frappait, qu'il n'avait pas eu le temps de se préparer à la mort, que, dans le cours de son long emprisonnement, il n'avait pas vu un ministre de la religion, et elle obtint d'eux sans peine qu'ils demandassent pour lui un répit d'une semaine. Ce répit lui fut accordé, mais quarante-huit heures avant son expiration, Lady Mary présenta aux Lords une nouvelle pétition où elle les suppliait d'intercéder auprès du roi pour que la peine décrétée contre son mari fût commuée en celle du bannissement. La Chambre fut prise à l'improviste, et une motion d'ajournement passa avec peine à deux voix de majorité<sup>3</sup>. Le lendemain, dernier jour qui restât encore à vivre à Fenwick ; une pétition semblable fut présentée aux Communes. Mais les chefs des Whigs étaient sur leurs gardes. L'Assemblée était nombreuse et une motion tendant à passer à l'ordre du jour fut votée à cent cinquante-deux voix contre cent sept<sup>4</sup>. Il est certain qu'aucune des deux branches de la législature ne pouvait, sans se condamner elle-même, demander à Guillaume la grâce de Fenwick. Des jurés qui, dans l'accomplissement d'un pénible devoir, ont rendu contre un accusé un verdict de culpabilité, peuvent, sans la moindre inconséquence, le recommander à la bienveillance de la

<sup>1</sup> Van Cleverskirke, 12 (22) janvier 1697 ; L'Hermitage, 15 (25) janvier.

<sup>2</sup> L'Hermitage, 15 (25) janvier 1697.

<sup>3</sup> *Procès Verbaux des Lords*, 22, 26 janvier 1696-7 ; Vernon à Shrewsbury, 26 janvier.

<sup>4</sup> *Journaux des Communes*, 27 janvier 1696-7 ; Lettre de L'Hermitage, 29 janvier (8 février).

couronne. Mais les Chambres ne devaient avoir passé le Bill d'Attainder que dans la conviction, non-seulement que sir John avait commis un crime de haute trahison, mais encore que sa vie était un danger sérieux pour la couronne. Le même homme ne pouvait être à la fois l'objet d'un tel Bill et l'objet de la clémence royale.

Le 28 janvier l'exécution eut lieu. Par égard pour les nobles familles auxquelles Fenwick était allié, le gouvernement donna des ordres pour qu'on observât le même cérémonial que dans les exécutions des pairs du royaume. Un échafaud fut dressé à Tower Hill et tendu de noir. Le prisonnier fut amené de Newgate dans le carrosse de son cousin, le comte de Carlisle, au milieu d'un détachement de gardes du corps. Bien que le temps fût froid et présageât une tempête, la foule des spectateurs était immense, mais tout se passa sans le moindre trouble, et du sein de la multitude, on ne laissa échapper pas un mot, pas un geste de sympathie pour le condamné. Il déploya une fermeté qu'on n'attendait pas de lui. Il monta les degrés de l'échafaud d'un pas assuré, salua avec politesse les personnes qui étaient réunies sur la plate-forme, mais il n'adressa la parole qu'à White, l'évêque déposé de Peterborough. White pria avec lui pendant une demi-heure. Dans sa prière, Fenwick recommanda le roi à la protection divine, mais il ne prononça pas un seul nom qui pût blesser l'oreille des assistants. Puis il remit aux shériffs un papier cacheté, dit adieu à l'évêque, s'agenouilla, posa sa tête sur le billot et s'écria : « Seigneur Jésus ! recevez mon âme. » Sa tête fut séparée du tronc d'un seul coup. Ses restes furent placés dans un riche cercueil et ensevelis pendant la nuit à la lueur des flambeaux, à l'église Saint-Martin. Depuis ce jour, personne n'a été exécuté en Angleterre en vertu d'un acte d'Attainder<sup>1</sup>.

Dans l'intervalle, une discussion s'était élevée sur une question importante qui passionnait le public à un haut degré. Aussitôt après la réunion du Parlement, le gouvernement présenta à la Chambre des communes un bill qui avait pour objet de régler les élections et qui différait peu en substance de celui que le roi avait refusé de sanctionner dans la session précédente. Les gentilshommes campagnards accueillirent ce bill avec empressement et

<sup>1</sup> L'Hermitage, 29 janvier (8 février) ; *Gazette de Londres*, 1<sup>er</sup> février ; *Gazette de Paris* ; Vernon à Shrewsbury, 28 janvier ; Burnet, II, 195.

lui firent traverser toutes les phases de la discussion parlementaire. Quand le comité eut déposé son rapport, un membre fit la motion de déclarer qu'une fortune personnelle de cinq mille livres serait une condition d'éligibilité suffisante pour représenter une ville ou un bourg; mais cet amendement fut rejeté. A la troisième lecture, on ajouta une clause qui permettait à un négociant possédant cinq mille livres de représenter la ville dans laquelle il résidait, mais il fut stipulé que le fait de posséder des actions de la Banque ou de la Compagnie des Indes-Orientales ne constituerait point la qualité de négociant. La lutte fut vive. Cowper se fit remarquer au nombre des adversaires du bill. Les sarcasmes qu'il dirigea contre les chasseurs de renard ou chasseurs à l'oiseau, qui prétendaient accaparer l'œuvre entière de la législation, lui attira quelques répliques mordantes de ceux qu'il traitait ainsi. Un honnête *squire*, lui dit-on, était aussi capable de servir son pays que ces hommes de robe à la langue bien pendue qu'on voyait toujours prêts pour une guinée à prouver que le noir était blanc et réciproquement. Sur la question de savoir si le Bill passerait, il y eut deux cents voix pour l'affirmative et cent soixante pour la négative<sup>1</sup>.

Un an auparavant, les Lords avaient adopté sans opposition un bill analogue, mais depuis ils avaient réfléchi sur cette question et changé d'avis. Il est certain, en effet, qu'une loi qui n'exigeait pour être éligible à la Chambre des communes que quelques centaines de livres de revenu en biens-fonds — que cette loi, si on l'appliquait, serait fort avantageuse aux gentilshommes campagnards qui n'avaient qu'une fortune ordinaire, mais causerait un préjudice aux grands seigneurs du royaume. Le propriétaire d'un petit manoir aurait représenté la ville dans le voisinage de laquelle sa famille avait résidé pendant des siècles sans avoir à craindre la concurrence de quelque alderman de Londres que les électeurs n'avaient jamais vu avant le jour de la nomination, et dont le principal titre à leur faveur était un portefeuille garni de bank-notes. Mais un grand seigneur qui possédait une fortune de quinze à vingt mille livres par an et qui disposait de deux ou trois bourgs, ne pourrait plus faire entrer son plus jeune fils, son

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 19 décembre 1696; Vernon à Shrewsbury, 28 novembre 1696.

frère cadet, son homme d'affaires dans le Parlement, ni obtenir la jarretière ou un degré de plus dans la pairie, en procurant un siège à un Lord de la Trésorerie ou à un Attorney-général. Dans cette circonstance, l'intérêt des chefs de l'aristocratie, des Norfolk et des Somerset, des Newcastle et des Bedford, des Pembroke et des Dorset, coïncidait avec celui des riches négociants de la Cité et des jeunes et habiles ambitieux du barreau; mais il était diamétralement opposé à celui d'un squire à la tête de mille ou douze cents livres de revenu. Le jour fixé pour la seconde lecture, l'assistance fut considérable dans la Chambre des Lords. Plusieurs membres présentèrent et lurent des pétitions de collèges électoraux qui se plaignaient de la nouvelle restriction imposée à l'exercice de la franchise électorale. Après un débat de quelques jours, le bill fut rejeté par soixante-deux voix contre trente-sept<sup>1</sup>. Trois jours après seulement, un parti nombreux dans la Chambre des communes, enflammé de ressentiment, proposa de joindre le bill que les pairs venaient de rejeter au bill sur l'impôt foncier. Cette motion aurait probablement eu un plein succès, si Foley n'avait point outrepassé les devoirs de sa position de président, et, sous prétexte de rappeler à l'ordre, démontré qu'un tel accouplement serait sans précédent dans l'histoire parlementaire. Lorsque la question finale fut posée, les partisans du bill poussèrent de telles clameurs qu'on crut qu'ils avaient la majorité, mais le résultat du vote ne donna que cent trente-cinq *oui*, contre cent soixante-trois *non*<sup>2</sup>.

Il est d'autres actes du Parlement dans cette session qui méritent d'être cités. Pendant que les Communes s'occupaient activement de l'entreprise si difficile de rétablir les finances, il se produisit un incident qui sembla, pendant quelque temps, devoir être fatal à la naissante liberté de la presse, mais qui, par le fait, contribua à confirmer cette liberté. Parmi les nombreux journaux qui s'étaient fondés depuis l'abolition de la cen-

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Lords*, 25 janvier 1696-7; Vernon à Shrewsbury, 25 janvier: L'Hermitage, 26 janvier (5 février).

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 16 janvier 1696-7; Vernon à Shrewsbury et Van Cleyerskirke aux États-Généraux, même date. Il est curieux que le roi et les Lords aient été obligés de livrer une bataille si rude pour défendre contre la Chambre des Communes l'un des cinq points de la Charte du peuple.

(— La Charte du peuple à laquelle fait ici allusion l'historien est celle des modernes *chartistes* anglais. A. P.)

sure, il y en avait un, ayant pour titre *the Flying Post*<sup>1</sup>. Le directeur, John Salisbury, était l'instrument d'une bande d'agioteurs de la Cité, dont l'intérêt se trouvait être alors de décrier les effets publics. Cet homme publia un jour un article plein de faussetés et de perfidies, destiné évidemment à faire naître des soupçons sur la solidité des billets de l'Échiquier, Or, du crédit des billets de l'Échiquier dépendait, en ce moment, la grandeur politique et la prospérité commerciale du royaume. La Chambre des communes prit feu. Le président lança un mandat contre Salisbury, et la Chambre adopta, à la simple épreuve des mains levées, une résolution ordonnant au gouvernement de proposer un bill pour empêcher la publication des nouvelles sans privilège. Quarante-huit heures après, le Bill fut présenté et lu ; mais les membres de la Chambre avaient eu le temps de se remettre de leur émotion et de réfléchir. Il n'y en avait pas un d'entre eux, dont l'été précédent, les journaux de Londres n'eussent charmé le séjour à la campagne. Si maigres que ces journaux puissent nous paraître aujourd'hui, à nous qui, tous les matins à déjeuner, trouvons le *Times* sur notre table, ils offraient à la génération d'alors une source de plaisirs aussi nouvelle qu'abondante. Les gentilshommes du Devonshire, ou du Yorkshire, qu'ils appartenissent au parti tory ou au parti whig, ne purent supporter l'idée de dépendre encore pendant sept mois de l'année des lettres-nouvelles, pour savoir ce qu'il arrivait dans le monde. Si le bill passait, les feuilles qu'on attendait maintenant avec tant d'impatience, deux fois la semaine, dans toutes les maisons de campagne du royaume, ne contiendraient plus que ce qu'il plairait au Secrétaire d'Etat de rendre public. Ce serait en fait autant de *Gazettes de Londres*, et le lecteur le plus assidu de la *Gazette de Londres* pouvait ignorer complètement les événements les plus importants de son temps. Quelques voix toutefois s'élevèrent en faveur du rétablissement de la censure. « Ces journaux, dirent-elles, contiennent souvent des choses dangereuses. » — « Alors, pourquoi ne les poursuit-on pas ? » répondit-on. « L'Attorney général a-t-il jamais porté plainte contre les délinquants ? N'est-il pas absurde de nous demander de créer par un statut un nouveau remède ;

<sup>1</sup> Le *Messenger* ou le *Courrier volant*.

alors qu'on n'a jamais essayé l'ancien remède que nous fournit la loi commune? » La seconde lecture fut rejetée à deux cents voix contre seize <sup>1</sup>.

Parlons encore d'un autre bill dont le sort fut plus heureux, et qui est une preuve des progrès lents mais sûrs que faisait la civilisation. Les anciens privilèges attribués à certains quartiers de la capitale, dont Whitefriars était le plus considérable et le plus infâme, avaient produit des abus qu'il n'était plus possible de supporter. — Les hommes de la basoche, qui habitaient d'un côté de l'Alsace, et les bourgeois qui habitaient de l'autre côté avaient, pendant longtemps, prié le gouvernement et la législature de les débarrasser de cet horrible fléau. Mais leurs réclamations n'avaient pas été écoutées. On voyait encore, bordé à l'ouest par la grande école de la jurisprudence anglaise, et à l'est par le grand marché du commerce anglais, ce labyrinthe de rues sales et de maisons menaçant ruine, pleines chacune, de la cave au grenier, d'individus dont la vie n'était qu'une longue guerre avec la société. Ce qu'il y avait de mieux dans cette population se composait de débiteurs qui se dérobaient aux poursuites des huissiers. Le reste était des attorneys rayés des rôles, des témoins portant de la paille dans leurs souliers pour indiquer au public en quel endroit on pouvait se procurer des faux serments pour une demi-couronne, des escrocs, des recéleurs, des faux monnayeurs, des faussaires travaillant sur les bank-notes, enfin des femmes de bas étage, au visage enluminé de fard et d'eau-de-vie, qui, dans leur colère, faisaient bon usage de leurs ongles et de leurs ciseaux, mais dont la colère était moins à craindre que les caresses. Telle était la misérable population dont regorgeaient les étroites ruelles de ce sanctuaire. Toute la nuit on y entendait retentir le roulement des dés, les cris des ivrognes demandant du punch et du vin, le bruit des blasphèmes et des chansons infâmes. Ne pouvant supporter plus longtemps les ennuis et le

<sup>1</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 1<sup>er</sup>-3 avril 1697; *Journal de Narcisse Luttrell*; *L'Hermitage*, 2 (12), 6 (16) avril. On lit dans *L'Hermitage* : « La plupart des membres, lorsqu'ils sont à la campagne, estant bien aises d'être informés par plus d'un endroit de ce qui se passe, et s'imaginant que la gazette qui se fait sous la direction d'un des secrétaires d'État, ne contiendrait pas autant de choses que fait celle-cy, ne sont pas fâchés que d'autres les instruisent. » J'emprunte à *L'Hermitage* les chiffres de cette division. On ne les trouve pas dans les *Procès-Verbaux*, qui n'étaient pas alors tenus avec autant d'exactitude qu'à présent.

scandale de ce voisinage, les avocats d'Inner-Temple firent murer la porte qui conduisait à Whitefriars. Les Alsaciens s'assemblèrent en foule, attaquèrent les ouvriers, tuèrent l'un d'entre eux, abattirent le mur, assommèrent le sheriff qui vint pour rétablir l'ordre et lui enlevèrent sa chaîne d'or, qui ne tarda probablement pas à s'en aller chez le fondeur. Il fallut une compagnie des gardes à pied pour réprimer l'émeute. Cet outrage excita l'indignation générale. La Cité, furieuse de l'insulte faite au sheriff, demanda justice à grands cris. Mais telle était la difficulté d'exécuter des poursuites judiciaires dans ces cavernes de Whitefriars, que près de deux années s'écoulèrent avant qu'on pût mettre la main sur un seul des meneurs<sup>1</sup>.

La Savoie était un lieu du même genre, plus petit, il est vrai, moins célèbre, mais habité par une population tout aussi équivoque. Un infortuné tailleur, qui s'aventura dans cet enfer pour réclamer le paiement d'une dette, fut attaqué par une multitude furieuse de filous, de bandits et de courtisanes. Il offrit de faire à son débiteur remise complète de sa dette et de régaler toute cette canaille. Rien n'y fit. Il avait violé les franchises du lieu, et c'était un crime impardonnable : il fut jeté par terre, dépouillé de ses vêtements, enduit de goudron et couvert de plumes. On lui passa une corde autour de la ceinture, et, en cet état de complète nudité, on le promena dans les rues au milieu des cris de. Un huissier ! un huissier ! Enfin, on le força à se mettre à genoux et à maudire son père et sa mère. Cette cérémonie achevée, on lui permit (ce qui mécontenta un grand nombre de Savoyens) de s'en retourner comme il put chez lui sans un haillon sur le dos<sup>2</sup>. La tourbière d'Allen en Irlande, les défilés des monts Grampians en Écosse, n'étaient pas plus dangereux que ce petit groupe de ruelles qu'entouraient les splendides hôtels des premières familles d'un royaume florissant et éclairé.

Enfin, en 1697, un bill ayant pour objet d'abolir les franchises de ces quartiers fut passé dans les deux Chambres et reçut la sanction royale. Les Alsaciens et les Savoyens ne purent contenir

<sup>1</sup> *Journal de Narcisse Luttrell*, juin 1691, mai 1695.

— Dans son roman des *Aventures de Nigel*, sir Walter Scott a peint très-dramatiquement les mœurs de ce quartier de Londres. A. P.

<sup>2</sup> *Procès-Verbaux des Communes*, 30 décembre 1696 ; le *Postillon*, 4 juillet 1696

leur fureur. Des lettres anonymes, renfermant des menaces de mort furent adressées aux membres du Parlement qui s'étaient fait remarquer par leur zèle à défendre le bill ; mais ces menaces ne firent que fortifier la conviction générale qu'il était grandement temps de détruire ces nids de fripons et de bandits. On leur accorda quinze jours de grâce, et on leur fit savoir que, passé ce délai, toute la vermine qui était le fléau de Londres serait forcée dans ses repaires et chassée sans pitié. Tous s'enfuirent en tumulte en Irlande, en France, dans les colonies, ou se cachèrent dans les caves et les greniers des parties moins mal famées de la capitale. Lorsque, au jour fixé, les agents du sheriff se hasardèrent à franchir la limite de ces quartiers, ils virent ces rues où, quelques semaines auparavant, le simple cri de « Une prise de corps ! » eût fait sortir en un clin d'œil de dessous les pavés des milliers de fiers-à-bras et de mégères, aussi calme, aussi silencieuse que le cloître d'une cathédrale <sup>1</sup>.

Le 16 avril avait eu lieu la clôture de la session. Dans son discours, le roi adressa des remerciements chaleureux et mérités aux deux Chambres pour la fermeté et la sagesse qui avaient arraché la nation à des difficultés commerciales et financières sans précédents dans notre histoire. Avant de partir pour le continent, il conféra quelques nouveaux honneurs et fit quelques arrangements ministériels. Chacun des membres de la junte whig reçut des marques signalées de la faveur royale. Somers rendit le Sceau dont il était le gardien : Guillaume le lui remit de nouveau en lui accordant le titre plus élevé de Chancelier, et en lui commandant d'apposer tout d'abord le Sceau royal à une lettre patente qui le créait baron Somers d'Eversham <sup>2</sup>. Russell devint comte d'Oxford et vicomte de Barfleur. Jusqu'alors aucun titre anglais n'avait été pris d'un champ de bataille situé sur un territoire étranger. Mais le précédent posé à cette occasion a été plusieurs fois suivi depuis, et aujourd'hui les noms de Saint-Vincent, de Trafalgar, de Camperdown, de Douro, sont portés par les successeurs d'illustres capitaines. Russell accepta son titre de comte avec sa manière habituelle. Non-seulement il n'en témoigna aucune reconnaissance, mais encore on l'entendit murmurer et se

<sup>6</sup> *Le Postillon*, 22 avril 1697 ; *Journal de Narcisse Luttrell*.

<sup>4</sup> *Gazette de Londres*, 26, 29 avril 1697.

plaindre comme si le roi avait commis envers lui une injustice. Que lui faisait une couronne de comte ? Il n'avait point d'enfant à qui la transmettre. La seule distinction qu'il eût aimée, c'était la Jarretière ; mais la Jarretière avait été donnée à Portland. Comme toujours, ces faveurs-là étaient pour les Hollandais, et c'était une présomption bien étrange à un Anglais, alors même qu'il avait remporté une victoire qui avait sauvé l'État, d'espérer qu'on tiendrait compte de ses prétentions, tant qu'il y aurait dans le palais un *Mynheer* à contenter<sup>1</sup>.

Wharton, tout en conservant sa place de Contrôleur de la maison du roi, obtint l'emploi lucratif de Chief-Justice ou Premier-Juge, à Eyre, au sud de la Trent, et son frère, Godwin Wharton, fut nommé un des lords de l'Amirauté<sup>2</sup>.

Bien que la démission de Godolphin eût été acceptée en octobre, il ne fut pourvu à son remplacement qu'après la prorogation. Le choix du successeur à lui donner fut vivement et longuement débattu. Les défauts de Montague lui avaient fait beaucoup d'ennemis, et ses qualités plus encore. Au dire des graves formalistes, ce n'était qu'un bel esprit et un poète, qui, sans doute, montrait de la vivacité dans un débat, mais que déjà on avait élevé plus haut que ses services ne le méritaient ou que sa tête ne pourrait le supporter. Il serait absurde de placer ce jeune fat, dont le seul titre était de parler avec élégance et facilité, dans un emploi d'où dépendait toute la prospérité du royaume. Sir Stephen Fox, au contraire, était de tous les Lords de la Trésorerie le plus apte à figurer à la tête du Bureau. C'était un homme d'un âge mûr, plein de gravité et d'expérience, exact, laborieux, qui n'avait jamais fait un vers de sa vie. Le roi hésita pendant fort longtemps entre les deux candidats. Mais le moment était tout favorable à Montague, car, depuis le premier jour jusqu'au dernier de la session, sa réputation était allée constamment en grandissant. La voix de la Chambre des Communes et de la Cité le désignait hautement comme l'homme d'État le plus capable de diriger les finances. Enfin, sir Stephen Fox retira sa candidature, bien que d'assez mauvaise grâce. Il voulut faire notifier dans la *Gazette de Londres* que la place de Premier Lord de la

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 29 avril 1697 ; L'Hermitage, 23 avril (3 mai).

<sup>2</sup> *Gazette de Londres*, 26, 29 avril 1697 ; L'Hermitage, 23 avril (3 mai).

Trésorerie lui avait été offerte, et qu'il l'avait refusée. Une pareille notification eût été un affront pour Montague; mais celui-ci, enivré de gloire et de prospérité, n'était pas d'humeur à supporter les affronts. La querelle s'arrangea au moyen d'un compromis. Montague devint Premier Lord de la Trésorerie, et le siège laissé vacant par la retraite de sir Stephen Fox fut donné à sir Thomas Littleton, l'un des Whigs les plus capables et les plus fermes de la Chambre des Communes. Mais, par égard pour Fox, ces promotions ne furent point annoncées dans la *Gazette*<sup>1</sup>.

Dorset donna sa démission des fonctions de chambellan, mais il se retira satisfait et comblé des marques de la faveur royale. Sunderland lui succéda et fut nommé en même temps l'un des Lords-Juges, mais cette double nomination excita de différents côtés de vifs murmures<sup>2</sup>.

Les Tories nourrissaient contre Sunderland une haine que rien ne tempérerait. Parmi les chefs des Whigs, quelques-uns n'avaient pas su résister à son adresse insinuante, et d'autres lui étaient reconnaissants des services qu'il avait récemment rendus à leur parti. Mais les chefs ne purent réprimer l'expression du mécontentement de leurs amis. Les Whigs honnêtes qui luttaient avec ardeur pour la défense de la liberté civile et de la religion protestante, qui n'étaient pas exposés aux irrésistibles séductions de Sunderland et qui savaient qu'il avait siégé dans la Haute-Commission, concouru à la Déclaration d'indulgence, porté témoignage contre les sept évêques et reçu l'hostie des mains d'un prêtre papiste, ne pouvaient, sans indignation et sans honte, le voir debout, la baguette du Juge à la main, près du trône. Ce qui leur paraissait plus monstrueux encore, c'était qu'un tel homme fût chargé de l'administration du gouvernement pendant l'absence du souverain. Guillaume ne comprenait rien à cette opposition. Sunderland était capable, il était utile. Il était sans principes, c'est vrai; mais ne l'étaient-ils pas aussi, tous ses hommes

<sup>1</sup> Une lettre écrite par L'Hermitage, à la date du 3 (15) novembre, immédiatement après la démission de Godolphin, nous renseigne sur l'état de l'opinion publique : « Le public tourne plus la veue sur le sieur Montegu, qui a la seconde charge de la Trésorerie, que sur aucun autre. » L'étrange silence de la *Gazette de Londres* nous est expliqué par une lettre de Vernon à Shrewsbury, à la date du 1<sup>er</sup> mai 1697.

<sup>2</sup> *Gazette de Londres*, 22, 25 avril 1697.

d'État anglais de cette génération qui, sous la sombre tyrannie des Saints, avaient appris à ne pas croire à la vertu, et qui, lors des saturnales de la Restauration, avaient fini par se dépraver tout à fait dans le vice? Sunderland appartenait à cette classe de politiques dont il était un type remarquable un peu plus immoral peut-être que Leeds ou Godolphin, et à peu près aussi immoral que Russell et Marlborough. Le roi ne voyait pas pourquoi on l'eût chassé de la bande.

Malgré le mécontentement qu'avait causé l'élévation de Sunderland, l'Angleterre jouit, dans le cours de cet été, d'une tranquillité parfaite et se montra dans des dispositions excellentes. A l'exception des Jacobites fanatiques, la nation tout entière était heureuse de la reprise rapide du commerce et de la perspective d'une paix prochaine. L'Irlande et l'Écosse n'étaient pas moins tranquilles.

En Irlande, il ne s'était rien passé qui mérite d'être raconté en détail depuis que Sydney avait cessé d'être Lord-Lieutenant. Le gouvernement avait laissé les colons exercer sur la population indigène une domination absolue, et, en retour, les colons s'étaient montrés profondément obséquieux envers le gouvernement. Les actes de la législature locale qui siégeait à Dublin n'avaient été ni plus importants ni plus intéressants que ceux de l'assemblée des Barbades. L'événement le plus mémorable peut-être de l'histoire parlementaire de l'Irlande à cette époque est une dispute qui s'éleva entre les deux Chambres à l'occasion d'une rencontre qui eut lieu entre le carrosse du président et celui du chancelier. Il y avait, il est vrai, des factions, mais ces factions avaient leur source dans des prétentions et des animosités purement personnelles. Les noms de Whig et de Tory avaient traversé le canal Saint-Georges, mais dans le passage ils avaient perdu toute leur signification. Tel qu'on appelait Tory à Dublin eût passé à Westminster pour un Whig aussi opiniâtre que Whar-ton. Les plus fidèles adhérents de la haute Église en Irlande avaient pour le Papisme une telle horreur et une telle crainte, qu'ils étaient disposés à considérer tout Protestant comme un frère. Ils se souvenaient avec un amer ressentiment de la tyrannie, des vols, des incendies, des confiscations, de la monnaie de cuivre, de l'acte d'Attainder de Jacques. Ils honoraient dans Guil-

laume leur sauveur et leur libérateur. Ils ne pouvaient même s'empêcher d'éprouver un certain respect pour la mémoire de Cromwell, car, quoi qu'il eût fait du reste, il avait été le champion et le vengeur de leur race. Entre les divisions de l'Angleterre et celles de l'Irlande, il n'y avait donc presque rien de commun. En Angleterre, il y avait deux partis en lutte l'un contre l'autre, mais ces deux partis étaient de la même race et de la même religion. En Irlande, au contraire, il y avait deux castes de races et de religions différentes dont l'une opprimait l'autre.

L'Écosse n'était pas moins tranquille. La récolte de l'année précédente avait été mauvaise, il est vrai, et il en résultait de grandes souffrances; mais le moral de la nation était soutenu par des espérances extravagantes destinées à aboutir à un désappointement cruel. Un rêve magnifique de prospérité commerciale et de grandeur politique occupait si complètement les esprits, que le peuple sentait à peine la détresse du présent. Nous raconterons plus tard quelle fut l'origine de ce rêve et quel terrible réveil le dissipa<sup>1</sup>.

Dans l'automne de 1696, les États d'Écosse se réunirent à Édimbourg. L'assistance fut peu nombreuse et la session ne dura que cinq semaines. Les États votèrent un subside s'élevant à un peu plus de cent mille livres sterling et passèrent deux actes destinés à affermir le gouvernement. L'un de ces actes obligeait toutes les personnes revêtues de fonctions publiques à signer une association semblable à celle qui avait excité en Angleterre un enthousiasme si général. L'autre acte stipulait que le Parlement d'Écosse ne serait pas dissous par la mort du roi.

Mais l'événement le plus important sans contredit de cette courte session, ce fut le vote de l'acte ayant pour objet d'établir des écoles. Cette loi mémorable statuait et ordonnait, pour nous servir des termes mêmes de l'acte, que chaque paroisse du royaume fournirait un local commode pour y tenir une école et allouerait au maître chargé de la diriger des émoluments convenables. L'effet de cette loi ne se fit pas sentir immédiatement. Mais, avant qu'une génération se fût écoulée, on commença à s'apercevoir que la classe inférieure d'Écosse était supérieure

<sup>1</sup> Voir au tome IV l'épisode de l'expédition de Darien. A. P.

pour l'intelligence à la classe inférieure des autres contrées de l'Europe. Dans quelque pays que la destinée transportât l'Écossais, à quelque profession qu'il s'adonnât, en Amérique ou dans l'Inde, qu'il suivit la carrière commerciale ou le métier des armes, les avantages qu'il retirait de sa première éducation l'élevèrent toujours au-dessus de ses rivaux. Entraîné dans un magasin comme commissionnaire, il y devenait bientôt premier commis. S'enrôlait-il dans l'armée, il ne tardait pas à obtenir le grade de sergent. En un mot, l'Écosse, malgré la stérilité de son sol et la rigueur de son climat, fit en agriculture, dans l'industrie, dans le commerce, dans les lettres, dans les sciences, dans tout ce qui constitue la civilisation, des progrès, que l'ancien monde n'avait jamais égalés et que le nouveau n'a pas surpassés.

Ce n'est pas uniquement au système national d'éducation adopté alors, mais c'est en grande partie à ce système qu'il faut attribuer ce merveilleux changement. Toutefois la postérité ne doit de reconnaissance aux hommes qui ont établi ce système. Ils n'avaient point conscience de ce qu'ils faisaient, et c'est sans le savoir qu'ils ont concouru à éclairer l'intelligence et à humaniser les cœurs de tant de milliers de leurs semblables. Leur propre intelligence était aussi enveloppée de ténèbres, leurs propres cœurs aussi endurcis que ceux des Familiers de l'Inquisition à Lisbonne. Dans le mois même où l'acte qui établissait les écoles reçut la sanction royale, on vit les chefs de l'Église et de l'État, en Écosse, diriger avec vigueur contre des sorcières et des incrédules une double persécution digne du dixième siècle. Un certain nombre de sorcières qui n'avaient commis le crime que d'être vieilles et misérables furent accusées d'avoir commerce avec le diable. Le Conseil privé n'eut pas honte de nommer une commission pour faire le procès à vingt-deux de ces pauvres créatures<sup>1</sup>. Puis il ordonna des perquisitions rigoureuses dans les boutiques des libraires d'Édimbourg pour saisir tous les ouvrages suspects d'hérésie. Des livres impies, au nombre desquels les sages du Presbytère rangèrent la *Théorie sacrée de la terre*, de Thomas Burnet, furent détruits sans pitié<sup>2</sup>. Mais la rage des bigots ne pouvait se contenter de détruire du papier

<sup>1</sup> *Le Postillon*, 26 janvier, 7, 11 mars 1696-7, 8 avril 1697.

<sup>2</sup> *Le Postillon*, 29 octobre 1693.

et du parchemin. Leur haine réclamait des victimes capables de sentir, et elle ne s'apaisa qu'après avoir commis un crime qui a imprimé sur le nom écossais une tache ineffaçable.

Un étudiant de dix-huit ans, nommé Thomas Aikenhead, d'habitudes studieuses et d'une moralité irréprochable, avait, dans le cours de ses lectures, trouvé quelques-uns des arguments ordinaires contre la Bible. Il s'imagina avoir mis la main sur une mine de sagesse qui était restée cachée jusqu'alors au reste du genre humain, et avec cette présomption, faiblesse ordinaire des jeunes gens d'une intelligence vive, qui n'ont reçu qu'une demi-éducation, il fit part de ses découvertes à quatre ou cinq de ses compagnons. La Trinité dans l'unité, disait-il, est une chose aussi contradictoire qu'un cercle carré. Esdras était l'auteur du Pentateuque. L'Apocalypse était un livre allégorique sur la pierre philosophale. Moïse avait appris la magie en Égypte. Le christianisme était un mensonge qui ne durerait pas jusqu'en 1800. C'est à cause de ces niaiseries dont, selon toute probabilité, il aurait rougi lui-même avant d'avoir ses vingt-cinq ans révolus, qu'il fut poursuivi par le Lord-Avocat. Le Lord-Avocat était ce Jacques Stuart qui avait été si souvent Whig et si souvent Jacobite, qu'il est difficile de savoir au juste le nombre de ses apostasies. Il était alors Whig pour la troisième, sinon pour la quatrième fois. Aikenhead aurait pu être, conformément à la loi d'Écosse, condamné à l'emprisonnement jusqu'à ce qu'il eût rétracté ses erreurs et fait pénitence devant la congrégation de sa paroisse, et tout homme de sens et d'humanité aurait jugé cette punition suffisante pour le bavardage d'un enfant présomptueux. Mais Stuart, qui était aussi cruel que bas, voulait du sang. Au nombre des statuts écossais, il en était un qui punissait de mort le fait d'insulter ou de blasphémer le nom de l'Être suprême ou d'une personne quelconque de la Trinité. Or on ne pouvait, sans faire aux choses une violence extrême, faire tomber ce qu'avait dit Aikenhead sous l'application de ce statut. Mais le Lord-Avocat déploya toute sa subtilité. Le pauvre jeune homme n'eut à la barre aucun conseil pour l'assister. Il lui fut donc complètement impossible de défendre convenablement sa cause. Il fut convaincu et condamné à être pendu, puis brûlé au pied du gibet. Ce fut en vain que, fondant en larmes, il abjura ses erreurs et

demanda grâce d'un ton lamentable. Quelques-unes des personnes qui le virent dans sa prison crurent à sa rétractation sincère, et en effet, il n'est point du tout improbable que chez lui, comme chez un grand nombre d'auteurs prétendus philosophes qui s'imaginent s'être entièrement émancipés de la religion de leur enfance, la perspective d'une mort prochaine ait produit un changement complet de sentiments. Dans une pétition au Conseil privé il demanda, si l'on ne pouvait épargner sa vie, qu'on lui accordât du moins un léger répit pour faire sa paix avec le Dieu qu'il avait offensé. Quelques-uns des conseillers penchaient pour qu'on accordât cette faible faveur. D'autres pensèrent qu'il ne fallait l'accorder que si les ministres d'Édimbourg intercédèrent pour le condamné. Les deux partis se balançaient également dans le Conseil, et la question fut décidée contre le prisonnier par le vote décisif du Chancelier. Le Chancelier était un homme dont le nom a été souvent cité dans le cours de cette histoire, mais jamais avec honneur. C'était ce sir Patrick Hume dont l'humeur batailleuse et factieuse avait fait avorter l'expédition d'Argyle et causé au gouvernement de Guillaume de si grands ennuis. Dans le club qui avait bravé le roi et dominé le Parlement, aucun républicain ne s'était montré plus turbulent. Mais il avait suffi d'un titre et d'une place pour produire une merveilleuse conversion. Sir Patrick portait maintenant le nom de lord Polwarth; il avait la garde du Grand-Sceau d'Écosse; il était président du Conseil privé, et c'est ainsi qu'il se trouva dans le cas de pouvoir accomplir la plus détestable action d'une vie signalée déjà par tant de mauvaises actions.

Restait à savoir l'attitude qu'allait prendre le clergé d'Édimbourg. Il paraîtra incroyable que des prêtres aient pu fermer l'oreille aux supplications d'un pénitent qui leur demandait, non pas sa grâce, mais un court sursis pour recevoir leurs instructions et prier Dieu de lui accorder au Ciel une miséricorde qui ne pouvait s'étendre sur lui ici-bas. Il en fut ainsi cependant. Les ministres réclamèrent non-seulement l'exécution du jeune homme, mais encore son exécution prompte, bien que ce dût être sa mort éternelle. Du haut de leurs chaires mêmes, ils demandèrent à grands cris son extermination. Il est probable que la vraie raison qui les porta à refuser à cet infortuné un répit de quelques jours,

ce fut la crainte que les détails de cette affaire ne fussent communiqués à Kensington, et que le roi, qui en récitant la formule du serment du couronnement, avait déclaré du haut de son trône qu'il ne persécuterait aucun de ses sujets, n'envoyât des ordres positifs pour empêcher l'exécution de la sentence. Aikenhead fut pendu entre Édimbourg et Leith. Il protesta de son profond repentir et mourut en tenant la Bible entre ses mains. Les habitants d'Édimbourg, quoique mal disposés assurément à attacher peu d'importance à son crime, furent touchés de compassion par sa jeunesse, par son repentir et par la précipitation cruelle que le clergé avait mise à le lancer hors de ce monde. Il semble que l'on ait craint quelque démonstration en sa faveur, car un fort détachement de fusiliers était sous les armes pour appuyer le pouvoir civil. Les prédicateurs qui étaient les véritables meurtriers du jeune homme entourèrent l'instrument du supplice, et tandis que leur victime se débattait dans les dernières convulsions de l'agonie, ils insultèrent le Ciel par des prières plus blasphématoires qu'aucune de celles qu'Aikenhead avait jamais prononcées. Wodrow n'a pas raconté d'histoire plus lugubre de la vie de Dundee <sup>1</sup>.

En somme, les Îles Britanniques n'avaient pas joui depuis dix ans d'une tranquillité aussi grande intérieure qu'au moment où Guillaume, à la fin d'avril 1697, partit pour le continent. La guerre dans les Pays-Bas était un peu moins languissante que l'année précédente, sans être pour cela bien active. Les généraux français ouvrirent la campagne par la prise de la petite ville d'Ath, puis ils méditèrent une conquête beaucoup plus importante. Ils firent une attaque soudaine sur Bruxelles et ils eussent probablement réussi dans leur entreprise sans l'activité de Guillaume. Il était campé sur le terrain qui est situé en vue du lion de Waterloo lorsqu'il reçut, à une heure avancée de la soirée, la nouvelle du danger que courait la capitale des Pays-Bas. Il mit aussitôt ses forces en mouvement, marcha toute la nuit, et après avoir traversé la plaine destinée à acquérir, cent dix-huit ans plus tard, une terrible renommée, après avoir franchi les longs défilés de la forêt de Soignes, il était à dix heures du matin à l'en-

<sup>1</sup> Procès politiques d'Howell; *Le Postillon*, 9 (19) juin 1696-7.

droit où Bruxelles avait été bombardé deux ans auparavant et l'aurait été de nouveau, s'il fût arrivé seulement trois heures plus tard. Il s'y entoura de retranchements où l'ennemi n'osa l'attaquer. Ce fut l'événement militaire le plus important qui eut lieu dans le cours de l'été de 1697, dans les Pays-Bas. Dans les deux camps on éprouvait une répugnance visible à engager aucune grande affaire à la veille d'une pacification générale.

Pour la première fois pendant son long règne, Louis avait, dès le commencement du printemps, offert spontanément à ses ennemis des conditions à la fois équitables et honorables. Il s'était déclaré prêt à abandonner les conquêtes qu'il avait faites dans le cours de la guerre, à céder la Lorraine à son duc national, à rendre Luxembourg à l'Espagne et Strasbourg à l'Empire, enfin à reconnaître le gouvernement existant d'Angleterre<sup>1</sup>. Ceux qui se souvenaient des immenses calamités que son ambition impitoyable et sans foi avait attirées sur l'Europe étaient en droit de soupçonner que d'autres sentiments que ceux de la justice ou de l'humanité inspiraient cette modération inaccoutumée. Mais, quel que fût le motif qui poussât le roi de France à proposer ces conditions, il était évidemment de l'intérêt et du devoir de la Confédération de les accepter, car il y avait peu d'espérance qu'on parvint à lui arracher par la guerre des concessions plus larges que celles qu'il offrait maintenant comme prix de la paix. Les plus confiants de ses ennemis ne pouvaient guère s'attendre à une longue série de campagnes aussi heureuses que la campagne de 1695, et même dans cette dernière hypothèse, il était douteux que les alliés réussissent à reprendre tout ce que Louis XIV se montrait disposé à leur restituer. Guillaume embrassant, comme d'habitude, toute la situation du coup d'œil profond du véritable homme d'État, se prononça en faveur de la paix avec autant de fermeté qu'il s'était prononcé, dans les années précédentes, pour la poursuite vigoureuse de la guerre, et il fut soutenu par l'opinion publique tant en Angleterre qu'en Hollande. Mais malheureusement, juste au moment où les deux puissances qui seules parmi les membres de la coalition avaient noblement fait leur devoir dans cette longue lutte, commençaient à se réjouir à l'idée

<sup>1</sup> Voir le protocole du 10 février 1698, dans les *Actes et Mémoires des Négociations de la paix de Ryswyk*, 1707.

du repos qu'elles allaient bientôt goûter, quelques-uns de ces gouvernements qui n'avaient jamais fourni leurs contingents complets, qui n'avaient jamais été prêts à temps, qui avaient sans cesse envoyé des excuses au lieu de subsides, se mirent à soulever des difficultés qui semblaient devoir éterniser les misères de l'Europe.

Ainsi que Guillaume, dans l'amertume de son cœur, l'écrivait à Heinsius, l'Espagne n'avait jamais eu au service de la cause commune que des rodomontades. Elle n'avait fait aucun effort même vigoureux, pour défendre son propre territoire contre l'invasion. Sans les armées d'Angleterre et de Hollande, elle aurait perdu les Flandres et le Brabant, sans les flottes de la Hollande et de l'Angleterre elle aurait perdu la Catalogne. Le Milanais, elle l'avait sauvé, non par les armes, mais en concluant, en dépit des représentations des gouvernements anglais et hollandais, un ignominieux traité de neutralité. Elle n'avait pas un vaisseau de guerre capable de résister à une tempête; elle n'avait pas un régiment qui ne fût mal payé et mal discipliné, déguenillé et affamé; et cependant on l'avait vue, à plusieurs reprises dans les deux dernières années, traiter Guillaume et les États-Généraux avec une impertinence qui montrait qu'elle ignorait complètement quelle place elle occupait parmi les États de l'Europe. Maintenant elle devenait pointilleuse, demandait à Louis des concessions auxquelles les événements de la guerre ne lui donnaient aucun droit de prétendre et semblait s'étonner et se plaindre que les alliés, qu'elle ne cessait de traiter avec indignité, se montrasent peu disposés à prodiguer pour elle pendant huit années encore leur sang et leurs trésors.

Ce n'est qu'à l'arrogance et à la folie qu'il faut attribuer la conduite de l'Espagne. Mais la répugnance de l'empereur à consentir même aux meilleures conditions de paix était l'effet d'une ambition égoïste. Le roi catholique n'avait pas d'enfants; de plus, il était malade et n'irait probablement pas au delà de trois années encore; quand il mourrait, ses États seraient en proie à une foule de compétiteurs qui se les disputeraient. La maison d'Autriche et la maison de Bourbon avaient toutes les deux des droits à cet immense héritage. Or, il était évidemment de l'intérêt de la maison d'Autriche que cet événement, à quelque moment

qu'il arriverait, trouvât une grande coalition européenne en armes contre la maison de Bourbon. Le désir de l'Empereur était donc que la guerre continuât comme elle s'était faite jusqu'alors, c'est-à-dire à peu de frais pour l'Empire, et, au contraire, à grands frais pour l'Angleterre et la Hollande, non pas jusqu'à ce qu'on pût arracher à la France des conditions de paix honorables, mais simplement jusqu'à ce que le roi d'Espagne mourût. « Les ministres de l'Empereur, » écrivait Guillaume à Heinsius, « devraient rougir de leur conduite. Il est intolérable qu'un gouvernement qui fait tout ce qu'il peut pour faire échouer les négociations ne contribue en rien à la défense commune <sup>1</sup>. »

Devait-on s'étonner que, dans de telles circonstances, l'œuvre de la pacification n'eût fait que peu de progrès? Comme toutes les autres branches du droit, le droit des gens a ses chicanes, ses subtilités, ses formes techniques, dont on peut aisément se servir de manière à le frapper d'impuissance. Ceux des plaideurs qui ne tenaient point à voir le procès finir trop vite n'eurent pas de peine à le faire traîner en longueur. Une longue discussion s'engagea d'abord sur le lieu où se tiendraient les conférences. L'Empereur proposa Aix-la-Chapelle. Les Français firent des objections et proposèrent la Haye. L'Empereur fit à son tour des objections. Enfin, on décida que les ministres des puissances alliées se réuniraient à la Haye, et que les plénipotentiaires français fixeraient leur résidence à cinq milles de là, à Delft <sup>2</sup>. En conséquence, à Delft se rendirent Harlay, personnage distingué par son esprit et sa politesse, issu d'une des grandes familles de robe; Crécy, diplomate fin, patient et laborieux, et Caillières, qui, bien que nommé le troisième seulement dans les lettres de créance, était beaucoup plus au courant qu'aucun de ses deux collègues sur tous les points qui allaient être débattus <sup>3</sup>. A la Haye se trouvaient le comte de Pembroke et Édouard, vicomte Villiers, représentants de l'Angleterre. Prior les accompagnait avec le titre de secrétaire. A la

<sup>1</sup> Guillaume à Heinsius, 11 (21) décembre 1696. On trouve des expressions semblables dans d'autres lettres écrites par le roi vers la même époque.

<sup>2</sup> Voir les Mémoires rédigés à Vienne et datés du 16 septembre 1696 et du 14 mars 1697. Voir aussi le protocole rédigé à la Haye, 18 (28) mars 1697. On trouvera ces documents dans les *Actes et Mémoires des Négociations de la paix de Ryswyk*, 1707.

<sup>3</sup> Saint-Simon donne les caractères des trois ministres français.

tête de la légation impériale était le comte de Kaunitz ; à la tête de la légation espagnole, don Francisco Bernardo de Quiros. Quant aux ministres d'un rang inférieur, il serait fastidieux de les énumérer<sup>1</sup>.

A moitié chemin entre Delft et la Haye il existe un village du nom de Ryswyk. Près de là, au milieu d'un jardin rectangulaire, bordé de canaux étroits et partagé en bois régulièrement plantés, en couches de fleurs et de melons, se trouvait une résidence des princes d'Orange. Le palais semblait avoir été bâti tout exprès pour recevoir une réunion de diplomates comme ceux qui devaient s'y rassembler. Au centre était une vaste salle peinte par Honthorst. A droite et à gauche s'étendaient deux ailes correspondant exactement l'une à l'autre. Chacune d'elles avait pour y arriver son pont, sa porte, son avenue. L'une fut assignée aux alliés, l'autre aux Français, et la salle du centre au médiateur suédois<sup>2</sup>. On commença par arranger, non sans difficulté, quelques questions préliminaires d'étiquette, puis enfin, le 9 mai, on vit un nombre considérable de carrosses à six chevaux, accompagnés de coureurs, de valets de pied et de pages, s'approcher du palais par des routes différentes. Le ministre suédois descendit à la grande entrée. Le cortège qui venait de la Haye arriva par l'allée de droite, et le cortège qui venait de Delft par l'allée de gauche. Dans la première séance, les représentants des puissances belligérantes remirent au médiateur leurs pleins pouvoirs. La seconde séance, qui eut lieu quarante-huit heures après, fut consacrée à l'échange de ces pleins pouvoirs. On passa ensuite plusieurs séances à fixer le nombre de carrosses, de chevaux, de laquais, de pages que chaque ministre aurait le droit d'amener avec lui à Ryswyk, à décider si les domestiques porteraient des cannes, s'ils porteraient des épées, s'ils auraient des pistolets dans leurs fontes, quel ministre aurait le pas dans les promenades publiques ou dont les carrosses couperaient le chemin dans les rues. On ne tarda pas à voir que le médiateur aurait à s'interposer, non-seulement entre la coalition et les Français, mais encore entre les différents membres de la coalition eux-mêmes. Les ambassadeurs de l'Empereur réclamaient le droit de

<sup>1</sup> *Actes et Mémoires des Négociations de la paix de Ryswick.*

<sup>2</sup> On trouvera dans les Actes et Mémoires une gravure et un plan du palais.

s'asseoir au haut bout de la table. L'ambassadeur espagnol ne voulut point admettre cette prétention et essaya de se glisser entre deux d'entre eux. Les ambassadeurs de l'Empereur refusèrent de donner le titre d'Excellence aux ministres des électeurs et des républiques. « Si l'on ne m'appelle point Excellence, s'écria le ministre de l'électeur de Brandebourg, mon maître retirera ses troupes de Hongrie. » Les ambassadeurs de l'Empereur insistèrent pour avoir une pièce pour eux seuls dans le palais, et une place spéciale pour leurs carrosses dans la cour. Mais tous les autres ministres de la Confédération déclarèrent d'un commun accord que rien ne justifiait une semblable prétention, et l'on perdit une séance entière à cette puérile discussion. On devinera sans peine que si les alliés étaient si pointilleux dans leurs relations mutuelles, ils ne devaient pas être bien faciles dans leurs relations avec l'ennemi commun. La principale affaire de Kautitz et de Harlay était de se surveiller les jambes l'un à l'autre. Aucun d'eux ne croyait compatible avec la dignité de la couronne qu'il servait de s'avancer vers l'autre plus vite que l'autre ne s'avancait vers lui. Si l'un d'eux s'apercevait que par mégarde il avait fait un pas en avant trop vite, il s'en retournait à la porte, et l'imposant menuet recommençait. Les ministres de Louis rédigèrent un mémoire dans leur langue nationale. Les hommes d'État allemands protestèrent contre cette innovation, qu'ils qualifièrent d'insulte à la dignité du Saint-Empire romain, d'atteinte aux droits des nations indépendantes, et ne voulurent rien entendre à ce mémoire qu'il n'eût été traduit d'un bon français en un mauvais latin. Au milieu d'avril, chacun savait à la Haye que Charles XI, roi de Suède, était mort, et que son fils lui avait succédé, mais il était contraire à l'étiquette qu'aucun des envoyés assemblés parût avoir connaissance du fait avant que Lilienroth leur en eût communiqué officiellement la nouvelle. D'un autre côté, il n'était pas moins contraire à l'étiquette que Lilienroth communiquât cette nouvelle avant que ses équipages et sa maison eussent été mis en deuil, et quelques semaines s'écoulèrent avant que ses cochers et ses tailleurs eussent terminé leur ouvrage. Enfin, le 12 juin, il arriva à Ryswyk dans un carrosse tendu de noir et accompagné de domestiques en livrées noires, et là, en plein congrès, il annonça qu'il avait plu à Dieu de rap-

peler à lui le très-puissant roi Charles XI. Tous les ambassadeurs lui présentèrent alors leurs condoléances à propos de cette nouvelle aussi triste qu'inattendue, puis ils retournèrent chez eux pour ôter leurs broderies et revêtir un costume de deuil approprié à la circonstance. C'est dans ces solennelles bagatelles que le temps s'écoulait. Les négociations ne faisaient aucun progrès réel. Lilienroth ne tenait point à en accélérer la marche. Plus le congrès durait, plus sa position personnelle grandissait. Il ne demandait pas mieux que d'éterniser son rôle de médiateur, mais pour cela il fallait que les parties placées à sa droite et à sa gauche prolongeassent leurs vaines querelles<sup>1</sup>.

En juin, les espérances de paix commencèrent à s'affaiblir. Les peuples se souvenaient que la guerre précédente s'était prolongée pendant des années entières, tandis qu'un congrès siégeait à Nimègue. Les négociateurs avaient fait leur entrée dans cette ville en février 1676, et le traité n'avait été signé qu'en février 1679. Et cependant la négociation de Nimègue n'avait pas marché plus lentement que celle de Ryswyk. Il ne paraissait que trop probable que le dix-huitième siècle trouverait de grandes armées encore en présence sur la Meuse et le Rhin, des populations industrielles encore opprimées par les taxes, de fertiles provinces encore dévastées, l'Océan infesté encore par les corsaires et les plénipotentiaires échangeant encore des notes, rédigeant des protocoles et se chamaillant sur la place que devait occuper tel ministre et sur le titre qu'il fallait donner à tel autre.

Mais Guillaume était décidé à mettre promptement fin à toute cette comédie. Il voulait avoir ou la paix ou la guerre. A ses yeux, l'une ou l'autre valait mieux que cet état intermédiaire qui réunissait les inconvénients des deux. Tant que la négociation était en suspens, il ne pouvait diminuer les charges qui pesaient sur son peuple, et d'un autre côté, il n'avait point d'action énergique à attendre de la part de ses alliés. Si la France était réellement disposée à conclure un traité à des conditions convenables, il fallait conclure ce traité en dépit de l'imbécillité du roi catholique et de l'égoïsme de l'Empereur. Si au contraire la France

<sup>1</sup> Si l'on veut se faire une idée nette des controverses oiseuses et comiques tout à la fois dans lesquelles le congrès perdit son temps, on peut consulter les *Actes et Mémoires*.

n'était pas sincère, plus tôt la vérité serait connue à cet égard, plus tôt la farce qui se jouait à Ryswyk serait finie, plus tôt on dirait à l'Angleterre et à la Hollande, car tout dépendait de ces deux pays, qu'il fallait se résigner à de vigoureux efforts, à de grands sacrifices, et mieux cela vaudrait.

Pembroke et Villiers, bien qu'assistés maintenant par un diplomate blanchi dans le métier, sir Joseph Williamson, ne pouvaient presque rien faire pour accélérer les travaux du congrès, car bien que la France eût promis, quand la paix serait faite, de reconnaître le prince d'Orange comme roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande, elle ne l'avait pas encore reconnu. Les ministres de ce prince n'avaient donc point de relations directes avec Harlay, Crécy et Caillières. Guillaume, avec le jugement et la décision d'un véritable politique, résolut de se mettre en communication avec Louis par l'intermédiaire d'un des maréchaux de France qui commandaient dans les Pays-Bas. Celui de ces maréchaux qui occupait le rang le plus élevé était Villeroy. Mais Guillaume savait Villeroy faible, inconsidéré, hautain, irritable, et un pareil négociateur lui paraissait plus propre à embrouiller les affaires qu'à les mener à bonne fin. Boufflers était un homme de bon sens et de sang-froid, et heureusement, pendant le peu de jours qu'il avait passés à Huy, après la chute de Namur, il avait été confié aux soins de Portland, qui l'avait traité avec une courtoisie et une amabilité extrêmes. Des liens d'amitié s'étaient formés entre le prisonnier et le vainqueur chargé de le garder. Tous deux étaient de braves soldats, des gentilshommes honorables, de loyaux serviteurs. Guillaume pensa avec raison qu'ils étaient plus faits pour s'entendre que Harlay et Kaunitz, même avec l'aide de Lilienroth. Portland, il faut le dire, avait toutes les qualités essentielles d'un excellent diplomate. En Angleterre, son origine étrangère avait prévenu la nation contre lui. Le titre de comte, la décoration de la Jarretière, les places lucratives que le roi lui avait accordées, sa fortune rapide excitaient l'envie ; on ne comprenait pas la langue qu'il parlait ; ses manières n'étaient pas celles des hommes à la mode qui s'étaient formés à Whitehall. Aussi ses ennemis rabaisaient-ils singulièrement ses talents, et il était de mode de le traiter de sot, bon uniquement à porter des messages ; mais sur le continent, où on le jugeait sans mal-

veillance, il produisit une impression bien différente. C'est un fait remarquable que cet homme qui, dans les salons et les cafés de Londres, passait pour un personnage gauche, stupide, pour un *Hogan Mogan*, ainsi qu'on disait alors, était considéré à Versailles comme un courtisan d'une politesse exquise et comme un négociateur d'une remarquable habileté<sup>1</sup>. Son principal titre, toutefois, c'était sa probité incorruptible. Il est certain que les intérêts confiés à ses soins lui étaient aussi chers que sa propre vie, et que tous les rapports qu'il faisait à son maître étaient d'une exactitude scrupuleuse.

Vers la fin de juin, Portland envoya à Boufflers un message amical, où il lui demandait une entrevue d'une demi-heure. Boufflers expédia aussitôt un exprès à Louis, et reçut la réponse en aussi peu de temps qu'il en fallait à un courrier pour aller en poste à Versailles et en revenir. Louis ordonna au maréchal d'accéder à la demande de Portland, de dire le moins possible et de chercher à savoir le plus possible<sup>2</sup>.

Le 28 mai (vieux style), l'entrevue eut lieu dans les environs de Hal, ville située à près de dix milles de Bruxelles, sur la route de Mons. Les premières civilités échangées, Boufflers et Portland descendirent de cheval. Les personnes qui les accompagnaient se retirèrent, et les deux négociateurs restèrent seuls dans un verger. Ils s'y promenèrent de long en large pendant deux heures, et, pendant ce temps, ils avancèrent plus les affaires que les plénipotentiaires ne l'avaient fait depuis plusieurs mois qu'ils étaient réunis à Ryswyk<sup>3</sup>.

Jusqu'alors le gouvernement français avait nourri le soupçon, naturel sans doute, mais complètement erroné, que Guillaume

<sup>1</sup> Saint-Simon était certainement un aussi bon juge des hommes qu'aucun des envieux de Portland qui, en Angleterre, le traitaient de ganache et de rustre. Saint-Simon eut aussi toutes les facilités possibles pour se former sur Portland un jugement exact, car il le vit dans une situation pleine de difficultés. Or, il dit dans un endroit : « Benting, discret, secret, poli aux autres, fidèle à son maître, adroit en affaires, le servit très-utilement. » Dans un autre : « Portland parut avec un éclat personnel, une politesse, un air du monde et de cour, une galanterie et des grâces qui surprirent; avec cela, beaucoup de dignité, même de hauteur, mais avec discernement et un jugement prompt sans rien de hasardé. » Boufflers vante aussi les bonnes manières et le tact de Portland. Boufflers à Louis, 9 juillet 1697. Cette lettre est dans les Archives du ministère des Affaires étrangères de France. Il s'en trouve une traduction dans la précieuse collection publiée par M. Grimblot.

<sup>2</sup> Boufflers à Louis, 21 juin (1<sup>er</sup> juillet) 1697; Louis à Boufflers, 22 juin (2 juillet); Boufflers à Louis, 25 juin (5 juillet).

<sup>3</sup> Boufflers à Louis, 28 juin (8 juillet), 29 juin (9 juillet) 1697.

tenait à prolonger la guerre, qu'il n'avait consenti à traiter que parce qu'il n'osait résister à l'opinion publique si nettement exprimée en Angleterre et en Hollande, mais qu'il désirait voir avorter la négociation, et que c'était surtout à ses machinations qu'il fallait attribuer la conduite perfide de la maison d'Autriche, ainsi que les difficultés qui s'étaient élevées à Ryswyk. Ce soupçon fut dissipé dans l'entrevue de Portland et de Boufflers. Des compliments froids, austères et pleins de dignité, respectueux toutefois, s'échangèrent entre les deux grands princes dont l'inimitié tenait, depuis un quart de siècle, l'Europe dans un état constant d'agitation. La négociation entre Boufflers et Portland marcha aussi vite que le permettait la nécessité de recourir fréquemment à Versailles. Leurs cinq premières conférences se tinrent en plein air ; mais à leur sixième réunion, ils se retirèrent dans une petite maison, où Portland avait fait placer des tables, des plumes, de l'encre et du papier, et c'est là que fut formulé par écrit le résultat de leurs travaux.

Les points réellement importants en litige étaient au nombre de quatre : tout d'abord, Guillaume demanda deux concessions à Louis, et Louis demanda deux concessions à Guillaume.

La première demande de Guillaume, c'était que la France s'engageât à ne donner ni asile ni encouragement direct ou indirect à aucune tentative qui serait faite par Jacques ou par les partisans de Jacques pour troubler l'ordre de choses existant en Angleterre.

La seconde demande de Guillaume, c'était que Louis ne permit pas à Jacques de résider plus longtemps à Saint-Germain, dont le voisinage était un danger pour l'Angleterre.

A la première de ces demandes Louis répondit qu'il était prêt à prendre les engagements les plus solennels de n'assister ni de favoriser en aucune manière aucune tentative qui aurait pour but de troubler l'ordre de choses existant en Angleterre, mais que l'honneur lui défendait de faire figurer dans le traité le nom de son cousin et de son hôte.

A la seconde demande Louis répondit qu'il ne pouvait refuser l'hospitalité à un prince infortuné qui avait cherché un asile dans ses États, et qu'il ne pouvait promettre même de faire sentir qu'il désirait que Jacques quittât Saint-Germain. Mais Boufflers, faisant comme s'il exprimait sa propre pensée, bien qu'il ne fût

probablement que l'interprète de celle de son maître, insinua que l'affaire pourrait s'arranger, et nomma Avignon comme une ville où la famille proscrite pourrait résider sans donner ombrage au gouvernement anglais.

D'un autre côté, Louis demandait d'abord qu'une amnistie générale fût accordée aux Jacobites, et, en second lieu, que Marie de Modène reçût son douaire de cinquante mille livres par an.

Guillaume refusa péremptoirement d'accéder à la première de ces demandes. « On le verrait toujours prêt, » dit-il, « à pardonner de son propre mouvement les offenses de ceux qui se montreraient disposés à vivre paisiblement à l'avenir sous son gouvernement; mais il ne pouvait consentir à faire de l'exercice de sa prérogative touchant le droit de grâce une affaire de stipulation avec une puissance étrangère. Quant à la pension réclamée par Marie de Modène, il la payerait volontiers, s'il était sûr qu'elle ne serait pas employée à favoriser des machinations contre son trône et sa personne, à soutenir sur la côte de Kent un nouvel établissement semblable à celui de Hunt, ou à acheter des chevaux et des armes pour une nouvelle entreprise semblable à celle de Turnham Green. Boufflers avait parlé d'Avignon. Si Jacques et la reine, son épouse, se retiraient dans cette ville, le paiement du douaire ne donnerait lieu à aucune difficulté. »

Enfin, toutes les questions en litige furent résolues. Après de longues discussions, les négociateurs rédigèrent un article par lequel Louis s'engageait, sur sa parole d'honneur, à ne favoriser en aucune manière toute tentative qui aurait pour but de renverser ou de troubler le gouvernement existant en Angleterre. En retour, Guillaume promit de n'encourager aucune tentative contre le gouvernement français. Louis n'avait point exigé cette promesse, et tout d'abord il parut disposé à la considérer comme un affront : « Son trône, dit-il, était parfaitement établi, et ses droits hors de toute contestation. Il n'y avait dans ses États ni Non-Jureurs ni conspirateurs, et il ne croyait pas qu'il fût compatible avec la dignité de sa couronne de signer un traité qui semblait impliquer qu'il redoutait les complots et les insurrections, comme peut les craindre tout naturellement une dynastie issue d'une révolution. Sur ce point toutefois il céda, et l'on tomba d'accord que les conventions seraient d'une parfaite ré-

ciprocité. Guillaume cessa de demander que Jacques fût désigné nominativement, et, de son côté, Louis n'insista plus sur l'ammistie à accorder aux adhérents de Jacques. Il fut décidé que le traité ne parlerait ni du lieu où devrait résider le roi banni d'Angleterre, ni du douaire de sa femme. Mais Guillaume autorisa ses plénipotentiaires au congrès à déclarer qu'il examinerait les titres de Marie de Modène, et que cette princesse aurait tout ce qu'elle devait avoir aux termes de la loi. Les deux Chambres du Parlement eussent été assez embarrassées de répondre à la question de savoir ce que la loi reconnaissait à Marie de Modène. Mais il fut bien entendu qu'elle recevrait, sans aucune contestation, dès qu'elle se serait retirée avec son époux en Provence ou en Italie, tout ce qu'elle serait fondée à demander<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> C'est en grande partie des dépêches du ministre des Affaires étrangères de France que j'ai tiré l'exposé de cette négociation, tel que je le présente ici. La traduction de ces dépêches a été publiée par M. Grimblot. Voir aussi Burnet, II, 200, 201.

On a souvent prétendu que Guillaume promit de payer une pension de cinquante mille livres par an à Marie de Modène. Si l'on prend la peine de lire dans les *Actes de la paix de Ryswick* le protocole du 10 (20) septembre 1697, on verra que mon récit est exact. Prior comprit évidemment le protocole comme je le comprends, car il dit dans une lettre à Lexington du 17 septembre 1697 : « Le numéro 2 est la chose à laquelle le roi consent en ce qui touche la pension de Marie de Modène. Cet article donne généreusement à la princesse ce que la loi lui attribue. Le médiateur doit dicter cette condition aux Français, et l'insérer dans son protocole. De cette façon, nous en serons quittes, je crois, à bon marché sur cet article. »

Le bruit courut à cette époque (Voir *l'Histoire de Guillaume III* de Boyer [1703]), que Portland et Boufflers étaient convenus d'un article secret qui stipulait qu'après la mort de Guillaume, le Prince succéderait au trône d'Angleterre. Cette fable a été souvent répétée depuis, mais jamais les hommes de bon sens n'y ont cru, et, depuis la publication des lettres échangées entre Louis et Boufflers, elle ne peut trouver crédit même auprès des gens les plus crédules. Dalrymple et d'autres écrivains s'imaginèrent avoir trouvé dans la *Vie de Jacques* (II, 574, 585) la preuve que l'histoire de cet article secret était vraie. Le passage sur lequel ils se fondaient ne fut certainement pas écrit par Jacques ni sous sa direction, et l'autorité de toutes les parties de cette vie qui n'ont pas été écrites par Jacques ou sous sa direction est bien faite. De plus, quand on examine le passage en question, on voit que, loin de confirmer la fable de l'article secret, il la contredit positivement. Le compilateur de cette *Vie* nous dit qu'après que Jacques eut déclaré qu'il ne consentirait jamais à acheter pour ses descendants le trône d'Angleterre au prix de l'abandon de ses droits personnels, il ne fut rien dit de plus sur ce sujet. Maintenant, il est certain que, dans son Mémoire publié en mars 1697, Mémoire qui se trouve dans la *Vie* (II, 566) et dans les *Actes de la paix de Ryswyk*, Jacques déclara à la face de l'Europe qu'il ne s'abaisserait jamais à un acte aussi bas, aussi dégradant que de permettre au prince d'Orange de régner à condition que le prince de Galles lui succéderait. Il s'ensuit donc que rien n'a pu être dit sur ce sujet après le mois de mars 1697. Il s'ensuit aussi que rien n'a pu être dit sur ce sujet dans les conférences qui eurent lieu entre Boufflers et Portland, conférences qui ne commencèrent que vers la fin du mois de juin.

N'y a-t-il alors aucune espèce de fondement à cette histoire? Pour ma part, je la crois fondée, et j'ai déjà rapporté les faits sur lesquels elle a été bâtie. Il est certain qu'en 1693 Louis insinua aux alliés, par l'intermédiaire du gouvernement suédois,

Avant le 1<sup>er</sup> juillet, tout était arrangé en ce qui concernait du moins la France et l'Angleterre. Sur ces entrefaites, les ministres assemblés à Ryswyk avaient appris que Boufflers et Portland avaient eu de fréquentes entrevues dans le Brabant, et qu'ils négociaient de la manière la plus irrégulière et la plus contraire au décorum, sans lettres de créances, sans médiateur, sans notes, sans protocoles, sans compter les pas l'un de l'autre, et sans se donner mutuellement le titre d'Excellence. Telle était en effet leur barbare ignorance dans les rudiments de la noble science de la diplomatie, qu'ils avaient presque accompli l'œuvre qu'ils avaient entreprise de rendre la paix à la chrétienté, en se promenant de long en large dans une allée plantée de pommiers. Les Anglais et les Hollandais applaudirent hautement à la prudence et à la décision de Guillaume. Il avait coupé le nœud que le Congrès n'avait fait que tordre et emmêler. Il avait fait en un mois tout ce que les formalistes et les pédants assemblés à La Haye n'auraient pas fait en dix ans. Les plénipotentiaires français n'en était qu'à demi fâchés. « Il est curieux, disait Harlay, homme d'esprit et de sens, que, tandis que les ambassadeurs font la guerre, les généraux fassent la paix<sup>1</sup>. » Mais l'Espagne conserva le même air d'arrogante insouciance, et les ministres de l'Empereur, oubliant apparemment que, quelques mois auparavant, leur maître avait conclu sans consulter Guillaume un traité de neutralité pour l'Italie, regardèrent comme une chose fort extraordinaire que Guillaume eût la hardiesse de négocier sans consulter leur maître. Il devint chaque jour plus évident que la cour de Vienne chercherait à prolonger la guerre. Le 10

l'espoir où il était qu'on pourrait trouver moyen de concilier les princes qui prétendaient à la couronne d'Angleterre. L'expédient dont il parlait était évidemment que le prince de Galles succéderait à Guillaume et à Marie. Il est possible, ainsi que le dit le compilateur de la *Vie de Jacques*, que Guillaume n'ait point montré un éloignement extrême pour cette combinaison. Il n'avait aucune raison ni publique ni privée pour préférer sa belle-sœur à son beau-frère, si son beau-frère était élevé dans la religion protestante. Mais Guillaume ne pouvait rien faire sans le concours du Parlement, et il est plus que probable que ce prince ou le Parlement n'aurait jamais consenti à faire de la succession au trône d'Angleterre une affaire de stipulation avec la France. Toutefois on ne peut dire avec certitude ce qu'il aurait fait ou n'aurait pas fait, car Jacques ne voulait entendre à rien. Louis abandonna donc toute idée d'effectuer un compromis et s'engagea, ainsi que nous l'avons vu, à reconnaître Guillaume comme roi d'Angleterre, et cela « sans difficulté, restriction, condition ou réserve. » Il paraît certain qu'après cet engagement que Louis prit en décembre 1696, le nom du prince de Galles ne fut plus jamais prononcé dans les négociations.

<sup>1</sup> Manuscrits de Prior; Williamson à Lexington, 20 (30) juillet 1697; Williamson à Shrewsbury, 25 juillet (2 août).

juillet, les ministres français proposèrent de nouveau des conditions de paix justes et honorables, mais ils ajoutèrent que, si ces conditions n'étaient pas acceptées avant le 21 août, le roi très-chrétien ne se considérerait plus comme lié par ses offres<sup>1</sup>. Guillaume exhorta en vain ses alliés à se montrer raisonnables. L'orgueil insensé d'une des branches de la maison d'Autriche et la politique égoïste de l'autre ne voulurent entendre à aucun argument. Le 21 août arriva et se passa sans que le traité fût signé. La France devint libre d'élever ses prétentions ; ce qu'elle fit, car, juste à ce moment, arriva la nouvelle de deux grands coups portés à l'Espagne, l'un dans l'ancien monde, l'autre dans le nouveau. Une armée française, commandée par Vendôme, avait pris Barcelone. De plus, une escadre française était sortie de Brest, avait trompé la vigilance des flottes alliées, traversé l'Atlantique, saccagé Carthagène, et était revenue en France chargée de richesses<sup>2</sup>. Le gouvernement espagnol passa aussitôt d'une apathie hautaine à une terreur abjecte, et se montra disposé à accepter toutes les conditions qu'il plaisait au vainqueur de lui imposer. Les plénipotentiaires français annoncèrent au Congrès que leur maître était résolu à garder Strasbourg, et que, si les conditions qu'il offrait ainsi modifiées n'étaient pas acceptées le 10 septembre, il se regarderait comme libre de présenter de nouvelles modifications. Jamais le sang-froid de Guillaume n'avait été mis à une plus rude épreuve. Irrité par la perfidie de ses alliés, il ne l'était pas moins par le langage impérieux de l'ennemi. Ce ne fut pas sans une lutte violente et une vive douleur que le roi accéda aux nouvelles propositions de la France. Mais il sentit qu'il lui serait impossible, alors même que leur honneur l'exigerait, de décider la Chambre des communes et les États-Généraux à continuer la guerre dans le seul but d'arracher à la France une simple forteresse au sort de laquelle ni l'Angleterre ni la Hollande n'avaient un intérêt immédiat, une forteresse que l'Empire n'avait perdue que par suite de l'obstination déraisonnable de la cour impériale. Il se détermina à accepter les conditions modifiées, et il donna ordre à ses ambassadeurs<sup>3</sup> à

<sup>1</sup> On trouvera dans les *Actes et Mémoires* la note des ministres français, datée du 10 (20) juillet 1697.

<sup>2</sup> *Monthly Mercury*, numéros d'août et de septembre 1697.

<sup>3</sup> M. Henri Martin, dans le tome XIV de son *Histoire de France* (4<sup>e</sup> édition), non sans citer l'*Histoire de Guillaume III*, de lord Macaulay (1<sup>re</sup> édition), a résumé à

Ryswyk de signer au jour prescrit. Les ambassadeurs d'Espagne et de Hollande reçurent des instructions semblables. Il n'était pas douteux que l'empereur, tout en murmurant et en protestant, ne suivit l'exemple de ses alliés. Pour lui laisser le temps de prendre son parti, on stipula qu'il serait compris dans le traité s'il notifiait son adhésion le 1<sup>er</sup> novembre.

Sur ces entrefaites, Jacques excitait les rires et la pitié de l'Europe par ses lamentations et ses menaces. En vain il avait insisté sur son droit d'envoyer, en qualité de seul roi légitime d'Angleterre un ministre au Congrès<sup>1</sup>. En vain, il avait adressé à tous les princes catholiques romains de la Confédération un mémoire dans lequel il les adjurait de se joindre à la France contre l'Angleterre dans le but de le rétablir dans son héritage et d'annuler cet infâme Bill des Droits qui excluait du trône les membres de la vraie Église<sup>2</sup>. Lorsqu'il vit qu'on ne tenait pas compte de cet appel, il publia une protestation solennelle contre la validité des traités auxquels le gouvernement actuel d'Angleterre prendrait part. Il déclara nuls et sans valeurs tous les engagements que son royaume avait contractés depuis la Révolution. Il fit savoir que si jamais il reconquerrait sa puissance, il ne se considérerait comme lié par aucun de ces engagements. Il reconnut qu'en violant ces engagements, il pourrait attirer de grands malheurs sur ses États comme sur toute la chrétienté. Mais il déclara qu'il ne se croyait responsable ni devant Dieu ni devant les hommes de ces malheurs. On a peine à croire que, même un Stuart, que même le prince le plus méchant et le moins intelligent de cette famille, ait prétendu que le premier devoir, non-seulement de ses sujets, mais encore de tout le genre humain, était de soutenir ses droits ; que des Français, des Allemands, des Italiens, des Espagnols se rendaient coupables d'un crime s'ils ne versaient point leur sang et s'ils ne prodiguaient pas leurs trésors pendant de longues années pour sa cause ; que l'intérêt de soixante millions d'hommes pour lesquels la paix était un bienfait n'était d'aucun prix en comparaison de l'intérêt d'un seul homme<sup>3</sup>.

grands traits les restitutions et concessions réciproques que se firent Louis XIV et Guillaume III dans l'acte final de la paix de Ryswyk. Voir l'*Histoire de France*, t. XIV, p. 224, 225 et suivantes. A. P.

<sup>1</sup> *Vie de Jacques*, II, 565.

<sup>2</sup> *Actes et Mém. des négociations de la paix de Ryswyk*; *Vie de Jacques*, II, 566.

<sup>3</sup> Cette protestation se trouve dans la *Vie de Jacques*, II, 572.

En dépit de ces protestations, le jour de la paix approchait. Le 10 septembre, les ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Espagne et des Provinces-Unies se réunirent à Ryswyk. Il y avait trois traités à signer. Une longue discussion s'éleva sur l'importante question de savoir lequel serait signé le premier. Il était une heure du matin lorsqu'on décida que le traité entre la France et les États-Généraux aurait la préséance, et le jour se levait avant qu'on eût mis la dernière main à tous les instruments. Alors les plénipotentiaires se firent force saluts et se félicitèrent les uns les autres d'avoir eu l'honneur de contribuer à une si grande œuvre<sup>1</sup>.

Un sloop attendait Prior. Il se rendit à bord en toute hâte, et le troisième jour, après avoir essuyé un coup de vent d'équinoxe, il débarqua sur la côte de Suffolk<sup>2</sup>.

Rarement Londres avait été aussi agité que pendant le mois qui précéda son arrivée. Lorsque les vents de l'ouest retenaient les courriers de Hollande, l'anxiété de la population devenait intense. Chaque matin des milliers d'individus se levaient dans l'espérance d'apprendre que le traité était signé, et chaque malle qui arrivait sans apporter la bonne nouvelle, causait un amer désappointement. Les mécontents, il est vrai, affirmaient hautement qu'il n'y aurait point de paix, et que, malgré l'état avancé des choses, la négociation serait brisée. L'un avait vu une personne qui venait d'arriver de Saint-Germain. L'autre avait eu le privilège de lire une lettre écrite de la main même de Sa Majesté, et tous étaient sûrs que Louis ne reconnaîtrait jamais l'usurpateur. Telle était l'illusion d'un grand nombre de ceux qui tenaient ce langage qu'ils appuyaient leur opinion par des paris considérables. Le jour où arriva la nouvelle de la prise de Barcelone, toutes les tavernes des conspirateurs furent en fermentation. On y entendait les prêtres non-jureurs rire aux éclats, parler bruyamment et se donner à l'envi des poignées de main<sup>3</sup>.

Enfin, dans l'après-midi du 13 septembre, quelques spéculateurs de la Cité reçurent, par voie particulière, la nouvelle certaine que le traité avait été signé avant le lever du jour dans la

<sup>1</sup> *Actes et Mémoires des négociations de la paix de Ryswyk*; Williamson à Lexington 14 (24) septembre 1697; Manuscrits de Prior.

<sup>2</sup> Manuscrits de Prior.

<sup>3</sup> L'Hermitage, 20 (30) juillet, 27 juillet (6 août), 24 août (3 septembre), 27 août (6 septembre), 31 août (10 septembre) 1697; *Le Postillon*, 31 août.

matinée du 11. Ils gardèrent pour eux leur secret et se hâtèrent de l'exploiter à leur profit; mais leur empressement à rechercher les actions de la Banque et les hauts prix qu'ils offraient excitèrent les soupçons et répandirent la conviction générale que le lendemain le gouvernement aurait quelque chose d'important à annoncer.

Le lendemain, en effet, Prior, avec le traité, se présenta devant les Lords-Juges à Whitehall. Aussitôt un drapeau fut hissé à l'abbaye de Westminster, et un autre à l'église de Saint-Martin. Les canons de la Tour proclamèrent l'heureuse nouvelle : toutes les tours et tous les clochers qui s'élèvent de Greenwich à Chelsea y répondirent. Ce n'était pas un des jours où les journaux paraissent ordinairement, mais des numéros extraordinaires avec des titres en larges majuscules se crièrent et se vendirent pour la première fois dans les rues. Les actions de la Banque s'élevèrent rapidement de quatre-vingt-quatre à quatre-vingt-dix-sept. En peu de temps on vit des arcs de triomphe se dresser en quelques endroits, et des feux de joie immenses s'allumer dans d'autres. L'ambassadeur de Hollande informa les États-Généraux qu'il essaierait de témoigner sa satisfaction personnelle par un feu de joie digne de la République qu'il représentait, et il tint parole, car jamais on n'avait vu à Londres un bûcher si formidable. Cent quarante barils de résine brûlèrent en mugissant devant sa maison dans Saint-James-Square et envoyèrent une flamme qui éclaira Pall-Mall et Piccadilly comme en plein midi<sup>4</sup>.

Les Jacobites furent comme frappés de terreur. Quelques-uns de ceux qui avaient engagé de fortes sommes sur la constance de Louis prirent la fuite. Un malheureux partisan du droit divin se suicida en se noyant. Mais bientôt le parti reprit courage. Le traité avait été signé, il est vrai, mais il ne serait jamais ratifié. Quelques jours après, la ratification arriva; la paix fut proclamée solennellement par les hérauts, et les Non-Jureurs les plus obstinés commencèrent à désespérer. Quelques ecclésiastiques qui, pendant huit années, étaient restés fidèles à Jacques, prêtèrent serment à Guillaume. Ils étaient probablement de ceux qui pensaient avec Sherlock qu'un gouvernement établi, bien

<sup>4</sup> Van Cleverskirke aux États-Généraux, 14 (24) septembre 1697; L'Hermitage, 14 (24) septembre; *Postscriptum du Postillon*, même date; *Le Postillon et le Courrier*, 19 (29) septembre; *Le Postillon*, 18 (28) septembre.

qu'illégitime dans son origine, a droit à l'obéissance des chrétiens, mais qui avaient cru avec lui, que le gouvernement de Guillaume ne pouvait pas se dire établi tant que la plus grande puissance de l'Europe, non-seulement refusait de le reconnaître, mais encore soutenait énergiquement son compétiteur<sup>1</sup>. Les plus fougueux adhérents de la famille exilée étaient furieux contre Louis. Il avait trompé, il avait trahi ses hôtes suppliants. Que parlait-il de la misère de son peuple? A quoi bon dire qu'il avait épuisé toutes les branches du revenu public, et que dans toutes les provinces de son royaume les paysans étaient couverts de haillons et qu'ils n'avaient même pas un morceau de pain noir et grossier à mettre sous la dent? Son premier devoir était envers la famille royale d'Angleterre. Les Jacobites déclamèrent contre lui avec une violence aussi absurde et en termes presque aussi grossiers que contre Guillaume, qu'ils poursuivaient depuis si longtemps de leurs injures. Un de leurs libelles était d'une telle indécence que les Lords-Juges en firent arrêter l'auteur et l'obligèrent à fournir caution<sup>2</sup>.

Mais la rage et la mortification ne sortirent pas du cercle d'une très-petite minorité. Jamais, depuis l'année qui vit la Restauration, la satisfaction du public n'avait éclaté par des signes aussi éclatants. Dans toutes les parties du royaume où la paix fut proclamée, l'allégresse générale se manifesta par des banquets, par des spectacles, par des toasts à la santé du roi, par des salves

<sup>1</sup> L'Hermitage, 7 (27) septembre; 24 septembre (4 octobre) 1697, 19 (29) octobre; *Le Postillon*, 20 novembre.

<sup>2</sup> L'Hermitage, 21 septembre (1<sup>er</sup> octobre), 2 (12) novembre 1697; *Gazette de Paris*, 8 (18) novembre 1697; *The Postboy (le Postillon)*, 2 novembre. A cette date parut une pasquinade intitulée : *Satire sur le roi de France*, composée après la conclusion de la paix de Ryswyk, année 1697, par un ministre non-jureur, et qu'on disait être tombée de sa poche au café de Sam. Je citerai seulement quelques-uns des vers les plus décents :

Quels mensonges grossiers, quelles sottises paroles  
 Nous ont mystifiés, badauds à têtes folles !  
 Qui jamais auroit cru que Louis, le grand Roi,  
 Deviendrait Guillaumite?... Il l'est pourtant, ma foi !  
 Des Jacobites purs, champion redoutable,  
 Il s'est, en vieillissant, fait plus Whig que le diable.  
 O des princes déchus, généreux défenseur,  
 Tu me fais bien jurer, moi, fameux Non-Jureur !  
 Mais, à ma place, Job perdrait sa patience,  
 Et maudirait Boufflers avec le roi de France !  
 Comptant sur ton honneur, j'avais déjà perdu  
 D'un prébendier anglais l'honnête revenu...  
 Huit cents livres sterling en espèce légale...  
 M voilà ruiné par cette paix fatale.

d'artillerie, par le roulement des tambours, par des fanfares, et plus d'une barrique fut défoncée en l'honneur de la paix. En certains endroits, toute la population, de son propre mouvement, afflua dans les églises pour rendre à Dieu des actions de grâces. Ailleurs, des processions de jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de lauriers, portaient des bannières avec cette inscription : « DIEU BÉNISSE LE ROI GUILLAUME ! » Dans tous les chefs-lieux de comté, une longue cavalcade des principaux gentils-hommes, venus de plusieurs milles à la ronde, escorta le maire à la croix du marché. Un seul jour de fête ne suffit pas pour l'expression d'une joie si universelle. Le 4 novembre, jour anniversaire de la naissance du roi, et le 5, jour anniversaire de son débarquement à Torbay, les carillons, les salves d'artillerie, les illuminations recommencèrent à Londres et dans tout le royaume<sup>1</sup>.

Le jour où Guillaume revint dans sa capitale, l'ouvrage chôma et toutes les boutiques restèrent fermées dans les deux mille rues de cette immense capitale. Ce jour-là, les principales rues, sur une étendue de plusieurs milles, avaient été proprement sablées. Toutes les compagnies avaient fait emplette de nouvelles bannières, tous les magistrats de robes neuves. Douze mille livres furent consacrées à préparer des feux d'artifice. Une foule immense était venue de tous les comtés voisins pour jouir du spectacle. Jamais la cité n'avait fait éclater un enthousiasme monarchique plus sincère, des dispositions plus joyeuses. Les mauvais jours étaient passés. La guinée était tombée à vingt et un shillings et six pence. La banknote s'était élevée au pair. Les nouvelles couronnes et demi-couronnes, larges, lourdes, brillantes, sonnaient sur tous les comptoirs. Après quelques jours d'attente fiévreuse, on apprit, le 14 novembre, que Sa Majesté était débarquée à Margate. Le 15 au soir, il arriva à Greenwich et passa la nuit dans ce magnifique bâtiment, qui, sous ses auspices, se convertissait de palais en hôpital. Le lendemain matin, par une matinée brillante et douce, quatre-vingts carrosses, remplis de nobles, de prélats, de membres du Conseil privé, de juges, vinrent grossir son cortège. A Southwark, il fut reçu par le Lord-Maire et les aldermen en pompeux appareil. La milice de Surrey faisait la haie le long de la route qui conduit du bourg au pont,

<sup>1</sup> *Gazettes de Londres; Le Courrier*, 18 novembre 1697; *L'Hermitage*, 5 (15) nov.

et trois régiments de la milice de la Cité bordaient celle qui va du pont à Walbrook. Sur tout le parcours de Cheapside, à droite et à gauche, les notables du corps municipal étaient rangés sous les bannières des différentes professions auxquelles ils appartenaient. A l'est de Saint-Paul se tenaient les élèves de l'école d'Édouard VI, portant, comme ils le portent encore, le costume du seizième siècle. Autour de la cathédrale, au bas de Ludgate-Hill et le long de Fleet-Street stationnaient trois autres régiments de la Cité de Londres. Du temple Bar à la porte de Whitehall, les corps de milice de Middlesex et des gardes à pied étaient sous les armes. Toutes les fenêtres, sur le chemin que devait parcourir le cortège, étaient décorées de tentures, de rubans et de drapeaux. Mais ce qu'il y avait de plus beau dans ce spectacle, c'était la foule innombrable des spectateurs, tous dans leurs habits des dimanches, tels que les hautes classes seulement des autres pays avaient le moyen d'en porter. « Je n'ai jamais vu, écrivait le soir même Guillaume à Heinsius, une telle multitude de gens si bien habillés. » Le roi ne fut pas moins frappé des démonstrations de joie et d'affection qui le saluèrent depuis le commencement jusqu'à la fin de sa marche triomphale. Depuis le moment où il monta dans son carrosse, à Greenwich, jusqu'au moment où il en descendit dans la cour de Whitehall, ce ne fut pendant tout le trajet qu'un long hourrah. A peine était-il arrivé dans son palais que toutes les grandes corporations de son royaume lui présentèrent des adresses de félicitations. On remarqua que de ces corporations la plus ardente dans l'expression de ses vœux fut l'Université d'Oxford. L'éloquente harangue dans laquelle ce corps savant exalta la sagesse, le courage et la vertu de Sa Majesté, remplit les Non-Jureurs d'amertume et de ressentiment et les Whigs d'enthousiasme<sup>1</sup>.

Toutefois les réjouissances n'étaient pas encore finies. Quelques heures après l'entrée solennelle du roi dans sa capitale, le conseil se réunit et fixa au 2 décembre les actions de grâces à rendre à Dieu pour le remercier de la paix. Le Chapitre de Saint-Paul décida que ce jour-là cette superbe cathédrale, qui s'était

<sup>1</sup> *Gazette de Londres*, 18, 28 novembre 1697; Van Cleverskirke, 16 (26), 19 (29) novembre; L'Hermitage, 16 (26) novembre; *Le Courrier et le Postillon*, 18 novembre; Guillaume à Heinsius, 16 (26) novembre.

élevée si lentement sur une suite de temples païens et chrétiens, serait ouverte au culte public. Guillaume annonça son intention de s'y rendre. Mais on lui représenta que s'il persistait dans cette résolution, trois cent mille personnes s'assembleraient pour le voir passer et que toutes les églises de Londres seraient désertées. Il assista donc au service dans sa chapelle de Whitehall, et entendit un sermon de Burnet sur la paix, discours un peu trop élogieux<sup>1</sup>. A Saint-Paul, les magistrats de la Cité parurent en grande pompe. Compton monta pour la première fois dans une chaire ornées de sculptures dues au ciseau de Gibbon, et de là exhorta une nombreuse et brillante assemblée. Son discours n'a pas été conservé, mais on peut sans peine en deviner le sens, car il prêcha sur le beau psaume : « Je me suis réjoui quand on m'a dit : Nous irons dans la maison du Seigneur. » Sans doute il rappela à ses auditeurs qu'indépendamment de la dette qui leur était commune avec tous les Anglais, ils avaient, comme habitants de Londres, une dette particulière de reconnaissance à acquitter envers la Providence qui leur avait permis d'effacer les dernières traces des ravages du grand incendie, et de se réunir de nouveau pour prier et louer Dieu, après tant d'années, dans ce lieu consacré par les dévotions de trente générations. Dans tout Londres, comme dans toutes les parties du royaume, même dans les paroisses les plus reculées du Cumberland et du Cornouailles, les églises furent remplies dans la matinée du 2 décembre, et la soirée fut une soirée d'allégresse<sup>2</sup>.

La nation avait sujet, en effet, de se réjouir et de remercier Dieu. L'Angleterre avait traversé de rudes épreuves, mais elle en était sortie retrempée, pleine de santé et de vigueur. Dix ans auparavant, sa liberté et son indépendance semblaient perdues. La liberté, elle l'avait reconquise par une révolution aussi juste que nécessaire. Son indépendance, elle l'avait ressaisie par une guerre non moins juste et non moins nécessaire, elle avait défendu avec succès l'ordre de choses établi par le Bill des Droits contre la puissante monarchie française, contre la population indigène de l'Irlande, contre l'hostilité avouée des Non-Jureurs,

<sup>1</sup> *Journal d'Evelyn*, 8 décembre 1697. Le sermon existe encore, et je dois dire que la critique d'Evelyn est fondée.

<sup>2</sup> *Gazette de Londres*, 6 décembre 1697; *Le Postillon*, 4 décembre; Van Clevers-kirke, 2 (12) décembre; *L'Hermitage*, 19 (29) novembre.

contre l'hostilité non moins dangereuse de traîtres disposés à prêter toute espèce de serments et à les violer tous. Ses ennemis déclarés avaient été victorieux sur nombre de champs de bataille. Ses ennemis secrets avaient commandé ses flottes et ses armées, avaient eu la direction de ses arsenaux, avaient officié à ses autels, avaient enseigné dans ses universités, avaient encombré les emplois publics, avaient siégé au Parlement, avaient prodigué les saluts et les flatteries dans les appartements du roi. Plus d'une fois il avait semblé impossible d'éviter une Restauration qui aurait été infailliblement suivie, d'abord, de proscriptions et de confiscations, de la violation des lois fondamentales, de la persécution de la religion établie, puis d'un troisième soulèvement de la nation contre la maison qu'une double chute et qu'un double bannissement n'avaient fait qu'obstiner dans le mal. Aux dangers de la guerre et à ceux de la trahison étaient venus récemment s'ajouter les dangers d'une crise financière et commerciale terrible. Mais tous ces dangers étaient passés. La paix était faite au dehors comme au dedans. Le royaume, après de longues années d'un vasselage ignominieux, avait repris son ancienne place au premier rang des puissances européennes. Des signes nombreux justifiaient l'espérance que la Révolution de 1688 serait notre dernière révolution. Notre antique constitution s'adaptait d'elle-même, par un développement naturel, graduel et pacifique, aux besoins d'une société moderne. Déjà la liberté de conscience et la liberté de discussion existaient à un degré inconnu dans les siècles précédents. La circulation monétaire était rétablie, le crédit public raffermi. Le commerce s'était ranimé. L'Échiquier débordait. Partout on se sentait comme soulagé, depuis la Bourse royale jusqu'aux hameaux les plus isolés, parmi les montagnes du pays de Galles et les marais du Lincolnshire. Les laboureurs, les bergers, les mineurs des houillères du Northumberland, les artisans qui arrosaient de leurs sueurs les métiers de Norwich et les enclumes de Birmingham, ressentaient ce changement sans s'en rendre compte, et le mouvement joyeux qui animait tous nos ports et tous nos marchés indiquait d'une manière visible l'avènement d'un siècle plus heureux.



# TABLE

## DU TOME TROISIÈME

### CHAPITRE PREMIER

Politique étrangère de Guillaume..	1	Discours du roi . . . . .	39
Les puissances du Nord. . . . .	2	Question de privilège soulevée par les Lords . . . . .	41
Le pape. . . . .	3	Débats sur l'état de la nation . . .	42
Conduite des alliés. . . . .	4	Bill réglant la procédure dans les cas de haute trahison . . . . .	45
L'empereur. . . . .	6	Procès de lord Mohun. . . . .	48
L'Espagne . . . . .	7	Débats sur le commerce de l'Inde..	51
Guillaume parvient à empêcher la coalition de se dissoudre . . . . .	8	Subsides . . . . .	55
Nouveaux arrangements pour le gouvernement des Pays-Bas espa- gnols. . . . .	10	Voies et moyens. — Taxe territo- riale. . . . .	56
Louis entre en campagne. . . . .	12	Origine de la dette nationale. . . . .	57
Louis retourne à Versailles. . . . .	13	Réforme parlementaire. . . . .	69
Luxembourg . . . . .	18	Bill des fonctionnaires . . . . .	73
Conspiration de Grandval. . . . .	26	Bill triennal. . . . .	79
Guillaume retourne en Angleterre.	30	Premières discussions parlemen- taires sur la liberté de la presse.	83
Mauvaise administration de la ma- rine. . . . .	32	État de l'Irlande. . . . .	96
Tremblement de terre à Port-Royal.	34	Le roi refuse de sanctionner le Bill triennal . . . . .	101
Détresse en Angleterre. . . . .	35	Arrangements ministériels . . . . .	104
Accroissement des crimes. . . . .	35	Le roi part pour la Hollande . . . .	105
Le Parlement se réunit. . . . .	38	Session du Parlement écossais. . . .	108
État des partis. . . . .	39		

## CHAPITRE II

Etat de la cour de Saint-Germain. . . . .	411	Howe. . . . .	189
Sentiments des Jacobites <i>Comp-</i> <i>sants</i> . . . . .	415	Réunion du Parlement. . . . .	190
Non-Composants. . . . .	417	Débats sur les revers maritimes. . . . .	190
Changement de ministère à Saint- Germain. — Middleton. . . . .	420	Russell nommé Premier Lord de l'Amirauté. . . . .	192
Nouvelle déclaration publiée par Jacques. . . . .	421	Retraite de Nottingham. . . . .	195
Préparatifs en France et institution de l'ordre de Saint-Louis. . . . .	426	Débats sur le commerce dans l'Inde. . . . .	195
Middleton à Versailles. . . . .	427	Bill pour le règlement des procès de haute trahison. . . . .	198
Manœuvres de Luxembourg. . . . .	429	Bill des places. . . . .	199
Bataille de Landen. . . . .	432	Bill pour la naturalisation des pro- testants étrangers. . . . .	205
Dispersion de la flotte de Smyrne. . . . .	440	Sir John Knight. . . . .	206
Émotion à Londres. . . . .	441	Subsides. . . . .	208
Libelles jacobites. — William Ander- ton. . . . .	446	Voies et moyens. — Emprunt de la Loterie. . . . .	209
Écrits et manœuvres des Jacobites. . . . .	450	La Banque d'Angleterre. . . . .	217
Conduite de Caermarthen. . . . .	451	Arrangements ministériels. — Shrewsbury, secrétaire d'État. . . . .	224
Nouvelle charte accordée à la com- pagnie des Indes orientales. . . . .	452	Concession de nouveaux titres. . . . .	225
Retour de Guillaume en Angleterre. — Succès militaires de la France. . . . .	455	Plan de guerre du gouvernement français. . . . .	226
Nécessité d'un ministère dans un gouvernement parlementaire. . . . .	460	Plan de guerre du gouvernement anglais. . . . .	227
Le premier ministère. . . . .	463	Guerre sur le continent. . . . .	230
Sunderland conseille au roi de don- ner la préférence aux Whigs. . . . .	467	Plaintes contre l'administration de Trenchard. . . . .	232
Raisons de préférer les Whigs. . . . .	468	Poursuites de Lancashire. . . . .	238
Chefs du parti whig. . . . .	470	Mort de Tillotson. . . . .	241
Russell. . . . .	471	1694. Tenison nommé à l'archevêché de Cantorbéry. . . . .	242
Wharton. . . . .	479	Débats sur les poursuites des Lan- cashire. . . . .	243
Chefs du parti tory. . . . .	485	Bill des places. . . . .	244
Harley. . . . .	484	Bill triennal. . . . .	246
Foley. . . . .	485	Mort de Marie. . . . .	248

## CHAPITRE III

Effet de la mort de Marie sur le continent. . . . .	253	Vote de censure contre le speaker de la Chambre des communes. . . . .	265
Mort de Luxembourg. . . . .	254	Enquête sur les comptes de la Com- pagnie des Indes orientales. . . . .	266
Travaux du Parlement. — Émanci- pation de la Presse. . . . .	255	Opérations suspectes de Seymour. . . . .	267
Mort d'Halifax. . . . .	258	Bill contre sir Thomas Cook. . . . .	267
Enquêtes parlementaires sur la cor- ruption des fonctionnaires pu- blics. . . . .	260	Enquête par le comité réuni des deux Chambres. . . . .	268
		Mise en accusation de Leeds. . . . .	269

Disgrâce de Leeds . . . . .	271	ment de la Chambre des communes . . . . .	340
Nomination des Lords-Juges. . . . .	272	Controverse au sujet du crédit. . . . .	341
Réconciliation entre Guillaume et la princesse Anne . . . . .	275	Travaux du Parlement sur la question du crédit. . . . .	345
Complots jacobites contre la personne de Guillaume . . . . .	280	Conduite du Parlement au sujet de la concession de terres de la Couronne, faite à Portland dans le pays de Galles. . . . .	351
Charnock. . . . .	281	Organisation de deux complots jacobites. . . . .	352
Porter . . . . .	282	Complot de Berwick . . . . .	354
Goodman. . . . .	283	Complot relatif à l'assassinat. — Sir George Barclay . . . . .	355
Parkyns . . . . .	283	Le complot de Berwick échoue. . . . .	357
Fenwick . . . . .	283	Découverte du complot d'assassinat. . . . .	358
Session du Parlement d'Écosse. . . . .	285	État des sentiments publics . . . . .	359
Guerre dans les Pays-Bas — Le maréchal de Villeroi. . . . .	292	Procès de Charnock, King et Keyes. . . . .	373
Le duc du Maine. . . . .	293	Exécution de Charnock, de King et de Keyes . . . . .	377
Complots formés contre le gouvernement par les Jacobites pendant l'absence de Guillaume. . . . .	295	Procès de Friend. . . . .	378
Siège de Namur . . . . .	296	Procès de Parkyns . . . . .	379
Reddition de la citadelle de Namur . . . . .	300	Exécution de Friend et de Parkyns . . . . .	380
Boufflers retenu prisonnier . . . . .	307	L'Association . . . . .	383
Effet de l'émancipation de la presse anglaise . . . . .	312	Bill ayant pour objet de régler les élections . . . . .	387
Retour de Guillaume en Angleterre. — Dissolution du Parlement. . . . .	315	Acte établissant une banque foncière. . . . .	389
Tournée de Guillaume dans le pays. . . . .	316		
Les élections . . . . .	321		
État alarmant du crédit. . . . .	327		
Réunion du Parlement. — Dévoue-			

## CHAPITRE IV

Opérations militaires dans les Pays-Bas . . . . .	393	Retour de la prospérité. — Effet de la conduite de la Chambre des communes sur les gouvernements étrangers. . . . .	425
Crise commerciale en Angleterre. . . . .	394	Rétablissement des finances . . . . .	427
Crise financière . . . . .	396	Effet de la confession de Fenwick. — Démission de Godolphin. . . . .	428
Détresse du peuple. — Ses dispositions. — Sa conduite. . . . .	398 et 403	Sentiments des Whigs au sujet de Fenwick . . . . .	429
Négociations avec la France. — Le duc de Savoie abandonne la coalition. . . . .	407	Guillaume interroge Fenwick . . . . .	430
Poursuites contre les conspirateurs jacobites en Angleterre. — Sir John Fenwick. . . . .	409	Ce qui se passa dans le Parlement au sujet de la confession de Fenwick . . . . .	431
Capture de Fenwick . . . . .	411	Bill d'Attainder contre Fenwick . . . . .	432
Aveux de Fenwick . . . . .	414	Débats de la Chambre des communes sur le bill d'Attainder . . . . .	433
Retour de Guillaume en Angleterre. . . . .	420	Le bill d'Attainder est porté à la Chambre des lords . . . . .	434
Réunion du Parlement. — État du pays. . . . .	421	Artifice de Monmouth. . . . .	440
Discours du roi Guillaume au commencement de la session . . . . .	422	Débats de la Chambre des lords sur le bill d'Attainder. . . . .	440
Résolution de la Chambre des communes . . . . .	423		

Poursuites contre Monmouth. . . . .	456	Conditions de paix offertes par la France. . . . .	476
Position et sentiments de Shrewsbury. . . . .	459	Conduite de l'Espagne . . . . .	477
Vote du bill d'Attainder. . . . .	459	Conduite de l'Empereur. . . . .	478
Efforts pour sauver Fenwick . . . . .	459	Congrès de Ryswick. . . . .	479
Exécution de Fenwick. . . . .	460	Guillaume ouvre une négociation séparée. . . . .	481
Bill ayant pour objet de régler les élections. . . . .	461	Entrevue de Portland et de Boufflers . . . . .	483
Bill ayant pour objet de régler la presse . . . . .	463	Arrangement des conditions de paix entre la France et l'Angleterre..	484
Bill qui abolit les privilèges de Whitefriars et de la Savoie . . . . .	465	Efforts de Jacques pour empêcher une pacification générale. . . . .	489
Clôture de la session. — Promotions et nominations . . . . .	467	Signature du traité de Ryswick . . . . .	490
État de l'Irlande. . . . .	470	Anxiété en Angleterre . . . . .	491
État de l'Écosse . . . . .	471	La nouvelle de la paix arrive en Angleterre . . . . .	491
Session du Parlement à Edimbourg. . . . .	472	Terreur des Jacobites. . . . .	491
Affaire de Thomas Aikenhead. . . . .	473	Réjouissances générales . . . . .	493
Opérations militaires dans les Pays-Bas. . . . .	475	Jour d'actions de grâces . . . . .	496

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME

CHAPITRE IV

PARIS. — TYP. POLMER ET C<sup>e</sup>, 3, RUE DE MADAMEVERIFICAT  
2017